CATALOGUE DES COLLECTIONS

COMPOSANT

LE MUSÉE D'ARTILLERIE.

CATALOGUE DES COLLECTIONS

COMPOSANT

LE MUSÉE D'ARTILLERIE

EN 1889;

PAR

L. ROBERT,

COLONEL D'ARTILLERIE EN RETRAITE, CONSERVATEUR DU MUSÉE.

TOME QUATRIÈME.



PARIS.

IMPRIMERIE NATIONALE.

M DCCC XCIII.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME QUATRIÈME.

Chaque pièce du Musée est désignée par une lettre et un chiffre. La lettre indique la série dont elle fait partie; le chiffre, la pièce elle-même dans la série.

ARMES À FEU PORTATIVES.

NOTICE

SUR

LES ARMES À FEU PORTATIVES

ANTÉRIEURES AUX PREMIERS MODÈLES RÉGULIERS EN 1717.

La série des armes à feu portatives européennes se trouve dans les salles du rez-de-chaussée, à droite et à gauche de la salle orientale; les plus précieuses sous vitrines dans toutes les salles du Musée.

Si l'on ne considérait que le calibre et la nature des projectiles, balles de plomb ou carreaux analogues à ceux que lançaient les arbalètes, les premiers engins à feu, jusqu'au deuxième tiers du XIVe siècle, devraient plutôt être considérés comme armes à feu portatives que comme bouches à feu d'artillerie; mais ces machines primitives étaient si grossières et d'un tel poids qu'elles exigeaient, tant pour le tir que pour le transport, deux hommes et une charpenterie, et lors même que le canon consistait en un tube forgé et non en un cylindre composé de douves cerclées, toute la lourde machine appartenait réellement à l'artillerie.

Ce n'est qu'au commencement du XVe siècle, soit près d'un siècle après les premiers essais d'emploi de la poudre à canon, qu'on peut classer les engins à feu en *armes portatives* et en *pièces d'artillerie*, souvent de très forts calibres. C'est cette grosse artillerie qui va faire

de rapides progrès, tandis que, pendant près de cent ans, l'arme à feu réellement portative restera à peu près sans effet sur les champs de bataille, et ses projectiles seront moins meurtriers que ceux des arbalètes.

Les origines de l'emploi de la poudre et son histoire appartiennent donc à celles de l'artillerie; en conséquence, c'est dans le tome V, qui traite de l'artillerie, qu'on expose l'historique des origines de la poudre.

Pendant près d'un siècle, la fabrication de la poudre était restée si défectueuse que les projectiles de petit calibre lancés avec une faible vitesse ne pouvaient briser, percer les armures de plate. Il est acquis de nos jours qu'on obtient les plus grandes pénétrations des petits projectiles, en diminuant leur masse au profit de leur vitesse, ce qui augmente la *force vive* en proportion. Mais la pénétration dans des plastrons de fer ou d'acier n'est toujours possible qu'à partir de certaines vitesses qui ne sont réalisables, quel que soit le calibre, qu'avec une poudre de bonne qualité et une arme utilisant tous ses effets. Jusqu'au milieu du xve siècle, ces deux conditions faisaient défaut.

Rien, au contraire, ne s'opposait à l'accroissement des calibres des bouches à feu faites de douves cerclées. Aussi, dès la fin du xive siècle, on monte des bombardes lançant des boulets de pierre dont la vitesse pouvait être à peu près celle des petits projectiles, mais dont le poids était mille fois plus considérable (1).

(1) La balle de plomb de l'arquebuse de la fin du xve siècle, pesant 11 grammes, était de peu d'effet contre les armures. Les bombardes de la fin du xive siècle avaient facilement 20 à 25 centimètres de dia-

La nouvelle artillerie joue dès lors un rôle prépondérant dans les sièges si fréquents pendant la guerre de Cent ans. L'arme à feu portative, qui se séparait de l'artillerie à la même époque, devait attendre encore longtemps que les progrès de la fabrication de la poudre et de l'arme lui permissent de donner des vitesses meurtrières contre les gens d'armes bardés de fer, qui étaient encore, à la fin du XVe siècle, la force la plus redoutée.

Il ne reste pour ainsi dire pas, du moins en France, d'armes portatives antérieures au milieu du XVe siècle.

La disparition ou la destruction de ces premières armes s'explique comme celle des fers de lance du XVe et du XVIe siècle. Tous ces petits tubes grossièrement forgés, ramassés sur les champs de bataille, n'offraient aucun intérêt; ils étaient vendus aux forgerons, maréchaux, qui les mettaient à la forge comme vieux fers.

Le Musée d'artillerie ne présente que deux armes portatives à peu près du milieu du XVe siècle; il ne les possède que depuis huit et dix ans, et ce sont des armes de cavaliers. Nos arquebuses à croc et nos couleuvrines à main montées sur pivot, nécessitant deux hommes pour le transport et un appui pour le tir, appartiennent plutôt à l'artillerie; elles sont d'ailleurs du XVe siècle au milieu du XVIe siècle et sont décrites au tome V sous les n^os N. 46, 47, 48 et N. 72, 73, 74.

Ce n'est pas par le petit nombre d'armes portatives conservées qu'on peut bien connaître les divers types

mètre et leur projectile de pierre pesait 12 kilogrammes, soit mille fois 12 grammes. Au milieu du XVe siècle, des bombardes de 35 centimètres de diamètre envoient des boulets de pierre de 50 kilogrammes, soit quatre mille fois 12 grammes.

du xve siècle; c'est par les textes de manuscrits du temps et leurs miniatures, à trop petite échelle, il est vrai, pour donner des détails, qu'on a des renseignements assez précis sur les armes portatives de l'origine.

Elles se rapportent toutes à deux types de montures. Le canon est prolongé par une tige en fer, ou bien il est monté sur un fût ou une queue en bois, à l'aide de dispositifs différents qui étaient encore employés au milieu du xvie siècle et dont nos six couleuvrines ou arquebuses à croc donnent des exemples.

Le Musée ne possède comme canon à queue en fer que la petite scopette pour cavalier, dont la description et l'emploi sont donnés au n° M. 1. Quant aux hommes de pied, que le canon de leur arme ait été prolongé par une queue en fer ou un fût en bois, et quel qu'ait été le mode de monture, l'homme plaçait cette queue ou ce fût sous le bras gauche pour amorcer et parfois pour le tir; d'autres fois, le fût était placé sur une épaule, la main soutenant le canon, et le feu était mis par l'autre main présentant la mèche allumée à la lumière.

Dans les armes du xve siècle, la lumière est généralement percée sur le dessus du canon refoulé autour en forme de godet pour recevoir la poudre d'amorce qui ne pouvait y être mise qu'au moment de tirer. A la fin du xve siècle, on perce la lumière sur le côté et on rapporte en dehors un bassinet, soit brasé, soit vissé sur le canon; sur les canons en bronze, le bassinet était réservé de fonte. (Voir M. 73 et M. 74.) Néanmoins la poudre d'amorce tombait dès que l'homme faisait quelques pas; aussi, au commencement du xvie siècle, les Espagnols adoptent le couvre-bassinet,

qui permettait à l'homme de marcher avec l'arme prête à faire feu.

Cependant, depuis longtemps, on avait introduit un autre dispositif d'une grande importance. Nombre d'armes, à la fin du xve siècle, portaient un mécanisme à mâchoires tenant la mèche toute allumée à proximité de l'amorce. Au commencement du xvie siècle, peut-être même dès la fin du xve, le mécanisme est complet à gâchette et à détente, et la mèche vient mettre le feu à l'amorce sans dérangement de l'arme. Ce perfectionnement est probablement aussi d'invention espagnole. (Voir la vitrine M. 3 des divers modèles de platines à mèche, à rouet . . . . .)

A peu près à la même époque, la platine à rouet est inventée (il semblerait que c'est à Nuremberg et vers 1515). Elle consiste essentiellement en un chien tenant entre ses mâchoires une pierre de pyrite jaune, susceptible de donner des étincelles par le frottement rapide d'une roue en acier striée ou cannelée. Le mécanisme abaisse la pyrite sur la roue qui tourne vivement, lorsqu'on la rend libre en pressant la détente. La roue est montée sur un arbre carré avec chaînette bandée à l'aide d'une clef carrée comme l'arbre. (Voir la même vitrine M. 3.)

La platine à mèche complète et bien organisée a été conservée et même généralement préférée en guerre, au moins en France, à la platine à rouet, bien que celle-ci fût un progrès. On lui reprochait les ratés de la pyrite, l'incertitude de la remplacer en campagne, les difficultés des réparations; le mouvement rapide du rouet pouvait déranger l'arme . . . . . Si les armes à rouet sont beaucoup plus nombreuses au Musée que les armes à mèche, c'est qu'elles sont

presque toutes allemandes et armes de chasse ou de tir, carabines butières.

En France, le mécanisme à mèche a été conservé jusqu'à la fin du XVIIe siècle, même souvent pour les armes de grand luxe; ainsi l'une des trois arquebuses du roi Louis XIII, qui sont des chefs-d'œuvre comme élégance et exécution. Pour obvier aux ratés du rouet, on a fait des armes à double feu : en même temps à mèche et à rouet[1].

Pendant les guerres d'Italie, l'arquebuse acquiert de plus en plus d'importance, surtout chez les Impériaux et les Espagnols, qui avaient le plus contribué au perfectionnement des nouvelles armes; au moins le quart des hommes de pied sont des arquebusiers, les trois autres quarts restant armés de piques, hallebardes. . . . . .

Cependant, malgré de sérieux progrès comme fabrication, la poudre ne donnait toujours qu'une vitesse insuffisante; on ne pouvait pas encore demander à l'accroissement de vitesse de la balle une plus grande puissance de pénétration; on l'obtint en augmentant au contraire la masse du projectile. La balle de l'*arquebuse*[2] pesait 1/3 d'once, soit 11 grammes ou 48 à la livre; les Espagnols, vers le premier tiers du XVIe siècle, adoptent le *mousquet* dont la balle est trois

[1] On verra plus loin que lorsque la platine à silex fut adoptée à fin du XVIIe siècle, on fit des armes à deux feux : à silex et à mèche.

[2] Le nom d'*arquebuse* est une corruption du nom allemand *hakenbüchse*, canon à croc (*Büchse*, «canon». *Haken*, «croc»).

Le nom de *mousquet* est, comme celui de beaucoup d'armes, un nom d'animal. *Moschetto* en espagnol, *émouchet;* c'est un diminutif de l'*épervier*, comme le *fauconneau* du *faucon*. *Couleuvrines serpentines*, *basilic* sont des noms de reptiles.

fois et demie plus pesante, 1 once et 2 gros ou 38 grammes : c'est 13 à la livre.

L'arquebuse est conservée concurremment avec le nouveau mousquet qui est très meurtrier pour les hommes d'armes; mais on ne peut le tirer que sur appui, une fourche ou *fourquine* piquée en terre. Le tout était porté chez les Espagnols par un goujat au service du mousquetaire. Lorsque Charles IX donna le mousquet à une partie de ses fantassins, il ne leur accorda pas un aide pour porter leur mousquet et sa fourquine.

A la fin du xvie siècle, l'infanterie se compose d'hommes armés de piques, de hallebardes, d'arquebusiers et de mousquetaires. Le service de ceux-ci était à peu près celui de nos compagnies d'élite, il y a environ quarante ans, celui des chasseurs à pied armés de la carabine rayée : renforcer les points faibles, servir de soutien à l'artillerie..... La proportion des mousquetaires ira toujours en croissant, et, à la fin du règne de Louis XIII, ils figureront seuls dans l'infanterie.

Cette simplification répondait aux progrès de la fabrication de la poudre, qui donnait des vitesses et des pénétrations redoutables, tout en diminuant le poids de la balle d'environ un quart; elle ne pèse plus que 30 gr. 5, soit 16 à la livre. Or la balle ronde de nos jours a varié de 17 à 18 à la livre; le calibre de l'arme de guerre était donc, au milieu du xviie siècle, à peu près définitivement arrêté, et, sous Louis XIV, le mousquet tirant la balle de 16 à la livre est seul en usage dans l'armée française. Bien qu'il pesât un peu moins que nos fusils réglementaires modernes, il prenait toujours son appui sur la four-

quine, au moins pour les tirs précis, par exemple dans les sièges.

Cependant les piques, les hallebardes, les fourches arment encore une notable partie des fantassins; elles ne disparaîtront complètement qu'au commencement du XVIIIe siècle, bien que, depuis la fin du XVIIe, on monte la *baïonnette* au bout du *fusil*, c'est-à-dire de l'arme à silex ou à *batterie*, qui remplace définitivement dans les armées le mousquet à mèche ou à rouet.

Avant d'arriver à cette époque capitale de la transformation de l'armement, qui sera uniforme en guerre dans toute l'Europe au commencement du XVIIIe siècle, il convient d'indiquer les caractères distinctifs des armes à feu des diverses nationalités à l'époque où ils sont le mieux tranchés : c'est pendant le premier tiers du XVIIe siècle.

A l'exception des armes légères de chasse à crosse en *pied-de-biche*, les fûts allemands se reconnaissent généralement à leur forme droite, presque dans le prolongement du canon. La section très forte est un polygone irrégulier aussi large dans le sens transversal que dans celui du plan de tir; le fût ne donne pas de rétrécissement à la poignée.

Les bois français, à la même époque, dégagent une longue poignée; la crosse proprement dite a déjà le profil de la crosse moderne; elle est très plate dans le sens transversal et très haute dans l'autre sens. Elle présente souvent des évidements et arêtes saillantes qui lui donnent une grande élégance. (Voir les belles arquebuses du roi Louis XIII et nombre d'autres.)

Les mêmes formes de crosse et de poignée se trouvent, mais moins accentuées, dans les armes italiennes

dont la crosse a en outre, souvent, un mouvement très concave en dessous. Cette courbure arrive presque à celle d'un demi-cercle dans le *pétrinal*[1], arme relativement courte appartenant à peu près à toutes les nationalités; c'est la crosse du pistolet moderne, mais plus lourde et plus courbe. L'arme était d'ailleurs, comme force, intermédiaire entre le mousquet et le pistolet.

Les deux détails qui suivent permettront rarement de confondre les origines :

1° Dans les armes à rouet françaises, le profil du bois suit celui du rouet; il lui est exactement concentrique, de façon à bien dégager et accuser l'organe essentiel de l'objet. Ce détail est bien conforme aux principes d'architecture fidèlement observés dans toutes les œuvres d'art françaises. Dans les armes italiennes qui donnent également une poignée fine, le rouet est au milieu d'un losange et non d'un arrondi; les armes françaises et italiennes sont ainsi différenciées dans la plupart des cas.

2° Dans les armes allemandes, le pontet est presque toujours à trois crans donnant une prise solide à trois doigts pendant que l'index est à la détente.

Les armes allemandes portent en dessous de la crosse un tiroir ou magasin pour pyrites et autres accessoires. . . . .

Certains mousquets à fortes crosses presque droites et sans poignée présentent à sa place un étranglement en gorge profonde et large seulement de 3 centi-

[1] Ce nom serait espagnol et dérivé de *pedernal*, « pierre ».

mètres, pour la prise du pouce. Cette disposition est généralement spéciale aux armes allemandes; mais elle se rencontre aussi dans des mousquets français et italiens.

Ces diverses remarques donnent de fortes présomptions pour décider les nationalités jusqu'à la fin du XVIIe siècle; mais rien n'est absolu. Au commencement du XVIIIe siècle, le modèle du *fusil de guerre* est uniforme dans toute l'Europe, en notant toutefois que la force de la crosse caractérisera souvent encore les armes allemandes (1).

Fourniment. Munitions. — Au XVIe siècle, l'arquebusier portait ses munitions dans un sac pour les balles, la poudre de charge dans un flasque et le pulvérin d'amorce dans un amorçoir. Lorsque le mousquet fut introduit en France sous Charles IX, le fourniment du mousquetaire fut d'abord analogue à celui de l'arquebusier, mais bientôt on emprunta aux Espagnols et aux Milanais la *bandolière* ou bandoulière à laquelle étaient attachées par des cordons les charges de poudre faites d'avance et enfermées dans des étuis de cuir, de bois ou de fer-blanc. Les extrémités de la bandolière étaient ramenées sur le côté et portaient un petit sac pour les balles et un flasque ou un amorçoir pour le pulvérin d'amorce. A la fin du XVIe siècle et au commencement du XVIIe siècle, l'amorçoir était un motif d'art comme toutes les armes et les objets d'équipement; le Musée présente une

(1) Les Allemands ont conservé au moins jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, pour le tir à la cible et pour la chasse, l'arquebuse à rouet à lourde crosse, du modèle qu'ils avaient adopté depuis environ deux cents ans.

collection de poires à poudre et d'amorçoirs aussi variés qu'élégants.

Platines à silex. — C'est vers 1630 que les Espagnols trouvèrent un nouveau mécanisme pour enflammer la poudre d'amorce. Un coin en silex tenu dans les mâchoires d'un chien choque avec force une pièce d'acier trempé mobile sur charnière, qui fait couvre-bassinet. Cette pièce mobile ou *batterie* est renversée, découvre la poudre d'amorce, qui est enflammée par les étincelles qu'a fait jaillir le choc. Le chien est terminé à son talon par une branche prenant appui sur le verrou de *gâchette,* qui le retient tandis qu'il est fortement pressé par la grande branche d'un puissant ressort. Sous l'action de la détente, le verrou rentre dans l'intérieur du corps de platine; le chien obéit au grand ressort et vient choquer la batterie. (Voir la vitrine M. 3.)

Le mécanisme de cette platine à silex de l'origine, dite *à la Miquelet,* était tout à l'extérieur comme celui de la platine à rouet de l'origine. Cette disposition présentait de graves inconvénients; la pluie, la poussière nécessitaient de fréquents nettoyages qui usaient les divers organes. Aussi ce modèle à la Miquelet ne fut-il guère en service en Europe que chez les Espagnols [1].

Vingt ou trente ans plus tard, les Français logent le mécanisme dans le bois, derrière le corps de platine. (Voir la vitrine M. 3 des divers modèles de platines.)

[1] Les Orientaux, du moins les Mahométans, ont toujours conservé la platine *à la Miquelet* avec détente en bouton et cran de sûreté à l'arrière du chien qui fait réellement *noix*. (Voir la Notice sur les armes à feu orientales.)

Le nouveau fusil fut d'abord fort recherché dans l'armée; mais bientôt de nombreux ratés en arrêtent l'adoption. Pour remédier à ce grave défaut, Vauban proposa le *mousquet-fusil*, qui réunissait la platine à silex et la platine à mèche. Dans les dernières années du XVII[e] siècle, le fusil à batterie perfectionnée arma toute l'infanterie française. Déjà, depuis une trentaine d'années, la cavalerie avait le pistolet à pierre.

Peu après, on adopte pour le nouveau fusil une cartouche toute montée comme l'était déjà celle des mousquets. La balle et la poudre sont enfermées dans un cylindre de papier collé que l'homme déchire avec les dents; il en fait tomber la quantité de poudre nécessaire pour amorcer. Ces cartouches ne sont plus pendues à la bandoulière, mais portées à l'abri dans une giberne.

Baïonnette. — Depuis longtemps, on avait songé à faire, au besoin, de l'arme à feu ou mousquet une arme d'hast. L'essai en avait déjà été fait sur des armes de chasse, en engageant dans la bouche du canon la fusée légèrement conique d'un poignard; mais alors l'homme était privé de son arme à feu. Vers la fin du XVII[e] siècle, on monta le fer *coudé* de la baïonnette sur une douille qui embrassait la bouche du canon, la pique restant en dehors de la ligne de tir qui était ainsi dégagée.

Une fente droite sur la moitié de la longueur de la douille et un bouton sur le canon près de la bouche empêchaient la baïonnette de tourner ou de s'engager trop à fond, mais rien n'empêchait qu'elle fût arrachée. On couda alors la fente de la douille, de façon que, pour monter ou retirer la baïonnette, il fallait

exécuter deux mouvements à angle droit. Le fusil était alors complet comme arme à feu et arme d'hast. Au commencement du XVIIIe siècle, toutes les armes d'hast sont abandonnées, à l'exception de la fourche (tome III, page 327); elles ne sont plus que des armes de parade entre les mains des gardes.

En 1718, les armes sont fournies aux compagnies par l'État qui en confie la fabrication, dans les manufactures de Charleville et de Maubeuge, à des entrepreneurs, mais sous la direction et la surveillance d'un inspecteur et d'un contrôleur. Elles ne sont remises aux corps qu'après avoir été reçues par l'Artillerie.

Les premières armes ainsi fabriquées sont du modèle 1717, dont le calibre est de 18 balles à la livre.

Quelques années plus tard, le mousqueton et le pistolet recevront la même balle que l'infanterie. Depuis cette date de 1717, tout l'armement est régulier, uniforme, et ici commence l'ère moderne pour les armes à feu.

ARMES RAYÉES.

Pour que les gaz de la poudre produisent tout leur effet sur un projectile et lui donnent la plus grande vitesse possible, il faut que la différence entre le diamètre de la balle et celui du canon soit aussi réduite que le permet la facilité du chargement. Mais si le *vent* est trop faible, l'arme est bientôt encrassée et le projectile ne peut plus être amené au fond de l'âme. En conséquence, dès le commencement du XVIe siècle, on fit dans l'intérieur des canons des raies creuses longitudinales qui donnaient un logement aux résidus de la combustion. Le projectile pouvait alors recevoir un

plus fort calibre, et, poussé avec force à coups de maillet, il s'engageait en partie dans les rayures. Le vent était supprimé et le projectile parfaitement centré.

C'était là un sérieux progrès qui allait être bientôt suivi d'un perfectionnement capital. On mit en essai, à Nuremberg, un procédé qui, depuis plus de cent ans, était appliqué aux flèches des armes de jet. Les ailettes ou pennes, en bois ou métal, ou en cuir, des carreaux d'arbalètes du xv[e] siècle n'étaient pas engagées suivant une génératrice du bois cylindrique, mais suivant une direction oblique, de façon que la résistance de l'air, agissant sur les hélices, imprimait au carreau un mouvement de rotation autour de son axe; la justesse du tir en était notablement augmentée. On creusa donc les raies du canon en hélice.

Il est vrai que les balles rondes, aplaties à coups de maillet, ressemblaient fort peu à une flèche et se rapprochaient beaucoup plus de la forme d'un disque; mais, de toute antiquité, on savait, par expérience assurément due au hasard, que la rotation d'un disque autour de son petit axe donnait au mouvement de transport du disque une grande régularité, quand cet axe et la direction du mouvement étaient dans de certaines conditions bien connues; si les anciens n'avaient pas fait d'application de ces remarques à la guerre, ils les avaient utilisées dans nombre de jeux d'adresse. Ainsi un disque, ou un cerceau, ou un palet, envoyé dans un plan quelconque, après l'y avoir d'abord mis à plat, reste sensiblement parallèle à lui-même, s'il a reçu un mouvement de rotation autour de son petit axe qui est ainsi perpendiculaire au plan de départ. Un plateau placé perpendiculairement à la direction dans laquelle on veut qu'il se meuve (plateau envoyé

verticalement par un jongleur et tournant autour de la verticale) ne peut le faire qu'avec une extrême lenteur; mais il le fera avec une grande régularité. s'il a reçu un mouvement de rotation autour de son petit axe qui se confond ici avec la direction du mouvement du corps.

On savait donc par ces expériences que, lorsqu'il y a rotation autour d'un axe de symétrie se confondant avec la direction du transport ou perpendiculaire à cette direction, on évitait les mouvements désordonnés. En conséquence, il était tout indiqué d'essayer l'emploi de la rotation pour améliorer la justesse du tir. Ce n'est que dans les temps modernes qu'on adopta des projectiles allongés; pour eux, la stabilité de la rotation est, au moins aux faibles vitesses, moindre que celle des projectiles aplatis, mais l'air offre moins de résistance à leur mouvement de transport et ils reprennent l'avantage aux grandes vitesses et aux grandes distances.

Le bon établissement d'une arme rayée, soit portative, soit bouche à feu, et la forme de son projectile dépendent de nombreux éléments qui doivent varier simultanément en fonction les uns des autres : le calibre, le pas de la rayure, le rapport de la longueur du projectile à son diamètre, la vitesse initiale. . . De nombreuses et méthodiques expériences sont indispensables. Le programme *provisoire* doit être établi à l'aide des principes de la mécanique rationnelle, en se réservant de le modifier au fur et à mesure des expériences qui, seules, peuvent donner les coefficients des forces dont la présence est certaine, et révéler d'autres actions qu'on ne soupçonnait pas. Ce n'est pas dans un catalogue destiné surtout aux amateurs

d'armes que peuvent être abordées ces questions délicates; elles font l'objet des leçons les plus difficiles des cours d'artillerie.

L'établissement d'une arme rayée tirant des balles rondes ou légèrement aplaties ne comporte pas de semblables problèmes; mais aussi, dans ces conditions, les armes rayées ne peuvent avoir qu'une faible supériorité sur les armes lisses. Lorsque plus tard, au XIXe siècle, on employa des balles cylindro-coniques, l'arme fit un progrès sensible, mais, après vingt-cinq ans d'études, l'arme de guerre, toujours du même calibre et par conséquent ne pouvant tirer que des balles courtes, l'arme n'avait encore que de médiocres qualités balistiques. Cette question des calibres sera traitée dans la notice sur les armes rayées à percussion.

Dans les carabines du XVIe à la fin du XVIIIe siècle, la rayure le plus généralement employée est la rayure dite *à tourelles*. La section du canon est un polygone régulier dont chaque sommet présente un petit cercle qui figure bien une tourelle à l'angle d'un bastion. C'était cette tourelle qui recevait les dépôts charbonneux.

En 1631, Wilhem, landgrave de Hesse, arme des compagnies de carabines rayées. En 1641, l'électeur Maximilien de Bavière forme des régiments de chasseurs auxquels il donne une carabine rayée.

Louis XIV avait armé de carabines rayées ses compagnies des gardes du corps. En 1679, il prescrit que, dans chaque compagnie de cavalerie légère, il sera fait choix de deux carabiniers. Plus tard, ces hommes d'élite sont réunis pour former une compagnie de carabiniers dans les mêmes régiments.

Pendant la guerre de Sept ans, Frédéric Ier avait un bataillon de chasseurs armés de carabines. En Suède, les sous-officiers de dragons étaient armés de même.

En France, la première carabine de modèle réglementaire date de 1793; elle est désignée sous le nom de *carabine de Versailles,* et est entre les mains des sous-officiers des troupes légères.

À part quelques carabines du XVIIIe siècle qu'on indique comme probablement du service de guerre, toutes les armes à rouet rayées allemandes sont des armes de chasse ou armes *butières,* c'est-à-dire pour exécuter le tir à la cible. Ces dernières sont généralement très lourdes. Les autres, comme les arquebuses à pied-de-biche, soit rayées, soit à âme lisse, sont des armes de chasse.

Ces armes allemandes rayées portent pour ainsi dire toutes le magasin à accessoires et le pontet à prise des doigts.

Lorsque, au XVIIIe siècle, la crosse est de forme moderne, on désignera l'arme sous le nom de *carabine,* suivant l'usage moderne. Lorsque la crosse est à forme carrée comme au XVIIe siècle, on conservera le terme d'*arquebuse;* pour ces armes, il est inutile de répéter à chacune qu'elle a le magasin et les prises des doigts.

Cette première notice sur les armes portatives s'arrête aux armes antérieures aux modèles réglementaires, soit en France à l'année 1717; c'est dans les notices suivantes qu'on trouvera des renseignements

sur les divers modèles d'armes à silex, puis sur les armes à percussion, sur les armes rayées modernes réglementaires, et enfin sur les chargements par la culasse et les armes à répétition.

PISTOLETS.

Le pistolet est l'arme à feu des cavaliers et accessoirement des officiers et des marins. L'arme doit donc être courte et tirée avec l'aide d'une seule main. Cette dernière condition a imposé au pistolet la platine à rouet, malgré les ratés et les difficultés d'entretien qui avaient décidé l'infanterie, surtout en France, à conserver la platine à mèche.

Dès le milieu du XVI[e] siècle, les cavaliers allemands s'armèrent du pistolet à rouet, et avec la nouvelle arme les *Reîtres* adoptèrent un nouveau procédé de combat. Ils se présentaient en escadrons profonds; le premier rang arrivait à portée de pistolet et faisait feu. Chaque cavalier, son coup parti, exécutait un à-droite ou un à-gauche et allait se reformer à la queue de l'escadron où il rechargeait son arme, en suivant au pas le mouvement des autres lignes. Chaque rang exécutait ainsi successivement la même manœuvre qu'on appelait le *caracol* ou le *limaçon*.

La proportion de cavaliers armés du pistolet fut donc dès le début plus forte chez les Allemands que dans les autres nationalités, bien qu'ils aient conservé plus longtemps l'armure et la demi-armure; chez eux, l'armement offensif et défensif fut ainsi toujours plus complet que chez leurs adversaires.

Les pistolets de troupe ou de service commun, du milieu du XVI[e] siècle à la fin du XVII[e], n'ont pas été

conservés, et on ne possède dans les musées que des armes d'officiers ou de luxe de ces époques; néanmoins elles suffisent pour faire reconnaître les pistolets allemands que la richesse et la finesse d'exécution de leur décor pourraient souvent faire supposer italiens.

Les pistolets, terminés en crosse par une forte boule soit sphérique, soit légèrement aplatie, soit ovoïde, sont pour ainsi dire tous allemands; en outre, on remarquera au bas de la poignée et avant cette boule une virole en ivoire ou en os, quelquefois en laiton. Ce décor leur appartient exclusivement.

Dans les pistolets français ou italiens, la crosse est aplatie dans le sens transversal comme celle des armes portatives. La forme du fût concentrique au rouet appartient plus généralement aux pistolets français qu'aux pistolets italiens, mais ce caractère n'a rien d'absolu.

Au XVIII[e] siècle, le pistolet à batterie est dans les mains des cavaliers de toutes les nationalités. Pour toutes, le type est à peu près le même et d'ailleurs il est généralement conforme à des modèles réglementaires.

M.

ARMES À FEU PORTATIVES.

M. 1. Petite scopette pour cavalier, première moitié du xve siècle. Le canon, long de 0 m. 40, est prolongé par une queue en volute terminée par un gros bouton qui permettait de laisser pendre l'arme par une courroie passant sur le cou de l'homme, et tournée deux ou trois fois au collet du bouton. Calibre : 0 m. 022. L'emploi de cette petite arme est établi par le texte et une figure du manuscrit latin (n° 7239) de la Bibliothèque nationale [1].

M. 2. Canon de scopette ou pistolet de l'origine, au xve siècle; en fer forgé; devait se monter sur un petit fût en bois, comme les couleuvrines à main de la même époque. Longueur : 0 m. 18. Calibre : 0 m. 020.

Donné au Musée par M. Eugène Maurand.

[1] Ce manuscrit porte la fausse indication : écrit vers « 1330-1340 ». Ducange a accepté cette date évidemment erronée, comme le prouve fort bien M. Berthelot, de l'Institut, dans un travail des plus intéressants sur les arts mécaniques et l'artillerie au moyen âge (*Annales de physique et de chimie*, décembre 1891). Plusieurs exemplaires de cet ouvrage d'environ 1440 existent encore en Europe, écrits entre 1440 et 1450. L'ouvrage a été composé avec d'autres manuscrits dont la date peut remonter au milieu du xive siècle. Rien donc ne précise l'époque à laquelle étaient en usage les divers engins reproduits. Les costumes seuls pourraient préciser les dates; mais lorsqu'on copiait un manuscrit ancien, on mettait souvent les costumes des personnages à la mode du temps. La date de la dernière copie, celle de la Bibliothèque nationale, est fixée par M. Berthelot à 1450. La scopette pour cavalier était donc connue à cette époque.

VITRINE DES PLATINES.

PLATINES À MÈCHE.

M. 3. A. Platine à mèche, vers 1600. Par effort sur la grande branche du levier, le chien est conduit sur le bassinet.

Legs du baron des Mazis.

B. Platine à mèche, époque de Louis XIII. Le chien porte sa noix et est maintenu au bandé par la grande branche du ressort. La gâchette est maintenue par la petite branche.

C. Platine française à mèche, de la même époque. La noix du chien est prise entre le grand ressort et le bec de la gâchette. La gâchette fait basculer le chien en avant et pousse une branche du couvre-bassinet qui est ramené en arrière, découvrant le bassinet.

D. Platine à mèche Louis XIV. Un petit ressort, pressant sur la courte branche de la gâchette, tient le chien au bandé. La pression par la détente fait descendre le chien sur le bassinet qu'on découvre à la main. Sur le corps de platine : *Magasin royal*, et le soleil sous : *Nec pluribus impar*.

PLATINES À ROUET.

E. Platine à rouet, allemande, démontée en dix-sept pièces :

1. Corps de platine.
2. Rouet et sa chaîne.
3. Couvre-rouet.
4. Noix du rouet.
5. Détente du rouet.

6. Bride du rouet.
7. Ressort de la noix.
8. Bassinet.
9. Couvre-bassinet.
10. Grand ressort.
11. Chien.
12. Ressort du chien.
13. Détente du couvre-bassinet.
14. Ressort de détente du couvre-bassinet.
15. Gâchette de sûreté.
16. Ressort de gâchette.
17. Pontet de la gâchette.

F. Platine à rouet, française. Le rouet est monté avec la clef et maintenu au bandé : 1° par le verrou de la gâchette poussé par le ressort (16) et 2° par un cran de la gâchette qui recule sous l'action de la détente et permet au verrou de la gâchette de sortir de son encastrement conique. Par un excentrique, le mouvement d'armer avec la clef découvre le bassinet sur lequel on ramène à la main le couvre-bassinet.

G. Deux platines à rouet, allemandes, du même mécanisme remonté.

H. Platine du même modèle; porte en outre un cran de sûreté arrêté par un petit verrou à ressort.

Legs du baron des Mazis.

I. Platine du même modèle à cran de sûreté. Le ressort du chien manque.

PLATINES À LA MIQUELET.

J. Platine espagnole à la Miquelet, de l'origine, démontée en neuf pièces :

1. Corps de platine.
2. Couvre-bassinet.

3. Ressort du bassinet.
4. Chien dont le pied s'appuie sur le verrou de la gâchette ou sur celui de la bride de gâchette.
5. Grand ressort du chien.
6. Bride du chien.
7. Gâchette à pivot, à verrou rond.
8. Bride de gâchette.
9. Ressort de gâchette, à verrou plat.

K. Platine du même modèle, montée. Le ressort du chien et celui de la batterie sont à l'extérieur. Le chien est arrêté au cran de sûreté par le verrou rond de la gâchette et au cran du bandé par le verrou plat du ressort de gâchette. La pression sur la détente fait rentrer en dedans les deux verrous. Le chien obéit alors au grand ressort.

L. Platine espagnole. Au-dessous du grand ressort, on lit : *El Espanol*. Bride du chien, bassinet et corps de platine gravés.

M. Autre platine à la Miquelet; porte sur le corps de platine un poinçon avec les lettres JUD / ALT sous couronne.

N. Platine à la Miquelet, arabe. Diffère de la platine espagnole par la disposition du pied du chien qui porte en arrière un fort cran dans lequel s'engage le bec d'un crochet de sûreté maintenu par un petit ressort à l'arrière de la platine.

O. Quatre modifications différentes de la platine du système à la Miquelet, c'est-à-dire dont la gâchette a un mouvement perpendiculaire au corps de platine.

P. Autre modification de la platine à la Miquelet. Le chien ciselé est de forme allongée. Le corps de platine, signé *Georgi Gratin*, est plaqué de cuivre gravé; le ressort de batterie, caché par une plaque de cuivre pareillement gravé.

Q. Autre platine de chasse, allemande, du milieu du XVIIIe siècle, portant le nom *Johann Stiffter*. Un levier à beç arrête le cran de sûreté au dos du chien. C'est le système arabe.

PREMIÈRES PLATINES DU TYPE MODERNE.

R. Quatre platines du XVIIIe siècle, essais mis ou non en service sans dates précises. Dans toutes ces platines, la gâchette se meut parallèlement au corps de platine et arrête par son bec le cran de noix perpendiculaire au corps de platine. Elles n'ont pas encore la bride de noix.

S. Deux platines à batterie du type moderne, avec brides de noix.

ARQUEBUSES ET MOUSQUETS À MÈCHE.

M. **4.** Mousquet à mèche de la seconde moitié du XVIe siècle. Crosse arrondie. Fût et crosse enrichis d'incrustations et de filets en ivoire. Le bassinet porte son couvre-feu. Le serpentin ou compas muni d'une vis. Canon d'un beau travail, à filets et à pans, portant un poinçon de fabrique, la lettre M. Calibre : 0 m. 020. — Tous ces mousquets à mèche ont leur baguette en bois.

M. **5.** Pétrinal à mèche, probablement allemand, de la seconde moitié du XVIe siècle. Le fût et la crosse richement ornés d'incrustations en ivoire. Canon à cinq pans. Platine à mèche à serpentin, munie de son couvre-feu. Guidon à l'extrémité; et vers le tonnerre, une visière en tube, ciselée, en acier. Calibre : 0 m. 016.

M. **6.** Pétrinal allemand, à mèche, de la fin du XVIe siècle. Canon taillé à pans. Fût décoré d'incrustations, de plaques

d'ivoire gravé. Serpentin simple. Plaque de champ préservant le tireur du feu du serpentin. Crosse arrondie portant des masques et des panoplies gravés. Calibre : 0 m. 016.

M. **7**. Mousquet à mèche de la fin du XVIe siècle, des gardes de la ville de Paris, comme l'indique l'inscription placée au corps de platine : *Pour la ville de Paris, Nicolas Colas*, et les armoiries de la ville de Paris. A la queue de la platine, un petit écusson d'armoiries particulières. Le bois est très fort, avec crosse bien française. Longue tige de détente. Calibre : 0 m. 017.

M. **8**. Mousquet à mèche, de guerre, très simple, de la fin du XVIe siècle et du commencement du XVIIe. Le canon porte un guidon; il est très lourd pour le calibre de 0 m. 018. La prise de pouce est très prononcée à la naissance de la crosse très forte. Bois noirci. Détente courbe sous un grand pontet. — Nationalité incertaine.

M. **9**. Mousquet à mèche de la fin du XVIe siècle, allemand. Canon à cinq pans; dans les 20 derniers centimètres, les arêtes répondent aux lignes médianes des premiers pans. Quelques marques de fabrique et lettres effacées; mais le poinçon de Nuremberg est bien net. Le serpentin ciselé porte, au lieu de deux mâchoires, une virole pour recevoir la mèche. Bois entièrement incrusté de rinceaux et de dessins d'ornements d'une grande élégance. La crosse droite est entaillée en dessous pour recevoir trois doigts de la main droite. Calibre : 0 m. 017.

M. **10**. Beau mousquet à mèche, vers 1600, français. Le canon, taillé à cinq pans, entièrement gravé, porte sur le pan supérieur l'inscription : *Pour maintenir la foi, suis belle et fidelle et aux ennemis du roi, suis rebelle et cruelle*. La visière en cuivre ciselé, en forme de bouche à feu, présente à sa culasse une tête de Turc. Le canon, terminé par un chapiteau, est entaillé pour recevoir le guidon. Serpentin et corps de platine gravés. Tout le bois est richement orné de figures d'oiseaux, de chasseurs et de chiens découpés et gravés en nacre, de

perles, de rinceaux à feuillages en filigranes de cuivre d'une grande finesse. Sous le fût, trois médaillons gravés, en nacre de perles, représentant des personnages presque effacés. Calibre : o m. 019.

M. **11.** Arquebuse à mèche, vers 1600, française. Richement décorée d'incrustations de nacre : attributs militaires sur les joues de la crosse, animaux sur le fût; entre ces motifs, de fines incrustations de cuivre : rinceaux, feuillages. Visière et guidon. Calibre : o m. 015.

M. **12.** Arquebuse ou faible mousquet, probablement français, de la même époque. Le canon, taillé à cinq pans, porte une hausse fixe, et, au lieu de guidon, une entaille faite dans le chapiteau qui le termine. Fût orné de quatre écussons en ivoire. Crosse évidée, incrustée de légers filets, de rinceaux et de quelques fleurons pareillement en ivoire. Calibre : o m. 015.

M. **13.** Mousquet à mèche de la même époque. Fût et crosse enrichis d'incrustations et de filets en ivoire. Le canon à cinq pans porte un guidon et sa visière en tube. Détente en longue tige. Calibre : o m. 020.

M. **14.** Mousquet à mèche, vers 1600, de nationalité douteuse. Canon à pans jusqu'au tiers de sa longueur. Pivot du couvre-feu ciselé. Platine gravée. La crosse, évidée et surmontée d'un bourrelet sculpté, est enrichie d'incrustations en ivoire et de plaques de nacre, ainsi que le fût. On lit au dos du bois : *M. de Vernoux, à a font. v. . . . x* (en caractères poinçonnés, mais qui ne paraissent pas de la date de l'arme). Calibre : o m. 017.

M. **15** à M. **20.** Six mousquets allemands, à mèche. Le canon, taillé à pans jusqu'à la moitié de sa longueur, porte la date 1600, une hausse fixe et un guidon en cuivre. La platine présente le timbre d'un faux rouet en cuivre. Le bassinet porte son couvre-feu. Le chien est gravé. La détente est donnée par une longue branche dont la course est limitée par un étrier. A la contre-platine est fixé un anneau pour la bretelle et pour

porter l'arme en bandoulière. Le bois incrusté de plaques d'ivoire. Sur un des côtés de la crosse sont les armes de Bavière surmontées des caractères M H. Calibre : 0 m. 0175.

M. **21.** Gros mousquet à mèche, de rempart, à tourillons, premières années du XVII[e] siècle, rayé en dodécagone à tourelles. Arme suisse. Canon à pans portant une gorge de visière et trois poinçons à fleur de lis en or. La visière a été enlevée. Bois entièrement orné d'incrustations en ivoire blanc et vert à sujets et à rinceaux, feuillages. Au côté gauche : Guillaume Tell visant la pomme sur la tête de son fils. Au côté droit, sous des arceaux, des ours habillés en hommes dans les différentes positions de la charge du mousquet..... Platine à serpentin. La détente partie en dehors et partie en dedans du pontet qu'elle traverse. Il manque le bassinet et une des mâchoires du chien. Calibre : 0 m. 018.

M. **22.** Mousquet à mèche, français, du temps de Henri IV. Canon à pans jusqu'au tiers environ de sa longueur, avec visière en tube fendue à sa partie supérieure. Bois incrusté de filets et de plaques en ivoire gravé. Calibre : 0 m. 017.

M. **23.** Arquebuse à mèche du commencement du XVII[e] siècle, portant sa date sur le pan supérieur du canon : 1607. Canon taillé à pans; visière en cuivre gravée. La détente est placée sous un bec avancé de la crosse faisant sous-garde. Fût en pommier rouge, incrusté d'ivoire à filets, richement orné. On remarque à la crosse la figure d'un cerf au repos; au dos, un guerrier vêtu à l'antique; à l'écusson, une aigle surmontant une tête de lion. Très belle arme très soignée. Calibre : 0 m. 016.

M. **24.** Arquebuse à mèche du XVII[e] siècle (première moitié). Canon taillé à pans jusqu'au tiers de sa longueur. Bois entièrement incrusté d'ivoire. Figures de lièvre et d'oiseaux en ivoire gravé se détachant sur un fond continu de rinceaux d'une grande finesse d'exécution. La crosse et la détente disposées comme dans l'arquebuse précédente. Le tra-

vail d'incrustation est d'un dessin très élégant et l'exécution remarquable. Calibre : 0 m. 018. — Nationalité douteuse. Peut-être flamande. La forme est bien allemande, mais l'exécution du décor parait française ou flamande.

M. **25** à M. **34**. Dix mousquets à mèche, français, du commencement du XVIIe siècle. Canon à pans seulement jusqu'au tiers de sa longueur. Hausse fixe et guidon en fer. Poinçon de fabrique. Platine à mèche ordinaire. Fût et crosse sans ornements. La crosse, très plate et large avec arêtes saillantes, est bien française. Dans huit de ces mousquets, la poignée est longue et bien dégagée; pour deux de ces armes, au lieu d'une poignée, une prise de pouce. Calibres variant de 0 m. 017 à 0 m. 018.

M. **35**. Mousquet à mèche, français, portant sa date sur la plaque de couche : 1629. Canon taillé à pans jusqu'à la moitié environ de sa longueur. Sans visière ni guidon. Serpentin découpé, la queue ciselée en coquille. Ornementation très riche. Plaques de nacre donnant des figures diverses et rinceaux élégants incrustés en cuivre. Calibre : 0 m. 019.

M. **36**. Arquebuse ayant appartenu à Louis XIII. Canon taillé à pans sur toute sa longueur, portant au tonnerre et à l'extrémité une gravure à rinceaux et feuillages. Platine à mèche entièrement gravée; le sujet représente une chasse. Fût simple en pommier. Sur la plaque de couche, les armes de France. C'est la forme française la plus élégante du commencement du XVIIe siècle. Calibre : 0 m. 010. — Venu de la Bibliothèque nationale.

M. **37**. Arquebuse à mèche ayant appartenu au cardinal de Richelieu. Le canon, taillé en carré à sa partie inférieure, ciselé et en partie doré, présente trois médaillons ovales de guerriers armés à l'antique, ciselés en relief; la visière offre deux têtes de bélier accouplées. La partie supérieure du canon, ciselée en colonne cannelée, porte un chapiteau dont les montants sont des cariatides sculptées en ronde bosse. Le corps de platine, entièrement ciselé sur fond d'or, présente une tête de Méduse en relief.

Sous le fût en bois de merisier est la figure sculptée d'un dauphin; à la crosse, derrière le tonnerre, un beau masque d'homme surmonté d'une coquille; à la plaque de couche, sur fond d'or, les armes à trois chevrons de Richelieu et le chapeau de cardinal. Le canon et la platine de cette magnifique arme appartiennent à l'art français le plus élégant. Le bois, malgré la forme droite allemande, est certainement français. Le masque sculpté derrière le tonnerre et le dauphin sous le fût ne laissent aucun doute sur la nationalité. Calibre : 0 m. 012.

M. **38.** Mousquet à mèche de la première moitié du XVIIe siècle, de nationalité incertaine. Le canon est profondément ciselé d'ornements et de personnages en fort relief, d'un dessin assez barbare. La partie non ciselée est gravée de rinceaux; le tout est doré. Le canon se termine par une tête de monstre ciselée. La visière en tube est donnée par une figure nue. Bois incrusté de filets de corne. Poignée très courte avec large prise de pouce. Calibre : 0 m. 017.

M. **39.** Petit mousquet à mèche de nationalité douteuse, du XVIIe siècle. Canon à cinq pans. Hausse fixe; guidon en fer. Détente courbe sous pontet. Fût orné de quelques plaques d'ivoire. Calibre : 0 m. 015.

M. **40.** Mousquet de l'époque de Louis XIV, de très petit calibre. Canon à pans, portant trois poinçons en écussons dorés. Tige de détente. La crosse est du modèle moderne. Calibre : 0 m. 012.

M. **41** à M. **44.** Quatre mousquets français du temps de Louis XIV. Trois portent gravé et doré sur le canon à cinq pans : *Magasin royal* (gravure effacée sur un des quatre canons). Au tonnerre et profondément poinçonné : *Pezenas* et un petit cheval. Toutes les platines aux armes de France présentent des combats et prises de villes; sur l'une d'elles est écrit : *Prise de Bouchen.* Contre-platine en rinceaux à jour ciselés. L'écusson de détente est découpé en fleur de lis et porte les

noms : *Penel, Marigou.* La crosse est du modèle français moderne. Calibre : 0 m. 017.

M. **45.** Mousquet à mèche de la seconde moitié du XVIIe siècle. Hausse fixe; guidon en cuivre. Canon taillé à cinq pans. Détente et pontet allongé. Bois orné de quatre petites plaques d'ivoire gravées. Calibre : 0 m. 019.

M. **46.** Mousquet de la seconde moitié du XVIIe siècle. Canon à pans jusqu'aux deux tiers de sa longueur. Hausse fixe et guidon. Le bec de la crosse est arrondi. Détente courbe sous pontet. Calibre : 0 m. 016.

M. **47.** Arquebuse allemande, à mèche et à serpentin, rayée en octogone à tourelles [1]. Sur le pan supérieur du canon, la date 1687 et *Leonhardus Bieslinger in Vien.* Le serpentin et son ressort, très fins et élégants, sont ciselés. Double détente. Pontet avec prise de doigts. Garnitures en ivoire et quelques plaques gravées d'animaux grotesques. Calibre : 0 m. 014.

ARQUEBUSES ET MOUSQUETS À ROUET.

M. **48.** Arquebuse de chasse, à rouet, probablement allemande, du milieu du XVIe siècle. Toutes les parties de la platine, de très fortes dimensions, sont apparentes. Elles couvrent un espace considérable sur l'arme. Le progrès consiste à les ramener à de petites dimensions et à les renfermer dans le corps de platine. On voit tout le détail du mécanisme à rouet. Le bois, découpé et sculpté, est d'un excellent travail. La crosse est de forme française ou italienne, mais le fût ne suit pas la forme du rouet comme dans les armes françaises; le grand pontet donne les trois prises des doigts comme dans les armes alle-

[1] C'est la seule arme à mèche du Musée qui soit rayée.

mandes. La crosse porte aussi au côté droit le magasin ou boîte à accessoires, du type allemand. Calibre : 0 m. 012.

M. **49.** Petite arquebuse ou mousqueton de chasse, à rouet, allemand; porte sa date sur le pan supérieur du canon : 1560. Détente de sûreté. Hausse ciselée et guidon en fer. Rouet à tambour ciselé et gravé. Bois incrusté d'ivoire, à rinceaux et à filets portant quelques fleurons. A la plaque de couche, un écu entouré des lettres M H P H. Baguette en bois garnie d'ivoire. Calibre : 0 m. 009.

M. **50.** Arquebuse allemande de la deuxième moitié du XVIe siècle, comme l'indiquent deux jolis costumes de femme, découpés et gravés en ivoire, que l'on voit à la contre-platine. Platine à rouet d'un travail assez grossier. Rouet entouré par une bride circulaire en tronc de cône. Fût entièrement orné de rinceaux à feuillages, gravés et découpés en ivoire. Les dessins de la joue gauche de la crosse sont d'un excellent travail. Calibre : 0 m. 012.

M. **51.** Arquebuse allemande, à canon lisse, portant sa date : 1579, sur la plaque de son bassinet. Canon taillé à cinq pans. Il porte le poinçon de Nuremberg et un écu à la *guivre*. Platine à rouet recouvert d'un timbre pris dans le corps de platine. Chien et bride du ressort du chien gravés et ciselés. Sur la platine, l'écu de Nuremberg très réduit et un éperon dans un autre écu. Bois incrusté de plaques gravées et ponctuées, en ivoire. Calibre : 0 m. 012.

M. **52.** Petite arquebuse allemande, à canon lisse. Canon entièrement ciselé, présentant des figurines et des ornements en rinceaux. Platine à rouet, entièrement ciselée, maintenue sur le corps de platine par un tambour complet. Bois sculpté : bas-relief représentant une chasse. Un costume qui se voit à la contre-platine place la date de cette arme au milieu de la seconde moitié du XVIe siècle. Double détente. Calibre : 0 m. 011.

M. **53.** Arquebuse à rouet, allemande, de la fin du XVIe siècle, rayée en hexagone à tourelles. Le rouet est retenu par une

bride circulaire. Bois légèrement sculpté, orné d'incrustations d'ivoire, de nacre et de cuivre, d'un travail ordinaire. La forme de la crosse est intermédiaire entre la forme carrée habituelle et le type en pied-de-biche. Calibre : 0 m. 013.

M. **54.** Arquebuse de chasse, allemande, à canon lisse. Une plaque d'ivoire, posée au dos du fût, donne un costume qui place à peu près la date de l'arme vers 1580. Canon taillé à pans au tiers environ de sa longueur. Platine à rouet entièrement couvert d'un timbre. Fût plaqué d'ivoire gravé, représentant des sujets de chasse et des feuillages. Crosse incrustée d'ivoire, à fleurons et à rinceaux. A la plaque de couche, des armoiries illisibles et au-dessus du canon M H. Double détente. Calibre : 0 m. 018.

M. **55.** Arquebuse allemande du même modèle et probablement du même atelier que la précédente, mais de calibre moindre : 0 m. 013.

M. **56.** Arquebuse à rouet, française, de la fin du XVIe siècle. Long canon noirci à cinq pans jusqu'au tiers environ de sa longueur. Le mécanisme du rouet à l'extérieur. On voit la chaînette qui s'enroule sur le pignon du rouet et son grand ressort. Petit pontet. Le bois est sculpté en rinceaux élégants, usés et empâtés de peinture grossière. On voit encore sur les joues les armes de France sous couronne royale, au-dessus d'un croissant. Calibre : 0 m. 012.

M. **57.** Arquebuse à rouet, allemande, rayée en octogone à tourelles, de la fin du XVIe siècle, comme l'indique le costume de la figure que l'on voit au dos du fût. Canon portant pour marque de fabrique une flèche poinçonnée et A W. Hausse mobile en fer et guidon en cuivre. Bois largement incrusté d'ivoire. Sur le côté gauche de la crosse, une gravure représentant les amours de Léda. Calibre : 0 m. 019.

M. **58.** Mousquet allemand, à rouet, à canon lisse, de la fin du XVIe siècle. Canon à cinq pans, hausse en cuivre, guidon en fer. Platine à tambour ordinaire. Fût et crosse richement in-

crustés en ivoire blanc et coloré en vert. Au côté gauche de la crosse, une figure de saint Georges terrassant le dragon. Le saint l'attaque à l'épée, après l'avoir traversé de sa lance brisée en deux morceaux, à terre. Sous le fût, une figure à grande collerette et à plastron polichinelle donne la date vers 1580-1590. Calibre : 0 m. 019.

M. **59**. Arquebuse à rouet, italienne, de la fin du XVIe siècle. Canon à pans, orné de gravures à rinceaux et à feuillages, jusqu'à la moitié de sa longueur environ. Platine à mécanisme extérieur. Le rouet est maintenu sur le corps de platine par une bride d'une forme particulière; elle n'embrasse que les deux tiers de la circonférence du rouet. Le couvre-feu se meut autour d'un pivot placé à la partie inférieure du rouet. Le grand ressort du chien et celui de la chaînette s'appuient sur le même renfort. La crosse, sculptée en ronde bosse, représente une nymphe assise sur un bouc, tenant par les cheveux un satyre dont les mains sont liées derrière le dos; à droite et à gauche de la culasse, deux enfants tenant des cornes d'abondance. Tout le fût est orné de figures et de rinceaux sculptés en haut-relief. La composition est fort belle, mais les figures sont d'un mauvais dessin. Gâchette ciselée en gland de chêne. Pas de pontet. Calibre : 0 m. 016.

M. **60**. Arquebuse allemande à canon lisse, à rouet, portant sa date à la plaque de couche : 1585, et des armoiries en partie effacées. On ne peut distinguer le cimier du casque accosté des lettres G W — V G. L'écu porte un pal; les émaux ne sont pas indiqués. Canon taillé à pans jusqu'à la moitié de sa longueur. Hausse fixe et guidon en cuivre. Au tonnerre, la pomme de pin d'Augsbourg et un poinçon à fer de cheval? Platine gravée. Rouet enfermé sous un tambour, gravé et repercé à jour. Bois en ébène largement incrusté d'ivoire, gravé sans finesse. Calibre : 0 m. 016.

M. **61**. Petite arquebuse à rouet, allemande, à crossette, de la fin du XVIe siècle, portant la date 1585. Elle présente, au

dos, au-dessus du pontet, une figure de guerrier portant un écusson parti d'Allemagne et à sénestre orné de fleurs de lis; au talon, un écusson portant l'aigle à deux têtes. Canon rayé à tourelles, taillé à pans jusqu'à la moitié environ de sa longueur. Rouet maintenu par une plaque de cuivre dorée et repercée à jour. Le pontet est allongé à l'arrière par une branche à charnière qui permet de recevoir les doigts pendant le tir; au repos, elle se rabat sous le pontet. Calibre : 0 m. 012.

M. **62.** Arquebuse allemande portant sa date : 1585; à rouet et à deux coups dans le même canon; à chacun d'eux correspond une platine séparée. Canon taillé à pans. Bois d'if incrusté d'ivoire. On remarque, sur le côté gauche du fût, les figures d'un moine et d'un cardinal terminées par une queue de serpent. Tambour à rouet en cuivre doré et ciselé. Calibre : 0 m. 014 [1].

M. **63.** Petite arquebuse française, à rouet, de la fin du XVIe siècle. Canon ciselé et argenté à peu près à la moitié de sa longueur, représentant des animaux entourés de rinceaux. Bride de rouet ciselée en dauphin; bois entièrement et richement orné d'incrustations en nacre, en ivoire et en cuivre. Calibre : 0 m. 014.

Legs du baron des Mazis.

M. **64.** Arquebuse à rouet, allemande, rayée en octogone à tourelles, portant sa date : 1589, sur le pan supérieur du canon. A l'écusson du fût et sur le tiroir à magasin, des gravures de figures d'hommes et de femmes en costume du temps. Platine à rouet entièrement recouvert par un tambour, décoré, ainsi que le support du ressort du chien, par une plaque de cuivre découpée à jour et gravée. Double détente. Le bois est incrusté d'ivoire. A la plaque de couche, un écu à quatre partitions, sans figures, et au-dessus, *Peptelecs?* Calibre : 0 m. 015.

[1] Cette armes à deux platines aurait dû être reportée aux armes à plusieurs feux, page 85.

M. **65.** Arquebuse à rouet, allemande, de la fin du XVIe siècle. Canon à pans poinçonné de la pomme de pin d'Augsbourg. Rouet à tambour découpé à jour et ciselé comme le chien. Détente de sûreté. Bois noirci incrusté d'ivoire, en bandes le long du canon et de la baguette. Sur la joue gauche, quelques figures grossières. Calibre : 0 m. 016.

M. **66.** Arquebuse à rouet de la fin du XVIe siècle, probablement française. Le fût épouse la forme du rouet; la crosse ne porte pas le magasin à accessoires. Canon taillé à cinq pans jusqu'à la moitié environ de sa longueur, portant la marque d'un poinçon de fabrique P. Visière en tube. Platine gravée et d'un travail ordinaire. Bois orné de filets et de plaques d'ivoire gravées. Petite détente droite; crochet à ressort retenant la détente au cran de sûreté. Calibre : 0 m. 016.

M. **67.** Petite arquebuse française, à rouet, de la fin du XVIe siècle. Canon lisse à filets saillants, à pans évidés, d'une exécution remarquable. Rouet maintenu par une bride simple. Bois incrusté de plaques de nacre, gravé de rinceaux et d'étoiles de cuivre d'un riche travail. Crosse très recourbée. Petite détente sur le côté de la sous-garde, disposition toute française. Calibre : 0 m. 011.

M. **68.** Arquebuse française du même modèle que la précédente; diffère par ces seuls détails : la bride du rouet est en coquille, la plaque de couche est en fer au lieu d'ivoire. L'exécution est peut-être encore plus fine. Calibre : 0 m. 010.

M. **69.** Arquebuse à rouet, allemande. Canon rayé en octogone à tourelles, portant sa date : 1598; au-dessus et au-dessous de cette date, trois poinçons incrustés en cuivre. Canon taillé à pans jusqu'à la moitié de sa longueur. Bois orné d'incrustations d'ivoire représentant des animaux fantastiques dans des rinceaux, et sous le fût trois médaillons à figures d'hommes, deux à pied, un à cheval. A la plaque de couche, des armoiries : de sinople à deux faces d'argent et au-dessus les lettres P O V G. Calibre : 0 m. 014.

M. **70.** Très belle arquebuse à rouet de la fin du XVI[e] siècle. Le canon à pans et enrichi de bandes découpées et ciselées, à fond d'or d'une exécution précieuse. Platine à rouet maintenu sur le corps de platine par une bride circulaire ciselée en forme de cœur. Chien et garnitures repercés à jour, travail d'une grande finesse. Tout le corps de platine découpé, repercé et gravé. La plaque de couche, sculptée à figures en plein relief, est un objet d'art d'une exécution excellente. Mars et Jupiter tiennent sur un autel un croissant surmonté de la couronne de France. A la partie supérieure de cette pièce, un enfant, porté sur une boule, semble voguer sur la mer. A la tête du chien, on lit le mot *EGO*. Cette belle arquebuse paraît plutôt française qu'italienne. Le fût ne suit pas, il est vrai, la forme du rouet, mais la bride sans ciselures n'est pas du type italien, et la crosse est bien de forme française. Calibre : 0 m. 014.

M. **71.** Belle arquebuse à rouet, à canon lisse, vers 1600. Canon rond, ciselé en relief (figurines, feuillages, rinceaux...), d'un travail remarquable. La visière a été brisée. Platine à rouet maintenu par une bride circulaire en forme de cœur. Le chien à deux têtes mobiles sur le même pivot donne un double feu. Bois orné de découpures en fer, gravées et ciselées. Sur les garnitures du fût, on remarque des fleurs de lis; à la crosse, des divinités conduisant des chars lancés au galop. Grand pontet à fleurs de lis. Cette belle arme semble, comme M. 70, plutôt française qu'italienne, et pour les mêmes motifs. Calibre : 0 m. 015.

M. **72.** Arquebuse à rouet en très mauvais état; a été retrouvée dans la Seine, près du pont de Grenelle. La forme d'ensemble est la même que celle des deux belles armes qui précèdent. Le canon est à pans ciselés à filets. La bouche est légèrement renflée. Toute la platine est dorée, ainsi que le couvre-rouet en fer repercé à jour. Il reste encore dans le bois sculpté quelques plaques en ivoire finement gravées. Comme les deux armes qui précèdent, même origine, probablement française. Calibre : 0 m. 016.

M. **73.** Arquebuse à rouet, allemande, rayée en octogone à tourelles et portant sur le pan supérieur de son canon la date de 1600 et trois écus comme poinçon, et enfin M G. Sur les pans latéraux, des incrustations en cuivre. Fût incrusté d'ivoire, rinceaux, et sur le côté droit de la crosse des armoiries presque effacées et les lettres H C R. Rouet entièrement couvert par le tambour. Calibre : 0 m. 013.

M. **74.** Arquebuse à rouet, allemande, rayée en octogone à tourelles, vers 1600. Hausse mobile, platine à double détente; le rouet est extérieur et maintenu par une bride complète en forme de cœur. Sur le corps de platine est gravée une chasse à l'ours; le costume de l'homme armé d'un épieu est bien de 1600 environ. Bois incrusté d'élégants rinceaux en cuivre encadrant des médaillons en nacre à figures et à petits paysages. Calibre : 0 m. 010.

Legs du baron des Mazis.

M. **75.** Arquebuse à rouet, allemande, lisse, vers 1600. Sur les pans latéraux du canon, un écu doré portant un marteau et R S. Sur le corps de platine, un écu à l'éperon. Le rouet est couvert par un tambour arrondi. Des armoiries, gravées sur un écusson de la plaque de couche, sans cimier et sans support, sont presque entièrement effacées. Le bois est incrusté d'ivoire et la crosse légèrement resserrée après la platine. Calibre : 0 m. 013.

M. **76.** Arquebuse à rouet, allemande, vers 1600. Canon rayé en octogone à tourelles. Rouet recouvert d'un tambour, décoré d'une plaque en cuivre repercée à jour. Bois richement incrusté d'ivoire et de nacre de perles. L'ornement est divisé en compartiments séparés, représentant des sujets de chasse divers. Les costumes sont ceux de 1590 à 1610. Au dos du fût, un médaillon à portrait et au-dessous un sujet à figures : une dame et un gentilhomme. Sur le côté gauche de la crosse étaient autrefois des armoiries actuellement détruites et remplacées par

une plaque moderne d'ivoire. On lit encore dans la légende : *Balzer. Drat....* Calibre : 0 m. 015.

M. **77**. Fort mousquet à rouet, allemand, vers 1600. Canon taillé à cinq pans. Hausse et guidon en fer. Platine à tambour, enrichie de gravures et d'ornements en cuivre, en haut-relief; crosse droite, prismatique, à épaulement. Calibre : 0 m. 019.

M. **78**. Mousquet allemand identique au précédent et de même époque. Le fût présente deux canaux et le pied du chien est évidé. En outre, au tonnerre, de petits dessins au poinçon, la lettre H et la lettre N; coups de poinçon analogues près de la hausse. Le pontet est droit, sans les prises de doigts. Calibre : 0 m. 019.

M. **79**. Gros mousquet de soldat, à rouet, vers 1600. Lourde crosse de forme intermédiaire entre les crosses françaises et allemandes. Prise de pouce à l'emplacement de la poignée; pontet avec crans pour les doigts. Canon à pans jusqu'au tiers de sa longueur. Fût et crosse sans ornements. Hausse fixe; guidon en fer. Est peut-être allemand. Calibre : 0 m. 016.

M. **80**. Petite arquebuse allemande, rayée en heptagone à tourelles. Canon richement damasquiné en or et en argent. Platine à rouet maintenu par un tambour à jour, orné d'une plaque en cuivre découpée et gravée. Bois richement incrusté d'ivoire et de nacre. Les figures sont d'un mauvais dessin. Sur le fût, des scènes de chasse et des cavaliers dont le costume indique environ 1600. Double détente. Calibre : 0 m. 008.

M. **81**. Arquebuse allemande, à canon lisse, vers 1600, portant à sa crosse un écusson écartelé au deuxième et au troisième de Wurtemberg, au premier et au quatrième de deux armoiries chargées de lions, et dont les émaux ne sont pas indiqués. Au-dessus de l'écu, les lettres H F V S. Canon à pans. Rouet maintenu par un tambour repercé à jour. Fût plaqué d'ébène, incrusté d'ivoire gravé et d'ornements en nacre, gravés et découpés. Quelques pointes d'ivoire teint en vert. Calibre : 0 m. 013.

M. **82.** Arquebuse française, à rouet, de l'époque de Henri IV. Canon rond portant une arête supérieure champlevée et une visière sculptée à figurine. Bois offrant la décoration la plus riche : incrustations en ivoire, bas-reliefs en ivoire sculpté, représentant des sujets de chasse, au nombre de huit, sur le fût seul. Crosse de forme française, présentant un costume à la Henri IV, qui précise la date de cette arme remarquable. Platine française. Rouet découvert, retenu par une bride plate à deux vis. Calibre : 0 m. 015.

M. **83.** Mousquet ayant probablement appartenu à Henri IV, à rouet et rayé en carré à angles arrondis. Canon à huit pans portant une visière à tube; platine entièrement gravée; rouet recouvert par un tambour à timbre. Bois en acajou sculpté, présentant des chasses et des animaux entrelacés de rinceaux, encadrés par des filets d'ivoire; à droite de la crosse se trouve un médaillon également d'ivoire donnant le portrait de Henri IV. Le bec de la crosse se termine par un demi-globe du monde en relief tenu par une main gravée sur la plaque de couche. Nationalité douteuse, la forme générale étant allemande et le décor paraissant français ou italien. Calibre : 0 m. 020.

Venu de la Bibliothèque nationale en 1861.

M. **84.** Arquebuse à rouet, allemande, des premières années du XVIIe siècle, rayée en octogone à tourelles. Canon à pans dans toute sa longueur. Le corps de platine est, sur le rouet, repercé à jour. Bois orné d'incrustations et de plaques gravées, en ivoire. À la crosse, une plante à tige droite, à feuilles, et portant une large fleur. Calibre : 0 m. 009.

M. **85.** Arquebuse à rouet, allemande, rayée à vingt-quatre rayures. Platine à rouet maintenu par une bride circulaire complète. Incrustations en ivoire, rinceaux et fleurs sur le fût, et sujets de chasse à la crosse. Sur la joue gauche, une plaque de nacre. Commencement du XVIIe siècle. Calibre : 0 m. 014.

M. **86.** Arquebuse à rouet, allemande, rayée en octogone à tourelles. Premières années du XVIIe siècle. Platine à rouet re-

couvert d'un tambour en cuivre, doré et ciselé. Le bois orné d'incrustations en ivoire. Sur le côté gauche de la crosse, un lion terrassant un cerf. Calibre : 0 m. 013.

M. **87**. Arquebuse allemande, à rouet, du commencement du XVIIe siècle. La partie supérieure du canon est entièrement ciselée en demi-ronde bosse présentant des figurines et des oiseaux entourés de rinceaux et de feuillages. Platine à double détente également ciselée en rinceaux; on remarque sur la bride du rouet l'aigle à deux têtes de l'Empire. Fût entièrement incrusté d'ivoire. Animaux entourés de rinceaux. Calibre : 0 m. 013.

Legs du baron des Mazis.

M. **88**. Jolie arquebuse légère, à rouet, du commencement du XVIIe siècle, à crosse tournée en volute. Canon lisse taillé à pans et doré comme la hausse mobile. Platine et rouet dorés. Le fût et la crosse sont ornés des briquets et des bâtons noueux de la maison de Bourgogne, incrustés en ivoire. La crosse porte ces armes complètes, avec les étincelles. Fabrication probablement allemande, comme l'indique le pontet à prises de doigts, qui seul n'est pas doré. Calibre : 0 m. 009.

M. **89** et M. **90**. Deux arquebuses à rouet, rayées à huit pans et probablement allemandes, comme l'indiquent leur pontet et les incrustations en ivoire. Canon à pans jusqu'à la moitié de sa longueur. Platine à rouet recouvert d'un tambour. Bois orné des briquets et des bâtons noueux de la maison de Bourgogne. Crosse sculptée en volute. Filets d'ivoire. Au dos du fût, un chiffre de lettres entrelacées : MAS, sous bonnet d'électeur. Calibre : 0 m. 015.

L'une de ces armes est un don de M. le baron de Marbot, l'autre du colonel d'artillerie Pernety.

M. **91**. Arquebuse flamande (?) rayée en octogone à filets. Canon taillé à pans jusqu'à la moitié environ de sa longueur. Platine à rouet maintenu par une bride circulaire. Fût et

crosse incrustés d'ivoire, de l'exécution la plus fine. Arme des plus précieuses, du commencement du XVIIe siècle. Calibre : 0 m. 014.

M. **92**. Pétrinal à crosse arrondie, à rouet, du commencement du XVIIe siècle. Canon à pans jusqu'au tiers environ de sa longueur. Bois entièrement orné d'incrustations en ivoire. On remarque, dans les rinceaux à feuillages, des figures de lions et de dragons. Rouet retenu sur le corps de platine par un tambour à deux vis et à plaques repercées à jour. Tringle et anneaux de suspension. Au tonnerre, la lettre H et deux écus : un, au lion, très net; l'autre, très effacé, qui paraît celui de Nuremberg. Calibre : 0 m. 014.

M. **93**. Arquebuse à rouet, allemande. Canon rayé en octogone à tourelles. Sur le canon, comme poinçon, L D et une hallebarde répétée sur la platine à rouet couvert d'un tambour. Fines incrustations d'ivoire. Au côté gauche de la crosse, un écusson écartelé : au premier et au quatrième, trois têtes de paons; au deuxième et au troisième, un lion. Au-dessous de l'écu, trois casques héraldiques et au-dessus M H Z R. Calibre : 0 m. 012.

M. **94**. Mousquet à rouet, allemand, du commencement du XVIIe siècle [1]. Canon à pans jusqu'au tiers de sa longueur. Platine très forte. Rouet maintenu par une bride circulaire. Hausse fixe. Fût et crosse sans ornements. Calibre : 0 m. 018.

M. **95**. Arquebuse du roi Louis XIII. Canon portant à son sommet et sur toute sa longueur un petit filet saillant; sur le tonnerre, une incrustation de rinceaux et de feuillages, avec la date 1613 et : FAIT AU MONTEZ. Platine à rouet découvert. Sous-garde carrée découpée à jour, gravée et dorée. Fût orné de quelques incrustations en cuivre. Sur la plaque de couche,

[1] Ce mousquet paraît, par exception, plutôt de guerre que de chasse.

les armes de France et de Navarre, surmontées de la couronne royale. Calibre : 0 m. 015.

Venu de la Bibliothèque nationale.

M. **96**. Arquebuse ayant appartenu à Louis XIII. Canon en trèfle bleui portant au tonnerre une couronne royale avec les armes de France et de Navarre incrustées d'or. Platine à rouet. Sous-garde découpée à rinceaux et feuillages, au milieu desquels se trouve une fleur de lis; bois simple en pommier. C'est la forme française la plus élégante et la mieux caractérisée.

Venu de la Bibliothèque nationale.

M. **97**. Belle arquebuse allemande, donnant sa date sur le pan supérieur de son canon : 1615. Canon en partie taillé à pans, portant une hausse fixe. Platine à rouet enrichie d'ornements en cuivre ciselé, d'une grande finesse d'exécution. Rouet maintenu par un tambour ciselé et repercé à jour. Fût et crosse ornés d'incrustations, de rinceaux gravés en ivoire, d'animaux découpés. Calibre : 0 m. 015.

M. **98**. Pétrinal à crosse arrondie, français, du commencement du XVII[e] siècle. Canon bruni, gravé et doré; rond du côté du tonnerre et à pans du côté de la bouche, contrairement au modèle habituel. Bois très richement orné d'incrustations en ivoire et de petits médaillons en argent, repoussés et ciselés, d'une exécution très fine, représentant des sujets variés. Le rouet est retenu par une bride et une seule vis. Toute la platine anciennement dorée. Calibre : 0 m. 012.

M. **99**. Longue arquebuse de chasse, francaise, à rouet, du commencement du XVII[e] siècle. Canon en acier bleui, à cinq pans. Hausse en fer. Visière en long tube. Platine simple à tambour. Petite détente sur le côté droit de la garniture de sous-garde. Fût et crosse travaillés avec une grande finesse, évidés à filets. Calibre : 0 m. 013.

M. **100**. Arquebuse de chasse, française, de la même époque

et du même modèle que la précédente. N'en diffère que parce que le canon n'est pas bleui. Calibre : 0 m. 013.

M. **101**. Arquebuse de chasse, française, même époque et même modèle; diffère seulement par le décor. La queue de culasse, la pièce de renfort sous le fût et la plaque de couche sont bleuies et finement gravées et damasquinées d'or. Calibre : 0 m. 014.

M. **102**. Arquebuse de chasse, française, même époque et même modèle; diffère seulement par le décor. Le corps de platine, le bassinet et le chien sont finement gravés et ciselés. Porte sur le talon de la hausse : 1616, et en avant : D. JUMEAU. Calibre : 0 m. 0135.

M. **103**. Arquebuse de chasse, française, du même type et de même époque; arme extrêmement légère et élégante. La platine est légèrement ciselée; le bois est en palissandre. Calibre : 0 m. 012.

M. **104**. Arquebuse de chasse, française; diffère de la précédente par les ciselures du canon qui est à trois fines baguettes jusqu'au tiers de la longueur. Le bois est en noyer. Calibre : 0 m. 012.

M. **105**. Arquebuse de chasse, française, de modèle un peu plus fort que les précédentes; ne présente ni gravures ni ciselures. Calibre : 0 m. 014.

M. **106**. Arquebuse à rouet, probablement française comme les précédentes, mais dont la platine et la crosse sont moins élégantes. Celle-ci est assez grossièrement sculptée. Le bois est noirci; sur le canon, des écus au lion. Calibre : 0 m. 016.

M. **107**. Longue arquebuse, probablement française, de même type que la précédente, mais plus forte et plus lourde. Les brides du rouet, du chien et de son ressort sont en laiton. Grand pontet assez lourdement frappé au poinçon comme le tonnerre, la bouche et le milieu du canon. Calibre : 0 m. 017.

M. **108.** Arquebuse rayée à tourelles, à seize rayures et à double détente, portant sur son canon, taillé à cinq pans, une hausse fixe et un guidon en cuivre. Platine à rouet entièrement recouvert d'un tambour en timbre. La date est donnée à la plaque du magasin de la crosse : 1615. Ornements en ivoire. Un costume d'arquebusier chargeant son arme, au dos du fût. Calibre : 0 m. 016.

M. **109.** Belle arquebuse française, à rouet, du commencement du XVIIe siècle. Le canon et la platine sont entièrement décorés d'un bel ornement ciselé, d'un grand style et du même caractère pour toute l'arme. Rouet recouvert d'un tambour. Fût et crosse complètement sculptés à rinceaux. Arme d'une grande élégance. Calibre : 0 m. 012.

M. **110.** Arquebuse à rouet, allemande, rayée en octogone à filets. Porte la date 1616 sur le canon, et *Augustinus Kotter*. Platine à tambour ayant la forme d'un timbre. Le fût, en bois d'if, est incrusté de filets gravés et de plaques d'ivoire. Au côté gauche de la crosse, une plaque de nacre où est gravé un arquebusier en costume du temps. Calibre : 0 m. 015.

M. **111.** Arquebuse à rouet, allemande, du premier tiers du XVIIe siècle, rayée en octogone à tourelles. Platine à rouet maintenu sur le corps de platine par un tambour dont la plaque supérieure est évidée, ciselée et repercée à jour; même travail pour le chien et son ressort. Corps de platine gravé. Fût en bois de poirier, noirci, incrusté de quelques figures d'animaux découpées et gravées en ivoire. Calibre : 0 m. 017.

M. **112.** Arquebuse à canon lisse, française. Canon à pans portant sa date : 1617, sur le pan supérieur. Platine à rouet maintenu sur le corps de platine par une seule bride ciselée. Chien et grand ressort du chien ciselés. Bois richement incrusté de plaques gravées et de rinceaux d'ivoire. Quelques ornements teints en vert. Par exception, le pontet présente les quatre prises des doigts; mais la forme de la crosse, celle du bois suivant

le rouet et la finesse de l'arme ne laissent aucun doute sur l'origine française. Calibre : 0 m. 008.

M. **113.** Arquebuse allemande, à rouet, du commencement du XVIIe siècle, rayée en pentagone à accolades aiguës. Bois noirci, incrusté de plaques d'ivoire et de nacre : dessins d'ornement, entrelacs. Au côté gauche, une figure à barbe avec manteau d'hermine et un chapeau, ne répondant à aucune date. Pontet sans prise de doigts. Double détente. Calibre : 0 m. 017.

M. **114.** Arquebuse de chasse, allemande, à rouet, du commencement du XVIIe siècle. Le canon est taillé à cinq pans. Hausse fixe en fer. Guidon en cuivre. Platine gravée et ciselée, à tambour. Fût incrusté de plaques gravées et de rinceaux en ivoire. Une figure en costume du temps de Louis XIII donne l'époque de l'arme. Crosse prismatique et à épaulement. Calibre : 0 m. 010.

M. **115.** Gros mousquet allemand du commencement du XVIIe siècle. Lourde crosse droite, carrée. Canon à pans jusqu'au tiers de sa longueur; quelques plaques d'os aux goupilles. Sur le canon, des coups de poinçon et la lettre H. Calibre : 0 m. 020.

M. **116.** Arquebuse à rouet, allemande, du commencement du XVIIe siècle. Canon rayé en octogone à tourelles. Sur le canon, les lettres H et Z barré, et un poinçon, sorte de cimeterre qui se retrouve sur la platine à rouet à bride. Incrustations d'ivoire. Calibre : 0 m. 016.

M. **117.** Arquebuse allemande, à rouet. Canon rayé en octogone à tourelles. Le pan supérieur du canon porte la date de l'arme et le nom de son fabricant : *1621, Augustinus Kotter.* Hausse mobile et guidon en cuivre. La culasse porte le chiffre 46 et quelques traces de gravure. Chien et corps de platine gravés. Fût et crosse incrustés de filets et d'ornements en ivoire. Double détente. Calibre : 0 m. 015.

M. **118.** Petite arquebuse allemande, à rouet, donnant sa date : 1624, rayée en octogone. Canon à cinq pans; le supé-

rieur, évidé pour la ligne de mire, porte une hausse fixe en fer et un guidon en cuivre. Platine à rouet, à tambour, ornée d'une plaque de cuivre ciselée à jour. Chien et grand ressort gravés. Petite crosse prismatique à épaulement. Le bois incrusté de quelques plaques d'ivoire. Calibre : 0 m. 016.

M. **119.** Mousquet allemand, à rouet, à douze rayures. Son canon, taillé à cinq pans, porte la date 1624. Le rouet est renfermé dans un timbre de cuivre gravé. Platine ciselée, d'une exécution fine. Ce fût est orné de plaques d'ivoire gravées représentant des sangliers en chasse. Calibre : 0 m. 019.

M. **120.** Arquebuse allemande de la première moitié du XVIIe siècle et à rouet. Le canon, taillé à pans jusqu'à la moitié environ de sa longueur, donne la date 1625. Le pan supérieur porte une gorge évidée pour le tir et une hausse fixe. Guidon en cuivre. La platine, gravée, est à tambour en laiton ciselé. Fût et crosse en bois noirci, incrusté de plaques d'ivoire. Sur le côté gauche, un combat d'oiseaux de proie. Calibre : 0 m. 020.

M. **121.** Arquebuse à rouet, allemande, rayée en hexagone à tourelles, premier tiers du XVIIe siècle. Canon taillé à cinq pans, marqué des lettres H K poinçonnées. Platine à rouet maintenu dans toute sa circonférence par une bride circulaire. Le fût et la crosse sont ornés de riches et belles incrustations en ivoire. Au dos du fût, une figure du Temps, et sur le magasin, un cavalier hongrois avec cimeterre et arc. Double détente. Calibre : 0 m. 013.

M. **122.** Arquebuse à rouet, allemande, du commencement du XVIIe siècle, rayée en octogone à tourelles. Canon à pans jusqu'à la moitié de sa longueur. Platine à rouet très épais maintenu par une plaque de cuivre percée à jour et gravée. Bois entièrement incrusté d'ornements en ivoire, à rinceaux et à fleurons, entremêlés de figures d'oiseaux et d'animaux de chasse. Calibre : 0 m. 014.

M. **123.** Petite arquebuse allemande du commencement du XVIIe siècle. Canon à cinq pans. Hausse mobile à charnière.

Guidon en cuivre. Platine à tambour, gravée. Double détente. Fût incrusté de filets et de plaques en ivoire gravé. Sur le côté droit de la crosse, un écusson portant, sous couronne d'électeur, les lettres A T G entrelacées, et derrière la queue de culasse, A P S. Calibre : 0 m. 014.

M. **124.** Arquebuse allemande, à rouet, rayée en dodécagone à tourelles. Canon taillé à cinq pans, portant la date 1625 et le nom de son fabricant : *Augustinus Kotter,* et trois poinçons. Platine à tambour arrondi présentant un autre poinçon. Double détente. Fût orné de filets d'ivoire. Calibre : 0 m. 015.

M. **125.** Arquebuse à rouet, allemande, rayée en dodécagone sans tourelles. Tambour du rouet couvert par une plaque de cuivre repercée à jour. Platine simple. Porte au tonnerre 1625 et HAN-ECK, et deux écus : une arbalète entre les lettres A S. Canon à quatre pans. L'arête de dessus est en gouttière jusqu'à la hausse. Bois simple. Garnitures en ivoire. Calibre : 0 m. 018.

M. **126.** Arquebuse à rouet, allemande, rayée en hexagone à tourelles, ayant probablement appartenu à un seigneur polonais, comme semble l'indiquer un costume de noble polonais, portant sur l'épaule un marteau d'armes, gravé sur la plaque d'ivoire du petit magasin de la crosse. Platine entièrement gravée, à rouet maintenu sur le corps de platine par une bride circulaire complète. Bois richement orné d'incrustations en ivoire, à enroulements et à rinceaux. Des cavaliers au galop en costume polonais, dans les médaillons de l'ornement. Calibre : 0 m. 011.

M. **127.** Pétrinal allemand, à rouet, rayé en octogone à filets, première moitié du XVIIe siècle. Canon entièrement damasquiné en or et en argent, portant sa visière et son guidon. Rouet maintenu par une bride circulaire. Bois entièrement incrusté de figures et d'ornements en ivoire gravé, d'une grande richesse. On remarque sur le fût les amours de Léda. A la crosse, des dieux dans leurs chars traînés par les animaux mythologiques.

Le tout orné de fleurons, de masques, d'une grande richesse. Calibre : o m. 013.

M. **128.** Arquebuse allemande, à rouet, rayée en octogone à tourelles. Corps de platine simple. Bois en érable. Garnitures en ivoire finement gravées de chasseurs, d'animaux de vénerie. Sous le fût, un personnage en bottes en entonnoir, d'environ 1620-1630. Sur la joue gauche, un écu en blanc. Calibre : o m. 014.

M. **129.** Arquebuse à rouet, allemande, du premier tiers du XVIIe siècle, rayée en octogone à tourelles. Canon à pans sur toute la longueur. Sur le pan supérieur, un petit écusson doré et *Johans Froemel.* Rouet noyé, recouvert d'une plaque en saillie ciselée, prise dans le corps de platine. Bride du ressort du chien ciselée et repercée à jour. Chien et corps de platine gravés. Fût et crosse ornés de quelques découpures d'ivoire gravé : animaux de chasse. Calibre : o m. 013.

M. **130.** Mousqueton français, à rouet, première moitié du XVIIe siècle. Canon à cinq pans et à chapiteau. Hausse mobile autour d'une charnière. Platine simple, autrefois gravée, d'une grande finesse d'exécution, marquée d'un poinçon de fabrique. Fût sans ornements. Crosse évidée, garnie d'une plaque de couche. Calibre : o m. 016.

M. **131.** Belle arquebuse à rouet, française, époque de Louis XIII. Canon lisse à cinq pans, autrefois entièrement gravé. Platine à rouet découvert, maintenu sur le corps de platine par une bride ciselée entièrement gravée : travail d'une exécution remarquable. Bois sculpté. La crosse représente une chasse de taureaux sauvages. Elle porte le nom de *Jean Simonin,* à Lunéville, et la date 1627. La composition des sujets et leur exécution sont de l'art le plus fin. Calibre : o m. 016.

M. **132.** Arquebuse française, à rouet, de l'époque de Louis XIII; porte à la queue de culasse : *à Paris.* Canon à pans gravé au talon et près de la bouche de rinceaux d'une grande

élégance; hausse ciselée; rouet à tambour. Crosse évidée et légèrement sculptée. Pontet d'un mouvement gracieux. L'arme est du modèle français le mieux caractérisé. Calibre : 0 m. 015.

M. **133.** Arquebuse à rouet, allemande, du commencement du XVIIe siècle, rayée en octogone à filets. Le canon porte les lettres SBS. Platine à rouet maintenu sur le corps de platine par une bride, ou demi-tambour. Incrustations en ivoire, ponctuées et plaquées. La crosse est resserrée derrière le corps de platine, puis elle s'élargit; forme intermédiaire entre les types allemand et français. Calibre : 0 m. 014.

M. **134.** Court mousquet à rouet, allemand, rayé en hexagone. Bois simple et sans ornements. Calibre : 0 m. 017.

M. **135.** Arquebuse à rouet, allemande, du premier tiers du XVIIe siècle. Canon rayé *droit;* la section est un carré avec petites rayures au milieu des quatre plans. Hausse mobile. Guidon en cuivre. Sur le canon sont gravées les lettres HVK. Bride embrassant un peu plus de la moitié du rouet. Platine d'une exécution très soignée. Bois orné de filets d'ivoire et de quelques plaques gravées. Calibre : 0 m. 015.

M. **136.** Arquebuse à rouet, allemande, rayée en octogone à tourelles, du premier tiers du XVIIe siècle. Canon taillé à cinq pans, richement gravé, autrefois damasquiné en or et en argent. Pour guidon, un petit lézard ciselé en cuivre. Bois entièrement incrusté d'ivoire et de nacre, d'un travail très riche et d'un bel effet décoratif. Au côté gauche de la crosse, la figure d'un saint Georges transperçant le dragon. Double détente. Calibre : 0 m. 013.

M. **137.** Arquebuse du même modèle que la précédente; diffère par le corps de platine qui présente des dessins d'ornement damasquinés en argent comme le canon, au lieu de figures grossières. Calibre : 0 m. 011.

M. **138.** Courte arquebuse allemande, à rouet, rayée en octogone à tourelles. Platine simple couvrant le rouet par un tam-

bour. Sur le canon, 1632. MS, et à la crosse, HS. Bois cannelé le long de la baguette. Garnitures en ivoire. Une biche sur la joue gauche. Calibre : 0 m. 014.

M. **139.** Arquebuse à rouet de la première moitié du XVIIe siècle. Canon rayé, taillé à huit pans. Rouet recouvert d'un tambour circulaire en cuivre gravé. Bois légèrement sculpté, incrusté de cuivre et de plaques. Rosaces, mascarons et rinceaux tournés en volutes. On remarque un dauphin sur la partie supérieure de la crosse et deux marques de fabrique au tonnerre. Calibre : 0 m. 018.

M. **140.** Arquebuse à rouet, allemande, de chasse, de la première moitié du XVIIe siècle. Canon taillé à pans dans toute sa longueur. Corps de platine simple. Tambour de rouet et chien gravés. Tout le fût est incrusté d'ivoire : figures d'animaux et ornements. À la crosse, un éléphant en ivoire, gravé. Calibre : 0 m. 018.

M. **141.** Arquebuse à rouet de la première moitié du XVIIe siècle. Canon rayé en tourelles et taillé à huit pans. Platine simple; rouet recouvert d'une plaque circulaire, repercée à jour, gravée et dorée, et pourvue d'une clef à manivelle. Bois incrusté d'ivoire gravé. Comme décor, des lièvres, des sangliers, des chiens, un lion, un éléphant et un ours. Calibre : 0 m. 016.

M. **142.** Belle arquebuse à rouet, rayée à seize tourelles. La platine porte la marque de Nuremberg et un écu à l'éperon. La forme générale de l'arme est italienne ou plutôt française; la bride du rouet simple n'est pas du modèle italien; le pontet ne présente pas les prises de doigts allemandes. La crosse, de forme bien française, est, comme tout le bois, incrustée d'ornements en acier, entre autres l'aigle à deux têtes de l'Empire. Nationalité incertaine. Calibre : 0 m. 012.

M. **143.** Belle arquebuse française, à rouet, époque de Louis XIII. Canon lisse, décoré sur le tiers inférieur et près de la bouche de ciselures en haut-relief. Près de la petite visière, comme marque de fabrique, un écu portant AG. Rouet main-

tenu par une petite bride en coquille. Crosse ornée de filets ponctués en fer. La crosse, élégante, évidée, est du modèle français. Calibre : 0 m. 015.

M. **144.** Arquebuse française à canon lisse, à pans, bleui, incrusté près du tonnerre de cuivre rouge et jaune en lignes géométriques. Bride de rouet représentant un dragon ailé. Chien et ressort du chien finement ciselés. Crosse fine et évidée. Pontet de forme carrée, repercé à jour et doré. Calibre : 0 m. 014.

M. **145.** Arquebuse à rouet, allemande, donnant sa date : 1635 ; rayée en octogone. Canon taillé à huit pans sur toute sa longueur, portant guidon et hausse en cuivre. Rouet recouvert d'un tambour en cuivre ciselé, repercé et doré. Bois légèrement sculpté, enrichi d'incrustations en fer. Le sujet principal de l'ornementation est une chasse à l'ours. Calibre : 0 m. 018.

M. **146.** Arquebuse à rouet, allemande, de la première moitié du XVII[e] siècle, rayée en octogone à filets. Visière et guidon autrefois dorés. Fût et crosse en bois noirci, ornés d'incrustations d'ivoire et de nacre. Plaque d'acier du tambour gravée et repercée à jour en tresses. Au côté gauche de la crosse, un cavalier au galop portant le costume de 1620 à 1640. A la contre-platine, un chasseur, à pied, tire sur un sanglier. Double détente. Calibre : 0 m. 015.

M. **147.** Arquebuse à rouet, française, de l'époque de Louis XIII. Canon richement ciselé d'ornements, de fleurons et de rinceaux, terminé à sa bouche par un chapiteau à feuilles d'acanthe, ciselé à jour, du plus beau travail. Ce canon paraît de la même main que celui de l'arquebuse du cardinal de Richelieu (M. 37). La longueur et le poids du canon ont fait adopter la forte crosse du modèle de guerre français, comme, pour la belle arquebuse à mèche du cardinal de Richelieu, une crosse allemande, au lieu de la crosse élégante des armes du roi Louis XIII. La platine, française comme toute l'arme, porte : *E. Goffin.* Calibre : 0 m. 015.

M. **148**. Très belle arquebuse de forme allemande, vers 1640. Canon rayé à huit filets; ciselé en relief: figurines, masques, mascarons, ornements variés sur fond d'or; filets arrondis, autrefois dorés. Platine entièrement couverte d'ornements ciselés sur fond d'or, représentant des scènes de chasse d'une exécution remarquable. Le rouet, maintenu dans un tambour plein, présente sur son timbre un cerf en chasse. Fût et crosse en ivoire garnis de riches incrustations en bois d'if. Double détente. Cette belle arme, de forme allemande, semble avoir été exécutée par des artistes français. Calibre : 0 m. 014.

M. **149**. Arquebuse allemande rayée en octogone à tourelles. Porte sur le canon la date 1641 et au tonnerre A L. Tambour sur le rouet. Platine sans gravure. Garnitures en os avec dessins d'ornement et une biche. Calibre : 0 m. 016.

M. **150**. Arquebuse à rouet, allemande, rayée en octogone à tourelles. Canon portant sa date : 1642, et le nom presque illisible de son fabricant. Le tambour du rouet est noyé à moitié et pris dans le corps de platine. Bois sculpté. La forme de la crosse est celle des armes françaises. Calibre : 0 m. 015.

M. **151**. Arquebuse française, à rouet, rayée en heptagone concave. Canon taillé à pans à filets. Platine à rouet entièrement découvert et maintenu seulement par un bouton central. La forme du chien emboîte parfaitement le silex. Fût orné d'une plaque de fer ciselée et repercée à jour. Bois décoré de filets ponctués d'argent et de cuivre extrêmement fins d'exécution. Le canon porte deux timbres de fabrique, marqués de deux S. Calibre : 0 m. 012.

M. **152**. Arquebuse à rouet, allemande, rayée en octogone à tourelles, du milieu du XVIIe siècle. Canon marqué des lettres BR. qui sont répétées au chef d'un écu, à l'extrémité de la queue de culasse. Fût incrusté d'ivoire. A la crosse, un ange portant de sa main gauche une croix et de la droite un saint ciboire. Rouet de la platine couvert d'un tambour fermé. Calibre : 0 m. 014.

3.

M. **153.** Arquebuse à rouet, allemande, du milieu du XVIIe siècle, rayée en octogone à tourelles. Canon taillé à pans, gravé de rinceaux et oiseaux. Corps de platine entièrement et grossièrement gravé, et sous lequel le rouet est complètement noyé. Sur le pied du chien, un petit valet qui s'enfonce dans son tourillon et fait verrou de sûreté. Bois incrusté de plaques de corne gravées, représentant des animaux. Celle de gauche donne deux figures mythologiques dont une assise; l'autre, ailée, porte une corbeille de fruits. Calibre : 0 m. 019.

M. **154.** Arquebuse allemande, à rouet, du XVIIe siècle, rayée en octogone à tourelles, sans gravures si ce n'est au chien. Garnitures en cuivre. Calibre : 0 m. 011.

M. **155** et M. **156.** Deux arquebuses allemandes, à rouet, rayées en octogone à tourelles; diffèrent seulement parce que la platine est, pour une des deux armes, repercée à jour sur le rouet. Garnitures en corne. Calibre : 0 m. 014.

M. **157.** Petite arquebuse allemande, à rouet, rayée en heptagone à tourelles. Incrustations en ivoire d'un travail assez fin : rinceaux et plaques gravées. Sur le côté gauche de la crosse, un combat d'animaux. Double détente. Calibre : 0 m. 015.

M. **158.** Arquebuse allemande rayée en octogone à tourelles. Double détente. Sur le pan supérieur du canon : *Johann Georg Hoffmann.* Rouet entièrement noyé. Chien et bride de ressort gravés. Bois décoré de quelques sculptures. Garnitures en corne. Calibre : 0 m. 012.

M. **159.** Arquebuse allemande, à rouet, du milieu du XVIIe siècle. Canons à pans, puis rond, richement damasquiné en argent. Bois d'if entièrement sculpté en relief, d'un beau travail, présentant à la crosse, dans un médaillon circulaire, une aigle à deux têtes sous couronne ducale, et deux lions comme support. Corps de platine et timbre du rouet damasquinés en argent, comme le canon. Le rouet est presque noyé dans le corps de platine. Double détente. Calibre : 0 m. 014.

M. **160**. Arquebuse allemande rayée en heptagone à tourelles. Double détente. Sur le pan supérieur du canon, les noms *Joannes Entzinger* et une marque de fabrique poinçonnée. Rouet entièrement noyé dans le corps de platine, qui est gravée ainsi que le chien et la bride du ressort. Bois décoré de quelques plaques de corne et d'ivoire. Calibre : 0 m. 013.

M. **161**. Arquebuse allemande rayée en heptagone à tourelles. Elle porte à la queue de sa platine le nom *Andreas*, *M. Sigl.* Rouet noyé dans la platine, entièrement gravée. Au pan supérieur du canon, une marque de fabrique. Bois sculpté portant quelques incrustations de corne. Calibre : 0 m. 014.

M. **162**. Grand mousquet du milieu du XVIIe siècle. Canon lisse, taillé à pans, terminé par un chapiteau. Hausse en fer et mouche en cuivre. Le mécanisme de la platine consiste en un quart de cercle strié, faisant office de rouet et mû par un levier dont le pied est en noix; c'est donc le chien et la noix de la platine à pierre *à la Miquelet*. Bois richement orné d'incrustations de cuivre à rinceaux et à étoiles, d'un bel effet et d'une exécution remarquable. La crosse, découpée en volute, porte des armoiries : un écu portant un cygne et ayant pour cimier un cygne sous un arbre. Calibre : 0 m. 018. — Nationalité inconnue.

M. **163**. Arquebuse à rouet, allemande, rayée en hexagone à tourelles, du milieu du XVIIe siècle. Rouet extérieur maintenu par une bride complète. Platine et bois sans décor. Garnitures en fer. Arme très simple, mais fine et assez élégante. Double détente. Calibre : 0 m. 008.

M. **164** à M. **171**. Huit mousquets allemands, à rouet, milieu du XVIIe siècle. Canon à pans jusqu'à la moitié de sa longueur. Hausse fixe; guidon en cuivre. Pour marque de fabrique, des étoiles et les lettres M et R. Platine à tambour recouverte, pour trois d'entre elles, de plaques en laiton repercées à jour et ciselées. Fût incrusté de corne de cerf et d'ivoire. Crosse prismatique à épaulement, enrichie de plaques d'ivoire gravées,

représentant des animaux en chasse. A la contre-platine, incrustations en corne de cerf. Baguette en bois garnie d'ivoire. Calibres : 0 m. 016 à 0 m. 020.

M. **172.** Grande arquebuse de chasse, allemande, à rouet et à long canon rayé à tourelles. Platine à tambour entièrement gravée à l'eau-forte. Bois richement sculpté. Crosse prismatique à épaulement. Calibre : 0 m. 015.

M. **173.** Petite arquebuse allemande, à rouet, rayée à six pans. Fût et crosse en bois d'if, portant quelques ornements gravés en creux. Double détente. Calibre : 0 m. 013.

M. **174.** Petite arquebuse rayée à tourelles. Platine à rouet ordinaire, d'un joli travail, ciselé et gravé. Quelques incrustations de plaques d'os gravées sur la crosse. Calibre : 0 m. 009.

M. **175.** Arquebuse à rouet, allemande, du milieu du XVII[e] siècle. Canon rayé en octogone à tourelles. Bride de rouet. Tringle pour une bretelle. Calibre : 0 m. 013.

M. **176.** Deux arquebuses à rouet du milieu du XVII[e] siècle, allemandes. Canon rayé en hexagone à tourelles. Bois orné de quelques sculptures. La crosse porte au côté gauche une plaque ronde en corne sur laquelle est gravé un chiffre de deux D adossés embrassant un S. Calibre : 0 m. 010.

M. **177.** Arquebuse allemande, à rouet. Canon rayé en octogone à tourelles. Visière ciselée à jour. Le côté gauche de la crosse porte un médaillon d'ivoire, gravé, représentant des armoiries effacées. Calibre : 0 m. 008.

M. **178.** Mousqueton à rouet, rayé en pentagone à tourelles. Platine à tambour, en cuivre ciselé et gravé, ainsi que la bride du ressort du chien. Bois finement et richement sculpté. Incrustations en ivoire et en nacre, filets de cuivre. Double détente. Pontet en cuivre. Fort belle arme. Calibre : 0 m. 013.

M. **179.** Arquebuse allemande rayée à tourelles. Platine à rouet recouvert d'un tambour plein. Fût et crosse ornés de

quelques incrustations en ivoire, d'un travail ordinaire. Double détente. Sur le tonnerre et au corps de platine, un écu portant une grenade et en chef PS. Calibre : 0 m. 014.

M. **180.** Arquebuse allemande, à rouet, du milieu du XVIIe siècle. Canon rayé en octogone à tourelles. Platine à rouet recouvert d'un tambour en cuivre, gravé et repercé à jour. Bride du ressort du chien gravée, ainsi que le corps de platine. Bois sans ornements. Double détente. Calibre : 0 m. 016.

M. **181.** Arquebuse allemande de la même époque, à rouet. Rayures droites en carré. Le rouet, à nu, est maintenu par une bride droite sur le corps de platine. Calibre : 0 m. 010.

M. **182.** Arquebuse allemande, à rouet, de la même époque, rayée en hexagone à tourelles. Platine à rouet en saillie sur le corps de platine et recouvert d'un tambour plein. Double détente. Bois gravé. Sur le côté gauche de la crosse, un cerf lancé au galop. Embouchoir en os. Calibre : 0 m. 014.

M. **183.** Arquebuse allemande, à rouet, du XVIIe siècle, rayée en hexagone à tourelles. Le rouet est couvert par le corps de platine qui est repercé à jour au-dessus du rouet et est gravé grossièrement comme le chien. Double détente. Calibre : 0 m. 016.

M. **184.** Arquebuse allemande, à rouet, milieu du XVIIe siècle, rayée en octogone à tourelles. Double détente. Décors et garnitures en corne. Calibre : 0 m. 013.

M. **185.** Arquebuse allemande du même modèle. Décors et garnitures en bois de cerf. Sur le canon, quelques incrustations de cuivre. Calibre : 0 m. 014.

M. **186.** Arquebuse allemande, à rouet, rayée en hexagone à tourelles. Double détente. Rouet noyé sous le corps de platine en saillie et repercé à jour. Garnitures en os. Calibre : 0 m. 009.

M. **187.** Arquebuse allemande, à rouet, rayée en octogone à tourelles. Donnant sa date et le nom du fabricant sur le pan

supérieur du canon : 1652, *Mieronimus Jeger.* Platine à rouet couvert d'un timbre en cuivre ciselé et doré, d'un beau travail de ciselure. Le corps de platine gravé, portant deux petits écus. Bois plaqué d'ébène, enrichi d'incrustations en ivoire et en nacre. Les costumes gravés sur diverses parties seraient de 1630 en France; cependant 1652 est bien lisible sur le canon. Plusieurs des incrustations sont tombées. Calibre : 0 m. 015.

M. **188.** Arquebuse rayée en octogone à tourelles. Double détente. Bois portant quelques ornements. Garnitures en os. Calibre : 0 m. 012.

M. **189.** Arquebuse rayée en octogone à tourelles. Double détente. Bois décoré de quelques rosaces en ivoire gravé. Au côté gauche de la crosse, un cerf paissant découpé en ivoire. Calibre : 0 m. 017.

M. **190.** Arquebuse allemande rayée en hexagone à tourelles. Double détente. Rouet à moitié noyé et maintenu par une plaque réservée dans le corps de platine. Quelques gravures sur le chien et la bride de son ressort. Bois sculpté. Plaques d'ivoire grossièrement gravées, représentant des animaux en chasse. Calibre : 0 m. 012.

M. **191.** Arquebuse rayée en heptagone à tourelles. Double détente. Canon portant un poinçon de fabrique et le nom de l'arquebusier : *Mans. Brett. Felter.* Platine à rouet en partie noyé dans la platine, gravée. Sur le tranchant de la crosse, on remarque quelques chiffres, peut-être le nombre des pièces abattues en chasse. Calibre : 0 m. 016.

M. **192.** Arquebuse rayée en octogone à tourelles. Double détente. Sur le canon, le nom *Sébastian-Bislinger, A. T.* Rouet à moitié noyé dans le corps de platine. Bois orné de quelques plaques d'ivoire grossièrement gravées. Calibre : 0 m. 014.

M. **193.** Petite arquebuse allemande, à rouet, rayée en hexagone à tourelles. Platine simple. Porte sur la plaque de couche,

en os, la date 1654. Garnitures et plaques en os. Calibre : 0 m. 010.

M. **194.** Gros mousquet de chasse, allemand, à rouet; donne sa date : 1656, sur le corps de platine. Canon à filet, ciselé à larges cannelures, ainsi que le corps de platine qui cache tout le rouet et ne laisse voir que le chien et le bassinet. Pontet également ciselé à cannelures. Calibre : 0 m. 021.

M. **195.** Arquebuse allemande, à rouet, rayée en octogone à tourelles. Double détente. Garnitures en ivoire gravé. Sur les joues, d'un côté un ours, de l'autre une biche broutant. Calibre : 0 m. 014.

M. **196.** Grande arquebuse allemande à canon lisse, à rouet, milieu du XVIIe siècle. Canon à pans, ciselé, présentant trois médaillons à figures. Bride de rouet tronconique en cuivre. Corps de platine décoré de quelques plaques découpées, en fer. Le bois presque complètement incrusté d'ivoire blanc et coloré en vert; fleurons, oiseaux et figures. Calibre : 0 m. 015.

M. **197.** Arquebuse allemande, à rouet, rayée en octogone à tourelles. Rouet couvert par un corps de platine assez grossièrement gravé comme le chien. Sur des plaques d'ivoire, des personnages et animaux d'un dessin barbare. Calibre : 0 m. 012.

M. **198.** Arquebuse du milieu du XVIIe siècle, à rouet, rayée en octogone à tourelles. Rouet entièrement couvert par un timbre. Platine ciselée et gravée. Bois richement orné d'incrustations en ivoire, d'un goût, d'un travail et d'une finesse remarquables, et qui semblent plutôt flamands qu'allemands; ne présente pas d'ailleurs le magasin à accessoires allemand. Calibre : 0 m. 015.

M. **199.** Arquebuse italienne du milieu du XVIIe siècle. Canon lisse taillé à pans jusqu'au tiers de sa longueur, portant le nom de l'armurier *Maffeo Badile*, de Brescia. Platine à rouet finement ciselée et d'un goût remarquable. Le rouet maintenu par une bride circulaire ciselée. Incrustations en acier découpé et

gravé, d'une grande finesse. Arme d'une grande valeur artistique. Calibre : 0 m. 014.

M. **200.** Arquebuse italienne du milieu du XVII[e] siècle, d'une exécution remarquable. Sur le canon se lit : *Gio-Batt Francino.* A pans, d'un travail très fin. Garnitures découpées à jour, ciselées et gravées. Platine à rouet maintenu par une bride circulaire ciselée. Fût simple et d'un excellent goût. La plaque de couche est digne d'attention. Arme de grande valeur. Calibre : 0 m. 014.

M. **201.** Petite arquebuse allemande, à rouet, du milieu du XVII[e] siècle. Canon rayé à tourelles, taillé à pans sur toute sa longueur, portant au tonnerre une marque de fabrique. Platine et chien entièrement gravés, présentant des trophées d'armes. Rouet noyé dans la platine. Bois simple en noyer. Longueur du canon : 0 m. 35. Poids : 2 kilogr. 83. Calibre : 0 m. 016.

M. **202.** Mousquet à rouet et à âme lisse, allemand, milieu du XVII[e] siècle, d'après le costume de l'arquebusier gravé sur le corps de platine. Fût plaqué en ébène, richement incrusté d'ivoire. Double détente. Platine découpée et gravée. Le rouet maintenu de côté par une simple bride. Sur le corps de platine, un arquebusier tirant à la cible. Le travail d'incrustation du bois est digne d'être remarqué. La crosse, découpée en ivoire, donne un écusson à deux croix de Malte ayant pour support deux lions. Calibre : 0 m. 015.

M. **203.** Arquebuse allemande, rayée en octogone à tourelles. Double détente. Le corps de platine, gravé, offre l'image d'une biche et d'un cerf. Garnitures en os. Calibre : 0 m. 012.

M. **204.** Arquebuse allemande, à rouet, rayée en octogone à tourelles, du milieu du XVII[e] siècle. Rouet couvert par un tambour en cuivre ciselé comme les têtes de lion au pied du chien. Sur le pan supérieur, *Hanns Stifter* et un poinçon. Bois à quelques filets et ponctué d'ivoire. Garnitures en os. Sur une

joue, un lévrier; sur l'autre, un chasseur chargeant son arme, en costume de 1660 environ. Calibre : 0 m. 014.

M. **205.** Arquebuse allemande, à rouet, du milieu du XVIIe siècle. Canon taillé à pans. Ornements découpés et dorés à la visière. Visière à feuillets mobiles. Le canon, rayé à hélice, en renferme un autre de très petit calibre, pareillement rayé, de sorte qu'on pouvait, à volonté, en ôtant ou en plaçant ce petit canon, tirer avec un projectile du calibre habituel ou avec une simple chevrotine. Cette arme peut être considérée comme un chef-d'œuvre d'armurerie. Rouet entièrement noyé dans la platine. A la crosse, un médaillon aux armes de l'électeur de Brandebourg. Sur le fût, la date de 1660. Les calibres des deux canons : 0 m. 016 et 0 m. 008.

M. **206.** Arquebuse rayée en octogone à tourelles. Sur le canon est gravé : *1661* et *Matmlus Malt.* Platine simple. Garnitures en corne. Calibre : 0 m. 016.

M. **207.** Arquebuse allemande, rayée à neuf pans à tourelles. Sur le canon, un poinçon et *Hans Stifter, 1663.* Sur le corps de platine, un combat de chasseur, à cheval, et de lion. Garnitures en ivoire. Sur la joue gauche, un lion et une lionne. Calibre : 0 m. 014.

M. **208.** Arquebuse allemande, de chasse, à canon lisse, portant sa date : 1664, les lettres HVP et des armoiries presque effacées, sur une plaque en ivoire placée au dos du fût. Platine à rouet recouvert d'un timbre. Incrustations en ivoire. Au côté gauche de la crosse, on voit un cavalier en costume du temps, perçant un cerf de son épée. Calibre : 0 m. 017.

M. **209.** Arquebuse donnant sa date : 1665, au côté gauche de la crosse; rayée en octogone à tourelles. Double détente. Le canon porte un écu, *D. R. 30 Maia.* Platine simple. Le bois est sculpté avec goût. Garnitures en ivoire. Calibre : 0 m. 013.

M. **210.** Courte arquebuse à rouet, de Strasbourg, rayée en octogone à tourelles. Elle porte à la plaque de couche :

Strasbourg anno 1665. Platine à tambour, simple; chien ciselé. Bois sculpté décoré au fût et à la crosse de riches incrustations en ivoire, découpées, gravées et représentant des sujets de chasse. Sur le magasin, un personnage en costume oriental, et sous le fût, une tête du milieu du XVIIe siècle. Calibre : 0 m. 014.

M. **211** à M. **213**. Trois arquebuses allemandes, de chasse, à rouet, rayées en heptagone à tourelles. Rouet entièrement noyé dans le corps de platine. Une couronne gravée indique la place du rouet. Toute la platine est assez finement gravée et ciselée. Deux de ces arquebuses portent sur le canon : *Mans Pretten*, et une des deux donne sa date : 1666. Les garnitures sont en corne avec cordons en ivoire. Calibres : 0 m. 015 et 0 m. 014.

M. **214**. Arquebuse du même modèle; diffère seulement parce que la rayure est en octogone et parce que la platine est montée à gauche, pour un gaucher. Calibre : 0 m. 014.

M. **215**. Arquebuse rayée en heptagone, du même type que les précédentes. Le bois est cannelé le long de la baguette. Le travail de la platine est moins fin. Calibre : 0 m. 014.

M. **216**. Arme du modèle des armes qui précèdent. L'embouchoir est en corne. Calibre : 0 m. 014.

M. **217**. Très courte arquebuse allemande, à rouet, rayée en heptagone à tourelles. Canon en bronze doré portant sa date : 1666, et *Georg Alt. F*. La bouche et le tonnerre sont à pans finement ciselés; le milieu du canon est en torsades. Platine à tambour finement ciselée. Sur le bois, quelques brides de laiton. Calibre : 0 m. 014.

M. **218**. Arquebuse à rouet, allemande, à âme lisse, du milieu du XVIIe siècle. Canon à pans. Rouet découvert maintenu par une bride circulaire du modèle italien. Bois orné de quelques plaques d'ivoire gravé. Calibre : 0 m. 014.

M. **219**. Arquebuse à rouet, allemande, rayée à neuf pans

à tourelles; au milieu de chaque pan est creusé un filet aigu. Porte sa date : 1668, et le nom du canonnier *Dietrich-Urban.* Rouet à demi noyé dans le corps de platine et enrichi d'ornements ciselés en ronde bosse. Le rouet maintenu par une bride circulaire ciselée, gravée et repercée. Double détente. Pontet sans prises des doigts, repercé et ciselé. Bois plaqué d'ébène, sculpté et orné de quelques rosaces en cuivre. Calibre : 0 m. 017.

M. **220**. Arquebuse allemande, à rouet à crosse droite, deuxième moitié du XVIIe siècle. Platine simple; quelques ciselures au canon qui porte : 1671 et GD. Quelques sculptures sur le bois et des roses en os sous les vis. Plaque de nacre sur la joue gauche. Calibre : 0 m. 014.

M. **221**. Long mousquet à rouet de nationalité incertaine. Canon à pans jusqu'à la moitié environ de sa longueur. Hausse fixe; guidon en cuivre. Bois incrusté de plaques d'os gravées et dessinées à rinceaux. La crosse évidée a une forme intermédiaire entre celle des crosses allemandes et françaises. Le fût ne suit pas le mouvement du rouet, et les gravures des plaques sont du style allemand. Une fleur de lis sur le corps de platine qui porte un cran de sûreté. A la contre-platine, des gravures d'animaux en chasse. Calibre : 0 m. 018.

M. **222**. Arquebuse allemande, à rouet. Canon rayé en hexagone sans tourelles. La platine est extérieure; elle est, ainsi que la poignée et la crosse, à peu près du modèle des arquebuses à pied-de-biche. Garnitures en os. Calibre : 0 m. 011.

M. **223** à M. **225**. Trois longues arquebuses à rouet, deuxième moitié du XVIIe siècle, françaises. Détente de sûreté. Le pontet est sous la détente en forme de cuiller. Crosse très forte, très haute, dans le type moderne alourdi. Au tonnerre, les marques IK. Un des canons porte trois minces filets saillants. Hausse en cuivre. Calibre : 0 m. 018.

M. **226** à M. **230**. Cinq mousquetons de cavalerie, français, à rouet, seconde moitié du XVIIe siècle. Tringle à anneau. Crosse dans le genre de celles des trois arquebuses qui pré-

cèdent. Portent au renflement du fût, sous le rouet, une croix de Lorraine sur un cercle. Calibre : 0 m. 016.

M. **231.** Mousqueton du même modèle que les précédents, mais dont la crosse est moins forte. Calibre : 0 m. 016.

M. **232.** Mousqueton de cavalerie, français, à rouet, de la même époque. Crosse plus légère terminée en arrondi et sculptée en rose sur chaque face comme à la contre-platine. Bois noir. Arme d'officier ou de sous-officier. Calibre : 0 m. 015.

M. **233.** Arquebuse allemande rayée en heptagone à tourelles. Porte sur le canon : *Georg alt 1672*. Rouet couvert par un tambour en cuivre repercé à jour comme la bride de ressort du chien. Bois assez largement sculpté. Garnitures en ivoire. Calibre : 0 m. 013.

M. **234.** Arquebuse à rouet, italienne, de chasse, seconde moitié du XVIIe siècle. Le canon, taillé à cinq pans jusqu'à la moitié environ de sa longueur, porte le nom du célèbre armurier *Lazarino Cominazzi*. Il n'a pas de hausse, mais seulement un guidon en fer. La platine à rouet, à tambour, finement ciselée et gravée, est d'un excellent travail. Les autres montures, découpées et gravées, ainsi que le bois, font de cette arme une pièce précieuse. La famille des Cominazzi est célèbre parmi les arquebusiers italiens. Lazarino mourut en 1696 à Gardone. Calibre : 0 m. 020.

M. **235.** Gros mousqueton italien de la seconde moitié du XVIIe siècle. Le canon, d'une fabrication remarquable, est signé du célèbre armurier *Maffeo Badile*. Taillé à cinq pans jusqu'au tiers environ de sa longueur. La platine, simple, est d'un excellent travail. Sous-garde ciselée et ornée de palmettes. Roses hexagonales sous chacune des têtes de goupilles. Bride de rouet finement ciselée. Calibre : 0 m. 023.

M. **236.** Arquebuse à rouet, allemande, rayée en heptagone à tourelles, deuxième moitié du XVIIe siècle. Sur le pan latéral de gauche du canon, les lettres FS, et sur deux autres pans,

deux poinçons. Arme très courte. Garnitures en os. Sur une joue de la crosse, un aigle; sur l'autre, un chien habillé. Calibre : 0 m. 013.

M. **237.** Arquebuse allemande, à rouet, rayée en octogone à tourelles. Porte sa date : 1675. Double détente. Corps de platine et chien ciselés et gravés grossièrement. Garnitures en os représentant des personnages, chiens, ours..... Bois grossièrement sculpté. Calibre : 0 m. 014.

M. **238.** Arquebuse allemande, à rouet, portant sa date : 1678 à la plaque de couche en ivoire. Canon rayé en octogone à tourelles. Visière et guidon. Platine gravée, timbre du rouet repercé à jour et gravé, donnant l'aigle de l'Empire. Le bois, richement orné d'incrustations, de filets et de plaques gravées en ivoire, porte au côté gauche de la crosse la figure d'un chasseur en costume du temps, chargeant son arme et entouré de ses chiens. Sur la platine et au tonnerre, un trèfle sur une longue tige. Calibre : 0 m. 013.

M. **239.** Arquebuse allemande, à rouet, rayée en octogone à tourelles. Double détente. Rouet entièrement noyé. Chien et bride du ressort gravés. Canon gravé. Bois en thuya. Garnitures en os. Calibre : 0 m. 011.

M. **240.** Courte arquebuse allemande, à rouet, rayée en heptagone à tourelles. Le canon porte : *Andreas M. Siegl*, et comme poinçon un griffon sous AMS. Rouet dans un tambour ciselé et gravé. A la queue de la platine est gravé : *Johann Georg Siedel*. Garnitures en corne. Magasin en thuya et ivoire. Calibre : 0 m. 009.

M. **241.** Arquebuse allemande, à rouet, rayée en heptagone à tourelles. Rouet couvert par un corps de platine gravé. Garnitures en ivoire gravées en feuillages. Sur la joue gauche, un lion. Calibre : 0 m. 014.

M. **242.** Mousqueton à rouet, allemand, rayé en octogone à tourelles. Rouet recouvert d'un tambour en cuivre gravé de

fleurs. Bois richement sculpté, décoré d'ornements en fer, gravés et découpés, représentant, au côté gauche de la crosse, un cerf au galop. Deuxième moitié du XVIIe siècle. Calibre : 0 m. 014.

M. **243.** Arquebuse à double détente, rayée en octogone à tourelles. Au tonnerre, les lettres MF. Platine simple à rouet noyé. Garnitures en ivoire. Sur la joue gauche, un chasseur en costume teint en vert et tuant des canards. Dessin barbare. Calibre : 0 m. 011.

M. **244.** Arquebuse courte, allemande, à rouet, rayée à tourelles. Canon taillé à pans, gravé à la culasse. Fût en noyer, entièrement incrusté d'ivoire gravé. On remarque à la crosse des épisodes de la Bible (Adam et Ève) très grossièrement dessinés. Calibre : 0 m. 015.

M. **245.** Arquebuse à rouet, allemande, fin du XVIIe siècle, rayée en carré parfait. Canon à pans, fortement ciselé et pointillé. Chien et bride de ressort gravés. Bois incrusté de plaques d'ivoire qui ressemblent aux lames d'un éventail, découpées et sculptées. A la crosse, les deux figures de Vénus et de l'Amour. En outre, quelques plaques de nacre. Calibre : 0 m. 014.

M. **246.** Arquebuse allemande, à rouet, de la fin du XVIIe siècle. Canon rayé à tourelles, bleui et entièrement gravé en rinceaux et feuillages damasquinés d'or. Au tonnerre, des trophées d'armes et un guerrier; au-dessus, la double croix de Lorraine couronnée et ayant pour soutien deux anges. Plus haut, comme marque de fabrique, un griffon avec les lettres AMS. Platine à double détente entièrement gravée : Diane au bain et Actéon. Bois en thuya. Calibre : 0 m. 015.

Legs du baron des Mazis.

M. **247.** Courte arquebuse allemande, à rouet, rayée en octogone à tourelles; porte sur le pan supérieur du canon : *1684, Johann Martin,* et pour poinçon une sorte de hache. Rouet recouvert d'un timbre pris dans le corps de platine. Le bois est de forme intermédiaire entre la crosse de 1660 et la

forme moderne de 1700. Double détente; pas de prise de doigts. Calibre : 0 m. 015.

M. **248.** Courte arquebuse allemande, à rouet, rayée à neuf pans et à tourelles. Sur le pan supérieur du canon, la date 1663 et *Hans Stifter;* mais le bois est identique au précédent. Platine grossièrement gravée. Double détente. L'ensemble de l'arme est de la même époque : 1684. Calibre : 0 m. 015.

M. **249.** Arquebuse à rouet, allemande, rayée en heptagone, de la fin du XVIIe siècle; porte sur le pan supérieur du canon : *Johan Nyrenter in Salzburg.* Platine gravée, représentant une chasse au lièvre avec costumes de l'époque. Fût et crosse ornés de quelques filets; plaques gravées en ivoire. Garnitures en ivoire. Calibre : 0 m. 014.

M. **250.** Arquebuse à rouet, allemande, rayée à neuf pans à tourelles, de la fin du XVIIe siècle. Sur le pan supérieur du canon est gravé : *W..... Reimer.* Rouet noyé sous un corps de platine gravé de figures mythologiques. Bois orné de filets et rinceaux en ivoire. Au côté gauche de la crosse, sur une plaque de couche en ivoire, l'effigie d'un aigle à deux têtes. Calibre : 0 m. 015.

M. **251.** Arquebuse allemande de la fin du XVIIe siècle, rayée en octogone à tourelles. Garnitures en ivoire. Calibre : 0 m. 014.

M. **252.** Arquebuse à rouet de la fin du XVIIe siècle, rayée en octogone à tourelles. Le rouet, entièrement noyé dans le corps de platine, n'a pas de saillie extérieure. Corps de platine gravé, représentant une chasse au cerf. Bois entièrement et richement orné d'incrustations en ivoire et de plaques circulaires en nacre. Double détente. Un médaillon représente un gentilhomme polonais, la tête rasée suivant la mode polonaise à cette époque. Le travail est fin, mais les dessins sont barbares. Calibre : 0 m. 013.

M. **253.** Lourde carabine allemande, à rouet, rayée en pen-

tagone à tourelles avec filet au milieu de chaque pan, fin du XVIIe siècle. Sur les pans du canon, un poinçon : LH au-dessous d'une couronne. Rouet extérieur avec bride. Chien et ressort gravés. Bois de forme moderne avec magasin et saillie à la crosse. Embouchoir en corne. Pontet à prises des doigts. Le canon est épais de 0 m. 009 pour un calibre de 0 m. 014.

M. **254**. Trois carabines à rouet, allemandes, rayées en hexagone à filets; elles sont semblables, sauf que le canon de l'une d'elles est gravé et porte : *Jan Sander in Hannover*, et présente une chasse au sanglier. Rouet recouvert d'un timbre en laiton ciselé. Sur le bois de forme moderne, des incrustations en ivoire assez grossières : animaux et dessins d'ornement. Plaque de couche en fer. Garnitures en os gravé. Pontet moderne. Calibre : 0 m. 014.

M. **255**. Arquebuse à rouet, allemande, à âme lisse. Rouet recouvert par la saillie du corps de platine. La crosse est déversée à droite, immédiatement après le rouet, pour permettre de viser avec l'œil gauche en épaulant à droite. Calibre : 0 m. 015.

M. **256**. Courte carabine à rouet, allemande, rayée en octogone à tourelles, fin du XVIIe siècle. Sur le canon à pans, deux poinçons : l'un donne une clef, l'autre la lettre S. Visière en cuivre ciselé. Le chien seul est grossièrement gravé. Garnitures en os. Calibre : 0 m. 013.

M. **257**. Arquebuse à rouet, allemande, rayée en hexagone à tourelles. Sur le pan supérieur du canon, la date 1688 et les noms : *Daniel. Eck. Nerdling*. Rouet à moitié noyé dans le corps de platine. Garnitures en corne avec quelques bagues en os. Calibre : 0 m. 012.

M. **258**. Arquebuse à rouet, allemande, rayée en heptagone à tourelles. Porte sur le pan supérieur du canon : *Simon Ruef in Filwang. 1689*. Rouet recouvert par un tambour pris dans le corps de platine. Bois sculpté et gravé, répétant la même date que le canon; et en arrière de la queue de culasse : HP.

Garnitures en corne. Une plaque de nacre au côté gauche de la crosse. Double détente. Calibre : 0 m. 014.

M. **259.** Arquebuse allemande rayée à neuf pans à tourelles. Le canon, à pans, outre le poinçon de fabrique, est signé du nom de l'arquebusier *Heinrich Reimer.* Le bois porte la date de l'arme : 1691 ; il est sculpté avec richesse et représente, dans des rinceaux à feuillages d'une fort belle exécution, des animaux en chasse. Double détente. Rouet entièrement noyé dans le corps de platine qui est d'une grande simplicité. Calibre : 0 m. 014.

M. **260.** Arquebuse allemande rayée, du même modèle que la précédente, de la même époque et de la même main. Sur le corps de platine est finement gravée une chasse à courre ; le cerf est saisi au jarret par un chien. Calibre : 0 m. 014.

M. **261.** Arquebuse à rouet, allemande, de la fin du XVIIe siècle, rayée en octogone à tourelles. Canon à pans sur toute sa longueur et portant : *Michæl in Cronach. 1698.* Platine gravée, à rouet noyé dans la platine et maintenu par une plaque pleine et saillante. Bois sculpté à rinceaux. Calibre : 0 m. 014.

M. **262.** Courte carabine allemande, à rouet, rayée en octogone à tourelles. Sur le pan supérieur du canon, un poinçon embouti de cuivre et *Georg Draussmister? in München 1700 ;* ce nom est répété sur le timbre du rouet. Platine entièrement gravée, d'un travail assez fin, représentant Diane et Endymion. Garnitures en corne avec bagues d'ivoire. Calibre : 0 m. 014.

M. **263.** Arquebuse allemande, à rouet, vers 1700, rayée en octogone à tourelles. Quelques sculptures à la crosse. Garnitures en corne. Calibre : 0 m. 012.

M. **264.** Arquebuse allemande, à rouet. Même type que l'arme précédente sans sculptures. Calibre : 0 m. 014.

M. **265.** Carabine à rouet, allemande, rayée à neuf pans à tourelles, premières années du XVIIIe siècle. Le bois est de

forme moderne, avec magasin au côté droit et saillie au côté gauche. Le chien seul est légèrement gravé. Embouchoir en os. Pontet à prises des doigts. Calibre : 0 m. 016.

M. **266**. Carabine à rouet, allemande, rayée à neuf pans à tourelles. Le canon porte 1542 sur le pan supérieur, mais la platine et le bois sont de la forme et de l'époque de l'arme précédente. Calibre : 0 m. 017.

M. **267**. Mousqueton de cavalerie, français, du commencement du XVIIIe siècle. Arme à rouet dont la crosse est de la forme du fusil moderne. Pontet et long embouchoir en cuivre. Tringle à anneau. Calibre : 0 m. 015.

M. **268**. Arquebuse à rouet, allemande, rayée en heptagone à tourelles, dans une seconde âme en laiton. Le pan supérieur du canon porte : *Johann Georg Seitel Closterl. 1704*. Platine et chien finement gravés. Garnitures en ivoire. Calibre : 0 m. 013.

M. **269**. Arquebuse à rouet, allemande, rayée en heptagone à tourelles, dans une âme en cuivre. Sur le pan supérieur du canon : *Johann Georg Seitel Closterle. 1704*. Platine gravée avec couronne à l'emplacement du rouet. Garnitures en os gravé. Calibre : 0 m. 013.

M. **270**. Arquebuse à rouet, allemande, du commencement du XVIIIe siècle. Le tambour du rouet en cuivre grossièrement ciselé. Décor en os. Calibre : 0 m. 016.

M. **271**. Belle carabine allemande, à rouet, du commencement du XVIIIe siècle, rayée en octogone à tourelles. Canon à pans gravé; sur le pan supérieur, un petit écu poinçonné. Platine à rouet recouvert d'un timbre pris dans le corps de platine; celle-ci entièrement gravée. Bride de ressort du chien découpée. Contre-platine en fer, ciselée et repercée, représentant dans des rinceaux une chasse au sanglier. La crosse est de la forme moderne; elle est enrichie d'ornements en fer, à rinceaux

et à figures d'animaux, découpés et gravés, d'un beau travail. Double détente. Calibre : o m. 013.

M. **272**. Lourde arquebuse à rouet, allemande, du commencement du XVIIIe siècle, rayée en octogone à tourelles. Platine sans aucun décor. Fût cannelé, embouchoir en fer. Pontet sans prise des doigts. Au côté gauche de la crosse est incrusté un sanglier en corne. Calibre : o m. 019.

M. **273**. Carabine à rouet, allemande, rayée en heptagone à tourelles. Poinçon sur le pan latéral du canon. Rouet extérieur recouvert par un timbre séparé. Bride du ressort du chien, gravée, ciselée et repercée. Bois de forme mixte, la poignée étant donnée par un profond étranglement. Embouchoir en os sculpté. Pontet en fer simple. Calibre : o m. 015.

M. **274**. Arquebuse à rouet, allemande, rayée en heptagone à tourelles, commencement du XVIIIe siècle. Le ressort du chien est noyé dans la platine, dont la plaque est grossièrement gravée. Garnitures en corne à cordons en ivoire. Calibre : o m. 014.

M. **275**. Arquebuse à rouet, allemande, rayée en heptagone à tourelles, même époque. Sur le pan supérieur du canon : *Gaspar Zelner*. Rouet entièrement noyé. Corps de platine finement gravé, représentant une chasse au cerf. Double détente. Calibre : o m. 013.

M. **276**. Arquebuse à rouet, allemande, du commencement du XVIIIe siècle, rayée en octogone à tourelles. Porte sur le pan supérieur du canon un poinçon en cuivre au griffon et *Hams Winckhfer*. Platine à rouet noyé, maintenu par une plaque en saillie gravée et présentant l'aigle à deux têtes des armes de l'Empire. Bois légèrement sculpté. Garnitures en corne. Calibre : o m. 012.

M. **277**. Carabine à rouet, allemande, rayée en octogone à tourelles, commencement du XVIIIe siècle. Rouet recouvert d'un tambour pris dans le corps de platine. Bois de forme moderne,

portant quelques incrustations de corne de cerf à l'embouchoir et à l'extrémité du fût. Pontet avec prises des doigts. Calibre : 0 m. 015.

M. **278.** Carabine à rouet, allemande, rayée en hexagone à tourelles, de même époque et de même modèle que la précédente. Le chien est légèrement ciselé. Embouchoir en corne. La crosse, de même forme que la précédente, est un peu plus forte pour un calibre moindre : 0 m. 012.

M. **279.** Carabine à rouet, allemande, rayée en pentagone à tourelles, première moitié du XVIIIe siècle. Sur le canon à pans, *Clement Khin in Virschen Reina?* Rouet intérieurement noyé dans la platine, sans trace de timbre ni de tambour. Platine entièrement et finement gravée; la gravure représente le siège d'une ville. Bois de forme moderne, sculpté au fût, à la crosse; à magasin et à saillie à gauche. Garnitures en fer. Embouchoir en corne. Grand pontet sans prise des doigts. Calibre : 0 m. 015.

M. **280.** Arquebuse allemande, à rouet, du XVIIIe siècle, rayée en octogone à tourelles. Double détente. Calibre : 0 m. 014.

M. **281.** Petite arquebuse à rouet, allemande, rayée en hexagone à tourelles. Porte sa date : 1712 sur une plaque d'ivoire, à la crosse. Le canon à pans donne une inscription en latin dont les mots sont à peu près illisibles, et signée : *Andreas Stoser?* Bois richement sculpté, orné de quelques plaques gravées, en ivoire. Platine entièrement gravée, représentant une chasse au cerf. Calibre : 0 m. 012.

M. **282.** Arquebuse à rouet, allemande, rayée en heptagone à tourelles. Porte sur le pan supérieur du canon un poinçon embouti en cuivre : un génie ailé, et les noms répétés sur le corps de platine : *Andreas Zabura in Salzburg*. Rouet entièrement noyé. Les sculptures du bois indiquent la première moitié du XVIIIe siècle. Garnitures en cuivre. Calibre : 0 m. 014.

M. **283.** Arquebuse allemande, à rouet, rayée en heptagone à tourelles, du commencement du XVIIIe siècle. Sur le pan supérieur du canon, *Johan Adam Alter,* noms répétés sur le corps de platine. Rouet entièrement noyé; chien et ressort gravés. Sur la plaque de couche, une Minerve. Fût en bois sculpté. Garnitures en corne et en cuivre découpé et ciselé. Calibre : 0 m. 014.

M. **284.** Arquebuse à rouet, allemande, rayée en heptagone à tourelles, du commencement du XVIIIe siècle. Ne diffère de la précédente que par l'absence du nom de l'armurier et de gravure sur le corps de platine. Calibre : 0 m. 013.

M. **285.** Courte arquebuse à rouet, allemande, rayée en octogone à tourelles, commencement du XVIIIe siècle. Du même modèle et de même époque que les deux qui précèdent. Sur le pan supérieur du canon, un poinçon : une croix fleuronnée au-dessus de la lettre M; sur les pans latéraux, la lettre H en poinçon. Sur le corps de platine est finement gravée une chasse au sanglier. Calibre : 0 m. 017.

M. **286.** Arquebuse à rouet, allemande, rayée en octogone à tourelles. La platine est de la première moitié du XVIIe siècle. Rouet entièrement recouvert d'un tambour en cuivre gravé. Les ornements en cuivre ciselé et gravé au bouton du couvre-feu et à la bride du chien sont de cette époque, mais le bois est du commencement du XVIIIe siècle et est de forme moderne à magasin et saillie à gauche. Il porte quelques plaques d'ivoire. Garnitures en fer. Embouchoir en os. Calibre : 0 m. 015.

M. **287.** Fort mousquet de chasse, à rouet, allemand, du XVIIIe siècle, rayé en décagone à tourelles. Canon à pans portant une marque de fabrique. Le corps de platine recouvre le rouet par sa saillie; il est gravé. Bride de chien ciselée, repercée à jour. Double détente. Garnitures en os. Calibre : 0 m. 019.

M. **288.** Mousquet identique au précédent, sauf les gravures du corps de platine.

M. **289.** Arquebuse à rouet, allemande, du premier tiers du XVIIIe siècle. Le canon à pans porte une hausse fixe en fer et un guidon en cuivre. Platine ciselée représentant un combat de cavaliers. Toutes les garnitures en laiton doré. Sur le corps de platine est gravé : *Wilfing*. Calibre : 0 m. 019.

M. **290.** Arquebuse à rouet, allemande, de la même époque, rayée en heptagone à tourelles. Porte sur le pan supérieur du canon : *Bartholome Schachner in Insprugg*. Sur la platine, on lit : *I. C. Stenglin in München sculp*... Elle est finement gravée d'une chasse au cerf; les costumes sont d'environ 1730. Rouet entièrement noyé dans le corps de platine. Garnitures en cuivre ciselé. Double détente. Calibre : 0 m. 013.

M. **291.** Courte carabine à rouet, allemande, rayée en octogone à tourelles, premier tiers du XVIIIe siècle. Sur le pan supérieur du canon, des marques, et sur le corps de platine en cuivre, un nom illisible et très effacé, comme son dessin ciselé. Chien et son ressort gravés. Garnitures en cuivre. Bois légèrement sculpté. Calibre : 0 m. 015.

M. **292.** Carabine à rouet, allemande, rayée en heptagone à tourelles, premier tiers du XVIIIe siècle. Rouet à tambour repercé à jour. Chien et ressort ciselés. Bois de forme moderne. Garnitures en cuivre; le pontet est sans prise des doigts. Embouchoir en corne. Calibre : 0 m. 015.

M. **293.** Arquebuse à rouet, allemande, rayée en heptagone à tourelles, première moitié du XVIIIe siècle. Sur le pan supérieur du canon, *Johann Henrich Kramer*. Rouet maintenu par une bride plate repercée à jour et gravée. Les gravures de la platine et du chien sont barbares. Filets d'ivoire le long de la crosse. Garnitures en os gravé. Calibre : 0 m. 013.

M. **294** et M. **295.** Deux arquebuses à rouet, allemandes, du milieu du XVIIIe siècle, rayées en heptagone à tourelles. Portant sur le pan supérieur du canon : *Mathœus Muck*. Platine et chien entièrement gravés. Double détente. Garnitures en cuivre gravé, ciselé et doré. Calibre : 0 m. 014.

M. **296.** Arquebuse à rouet, allemande, rayée en heptagone à tourelles. Le bois porte à la crosse des armoiries presque effacées qui semblent les armes de Bavière. Sur le canon, un écu portant : *J. G. Dax*, au-dessus d'un porc. Sur le corps de platine est gravé : *Joan Georg Dax.* La gravure représente un combat de cavalerie d'une grande finesse et d'un burin délicat. Sur la bride du ressort du chien, des armoiries *d'argent au chevron de gueules, une fleur de lis en abyme.* Garnitures en fer, ciselées et gravées. Beau bois de pommier orné de filets d'ivoire, de plaques d'écaille et de corne. Calibre : 0 m. 013.

M. **297.** Arquebuse allemande du milieu du XVIIIe siècle. Canon rayé en heptagone à tourelles. Taillé à pans, ciselé. Hausse mobile dorée et guidon en cuivre. Rouet entièrement noyé dans la platine. Le chien et le corps de platine, couverts de ciselures, représentent des chasseurs en costume du temps de Louis XV et des sujets de chasse au cerf. Toutes les garnitures ciselées en relief et dorées. Bois sculpté avec élégance. Double détente; grand pontet doré. Calibre : 0 m. 015.

M. **298.** Grosse arquebuse à rouet, allemande, rayée en heptagone à tourelles, du milieu du XVIIIe siècle. Sur le pan supérieur du canon, comme poinçon, un écu : cor de chasse sous couronne. Platine présentant des personnages du temps; sur le chien, une Minerve. Quelques sculptures sur le bois. Garnitures en fer. Embouchoir en ivoire. Le canon, extrêmement fort, a une épaisseur de 0 m. 010. Calibre : 0 m. 017.

M. **299.** Belle arquebuse à rouet, allemande, rayée en heptagone à tourelles. Sur le pan supérieur du canon, un poinçon embouti en cuivre. Sur le corps de platine, *P. Lienhart in Minchen* (*sic*), et à la queue de la sous-garde, 1749 sous un autre nom. Corps de platine, chien et sous-garde gravés. Garnitures en corne à cordons d'ivoire. Calibre : 0 m. 015.

M. **300.** Arquebuse à rouet, allemande, rayée en heptagone à tourelles, du milieu du XVIIIe siècle. Sur le pan supérieur du canon, le nom de l'armurier : *Franz Weyer in Wienn.* Platine

d'un beau travail, entièrement gravée. Garnitures en cuivre, ciselées, gravées et dorées. Double détente. Hausse mobile à charnière en cuivre. Toutes les figures grecques, finement ciselées, sont dans le style du milieu du XVIIIe siècle. Calibre : 0 m. 014.

M. **301**. Arquebuse à rouet, allemande, du milieu du XVIIIe siècle, rayée en heptagone à tourelles, à double détente. Sur le pan supérieur du canon est gravé : *Kilian Zessner*. La gravure de la platine représente un gentilhomme et une dame qui se promènent dans un jardin. A la queue de la platine, on lit : *Jos Frey in Minchen*. Beau bois finement sculpté. Garnitures en corne à bagues d'ivoire. Calibre : 0 m. 013.

M. **302**. Arquebuse à rouet, allemande, rayée en heptagone à tourelles, de même époque. Sur le pan supérieur du canon est incrusté en or : *Gaspar Zeiner*. En outre, un poinçon embouti en or. Chien et platine finement ciselés : des personnages mythologiques. Bois sculpté. Garnitures en cuivre doré. Embouchoir en corne. Calibre : 0 m. 014.

M. **303**. Arquebuse à rouet, du milieu du XVIIIe siècle, tyrolienne, rayée en octogone à tourelles et à double détente. Porte sur le pan supérieur du canon l'inscription : *Georg Dinckl in Hall Tyrol*, ainsi que sur le corps de sa platine entièrement gravée. Bois sculpté. Garnitures en cuivre. Calibre : 0 m. 013.

M. **304**. Arquebuse à rouet, allemande, rayée en heptagone à tourelles, de même époque. Sur la platine est gravé : *Georg Ernst Peter*. La platine et le chien sont ciselés; on y voit une chasse à courre en costume du temps. Bois richement sculpté. Garnitures, y compris l'embouchoir, en cuivre doré. Calibre : 0 m. 015.

M. **305** et M. **306**. Deux arquebuses à rouet, allemandes, rayées en heptagone à tourelles, du milieu du XVIIIe siècle. Corps de platine, profondément ciselé, présentant des chasseurs au repos. Bois décoré de quelques plaques de nacre. Garnitures en corne à filets d'ivoire. Calibre : 0 m. 014.

M. **307**. Arquebuse à rouet, allemande, rayée en heptagone à tourelles, milieu du XVIIIe siècle. Sur le pan supérieur du canon est gravé : *Wistaler in Munchen*, et un poinçon embouti en cuivre : une chèvre sur un rocher. Chien et ressort finement gravés comme le corps de platine, qui présente une femme couchée. Bois richement sculpté. Garnitures en bronze à ciselures élégantes. Calibre : 0 m. 013.

M. **308**. Arquebuse à rouet, allemande, du milieu du XVIIIe siècle, rayée en heptagone à tourelles. Le canon porte sur le pan supérieur, damasquiné en or, le nom de l'armurier *Gaspar Felner*. Platine à rouet noyé, très finement gravée. Bois sculpté orné d'incrustations en cuivre ciselé et doré. Double détente. Calibre : 0 m. 015.

M. **309**. Carabine à rouet, allemande, rayée en heptagone à tourelles. Sur le canon, *Martin Clément Khin in Turschen Reith*. Ces deux derniers mots répétés sur le corps de platine gravé comme le chien. Bois de forme moderne légèrement sculpté et orné de quelques incrustations d'ivoire. Toutes les garnitures en cuivre. Embouchoir en ivoire gravé. Anneaux porte-bretelles à la sous-garde. Magasin et saillie de crosse. Calibre : 0 m. 012.

M. **310** et M. **311**. Deux carabines à rouet, allemandes, rayées en hexagone à tourelles. Elles portent sur le canon : *Joseph Graf*, et à la platine J G. Platine gravée. Le rouet maintenu par une plaque prise dans le corps de platine, présentant l'aigle à deux têtes de l'Empire. Deux anneaux porte-bretelles au fût et à la sous-garde. Double détente. Pontet sans prise des doigts. Ces carabines paraissent des armes de guerre. Calibre : 0 m. 015.

M. **312** à M. **315**. Quatre carabines à rouet, allemandes, rayées en octogone à tourelles, du milieu du XVIIIe siècle. Le rouet est recouvert d'un timbre pris dans le corps de platine. Le chien seul est légèrement gravé. Bois de forme moderne sculpté en palme à la queue de culasse. Magasin à accessoires

et saillie à la joue gauche. Pas de prise des doigts. Embouchoir en os. Calibre : 0 m. 015.

M. **316.** Carabine allemande, à rouet, rayée en heptagone à tourelles, milieu du XVIIIe siècle. Sur le canon, les lettres H I O, et sur le pontet, Z. Bois de forme moderne avec magasin et la saillie de la joue gauche. Pontet à prise des doigts. Garnitures en fer. Embouchoir en os. Calibre : 0 m. 012.

M. **317.** Carabine du même modèle et de la même époque que la précédente; elle est un peu plus légère et le calibre est de 0 m. 009.

M. **318.** Courte carabine à rouet, allemande, rayée en heptagone à tourelles, du milieu du XVIIIe siècle. Sur le pan supérieur du canon, *Hans Jörg Devani*. Corps de platine et chien gravés : Amours, rinceaux, feuillages. Contre-platine découpée en cuivre, comme toutes les garnitures, y compris la plaque de couche de la crosse de forme moderne, avec magasin sur la joue droite. Pontet sans prise des doigts. Calibre : 0 m. 016.

M. **319.** Carabine à rouet, allemande, rayée en heptagone à tourelles, avec filet au milieu de chaque pan. Le rouet entièrement noyé dans la platine. Chien et corps de platine gravés. Garnitures en cuivre ciselé et gravé. Anneaux porte-bretelles en cuivre à la sous-garde et à l'embouchoir. Bois de forme moderne sculpté richement. Magasin et saillie à la crosse. Probablement arme de guerre. Calibre : 0 m. 012.

M. **320.** Courte carabine à rouet, allemande, rayée en octogone à tourelles, milieu du XVIIIe siècle. Sur le pan supérieur du canon, un nom illisible. Rouet recouvert par une plaque prise dans le corps de platine. Chien gravé et ciselé. Bois de forme moderne sans ornements, si ce n'est à la saillie de gauche. Garnitures en fer. Pontet à prise des doigts. Calibre : 0 m. 012.

M. **321.** Carabine à rouet, allemande, rayée en heptagone à tourelles. On lit sur le pan supérieur du canon : *Ulrich Wagner*

in Eychstett. Rouet noyé, entièrement gravé. Sur la platine est gravé saint Hubert avec le cerf et la croix. La sous-garde et l'embouchoir portent des anneaux porte-bretelles en cuivre. Bois de forme moderne à magasin et à saillie. Pontet simple. Calibre : 0 m. 014.

M. **322.** Carabine à rouet, allemande, rayée en octogone à tourelles, du milieu du XVIII[e] siècle. Rouet recouvert d'une plaque prise dans le corps de platine. Bois portant quelques traces de sculptures. Une plaque d'ivoire découpée en forme d'oiseau au côté gauche de la crosse, qui est de la forme moderne. Garnitures en fer, y compris la plaque de couche. Pontet sans prise des doigts. Toutes ces armes à crosse de forme moderne ont la plaque de couche. Embouchoir en os légèrement gravé. Calibre : 0 m. 010.

M. **323** et M. **324.** Deux arquebuses à rouet, allemandes, rayées en heptagone à tourelles. Sur le canon à quatre pans est gravé : *Futter Warsawie. 1759.* Platine et chien richement gravés; sur la platine, une Diane dans un paysage moderne. Bois sculpté. Garnitures en os. Le canon est d'une force excessive, 0 m. 010 pour le calibre de 0 m. 016.

M. **325.** Carabine à rouet, allemande, rayée en octogone à tourelles. Canon à pans en damas, portant un ornement damasquiné en argent à son tonnerre. Rouet noyé, recouvert d'un timbre dans le corps de platine. Garnitures en cuivre, ciselées et gravées. Contre-platine en cuivre, découpée et gravée. Double détente. Bois de forme moderne, sculpté avec magasin et saillie à la crosse. Embouchoir en corne. Toutes les garnitures en cuivre. Calibre : 0 m. 016.

M. **326.** Arquebuse à rouet, allemande, rayée en heptagone à tourelles et à double détente, deuxième moitié du XVIII[e] siècle. Canon à pans portant le nom de *Joseph Hamerl in Wienn.* Platine à rouet noyé, entièrement gravée. Bois sculpté. Ornements et garnitures en cuivre, ciselés et dorés. Calibre : 0 m. 015.

ARQUEBUSES À PIED-DE-BICHE.

Ces petites arquebuses de chasse sont caractérisées par la forme de la crosse en pied-de-biche, à la suite d'une fine poignée, tandis que les autres armes allemandes sont sans poignée. Le mécanisme du rouet est tout à l'extérieur. Le rouet est sous un étrier; les deux ressorts du rouet et du chien sont généralement maintenus par une bride, parfois en cuivre, généralement ciselée. Les plus anciennes ne sont pas rayées et leur calibre varie de 0 m. 010 à 0 m. 014; de la fin du XVIe siècle jusqu'au milieu du XVIIe, elles sont toutes rayées en hélice à six ou huit pans, et leur calibre est de 0 m. 008, rarement 0 m. 009. Elles ont toutes le pontet à prise des doigts et le magasin à accessoires.

M. **327**. Arquebuse à rouet, de chasse, allemande, à crosse en pied-de-biche, fin du XVIe siècle. Le mécanisme du rouet est extérieur. Les différentes pièces de la platine garnies en cuivre gravé. Canon à pans ne portant pas de hausse. Incrustations d'ivoire et de nacre. Calibre : 0 m. 014.

M. **328**. Arquebuse de chasse, allemande, à rouet, de la même époque. La forme d'ensemble est celle de la précédente. Le décor est plus simple et presque tout en os : un lion sur une joue de la crosse, un cerf sur l'autre joue. Calibre : 0 m. 011.

M. **329**. Arquebuse à rouet du même type et de la même époque. La platine n'a pas de pièces en cuivre, et le ressort du

chien a une plaque en fer. Incrustations grossières en os et en nacre. Calibre : 0 m. 014.

M. **330** et M. **331**. Deux arquebuses à rouet, allemandes, à pied-de-biche, de la fin du XVIe siècle, rayées en hexagone. Corps de platine en fer gravé, étrier de rouet sans décor. Brides des ressorts en cuivre gravé. Bois incrusté de plaques d'ivoire et de nacre gravées de dessins d'ornement assez grossiers. Garnitures en cuivre et en ivoire. Calibre : 0 m. 008.

M. **332** à M. **335**. Quatre arquebuses à rouet, allemandes, à pied-de-biche, fin du XVIe siècle, rayées en hexagone à filets. Brides de ressorts et étrier du rouet en cuivre ciselé en rinceaux. Bois incrusté de plaques d'ivoire donnant des rinceaux, des dessins d'ornement. Quelques incrustations de petits disques de nacre. Calibre : 0 m. 008.

M. **336**. Arquebuse à rouet, allemande, à pied-de-biche, de la fin du XVIe siècle. Elle porte sur le pan supérieur du canon : FLFHUZZ? Corps de platine et chien ciselés de rinceaux assez élégants. Brides de platine et étrier du rouet plaqués de cuivre ciselé. Bois légèrement sculpté, décoré de plaques d'ivoire gravé et de quelques autres rondes ou carrées en nacre. Calibre : 0 m. 008.

M. **337**. Arquebuse à rouet, allemande, à pied-de-biche, de même époque. La platine est extrêmement fine de forme et de ciselure dans toutes ses parties. Bois incrusté d'ivoire et de nacre et d'élégants rinceaux. Garnitures en cuivre et en ivoire. Calibre : 0 m. 008.

M. **338** et M. **339**. Deux arquebuses à rouet, allemandes, à pied-de-biche, rayées en hexagone, de la fin du XVIe siècle. Les ressorts de rouet et de chien ne sont pas couverts par des brides. L'étrier du rouet d'une de ces deux armes est plaqué de cuivre ciselé. Calibre : 0 m. 008.

M. **340** et M. **341**. Deux arquebuses à rouet, allemandes, à pied-de-biche, de la fin du XVIe siècle, rayées en hexagone.

Les canons sont, au tonnerre, au milieu et en outre à la bouche, pour une des deux armes, décorés de plaques de cuivre serti et soudé à l'étain. Le bois n'est décoré que de plaques rondes ou carrées en nacre et de quelques petits disques d'ivoire teint en vert. Enfin, sur le bois, des bandes de cuivre ciselé comme les garnitures. Calibre : o m. oo8.

M. **342.** Arquebuse à rouet, allemande, à pied-de-biche, de la fin du XVIe siècle, rayée en hexagone à tourelles. Corps de platine tout uni. Chien finement ciselé en rinceaux comme les brides des ressorts en cuivre. Étrier de rouet en cuivre sans décor. Bois incrusté d'ivoire : rinceaux, dessins d'ornement et petits oiseaux. Quelques perles de nacre. Calibre : o m. oo9.

M. **343** à M. **348.** Six arquebuses à rouet, à pied-de-biche, allemandes, rayées à six ou huit pans sans tourelles et du même calibre de o m. oo8. Elles sont du commencement du XVIIe siècle, comme l'indique le décor au poinçon sur le canon et la platine. Le mécanisme est tout extérieur : le rouet maintenu par un étrier. Les ressorts du rouet et du chien sous une bride de fer. Le bois est décoré de rinceaux, figures et animaux sur ivoire, et de quelques incrustations de nacre. Embouchoir en ivoire ciselé. Calibre uniforme : o m. oo8.

M. **349.** Arquebuse à rouet, allemande, à pied-de-biche, du même modèle que les précédentes; en diffère parce que le corps de platine est doré. Le décor est également fait au poinçon. Calibre : o m. oo8.

M. **350** à M. **353.** Quatre arquebuses à rouet, à pied-de-biche, allemandes, du même temps que celles qui précèdent; n'en diffèrent que par ce détail : les brides des ressorts et l'étrier du rouet sont en cuivre. D'ailleurs, même décor d'ivoire et de nacre. Même rayure en hexagone et même calibre de o m. oo8.

M. **354.** Arquebuse à rouet, allemande, à pied-de-biche, rayée en hexagone à filets, premières années du XVIIe siècle. Toute la platine est gravée au poinçon; les brides des ressorts et l'étrier du rouet étaient dorés. Bois incrusté d'ivoire gravé

de chiens, gibier, rinceaux et dessins d'ornement. Calibre : o m. 008.

M. **355**. Arquebuse à rouet, allemande, à pied-de-biche, de la même époque, rayée en hexagone à filets. La platine est décorée comme les précédentes. Le ressort du chien est sans bride. Le bois n'est incrusté qu'à la crosse et à la contre-platine de plaques d'ivoire figurant des animaux de chasse et un chien. Calibre : o m. 009.

M. **356**. Arquebuse à rouet, allemande, à pied-de-biche, de la même époque, rayée en hexagone à filets. Les brides des ressorts et la bride du chien sont ciselées. Le corps de platine et l'étrier du rouet sont sans décor. Le bois est extrêmement fin de forme et de décors en ivoire et nacre. Calibre : o m. 008.

M. **357** à M. **359**. Trois arquebuses à rouet, allemandes, à pied-de-biche, premières années du XVIIe siècle, rayées en hexagone. Le canon est à pans, gravé au poinçon et doré à la culasse, à son milieu et à la bouche. Brides des ressorts, du chien et étrier du rouet dorés. Bois incrusté en ivoire et en nacre. Sur la crosse, un cerf et une biche. Calibre : o m. 008.

M. **360**. Petite arquebuse de chasse, allemande, à pied-de-biche et à rouet, commencement du XVIIe siècle, rayée en hexagone à tourelles. Canon à pans, bruni, gravé au poinçon et doré à la culasse, à son milieu et à la bouche. Bois entièrement orné d'incrustations en ivoire. Chien découpé à jour et gravé. Tambour maintenu par une bride. Corps de platine et brides gravés et dorés. Calibre : o m. 009.

M. **361**. Arquebuse à pied-de-biche, analogue à la précédente, rayée en octogone à tourelles. Calibre : o m. 008.

M. **362**. Arquebuse à pied-de-biche, analogue aux deux qui précèdent. Les brides sont dorées, mais le corps de platine ne l'est pas. Sur la joue gauche, un griffon. Calibre : o m. 008.

M. **363**. Arquebuse à pied-de-biche, analogue à la précédente. Calibre : o m. 008.

M. **364.** Arquebuse à pied-de-biche, analogue aux précédentes; rayée en octogone à filets. Sur la crosse, un ours qu'un chasseur, aidé de son chien, attaque avec l'épieu. Le corps de platine et la bride du chien ne sont pas dorés. Calibre : o m. 009.

M. **365.** Arquebuse à pied-de-biche, analogue aux précédentes, mais dont la platine est plus riche. Les brides du chien et du grand ressort sont repercées à jour et dorées. Les incrustations d'ivoire et de nacre sont d'une grande élégance. Calibre : o m. 009.

M. **366.** Arquebuse à rouet, allemande, à pied-de-biche, commencement du XVIIe siècle, comme l'indiquent les gravures au poinçon du tonnerre. Chien sans bride et très simple. Brides des ressorts et étrier du rouet en cuivre rouge ciselé. Bois incrusté de plaques d'ivoire et de nacre gravées de dessins assez grossiers. Calibre : o m. 008.

M. **367.** Arquebuse à rouet, allemande, à pied-de-biche, du commencement du XVIIe siècle, rayée en octogone à tourelles. Brides, ressorts tout unis. Chien ciselé à la pointe. Corps de platine gravé au poinçon. Bois très fin décoré de plaques d'ivoire et de nacre gravées de chiens, gibier, oiseaux et poissons. Calibre : o m. 008.

M. **368.** Arquebuse à pied-de-biche, primitivement à rouet, transformée à silex au XVIIIe siècle, rayée à tourelles. Le canon n'a pas été modifié, ainsi que le bois qui porte le décor allemand du commencement du XVIIe siècle. Calibre : o m. 011.

Legs du baron des Mazis.

ARMES À ROUET ET À MÈCHE, À PLUSIEURS FEUX, OU SYSTÈMES DIVERS.

M. **369**. Arquebuse italienne, à mèche, de la deuxième moitié du XVIe siècle, à double canon tournant sur son axe. Serpentin gravé. Le double canon est entouré et protégé par une sorte de manchon en fer gravé, du plus beau travail, d'un dessin et d'un goût remarquables. Le bois est incrusté de filets de cuivre encadrant des panneaux noircis décorés de rinceaux, feuillages, oiseaux peints couleur or. La crosse, sculptée à jour et tournée en volute, présente une belle plaque de couche en fer gravé. Calibre : 0 m. 018.

M. **370**. Arquebuse allemande de la fin du XVIe siècle, comme l'indiquent les nombreux costumes de lansquenets allemands gravés sur le fût et la crosse. Double feu à rouet et à mèche. Rouet entièrement recouvert. Fût et crosse complètement plaqués d'ivoire gravé, d'un travail riche et assez grossier. Sur la plaque de couche, un écusson (partie de sable et d'argent) surmonté d'un casque à grille. Cet écusson est accompagné des lettres H V F. Calibre : 0 m. 012.

M. **371**. Arquebuse allemande rayée en hexagone à tourelles, de la fin du XVIe siècle, à deux coups dans le même canon. Deux platines à rouet sont placées symétriquement sur le même corps de platine. Filets et incrustations en ivoire découpées, gravées. Le personnage gravé sur la boîte à accessoires fixe bien la date. Gâchette unique. Calibre : 0 m. 014.

M. **372**. Arquebuse allemande rayée en hexagone à tourelles, de la fin du XVIe siècle, à deux coups dans le même canon. A chaque coup correspond une platine à rouet. Elles sont placées symétriquement sur le même corps de platine.

Fût orné d'incrustations en ivoire gravé finement. Gâchette unique. Calibre : 0 m. 012.

M. **373**. Arquebuse allemande, à canon lisse et à double feu, de la fin du XVI[e] siècle. Sur le canon, les armes de Nuremberg, la guivre couronnée et la lettre N. Le chien est en arrière du bassinet et le serpentin en avant. Le rouet est maintenu sur le corps de platine par une bride circulaire du type italien. Le ressort du serpentin est sous le corps de platine; le serpentin est mû par une longue gâchette. Fût et crosse ornés de quelques plaques en ivoire, gravées. A la place de la poignée, une profonde prise de pouce. Calibre : 0 m. 017.

M. **374**. Arquebuse allemande, à canon lisse, de la fin du XVI[e] siècle. Canon taillé à pans. Double feu, rouet et mèche. Rouet recouvert d'un timbre brasé sur le corps de platine. Celui-ci orné de quelques plaques en acier découpées et ciselées. Mécanisme du serpentin extérieur; une seule gâchette pour le rouet et le serpentin. Fût entièrement orné de rinceaux, à feuillages en ivoire. Calibre : 0 m. 013.

M. **375**. Arquebuse butière, allemande, à canon lisse et à double feu, portant sa date : 1592 sur le canon; en outre, le poinçon de Nuremberg et un poinçon à l'éperon. Canon à pans, à filets ciselés. Platine à rouet recouvert d'un tambour maintenu sur le corps de platine par deux vis. Le feu est mis à la charge dans le même bassinet par deux systèmes : le rouet ordinaire et le serpentin à mèche. Bois simple, sans ornements. À la place de la poignée, une profonde entaille pour le pouce. Calibre : 0 m. 021.

M. **376**. Belle arquebuse allemande des dernières années du XVI[e] siècle, à deux canons lisses, l'un placé au-dessus de l'autre; à chaque canon correspond une platine à rouet, gravée et ciselée. La plaque de couche, gravée à rinceaux, porte les armes de Saxe. Fût orné de filets et de plaques d'ivoire gravées et découpées. La platine est à remarquer : un des ressorts est

découvert et l'autre est noyé dans le corps de platine. Calibre : o m. 012.

M. **377.** Arquebuse allemande, vers 1600, à rouet. En amenant le chien à la main sur le bassinet, on arme le rouet sans clef. Le ressort du chien est sans bride. Cran de sûreté vers la queue du corps de platine. Sur le canon, la lettre P est trois fois répétée. Le bois est entièrement couvert de bois de cerf. Calibre : o m. 016.

M. **378.** Arquebuse allemande, à rouet et à mèche, vers 1600. Sur le pan supérieur du canon, un poinçon qui paraît l'écu de Nuremberg, et un autre doré; en outre, les lettres P R. Tambour du rouet en forme de timbre. Bois incrusté de filets et de plaques d'ivoire gravées. Pontet simple. Calibre : o m. 013.

M. **379.** Arquebuse allemande, vers 1600. Double feu donné par le chien et le serpentin. Tambour conique brasé sur le corps de platine, recouvrant le rouet. Fût et crosse ornés d'ornements en ivoire, gravés, d'un travail ordinaire. Pontet sans prise des doigts. Calibre : o m. 013.

M. **380.** Arqubuse probablement française, portant sa date : 1603 sur le pan supérieur de son canon lisse. Double feu donné par le serpentin à mèche et le chien à rouet. Rouet recouvert complètement d'un tambour maintenu par des vis et orné d'une plaque de cuivre repercée. Bride de chien en cuivre, mécanisme du serpentin extérieur. Fût et crosse entièrement ornés de rinceaux et d'ornements d'ivoire, gravés, d'un travail fin. Deux timbres poinçonnés au canon. Un costume du temps gravé au dos du fût. Calibre : o m. 015.

M. **381.** Grand mousquet allemand, à mèche, vers 1600. Canon turc portant sa hausse et son guidon; rayé à huit rayures en hélice; incrusté de cuivre et argenté. Platine fournissant deux ou plusieurs coups dans le même canon. Les charges sont séparées par des rondelles de cuir, et à chaque charge correspond un bassinet, un serpentin à mèche et sa gâchette. Celle

de devant manque, mais le logement est creusé dans le bois. Les coups peuvent ainsi partir successivement. Bois plaqué d'ébène, ciselé en écailles, orné de filets ou de plaques en ivoire gravées. Sur la crosse, une plaque d'ivoire porte : *Hans Melcher Sohn.* Talon de la crosse tourné en volute.

M. **382.** Belle arquebuse probablement allemande, des premières années du XVIIe siècle. Canon taillé à pans jusqu'à la moitié environ de sa longueur. Double feu à rouet et à mèche. Rouet maintenu sur le corps de platine par une plaque en fer ornée d'une fine découpure en cuivre ciselé comme celle qui couvre le ressort du serpentin. Bois finement orné de rinceaux d'ivoire et de plaques de nacre gravées, d'un travail d'une délicatesse rare chez les armes allemandes. Calibre : 0 m. 017.

M. **383.** Mousquet italien, à canon lisse, des premières années du XVIIe siècle. Canon à pans signé du nom de *Colombo.* Visière ciselée et guidon ou mouche en fer. Platine d'un travail et d'un goût remarquables, à double feu. Rouet maintenu sur le corps de platine par une bride demi-circulaire en acier ciselé. Fût et crosse enrichis de garnitures en acier ciselé, d'une exécution très fine. Deux anneaux porte-bretelles. Baguette en bois, garnitures de la baguette en fer ciselé. Calibre : 0 m. 014.

M. **384.** Arquebuse peut-être française, portant sur le pan supérieur du canon la date 1611 et deux poinçons dorés. Double feu donné par le chien du rouet et le serpentin ; mécanisme du serpentin extérieur au corps de platine. Bride du ressort du chien en cuivre. Rouet recouvert d'un tambour complet, orné d'une plaque de cuivre gravée, repercée à jour. Fût orné de rinceaux à feuillages, de plaques d'ivoire gravées, d'un excellent travail. Au-dessous du logement de la baguette, un château en tourelle ; au-dessous, un musicien. Des deux côtés de la crosse, deux médaillons à figures dans le style français ou flamand. Calibre : 0 m. 017.

M. **385.** Arquebuse italienne du commencement du XVIIe siècle, à double feu sur le même rouet. Elle porte *Lazari Cominaz* sur

le pan supérieur du canon. Platine à rouet, sans bride de renfort, maintenu seulement par l'épaulement du bassinet. Double feu à chiens gravés et ciselés, d'un travail simple et élégant. Pontet finement gravé. Gâchette ciselée représentant un dauphin. Garnitures en acier, ciselées et repercées. Deux anneaux porte-bretelles. Baguette en bois, bout en fer. Calibre : 0 m. 014.

M. **386**. Petite arquebuse française, à canon lisse, du commencement du XVIIe siècle. Canon à pans. Le double feu est donné par le chien des platines à rouet et le serpentin des armes à mèche; le chien en avant du bassinet, le serpentin en arrière. Rouet découvert maintenu par une seule bride. Le serpentin peut s'enlever en dévissant un écrou. Bois incrusté d'ornements en cuivre d'un travail délicat. Gâchette sur le côté droit de la sous-garde. Calibre : 0 m. 014.

M. **387**. Arquebuse de la première moitié du XVIIe siècle. Canon ciselé et entièrement gravé. Platine à double feu donné par un chien et un serpentin. Le ressort du chien est fourni par un prolongement de la bride du rouet; l'arrêt du serpentin par une goupille qui sort de la platine en pressant un bouton et y rentre par l'effet de la gâchette. Platine entièrement gravée et dorée. Bois plaqué d'ébène orné d'ivoire. La plaque du fût représente un costume de guerre écossais, et au-dessous le chardon d'Écosse; la plaque de couche, un mousquetaire dont le costume pourrait être anglais : il porte à la main droite sa fourquine. A droite et à gauche du tonnerre, deux médaillons à tête de femme. Cette arme intéressante, certainement en service en Angleterre au commencement du XVIIe siècle, paraît d'origines diverses. Le bois est allemand; le canon et la platine sont de nationalité incertaine. Calibre : 0 m. 013.

M. **388**. Arquebuse à rouet, italienne, à deux chiens pour un seul rouet. Crosse légèrement courbe, incrustée d'ornements en fer découpé et gravé. On remarque à la crosse un chapeau de cardinal et trois abeilles. Au dos de l'arme, ces trois abeilles posées dans leur écusson, et au-dessus deux clefs en sautoir,

le tout surmonté d'une tiare papale. Rouet de grandes dimensions, répondant à deux chiens placés symétriques et retenu sur le corps de platine par une bride circulaire à deux vis. Cette arme a appartenu à quelque soldat de la garde du pape Urbain VIII. Les Barberini portaient d'azur à trois abeilles d'or. Calibre : 0 m. 016.

M. **389**. Arquebuse italienne, à double feu, du commencement du XVIIe siècle. Canon rayé à pans, signé *Lazari Cominaz.* Rouet découvert, maintenu par une bride circulaire. Les ressorts des chiens n'ont pas de bride. Platine simple. Le double feu est donné par les deux grands chiens de la platine à rouet unique. La crosse et le fût en long losange recevant le corps de platine sont bien du modèle italien. Calibre : 0 m. 013.

M. **390**. Court et gros mousqueton italien, à rouet, du commencement du XVIIe siècle, portant sur le pan supérieur du canon : *Lazzarino Cominazzi.* La crosse à charnière peut se briser en deux parties et toute l'arme se placer dans une valise. Bride circulaire finement ciselée. Crochet de ceinture. Ornements en acier découpé et repercé à jour. Calibre : 0 m. 023.

M. **391**. Grande arquebuse allemande, à canon lisse taillé à pans, du commencement du XVIIe siècle. Double feu à rouet et à mèche. Le rouet recouvert d'une plaque de cuivre pleine, ornée d'une plaque de fer repercée à jour et toutes les deux maintenues par les mêmes vis. Bois plaqué d'ébène, ciselé en écailles, orné de filets ou de plaques gravées en ivoire. Calibre : 0 m. 018.

M. **392**. Arquebuse polonaise ou hongroise du commencement du XVIIe siècle, à mèche et à rouet. Sur le canon, trois poinçons dorés. Le rouet entièrement couvert par un tambour cylindrique; mécanisme du serpentin extérieur. Crosse ornée de filets et de quelques plaques en ivoire gravées. A droite de la crosse, près du tonnerre, on remarque un arquebusier polonais ou hongrois. A gauche, un Turc armé de son cimeterre. La

crosse, taillée à pans, a une forme courbe assez rare. Calibre : o m. 017.

M. **393**. Petite arquebuse de chasse, allemande, du commencement du XVIIe siècle, à rouet et à jalet. Le canon principal est celui du jalet. Le pied-de-biche faisait effort sur les tourillons placés en arrière du tonnerre pour bander un ressort à boudin à l'intérieur du canon. La petite gâchette est placée à côté de celle du rouet. Le canon à feu, de très petite dimension, se trouve à droite. Fût simple en pommier. Sur la joue, dans un médaillon incrusté d'ivoire, un chasseur au faucon en costume Louis XIII. Calibre des deux canons : o m. 007.

M. **394**. Arquebuse italienne à rouet, à double feu, de *Ventura Cani*. Ce nom est gravé sur le pan supérieur du canon taillé à cinq pans, portant visière et mouche ou guidon en fer. Mécanisme du rouet extérieur, fixé par une forte bride au corps de platine. Le fût et la crosse sculptés à jour, enrichis d'ornements à rinceaux et à personnages en fer découpé et ciselé. Au-dessus de la sous-garde, le baptême du Christ par saint Jean et le martyr de saint Sébastien, percé de flèches; à la sous-garde, Adam et Ève après le péché. Pontet ciselé et repercé à jour. Baguette entièrement en fer. Calibre : o m. 015.

M. **395**. Mousqueton français du commencement du XVIIe siècle, à mèche et à trois canons, l'un posé sur les deux autres. L'arme n'a que deux serpentins pour ses trois canons. Chacun d'eux porte son bassinet et son couvre-feu. Il fallait avec la main détourner la mèche du serpentin de droite pour qu'elle atteignît le bassinet du canon de droite. Au tonnerre, une marque et la lettre L sous couronne. A la plaque de couche, les armes de France entourées du collier du Saint-Esprit et la lettre L. Jolie crosse française évidée. Calibre : o m. 009.

M. **396**. Arquebuse allemande de la première moitié du XVIIe siècle, à deux coups dans le même canon. Platine à deux rouets et à un seul chien qui se tourne alternativement d'un rouet à l'autre. Canon bruni, taillé à pans, portant une petite

hausse fixe en bronze. Bois en pommier orné d'incrustations et filets en ivoire. Remarquer en arrière de la gâchette un arrêt de sûreté. Calibre : 0 m. 017.

M. **397.** Arquebuse à mèche, à huit coups dans le même canon, première moitié du XVII[e] siècle. A chaque bassinet correspond une charge séparée des deux voisines par deux rondelles de cuir. Toute la platine est extérieure et conduite par un chemin en fer. Les huit gâchettes sont portées par une tringle qui suit le mouvement de la platine unique et répondent successivement aux huit bassinets. L'emploi de cette arme, aujourd'hui hors d'état de fonctionner, devait être fort dangereux. Calibre : 0 m. 018.

M. **398.** Grande arquebuse d'origine douteuse, à canon lisse, du commencement du XVII[e] siècle. Canon taillé à pans jusqu'à la moitié environ de sa longueur. Le double feu est donné par le rouet et le serpentin des armes à mèche. Corps de platine plaqué de cuivre gravé. Rouet maintenu sur le corps de platine par une plaque en fer, pleine, recouverte d'une plaque de cuivre gravée et repercée à jour. Le fût et la crosse incrustés d'ivoire : plaques et rinceaux grossièrement gravés. Le talon de la crosse tourné en volute. La forme d'ensemble n'est pas allemande, mais l'exécution l'est certainement.

M. **399.** Jolie arquebuse française, à rouet, du milieu du XVII[e] siècle, à deux coups dans un seul canon. Le tonnerre et la bouche sont finement incrustés d'argent. Deux platines à rouet correspondent à deux charges mises l'une au-dessus de l'autre dans le canon et séparées par une rondelle de cuir. La bride du rouet d'arrière fournit le ressort du chien de l'autre rouet. Platine ciselée et incrustée d'argent. Bois simple, poli, à filets, d'un travail délicat. Calibre : 0 m. 015.

M. **400.** Court mousqueton italien, à canon lisse. Sur le pan supérieur de son canon : *Viva chi difende di casa. Farnésa Mafeo Badile fecit.* Platine à rouet maintenu sur le corps de platine par une bride circulaire ciselée. Sous-garde d'un beau

travail, repercée à jour. Garnitures découpées et ciselées. A la crosse, une charnière autour de laquelle cette crosse peut tourner en pressant sur un bouton; l'arme peut se placer ainsi dans une valise. Calibre : 0 m. 026.

M. **401**. Arquebuse française, à mèche, du milieu du XVII[e] siècle, à deux coups dans le même canon. A chaque charge correspond un bassinet, le serpentin glissant dans une coulisse. Crosse sculptée en volute. Calibre : 0 m. 016.

M. **402**. Mousqueton allemand du milieu du XVII[e] siècle, à mèche et à trois canons tournant sur le même axe. Chacun d'eux, portant son bassinet et son couvre-feu, vient successivement l'offrir à l'unique serpentin de l'arme. Chaque canon porte une visière en tube. La main seule maintient chaque canon successivement à la position correspondant au serpentin. Calibre : 0 m. 012.

M. **403**. Arquebuse allemande portant sa date : 1657, et le nom de l'arquebusier : *Jottan Gsel Artzberg* sur le canon. Cette date se retrouve aussi sur le corps de platine. Le rouet était bandé à l'aide d'une chaîne à la Vaucanson, tendue par une vis dont la tête ronde percée, sortant de la plaque de couche, était mue par un poinçon. Âme du canon revêtue d'une feuille de cuivre. Double détente. Les sculptures du bois encadrent des parties noircies, décorées de pointes de cuivre. La plaque du rouet est en écu à la tête de paon arrachée. Calibre : 0 m. 010.

M. **404**. Arquebuse française, à rouet, du milieu du XVII[e] siècle. Canon ciselé à filets, portant sur le pan supérieur : *M[e] P. Paris*. Le rouet est entièrement noyé dans la platine gravée. Le chien, d'une forme originale, se rabat sur le bassinet en y cachant complètement sa pyrite. La clef du rouet s'introduisait par une ouverture placée à la contre-platine et cachée par un petit masque ciselé, en fer. La sous-garde, ciselée et repercée, porte une fleur de lis. Deux fleurs de lis en ébène se remarquent aussi des deux côtés de la crosse. Plaque de couche en ébène, ponctuée légèrement en ivoire. La crosse n'a plus la

forme évidée Louis XIII, mais la forme pleine et large de l'époque de Louis XIV. Calibre : o m. 017.

M. **405**. Arquebuse française de la même époque. Rouet entièrement noyé dans le corps de platine. Chien d'une forme particulière et ingénieuse, caché dans le bassinet. La clef du rouet se place à une ouverture pratiquée à la contre-platine et masquée par une plaque gravée. Bois incrusté de légers filets de cuivre, orné de quelques feuillages incrustés d'argent. Calibre : o m. 014.

M. **406**. Arquebuse allemande, à rouet, rayée en pentagone à tourelles et à filets, du milieu du XVIIe siècle. Le chien cache sa pyrite dans le bassinet; sa tête est prolongée par une sorte de cheminée qui conduit les gaz de l'amorce loin de l'œil du tireur. Sur le corps de platine, une chasse au taureau sauvage dans une enceinte palissadée. Bois orné de quelques incrustations d'ivoire gravé. Sur le canon est gravé : *Joann Mendelos in oprago?*, noms de désinences espagnoles; mais l'écu est celui du canonnier *Stifter Hans Christoph* de Prague, dans lequel le lion est remplacé par un personnage. L'arme est bien allemande. Calibre : o m. 013.

M. **407**. Arquebuse allemande, à rouet à double platine. Canon taillé à huit pans, gravé au tonnerre et près de la bouche. On lit sur le pan supérieur : *Muhldrof. 1663*. Les platines sont gravées, comme le canon, au tonnerre et à la bouche. Calibre : o m. 012.

M. **408**. Jolie arquebuse probablement italienne, peut-être française, de la fin du XVIIe siècle, à rouet et à deux canons disposés comme dans les armes de chasse modernes. Rouet maintenu sur le corps de platine par deux brides ciselées, en cuivre. Bassinet et bride de ressort en cuivre. Culasse des canons ciselée, cannelée, avec astragales en cuivre. La crosse est de la forme de celle des fusils à silex. Calibre : o m. 009.

M. **409**. Arquebuse à rouet, allemande, fin du XVIIe siècle, rayée en hexagone à filets. Platine à double feu, à rouet et à

mèche. Le rouet est renfermé dans un tambour en forme de timbre plein. Aucune des pièces n'est gravée, à l'exception du chien. Le bois est presque complètement couvert par des incrustations d'ivoire donnant des figures mythologiques, entre autres, du côté gauche : *Sol, Saturn, Mercure, Vénus, Jupiter*... Calibre : 0 m. 014.

M. **410**. Mousquet de Louis XIV. Canon bruni, taillé à pans jusqu'au tiers de sa longueur. Au tonnerre, des ornements damasquinés d'or avec les armes du roi. Platine à double feu, l'une à silex, l'autre à mèche. Fût en bois de noyer noirci. Crosse échancrée, incrustée d'ornements en argent et en nacre; au-dessus de la poignée de crosse, un écusson en or, au milieu; sur fond rouge, on voit la Justice s'appuyant sur un L.

M. **411**. Fusil dit *fusil Vauban*, d'environ 1700. Au mécanisme de la platine à batterie, il réunit le serpentin à mèche placé en avant de la platine et mû par la même gâchette que le chien à pierre. Bois en acajou taillé à pans et de forme bien française. Calibre : 0 m. 010.

M. **412**. Fusil italien de la même époque. Le double feu est donné par un chien à platine à rouet et un chien à batterie. C'est la tête du chien à rouet qui sert de batterie. Le chien porte à l'arrière, à son pied, un cran pour le bec d'un crochet de sûreté, comme dans la platine à la Miquelet orientale. La platine, la sous-garde et la plaque de couche sont d'un beau dessin, découpées et repercées à jour. On remarque des fleurs de lis dans le travail de la platine. Bois à filets, gouttières. Calibre : 0 m. 015.

M. **413**. Arquebuse d'origine mixte, de la même époque. Canon turc à visière en tube, incrusté de cuivre dans toute sa longueur; il est terminé par un bourrelet en tulipe. Platine italienne à double feu; le rouet en avant et le serpentin en arrière obéissent à la même gâchette. Pontet simple. La crosse longue a la forme turque. Calibre : 0 m. 017.

M. **414**. Court mousqueton allemand, vers 1700. Le canon

à pans est foré à trois canons de petit calibre. Ces trois canons reçoivent leur feu de trois lumières, dont deux correspondent à un bassinet de la platine à rouet et le troisième à celui de la platine à silex. Une glissière ferme l'une des lumières du rouet et ne s'ouvre qu'après le premier coup parti. La platine à rouet, entièrement gravée, présente sur la plaque de son tambour la double aigle d'Allemagne. Double détente. Fût en poirier noirci et gravé. Le calibre des trois canons est 0 m. 007.

M. **415.** Carabine allemande, à rouet, rayée en hexagone à tourelles, de la première moitié du XVIIIe siècle. Platine, contre-platine plaquées de cuivre. Tout le mécanisme noyé dans le corps de platine. La clef du rouet se place à la contre-platine. Toutes les garnitures en cuivre. Bois de thuya présentant quelques sculptures. Calibre : 0 m. 014.

M. **416.** Arquebuse allemande, à rouet, de la deuxième moitié du XVIIIe siècle. Le chien est un simple marteau qui presse de toute l'énergie de son ressort une pièce portant la pierre et placée dans le bassinet en tambour. Un long tube correspondant à ce bassinet projette en avant les gaz de la poudre d'amorce. Les formes du corps de platine, du bois et de toutes les garnitures en cuivre sont celles des armes modernes. Calibre : 0 m. 019.

ARMES DE REMPART À ROUET OU À MÈCHE.

M. **417.** Grand mousquet de rempart, à mèche, rayé à seize filets, fin du XVIe siècle. Peut-être italien ou français. Le canon porte trois poinçons de fabrique; il est taillé à pans jusqu'à la moitié de sa longueur. Platine à mèche. Bois entièrement incrusté d'ivoire blanc et peint en vert, de rinceaux à feuillages en cuivre. Des deux côtés de la crosse, un écusson portant un

chevron de sable sur un champ dont l'émail n'est pas indiqué, ayant pour support un griffon et un cygne. Fort belle arme.

M. **418.** Mousquet de rempart à rouet et à croc, des premières années du XVIIe siècle. Canon taillé à pans, légèrement renflé à son extrémité. Visière ouverte en dessus, platine à rouet maintenu sur le corps de platine par quatre brides en croix. Le canon porte un croc qui servait à l'appuyer sur un chevalet. Longueur : 1 m. 94. Calibre : 0 m. 020.

M. **419.** Grand mousquet de rempart, à mèche, du commencement du XVIIe siècle. Canon taillé à pans dans toute sa longueur, sans bourrelet; serpentin ciselé. Les tourillons ont été limés. Longueur totale : 2 m. 27. Calibre : 0 m. 027.

M. **420.** Grosse arquebuse de rempart, allemande, à rouet, du commencement du XVIIe siècle. Hausse fixe et guidon en cuivre. Bois incrusté d'ivoire gravé : rinceaux, têtes d'animaux. En arrière du rouet, système à ressort fournissant le cran de sûreté. Longueur totale : 1 m. 40. Calibre : 0 m. 024.

M. **421.** Mousquet allemand, à rouet, de rempart, rayé à neuf pans et à tourelles. Première moitié du XVIIe siècle. Sous le fût, un arrêt en os pour le tir à appui. Bois incrusté de plaques d'ivoire gravées. La gravure du corps de platine représente une chasse aux taureaux sauvages. Calibre : 0 m. 019.

M. **422.** Arquebuse allemande, de rempart, de la première moitié du XVIIe siècle. Canon taillé à pans. Platine à deux chiens sur un même rouet entièrement couvert par un timbre pris dans le corps de platine. Bois orné de quelques incrustations d'ivoire. Longueur totale : 2 m. 30. Calibre : 0 m. 015.

M. **423.** Mousquet de rempart, français, de la première moitié du XVIIe siècle. Canon à pans. Platine à rouet maintenu par une bride circulaire. Bois orné de quelques incrustations de cuivre. Longueur totale : 1 m. 57. Calibre : 0 m. 019.

M. **424.** Arme de rempart probablement italienne, de la première moitié du XVIIe siècle. Canon en bronze de 0 m. 028

de calibre. Tonnerre orné de filets saillants et terminé par un bourrelet. Platine à rouet maintenu par une bride circulaire. Bois finement sculpté en écailles et incrusté de plaques d'ivoire gravé, d'un bel effet décoratif. Crosse tournée en volute. Longueur totale : o m. 90. Calibre : o m. 028.

M. **425.** Arme de rempart de très gros calibre et de nationalité douteuse. Le canon en cuivre est à chambre et du type des obusiers de 15 et de 16 centimètres modernes. Platine à rouet maintenu par une bride circulaire complète. Le corps de platine porte en poinçon une fleur de lis et le poinçon de Nuremberg. Bois orné de rinceaux et de filigranes de cuivre. La forme de la crosse est française, ainsi que la bride du rouet, mais le corps de platine est de Nuremberg. Longueur totale : o m. 80. Calibre de l'âme : o m. 042.

M. **426.** Mousquet de rempart, français, du milieu du XVIIe siècle, rayé en hexagone à tourelles. Canon taillé à pans et gravé. La visière porte un ornement ciselé dans la longueur du canon. Platine à rouet maintenu par une bride circulaire. Corps de platine bordé d'une gravure. Bois orné de rinceaux en filigranes de cuivre. Longueur totale : 3 m. 32. Calibre : o m. 018.

M. **427.** Grand mousquet de rempart, probablement français, à mèche, du milieu du XVIIe siècle. Canon à pans dans toute sa longueur, terminé par un bourrelet taillé pareillement à pans. Visière carrée. Platine à serpentin, à bassinet et à couvre-feu. Longueur : 2 m. 18. Calibre : o m. 025.

M. **428** et M. **429.** Deux longues arquebuses de rempart, allemandes, du milieu du XVIIe siècle. Canon taillé à pans. Platine à double feu : serpentin et rouet. Le chien du rouet a deux têtes. Le rouet maintenu par une bride pleine, circulaire, s'appuyant sur le corps de platine. Bois incrusté de quelques plaques d'ivoire gravé. Longueur totale : 2 m. 43. Calibre : o m. 013.

M. **430.** Gros mousquet de rempart, à mèche et à croc, de

la deuxième moitié du XVIIe siècle. Canon à pans. Platine à serpentin gravé. Le corps de platine bruni. Bois orné de quelques plaques d'ivoire. Croc en crémaillère. La forme est plutôt française qu'allemande, mais le décor paraît allemand. Longueur totale : 1 m. 62. Calibre : 0 m. 019.

M. **431**. Fusil de rempart de la fin du XVIIe siècle, à neuf coups, à un seul feu, à rouet. Ces coups sont fournis par neuf canons rayés placés trois à trois, les uns au-dessus des autres. Bois simple. Longueur totale : 1 m. 20. Calibre des 9 canons : 0 m. 019.

M. **432**. Grand mousquet rayé à seize filets. Canon à pans entièrement doré, portant une visière fixe et un guidon. Au dos du fût, dans une plaque de cuivre découpée et gravée, on voit un chasseur portant un costume du temps de Louis XIV, et au-dessous les mots : *H. Martin-Muler*. Platine à rouet entièrement noyé dans le corps de platine, d'un travail qui ne semble pas se rapporter à celui du chien. Fût et crosse enrichis d'incrustations en ivoire et en nacre. Au côté droit de la crosse, les armes d'Angleterre écartelées d'Écosse et d'Irlande. Riches incrustations de cuivre à la plaque de couche. Les armes placées à la crosse semblent indiquer que cette arme a appartenu à Jacques II. Calibre : 0 m. 018.

M. **433** et M. **434**. Deux mousquets de rempart, à rouet et à deux chiens, de la fin du XVIIe siècle. Le canon porte sur le pan supérieur : 1614 ou 1674 ; mais la forme de la crosse indique la fin du XVIIe siècle. Canon terminé par un bourrelet et portant deux tourillons pour le monter sur affût. Platine à rouet à deux chiens. Longueur totale : 1 m. 92. Calibre : 0 m. 024.

M. **435**. Mousquet de rempart, italien, de la fin du XVIIe siècle. Il n'en reste plus que le canon et le bois. Canon à un seul pan supérieur, bruni et orné de rinceaux dorés. Crosse tournée en volute, ornée d'arabesques dorées, peintes sur fond rouge et

d'un goût remarquable. Longueur totale : 1 m. 45. Calibre : 0 m. 037.

M. **436** et M. **437**. Deux mousquets de rempart, à mèche et à croc, vers 1700. Canon rond pour l'un et taillé à pans pour l'autre, terminé par un bourrelet en tulipe, aussi taillé à pans. Le croc traverse le bois. Platine unie à serpentin. Les longueurs totales sont 1 m. 75 et 1 m. 65; les calibres : 0 m. 022.

M. **438**. Lourd mousquet allemand, rayé en heptagone à tourelles, vers 1700. Le canon, taillé à pans dans toute sa longueur, porte *Johan Wilhelm Eich. Mainz* (Mayence). Platine à rouet entièrement noyé dans le corps de platine, gravée à l'eau-forte. Bois simple. Crosse se rapprochant des formes modernes. Longueur totale : 1 m. 40. Calibre : 0 m. 017.

M. **439**. Grenadier à rouet (voir la notice sur les grenadiers, page 148). Mortier en bronze gravé d'attributs de guerre. Fût en pommier noirci et sculpté, orné de filets et d'ornements en ivoire sculpté. Rouet simple, sans gravure, de la fin du XVII[e] siècle. Longueur : 0 m. 62. Calibre : 0 m. 075.

M. **440**. Grenadier de la même époque que le précédent et de forme analogue. Le bois est de couleur naturelle et le mortier sans ornement. Crosse sculptée en tête de monstre et à dents d'ivoire. Calibre : 0 m. 07.

NOTICE

SUR

LES ARMES À SILEX RÉGLEMENTAIRES.

On a vu à la fin de la notice sur les armes à feu portatives à mèche et à rouet, soit lisses, soit rayées, puis sur les origines des armes à silex, que ce n'est qu'après vingt ou trente ans de tâtonnements que les armes de guerre à silex ont été établies en France sous la direction de l'Artillerie, conformément à des tables de construction [1].

Le premier modèle réglementaire date de 1717. On compte de 1717 à 1777 une dizaine de modèles d'armes à batterie : fusils d'infanterie, de dragons, d'artillerie, mousquetons de cavalerie..., puis de 1777 à 1836 une vingtaine de modèles de ces diverses armes. L'exposé des détails qui différencient ces trente modèles surchargerait outre mesure un catalogue *destiné surtout aux amateurs d'armes*. On croit préférable d'emprunter à M. Poisson, ancien officier d'artillerie, un extrait de la notice sur les armes à feu, que cet officier a rédigée vers 1860. Si ces renseignements paraissent insuffisants aux officiers qui font une étude

[1] Dans ce chapitre, on ne parle que des armes de guerre; quant aux armes de chasse ou butières, elles ont été aussi souvent montées du rouet que de la platine à batterie jusqu'au dernier tiers du XVIIIe siècle; les collections du Musée en présentent de nombreux exemplaires catalogués avant les armes à silex.

spéciale des armes modernes antérieures au chargement par la culasse, on trouvera au chapitre XVII de l'*Aide-mémoire d'artillerie* de 1861 et du dernier *Aide-mémoire* de 1879 la nomenclature des armes à batterie et des armes à percussion, soit lisses, soit rayées.

Les divers modèles étant placés au râtelier dans l'ordre chronologique, on pourra au premier coup d'œil reconnaître les différences qui caractérisent ces modèles successifs. Pour les 80 à 90 armes à batterie que présente le Musée, on se contentera d'indiquer l'année du modèle. La notice du capitaine Poisson que nous rappelons ici tiendra lieu des descriptions individuelles.

De 1717 à 1774 commence une suite de modifications, quelquefois heureuses, aux dates de 1754, 1763, 1766, 1768, 1771, 1773, 1774.

Enfin, en 1777, les modèles définitifs furent arrêtés.

Cette date est remarquable dans l'histoire moderne des armes à feu portatives.

L'ensemble du système de 1777 comprend quatre types d'armes :

Fusil d'infanterie; fusil de dragon; fusil d'artillerie; pistolet de cavalerie.

On peut ajouter à ce groupe le mousqueton modèle 1786, créé quelques années plus tard, mais d'après les mêmes principes et sur les mêmes bases que le fusil de 1777.

FUSIL D'INFANTERIE.

Le canon a 42 pouces, deux pans latéraux au tonnerre, deux tenons, l'un pour la baïonnette, l'autre pour l'embouchoir, et un bouton de culasse, assez long pour boucher la lumière, ce qui rendait une encoche nécessaire.

Le bassinet est sans garde-feu et la batterie à retroussis et à talon; la lumière, cylindrique; l'embouchoir porte un guidon en laiton et est retenu par une vis sur le bois du fusil. Le ressort de baguette est rivé à l'intérieur de cet embouchoir. Le battant de grenadière, à pivot, est fixé par une vis entre les rosettes de la boucle, contrairement à ce qui se fait actuellement.

Le battant d'en bas a été conservé du modèle de 1763; le pivot de ce battant et la détente sont maintenus par deux goupilles traversant le bois. Nous ne parlerons pas d'autres détails, trop minutieux pour cette notice.

Le fusil de dragon et le fusil d'artillerie ne diffèrent que par la longueur de leur canon et leur garniture qui, au lieu d'être en fer, est en laiton. Celui du premier a 40 pouces, celui du second, 34 pouces.

PISTOLET DE CAVALERIE.

Il est aussi connu sous le nom de *pistolet à coffre*, parce qu'un coffre en laiton porte le bassinet, embrasse le derrière du canon et renferme le ressort de baguette, ainsi que les pièces de la platine, qui sont disposées à l'écossaise (système du pistolet de poche).

MOUSQUETON DE CAVALERIE.

Le mousqueton de cavalerie, modèle 1786, a un canon de 26 pouces. Le bout du bois se termine à 14 pouces de la bouche du canon. Les garnitures sont en laiton. L'embouchoir est maintenu sur le bois par une queue qui se prolonge sous la grenadière; celle-ci, formant un anneau simple, a ses extrémités repliées en rosette et retient la grande branche de la tringle du mousqueton. Cette branche se courbe en angle aigu pour former la petite branche. La baguette, traversant toute la crosse, repose sur la plaque de couche. Ce mousqueton n'a pas de baïonnette.

Calibres. — Les calibres de ces armes sont peu différents, entre :

17 millim. 1 et 17 millim. 5 { ou 7 lignes 7 points,
et 7 — 9

La balle est celle de 18 à la livre, du diamètre de 7 lignes 5 points, ou 16 millim. 7.

Une seule espèce de poudre servait à la confection des munitions pour les bouches à feu et les armes à feu portatives.

Les premières guerres de la Révolution apprirent que la balle de 18 à la livre entrait difficilement dans le canon du fusil, lorsqu'il avait été encrassé par le tir de quelques coups.

Gassendi prétend que cette difficulté fut la suite de la mauvaise fabrication des fusils, composés de toutes pièces, de l'infériorité de la poudre et de cartouches faites à la hâte.

Quoi qu'il en soit, la balle de 18 à la livre fut abandonnée. On adopta celle de 20 à la livre, dont le diamètre est de 7 lignes 2 points, ou 16 millim. 1.

MODÈLE AN IX.

L'usage des armes du modèle 1777 avait fait introduire quelques changements dans la fabrication, et en indiquait d'autres nécessaires à leur amélioration. Une commission d'officiers d'artillerie arrêta, en l'an VIII, les modèles connus sous le nom de modèle an IX. Leur fabrication ne commença qu'en l'an XIII; leur ensemble se compose des armes suivantes :

Fusil d'infanterie; fusil de dragon; fusil de marine; mousqueton de cavalerie; pistolet de cavalerie; pistolet de marine; pistolet de gendarmerie.

On peut y joindre le pistolet de cavalerie de l'an XIII, qui n'est qu'une modification du pistolet de cavalerie de l'an IX.

FUSIL D'INFANTERIE.

Le canon est toujours de 42 pouces, mais avec cinq pans au tonnerre et sans tenon pour l'embouchoir. La lumière continue à être cylindrique. Dans la platine, la batterie n'a plus de retroussis; la vis qui maintient l'embouchoir est supprimée et remplacée par un ressort à crochet; la grenadière a un pivot et le battant porte les rosettes; un rivet remplace la vis du battant; le ressort de baguette n'est plus dans l'embouchoir; il est à feuille de sauge et placé dans le canal du canon.

FUSIL DE DRAGON.

Le fusil de dragon et le fusil de marine ne diffèrent du fusil d'infanterie que par leurs garnitures, qui sont en laiton, et une diminution de 4 pouces sur la longueur du canon, du fût et de la baguette.

La différence de ces deux armes ne consiste que dans la grenadière, en fer pour le fusil de dragon, en cuivre pour le fusil de marine.

MOUSQUETON DE CAVALERIE.

Il a un canon de 2 pouces plus long que le mousqueton de 1786. Le fût en bois est aussi beaucoup plus long; la tringle est la même. Il a une baïonnette de 18 pouces, ce qui permet, en supprimant la tringle, d'armer des hommes à pied avec ce mousqueton. Cette arme est actuellement connue sous le nom de *mousqueton de gendarmerie an* IX, ou *mousqueton an* IX.

PISTOLET DE CAVALERIE.

Le pistolet de cavalerie an IX n'a aucun rapport avec le pistolet de 1777. Le système à coffre est abandonné pour le système ordinaire. La monture est comme celle du pistolet de 1763. Le fût s'étend presque jusqu'à l'extrémité du canon : il est maintenu par un embouchoir; la garniture est en laiton; la bride de poignée et l'écusson sont en fer.

Un ressort de baguette, en feuille de sauge, est placé dans le canal du canon.

Peu après l'adoption de ce modèle, on raccourcit

le fût, qui n'alla plus guère que jusqu'à la moitié du canon; l'embouchoir fut remplacé par une capucine; on supprima le ressort de la baguette, qui tient par son seul frottement dans le bois, et on eut le pistolet modèle an XIII.

Enfin on ajouta un anneau à la vis de calotte pour attacher la courroie de pistolet. Ces deux modèles furent aussi employés par la marine. Il suffisait, pour les approprier à ce nouvel usage, de leur adapter un crochet en acier, fixé par un pivot et par la grande vis du milieu de la platine.

PISTOLET DE GENDARMERIE (AN XI ET AN XIII).

Il est semblable au pistolet de cavalerie, sauf les dimensions; les garnitures sont en fer. La vis de calotte est sans anneau.

Calibres. — Le calibre des armes modèle an IX est de 7 lignes 9 points, ou 0 m. 0175, pour les grandes armes, et de 7 lignes 7 points, ou 0 m. 0171, pour les petites. On continua à se servir avec ces modèles de la balle de 20 à la livre.

Le pistolet de gendarmerie seul fit exception; son calibre est de 0 m. 0152 et sa balle, de 28 à la livre, a le diamètre de 0 m. 0144.

MODÈLES DE 1816.

On avait constaté, pendant les guerres de l'Empire, que les armes modèle 1777 corrigé, an IX et an XIII, donnaient un nombre considérable de ratés.

De grandes expériences furent ordonnées et eurent

lieu simultanément sur les modèles 1754, 1763, 1777 corrigés, et sur les fusils étrangers : autrichiens, russes, espagnols.

Ces expériences démontrèrent que le fusil 1777 corrigé donnait un raté, soit du canon, soit de la platine, sur quinze à seize coups. Aucun des fusils qui lui furent comparés n'atteignit une aussi forte proportion.

On chercha la cause de cette imperfection et il fut reconnu :

1° Que les ratés de canon provenaient de la forme de la lumière et de l'encoche du bouton de culasse.

La lumière cylindrique, percée obliquement pour éviter le crachement, ne donnait pas une entrée suffisante aux flammes de l'amorce. L'encoche du bouton de culasse devenait, après quelques coups tirés, un réservoir de crasse qui bouchait la lumière ;

2° Que les ratés de platine provenaient de ce que la pierre attaquait la batterie sous un angle trop aigu, et que le feu produit par le choc tombait souvent en dehors de la fraisure du bassinet.

On signala de plus, comme causes de dégradation de l'arme :

1° Les goupilles de détente et de battant de sous-garde, ordinairement en fil de fer, remises et ôtées sans soin ou sans adresse;

2° Le défaut de résonance de l'arme, qui portait chaque soldat à gratter le dessous des boucles et à agrandir le canal de baguette pour obtenir un cliquetis à chaque mouvement.

Le modèle de 1816 fut créé pour remédier à tous ces défauts. Dans ce modèle, la lumière, au lieu

d'être cylindrique, est tronconique; son diamètre, de 1 ligne à l'intérieur, est de 1 ligne 6 points à l'extérieur.

La longueur du bouton de culasse fut diminuée et l'encoche, devenue inutile, supprimée; un garde-feu fut placé au bassinet. La face de la batterie fut redressée pour rendre plus directe l'action du chien sur elle.

L'embouchoir laissa du jeu à la baguette, et les boucles serrèrent moins le bois pour donner à l'arme cette résonance qui lui manquait.

Enfin la dégradation du logement de la goupille de détente étant surtout une cause de perturbation dans le départ de l'arme, cette goupille fut supprimée. La détente eut pour axe de rotation la tige d'une vis noyée dans deux ailettes, adaptées à l'écusson.

Ces modifications furent la base du système sur lequel furent établis les modèles 1816.

L'ensemble comprend les armes suivantes :

Fusils d'infanterie, de voltigeur et d'artillerie;

Mousquetons de cavalerie;

Pistolets de gendarmerie, de marine et de cavalerie.

Le fusil d'infanterie conserve le canon de 42 pouces. Le fusil de voltigeur, nouvellement créé, est de 4 pouces plus court, et, du reste, semblable en tout au précédent.

Le fusil d'artillerie a les garnitures en laiton et la baïonnette du fusil d'infanterie; son canon est de 34 pouces.

Le mousqueton de cavalerie est la seule des armes modèle 1816 qui diffère essentiellement de l'arme correspondante de l'an IX. Le canon a seulement

18 pouces 6 lignes, et porte un guidon en laiton à son extrémité. Le fût de la monture l'arrête au milieu du canon, et est terminé par une capuche en laiton, comme toutes les autres garnitures. Le bois n'a pas de canal pour la baguette, dont le bout forme avant le taraudage un anneau pour recevoir la courroie qui doit la maintenir. Cette arme n'a pas de baïonnette.

La régularité des calibres des nouvelles fabrications fit penser qu'on pouvait diminuer le vent, augmenter le diamètre de la balle, et, par suite, la portée et l'étendue du champ de tir.

D'un autre côté, on sentait depuis longtemps la nécessité d'employer, pour les armes à feu portatives, de la poudre plus fine. *Ainsi, dans le cours de l'année 1818, on adopta l'usage de la poudre à mousquet* et en même temps la balle de 19 à la livre, dont le diamètre est de 0 m. 0163.

MODÈLES DE 1822.

Dans les expériences sur le système de 1816, ordonnées en 1818 et 1819, les modèles nouveaux furent trouvés de beaucoup supérieurs à ceux qui les avaient précédés. On signala encore plusieurs imperfections : l'une d'elles était un crachement considérable par la lumière, qui pouvait rendre le fusil incommode dans les rangs; une autre consistait dans le poids de l'arme, qui semblait avoir augmenté. En réalité, il n'en était rien; mais la batterie, plus forte, avait exigé un ressort plus énergique, et la dureté du départ faisait sentir plus fortement le poids du devant du fusil.

En conséquence, le modèle de 1816 subit plusieurs corrections.

Le canon du fusil d'infanterie fut réduit à 40 pouces. Cette diminution de 2 pouces est sans influence sur la portée. La baïonnette fut naturellement augmentée de 2 pouces (de 17 pouces au lieu de 15). La lumière fut abaissée de manière que le crachement se fît dans le bassinet. Les armes de 1816, déjà construites, subirent ces changements et se désignèrent sous le nom de *modèle 1816 corrigé*.

De nouvelles armes furent établies d'après ces mêmes modèles et prirent le nom de *modèle 1822*.

Le groupe des armes du modèle 1822 est absolument le même que celui du modèle 1816.

Pour terminer l'histoire des armes à silex, il nous reste encore à parler de quatre modèles d'armes qui furent créés après 1822.

Le mousqueton de gendarmerie, modèle 1825; sans tringle, est le mousqueton de l'an IX, modifié d'après le système de 1822; sa baïonnette est de 17 pouces, comme celle de l'infanterie. Le fusil de marine, modèle 1825, n'est autre chose que le fusil de voltigeur de 1822, avec garnitures en laiton.

Le mousqueton de lancier, modèle 1836, a beaucoup d'analogie avec le mousqueton de cavalerie, modèle 1822; mais il n'a pas de tringle, et son canon est garni d'une visière et d'un guidon en laiton, brasé sur une embase en fer.

Enfin le mousqueton d'artillerie, modèle 1829 (canon de 22 pouces), est un composé du mousqueton de cavalerie 1816 corrigé et du mousqueton de gendarmerie, modèle 1825. Les dimensions de la monture ont été calculées pour le passage de la baguette.

que ne porte pas le mousqueton de cavalerie, et pour que la crosse du mousqueton en bandoulière ne puisse frotter sur le couvercle du coffre sur lequel le canonnier est assis.

Depuis 1822 jusqu'à 1840, année où finit l'histoire des armes à silex, par l'adoption du premier fusil à percussion, la balle fut toujours de 19 à la livre et du diamètre de 0 m. 0163.

Charges de poudre. — De 1777 à 1840, le calibre du canon fut constamment 0 m. 0175 pour les grandes armes, 0 m. 171 pour les petites; mais la balle varie, 0 m. 0167, 0 m. 0161, 0 m. 0163. A chaque changement dans le vent qui résulte des variations de la balle, la charge de poudre change aussi. On peut adopter, comme données générales, les chiffres suivants :

Avec la balle de	0 m. 0167,	la charge est de	11 gr. 20 de poudre à canon.
—	0 m. 0161,	—	12 gr. 26 —
—	0 m. 0163,	—	10 gr. 50 de poudre à mousquet.

L'amorce est comprise dans toutes ces charges.

10 gr. 50 de poudre à mousquet et la balle de 0 m. 0163 continuèrent à former la cartouche des fusils à batterie jusqu'à l'adoption du fusil à percussion.

ARMES RÉGLEMENTAIRES,

DE 1717 À 1763.

M. **441.** Fusil d'infanterie, modèle 1717.

M. **442.** Fusil d'infanterie, modèle 1728.

M. **443.** Fusil d'infanterie, modèle 1746.

M. **444** et M. **445.** Fusils d'infanterie, modèle 1754.

M. **446.** Modèle du fusil d'officier 1754.

FUSILS ET MOUSQUETONS,

MODÈLES 1763 À 1717.

M. **447** et M. **448.** Modèle d'infanterie 1763.

M. **449.** Fusil d'officier, modèle 1763.

M. **450.** Mousqueton de cavalerie 1763.

M. **451.** Fusil d'infanterie, modèle 1766.

M. **452.** Fusil de cadet, modèle 1766.

M. **453.** Mousqueton modèle 1766.

M. **454.** Fusil d'infanterie 1768.

M. **455** à M. **457.** Fusils d'infanterie, modèles 1770, 1771 et 1773.

M. **458.** Fusil des gardes suisses, modèle 1773.

FUSILS ET MOUSQUETONS,

MODÈLES 1777 ET AN IX.

M. **459.** Fusil d'infanterie, modèle 1777.

M. **460** [1]. Fusil de dragon, modèle 1777.

M. **461.** Fusil d'artillerie, modèle 1777.

M. **462** et M. **463.** Fusils de marine, modèle 1777.

M. **464.** Mousqueton de cavalerie, modèle 1777.

M. **465.** Fusil de la maréchaussée générale des monnaies de France, 1780.

M. **466** à M. **469.** Quatre mousquetons de hussards, modèle 1786. Aucun ne devrait porter de baïonnette. Deux de ces mousquetons, datés 1813 et 1815, ont des baïonnettes et l'un d'eux un guidon sur le canon au lieu de l'avoir sur l'embouchoir; ce sont des irrégularités répondant aux dernières campagnes de l'Empire.

M. **470.** Fusil d'infanterie n° 1 sous la République.

M. **471.** Fusil d'infanterie n° 1 dépareillé.

M. **472** à M. **477.** Six carabines de l'ancienne manufacture de Versailles, modèle 1793.

M. **478.** Mousqueton rayé, de cavalerie, à silex, de même origine et de même modèle que les six qui précèdent, sauf la longueur du canon qui n'est que de o m. 40 au lieu de o m. 65.

M. **479** et M. **480.** Mousquetons rayés des dragons de la garde impériale (Napoléon Ier).

[1] A été mis entre les mains du dragon des costumes de guerre.

M. **481.** Fusil d'infanterie, modèle 1777 corrigé en l'an IX.

M. **482.** Fusil d'infanterie, modèle 1777 corrigé, deuxième fabrication.

M. **483.** Fusil de voltigeur, modèle an IX.

M. **484** et M. **485.** Fusils de dragon, modèle an IX.

M. **486.** Fusil de marine, modèle an IX.

M. **487.** Mousqueton de cavalerie, modèle an IX, première fabrication.

M. **488.** Mousqueton de cavalerie, modèle an IX, dernière fabrication.

M. **489.** Fusil de la garde des consuls.

M. **490** et M. **491.** Deux fusils de dragon, modèle an IX; ce modèle a armé les dragons, l'artillerie et les voltigeurs.

FUSILS ET MOUSQUETONS,

MODÈLES DE 1814 À 1816.

M. **492** et M. **493.** Fusils des cent-suisses ou gardes à pied ordinaires du corps du roi, modèle 1814.

M. **494.** Fusil des mousquetaires de la garde du roi, modèle 1814.

M. **495** à M. **498.** Quatre fusils des mousquetaires de la garde du roi, modèle 1814; l'un d'eux, M. **495**, est irrégulier; il n'a ni embouchoir ni capucine et sa plaque de couche est en fer au lieu d'être en laiton. Il porte d'ailleurs comme les trois autres : *Gardes du corps du roi.*

M. **499.** Fusil modèle 1816, des gardes du corps de Monsieur, ainsi que l'indique un médaillon placé à la partie supé-

rieure de la poignée de crosse. A sa baïonnette. Longueur du canon : 1 m. 03.

M. **500** à M. **503**. Fusils des élèves de l'école de Saint-Cyr, modèle 1815.

M. **504**. Fusil des gardes du corps du roi, modèle 1816.

M. **505**. Fusil de gendarme de la maison du roi, modèle 1816. Le canon est bronzé. L'écu de France en laiton derrière la queue de culasse.

M. **506**. Fusil de garde du corps. L'écusson de la poignée de la crosse porte les armes de France et autour : *Gardes du corps du roi.*

M. **507**. Fusil identique au précédent; mais il ne porte pas l'écu de France environné de : *Gardes du corps du roi.* L'écusson porte les initiales B D entrelacées.

M. **508**. Fusil d'infanterie, modèle 1816.

M. **509**. Fusil de voltigeur, modèle 1816.

M. **510**. Fusil de marine, modèle 1816.

M. **511**. Fusil d'artillerie à pied, modèle 1816.

M. **512**. Fusil de voltigeur (1816) corrigé.

M. **513** et M. **514**. Mousquetons de cavalerie, modèle 1816.

FUSILS ET MOUSQUETONS.

MODÈLES DE 1822 À 1836.

M. **515** à M. **517**. Trois fusils d'infanterie, modèle 1822.

M. **518**. Fusil de voltigeur, modèle 1822.

M. **519**. Fusil de dragon, modèle 1822.

M. **520** et M. **521**. Fusils d'artillerie, modèle 1822.

M. **522** à M. **524**. Mousquetons de cavalerie, modèle 1822.

M. **525** et M. **526**. Mousquetons de gendarmerie, modèle 1825.

M. **527**. Mousqueton d'artillerie, modèle 1829.

M. **528**. Mousqueton de lancier, modèle 1836.

ARMES À SILEX DIVERSES,

FUSILS DE CIBLE.

M. **529**. Fusil français, de fort calibre, autrefois à rouet (première moitié du XVIIe siècle), transformé à silex dans la seconde moitié du XVIIe. Canon bleui, orné de rinceaux dorés, d'un beau style. Corps de platine, queue de culasse, plaque de couche et entrée de détente finement gravés de rinceaux. Sur la crosse, des chevaux marins dorés; elle est de la forme française de la première moitié du XVIIe siècle. Calibre : 0 m. 025.

M. **530**. Deux fusils français primitivement à rouet, comme l'indique le fût concentrique à un rouet qui a été remplacé par une platine à la Miquelet. Cran de sûreté extérieur à la partie postérieure du chien. Crosse haute, du modèle français de la fin du XVIIe siècle. Le bois d'un des fusils est légèrement sculpté; le pontet de l'autre repercé à jour. Calibre : 0 m. 014.

M. **531**. Fusil espagnol. Platine à la Miquelet de l'origine, conforme au modèle K. de la vitrine M. 3. Toutes les garnitures sont en cuivre strié, sauf le pontet qui est en fer. Crosse à forme courbe, à talon très prononcé, du modèle espagnol du XVIIe siècle. Calibre : 0 m. 017.

M. **532**. Fusil espagnol. Platine à la Miquelet; garnitures

en cuivre sans ornements; la crosse est garnie d'un épais patin en bronze; elle se recourbe en dessous en large bec, caractéristique des miquelets espagnols. Large baïonnette. Calibre : 0 m. 018.

M. **533.** Fusil espagnol de la fin du XVII[e] siècle. Platine à la Miquelet. Canon à pans. Le fût et la crosse entièrement revêtus d'un réseau d'ornements de cuivre, ciselés, de style mauresque d'un bel effet décoratif. Pontet carré. Sur le canon et sur la sous-garde est poinçonné : *Parer*. Sur la contre-platine : *Jean Jolis*, et sur la platine : *Deop*. Calibre : 0 m. 015.

M. **534** et M. **535.** Deux fusils allemands à la Miquelet, vers 1700. La batterie et le chien n'ont qu'un ressort commun à tous deux : la petite branche pour la batterie, la grande pour le chien. La platine de l'un des deux fusils est striée à la lime. Le canon est en bois.

M. **536.** Fusil à silex, rayé en heptagone. Platine à la Miquelet de l'origine. Sous-garde en tige, en cuivre. Fût cannelé. Au côté gauche de la crosse, une plaque en cuivre portant des armoiries inconnues, comme la nationalité de l'arme. Calibre : 0 m. 008.

M. **537.** Fusil allemand à la Miquelet. Magasin à accessoires et pontet à prises de doigts. Certaines parties du bois sont légèrement sculptées et noircies. Double détente. Le canon est en bois.

M. **538.** Fusil allemand rayé en hexagone à tourelles, vers 1700. Platine à la Miquelet de l'origine. Le verrou ou bec de gâchette qui retient le chien au bandé est caché par le pied circulaire du chien, qui porte en creux le logement du verrou. Crosse de forme allemande, avec magasin. Pontet sans prises de doigts. Calibre : 0 m. 007.

M. **539.** Fusil espagnol, vers 1700. Canon à pans sur la moitié de sa longueur. Platine à la Miquelet ciselée. Tout le bois, jusqu'au devant de la contre-platine, est décoré de rosettes et

de plaques de laiton ciselé. Forte prise de pouce à la poignée, bordée en laiton. Calibre : 0 m. 015.

M. **540.** Fusil espagnol de même époque et de même modèle. Diffère par les dessins des plaques de laiton à la contre-platine et à la crosse. Elles représentent un lion, un chasseur, un chien et un oiseau. Quatre capucines en laiton au canon; au tonnerre, le nom *Vila*. Calibre : 0 m. 016.

M. **541.** Fusil allemand des premières années du XVIII[e] siècle, rayé en octogone à tourelles. Corps de platine offrant quelques traces de gravure. Bois entièrement orné de filets, de rinceaux, de plaques d'ivoire gravé et de nacre. La crosse est de la forme des armes allemandes à rouet, avec magasin. Pontet à prises des doigts. Calibre : 0 m. 013.

M. **542.** Fusil de chasse français, vers 1700. Le cran de sûreté du chien est extérieur comme dans la platine à la Miquelet. Crosse française très haute. Calibre : 0 m. 017.

M. **543.** Fusil français. Canon ciselé, à filets saillants et à canaux. Cran de sûreté extérieur. Platine ciselée et gravée.

M. **544.** Fusil probablement italien, vers 1700. Chien et batterie ciselés et gravés. Quelques rosettes en fer ciselé sur le bois. Crosse d'ancienne forme italienne.

M. **545.** Fusil italien de la même époque. Canon taillé à pans, signé : *Lazari Cominaz*. Platine gravée, à mécanisme ordinaire. La forme de la crosse est assez italienne, mais les plaques de laiton découpé et gravé sont du style espagnol. Calibre : 0 m. 014.

M. **546.** Fusil probablement espagnol, du commencement du XVIII[e] siècle. Le canon à pans, incrusté de cuivre, porte deux marques de fabrique dont l'une est bien de modèle espagnol. Platine à la Miquelet, gravée. Garnitures en laiton ciselé et gravé. Médaillons argentés à la contre-platine, à l'écusson de poignée et à la garniture de la plaque de couche. Calibre : 0 m. 016.

M. **547.** Fusil probablement italien, du commencement du XVIIIe siècle, rayé en octogone à tourelles. Canon à pans dans toute sa longueur. Platine à la Miquelet. Bois sculpté. Plaque d'ivoire près de la platine, de nacre à la crosse. Embouchoir en corne. Écusson en laiton à la poignée.

M. **548.** Fusil allemand dont le bois, orné d'ivoire et de nacre, conserve encore les anciennes formes des armes à rouet. Corps de platine gravé. Batterie de forme allongée. Ressort de batterie portant un ornement ciselé. Calibre : 0 m. 013.

M. **549.** Carabine de chasse du XVIIIe siècle. Viennoise. Beau canon en damas incrusté d'or. Platine gravée et ciselée. Fût en noyer sculpté richement décoré de plaques de cuivre ciselées et dorées. Au-dessous de la platine, on lit : *Dominicus Asomus meister in Wienn.* A la crosse, la date 1723. Sur la face gauche, des armoiries sous couronne ducale. Calibre : 0 m. 014.

M. **550.** Fusil français, rayé en décagone à tourelles. Sur la platine : *1726, Mézières* et un nom illisible. Canon à pans jusqu'au premier tiers de sa longueur. Pontet en bois revêtu d'une plaque de laiton. Sur le bois, quelques traces de sculpture.

M. **551.** Fusil de chasse allemand, du premier tiers du XVIIIe siècle. Canon à pans. Marques de fabrique dorées dont l'une porte des lettres non déchiffrées. Platine gravée, ciselée; le sujet représente une chasse au cerf, avec des costumes de la Régence.

M. **552.** Fusil allemand rayé en hexagone à tourelles. Canon taillé à pans avec marques de fabrique. Contre-platine découpée à jour. Un cœur en fer sur la poignée. Grand pontet à prises des doigts. Sur le magasin à accessoires, une chasse au cerf grossièrement sculptée. Double détente. Calibre : 0 m. 009.

M. **553.** Carabine à silex, allemande, de très fort calibre, rayée à neuf pans et à tourelles, du milieu du XVIIIe siècle. Dans les marques de fabrique poinçonnées au canon, on remarque la figure d'un éléphant. Platine portant quelques ornements

gravés, et la signature *H. G. Erttel, à Dresde.* Bois sculpté, garniture en fer ciselé. Double détente. Embouchoir en corne. Calibre : 0 m. 024.

M. **554.** Mousqueton autrichien du milieu du XVIIIe siècle, rayé à huit tourelles. Platine ordinaire à silex. Sur le canon à pans est gravé : *Franz Xaveri Schaschl in Ferlach...*

M. **555.** Fusil du milieu du XVIIIe siècle. Canon à pans jusqu'au tiers environ de sa longueur, signé : *Lazari Cominaz.* La platine manque; les garnitures sont en laiton doré. Contre-platine finement découpée à jour et ciselée.

M. **556.** Carabine à silex, rayée en hexagone à tourelles, milieu du XVIIIe siècle. Canon à pans. Garnitures e cuivre, simples. Bouton et anneaux porte-bretelles. Calibre : 0 m. 014.

M. **557.** Carabine russe du milieu du XVIIIe siècle, à silex et rayée en heptagone à tourelles. Canon taillé à pans; le supérieur porte : *J. C. Morgenroth Riga.* Plaque de couche en argent, comme la sous-garde et le corps de platine. Gravures assez fines. Calibre : 0 m. 014.

M. **558.** Carabine à silex, allemande, rayée en heptagone à tourelles, milieu du XVIIIe siècle. Double détente et hausse mobile. Platine plaquée de cuivre gravé, signée : *Z. Walter.* Garniture en cuivre, ciselée et gravée. Contre-platine en plaque de cuivre comme toutes les garnitures, repercée à jour, ciselée, gravée et dorée. Bois sculpté. Calibre : 0 m. 015.

M. **559.** Fusil italien, à silex, portant sur le pan supérieur : *Gio Batt Francino.* Le chien n'a que le cran du bandé. Garnitures en cuivre. Calibre : 0 m. 015.

M. **560.** Carabine française, rayée à seize filets. Sur le corps de platine est gravé : *Panier à Salins.* Canon ciselé à filets, richement orné de fleurons, de rinceaux d'argent. Le tube représente un dragon en cuivre, accroupi. Le bout du canon ciselé en tête de monstre et terminé par une sphère à quatre calottes relimées. Double détente. Bois sculpté, ciselé, portant un ren-

flement au tiers environ de la longueur du fût, pour placer la main gauche dans le tir. Grand pontet en cuivre avec prises des doigts. Calibre : 0 m. 016.

M. **561.** Fusil portant les armes d'Angleterre dans un écusson sur la poignée, milieu du XVIIIe siècle. Canon oriental en damas à huit pans, rayé, incrusté d'argent, enrichi de corail. Platine très finement gravée, portant : *Felix Meier in Wienn.* Contre-platine repercée à jour, présentant une chasse. Garniture en cuivre argenté, ciselé et gravé. A la sous-garde, un médaillon à portrait. Calibre : 0 m. 019.

M. **562.** Fusil allemand du milieu du XVIIIe siècle. Le canon porte un pan supérieur réservé, sur lequel on lit le nom du canonnier : *Adam Kulnic.* Des rinceaux en laiton sont incrustés sur le tonnerre; enfin une belle marque de fabrique, dorée, à la culasse. Platine ciselée. Corps de platine en laiton gravé, représentant une figure grotesque du dieu Mars. Belles garnitures en cuivre ciselé, gravé et repercé à jour. Écusson à jour sur la poignée de crosse. Calibre : 0 m. 013.

M. **563.** Fusil de chasse allemand, du milieu du XVIIIe siècle. Beau canon décoré de riches ornements ciselés en relief, et à pan supérieur réservé. Platine gravée, d'un travail ordinaire. Garnitures en laiton repoussé et ciselé. Calibre : 0 m. 016.

M. **564.** Fusil de chasse allemand, du milieu du XVIIIe siècle. Le canon à pans porte : *Christoph Joseph Frey in Mynchen.* Sur le corps de platine finement ciselé et gravé : *Jos Frey in München.* Contre-platine et garnitures en fer, ciselées et repercées. Calibre : 0 m. 015.

M. **565.** Fusil de chasse allemand, rayé à quatre pans légèrement concaves et à tourelles. Sur le pan supérieur est incrusté en cuivre : *Gos Frei in München.* Platine ornée de ciselures. Quelques ornements ciselés sur le bois. Calibre : 0 m. 014.

M. **566.** Carabine à silex, française, rayée en octogone à tourelles, du milieu du XVIIIe siècle. Le canon porte un nom

illisible. La platine est signée : *De Thuraine*, *Paris*. Le cran de sûreté du chien est extérieur à la platine. Le couvre-feu évidé dans sa partie inférieure. Quelques traces de gravure au corps de platine. La contre-platine découpée et gravée. Bois présentant quelques légères traces de sculptures. Calibre : 0 m. 015.

M. **567.** Carabine à silex, allemande, rayée en heptagone à tourelles, du milieu du XVIII[e] siècle. Arme légère et d'un travail très fin. Les riches et nombreuses garnitures sont en cuivre ciselé et doré, d'une exécution remarquable. Le costume de chasseur que l'on voit à la sous-garde place la date de cette arme vers le milieu du XVIII[e] siècle. Calibre : 0 m. 013.

M. **568.** Carabine à silex, allemande, rayée en heptagone à tourelles, milieu du XVIII[e] siècle. Sur le canon à pans est incrusté en argent un Hercule terrassant l'Hydre et : *Daniel Weishaupt*, *Ulm*. Platine, contre-platine, sous-garde, garnitures en fer ciselé en relief, d'un beau travail. Double détente. Anneaux porte-bretelles à la sous-garde et à l'embouchoir. Baguette en fer. Bois portant quelques traces de sculptures. Calibre : 0 m. 013.

M. **569.** Fusil français de la deuxième moitié du XVIII[e] siècle. Canon en bronze, à pans. Sur le supérieur est gravé : *Philippe de Sellier,* nom répété sur le corps de platine plaqué de laiton et ciselé. Contre-platine découpée et ciselée. Petit écusson à figure sur la poignée. Pontet et crosse en laiton repoussé et ciselé. Calibre : 0 m. 017.

M. **570.** Fusil par le même armurier français que le précédent. Quelques incrustations en cuivre sur le canon à pans et une grande marque de fabrique. Chien sans épatement au pied. Bois légèrement sculpté. Écusson à la poignée. Plaque de fer découpée et gravée à la crosse. Calibre : 0 m. 016.

M. **571.** Fusil de chasse allemand, de la deuxième moitié du XVIII[e] siècle. Canon taillé à pans. Visière en cuivre, ciselée, découpée, gravée, montée sur l'aigle éployée de l'Empire. Le canon est signé : *Spazierer in Prag*. Platine finement ciselée ; le

corps de platine plaqué de laiton et gravé. Garnitures en laiton. Bois sculpté. Calibre : 0 m. 016.

M. **572**. Fusil allemand, rayé à quatorze pans, à tourelles. Canon à pans, ciselé et gravé. La visière, très large, est portée par une bague. Platine ciselée, d'une exécution fine et signée : *Henrich Kapel*. Calibre : 0 m. 020.

M. **573**. Fusil de chasse allemand, de la deuxième moitié du XVIIIe siècle. Canon taillé à pans dans le premier tiers de sa longueur. La platine, ciselée, porte la signature : *Georg Lauser, Boblingen*. Garnitures en laiton ciselé. Bois portant quelques traces de sculptures. Calibre : 0 m. 016.

M. **574**. Beau fusil de chasse de la deuxième moitié du XVIIIe siècle, de nationalité douteuse. Canon orné deux fois comme poinçon d'une figure armée d'une épée et d'une hallebarde. Platine très finement ciselée. Contre-platine à rinceaux et masques découpés, ciselés, d'un travail remarquable comme celui de toutes les garnitures. Sur le canon, deux brides dont une très élégante portant la visière. Calibre : 0 m. 017.

M. **575**. Petit fusil du modèle 1763, à l'échelle de 1/4. *Manufacture de Charleville.*

M. **576**. Fusil de chasse allemand, de la même époque. Canon en damas portant un pan supérieur réservé. Sur la queue de culasse est gravé : *Georg Reck. 1768*. La platine est petite, simple et signée : *B. Mayer. Mannheim*. Bois orné de sculptures. Côté gauche de la crosse portant une étoile incrustée d'ivoire et d'ébène. Calibre : 0 m. 015.

M. **577**. Fusil de chasse allemand, de la même époque. Canon taillé à pans. Platine à gauche, finement ciselée et gravée. Garnitures en fer gravé. Bois présentant quelques traces de sculptures et terminé par un embouchoir en corne. Calibre : 0 m. 015.

M. **578**. Carabine à silex, allemande, rayée en heptagone à tourelles, deuxième moitié du XVIIIe siècle. Canon à pans fine-

ment damasquiné d'argent et portant sept marques de fabrique poinçonnées, dorées, dont trois croix. Bassinet relevé d'un filet saillant intérieur et entrant dans un vide ménagé dans le couvre-feu, pour garantir plus complètement la poudre d'amorce. Sous-garde sculptée en bois, garnie de cuivre. Garnitures en cuivre. Bois sculpté. Pontet en bois doublé de laiton comme toutes les garnitures. Calibre : 0 m. 014.

M. **579.** Fusil de chasse allemand, de la même époque. Canon à pans gravés et ciselés. Platine ciselée et gravée, portant la signature : *Christian Nutris in Vienn.* Contre-platine, écusson de poignée et garnitures ciselés, d'une exécution remarquable. Calibre : 0 m. 018.

M. **580.** Lourd fusil de chasse allemand, de la même époque. Canon taillé à pans. Platine ciselée, signée : *Joan Christoph Stifter.* Bois portant quelques ornements sculptés. Calibre : 0 m. 016.

M. **581.** Fusil de chasse allemand, de la même époque. Canon taillé à pans dans toute sa longueur, gravé au tonnerre. Signé à la queue de culasse : *V.-F.* Petite platine finement travaillée, à arrêt extérieur. Garnitures en laiton, ciselées et gravées. On remarque de belles armoiries sculptées dans le bois de la crosse, et au-dessous, incrustée en filigrane de fer, l'inscription : *Leopold Freyheer von Hohenhausen. — Lauream Fert virtus honoris.* Calibre : 0 m. 016.

M. **582.** Fusil de chasse allemand, de la même époque. Le canon porte sur un pan réservé, en saillie, à sa partie supérieure : *FLLIGA Bayreuth.* Platine et garnitures simples. Bois enrichi de sculptures. De chaque côté de la crosse, une étoile en nacre et en corne. Magasin à accessoires. Calibre : 0 m. 020.

M. **583.** Fusil de chasse de la deuxième moitié du XVIIIe siècle. Rayé en octogone à tourelles. Canon à pans en damas à ruban assez grossier, avec quelques bagues en laiton. Platine simple, à filets réservés. Garnitures en laiton. Calibre : 0 m. 011.

M. **584.** Fusil de chasse allemand, de la même époque. Canon noirci, à pans, portant de belles marques de fabrique poinçonnées. Platine ciselée, gravée et signée : *Georg Keiser* (c'est le nom qui se lit dans l'une des marques du canon). Contre-platine, sous-garde, plaque de couche et garnitures en laiton ciselé et gravé. Écusson à la poignée de la crosse. Calibre : 0 m. 016.

M. **585.** Fusil de chasse allemand, de la même époque. Canon à pans portant des marques de fabrique poinçonnées et dorées. L'une d'elles répète le nom d'armurier qui est gravé sur le corps de platine : *Bongarde, à Dusseldorff.* Bois orné de quelques sculptures. Toutes les garnitures et le pontet sont en laiton. Calibre : 0 m. 016.

M. **586.** Fusil de chasse, rayé en octogone à tourelles. De la même époque. Canon à pans, orné d'incrustations en cuivre. Platine ciselée. La contre-platine, gravée, représente une chasse au cerf. Garnitures en laiton ciselé et gravé. Bois décoré de quelques ornements sculptés. Calibre : 0 m. 016.

M. **587.** Fusil de chasse allemand, de la même époque. Canon à pans dans toute sa longueur. Les pans sont alternativement en légers creux et reliefs. Corps de platine en laiton ainsi que les garnitures. Calibre : 0 m. 016.

M. **588.** Fusil français de la deuxième moitié du XVIII[e] siècle. Porte sur la platine : *Lecouvreux, Palais-Royal.* Canon bleui incrusté d'or au tonnerre et à la bouche, décors ciselés d'une merveilleuse exécution. Platine et pontet repercés à jour, tous deux finement ciselés. Bois incrusté d'argent : rinceaux, fleurs, figures.....; arme de la plus grande valeur. Calibre : 0 m. 016.

M. **589.** Beau fusil français de la même époque. Sur la platine est gravé : *Laroche, Paris.* Canon richement garni d'argent. Platine, contre-platine, pontet et plaque de couche ciselés et dorés. Le bois enrichi de filigranes d'argent, d'une exécution et d'un travail remarquables. Calibre : 0 m. 015.

M. **590**. Fusil de chasse allemand, de la même époque, rayé en octogone à tourelles. Canon à pans, sans marques. Platine ciselée et gravée, d'une exécution remarquable. Contre-platine en fer, repercée à jour et ciselée. Calibre : 0 m. 016.

M. **591**. Courte carabine à silex, française, rayée à seize pans et à filets, deuxième moitié du XVIII[e] siècle. Elle peut se séparer en trois parties : canon vissé en avant de la batterie, poignée et batterie, et enfin crosse. La platine porte gravé : *Chasteau, à Paris*. La contre-platine, découpée, ciselée, porte P R sous couronne ducale. Calibre : 0 m. 014.

M. **592**. Court mousqueton hollandais, rayé en octogone à tourelles, de la deuxième moitié du XVIII[e] siècle. Le canon à pans porte sur une bague en laiton : *Hartmann*, et la platine : *Amsterdam*. Garnitures en cuivre gravé. L'écusson de la sous-garde et l'embouchoir portent des anneaux de bretelle. Sous-garde en cuivre, découpée et gravée. La contre-platine en laiton, ciselée et repercée à jour. Bois sculpté. Calibre : 0 m. 018.

M. **593**. Carabine à silex, allemande, rayée en heptagone à tourelles, de la deuxième moitié du XVIII[e] siècle. À double détente, portant à la crosse et au fût des anneaux porte-bretelle. Sous-garde, contre-platine et garnitures en cuivre. La sous-garde gravée. Bois portant quelques traces de sculptures. Calibre : 0 m. 013.

M. **594**. Fusil de chasse, à silex, de la fin du XVIII[e] siècle. N'a rien de particulier. Calibre : 0 m. 019.

Legs de M. le baron des Mazis.

M. **595**. Carabine allemande, de chasse, fin du XVIII[e] siècle. Canon taillé à pans, rayé en heptagone à tourelles. Sur le canon incrusté d'argent, les indications : *Joh André Kuchenreiter. In Regensburg*. Sur la platine, le même nom. Bois en pommier, sculpté et noirci. Calibre : 0 m. 013.

M. **596**. Fusil probablement espagnol, de la fin du

XVIIIe siècle. Canon à pans en damas grossier. Platine à la Miquelet, ciselée. Plaques découpées en cuivre à la contre-platine. Garnitures en cuivre. Calibre : 0 m. 016.

M. **597**. Carabine à silex, allemande, rayée en heptagone à tourelles, fin du XVIIIe siècle. Sur le canon, on lit : *Échart Prag*. Hausse mobile finement ciselée. Double détente. Sous-garde sculptée en bois, garnie de cuivre. Fût portant quelques traces de gravures et des incrustations de bois de cerf comme le magasin à accessoires. Près de l'embouchoir, les trous d'un anneau porte-bretelle, et à la crosse un bouton ciselé. Calibre : 0 m. 015.

M. **598**. Fusil portugais, à silex, à canon lisse, offrant sur la pan supérieur de son canon l'inscription : *Fabrica-real, Lisboa, ano 1779*. La sous-garde porte les armes du Portugal. Le chien est au milieu de l'arme sous une tabatière s'ouvrant à charnière. Il s'arme au moyen d'une clef dont le pignon est à l'extérieur de la platine. Canon à pans jusqu'à la moitié environ de sa longueur, gravé et doré. Pontet gravé. Garnitures finement ciselées. La crosse seule est en bois. Le fût est en fer repercé à jour à son extrémité et relié au canon par deux clavettes, Calibre : 0 m. 016.

M. **599**. Fusil à la Miquelet espagnol, de la fin du XVIIIe siècle. Canon rayé en octogone à tourelles. Il porte deux marques de fabrique. Sur la platine, la marque G R. Sur le bois, quelques plaques en cuivre gravé. Sur celle de la joue gauche de la crosse, un lion couché, la patte sur une sphère. Calibre : 0 m. 009.

M. **600**. Carabine allemande, de chasse, de la fin du XVIIIe siècle. Canon rayé en heptagone à tourelles et ciselé. On remarque une figure de chasseur assis en costume du temps. Platine ciselée, bas-relief à fond d'or représentant une chasse au cerf. Fût en bois de noyer sculpté, orné de garnitures ciselées à fond d'or comme la platine. Le pan supérieur du ca-

non porte le nom de l'armurier : *I. A. Kuchenreuter*. Calibre : o m. 014.

M. **601**. Fusil français de la fin du XVIIIe siècle. Porte sur le ressort de batterie : *Le Hollandais, à Paris*. Canon bleui, ciselé et damasquiné : figurines et ornements sur fond d'or. La platine, le pontet et l'équerre de la plaque de couche décorés comme le canon; à la contre-platine et à la poignée, des rinceaux et figures découpés or et argent. Bois richement sculpté, orné de plaques d'argent découpées et gravées, de filigranes, et d'un goût et d'une exécution remarquables. Calibre : o m. 015.

M. **602**. Fusil français de la fin du XVIIIe siècle, d'une grande richesse d'exécution. Canon long, en partie taillé à pans, en damas; ses ornements ciselés et repercés sont en or. Fût et crosse garnis d'argent, ornés de rinceaux d'une grande finesse et d'ornements pareillement en argent. Cette arme est à remarquer comme un beau spécimen de la fabrication française du XVIIIe siècle. Calibre : o m. 015.

M. **603**. Carabine rayée, fin du XVIIIe siècle, française, à canons superposés de calibre et de rayures différents. Le fût et le canon tournent autour de l'axe central. On obtient la liberté du mouvement en pressant sur le devant de la sous-garde de façon à dégager un verrou intérieur. Platine à silex finement gravée. Les autres garnitures en cuivre, gravées ou dorées. Bois en noyer très finement sculpté; incrustations de nacre : chasse au sanglier. Le chiffre du donateur sur la poignée.

Don de M. Camille de Provisy.

M. **604**. Fusil de la fin du XVIIIe siècle, à quatre canons et à quatre platines. Le canon porte : *Regnier, à Semur*. Bois sculpté; canon bruni, gravé et doré. La baguette placée au centre des quatre canons et maintenue par un petit ressort près de la bouche. Calibre : o m. 014.

M. **605**. Long fusil de chasse allemand, rayé à huit pans,

de la fin du XVIII[e] siècle. Canon taillé à pans dans toute sa longueur. La crosse porte un magasin. Grand pontet en laiton, comme toutes les garnitures. Calibre : 0 m. 017.

M. **606.** Fusil de la fin du XVIII[e] siècle. Beau canon en damas, orné de fleurons et d'une inscription arabe. Le pied du chien et les ressorts sont noyés dans le corps de platine. Pontet gravé et découpé. Calibre : 0 m. 014.

M. **607.** Fusil français de la même époque. Canon à pans. La platine est signée : *Magnier, à Compiègne*. Bois légèrement sculpté. Toutes les garnitures, y compris le pontet, sont en laiton. Calibre : 0 m. 016.

M. **608.** Fusil de la même époque, probablement français. Canon à pans jusqu'au tiers de sa longueur. Platine et grand pontet finement ciselés en ronde bosse. La contre-platine, découpée, est du même travail. Quelques sculptures sur le bois. Entre les branches du ressort de batterie, on lit : *A. S.* Calibre : 0 m. 016.

M. **609.** Fusil de la même époque. Canon à pans sur toute sa longueur. Grand pontet en bois garni de laiton comme toutes les garnitures et l'écusson de la poignée. Bois décoré de sculptures. Calibre : 0 m. 014.

M. **610.** Beau fusil italien de la même époque. Canon à filets et à canaux, d'une fine exécution, jusqu'au premier tiers de sa longueur. Sur le pan supérieur, on lit : *Lazarino Cominazo*. Garnitures en laiton repoussé et ciselé. Bois décoré de sculptures élégantes. Calibre : 0 m. 014.

M. **611.** Fusil de chasse allemand, de la fin du XVIII[e] siècle. Le canon porte un pan ciselé en relief sur une partie de sa longueur. La platine, ornée de quelques ciselures, est signée : *Picart Ohringen*. Contre-platine en fer, repercée et découpée à jour. Garnitures en fer ciselé. Calibre : 0 m. 015.

M. **612.** Fusil de chasse allemand, de la même époque. Sur le canon, un pan supérieur ciselé à filets. Il est signé ainsi

que la platine : *I. W. Peter. In. Ottingen*. Garnitures en laiton. Écusson à la poignée de la crosse. Calibre : 0 m. 017.

M. **613.** Fusil de chasse allemand, de la même époque. Canon en damas, d'une étoffe assez grossière, avec quelques bagues en laiton incrustées. Platine gravée et signée : *Erttel, à Dresde*. Garnitures en laiton. Calibre : 0 m. 013.

M. **614.** Fusil de la même époque, probablement allemand. Canon en damas, taillé à pans jusqu'au tiers environ de sa longueur. Queue de culasse ornée de rinceaux finement gravés. Pontet, contre-platine, plaque de couche et garnitures en laiton ciselé et gravé. Bois orné de sculptures. Calibre : 0 m. 017.

M. **615.** Fusil de chasse allemand, de la même époque. Canon à pans jusqu'à la moitié de sa longueur. Comme poinçon, sept étoiles et un chien. Platine ornée de quelques ciselures et signée : *Andreasgans in Augspurg* (probablement pour Augsburg?). Garnitures en laiton. Bois sculpté. Calibre : 0 m. 014.

M. **616.** Fusil de chasse de la fin du XVIII[e] siècle, allemand, comme l'indique la saillie de crosse du côté gauche. Canon en damas; trois rayures réservées à la partie supérieure du canon, qui est à section circulaire. Calibre : 0 m. 019.

M. **617.** Fusil anglais, à silex, décoré par les nègres de la côte de Guinée de plaques de fer et de cuivre, et à la crosse, de bourrelets en drap rouge ornés de coquilles. Signé : *Barnett*.

M. **618.** Fusil allemand, à silex, de la fin du XVIII[e] siècle.

M. **619.** Fusil allemand des dernières années du XVIII[e] siècle. Canon à un seul pan supérieur. Sur le corps de platine est gravé : *Riegel Zweibrüken*. L'âme du canon est donnée par trois arcs de cercle, à peu près ceux d'un hexagone régulier; les trois angles sont arrondis.

M. **620.** Fusil de chasse français, des dernières années du XVIIIe siècle. Canon ciselé en ronde bosse dans le premier tiers de sa longueur. Platine gravée et ciselée; on y lit : *J. Antoens, Paris.* Riche contre-platine repercée à jour et ciselée. Sur le bois, des filigranes d'argent. Talon de crosse d'un beau décor.

M. **621.** Carabine des dernières années du XVIIIe siècle, à quatre canons et à deux platines. Les batteries, disposées deux à deux, l'une au-dessus de l'autre, ne sont pas montées sur les corps de platine, mais sur les canons, de façon que lorsqu'ils tournent autour de l'axe de l'arme, ils viennent successivement présenter par paire leurs batteries aux deux chiens des arrière-platines. Canons bleuis à gravures dorées. Platines ciselées en quadrillé. Entre les canons est gravé : *Deschasaux, rue de Seine, Paris.*

M. **622.** Court fusil de chasse français, des dernières années du XVIIIe siècle. Est armé d'une baïonnette placée sur le côté droit et se rabattant comme une lame de couteau à ressort. La platine porte : *Deschamps, Davier, Lecadet.* Calibre : 0 m. 019.

M. **623.** Carabine de *Boutet*, manufacture de Versailles, rayée à petits filets. Arme de récompense. Elle porte gravé sur le pan du canon : *Le Directoire exécutif au général de brigade Dalesme;* sur le pan supérieur : *Boutet, directeur-artiste;* au corps de platine : *Manufacture de Versailles.* Garnitures en acier. Calibre : 0 m. 013.

M. **624.** Projet de fusil d'infanterie, modèle 1777, avec projet de bascule pour la baguette.

M. **625.** Projet de fusil d'infanterie, modèle 1777, avec système d'embouchoir conducteur de baguette.

M. **626.** Ancien fusil de dragon, modèle irrégulier 1777. Grenadière à deux bracelets en fer. Porte sur le corps de platine : *Manufacture nouvelle de Saint-Étienne.*

M. **627.** Carabine de l'ancienne manufacture de Versailles,

rayée à filets sans nombre. Sur le pan supérieur du canon richement et finement gravé et doré, orné d'étoiles, on lit : *Boutet, directeur-artiste, Manufacture de Versailles.* Le bois et les garnitures de cette arme sont décorés avec un luxe et un goût remarquables. La crosse, ornée de fines sculptures de bois, porte des incrustations d'argent représentant des chimères ailées, se terminant en larges rinceaux à feuillages. On lit sur la plaque de couche : *Gouvernement français, second prix de la course des chars, fête du 14 juillet, huitième année républicaine.* Calibre : 0 m. 015.

M. **628.** Projet de fusil de dragon, an IX; la grenadière est à deux bracelets en laiton. Projet de hausse près du tonnerre. Manufacture de Saint-Étienne.

M. **629.** Fusil napolitain, vers 1800. Canon à pans et noirci. Chacun des pans est poinçonné de trois fleurs de lis. Dans la marque poinçonnée et dorée, à la culasse, on lit : *Fabriq. di Napl.* Queue de culasse richement gravée. Platine à la Miquelet, gravée. Garnitures en laiton, dorées et finement gravées. Calibre : 0 m. 017.

M. **630.** Fusil espagnol de la même époque. Canon à pans, portant des marques de fabrique effacées. Belle platine gravée, à la Miquelet. Pontet en bois doublé d'un serpent en laiton découpé. À la contre-platine et au fût, des serpents en laiton du même type. Crosse sculptée à nervures. Calibre : 0 m. 016.

M. **631.** Fusil espagnol dont le canon porte, sur un pan supérieur réservé, incrusté en cuivre : *En Eybar, ano 1802*, et autour d'une marque de fabrique incrustée l'inscription : *Agn. Bustindui. Ruis.* La platine à la Miquelet est finement et richement ciselée en feuillage. Elle est signée : *Juan Gomez.* Toutes les garnitures en fer sont ciselées avec un goût et une richesse remarquables. Calibre : 0 m. 017.

M. **632.** Fusil d'honneur, modèle an IX. Garnitures en argent. Sur la joue droite de la crosse, une plaque avec l'inscription : *Le Premier Consul au C^{en} P^{re} Cerveau, ser^{t} dans la*

3e 1/2 brigade d'Artillerie de la Marine. Combat du 17 Mesor an 9. Devt Algesiras. L'arme est accompagnée de son brevet.

Don de Mme Ve Servaux (orthographe vraie).

M. **633.** Sous le même numéro, six fusils de chasse ayant appartenu à Napoléon Ier, marqués à son chiffre. Canon bronzé, fût en noyer, tonnerre à pans avec garnitures en argent; coussin en maroquin vert à la joue de crosse. Sur la platine, on lit : *Lepage, arquebusier du 1er Consul.* Calibre : 0 m. 015.

M. **634.** Fusil anglais du commencement du siècle, dit *fusil de traite.* Arme très ordinaire. A l'arrière du chien, un cran de sûreté.

M. **635.** Carabine bavaroise, vers 1800, rayée à tourelles. Sur le pan supérieur est gravé : *Johann Nezreiter in Salzb* (pour Salzbourg). Le chien à silex placé dans l'intérieur du canon et mû par un ressort à boudin rencontre la batterie et met le feu à l'amorce, contenue dans un bassinet également caché. Pour placer l'amorce, il faut ouvrir un petit couvercle strié, à charnière, sur le haut du canon. Garnitures en cuivre ciselé et doré.

M. **636.** Fusil donné par le roi de Prusse au maréchal duc de Feltre. Canon damassé, gravé et doré. A la poignée de crosse, le chiffre du roi, en or, sur fond d'acier bleui. Platine à ornements, ciselée et dorée. Pontet en cuivre ciselé et doré, orné de médaillons en acier bleui. Bois finement sculpté en feuillages de chardon et de vigne. Calibre : 0 m. 017.

Don du maréchal duc de Feltre.

M. **637.** Lourd fusil des premières années du XIXe siècle. Canon oriental à pans jusqu'au tiers de sa longueur, terminé par un bourrelet en tulipe bagué. Quelques gravures sur le canon. Platine européenne.

M. **638.** Fusil de chasse français, des premières années du XIXe siècle. Sur le canon à pans est gravé : *Bosin*, et sur le corps de platine : *Jolly, à Soissons.* Double détente. Pontet en

laiton à prises pour deux doigts. Sur le canon, une visière prismatique. Toutes les garnitures en laiton. Calibre : 0 m. 014.

M. **639**. Carabine de voyage de Napoléon Ier, à deux canons bronzés, rayés à filets sans nombre, superposés et tournants, taillés à pans jusqu'au tiers de leur longueur; ligne de mire dorée et cannelures dorées comme le tonnerre. On y lit : *Lepage à Paris, arquebusier de l'Empereur.* Platine à silex et chien unique d'une gravure remarquable. Bois finement sculpté. Sur la joue, le chiffre de l'Empereur en or. Calibre : 0 m. 015.

M. **640**. Fusil de modèle marocain, exécuté en Hollande par ordre de Napoléon Ier, pour en faire don au chérif de Maroc. Canon bleui, incrusté d'ornements en or. Platine à la Miquelet gravée et ciselée finement sur fond d'or. Le fût et les joues de crosse sont enrichis de diamants, grenats, émeraudes et améthystes. La poignée est incrustée d'étoiles d'or et d'un croissant en diamants. Garnitures et pontet en or. Sur le corps de platine, on lit : *F. Tomson et Zoonen, de Rotterdam.*

M. **641**. Fusil à silex de l'époque du premier Empire. Le chien, taillé en forme de noix, en remplit l'office. Porte sa date : 1807. Bassinet et garnitures en laiton.

M. **642**. Fusil de l'an IX, modèle 1777. Corrigé en l'an IX. Arme de récompense de l'époque de Louis XVIII. Garnitures en cuivre argenté. Sur la crosse, on lit dans un cartouche en argent : *Donné par le Roi au sieur Gazeau René.*

M. **643**. Fusil de récompense du même modèle, au sieur *Le Viavant (Marc).*

M. **644**. Fusil de récompense du même modèle, au sieur *Cocherie (Jn Fois Alexandre).*

M. **645**. Fusil de récompense du même modèle, au sieur *Le Rousic (Jn François).*

M. **646**. Fusil de récompense du même modèle, au sieur *Le Courrouet (Guillaume).*

M. **647.** Deux fusils de récompense du même modèle, auxquels la plaque manque.

M. **648.** Mousqueton de cavalerie modèle an IX, avec modification au pied de la batterie. C'est une arme de récompense comme les précédentes, mais l'écusson n'est pas gravé. Sur le canon, on lit : *Ent^{r} Boutet*, et sur le corps de platine : *Mre de Versailles.*

M. **649.** Projet de fusil d'infanterie avec platine à un seul ressort pour le chien et la batterie. La détente extérieure, en forme de levier coudé, offre un arrêt qui entre dans les crans du chien taillé en noix. Toute la platine est en laiton, à l'exception du ressort, de la détente et de la face interne de la batterie qui sont en acier.

M. **650.** Projet de fusil d'infanterie exécuté en 1815. Le même ressort agit sur la batterie et sur le chien qui fait noix; la gâchette est extérieure. Corps de platine, bassinet et contre-platine en laiton.

M. **651.** Projet de fusil d'infanterie exécuté en 1815. Tout le mécanisme, chien, batterie et ressort, est caché sous le corps de platine en laiton comme toutes les garnitures.

M. **652.** Projet de modification au mousqueton de cavalerie, modèle 1816. Il porte sa baguette. *Manufacture de Charleville.*

M. **653.** Projet de fusil d'infanterie, portant une épée placée le long du fût. La pointe est maintenue par la grenadière et la poignée plate est fixée à celle du fusil. *Manufacture de Tulle.*

M. **654.** Projet de fusil d'infanterie avec baguette à bascule à la bouche du canon, pour empêcher qu'on la perde. *Manufacture royale de St Étienne.*

M. **655.** Projet de fusil d'infanterie, par *Perrin Le Page*, à Poitiers, 1820. La grenadière est dédoublée; à celle d'avant est fixé l'anneau porte-bretelle.

M. **656.** Deux projets de fusils d'infanterie un peu antérieurs à l'adoption du modèle 1822. *Manufacture royale de Charleville.*

M. **657.** Petit fusil du modèle 1822, à l'échelle de 1/5. Exécuté en 1825 par *Jaillet*, nom gravé sur le corps de platine.

M. **658.** Projet de mousqueton d'artillerie. Le sabre du canonnier (modèle 1816) peut s'adapter à l'extrémité du canon en guise de baïonnette. *Manufacture royale de Charleville, 1830.*

M. **659.** Projet de mousqueton de cavalerie, vers 1830; ne diffère du modèle 1822 que par le pontet qui est en fer. *Manufacture royale de Maubeuge.*

M. **660.** Fusil à silex du premier tiers du siècle. Platine tout à l'extérieur et à un seul ressort. Le chien fait noix; la détente et la gâchette ne font qu'une seule pièce. Système ingénieux, mais dangereux, la détente étant mal protégée par le pontet.

M. **661.** Fusil de cible ou arquebuse butière allemande? Porte sur la crosse : 1775. Canon taillé à pans dans toute sa longueur; visière en laiton. Platine à batterie finement travaillée. Bois sculpté dans le goût de l'époque, taillé en support, sur lequel on remarque, d'un côté des armoiries, de l'autre une femme portant une tour. A la crosse, une pièce de canon avec ses armements. Double détente. Deux écussons armoriés à la crosse, l'un aux armes d'Autriche et de Bourgogne ancien, l'autre à armes inconnues.

M. **662.** Fusil de cible de la fin du XVIIIe siècle. Bois simple à support. En arrière de la crosse, une poignée en fer pour le pointage. Canon taillé à filets creux et saillants, décoré au tonnerre. Au milieu et à la bouche, des feuilles d'acanthe.

La hausse manque; on voit son logement à queue d'aronde sur le canon. Calibre : 0 m. 017.

M. **663**. Fusil de cible du même type. La crosse est plus large; en avant du support est sculpté un chien couché. Pas de hausse. Calibre : 0 m. 017.

M. **664**. Fusil de cible du même modèle. Le canon est simple et porte deux hausses. Calibre : 0 m. 017.

ARMES À SILEX À PLUSIEURS FEUX, À MAGASIN.

M. **665**. Fusil à magasin, français, de la deuxième moitié du XVIIIe siècle. Le canon et les trois tubes à magasin tournent autour d'un axe longitudinal. Par la bouche du canon on introduit la poudre. Les deux tubes inférieurs pour vingt-quatre balles, le long tube pour la poudre d'amorce. Le mouvement de rotation du canon et des tubes arme le chien. En faisant effort sur le devant du pontet, on ouvre le verrou qui ferme le tonnerre; une des balles y descend et est conduite dans l'âme. La soupape du grand tube distribue la poudre d'amorce au bassinet. Canon sculpté, décoré au tonnerre d'ornements en vermeil. Sur le corps de platine est gravé : *Fait et inventé par Jean Bouilliet à St Étienne.*

M. **666**. Fusil à magasin du même mécanisme que le précédent. Sur le canon bleui, on lit : *Fait par Chélembron. 1785*, et sur le corps de platine : *Pondichéry*. Garnitures en argent ciselé et doré. Crosse garnie d'un coussin de velours et contenant une petite baïonnette.

M. **667**. Fusil à chargement automatique, à deux réser-

voirs sous le fût : l'un en avant de la platine pour les balles, l'autre en arrière pour la poudre. On donne au pontet un mouvement de rotation horizontal, il prend une charge; en même temps une crémaillère arme le chien, fait tourner le robinet et verse la charge et la poudre d'amorce, par un canal ménagé en avant du corps de platine. Le mouvement inverse ouvre le magasin à balles, en prend une qui vient se loger en avant du tonnerre. Sur le corps de platine ciselé avec finesse, on lit : *Cornelis Kant. Amsterdam.* Contre-platine découpée et ciselée à jour. Une figure de chien sculptée sur le bois de la crosse. Canon finement ciselé et gravé. Deuxième moitié du XVIIIe siècle.

M. **668.** Fusil espagnol, fin du XVIIIe siècle, à magasins pour la poudre et pour les balles permettant un tir continu pour quinze coups, comme le dit l'écusson au-dessus du tonnerre. Les deux magasins ont leur entrée sous la platine. Pour la poudre, l'entrée est à l'arrière du magasin; pour les quinze balles, l'entrée est à l'avant. Une longue sous-garde est mobile autour de l'axe vertical d'un tambour intérieur. Par une secousse donnée à l'arme, on envoie une charge dans l'étui de la sous-garde qui est en face de l'entrée à poudre; en même temps, une balle se présente à gauche à hauteur du tonnerre. On fait tourner la sous-garde, le chien s'arme, la poudre est portée à l'ouverture en avant de la platine, et la balle reçue par le tambour est amenée dans l'âme du canon. Platine finement ciselée; bois à sculptures élégantes. Arme de grande valeur. Calibre : 0 m. 014.

M. **669.** Deux fusils à robinet et à magasin d'amorces. La charge de poudre est d'abord menée au fond du canon par la bouche; par un mouvement de rotation, le bras de levier placé à la contre-platine arme la platine, fournit l'amorce au bassinet et place la balle dans le canon. Le robinet reçoit la balle à chaque coup par l'ouverture qu'on remarque en dessous. C'est le mouvement de rotation qui amène la balle sur la charge. Dernières années du XVIIIe siècle.

M. **670.** Arme de même système que les deux qui précèdent. La platine, gravée, est signée du nom de *Bersilli, in Roma.* Le bord est décoré de quelques ornements en fer, gravés et découpés. Calibre : 0 m. 013.

M. **671.** Arme à silex et à robinet semblable à la précédente, diffère seulement par la finesse des ciselures. Calibre : 0 m. 015.

M. **672.** Arme de même espèce et de même époque que les précédentes. La balle se met dans le robinet par une ouverture placée à la contre-platine en cuivre : en tournant l'arme la sous-garde en-dessus, on voit l'ouverture du magasin d'amorces du bassinet. Canon rayé en hexagone à tourelles. Toutes les garnitures sont en cuivre. Leur ciselure comme les sculptures du bois indiquent la date à la fin du XVIII[e] siècle et une origine probablement allemande. Calibre : 0 m. 012.

M. **673.** Fusil allemand à magasins, rayé en hexagone à tourelles. Sur le corps de platine est gravé : *Jan Sander A. Hannover,* et sur la sous-garde : *Braun.* Les magasins sont mis en communication avec le canon par le mouvement de rotation de la sous-garde, mouvement qui ferme le bassinet et arme le chien : au premier temps de ce mouvement correspond l'introduction de la charge; au second, celle de la balle. Les magasins sont : pour la poudre, un long tube en fer, remplaçant la baguette; pour la balle, la crosse creuse de l'arme. Calibre : 0 m. 009.

M. **674.** Fusil à magasin du commencement du XIX[e] siècle. Le magasin à poudre est le tambour cylindrique placé au-dessus de la culasse. Celui des balles est dans la crosse; il est fermé par une grosse vis. Le mouvement circulaire du levier, placé à la contre-platine, fait tomber la batterie sur le bassinet, en trois temps, et arme le chien. Au premier, s'ouvre la soupape de communication entre le magasin de la poudre et le canon; au second, le bassinet se remplit de la poudre d'amorce; au troisième, le robinet qui a reçu la balle la place

sur la charge. Sous-garde et garnitures en cuivre. Calibre : o m. 011.

M. **675.** Mousqueton français à silex et à magasin d'amorces, du premier tiers du siècle. La poudre d'amorce est reçue dans le petit tonnelet en cuivre placé au-dessus du couvre-feu de la batterie. Une ouverture pratiquée dans le couvre-feu met la poudre en communication avec le bassinet, à l'aide d'une bielle qui devait être reliée au chien et qui manque. Garnitures en laiton. On lit sur la platine : *Manufacture royale de Mutzig*.

M. **676.** Fusil à silex à magasin, du milieu du XIXe siècle. Le magasin de la poudre et celui des balles sont dans les deux tubes placés en avant du canon : une tige, entraînée par le mouvement du chien s'armant, découvre les deux ouvertures de passage qui correspondent des tubes au canon. Ces magasins s'emplissent par leur bouche supérieure, fermée par un couvercle à ressort. On lit sur le corps de platine : *I. Gosuin à Liège*. Calibre : o m. 017.

M. **677.** Fusil à magasin de même époque que le précédent et d'un système analogue, mais plus sinple. Les trois ouvertures ou soupapes des magasins de la poudre, des balles et des amorces, sont ouvertes ou fermées par le jeu d'une tige articulée qu'entraîne le mouvement du chien. Tout le mécanisme est en laiton, ainsi que le bassinet. Garnitures en laiton. Calibre : o m. 017.

M. **678.** Fusil allemand à silex, des dernières années du XVIIIe siècle, à deux canons placés symétriquement l'un au dessus de l'autre et tournant autour du même axe longitudinal. Le chien étant mis à l'armé, presser sur le devant du pontet brisé pour dégager le verrou et permettre la rotation des canons qui viennent successivement offrir leur batterie au chien unique. Sur le corps de platine est gravé : *Matthe, à Mannheim*. Sous-garde et contre-platine en cuivre gravé. Bois orné de quelques sculptures. Calibre : o m. 015.

M. **679.** Deux fusils du même système que le précédent. Le pontet n'est pas brisé, mais traversé par une détente qui permet de dégager le verrou.

M. **680.** Fusil du même système que les précédents, mais plus riche; la plaque de couche est ciselée, comme la contre-platine qui est découpée. Calibre : 0 m. 014.

M. **681.** Fusil à deux canons, du même système que les précédents. En pressant sur le devant du pontet, on dégage le verrou.

M. **682.** Fusil à deux canons du même système. Le pontet est monté sur une charnière à l'avant; en pressant dessus, son pied d'arrière s'enfonce et dégage le verrou. Sur le corps de platine est gravé : *Fievez, à Namur.*

M. **683.** Carabine allemande, vers 1800, à deux canons l'un au-dessus de l'autre. Le supérieur est rayé en heptagone à tourelles, l'autre lisse. Deux platines. Le canon supérieur porte gravé : *Anton. Prolich : In. Kirchen.* La crosse offre quelques traces de sculptures. Les calibres respectifs sont 0 m. 013 et 0 m. 015.

M. **684.** Carabine allemande, commencement du XIXe siècle, à deux canons superposés, tous deux à pans : le supérieur seul est rayé; il porte le nom de *J. G. Heizenberger.* Platines à silex. Bois en noyer avec garnitures en cuivre. Calibre : 0 m. 015.

M. **685.** Fusil à deux canons, l'un placé au-dessus de l'autre, de la première moitié du XIXe siècle. Une platine sur chaque face, celle de gauche à canal plongeant vers le canon de dessous qui est plus court de 0 m. 08. Fusil armé d'une baïonnette. Bassinets en laiton. Calibre : 0 m. 017.

M. **686.** Fusil pouvant se décomposer en trois parties. Long canon bronzé pour fusil et vissé au canon du pistolet, grisé comme la platine. Ressort de bassinet élégant. La crosse du pistolet que donne le démontage est de la forme habituelle.

A l'arrière se fixe par un crochet et une vis la crosse du fusil. A l'intérieur de la jonction des crosses, on lit : *Reocrois, à Saint-Étienne.* Calibre : 0 m. 014.

M. **687.** Fusil à silex, de la fin du XVIIIe siècle. La platine est signée de *Claude Niquet, à Liège.* Canon et platine gravés. L'arme peut se décomposer en trois parties; le canon se dévisse en deux. La baguette, très courte, suffit alors pour charger l'arme. La crosse, en tournant, se déclanche. Cette arme fournit ainsi un pistolet et un fusil. Calibre : 0 m. 015.

ARMES DE REMPART, À SILEX.

M. **688.** Arquebuse de rempart, à batterie, de nationalité inconnue. La forme de la crosse et le goût des incrustations mettent sa date au milieu du XVIIe siècle. Canon taillé à pans et à filets, ciselés. Sa longueur est de 2 m. 75. Platine à la Miquelet, ciselée et gravée, d'une exécution remarquable. Bassinet muni d'un garde-feu circulaire. Le fût et la crosse entièrement ornés d'incrustations en nacre et de rinceaux en feuillages. La plaque de couche porte des armoiries complètes, avec leur cimier. Calibre : 0 m. 022.

M. **689.** Gros fusil de rempart, allemand, de la deuxième moitié du XVIIe siècle. Canon taillé à pans dans toute sa longueur, portant des tourillons pour être monté sur affût, et présentant à son extrémité un renfort considérable. Sur le canon, des poinçons de fabrique et : *Johann Gutzinger, 1677.* Platine à la Miquelet, ornée de quelques gravures. Bois de la forme moderne, qui commençait à être en usage à cette époque. Calibre : 0 m. 025.

M. **690.** Carabine de rempart, allemande, rayée en heptagone à tourelles, de la fin du XVIIe siècle. Canon taillé à pans.

noirci. L'ancienne platine à rouet a été remplacée par une platine à batterie. Bois incrusté d'ivoire. Au dos du fût, une gravure représentant un homme armé d'un cimeterre, et sur le magasin de la crosse un costume de Turc. Calibre : 0 m. 017.

M. **691**. Fusil de rempart, français, réglementaire; porte sur la queue de culasse : *Modèle 1717*. Calibre : 0 m. 018.

M. **692**. Fusil de rempart, français, réglementaire; porte sur la queue de culasse : *Modèle 1728*. Calibre : 0 m. 018.

M. **693** à M. **695**. Trois fusils de rempart, anglais, portant sur le corps de platine : *Tower* et leur date 1739 et 1740, ainsi que les lettres G R sous couronne royale. Garnitures en laiton. Pivot d'affût ou de chevalet. Bois noirci. Calibre : 0 m. 023.

M. **696** et M. **697**. Deux fusils anglais, du même modèle et de la même date que les précédents. Leur bois n'est pas noirci; la date de l'un d'eux est gravée : 1740. Calibres : 0 m. 023 et 0 m. 025.

M. **698**. Fusil de rempart, du milieu du XVIIIe siècle. Canon taillé à pans, terminé par un bourrelet et portant deux tourillons pour être monté sur affût. Longueur du canon : 1 m. 55. Calibre : 0 m. 023.

M. **699**. Fusil de rempart, allemand, rayé en heptagone à tourelles, de la même époque. Canon taillé à pans. La platine porte la signature : *May, à Mannheim*. Bois sculpté. Garnitures en laiton. Double détente. Calibre : 0 m. 020.

M. **700**. Forte carabine allemande, du milieu du XVIIIe siècle, rayée en heptagone à tourelles. Canon taillé à pans dans toute sa longueur. Fût en bois noir avec quelques traces de sculptures. Sous le fût, un étrier fileté pour recevoir un pivot. Calibre : 0 m. 018.

M. **701**. Fusil de rempart, allemand, du milieu du XVIIIe siècle. Canon rond portant deux tourillons pour être

monté sur affût et terminé par un bourrelet en tulipe. Bois uni portant quelques filets gravés. Garnitures en fer. Calibre : o m. o3o.

M. **702.** Fusil de rempart du milieu du XVIIIe siècle. Canon rond sans renflement à son extrémité, portant la lettre *G^l 8* à la culasse et un écusson en cuivre à la poignée de crosse. A o m. 3o de la bouche, un fort croc; au milieu du fût, la trace d'un appareil qui manque et qui devait compléter l'appui. Calibre : o m. o23.

M. **703.** Fusil de rempart, identique au précédent, mais sans trace d'appareil sous le fût.

M. **704.** Fusil de rempart allemand, rayé en heptagone à tourelles, de la même époque. Canon taillé à pans. Sur la platine légèrement ciselée est gravé : *Sigl.* Sur le bois, quelques traces de sculpture. Magasin à accessoires à la crosse. Calibre : o m. o18.

M. **705.** Fusil de rempart, allemand, de même époque. Canon taillé à pans dans toute sa longueur. Platine signée *I. I. Behr.* Plaque d'argent, en ovale, à la poignée de crosse. Bois portant quelques traces de sculptures. Calibre : o m. o2o.

M. **706.** Fusil de rempart, allemand, de la même époque. Canon en laiton. Nom illisible et poinçon sur la platine. La visière est portée par un bracelet fixé sous le fût par un piton vissé. Calibre : o m. o33.

M. **707.** Fusil de rempart, espagnol, du milieu du XVIIIe siècle. Canon taillé à pans, lisse et de 2 m. 8o de longueur. Platine à la Miquelet. Crosse de forme moderne. Il porte une fourche mobile autour de deux tourillons. Calibre : o m. o2o.

M. **708.** Sorte de mitrailleuse ou orgue du XVIIIe siècle. L'orgue était employé pour la défense des places au XVIIIe siècle; il pouvait être monté sur chevalet (arme à feu) ou sur affût (bouche à feu) comme le ribeaudequin danois, décrit

au n° N. 272, t. V. Les six canons sont sans lumière; le feu se mettait par la bouche au moyen d'une mèche et se communiquait successivement à toutes les cartouches. Calibre : 0 m. 020.

M. **709**. Fusil de rempart, allemand, de la même époque. Canon taillé à pans. Platine à batterie ordinaire. Fût se prolongeant jusqu'à l'extrémité du canon. Embouchoir en corne, magasin à accessoires. Garnitures en laiton. Bois portant quelques traces de sculptures. Anneaux de bretelle. Calibre : 0 m. 022.

M. **710**. Fusil de rempart de la fin du XVIIIe siècle, probablement allemand. Canon taillé à pans, de 2 m. 18 de longueur, épanoui en tulipe à son extrémité. Platine à silex, signée : *Georg Koinz*. Bois portant quelques traces de sculptures. Garnitures en fer. Calibre : 0 m. 019.

M. **711**. Fusil de rempart de la fin du XVIIIe siècle. Canon taillé à pans, terminé par un bourrelet. Calibre : 0 m. 019.

M. **712**. Grand fusil de rempart, français. Canon taillé à pans, renflé à son extrémité. Platine à batterie et à bassinet formant la bride de batterie. Coussins de cuir à la crosse. Le canon porte deux tourillons. Sur le corps de platine : *Manufacture de Charleville*. Calibre : 0 m. 048.

M. **713**. Fusil de rempart, anglais, portant sur le canon et sur le corps de platine : *Nock, 1793,* et un écusson en cœur, avec les lettres V E I C sous un 4. Canon rond. Bassinet à bride de batterie. Garnitures en laiton. Pivot pour l'affût. Calibre : 0 m. 024.

M. **714**. Grand fusil de rempart, français, du commencement du XIXe siècle, provenant de la citadelle de Blaye. Ce fusil a 3 m. 70 de long. Canon taillé à pans dans toute sa longueur. Platine à silex, signée : *Lubert à Bordeaux*. Calibre : 0 m. 022.

M. **715**. Projet de fusil de rempart, français, du commencement du siècle. Le canon se brise à 0 m. 20 du tonnerre.

en tournant autour des tourillons qui se voient à la partie inférieure de la pièce qui embrasse les deux parties du canon; cette pièce les réunit au moyen de deux verrous glissant dans leurs coulisses et entrant dans deux encastrements placés à droite et à gauche de l'arme. Au côté droit de la crosse, une douille pour recevoir la courte baguette répondant au canon court, après brisure. Sur la platine : *Manufacture impériale de St Étienne.*

M. **716.** Projet de fusil de rempart, sous la Restauration. Sur la platine est gravé : *St Étienne, M^re royale.* Calibre : 0 m. 027.

M. **717.** Fusil de rempart, anglais, vers 1800. Canon taillé à pans et noirci. Platine signée : *Stirlets*, portant les lettres A R surmontées d'une couronne fermée. Cran de sûreté à l'arrière du chien. Sur le canon, plusieurs marques de fabrique. Bois teint en noir. Baguette en fer. Calibre : 0 m. 020.

M. **718.** Fusil de rempart du commencement du XIXe siècle. Canon rond noirci, portant deux tourillons pour être monté sur affût. Détente à anneau. Bois simple sans ornements. Hausse mobile. Calibre : 0 m. 025.

M. **719.** Trois fusils à silex, montés sur une même crosse. Du milieu de la poignée du fusil central part de chaque côté une poignée à angle droit qui se retourne en équerre pour donner la poignée de chacun des deux autres fusils. Une tringle armée de trois crochets pouvait tirer les trois détentes et faire partir les trois coups à la fois. Calibre : 0 m. 018.

M. **720.** Fusil d'abordage, à silex, à dix canons et à deux platines, par *Dubods, de Beaunes* (projet). Six canons au rang supérieur, quatre dessous. Chaque platine correspond aux trois canons supérieurs et aux deux inférieurs de son côté. On pouvait tirer simultanément les cinq coups et aussitôt après les cinq autres. Calibre : 0 m. 017.

GRENADIERS.

Au milieu du XVIIIe siècle, on employa pour lancer les grenades une arme spéciale dite *grenadier*. La grenade *ensabotée* était placée dans un petit mortier à chambre, vissé à la bouche d'un canon de fusil plus ou moins raccourci, mais dont la crosse courbe était au contraire très longue, 4 à 6 pieds.

Le feu donné par la platine à silex se communiquait à la charge placée dans la chambre du mortier, puis à la fusée chargée de pulvérin qui traverse le sabot pour s'engager en arrière dans l'œil de la grenade. Quelques-unes de ces grenades ensabotées sont exposées à côté des grenadiers. La longue crosse était placée sous le bras droit et fixée en terre par sa pointe en fer. Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, on abandonna l'emploi du grenadier et on revint à l'usage de lancer à la main la grenade allumée.

M. **721**. Quatre grenadiers ou armes pour lancer les grenades, français. Ils portent sur le mortier en bronze les armes de France et la date 1747. Le mortier est maintenu sur le fût, en avant de la platine, par une bride serrée par un boulon à écrou. La crosse, courbe en arrière de la platine, a 1 m. 30 (4 pieds) de longueur et est terminée par une pointe en fer. Calibre : 0 m. 053.

M. **722**. Six grenadiers français dont les mortiers portent la même date : 1747, et les armes de France. Ne diffèrent des

quatre qui précèdent que par la longueur de la crosse qui atteint près de 2 mètres ou 6 pieds. Calibre : 0 m. 053.

M. **723.** Trois grenadiers français, de la même époque, dont les mortiers ne donnent ni date ni armes. La crosse est celle d'un fusil; le pontet en laiton. La platine d'une des trois armes est signée : *Fourjon*, nom français. Calibre : 0 m. 050.

M. **724.** Grenadier à monture de fusil, de la deuxième moitié du XVIIIe siècle. Le canon de fusil a 0 m. 25 de longueur. Le mortier en fer est vissé à la bouche du canon dont l'embouchoir en laiton est traversé par un croc. Calibre : 0 m. 067.

M. **725.** Grenadier à monture de fusil. Le canon a 0 m. 75 de longueur; la crosse, très longue et droite, a 0 m. 90. Le mortier est très court. Platine à la Miquelet. Nationalité inconnue.

M. **726.** Grenadier du milieu du XIXe siècle, monté sur une longue crosse. Mortier en bronze, platine à percussion. La sous-garde et le pontet sont grisés[1]. Calibre du mortier : 0 m. 076.

TROMBLONS, ESPINGOLES À SILEX.

M. **727.** Petit tromblon provenant de la manufacture de Versailles, fin du XVIIIe siècle. L'anneau mobile placé sur le côté gauche du fût indique son usage dans la cavalerie. Calibre à la bouche : 0 m. 036. Longueur du canon : 0 m. 40.

M. **728.** Tromblon de fabrique espagnole. Le canon porte

[1] Cette arme, bien qu'à percussion, est placée à la suite des fusils-grenadiers à silex et non aux armes à percussion, le fusil-grenadier n'étant plus en service à l'époque des armes à percussion.

de nombreux poinçons de fabrique. Anneau ou crochet de ceinture perdu. Bois sculpté. La crosse peut se briser au moyen d'une charnière. Queue de culasse, contre-platine et plaque de couche ciselées. Fin du XVIII[e] siècle. Diamètres de la bouche ovale : o m. 044 et o m. 029.

M. **729**. Petite espingole italienne de la fin du XVIII[e] siècle. Canon portant au tonnerre le nom : *Monsuffa* et une marque de fabrique. Platine légèrement gravée, signée du même nom que le canon. Fût incrusté de rinceaux en argent d'un travail remarquable; poignée nattée. Diamètre à la bouche : o m. 03.

Legs de M. le baron des Mazis.

M. **730**. Tromblon à bouche circulaire, de la fin du XVIII[e] siècle, à silex. Bois sculpté. Monture en cuivre ciselé et doré. La sous-garde a été enlevée. Médaillon sur le col de crosse. Calibre à la bouche : o m. 055.

M. **731**. Tromblon français de la fin du XVIII[e] siècle, transformé à percussion depuis 1840. Le décor des garnitures et du bois indique bien la fabrication première du XVIII[e] siècle. Sur le canon, des rinceaux dorés et gravés à la pointe. Canon tordu. Sur le corps de platine : *Leyret Dumarest*. Longueur du canon : o m. 49. Calibre à la bouche : o m. 045.

M. **732**. Petite espingole de chasse italienne, de la fin du XVIII[e] siècle. Canon rond ciselé sur fond d'or et armé d'une baïonnette à ressort qui se rabat sur le tonnerre où elle est maintenue par une douille à glissière. Platine gravée et ciselée. Fût et crossette entièrement enrichis de rinceaux en feuillages, à filigranes d'argent, d'un travail délicat et d'une exécution remarquable. Diamètre à la bouche : o m. 033.

M. **733**. Tromblon français, fin du XVIII[e] siècle. Canon en bronze portant trois marques de fabrique et l'indication : *En Foret* (*sic*), probablement pour *en Forez*. Sous-garde et plaque de couche en fer. Sur la platine : *A. Pienne*. Longueur du canon : o m. 37. Calibre à la bouche : o m. 041.

M. **734.** Tromblon de la fin du XVIIIe siècle. Assez grossier. N'est certainement pas français. Canon en fer, bouche fortement évasée, platine à silex, garnitures en cuivre. Longueur du canon : 0 m. 40. Calibre à la bouche : 0 m. 065.

M. **735.** Espingole de la manufacture de Versailles, dernières années du XVIIIe siècle. Le canon bleui, à ornements dorés. Garnitures ciselées et gravées. Le nom de fabrique se trouve aux pans du canon et au corps de platine. Diamètre à la bouche : 0 m. 052.

M. **736.** Espingole mexicaine de la fin du XVIIIe siècle, prise dans le port de Saint-Jean-d'Ulloa, campagne de 1838. Large frette portant l'étrier à pivot. Platine à la Miquelet. Diamètre à la bouche : 0 m. 105.

Don de M. Julien (de Quimperlé).

M. **737.** Grosse espingole de rempart, à bouche ovale, vers 1800. Portant pivot d'affût. Garnitures en laiton. Diamètres à la bouche : 0 m. 092 et 0 m. 070.

M. **738.** Espingole du même modèle, mais un peu moins forte. Cran de sûreté au pied du chien. Les diamètres à la bouche sont : 0 m. 090 et 0 m. 065.

M. **739.** Tromblon de rempart de la même époque, avec étrier à pivot pour le monter sur un bloc. Calibre à la bouche : 0 m. 065. Longueur du canon : 0 m. 63.

M. **740.** Autre tromblon à peu près du même modèle, mais un peu plus court. Porte une fourche ou étrier à pivot comme le précédent. Sur le corps de platine, on lit : *Carter du Molard.* La plaque de couche manque. Longueur du canon : 0 m. 48. Calibre : 0 m. 050.

M. **741.** Tromblon anglais à canon en bronze, portant au pan supérieur la marque *London* et sur le corps de platine le nom de *Ball.* Cran de sûreté extérieur au pied du chien. Gar-

nitures en cuivre. Anneaux carrés porte-bretelles. Deux poinçons de fabrique au canon. Diamètre à la bouche : o m. o35.

M. **742.** Deux petits tromblons anglais, à canon en bronze, à bouche circulaire et à baïonnette, portant sur le pan supérieur de leur canon : *London*. Platine anglaise, à silex ; contre-platine et garnitures en laiton. La baïonnette, mobile sur charnière, peut se rabattre le long de la partie supérieure du canon, et s'y trouve maintenue par un arrêt placé à la queue de la culasse. Un de ces tromblons a le crochet de ceinture. Diamètre à la bouche : o m. o27.

M. **743.** Modèle réglementaire du tromblon des mameluks de la garde impériale. Sa platine porte l'indication de la manufacture impériale de Versailles et le pan supérieur de son canon, le nom de *Boutet*. Bassinet et garnitures en cuivre. Diamètre de la bouche : o m. o4o.

M. **744.** Tromblon à canon en bronze. La bouche aplatie. Sous-garde et garnitures en fer. Commencement du siècle. Diamètres de la bouche ovale : o m. o7o et o m. o4o.

M. **745.** Tromblon à canon de bronze, de fortes dimensions, probablement allemand. Pontet et garnitures en laiton. Platine à silex, poinçonnée d'une marque de fabrique. Diamètre à la bouche : o m. o6o.

M. **746.** Tromblon espagnol moderne à silex. Canon taillé à pans à sa partie postérieure, cylindrique à sa partie antérieure et fortement évasé à la bouche dont le diamètre est de o m. 1o. Fût simple, garnitures en cuivre jaune ; les deux capucines qui fixent le canon sont d'un travail marocain et offrent une grossière ornementation faite au poinçon. Longueur du canon : o m. 66. Il provient de la prise de Sfax.

M. **747.** Tromblon à bouche ovale des premières années du siècle. Canon à pans jusqu'au tiers environ de sa longueur. Cran de sûreté extérieur au pied du chien. Bassinet en cuivre. Tige et anneau porte-bretelles. Cette arme a tous les caractères

d'un modèle de guerre. Diamètres de la bouche ovale : o m. 047 et o m. 023.

M. **748.** Tromblon semblable au précédent, sauf que le canon est noirci. Diamètres de la bouche ovale : o m. 047 et o m. 029.

M. **749.** Court tromblon à bouche circulaire, portant à sa platine le nom de *Brezol Laine à Charleville.* Calibre à la bouche : o m. 044.

NOTICE

SUR LES ARMES À PERCUSSION

ET

SUR LES ARMES RAYÉES ET LEURS CALIBRES.

ARMES À PERCUSSION[1].

L'expérience des guerres de la Révolution et du commencement de l'Empire avait montré les inconvénients d'un système d'armes qui ne peuvent faire feu que par l'inflammation d'une poudre d'amorce placée dans un bassinet. La poudre d'une cartouche longtemps portée dans la giberne, et quelque peu détériorée par la pluie, peut encore s'enflammer dans le canon, si l'amorce est dans un état de siccité et de conservation suffisant pour être allumée par une étincelle; mais en dehors de cette première condition essentielle, l'homme ne peut compter sur son arme. La solution radicale était donc la suppression de la poudre d'amorce dans le bassinet et son remplacement par une substance fulminante, bien à l'abri pendant le transport et encore après son placement sur l'arme, jusqu'au moment de faire feu.

Il est assez difficile de remonter aux origines des premiers essais d'emploi de ces matières fulminantes,

[1] Cette notice est en partie empruntée, pour la partie historique, au mémoire du capitaine Poisson, déjà cité à la page 101.

et de décider à quelle nationalité, à quels inventeurs on doit attribuer la priorité.

Quoi qu'il en soit, en France, c'est un armurier nommé *Pauli* qui prit le premier, en 1808, un brevet pour un fusil à percussion. Son fusil était à deux coups; il se chargeait par la culasse; la cartouche portait avec elle une amorce fulminante lenticulaire. La pression du doigt sur une détente mettait en mouvement une tige en fer qui écrasait cette lentille. Ce premier fusil était assez imparfait; par la force d'explosion du fulminate, les deux coups partaient souvent à la fois. A partir de 1808, une suite d'inventions plus ou moins heureuses prouvèrent l'émulation qui s'était emparée de tous les armuriers français. (Voir leurs nombreux et intéressants essais au râtelier du Musée sous l'étiquette *Fusils et mousquetons percutants. — Projets.*) Plus de 1,200 brevets d'invention furent délivrés à des arquebusiers. Les recherches s'étendaient aussi sur les fulminates; chaque armurier avait sa composition qu'il cachait soigneusement.

Les premières amorces fulminantes furent des boulettes enduites de cire et de vernis; elles étaient reçues dans un bassinet, dans lequel un marteau les écrasait. L'explosion avait l'inconvénient de produire un crachement de cire ou de vernis, incommode et salissant l'arme.

On crut remédier à cet inconvénient en enfermant le fulminate dans des globules de verre. Ces perles étaient fragiles et peu maniables.

Cependant, dès 1819, toutes les armes de chasse nouvelles étaient mises à percussion; mais les conditions d'établissement d'une arme de guerre et de ses munitions sont tout autres que celles d'un fusil de

chasse, dont les charges et amorces sont portées par l'homme qui va s'en servir le jour même. Les munitions de guerre doivent subir les fatigues d'un transport dans des coffres non suspendus; elles peuvent avoir été longtemps emmagasinées..... D'autre part, le mécanisme d'une arme de guerre doit être à la fois simple et solide. Le démontage, le nettoyage après un feu à outrance, doivent pouvoir être exécutés rapidement par l'homme le moins expérimenté. Enfin le changement du système d'amorce imposait une rapide transformation des modèles à silex existant en grand nombre; il fallait faire choix du mode le moins coûteux et le plus expéditif, pour éviter d'être surpris en flagrant délit de désarmement. Toutes ces causes expliquent jusqu'à un certain point la lenteur de l'adoption des modèles nouveaux 1840 et 1842, et des transformations 1840, 1841 et 1842[1].

Le premier fusil expérimenté par l'Artillerie est le fusil Leroy. Il fut inventé en 1817; mais ce ne fut qu'en 1821 que deux commissions furent nommées, l'une à Vincennes, l'autre à Douai, pour essayer ce fusil comparativement avec le fusil d'infanterie, modèle 1816. Le fusil Leroy se chargeait par la culasse et portait la balle de 16 millim. 16 (18 à la livre). L'amorce fulminante était une boulette cirée qui se plaçait dans une sorte de bassinet, qui, écarté de sa position normale au moyen d'un tourniquet, la reprenait avec force et écrasait les boulettes contre un mar-

[1] Les dépenses qu'aurait entraînées un changement radical de tout l'armement retardaient son adoption; en outre, le Gouvernement de 1830 était tout à la paix : il fallut la menace de la guerre en 1840 pour hâter la solution.

teau fixe, dans lequel était percé le canal de la lumière.

La première objection à ce système était le danger que présentait, à la guerre, le transport d'une grande quantité de ces boulettes fulminantes. La commission de Vincennes fit un rapport favorable à ce fusil; celle de Douai lui trouva de nombreux inconvénients. Il fut rejeté.

En 1820, un armurier français rapporta d'Angleterre des capsules en cuivre, chargées d'une composition fulminante. Ces capsules se plaçaient sur une cheminée et y étaient écrasées par un marteau. Malgré les objections que souleva ce nouveau système, c'est sur l'emploi de ces capsules de cuivre que fut fondée la première idée de transformation des armes de guerre à silex en armes à percussion.

En 1823, le major du régiment d'artillerie de la garde royale adressa au Ministre un rapport sur la transformation des armes de guerre à silex en armes à percussion, proposée par le maître armurier de ce régiment, le sieur *Francion*. Dans ce système, la batterie, le ressort de batterie et le bassinet étaient supprimés. On adaptait au pan de lumière une vis de lumière sur laquelle se plaçait la capsule en cuivre. Le chien restait le même que dans les armes à silex, la tête seule était changée. Cette platine était fort simple, mais n'offrait pas de solidité. Dans l'essai qu'on en fit, les capsules, mal faites d'ailleurs, ne donnèrent pas de bons résultats : on doutait alors que l'on pût jamais appliquer le système percutant aux armes de guerre. Le projet du sieur Francion fut rejeté.

Enfin, en 1826, une commission mixte fut chargée de chercher les moyens de remplacer les platines à

silex par les platines à percussion, et d'examiner les avantages et les inconvénients de ce nouveau système.

Les travaux de cette commission ne furent terminés qu'en 1829. Les conclusions étaient favorables aux armes à percussion et repoussaient tous les modes d'amorces fulminantes autres que la capsule en cuivre.

Douze commissions nouvelles furent alors constituées dans les douze écoles d'artillerie pour examiner plus en détail l'emploi et le tir des armes à percussion, ainsi que la confection, le chargement et le transport de leurs munitions.

Deux fusils furent proposés à l'Artillerie.

Fusil Charroy. — Le premier est le fusil Charroy; il avait un amorçoir porte-capsules, placé en avant de la capsule et basculant sous la pression de la main. Les capsules étaient placées dans un étroit canal au fond duquel se trouvait un ressort à boudin qui les poussait en avant à mesure que l'une d'elles faisait de la place en s'adaptant à la cheminée. Le canon de fusil portait une masselotte ajustée et brasée pour recevoir la cheminée. Le fusil Charroy fut éprouvé comparativement avec le fusil d'infanterie, mais la complication et la possibilité du fréquent dérangement de l'amorçoir, jointes au nombre de ratés qu'il donna, le firent rejeter par les commissions.

Fusil Brunéel. — Le fusil Brunéel donna lieu à des expériences plus longues et plus sérieuses. Le canon était à chambre; la cartouche de ce fusil avait un sabot en bois; la capsule était placée dans un trou au centre du sabot.

Une portion de cylindre creux, ayant le diamètre

de la cartouche, entourait la cheminée et servait de conducteur pour l'amorcer. Pour placer l'amorce, le soldat tenait la cartouche du côté de la poudre, appuyait la tranche du sabot sur le cylindre et poussait droit en pressant sur la balle. La capsule restait fixée sur la cheminée.

Cette cartouche à sabot en bois semblait d'une fabrication compliquée et embarrassante à l'armée. M. Brunéel eut l'idée de substituer au sabot de bois un sabot en papier d'une fabrication plus facile. Sans avoir donné de mauvais résultats, le fusil Brunéel ne réalisait pas tout ce qu'on était en droit d'attendre d'une nouvelle arme à percussion.

La grande difficulté était la capsule. On avait rejeté tous les systèmes d'amorçoir; on se demanda s'il n'était pas possible de fabriquer une capsule qui pût se mettre simplement à la main. Il fallait augmenter ses dimensions, et après plusieurs essais on s'arrêta à la grosse capsule légèrement tronconique et à rebords plats. La composition fulminante, placée au fond de la capsule, était garantie contre toute atteinte et contre l'humidité par un vernis à la gomme laque qui prend une vitrification très dure.

Il fut décidé que la cartouche du fusil à percussion aurait une charge de 9 grammes.

Fusil à silex transformé en système percutant. — Les premiers fusils à silex que fit transformer l'Artillerie pour ses expériences avaient une culasse à chambre comme le fusil Brunéel; la chambre était conique, puis cylindrique et se raccordait enfin avec le canal du canon. Cette disposition avait été adoptée pour faire arriver le canal de lumière en ligne droite sur la

charge. La culasse, trempée pour pouvoir servir d'écrou à la cheminée, fut vissée au tonnerre du canon que l'on raccourcissait d'autant. La batterie, le ressort de la batterie, le bassinet et le chien furent enlevés, et l'emplacement du bassinet rempli par une plaque de fer trempée, que retenait l'ancienne vis du bassinet. Le chien fut remplacé par un chien à percussion. Les tables et dessins du fusil transformé furent adoptés le 17 juillet 1840.

Fusil percutant, modèle 1840 (22 novembre). — Il est semblable au fusil transformé et n'en diffère que par la platine nouvelle dite *en arrière,* parce que le ressort unique est placé en arrière du chien et de la noix. Il agit sur celle-ci par traction de bas en haut par l'intermédiaire d'une *chaînette,* de façon à faire basculer le chien en avant de haut en bas. La petite branche ou branche inférieure du ressort fait l'office de l'ancien ressort de gâchette. (Voir la vitrine des platines, M. 750, la platine *e.*)

C'est dans le courant de cette même année 1840 que furent faites les expériences qui fixèrent définitivement le mode d'amorcer. Des quatre projets qui avaient été proposés, la grande majorité des commissions plaça au premier rang la capsule libre, qui fut définitivement adoptée. C'est l'État qui confectionna lui-même les capsules de guerre, dont la composition fulminante était donnée par le mercure dissous dans l'acide nitrique à 40 degrés et traité ensuite à froid par l'alcool à 90 degrés.

Transformation 1841. — Le mode de transformation 1840, qui consistait à couper le canon au ton-

nerre, avait l'inconvénient d'affaiblir l'arme dans la partie qui supporte tout l'effort de la charge. Le colonel d'artillerie *Arcelin* proposa de boucher la lumière avec un fil de fer, en laissant intact le derrière du canon, et de couper le canon à la bouche de la quantité dont la nouvelle culasse allongeait l'arme à l'autre extrémité. Cette opération donna de bons résultats; néanmoins la culasse à chambre était d'une fabrication difficile et coûteuse; elle avait de plus l'inconvénient de produire des bavures sur les baguettes, dans le cas presque inévitable de la non-coïncidence des axes.

Transformation 1842. — Le colonel Arcelin, reconnaissant les inconvénients de la transformation 1841, proposa de ne plus employer de culasse à chambre, de garder l'ancienne culasse; il suffisait de boucher la lumière, de visser sur le tonnerre une masse d'acier dans laquelle on perçait le canal de lumière et un logement pour recevoir la cheminée; ce grain de lumière, placé normalement aux parois de l'âme, est porté le plus près possible du bouton de culasse pour s'engrener avec lui. Tel est le dernier mode de transformation adopté en 1842.

Modèle neuf 1842 (22 mai). — Dans ce modèle, on soude sur le tonnerre des canons de forge une masselotte en acier qui sert d'écrou à la cheminée. Dans tous les modèles de fusils à silex ou à percussion adoptés jusqu'en 1842, la culasse se vissait à droite sur le canon. A ce nouveau modèle, les filets de la culasse furent disposés en sens inverse, pour résister au dévissage que tendent à déterminer les chocs réitérés du chien.

Changement de calibre. — Le Ministre décida, le 6 mars 1842, que le calibre type du fusil serait de 18 millimètres au lieu de 17 millim. 5, et que la balle réglementaire aurait le diamètre de 17 millimètres (17 à la livre). Pour les petites armes, le calibre de 17 millim. 6 au lieu de 17 millim. 1. Le pistolet de gendarmerie garda le sien, 15 millim. 2; sa balle, 14 millim. 4.

La balle de 17 millimètres fut abandonnée en 1848 et remplacée par celle de 16 millim. 7 (18 à la livre), qui, avec la charge de 7 grammes de poudre, forma la cartouche d'infanterie pour fusil à percussion.

Modèles postérieurs à 1842; platine 1847. — Dans cette platine, les deux cylindres de la bride de noix sont plus écartés que dans la platine 1840, et le talon de la noix se meut entre les deux cylindres au lieu de se mouvoir en dehors. (Voir la vitrine des platines, M. 750, la platine *i*.)

Canon 1853. — Dans ce modèle, la masselotte soudée au tonnerre est en saillie sur le pan latéral droit du canon, tandis que, dans les armes 1840 et 1842, la masselotte arasait exactement le canon.

ARMES RAYÉES ET LEURS CALIBRES.

A la fin de la notice sur les armes rayées de l'origine (p. 16), on a vu que ces armes, tirant d'abord des balles rondes, puis plus tard des balles cylindro-coniques ou ogivales n'avaient fait, pendant environ vingt-cinq ans, que des progrès insuffisants. Cependant

l'artillerie rayée avait acquis de suite à la même époque une supériorité marquée sur l'artillerie lisse.

Pour expliquer cette différence des progrès des deux armes, on croit utile d'exposer brièvement les expériences qu'on fit dans diverses écoles, peu après la guerre de 1859, sur le nouveau matériel de 1858, puis sur des canons et obusiers de 0 m. 19 et 0 m. 22.

On faisait varier les charges et les angles depuis le tir de plein fouet jusqu'au tir en bombe. On savait qu'avec les grandes charges et les petits angles, les projectiles arrivaient la pointe en avant; leur axe se confondait donc sensiblement, au moins à la fin de la trajectoire, avec sa direction au point de chute. Dans les tirs aux faibles charges et aux grands angles, on vit dans l'air avec les yeux, et l'on vérifia aux points de chute, que l'axe du projectile exécutait autour de sa trajectoire des mouvements coniques d'une grande amplitude. L'écart entre l'axe et sa trajectoire était à peu près d'un angle droit dans le tir à 45 degrés, à très petites charges.

On fit alors varier les formes des projectiles ou leur centrage et l'on constata ces résultats : si l'on tirait avec la même charge et le même angle des obus plus allongés ou plombés à l'arrière, les écarts du projectile avec la trajectoire étaient diminués, la dérivation l'était également.

Avec ces projectiles plus lourds, on ne pouvait employer la charge de plein fouet, mais jusqu'aux limites où il était prudent d'augmenter la charge pour obtenir aux mêmes angles les mêmes portées avec les projectiles modifiés qu'avec les projectiles du modèle 1858, on constatait toujours les mêmes avantages : moindres écarts de l'axe de l'obus avec la tra-

jectoire, d'où moindre dérivation, donc plus de facilité pour le pointage latéral.

Il était donc constaté que, dans ces limites de tir, il y avait avantage à diminuer les calibres et à allonger les projectiles; mais pour vérifier directement si ces avantages persistaient dans le tir de plein fouet aux grandes charges et si le tir était plus régulier, il eût fallu construire de toutes pièces un nouveau matériel de calibre moindre, peut-être raccourcir le pas de la rayure, employer de plus grandes vitesses, enfin, peut-être, le chargement par la culasse. . . . .; on conçoit qu'on ait reculé devant ces dépenses, trois ou quatre ans après l'adoption d'un matériel bien supérieur en somme à l'artillerie lisse; mais tous les progrès qu'a faits depuis l'artillerie répondent bien à ces conclusions.

Dans le matériel de 1858, la longueur de l'obus était inférieure à deux calibres. Dans les canons de 5 et de 7 (en 1870), puis de 80 et de 90 millimètres, la longueur de l'obus est de trois calibres, et les diamètres de ces calibres ne sont plus que les 2/3 ou les 3/4 de ceux du matériel de 1858 pour les mêmes services de campagne, pièces légères ou pièces de réserve.

Tous les progrès qu'a faits l'arme portative depuis 1866 ont été obtenus par les mêmes procédés : réduction des calibres à 11 millimètres en 1866 et 1874, et enfin à 8 millimètres en 1886; allongement de la balle qui, dans le dernier modèle, atteint quatre calibres.

Ces modifications des calibres et des longueurs des obus ou des balles ne pouvaient produire leurs effets qu'à deux conditions : que le pas de la rayure fût réduit, que la vitesse initiale fût augmentée. Or ces grandes vitesses ne pouvaient être obtenues qu'à l'aide

de poudres d'une grande puissance, et en même temps plus lentes ou progressives à volonté, suivant des conditions déterminées. La force de cette poudre ne pouvait être complètement et régulièrement utilisée qu'à la condition que la perfection des ajustages des divers organes de l'arme se chargeant par la culasse fût pour ainsi dire mathématique. Sans les nouvelles machines-outils, on ne pouvait obtenir un forcement régulier et par suite ces vitesses initiales.

L'étude des chargements par la culasse est reportée à une notice spéciale.

On voit par cet exposé que tous les essais qu'on a faits à la fin du XVIIIe siècle et jusqu'au milieu du XIXe, sur des balles rondes ou cylindro-coniques, nécessairement très courtes ou même évidées, puisqu'on conservait les gros calibres, ne pouvaient aboutir qu'à de médiocres résultats, quel que fût l'esprit de méthode des diverses commissions qui cherchaient à utiliser comme armes rayées les fusils de ces gros calibres. On ne donnera donc qu'un résumé succinct de ces essais, sans exposer les théories sur lesquelles on croyait pouvoir s'appuyer[(1)].

Carabine de Versailles, modèle 1793. — Les officiers et sous-officiers en étaient armés pendant les guerres de la République et de l'Empire. Le canon avait 0 m. 65; le pas de la rayure était de cette longueur. La charge de 4 grammes ou 1/4.5 du poids de

[(1)] Les théories qui expliquaient les résultats des expériences, de 1861 à 1863, ne peuvent être présentées dans un catalogue. Il suffit de constater que tous les systèmes d'artillerie et modèles d'armes portatives adoptés depuis 1866 sont conformes aux conclusions de ces expériences.

la balle. L'arme avait assez de justesse aux petites distances et aucune justesse à des distances supérieures.

La même remarque sera faite pour toutes les autres balles rondes, plus ou moins aplaties à coups de maillet ou simplement de baguette. Ces balles étant encore bien plus courtes relativement à leur calibre que les obus de 1858, elles différaient encore plus de la forme allongée que l'expérience démontre la seule bonne, depuis trente ans.

Aux distances un peu grandes, l'axe de ces balles courtes ne s'infléchissant pas sur la trajectoire, la portée était nécessairement faible et le tir sans régularité.

Carabine de Versailles. Cavalerie. — La carabine de la même époque, destinée à la cavalerie, n'a été employée que pendant la Révolution. Elle ne diffère de la précédente que par son canon plus court de 27 centimètres.

Pendant le premier quart du XIXe siècle, on fit encore des essais d'armes rayées à balles rondes qui ne donnèrent que de mauvais résultats. La justesse était suffisante aux petites distances; au delà, le tir était tout à fait irrégulier, et la portée totale très faible.

Fusil de rempart, 1831. — Une commission fut chargée d'examiner deux fusils de rempart se chargeant par la culasse et désignés d'après le système qui les ouvrait au tonnerre: l'un sous le nom de *fusil à sous-garde tournante;* l'autre, sous celui de *fusil à coussinet.* Le dernier sembla préférable, mais il reçut de nombreuses modifications. Le canon était lisse et la balle, écrasée par la baguette ou simplement par

inertie, donnait un cylindre terminé par deux calottes sphériques. Le tir était des plus irréguliers; on raya le canon; les rayures paraboliques semblèrent préférables. Après divers changements : nombre et profil des rayures, la balle restant toujours sphérique, on établit le modèle du fusil de rempart 1831 qui se charge par la culasse (voir M. 1134); le calibre est de 21 millim. 8 et la charge de 9 grammes. Les expériences faites en 1833 sur vingt fusils de ce modèle constatèrent toujours l'insuffisance de la portée et de la justesse. On renonça à améliorer l'arme et on cessa sa fabrication.

Carabine Delvigne. — En 1826, le capitaine d'infanterie Delvigne imagina un nouveau mode de forcement pour les armes rayées. La balle entrait librement jusqu'au fond du canon. Pour lui donner un point d'appui résistant lorsqu'on la forçait avec la baguette, un rétrécissement au tonnerre faisait une chambre dont les bords arrêtaient la balle et permettaient de la forcer sans écraser la poudre. Le calibre est de 16 millim. 5, celui de la balle 16 millim. 3. La chambre peut contenir 6 gr. 75 de poudre; le pas de la rayure est de 1 m. 84. Il n'y avait pas de cartouches; l'homme portait les balles dans un petit sac et la poudre dans une boîte à poudre. La justesse était supérieure à celle du fusil lisse 1822 aux petites distances, avec les charges de 4 et 5 grammes; mais pour obtenir des portées supérieures, on employait des charges de 6 et 7 gr. 50. A 200 mètres, le tir n'avait plus aucune justesse; c'était toujours le même défaut signalé pour toutes les armes rayées tirant des balles rondes.

On attribua l'irrégularité du tir de l'arme à la déformation de la balle enfoncée dans la chambre par les chocs de la baguette qui écrasait une partie de la charge. Le colonel d'artillerie *de Pontcharra* imagina d'interposer entre la balle et la charge un sabot en bois prenant appui sur les bords de la chambre. Il était entouré d'un calepin graissé, servant à nettoyer l'arme à chaque coup et à faciliter le chargement.

Cet expédient réussit assez pour déterminer le colonel à établir une arme de ce système qui fut adoptée en 1836, sous le nom de *carabine de tirailleurs*, dite *à la Pontcharra*, et donnée en 1839 aux bataillons de tirailleurs en Afrique, sous le nom de *grosse carabine*. L'arme était peu portative; ses modifications donnèrent naissance : 1° au fusil de rempart allongé qui prit plus tard le nom de fusil de rempart 1842 (M. 896); 2° au fusil de rempart, modèle 1840 (M. 894).

On rappellera que, dès 1837, le colonel de Pontcharra donna à ses armes la platine en arrière à *chaînette*, devançant ainsi de trois ans le modèle réglementaire de 1840.

Ce sabot en bois[1] se brisait souvent, accident sans gravité pour une arme de rempart ou de tirailleur; mais dans le rang les éclats étaient dangereux pour les hommes. On essaya un sabot métallique qui faisait second projectile et qui nuisait encore à la justesse du tir.

En 1841, un chef d'escadron d'artillerie proposa de couler le sabot et le projectile ensemble; entre les

[1] La partie historique qui suit est surtout extraite du cours d'artillerie (armes portatives) publié en 1878 par le capitaine d'artillerie Labiche.

deux parties, il y avait une gorge profonde : c'était un premier essai de balle allongée.

Le capitaine Delvigne proposa alors une balle ayant la forme d'un ellipsoïde allongé, terminé par une portion cylindrique, sur laquelle était pratiquée une gorge destinée à recevoir un fil graissé qui devait remplir le même office que le calepin.

Toutes ces balles rondes ou allongées étaient déformées par les bords de la chambre; le colonel d'artillerie *Thouvenin* fit alors accepter un procédé inverse : la chambre était supprimée, et une *tige* était vissée au fond du tonnerre.

A la même époque, *M. Minié,* lieutenant aux chasseurs à pied, imagina une balle cylindro-ogivale avec gorge annulaire pour recevoir la ligature graissée. Le capitaine d'artillerie *Tamisier* proposa une balle allongée et cannelée; ces cannelures furent reconnues plus tard sans effet utile; on ne conserva que la gorge annulaire.

Depuis lors, une commission permanente de tir établie à Vincennes fut chargée de l'étude des armes rayées.

En 1846, on abandonna complètement le mode de forcement Delvigne à chambre, et on adopta la carabine *à tige,* modèle 1846. Le calibre était de 17 millim. 8, le poids de la balle 47 grammes et la charge 4 gr. 50, soit moins de 1/10. Le pas de la rayure était de 2 mètres[1].

(1) Avec des balles cylindro-ogivales et chargement par la bouche, le pas a été uniformément de 2 mètres; avec des balles rondes du même calibre 17 à 18 millimètres, le pas avait été très variable, en moyenne 6 mètres. Avec ces balles rondes on ne pouvait réduire davantage le pas, la balle aurait échappé aux rayures ou se serait dé-

Forcement automatique par expansion. — Avec la carabine 1846 du calibre de 17 millim. 8, tirant une balle d'un calibre plus faible de 1 millimètre, le chargement était très facile, mais le forcement très irrégulier, suivant la force du coup de baguette. Pour remédier à ces irrégularités, *M. Minié* pratiqua dans le culot de la balle un évidement tronconique à l'entrée duquel était placé un petit *culot* en fer. Au moment de l'explosion de la poudre, le *culot*, beaucoup moins lourd que la balle, prenait de suite une vitesse supérieure, entrait comme un coin dans la balle et la forçait d'une façon automatique.

L'idée théorique était excellente; mais de nombreux arrachements de la tête de la balle, dont la partie annulaire restait adhérente aux parois du canon, firent renoncer au culot, qui n'était d'ailleurs pas nécessaire pour obtenir le forcement, la seule action des gaz suffisant pour faire épanouir la balle et la forcer dans les rayures.

A cette époque, toute l'infanterie de ligne était armée du fusil *lisse* modèle 1853.

Fusil modèle 1854. — C'est ce fusil 1853 qui, rayé au pas de 2 mètres en 1854, arma la Garde sous le nom de fusil modèle 1854. La balle du poids de 36 grammes, était ogivale à évidement tronconique; la charge était de 4 gr. 50.

Fusil modèle 1857. — En 1857, il fut décidé que

chirée. A cet égard encore, la balle ronde ne pouvait convenir aux armes rayées.

Voir le calcul de la rotation des balles dans les armes rayées (page 216).

toutes les armes seraient rayées et la tige supprimée; on réduisit le poids de la balle à 32 grammes pour l'infanterie de ligne, avec la même charge de 4 gr. 50.

Les calibres des armes existantes à cette époque variaient entre 18 millim. 5 et 17 millimètres; toutes ces armes ne pouvaient recevoir la même balle qu'à la condition que le calibre uniforme des balles fût au plus de 16 millim. 7.

Le forcement était donc différent suivant les calibres; pour qu'il fût assuré dans les diverses armes et pour que la balle fût en même temps suffisamment résistante, on fit l'évidement *à base triangulaire.*

Balle modèle 1863. — En 1863, on ramena les balles de toutes les armes (sauf celles des chasseurs) au poids de 36 grammes, toujours avec la même charge de 4 gr. 50, et en même temps on changea encore une fois la forme de l'évidement, qui fut à l'entrée une pyramide *quadrangulaire.*

En résumé, à cette époque, toute l'infanterie de la ligne et de la Garde a le même fusil et la même cartouche: fusil rayé à quatre rayures du pas de 2 mètres et d'une profondeur uniforme de 0 millim. 2.

La balle pèse 36 grammes avec évidement à la base en pyramide quadrangulaire. La charge est uniforme, de 4 gr. 50.

La carabine des chasseurs, modèle 1859, tirait une balle évidée de 48 grammes avec la charge de 5 gr. 25; l'évidement était du même type que celui de la balle d'infanterie; l'arme n'était plus à la tige.

Les divers modèles d'armes: gendarmerie, dragons, cavalerie, artillerie . . . . ., figurent dans les collections

du Musée et au Catalogue, qui donne l'année de leur adoption.

Cet armement de 1863 était aussi uniforme et aussi satisfaisant qu'on pouvait l'espérer, en conservant les anciens modèles de calibres variant de 17 millimètres à 18 millimètres.

Les progrès de la fabrication de la poudre et des ajustages dans les manufactures avaient donné à l'arme toute la valeur réalisable avec des balles de gros calibre et par conséquent courtes, et avec le chargement par la bouche.

Dans la notice sur les chargements par la culasse en général, puis sur les modèles 1866, 1874, 1886, on pourra apprécier ce qu'on doit à la réunion de ces conditions : chargement par la culasse; accroissement de la vitesse initiale grâce aux nouvelles poudres; réduction du pas de la rayure; réduction du calibre à 11, puis 8 millimètres, la longueur de la balle étant portée à quatre calibres.

2ᴱ VITRINE DES PLATINES.

PLATINES À BATTERIE.

M. 750. A. Platine réglementaire du modèle 1717.

B. Projet de platine espagnole, de la deuxième moitié du XVIIIᵉ siècle. Elle est, à l'intérieur, semblable aux platines françaises du XVIIIᵉ siècle, mais la gâchette porte une pièce à bec qui traverse le corps de platine et fait gâchette sur le pied du chien retaillé à crans, tandis que la gâchette intérieure répond à la noix ordinaire.

C. Platine qui ne diffère pas, comme mécanisme, des platines de la fin du XVIIIᵉ siècle. La forme du chien seule est modifiée.

D. Platine étrangère de la fin du XVIIIᵉ siècle. Elle n'a rien de particulier. Sur le corps de platine est gravé : *Post Danimagaz?* et *D S E.*

E. Platine autrichienne à grand garde-feu latéral. La course du chien est limitée par un cran à son pied, en arrière.

F. Autre platine du même type. Le chien est plus droit et n'a pas de cran d'arrêt.

G. Platine de guerre suédoise, cran de sûreté au pied du chien à l'arrière, dans le genre des platines à la Miquelet orientales.

H. Platine tout en laiton, sauf les ressorts. Le chien fait noix; il est pressé en avant par le grand ressort. Le ressort-gâchette en acier donne deux branches repliées sur elles-mêmes; la branche fine en arrière fait

ressort de gâchette; celle de devant, plus forte, fait à la fois gâchette et détente. Le pontet en bronze est venu de fonte avec le corps de platine.

I. Platine semblable à la précédente, sauf que le chien et la batterie sont en acier.

J. Platine de guerre de fusil anglais au XVIIIe siècle: ne diffère de la platine française 1777 que par la forme de la bride de noix un peu plus découpée. Sur le corps de platine : *Tower* et la couronne royale sur *G. R.*

K. Autre platine anglaise du même modèle, un peu moins forte. Mêmes marques.

L. Platine dont le pied du chien fait noix, mais sans crans. Son profil est composé d'une ligne droite qui, à l'abattu, est appliquée sur la branche du ressort. puis d'un arc de cercle. Un petit galet monté sur le pied du chien roule sur le ressort; une petite bielle articulée, conduite par le chien, ouvre et ferme le bassinet. Vers 1800.

M. Platine de fusil de guerre portugais. Le pied du chien fait noix. Le grand ressort est à trois branches; la supérieure agit sur la batterie et l'inférieure sur le pied du chien. La platine porte : *Lisboa, 1800.* Sur le garde-feu, une couronne royale et *P. M. R.*

N. Projet de platine à batterie dont le mécanisme est monté à l'intérieur sur un second corps de platine, sans doute pour moins retailler le bois à l'intérieur.

O. Platine de chasse allemande, du XVIIIe siècle. Le mécanisme est celui des platines françaises de même époque. Platine ciselée, de bonne exécution.

P. Projet de platine à batterie, du commencement du XIXe siècle. Le chien fait noix. Un grand ressort dont

la petite branche agit sur la batterie. La grande branche est terminée par un ergot engagé dans un trou à l'avant du chien; elle est logée dans le corps de platine repercé. La gâchette agit sur les crans du pied du chien.

Q. Projet de platine de la même époque. La grande branche du ressort tire sur le pied du chien à l'aide d'une chaînette, comme dans les platines en arrière à percussion. Gâchette, noix et bride de noix habituelles. Le chien est maintenu par une longue et forte bride extérieure au corps de platine, sur lequel on lit : *Platine inventée par Guillemin, arquebusier.*

R. Projet de platine de la même époque. Le mécanisme est extérieur. Le pied du chien fait noix; il obéit à la grande branche du ressort.

S. Platine française du modèle habituel, avec addition d'un garde-feu latéral, mobile. Par le sieur *Tête, reviseur.*

T. Projet de platine par *Regnier,* en 1815. Un seul ressort. La petite branche agit sur le talon de la batterie; la grande branche sur le pied du chien retaillé en noix et roulant sur un petit galet porté par des tourillons dans le bec du ressort. La gâchette est prolongée par une queue (ici brisée) faisant détente.

U. Autre projet de platine par *Regnier*. Elle appartient au type des platines à la Miquelet. Le chien est maintenu au bandé par un verrou perpendiculaire au corps de platine et pressé par un ressort en laiton. C'est ici le pied du chien qui porte le galet roulant sur le grand ressort.

V. Deux platines exécutées par *Cadet, à Tulle*. Mécanisme intérieur ordinaire. Le pied du chien est arrêté par une butée en arrière. La batterie est montée

en tête d'une longue tige carrée, arquée en demi-cercle.

x. Sorte de platine renversée. Le ressort est en arrière du chien et agit sur la noix en la soulevant. En outre, la platine était montée sur le côté gauche de l'arme. — Provenance inconnue.

y. Tableau donnant les pièces de la platine 1822 démontée.

z. Projet de platine par *Derot*, reviseur, datée 1827. La bride de noix, 1822, est seule légèrement modifiée.

PLATINES À PERCUSSION.

M. **750.** *a.* Projet de platine à percussion, de 1815. La tête du chien fait marteau. Sur la lumière, on devait placer une amorce fulminante assez résistante pour qu'on pût renverser sur elle une sorte de couvre-bassinet sur lequel le chien frappait comme un marteau. — *Saint-Étienne, Manufacture royale.*

b. Projet de transformation de platine à batterie en platine à percussion. Une masselotte, portant la cheminée verticale, est vissée dans le tonnerre, sur le côté. Elle remplit le bassinet auquel elle est fixée par deux vis en dessous.

c. Platine en arrière ou renversée pour mousqueton, par le contrôleur *A. Chassepot.* Le ressort est en arrière et tire, à l'aide d'une chaînette, la partie postérieure de la noix qui fait basculer le chien en avant. Ressort unique pour la noix et la gâchette. Antérieure au modèle 1840.

d. Platine modèle 1812, transformée en système percutant avant 1840.

e. Platine modèle 1840.

f. Platine inventée par le sieur *Pidault*, arquebusier à Paris, date inconnue. Elle est séparée de son fusil, M. 790. Le bec du ressort porte de forge la gâchette et deux crans qui arrêtent un tenon triangulaire appartenant au pied du chien. La détente agit sur l'arête supérieure de la gâchette. Système très ingénieux et simple, mais peu pratique, au moins pour les réparations. Deux pièces, chien et grand ressort, en remplacent quatre : le chien, la gâchette, la noix et sa bride.

g. Platine à percussion de pistolet de gendarmerie, modèle 1842 modifié en 1848.

h. Platine de pistolet de marine, modèle 1849; ne diffère de la précédente que par la forme du corps de platine.

i. Platine de fusil d'infanterie, modèle 1857. La platine est du modèle 1847, qui diffère de la platine 1840 par l'écartement des cylindres de la bride de noix, dont le talon se meut entre les cylindres au lieu de se mouvoir en dehors.

j. Platine de mousqueton de gendarmerie, modèle 1857.

ARMES À PERCUSSION. — PROJETS.

M. **751.** Fusil percutant à poudre fulminante. Platine intérieure portée par l'écusson. L'amorce est dans une sorte de cuvette prismatique. La lumière est placée au fond de cette cuvette et dans l'axe du canon. Le percuteur intérieur, chassé par le ressort, écrase l'amorce sur la lumière. Projet exécuté au Dépôt central.

M. **752.** Fusil percutant à boulettes fulminantes. Platine portée par la sous-garde. La capsule sphérique est reçue dans une cuvette placée au-dessus de la sous-garde, qui, par un mouvement en avant, ferme cette cuvette et empêche la capsule de tomber quand on retourne le fusil. Le percuteur intérieur, chassé par le ressort, écrase l'amorce sur la lumière.

M. **753.** Projet de fusil percutant, à boulettes, du sieur *Daulnoy*. Le bassinet, disposé pour recevoir la capsule sphérique, est recouvert par un couvre-feu portant un bouton mobile à tige. L'amorce étant placée, le couvre-feu abattu, le chien, par son choc, enfonce le bouton dont la tige écrase la boulette. Sur la platine : *Manufacture impériale de Tulle*. Ce projet est donc antérieur à 1815, comme probablement les deux qui précèdent.

M. **754.** Projet de fusil de guerre, à poudre fulminante, construit en 1810 par M. *H. Lepage* et donné par l'auteur au Musée d'artillerie. L'amorce est reçue par un bassinet à petite cuvette, fermé par une sorte de couvre-feu, dont la tête porte un bouton mobile à tige. L'amorce placée dans le bassinet, le couvre-feu y est ramené, et le chien, s'abattant sur le bouton, enfonce la tige dans la cuvette et détermine par le choc l'inflammation de l'amorce.

M. **755.** Projet de fusil percutant du capitaine *Vergniaud.*

Le chien, monté sur une sorte de platine à coffre, porte une tige qui rencontre dans son choc la capsule placée dans une large cheminée au côté droit du canon.

M. **756.** Projet de transformation d'un fusil à silex en fusil percutant; poudre fulminante. Système des sieurs *Latura père et fils*. Le bassinet est fermé par une pièce surmontée d'une cheminée qui reçoit l'amorce. Un levier à charnière à l'avant est rabattu à la main pour assujettir l'amorce : c'est sur sa tête que le chien vient frapper comme un marteau.

M. **757.** Fusil percutant belge, système *Consolé*, corrigé à la manufacture de Liège. Le bassinet, disposé pour recevoir la capsule, est recouvert par un couvre-feu à bascule, dont le flanc empêche la capsule de lancer des éclats en s'écrasant. Ce couvre-feu reçoit le choc du chien, de forme ordinaire, dont la pierre est remplacée par un frappeur.

M. **758.** Projet de fusil percutant du sieur *Pottet-Delcusse*. La cheminée est placée dans l'axe et sur le tonnerre du canon. Le chien percuteur, faisant lui-même ressort, est armé en le ramenant en arrière. Il rencontre successivement les deux crans de la noix. Cette platine originale est noyée dans le bois.

M. **759.** Projet de fusil percutant du sieur *Reneuf*, contrôleur d'armes à la Direction d'artillerie de Douai, 1825. La cheminée, placée perpendiculairement à l'axe du canon et correspondant directement à la lumière, reçoit le chien qui s'arme par le côté.

M. **760.** Projet du même inventeur que le précédent. Il n'en diffère que par une tige verticale fixe qui sert d'appui au pouce pendant que l'index fait effort sur la tête du chien.

M. **761.** Projet de fusil d'infanterie, à capsule, du sieur *Reclus*, ancien contrôleur d'armes à la Direction de Paris, 1836. Le chien, vertical dans le plan de l'axe du canon, porte à son pied une longue tige horizontale logée dans la crosse où elle est enveloppée par un fort ressort à boudin qui, en se dé-

tendant, entraîne en avant la tige et le chien contre la capsule placée dans l'axe du canon.

M. **762.** Projet de fusil percutant, proposé par le colonel *de Pontcharra*, inspecteur des manufactures d'armes. La cheminée est montée sur le milieu du canon, derrière un grand pare-éclats; le chien est déversé en conséquence.

M. **763.** Projet de transformation du silex en système percutant, du sieur *Thépot*. Le chien tient dans ses mâchoires, à la place de la pierre, un percuteur en acier qui frappe la capsule placée sur une cheminée établie au fond du bassinet. C'est à peu près le mode de transformation 1840.

M. **764.** Projet de fusil percutant, à capsule. C'est l'idée première de la transformation 1840. Au lieu d'être vissée sur le tonnerre, la cheminée est vissée sur une masselotte qui bouche l'emplacement du bassinet et est indépendante du canon. Le canal se retourne à angle droit pour déboucher dans la chambre.

M. **765.** Projet de mousqueton de cavalerie, percutant, de même système.

M. **766.** Projet de mousqueton d'artillerie, de même système que le précédent. La cheminée est fixée à la masselotte par une vis horizontale apparente.

M. **767.** Projet de mousqueton de cavalerie, à balle forcée, percutant, rayé, à chambre, système *Delvigne*. Platine en arrière, à corps de platine presque symétrique. Proposé, en 1840, par le colonel *de Pontcharra*.

M. **768** et M. **769.** Deux projets de fusils percutants, à culasse vissée, recevant la cheminée au fond d'une large fraisure qui ménage un pare-éclats.

M. **770.** Projet de fusil percutant, à capsule. Platine en avant à corps de platine allongé. Masselotte venue de forge avec le canon, et de dimension considérable, donnant un pare-éclats

de toute la largeur du canon, avec cran de mire. Projet du sieur *Gosset*, à Paris, 1841.

M. **771**. Projet de fusil percutant, du même sieur *Gosset*. La platine est portée par la sous-garde; le chien dans le plan de l'axe du canon; il est percé d'une ouverture pour dégager la visée. Cran de mire sur le pare-éclats de la cheminée.

M. **772**. Fusil percutant, à magasin, à capsules, système *Gosset*. L'organisation du fusil est celle du précédent comme chien, platine et cheminée à pare-éclats. Les capsules sont placées dans un magasin en disque qui se voit à l'écusson de la sous-garde. Les capsules se prennent à la main et se placent sur la cheminée.

M. **773**. Fusil à percussion, à magasin, à capsules. Le magasin est placé en avant du corps de platine; il porte à l'intérieur une boîte en cuivre dans laquelle est un ressort à boudin devant lequel on place une douzaine de capsules. En faisant effort sur la partie supérieure du système, la capsule se place sur la cheminée, et la suivante, poussée par le ressort, vient la remplacer après le coup tiré.

M. **774**. Projet de transformation exécuté à Saint-Étienne sur un ancien canon et une platine à bassinet. La culasse est vissée au canon, avec très forte masselotte remplissant l'évidement du bassinet et donnant le pare-éclats.

M. **775** et M. **776**. Deux fusils du modèle de la transformation 1840, construits en 1841 par M. *Lepage*, qui engage la détente dans la partie postérieure du pontet.

Don de M. Lepage.

M. **777** à M. **779**. Trois fusils à platine noyée dans le bois. Le canon est du modèle 1840, à chambre vissée. Longue queue de culasse sur laquelle est vissé le corps de platine noyé dans le bois. Cheminée au fond d'un pare-éclats.

M. **780**. Fusil à système de sûreté du sieur *May*, armurier. Un arrêt extérieur maintient le chien au repos. Quand on veut

l'armer, cet arrêt rentre dans le corps de platine par l'effet de la pression du doigt sur une espèce de gâchette placée au dehors du pontet. Platine en arrière; projet postérieur à 1840.

M. **781.** Projet de mousqueton d'artillerie, à canon lisse. Hausse à curseur, système de percussion des modèles réglementaires 1842, sauf la forme du chien et de la cheminée.

M. **782.** Projet de mousqueton d'artillerie un peu différent du précédent. La hausse se rabat dans les deux sens; pas de grenadière; le sabre-baïonnette est sous le canon et non sur le côté.

M. **783.** Projet de fusil de voltigeur, percutant, à capsule, modèle *Brunéel,* arquebusier à Lyon. La cheminée est vissée directement sur le canon renforcé en ce point.

M. **784.** Projet de fusil percutant, système *Brunéel,* modifié par M. *Delantussat.* Chien très long, cuvette très profonde faisant pare-éclats.

M. **785.** Projet de fusil percutant de M. *Delantussat.* La cheminée est derrière un pare-éclats. Le mécanisme n'est pas fixé au corps de platine, mais à la sous-garde, très large au pontet.

M. **786.** Mousqueton du même système.

M. **787.** Projet de carabine de chasseur, système percutant à chambre. Canon rayé pour balle cylindro-conique. Plaque de couche à bec pour l'aisselle. Hausse à curseur. Platine en arrière. Arme datée : 1842.

M. **788** et M. **789.** Projets de fusil percutant du colonel *de Pontcharra.* La masselotte est venue de forge sur un canon daté 1844; la sous-garde porte la platine. Deux exemplaires du même fusil.

M. **790.** Projet de fusil percutant du sieur *Pidaut,* arquebusier à Paris. La platine, très particulière, est mise à la vitrine M. 750 des platines, sous la lettre *f.*

M. **791.** Fusil percutant, système *Brunéel*, mis en expérience en 1851. Le chien est plus long que dans les modèles réglementaires. En arrière de la cheminée, un pare-éclats.

M. **792.** Projet de fusil double, percutant, de voltigeur corse. Modèle de l'atelier de précision. Différences avec le modèle réglementaire 1853 : la culasse à chambre est plus longue, la baïonnette-poignard plus courte, la cheminée n'a pas de pare-éclats.

M. **793.** Fusil qui ne diffère des fusils 1853 que par le développement de la pièce du bassinet et de son pare-éclats.

M. **794.** Fusil du modèle 1853, offert à Napoléon III par les ouvriers de la fabrique de *Jérôme Flachat* à Saint-Étienne.

M. **795.** Projet de carabine présenté par le général *Thierry*. Culasse à chambre et à tige. Canon rayé. Garnitures en laiton. Calibre : 0 m. 028.

M. **796.** Fusil-lance pour cavalier. Fait par le commandant *Minié* en 1853. Canon très court au bout d'un long fût en bois et armé d'un sabre-baïonnette. La cheminée est sous le tonnerre et horizontale. Le percuteur est une longue tige poussée par un ressort à boudin. Crosse large, plate, concave à l'extrémité pour appuyer l'arme à la cuisse pendant la charge.

M. **797.** Fusil d'infanterie rayé, du modèle 1842. Porte, sur un écusson en laiton, à la joue de crosse : *Fusil rayé dont le calibre est réduit par un tube introduit à l'intérieur, balle de 28 gr. Inventé par M. le Com^t Minié, 1854.*

M. **798.** Mousqueton de cavalerie du même système *Minié*. Porte de même sur l'écusson : *Mousqueton rayé dont le calibre est réduit par un tube introduit à l'intérieur, balle de 28 gr. Inventé par M. le Com^t Minié, 1854.*

M. **799.** Fusil anglais percutant du système *Lancastre*. L'âme du canon est une ellipse dont les diamètres ne diffèrent

que de 3/10 de millimètre. Le canon est engendré par le mouvement en hélice de cette ellipse, suivant un pas progressif de 1 m. 45 à 0 m. 47. L'arme est ainsi à deux rayures progressives, très adoucies.

ARMES À MAGASIN D'AMORCES.

M. **800.** Projet de fusil percutant, à magasin d'amorces, du sieur *Cessier,* à Saint-Étienne. La cheminée verticale reçoit plusieurs amorces qui se présentent successivement à l'action du chien intérieur. Celui-ci, en s'armant, ouvre la communication; il la ferme en s'abattant. Le tiroir qui ouvre et ferme l'ouverture est pressé par un ressort fixé au côté gauche de l'arme. Brevet d'invention mentionné au corps de platine.

M. **801** et M. **802.** Deux projets de fusil à magasin d'amorces, pour boulettes fulminantes, par M. *Valasse,* arquebusier à Châteauroux. Le magasin est en cuivre et placé sur le côté droit de la platine, dans le voisinage de la cheminée. Le chien, quand on l'arme, fait mouvoir un levier coudé dont une des branches ouvre la communication du magasin avec la cheminée; quand le chien s'abat, cette branche s'abaisse et ferme la communication. Le modèle M. 802 diffère par une disposition particulière du couvercle du magasin.

Donnés au Musée par l'auteur.

M. **803.** Fusil à magasin d'amorces, du même inventeur. Il diffère par ces détails : le bouchon à vis devait être remplacé par un bouchon autre qui manque. Le percuteur est soulevé par un ressort à boudin qui remplace le ressort coudé de la première arme.

M. **804.** Fusil percutant, à magasin, système *Lepage.* Une pièce mobile, en acier, placée à la queue du canon, contient

les amorces dans une rainure. Elles devaient y être maintenues par une lame les empêchant de tomber lorsqu'on fait tourner en avant, sur charnière, la pièce qui vient alors déposer une capsule sur la cheminée et l'y enfonce. Le mouvement inverse ramène le magasin sur la poignée de crosse. Le système percutant est indirect. Le chien s'abat sur une pièce en fer qui, par sa pression, fait partir l'amorce. Sur la pièce mobile, on lit : *Lepage, arquebusier du roi, 1840.*

M. **805.** Fusil à magasin d'amorces, du sieur *Reclus*. La cheminée est placée sur la génératrice supérieure d'un cylindre horizontal, autour duquel tourne une pièce cylindrique qui, d'un côté, sert de magasin, et, de l'autre, offre un percuteur. Le magasin est fermé par un bouchon à vis. Pour amorcer, on place le magasin sur la cheminée; une amorce y descend par son propre poids. On fait tourner la pièce cylindrique, de manière à amener le percuteur au-dessus de la cheminée, et le feu est mis par le choc du chien sur la tête du percuteur.

M. **806.** Fusil à magasin d'amorces, du sieur *Pottet-Delcusse*. Le chien, en s'armant, fait mouvoir un levier articulé qui conduit sur la lumière le magasin d'amorces. Le fond de ce magasin, en verrou, rencontre le garde-feu qui le repousse et donne ainsi passage à l'amorce. Quand le chien s'abat, le magasin est rejeté en avant, son verrou se referme par la pression d'un ressort placé à la partie antérieure du magasin, et le frappeur fait partir le coup.

M. **807.** Fusil à magasin, du sieur *Reneuf*. Le principe est le même, les formes des organes diffèrent. Le magasin d'amorces est un tube creux, mobile dans une bague et placé le long du canon. Le mouvement du chien, au moyen d'une bielle coudée et articulée, ramène sur la lumière l'extrémité de ce tube ouvert en dessous et en face la lumière, quand le chien est au bandé. Une amorce tombe dans la cheminée. Le chien, en s'abattant, repousse en avant, par sa bielle, le tube d'amorce.

M. **808.** Fusil percutant, à capsules, système *Vallasse*, de

Châteauroux. Le magasin est un tube prismatique, placé au côté droit de l'arme, le long du canon. Une bride articulée entraîne sur la cheminée l'extrémité de ce tube quand on arme le chien qui, en s'abattant, repousse le tube et écrase la capsule. Le système de ce fusil est le même que celui de M. 807, dans lequel les boules de fulminate sont remplacées par des capsules.

M. **809.** Fusil identique au précédent; porte sur la joue gauche de crosse, sur une plaque d'argent : *à S. M. Napoléon III. Étude de 17 ans, 8me invention par Louis Napoléon Valasse, arquebusier à Châteauroux, mars 1853.*

M. **810.** Mousqueton proposé par le sieur *Bonnetty.* Le magasin est un tube en cuivre placé le long du canon et engagé dans sa capucine. Il communique, à travers la masselotte, à une pièce mobile de bas en haut. Cette pièce, lorsqu'on arme, reçoit la capsule; on pousse la pièce porte-capsules de bas en haut : à la fin de sa course, elle bascule en avant, dépose sa capsule sur la cheminée où elle est assujettie par la pression du chien. A chaque coup, on recommence les mêmes opérations.

M. **811.** Fusil percutant du sieur *Heurteloup,* à magasin d'amorces. L'amorce est fournie par un ruban continu, métallique, renfermé dans une rainure en cuivre placée en dessous du tonnerre du canon. La cheminée et la lumière sont intérieures. Le percuteur porte une saillie coupante qui sépare un bout de ruban, puis l'écrase. Le coup parti, en armant le chien, on amène à nouveau le bout du ruban sur la cheminée.

M. **812.** Fusil percutant, à magasin, du sieur *Heurteloup.* L'amorce est encore fournie par un ruban métallique, fulminant, renfermé dans un tube en fer; ce tube, maintenu par la capucine, est reçu à son extrémité dans une chambre cylindrique qui appartient au corps de platine et est ouverte en dessous pour qu'une petite roue dentée puisse tirer à elle le ruban fulminant. C'est le mouvement d'armer du chien qui fait

tourner la roue. En s'abattant, le chien coupe un bout de ruban qui prend feu au choc.

M. **813.** Fusil à magasin d'amorces, de l'invention de *Bessière,* à Paris. Le magasin est un tube cylindrique placé à droite et le long du canon. Une pièce mobile, mise à la partie postérieure du corps de platine, reçoit du magasin la capsule d'amorce et va la placer sur la cheminée par un mouvement en avant du pouce sur le bouton creux de la pièce mobile, qui est ensuite ramenée à sa position par un ressort à boudin logé sous la queue de culasse. L'arme est datée 1858.

M. **814.** Fusil percutant, à magasin, système *Bessière* et *Martin,* à Paris. Sous la plaque de couche, deux logements cylindriques. Dans le premier est un tube faisant magasin de réserve de capsules. On prend ce tube, on le renverse; il se vide dans la partie antérieure de l'autre tube qui est le distributeur, et dont l'arrière est armé d'un ressort à boudin qui pousse sa colonne de capsules vers la cheminée, à travers un cylindre en fer. Le chien s'abat, écarte le cylindre qui revient sur la cheminée quand on arme à nouveau.

M. **815.** Mousqueton du même système *Bessière.*

M. **816.** Fusil à magasin d'amorces encastré dans le corps de platine et recouvert par une plaque à charnière verticale. Dans un tube courbé en demi-cercle, un ressort à boudin pousse le ruban d'amorces dont l'autre bout vient se présenter à la cheminée. Le système qui devait arrêter le mouvement du ruban manque. Sur le corps de platine : l'aigle et le drapeau américain, *Springfield, 1859.*

ARMES À PERCUSSION DE FANTAISIE, DE CHASSE, ETRANGÈRES.

M. **817.** Carabine anglaise léguée au Musée par M. de Slade, ancien officier de l'Empire. Canon à pans dans toute sa longueur, noirci. Signé : *Johamn Georg. Daxin Minchen.* Platine à percussion ordinaire.

M. **818.** Fusil de chasse à percussion, sans platine. Un grand ressort placé à droite de l'arme fait, dans le bas, office de pontet et, en avant, office de chien-percuteur. La gâchette à ressort fait office de noix et de gâchette. Système très simple, très ingénieux, mais dangereux : le pontet-ressort, étant nécessairement très grand, pour avoir plus de champ, garantit mal la détente.

M. **819.** Fusil à percussion, à deux coups dans le même canon, inventé par M. *Lepage.* Le chien à double tête frappe alternativement sur la cheminée du devant, puis sur celle de derrière. Le canon reçoit deux charges superposées.

Don de M. Lepage.

M. **820.** Système adapté à un fût en bois pour fusil à deux canons et à deux platines, chacune à deux chiens agissant en avant et en arrière, de façon que l'arme est à quatre coups. Chacune des deux platines est analogue à la platine ordinaire, la noix étant retaillée à crans en avant et en arrière.

Même donateur.

M. **821.** Fusil d'infanterie. Canon rayé à trois rayures avec baïonnette ordinaire (système *Springfield*). Sur le corps de platine est gravée une aigle avec le drapeau américain, et au-dessous : *Whitneyville.*

M. **822**. Carabine de la manufacture d'Enfield, modèle 1857, avec sabre-baïonnette.

M. **823**. Fusil d'infanterie anglais, modèle 1857, manufacfacture d'Enfield. Sur le corps de platine est gravé : *Tower, 1866.*

M. **824**. Fusil anglais rayé, à deux chiens symétriques sur une même platine intérieure. Arme à deux coups superposés dans le même canon. A chacun des chiens répond un canal de longueur différente : l'un communiquant le feu à la charge d'avant, l'autre à la seconde charge. Au tonnerre du canon est gravé : *Lindsay, 1860.*

M. **825** et M. **826**. Deux cannes à fusil, à percussion. La partie supérieure de la crosse s'allonge en découvrant la platine et la détente enfermées dans le canon; cette partie supérieure. pouvant légèrement s'incliner, sert à épauler et tient lieu de crosse.

M. **827**. Fusil à percussion, première moitié du XIXe siècle, à quatre coups dans le même canon, inventé par *M. Lany de Beaujour.* Au dos du fût, on voit l'appareil compliqué qui sert à mettre successivement le feu aux quatre charges : c'est une sorte de chariot qui soulève un ressort armé d'un marteau. On place le doigt dans l'anneau de la gâchette qui fait descendre ce chariot. Calibre : 0 m. 018.

M. **828**. Carabine à percussion, à sept canons dont les coups partent ensemble, du milieu du siècle. La cheminée sur laquelle s'abat le chien communique le feu au canon du milieu, auquel aboutissent les lumières des six autres. Calibre : 0 m. 012.

Don de M. Lepage, arquebusier à Paris.

M. **829**. Carabine percutante fabriquée à Liège, en 1861, pour les Cosaques du Caucase. Le canon est bronzé, la platine en arrière grisée. La tête du chien est percée en anneau; la

forme de la crosse, fine, est intermédiaire entre celle de la crosse européenne et de la crosse circassienne.

Don de M. C.-D. Tanner fils, armurier du roi de Hanovre et du duc de Brunswick.

M. **830.** Carabine suisse, de tir, rayée. Canon à pans en damas à rubans. Platine en avant. Hausse avec vis de rappel sur le côté. Grand garde-feu. Pontet à prises des doigts. Plaque de couche très concave, bec de crosse. Toutes les garnitures sont grisées.

M. **831** et M. **832.** Deux fusils de rempart, à percussion. Canon rayé, renflement près de la bouche, et vers le milieu une bague à piton pour pouvoir être tiré sur chevalet. Hausse à charnière et à coulisse sur la poignée de crosse. Calibre : 0 m. 019.

Don de M. le prince Czartoryski.

M. **833** et M. **834.** Deux fusils de rempart, à percussion. Canon rayé, taillé à pans au tonnerre. Hausse à charnière, à quart de cercle pour l'un et à curseur pour l'autre. Calibre : 0 m. 02.

Même donateur.

M. **835** et M. **836.** Deux fusils de rempart, modernes, provenant de l'expédition du Mexique. Canon à pans au tonnerre, platine en arrière à percussion, bois simple portant un pivot d'affût, garnitures en fer. Calibre : 0 m. 035.

M. **837.** Tromblon français du XIX[e] siècle. Canon en fer bronzé, taillé à pans jusqu'à environ la moitié de sa longueur. Platine à percussion signée : *Blanchon Maubeuge.* Garnitures en fer légèrement gravé. Longueur du canon : 0 m. 63. Diamètre à la bouche : 0 m. 045.

ARMES À FEU RÉGLEMENTAIRES, À PERCUSSION.

FUSILS ET MOUSQUETONS, MODÈLE DE 1822, TRANSFORMÉS À PERCUSSION.

M. **838.** Fusil d'infanterie, modèle 1822, avec transformation de 1840. Le canon est coupé au tonnerre; culasse à chambre recevant directement la cheminée.

M. **839.** Fusil d'infanterie avec la même transformation 1840, mais sur platine 1822, sans logement du bassinet. Exécuté au Dépôt central.

M. **840.** Fusil de voltigeur, modèle 1822, transformation 1841.

M. **841** et M. **842.** Deux fusils d'infanterie, modèle 1822, transformés à percussion par la transformation de 1841 : bouton vissé sur le canon pour recevoir la cheminée.

M. **843** et M. **844.** Deux fusils d'infanterie, modèle 1822, même transformation 1841. Exécutés par le Dépôt central avec un corps de platine du modèle 1822, mais neuf et sans logement du bassinet.

M. **845.** Mousqueton de cavalerie, modèle 1822, transformation 1841. Platine neuve, sans logement du bassinet. Exécuté par le Dépôt central.

M. **846.** Fusil de dragon, modèle 1822, transformation 1841.

M. **847.** Fusil de dragon, modèle 1822, même transformation. Ne diffère que par le modèle de la hausse de culasse.

M. **848.** Mousqueton de gendarmerie, modèle 1825. Transformation 1841 exécutée au Dépôt central sur platine neuve, sans logement du bassinet.

M. **849.** Mousqueton de gendarmerie, modèle 1825, transformé pour l'usage de l'artillerie d'Afrique. Le fût est plus long qu'au mousqueton de gendarmerie et va jusqu'à la douille de la baïonnette.

M. **850.** Mousqueton d'artillerie, modèle 1829, avec la transformation 1841.

M. **851.** Autre mousqueton d'artillerie transformé de même; le guidon seul diffère.

M. **852.** Mousqueton de lancier, modèle 1836, transformation 1841.

ARMES PERCUTANTES À CANON LISSE, MODÈLES DE 1840 À 1853.

M. **853.** Fusil d'infanterie, modèle 1840. La chambre est vissée au canon raccourci et donne la masselotte venue de forge. Platine *en arrière à chaînette*, du nouveau modèle 1840. Calibre : 0 m. 0175.

M. **854.** Même fusil du même modèle, mais le canon alésé a 0 m. 018.

M. **855.** Fusil de voltigeur du modèle 1840. Calibre : 0 m. 018.

M. **856.** Fusil d'infanterie de marine, modèle 1840.

M. **857.** Fusil d'infanterie, modèle 1842. La masselotte qui reçoit la cheminée est venue de forge sur le canon d'une seule pièce.

M. **858.** Fusil de voltigeur du modèle 1842.

M. **859.** Fusil de dragon du modèle 1842.

M. **860** et M. **861.** Deux mousquetons de gendarmerie, modèle 1842.

M. **862.** Fusil de dragon, modèle 1842, modifié en 1847 ; le canon et le fût sont plus longs.

M. **863.** Fusil d'infanterie, modèle 1853. La masselotte, de forge sur le canon, est en saillie sur le pan latéral droit.

M. **864.** Fusil de voltigeur, modèle 1853.

M. **865.** Fusil de dragon, modèle 1853.

M. **866.** Fusil double de voltigeur corse, modèle 1850.

FUSILS ET MOUSQUETONS RAYÉS, RÉGLEMENTAIRES, À PERCUSSION.

M. **867.** Carabine de tirailleur, modèle 1837, système du colonel d'artillerie *de Pontcharra*. La platine en arrière et à chaînette est du même type que la platine 1840.

M. **868.** Carabine modèle 1840, dite *de munition*, avec platine en arrière, modèle 1840.

M. **869.** Carabine de chasseur à pied, modèle 1842.

M. **870** et M. **871.** Deux carabines de chasseur à pied, modèle 1846.

M. **872.** Mousqueton d'artillerie, modèle 1829. Canon à tige et rayé en 1847. Hausse à trois œilletons.

M. **873.** Même arme, sauf la hausse à curseur mobile.

M. **874.** Même arme que la précédente, sauf l'allongement sur la crosse.

M. **875.** Fusil d'infanterie, modèle 1822, transformation 1841, rayé. Double hausse à charnière et à cran. N'a pas été mis en service.

M. **876.** Fusil d'infanterie, modèle 1840, rayé. Double hausse à charnière et à cran. N'a pas été mis en service.

M. **877.** Fusil d'infanterie, modèle 1842, même hausse que les deux précédents. N'a pas été mis en service.

M. **878.** Même fusil que le précédent, sauf la position de la hausse qui est reportée sur la capucine. N'a pas été mis en service.

M. **879.** Même fusil que le précédent, sauf la hausse qui est simple et fixée sur la queue de culasse.

M. **880.** Mousqueton de gendarmerie, modèle 1853.

M. **881.** Carabine de chasseur à pied, modèle 1853.

M. **882.** Carabine modèle 1853 transformé.

M. **883** et M. **884.** Deux fusils de grenadier de la garde impériale, modèle 1854.

M. **885.** Fusil de voltigeur de la garde impériale, modèle 1854.

M. **886.** Fusil d'infanterie, modèle 1857. C'est la même arme que le fusil de grenadier 1857.

M. **887.** Carabine de chasseur, modèle 1859; diffère du modèle 1846 par la saillie de la masselotte.

M. **888.** Mousqueton de gendarmerie de la garde impériale, modèle 1854.

M. **889.** Fusil de grenadier, modèle 1854, transformé en 1857. La tête de la baguette n'est plus évidée, elle est en tête de clou.

M. **890.** Carabine des gendarmes sénégalais. Canon double, d'une seule pièce, rayé, en acier fondu, bronzé, portant une

épée-baïonnette à poignée en corne, avec garnitures en fer. Modèle 1862. — Saint-Étienne.

M. **891.** Fusil rayé, adopté par la Commission de Vincennes en 1866. Calibre : 0 m. 0115. Une broche horizontale engagée dans la masselotte pour déboucher au besoin la lumière. Poignée de baïonnette en bois, avec calotte et bride en laiton.

FUSILS DE REMPART, RAYÉS, RÉGLEMENTAIRES.

M. **892** et M. **893.** Deux fusils de rempart, rayés, modèle 1838, de la manufacture de Châtellerault. Cette arme porte une large baïonnette en forme de sabre.

M. **894.** Fusil de rempart, allégé, à percussion, rayé, modèle 1840. Dépôt central.

M. **895.** Fusil de rempart, à percussion, à tige, rayé, modèle 1842. Dépôt central.

M. **896.** Fusil de rempart, allégé, à tige et rayé, modèle 1842. Manufacture de Châtellerault.

NOTICE

SUR

LES CHARGEMENTS PAR LA CULASSE.

On a vu par l'historique des armes rayées, à percussion, les difficultés que présente le forcement d'une balle introduite par la bouche du canon.

Pour qu'elle puisse facilement être amenée au fond de l'âme, après un certain nombre de coups tirés, il faut que son calibre soit sensiblement inférieur à celui du canon; mais alors on ne peut plus compter sur la régularité du forcement et sur celle du tir.

Le chargement par la culasse évite ces graves inconvénients inhérents au chargement par la bouche.

Lors même que le canon n'est pas absolument net et débarrassé des résidus de la combustion de la poudre, de ses crasses, on doit encore, avec des mécanismes parfaits comme ceux des derniers modèles, pouvoir engager suffisamment la balle et sa cartouche dans leurs logements *tronconiques*, pour que l'explosion de la poudre fasse pénétrer la balle dans l'âme et la force dans les rayures.

A chaque coup tiré, la balle, engagée dans l'âme par la culasse, entraîne au dehors les crasses qui peuvent salir le canon, tandis que la balle descendant par la bouche refoule ces crasses au fond du tonnerre.

Si cependant, à la longue, l'arme devient trop sale, le canon étant ouvert aux deux bouts, et la culasse

mobile pouvant se dégager du canon, les nettoyages des deux parties du fusil sont rapides, faciles et assurés.

On peut remarquer aussi que, pendant qu'il charge son arme par la culasse, l'homme n'a plus à la descendre au pied; il la maintient tout le temps horizontale, un peu au-dessus de la taille, également prêt à faire feu ou à croiser la baïonnette; enfin il peut charger son arme dans la position du tireur à genou, ou même couché [1].

Malgré des objections de détail, tous ces avantages du chargement par la culasse étaient reconnus en France depuis longtemps par la majorité des officiers, et on doit rappeler que des études suivies et sérieuses étaient faites en France depuis huit ans, lorsque les guerres de 1864 et 1866, si heureuses pour la Prusse, hâtèrent une solution que retardaient la question économique et l'intention de n'adopter définitivement un système nouveau que lorsqu'il eût été mis en essai dans les corps.

Dès 1858, l'Artillerie rayait et transformait au chargement par la culasse des canons en fonte [2].

En 1858, la Commission de Vincennes examinait les propositions de M. *Manceaux* et de M. *Chassepot*, contrôleur d'armes. Ce sont ces travaux et ceux du camp de Châlons qui ont permis, aussitôt après la guerre *austro-prussienne*, d'adopter le fusil modèle 1866,

(1) Pour les canons, à bord des bâtiments, ou derrière une masse couvrante, avec ou sans embrasure, le chargement peut se faire dans la position même de tir, sans découvrir le matériel et les servants, puisque le recul est maintenant supprimé ou réduit à des longueurs que ne permettait pas l'ancien chargement par la bouche.

(2) Voir au tome V, page 18, renvoi (2), un résumé de ces inventions dues au capitaine Treuille de Beaulieu.

dont tous les éléments, arme et cartouche, avaient été l'objet d'expériences longues et minutieuses.

Depuis vingt ans, les armes portatives de toutes les puissances, comme toutes les bouches à feu, se chargent par la culasse, et tous les modèles ont des valeurs assez comparables. Si l'on considère que les premiers essais de chargement de l'arme portative par la culasse remontent au milieu du XVI[e] siècle, on peut trouver que, pour certaines puissances, le progrès a été bien lent; mais il faut bien admettre ce cercle vicieux en apparence : tous les progrès qui concourent à la perfection d'une arme, qualité de la poudre, choix du calibre, forme du projectile, perfection du mécanisme, etc..., tous ces progrès ne peuvent être que solidaires les uns des autres, et chacun d'eux n'a sa valeur effective qu'à son heure.

Le nombre des essais de chargement par la culasse, depuis trois cent cinquante ans, atteint peut-être 1,000; le Musée en possède plus de 250 spécimens. Pour près de 200, les systèmes présentent des variantes appréciables, lorsqu'ils ne répondent pas à des types absolument différents et bien définis (1).

Il peut être utile de définir quelques-uns des types

(1) On ne peut pas espérer qu'on trouvera dans un catalogue de musée les descriptions complètes de 250 mécanismes. On indique seulement quels sont les mouvements à exécuter pour amener l'arme à la position qui permet de présenter la cartouche à l'âme du canon découverte. Des descriptions plus explicites seraient peu intelligibles sans le secours de figures en regard du texte. Le nombre de pages de ce tome serait au moins de 700 au lieu de 400. Si des officiers ou des armuriers désirent voir le détail d'un mécanisme, ils peuvent demander au personnel du Musée qu'on démonte l'arme au moins dans ses parties essentielles. C'est pour faciliter l'intelligence de ces mécanismes qu'on réunit dans un même groupe tous ceux qui sont des applications diverses d'un même principe.

principaux, surtout ceux qui sont représentés par les modèles d'armes de guerre reconnus les meilleurs, et de classer les armes par groupes correspondants, en conservant les noms consacrés par l'usage.

Groupe 1 (de M. 897 à M. 921). — On y trouvera réunis les systèmes qui sont en dehors des définitions générales et précises, ou qui ne sont représentés que par un petit nombre d'essais analogues, la pratique n'ayant pas encouragé à en faire de nouveaux. Ce sont donc, en général, les systèmes les plus anciens. Néanmoins quelques-uns sont particulièrement intéressants[1].

Groupe 2, systèmes *à brisure ou à bascule* (de M. 922 à M. 936). — Le canon tourne tout entier autour d'un axe horizontal, pour présenter l'âme au-dessus du fût. Ce système n'est plus employé que pour les armes de chasse généralement à deux canons.

Groupe 3 (de M. 937 à M. 951). — Le canon tourne autour d'un axe parallèle à celui de l'arme.

A ces deux groupes ne répond aucune arme de guerre, la réunion du fût et du canon n'étant pas assez solide pour qu'elle reçoive à la bouche une baïonnette.

[1] Ainsi M. 899, l'*amusette du maréchal de Saxe*. Le tonnerre est ouvert ou fermé par une vis verticale.

M. 908, du capitaine *Treuille de Beaulieu*; le tonnerre est fermé par un coin vertical à mouvement vertical, qu'on peut assimiler au système à bloc, premier type; l'arme pourrait donc être classée au groupe 5.

M. 910 et M. 911, systèmes *Laraché* et *Lepage*. Le canon tourne autour d'un axe *vertical* pour présenter sa chambre sur le côté. C'est la brisure du groupe 2, dont les canons tournent autour d'un axe horizontal; ici l'axe est vertical.

Dans les trois derniers groupes, on trouve tous les modèles des armes de guerre, dont le fût et le canon sont liés d'une façon invariable. C'est la culasse ou une partie de la culasse qui donne l'ouverture par un mouvement de rotation, suivi ou non d'un mouvement longitudinal, mouvements de plus ou moins grande amplitude exécutés à la main; car c'est par de petits mouvements commandés par des plans inclinés, coins, glissières. . ., qu'on obtient la fermeture et l'obturation complètes. La position de l'axe de rotation de la partie mobile classe ces armes en trois groupes :

Groupe 4, systèmes *à tabatière* (de M. 952 à M. 968). — Une partie de la culasse tournant autour d'une charnière sur le côté, et *parallèle à l'axe du canon*, donne l'entrée de la cartouche.

Groupe 5, systèmes *à bloc* (de M. 969 à M. 1023). — Sous le même nom, deux types un peu différents, mais tous deux à rotation autour d'une charnière ou de tourillons horizontaux et *perpendiculaires* à l'axe du canon.

1er *type*. — Un bloc généralement *plein* ferme l'entrée de la chambre (s'il est percé, c'est pour la transmission de la percussion). C'est l'âme du canon découverte qui reçoit la cartouche.

Dans ce type : M. 987, système *Albini;* M. 1012. *Remington* à bloc *tombant;* M. 1007, *Westley-Richard;* M. 1021, *Enfield,* transformation *Peabody;* le bloc est à cuiller. . . . . .

2e *type*. — Le bloc est un véritable mortier qui, après avoir été relevé, reçoit la cartouche.

Ainsi : M. 974, système *Robert;* M. 983, *Pottet-*

Delcusse; M. 988, *Minié*. A ce type appartiennent M. 954 et 955, systèmes *Sartoris*, classés à tort aux *tabatières*. . . . .

Groupe 6, systèmes *à verrou* (de M. 1024 à M. 1059). — Après rotation du verrou, ou culasse mobile, autour de son axe, qui est l'axe même du canon, on le fait avancer ou reculer comme un *verrou* dans le prolongement de l'âme. C'est le système des mécanismes de culasse adoptés en France, aussi bien pour les bouches à feu (vis à filets interrompus) que pour les armes portatives depuis 1866; le percuteur, dans l'axe de la culasse, est actionné par un ressort à boudin. (A ce genre appartient le fusil *Springfield* M. 961, placé à tort aux *tabatières*.)

A quelque groupe qu'appartienne une arme, sa fermeture n'est solide et l'obturation assurée que par des dispositifs de détail qui varient dans chaque arme et lui donnent sa valeur comme arme de guerre.

On ne peut entrer ici dans ces détails particuliers et qui ne seraient intelligibles, comme on l'a déjà dit, qu'à l'aide de dessins; on exposera seulement et très brièvement l'historique des divers modèles français, de 1866 à 1892, modèles qui résultent d'un choix fait parmi les inventions, aussi bien américaines qu'européennes, depuis environ un demi-siècle. Ce sera donc un abrégé de l'historique des armes pendant cette période moderne [1].

[1] Ces renseignements historiques sur les modèles de 1866 à 1878 sont donnés avec détail dans le Cours d'artillerie (armes portatives, 1879) par le capitaine Labiche, qui indique, parmi les ouvrages qu'il a consultés, le catalogue du Musée d'artillerie, paru en

Le mécanisme de culasse du fusil 1866 étant à peu près arrêté, deux éléments de l'arme demandaient une étude toute spéciale : la cartouche et l'obturateur. Une cartouche combustible étant admise en principe, il fallait adopter un dispositif particulier qui devait arrêter les crachements en arrière, gênants pour le tireur, et les fuites de gaz susceptibles d'encrasser le mécanisme et par suite de nuire au bon fonctionnement de l'arme.

Comme la plupart des armes alors en usage, la carabine *Manceaux* cherchait l'obturation par l'engagement d'un tronc de cône dans un logement également tronconique qu'il faisait *élastique*. Dans le fusil Dreyse, le logement était rigide. L'obturateur *Manceaux-Vieillard* fut mis en essai concurremment avec l'obturateur proposé par M. *Chassepot*.

Celui-ci consistait en une rondelle de caoutchouc placée en avant du cylindre de fermeture et garantie contre l'action destructive des gaz par une tête mobile métallique. La pression sur la tête mobile dilatait la rondelle latéralement; par suite, toute issue aux gaz devait être interceptée.

Ce procédé ingénieux a servi de modèle pour l'obturation des canons français de 95, 90 et 80 millimètres, dans lesquels la rondelle de caoutchouc est remplacée par une galette d'amiante imbibée de suif[1].

1862. L'auteur fait allusion aux notices dudit catalogue rédigées par le capitaine Poisson, sur les armes réglementaires antérieures à 1866. Aujourd'hui on ne peut mieux faire que de s'aider de l'excellent travail du capitaine Labiche sur les armes de 1866 à 1878. Les nomenclatures de tous ces modèles réglementaires sont données dans l'*Aide-mémoire* et la *Revue d'artillerie*, dans tous les manuels de tir et les théories entre les mains de la troupe.

[1] Voir tome V, page 23.

La cartouche combustible et l'obturateur Chassepot, adoptés en 1866 après des expériences concluantes, constituaient un ensemble aussi satisfaisant qu'on pouvait le souhaiter; aussi lorsque, à la suite de la guerre de 1870, on reconnut les imperfections du nouvel armement, ce n'était ni à l'arme ni aux détails de sa cartouche particulière qu'on pouvait imputer ces déboires, mais bien au principe même d'une cartouche combustible. En effet, une Commission instituée à Vincennes en 1872 examina les cartouches 1866 et un certain nombre de propositions nouvelles. L'expérience montra qu'avec toutes ces cartouches il restait des débris qui n'étaient ni brûlés ni expulsés; leur accumulation dans l'âme rendait bientôt le chargement difficile; la cartouche, comme la rondelle de caoutchouc, était trop sensible aux variations atmosphériques. . . En conséquence, on reconnut que la cartouche devait être à culot et à étui métalliques, ce qui permettrait de se passer de la rondelle en caoutchouc ou de tout autre expédient.

Il fallut faire choix d'une cartouche métallique, soit parmi celles qui avaient été inventées en France et employées dans des armes de chasse ou de fantaisie, soit parmi les cartouches expérimentées en guerre par des armées étrangères.

Cartouche à étui rigide et à culot métallique. — En 1832, l'armurier *Lefaucheux* employait avec son fusil de chasse se chargeant par la culasse une cartouche dont le culot était en laiton et la douille en papier fort; cette matière avait été choisie de préférence au laiton parce que celui qu'on avait alors en France n'était pas, en feuille mince, suffisamment résistant et

pouvait se déchirer sous l'action des gaz; il était d'ailleurs trop peu élastique pour qu'on fût certain qu'il s'appliquerait sur le canon et assurerait l'obturation. La capsule était au centre du culot et prenait feu au choc du chien, transmis par une *broche* perpendiculaire à l'axe de la cartouche qu'elle dépassait sur le côté; cette broche servait à retirer la cartouche vide.

Plus tard, la douille en papier fut remplacée par un étui métallique très mince.

La cartouche des cent-gardes était de ce type Lefaucheux.

La broche, dépassant la douille, était dangereuse dans les transports, ou en cas de chute de la cartouche. On n'en fit donc pas usage dans d'autres armes de guerre.

Cartouche métallique à percussion périphérique. — La première cartouche du type à percussion périphérique a été inventée par *Flobert* qui, en 1845-1846, transforma la capsule ordinaire en cartouche suffisante pour ses armes de salon. La capsule était munie d'un bourrelet renfermant dans sa périphérie le fulminate; le bourrelet empêchait la cartouche de trop s'engager dans la chambre, et il permettait de la retirer le coup parti.

Une cartouche ayant pour point de départ la même idée fut appropriée aux armes de guerre par les Américains pendant la guerre de la Sécession. Employée avec des armes de petit calibre, mousquetons, carabines de cavalerie, par conséquent à faibles charges, cette cartouche réussit bien, d'autant que le cuivre rouge des Américains était plus tenace et plus élastique que le laiton français que M. Lefaucheux

n'avait pas cru pouvoir employer et avait remplacé par du carton mince.

Cartouche métallique à percussion centrale. — D'un autre côté, le colonel anglais *Boxer,* en 1865, forma la douille d'une feuille de clinquant plusieurs fois enroulée sur elle-même; un autre inventeur anglais avait déjà remplacé la *broche* de la cartouche Lefaucheux par une petite enclume placée au centre du culot et en regard du fulminate.

Il semblerait qu'au moment où l'on décidait l'adoption du fusil 1866, *du calibre de 11 millimètres* et se chargeant par la culasse, le problème de la cartouche métallique était résolu et qu'on pouvait à cette époque faire son choix entre les trois types : cartouches à broche, cartouches à percussion périphérique, cartouches à percussion centrale; mais, pour toutes, l'étude était encore incomplète, surtout pour le dernier type, qui est aujourd'hui reconnu le plus pratique.

Les difficultés étaient : la disposition des emboutissages du culot, le placement de l'amorce au fond de ce culot renforcé ou non par un second culot annulaire, la solidité et en même temps l'élasticité convenables de l'étui en laiton, son prix de revient... Dès que ces problèmes furent résolus d'une façon satisfaisante, le programme du modèle 1874 fut arrêté.

L'arme devait tirer une cartouche métallique à bourrelet plein et à percussion centrale. A la poudre vive B on substituerait une poudre plus lente et progressive, la poudre F^1. En conséquence, la *chambre ardente* et l'obturateur en caoutchouc seraient supprimés. Un *extracteur* devait retirer l'étui vide ou même

la cartouche intacte[1]. Enfin le mécanisme de culasse devait être modifié de façon que la culasse 1866 pût, par transformation rapide, s'adapter à tout le nouvel armement.

Modèle 1874, adopté au mois de juillet. — Parmi tous les systèmes qui furent alors proposés, deux furent plus spécialement examinés et mis en expérience par la Commission de Vincennes et dans divers corps de troupe; c'était le fusil *Beaumont* (réglementaire en Hollande) et le système proposé par le capitaine *Gras*, du Dépôt central de l'Artillerie[2]. Les deux fusils mis en comparaison avaient pour point de départ le fusil français 1866, mais le fusil Beaumont présentait une différence essentielle : au lieu d'une *aiguille* actionnée par un ressort à boudin, le *percuteur* était actionné par un ressort puissant à deux branches, enfermé dans le levier de manœuvre. Le levier ne pouvait donc être coudé comme l'exigent les armes de la cavalerie; ce fut le motif principal du rejet du fusil Beaumont, et la haute Commission présidée par le maréchal Canrobert donna la préférence au fusil Gras.

La cartouche métallique exigeait qu'on remplaçât l'aiguille par un percuteur plus fort, obéissant à un ressort à boudin plus puissant.

Le pas de la rayure : 0 m. 55, était conservé.

La balle, de 25 grammes, restait la même; une charge de poudre B, de 5 gr. 50, donnait à cette

[1] Les expressions : *extracteur, tire* ou *arrache-cartouche* sont employées indifféremment dans nos descriptions.

[2] Voir à M. 1438 la description du fusil Beaumont.

Le général Gras, actuellement commandant l'Artillerie du 6e corps, a été promu chef d'escadron l'année même de l'adoption de son arme.

balle, dans le fusil 1866, une vitesse initiale de 420 mètres. 5 gr. 25 de poudre F, lente ou progressive, donnèrent à la même balle, dans le fusil 1874, une vitesse de 450 mètres. La supériorité de la nouvelle poudre, au point de vue balistique, était donc incontestable; elle l'était surtout au point de vue de la conservation du mécanisme, que le culot de la cartouche métallique isolait déjà de l'action destructive des gaz.

Enfin le sabre-baïonnette était remplacé par une épée-baïonnette plus légère[1].

Les armes du modèle 1874 étaient excellentes et on ne leur faisait aucun reproche sérieux; cependant l'armement était à peine terminé qu'on introduisait une modification de grande importance. D'autres puissances avaient déjà donné à quelques corps spéciaux des armes à *répétition*, c'est-à-dire permettant de tirer un certain nombre de coups sans interruption.

Les officiers ne considéraient pas tous cette rapidité du tir comme un avantage. Beaucoup voyaient un grave inconvénient dans la trop grande consommation des munitions, qui pourraient faire défaut au moment critique, où elles seraient le plus utiles. Quels que soient les arguments que purent faire valoir les partisans ou les adversaires des armes à répétition, il fut décidé, dès 1877, qu'on exécuterait, sinon pour tout l'armement, mais pour les fusils de certains corps, une modification qui inspirerait plus de confiance au soldat.

[1] Voir la nomenclature et les détails des armes modèle 1874 dans les publications, théories récentes entre les mains des officiers ou de la troupe.

Types divers d'armes à répétition. — Les armes à répétition peuvent être classées en trois groupes : armes à *magasin* dans une partie de l'arme; à magasin indépendant ou à *chargeur,* qu'on ne monte sur l'arme qu'au moment du besoin; armes *revolver.*

Dans le premier groupe, le magasin peut être dans la crosse, dans le fût ou dans un canon sous le fût. Dans tous les cas, les cartouches sont placées bout à bout, en ligne droite. Lorsque le magasin est dans le fût ou dans un canon sous le fût (système *Winchester*), il est chargé par la boîte de culasse ouverte; les cartouches sont donc engagées la balle en avant. Les magasins dans la crosse sont chargés ou par l'ouverture de la plaque de couche (système *Spencer*) ou par la boîte de culasse. Le chargement peut donc être le même dans les magasins dans le fût et dans les magasins dans la crosse.

Dans tous ces cas, les cartouches sont amenées dans l'arme par le même procédé. Elles sont poussées par un ressort à boudin et conduites au-dessous de l'entrée de la chambre. Le mouvement même de la culasse mobile les fait monter à hauteur de l'axe du canon.

Les magasins dans la crosse ont l'inconvénient de ne pouvoir contenir que les deux tiers du nombre de coups que peut recevoir un magasin dans le fût; mais, d'autre part, le magasin dans le fût reporte en avant le poids de l'arme, ce qui est un surcroît de fatigue pour le tireur; en outre, la position du centre de gravité du fusil variant à chaque coup tiré, la justesse du tir peut être influencée par ces irrégularités. L'expérience a montré que, malgré ces inconvénients, les magasins dans le fût devaient être préférés.

Sur les onze armes à magasin que possède le Musée, une seule est à magasin dans la crosse, système *Spencer* (M. 1060); une à magasin dans un canon sous le fût, système *Winchester* (M. 1063). Toutes les autres, y compris les fusils réglementaires de 1878 à 1886, sont à magasin dans le fût.

Il faut signaler un perfectionnement capital qui a été adopté pour tous nos fusils à magasin : un *arrêt de répétition* permet de faire fonctionner à volonté l'arme à un seul coup ou à répétition; on n'emploie le second mode que lorsqu'on le croit nécessaire.

Chargeurs indépendants de l'arme. — Le chargeur est placé sous la boîte de culasse; il porte un certain nombre de cartouches superposées et qui sont élevées successivement jusqu'à la boîte par un élévateur à ressort.

Dans nos quatre carabines ou mousquetons 1890-1892 (M. 1129 à M. 1132), le nombre des cartouches est de trois. Dès que la dernière est introduite dans l'âme, le chargeur tombe de lui-même.

Fusils-revolvers. — Le nom de *revolver* est surtout connu par les pistolets à répétition, dont les cartouches, placées parallèlement dans un *barillet* ou cylindre à axe parallèle à celui du canon et placé au-dessous de lui, viennent se présenter successivement au canon unique. Sur les dix-sept fusils ou carabines-revolvers du Musée, neuf sont conformes au type général des pistolets-revolvers modernes, dont on verra la description à la fin du catalogue des pistolets. Parmi les huit autres armes de types différents, quelques-unes sont réellement intéressantes par leur

ancienneté (quatre sont du XVIIe siècle), et, comme inventions ingénieuses, elles méritent examen.

Quant à leur valeur pratique, elle est à peu près nulle pour des fusils, car ici aucun barillet ne vaut un magasin dans le fût Le barillet ne peut contenir autant de cartouches qu'à la condition d'augmenter son diamètre et son poids; le mouvement automatique deviendrait alors trop dur, et les maniements d'armes seraient empêchés. En outre, après chaque cartouche tirée, le centre de gravité de l'arme serait déplacé *latéralement*, variation bien plus préjudiciable à la justesse du tir que celle qui résulte du déplacement *longitudinal* dans un magasin dans le fût du canon.

Le fusil modèle 1878 (M. 1124), à part quelques détails, ne différait du fusil 1874 que par l'adaptation du magasin dans le fût, avec arrêt de répétition. Il pouvait tirer neuf coups sans interruption : une cartouche était mise dans la chambre, une dans l'auget, sept dans le magasin. L'arme ne fut mise en service que dans la marine; elle reçut la sanction de l'expérience au Tonkin.

Les deux fusils 1884 et 1885 (M. 1125 et 1126), modèles neufs, ne présentent que des modifications sans importance; enfin le fusil 1874-1885 (M. 1127) n'est autre que l'arme modèle 1885, obtenue par transformation de l'ancien fusil 1874.

Fusil modèle 1886. — A part cette introduction du magasin à cartouches, le fusil à répétition, modèle 1878, avait exactement la même valeur que le fusil 1874; cependant à peine l'arme était-elle mise en service dans la marine qu'une transformation complète de tout l'armement allait s'imposer. Il s'agissait

d'utiliser sans retard les nouveaux progrès de la fabrication de la poudre, qui permettaient de donner aussi bien aux balles qu'aux projectiles d'artillerie des vitesses supérieures de moitié à celles qu'on avait jusqu'alors obtenues.

La première conséquence de l'accroissement de vitesse devait être *une trajectoire plus tendue;* mais il fallait éviter que cette grande vitesse initiale n'augmentât celle du recul supporté par le tireur. Cette condition exigeait une sensible *diminution du poids de la balle*, d'où il devait résulter un *moindre poids pour la cartouche* (ce poids n'est que les 3/5 de celui de la cartouche 1874), et, par suite, la faculté de faire porter à l'homme et aux voitures de l'Artillerie un nombre de cartouches bien supérieur.

Mais il fallait que cette diminution du poids de la balle ne nuisît pas *à la justesse de son tir* et *à sa force de pénétration.*

Ces conditions multiples et qui semblent contradictoires ont été toutes satisfaites par l'application franche des principes qui ont été à plusieurs reprises exposés dans cette notice : *diminution du calibre et allongement considérable de la balle.* Les résultats ont été : une légère diminution du recul de l'arme et, au contraire, un accroissement sérieux de la *justesse du tir* et surtout de la *pénétration de la balle.*

La réduction du poids de la balle à 17 grammes suffisait pour ne pas augmenter le recul du fusil[1]; on a adopté une balle de 15 grammes.

[1] La fin de cette notice, sur le dernier modèle réglementaire, est rédigée surtout pour MM. les officiers. Les calculs, d'ailleurs très élémentaires, qu'on trouvera dans les renvois peuvent leur être utiles; ils sont de peu d'intérêt pour des amateurs d'armes.

Au moment de l'adoption du fusil 1878, il y a quinze ans, aucune puissance n'avait pour son fusil une balle inférieure à 14 et 11 millimètres (excepté quelques armes russes du calibre de 10 millim. 7). Aucune de ces balles n'atteignait trois calibres en longueur. Pour le fusil 1886, on adopta un calibre de 8 millimètres et une longueur de 30 millim. 5 : c'est presque quatre calibres[1].

La conséquence de ce modèle de balle a été une *justesse de tir* jusqu'alors inconnue. L'écart probable à 1,000 mètres est inférieur à 0 m. 40 et la portée totale atteint 3,200 mètres.

La *pénétration* de la balle croît avec sa *force vive;* elle est d'ailleurs d'autant plus grande que la *section transversale* est moindre. La force vive de la balle 1886 est à celle de la balle 1874 comme 6 est à 5[2]; la balle 1886 a donc un léger avantage à cet égard.

La section transversale de la balle 1886 est sensiblement la moitié de celle de la balle 1874[3]. La pénétration devait être notablement augmentée. Elle l'est en effet : à 1,000 mètres, la balle pénètre de

La vitesse de la balle du fusil 1874 était de 450 mètres; le poids de la nouvelle balle, avec une vitesse de 640 mètres, ne devait pas dépasser $\frac{25 \text{ gr.} \times 450}{640}$ ou 17 gr. 5.

(1) L'Artillerie française a construit des pièces de 0 m. 075 dont le projectile a 0 m. 30 de longueur, soit quatre calibres exactement.

(2) La force vive de la balle 1886 est proportionnelle à son poids : 15 grammes, multiplié par le carré de la vitesse : 640^2. Pour la balle 1874, les chiffres sont 25 grammes et le carré de 450. Les deux produits sont dans le rapport de 6 à 5.

(3) La section transversale des balles est proportionnelle au carré du calibre; le rapport du carré de 8 à celui de 11 est $\frac{64}{121}$; on peut dire que c'est 1/2.

o m. 16 dans le bois de chêne. Elle est meurtrière à toutes les distances; à 3,000 mètres, sa force vive est encore suffisante pour traverser un homme, si elle ne rencontre pas d'os, ou pour briser un membre [1].

Le pas de la rayure a été réduit à o m. 25. La vitesse de rotation pour la balle 1886 est plus du double de celle de la balle 1874. Une balle simplement en plomb, même comprimé, aurait été déchirée par cette grande vitesse de rotation. La balle est en *plomb antimonié comprimé* et entouré d'une enveloppe en *maillechort* sertie à la base [2].

La charge de poudre progressive BF est de 2 gr. 75,

[1] On ne doit pas accepter en toute confiance ce qui a été publié sur les effets terribles de cette petite balle, dans la campagne du Dahomey : sur le nombre d'hommes traversés par une balle, sur les désordres tels, dans les corps, qu'on a feint de croire que nos balles étaient explosibles..., mais on peut admettre que l'axe de cette balle si fine, si longue et animée d'une si grande vitesse de rotation, sous l'action des résistances successives dans un corps, décrit un cône analogue à celui d'une toupie à la fin de son mouvement. De là des déchirures bien plus meurtrières que celles qui résultent d'une simple perforation.

[2] Les vitesses de rotation des balles, dans les armes rayées, sont proportionnelles à la vitesse de translation, au calibre de la balle, et inverses du pas.

Pour le fusil 1886, les chiffres sont : 640 mètres, 8 millimètres et o m. 25. Pour le fusil 1874, les chiffres sont : 450 mètres, 11 millimètres et o m. 55. Pour le 1886, on aura $\frac{640 \times 8}{25}$; pour le 1874, $\frac{450 \times 11}{55}$. Le rapport de ces deux quantités égale 2,27.

Pour les fusils se chargeant par la bouche, antérieurs au 1886, les nombres sont V = 350 mètres, le calibre 17 millimètres, le pas 2 mètres. Par un calcul analogue, on voit que la vitesse de rotation de la balle 1886 est plus de 6 fois et demie celle des balles se chargeant par la bouche.

Comparée aux fusils rayés tirant des balles rondes avec un pas moyen de 6 mètres, soit 3 fois 2 mètres, ce sera 20 fois la vitesse de rotation de ces balles rondes.

c'est par rapport au poids de la balle, 15 grammes : 1/5,45 ; elle donne à la balle une vitesse de 640 mètres.

La charge de poudre F^1. 5 gr. 25, soit 1/4,75 du poids de la balle 1874 pesant 25 grammes, donnait à cette balle une vitesse de 450 mètres. La supériorité de la poudre progressive BF sur la poudre F^1 est donc énorme ; la poudre F^1 avait déjà accusé une légère supériorité sur la poudre B du fusil 1866.

Le poids total de la nouvelle cartouche est de 29 grammes, celui de la cartouche 1874 était de 48 gr. 8 ; la nouvelle cartouche ne pèse donc que les 3/5 de celle de 1874. Le nombre de cartouches portées par l'homme ou par les transports de l'Artillerie sera donc augmenté des 2/5.

Tous ces avantages de si grande importance : justesse de tir, effets meurtriers à d'énormes distances, facilité des approvisionnements. . . . ., sont dus aux qualités des nouvelles poudres, qui ont permis, ou plutôt *imposé*, de refaire tout l'armement aujourd'hui dans les mains de la troupe, qui peut avoir pleine confiance dans son arme [1].

Serait-il sage, poussant à outrance l'application du principe de la réduction des calibres et de l'allongement relatif des projectiles, d'employer des balles de 6 millimètres avec une longueur proportionnelle de 23 millimètres ou même avec une longueur de 5 ou 6 calibres ?

Il faudrait de longues et minutieuses expériences

[1] Le principe des dernières poudres progressives et *sans fumée* : B F (pour fusil) et des poudres d'artillerie, B C (campagne), B S P (siège et place), est dû à M. l'ingénieur des poudres et salpêtres P. Vieille, promotion de l'École polytechnique de 1873.

pour vérifier que le tir de cette sorte de clou serait régulier par un temps calme; mais, à coup sûr, il ne pourrait résister à la poussée d'un vent en travers, qui agirait sur une balle dont la masse serait plus diminuée en proportion que ne le serait la section longitudinale sur laquelle presse la force déviatrice (1).

Des poudres nouvelles, encore perfectionnées, permettront peut-être de réduire légèrement le calibre de l'arme portative en changeant un peu les formes du projectile, qui devrait conserver la même force vive..... L'expérience pourra seule faire connaître l'importance de ces modifications de détail.

Les projectiles de l'artillerie devront toujours avoir un volume suffisant pour donner des éclats meurtriers et contenir des balles ou des explosifs. Si ceux-ci deviennent plus énergiques, l'artillerie de *campagne* pourra réduire ses calibres et alléger son matériel, malgré les plus grandes longueurs relatives de canon que pourraient exiger des poudres plus lentes. Les progrès que pourra faire l'artillerie de campagne seront donc sans doute de plus d'importance que ceux que peut encore attendre l'arme portative.

Quant à l'artillerie de place, de côte, de marine,

(1) La vitesse que la balle prend à droite ou à gauche, sous la poussée d'un vent en travers, est proportionnelle à la section longitudinale, soit au calibre r et à la longueur l; elle est inverse de la masse qui résiste à cette poussée, laquelle masse est proportionnelle à la longueur l et au carré du calibre r^2.

Donc la vitesse de déviation latérale est proportionnelle à $\frac{lr}{lr^2}$ ou $\frac{1}{r}$, c'est-à-dire inverse du calibre. Avec un calibre réduit à 6 millimètres au lieu de 8, la vitesse de déviation serait augmentée dans le rapport de 8 à 6, ou de 1/3. Si l'on faisait varier la longueur et le calibre dans d'autres proportions, il serait toujours facile de comparer les déviations latérales répondant à ces changements de forme et de calibre.

la question de poids n'est que secondaire; on est d'ailleurs maître du recul; il est impossible de prévoir où s'arrêtera la puissance de la grosse artillerie.

Il y a trente ans, tous les progrès de l'artillerie étaient subordonnés à la question métallurgique, à la fonte des aciers en grande masse. Aujourd'hui, si, pour l'arme portative, le choix des meilleurs mécanismes et leur exécution, grâce aux machines-outils, ne présentent plus de difficultés, les mouvements si variés qu'exige le gros matériel ne sont rien pour nos machines modernes[1].

L'avenir de la grosse artillerie dépendra surtout de ces deux forces chimiques : la poudre ou propulseur du projectile, et l'explosif encore inconnu, dont les effets destructeurs ou incendiaires échappent à toute prévision.

[1] Il est de plus en plus difficile d'inventer des mécanismes complets qui n'aient déjà été mis en essai ou dont les divers éléments n'aient déjà été utilisés. On sera de moins en moins inventeur; on ne sera plus guère que compilateur ingénieux. Les origines du coin Warendorf et du frettage des canons remontent au XIVe siècle. La vis à *filets interrompus*, qui ferme toutes les culasses de notre artillerie moderne, et dont la culasse mobile à verrou de notre fusil n'est qu'une application indirecte, la vis à filets interrompus est d'une exécution parfaite dans le fusil à bloc *Sartoris* (M. 955). Sa date est inconnue, mais l'arme française est à pierre, elle remonte donc à plus de cinquante-trois ans.

Le Musée ne présente certainement pas le tiers de tous les mécanismes essayés depuis quatre cent cinquante ans. On pourra y exhumer bien d'autres inventions, et des plus modernes.

CHARGEMENTS PAR LA CULASSE.

M. **897**. Arquebuse à rouet, se chargeant par la culasse, du milieu du XVIIe siècle, comme l'indique le costume qui se voit au dos du fût. La visière, en glissant sur le canon, permet d'ouvrir le tonnerre, où une culasse mobile portant sa lumière reçoit la charge, se place dans le canon et est fixée en replaçant la visière. Platine à rouet, gravée. Le chien porte la chaînette du rouet et bande l'arme quand on le rabat. Rouet extérieur entièrement recouvert par un tambour. Bois incrusté d'ornements en filigranes de cuivre. La crosse, par sa forme, indiquerait une arme française et porte un écu à trois fleurs de lis sur la joue droite.

M. **898**. Fusil à silex se chargeant par la culasse. Le canon se visse dans le tonnerre au moyen d'une clef à poignée. On le dévisse, on le sépare du tonnerre et on introduit la charge... Inventé vers 1700.

M. **899**. Carabine rayée, à tourelles, et se chargeant par la culasse, projet du maréchal de Saxe. La sous-garde, en tournant sur elle-même, dévisse une tige filetée qui ferme la culasse. Le tonnerre est ouvert. Cette arme est connue sous le nom d'*amusette du maréchal de Saxe*. Milieu du XVIIIe siècle.

M. **900** et M. **901**. Deux fusils à silex se chargeant par la culasse. Le tonnerre est mobile autour d'une charnière et peut s'élever ou s'abaisser au moyen d'un levier, maintenu par deux pièces en fer placées à droite et à gauche du canon. L'écusson de la sous-garde est ouvert, probablement pour laisser un passage aux gaz. Fin du XVIIIe siècle.

M. **902**. Fusil à silex se chargeant par la culasse. Par un mouvement de rotation donné à la crosse, le tonnerre recule, tourne autour d'une charnière et s'ouvre poussé par un ressort.

M. **903.** Fusil à silex se chargeant par la culasse. Tonnerre à charnière portant un renfort à sa partie inférieure, percé d'un trou destiné à recevoir un verrou à vis. Aussitôt que ce dernier échappe, le tonnerre, poussé par un ressort, se soulève et permet d'introduire la charge; le couvre-bassinet, qui fait office d'amorçoir, relié au chien par une bielle, se redresse au bandé et verse la poudre d'amorce. Il se ferme au choc du chien.

M. **904.** Fusil à silex se chargeant par la culasse. Le tonnerre entre à frottement dans le canon et y est maintenu par une bague à pontet pour permettre le passage du tenon du tonnerre; après un quart de révolution de la bague, la fermeture est assurée. *Bourdin*, arquebusier à Paris, 1806.

M. **905.** Fusil à silex. Le tonnerre, mobile autour d'un axe horizontal perpendiculaire à celui du canon, présente sa bouche à une ouverture pratiquée en dessus et par laquelle il reçoit la charge. Il est maintenu à la position de repos par un ergot répondant à une détente. Un petit entonnoir, fermé par une glissière, reçoit la poudre d'amorce.

M. **906.** Fusil de fabrication américaine, se chargeant par la culasse, à silex. La culasse mobile se place à la position de charger, en appuyant sur un petit quart de cercle à ressort, placé en avant de cette culasse, qui contient tout le mécanisme de la platine. — Provient de l'expédition du Mexique.

M. **907.** Le pontet tourne autour de l'axe vertical d'un cylindre formant obturateur. La tête du cylindre est retaillée de façon à continuer la chambre après un quart de tour. La platine est dans le cylindre obturateur. Projet de sabre de cavalerie, à coquille, en laiton et sans branche, se montant sur le canon comme une baïonnette.

M. **908.** Projet de fusil-lance pour dragons, par le capitaine *Treuille de Beaulieu*, en 1853. Adopté plus tard pour les cent-gardes. Un coin vertical en acier ferme le tonnerre; il se termine par une queue recourbée. En pesant sur celle-ci, on

fait descendre le coin et on découvre la chambre. Le petit ressort de gâchette maintient au cran du bandé le coin qui fait l'office de noix. En pressant sur la détente, on dégage le coin-noix qui, obéissant à la forte pression du pontet-ressort, remonte, et, par la tête d'un petit marteau, choque la broche de la cartouche, l'enflamme, puis fait obturateur.

M. **909.** Fusil se chargeant par la culasse, système *Goy*. Presser sur une détente placée en avant de celle de tir. Le canon est dégagé du tonnerre et peut glisser à l'avant.

M. **910.** Mousqueton se chargeant par la culasse, système de M. *de Larachée*. Quand le chien est au cran de repos, le canon peut tourner autour d'un axe vertical. Quand on arme le chien, un arrêt intérieur entre dans une coche pratiquée à la plaque d'acier qui supporte la culasse et fixe le canon.

M. **911.** Système *Lepage*. Projet de mousqueton. La capucine porte en arrière un verrou, qui entre dans un bloc d'acier supportant le tonnerre. On fait avancer la capucine, le canon devient libre, on le fait tourner autour d'un axe vertical, il présente sa chambre à droite.

M. **912.** Système *Lepage*, 1838, à deux coups. La capucine, faisant verrou, arrête le bec en fer du fût. En poussant en avant la capucine, on donne au fût et à la crosse la liberté de tourner autour d'un axe vertical. On retire à la main la culasse, qui reçoit les deux charges superposées. Les deux chiens répondent à deux noix différentes, qui sont mues successivement par la même détente.

M. **913.** Fusil des cent-gardes, analogue au projet M. 908, par le capitaine *Treuille de Beaulieu*.

M. **914.** Coupe du fusil des cent-gardes, analogue au fusil pour dragons.

M. **915.** Autre système du capitaine *Treuille de Beaulieu*, en 1854. Diffère du précédent, parce qu'au lieu d'être entraîné

par la queue placée en dessous, le coin vertical est enfoncé par pression sur sa tête.

M. **916**. Carabine rayée *Gastine-Renette*, en 1854. La sous-garde tourne autour d'une charnière placée à l'avant; le tiroir descend, la chambre est découverte. La percussion est donnée par un frappeur logé dans l'intérieur de la poignée de crosse comme toute la platine. Le chien extérieur ne sert qu'à armer.

M. **917**. Mousqueton se chargeant par la culasse, 1855. *James Leetch*, de Londres. Le tonnerre est indépendant du canon, auquel il est maintenu par une charnière et par un tenon faisant verrou, ouvrant et fermant, entraîné par le chien quand on l'arme ou on l'abat.

M. **918**. Fusil du sieur *Thomas*, à Paris, 1856. Le pontet peut descendre sur charnière à l'avant; le nœud de la charnière porte un crochet qui saisit le tiroir faisant obturateur; la chambre est découverte. Cartouche à broche.

M. **919**. Fusil à percussion centrale. Le canon coulisse sur une glissière fixée au fût. Il est assujetti au tonnerre par le moyen d'un verrou qui traverse la queue de culasse. Mettre le chien au cran de sûreté, faire effort sur la détente placée à l'avant de la sous-garde. Pousser en avant le canon, il se sépare du tonnerre; on peut introduire la cartouche. Extracteur à coulisse. Les termes *extracteur*, *tire-cartouche*, *arrache-cartouche*, sont synonymes.

Don de l'inventeur, M. Eugène du Liège de Puychaumeix.

M. **920**. Mousqueton *Clerville*. Un manchon enveloppe le tonnerre; on le fait tourner sur son axe par un mouvement hélicoïdal qui le fait reculer et laisse à découvert une ouverture pratiquée à la partie supérieure du tonnerre pour recevoir la charge.

M. **921**. Mousqueton *de Lenders*, à sept coups (Belgique). Canon tournant dans un anneau à charnière; il se visse à la

main sur la culasse à sept chambres. Les sept coups partent à la fois; ce n'est donc pas une arme revolver.

M. **922.** Fusil à silex se chargeant par la culasse. La queue de culasse est percée pour le passage d'une clavette; en la dégageant, on brise l'arme autour d'une charnière placée sous le fût. Milieu du XVIIIe siècle, comme l'indiquent la forme et les ciselures des garnitures.

M. **923.** Fusil à silex se chargeant par la culasse. La queue du canon est taillée à deux crans et fixée par deux mentonnets à ressort. En appuyant sur la partie antérieure du pontet, on écarte les deux mentonnets, la culasse est libre; le canon se brise au tonnerre et découvre la culasse mobile, qui porte le bassinet.

M. **924.** Fusil à silex se chargeant par la culasse. Le couvre-bassinet est terminé au bas par un ergot qui, lorsqu'on le ferme, soulève les bielles à épaulement reliant le canon et le tonnerre. Celui-ci tourne alors autour d'une charnière horizontale; la culasse est ouverte. L'arme porte sa baïonnette. Elle a été inventée et proposée en 1825 par *Brunéel,* arquebusier à Lyon.

M. **925.** Chargement par la culasse, du système de M. *Favarcq.* Le canon porte une plaque d'acier faisant ressort et est armé d'un mentonnet qui entre dans une rainure pratiquée à la partie supérieure du tonnerre, portant l'obturateur tronconique. En pressant sur la languette qui se voit au-dessus du tonnerre, on chasse le mentonnet, et le canon, tournant autour d'une charnière inférieure, permet d'introduire la charge. Le mouvement inverse replace l'arme dans l'état primitif.

M. **926.** Mousqueton de cavalerie, proposé en 1852 par le capitaine *Treuille de Beaulieu.* Le canon se brise sur une charnière horizontale placée sous le fût. Une plaque à oreille, fai-

sant un peu ressort, est fixée au canon et tient au tonnerre par un mentonnet. On fait effort sur l'oreille, le canon se brise.

M. **927.** Fusil double du sieur *May,* Paris. Sur pivot vertical tourne un levier rabattu sur un des canons quand l'arme est fermée, et à angle droit quand l'arme est ouverte. La tête du pivot est un disque à pan coupé; qui arrête ou rend libres les canons suivant la position du levier. L'arme se brise sur un axe horizontal. Deux chiens à percussion centrale sur cartouches métalliques. Exposition universelle de 1855.

M. **928.** Mousqueton se chargeant par la culasse et à magasin à cartouches dans un canon placé sous celui de tir. Le mouvement de rotation du levier à axe vertical sous les canons leur permet de se briser; une secousse amène une cartouche au fond du magasin; en fermant l'arme, on remonte la cartouche à hauteur du canon de tir. *Leroux.* Exposition universelle de 1855.

M. **929.** Carabine du sieur *Perrin,* Paris, 1855. Canon se brisant au tonnerre sur une charnière horizontale. On le rend libre en pressant une gâchette placée contre le pontet. Cartouche métallique périphérique frappée par un percuteur plat qui est conduit par le chien. Le canon est richement gravé, le bois sculpté.

M. **930.** Fusil à percussion centrale, système *Alexis Kass.* Un verrou à charnière verticale, pressé de dehors en dedans par un ressort, pénètre dans un mentonnet appartenant au canon et le maintient. Armer, tirer en dehors le verrou par son oreille. Le canon est libre et se brise autour d'une charnière horizontale. La chambre est découverte. Le percuteur est entraîné directement par la détente. La canon est à deux tenons pour recevoir une poignée de sabre.

M. **931.** Fusil du système *Gosset,* à Paris. La sous-garde se soulève. Une traverse de la sous-garde en fourchette tire en bas un crochet faisant corps avec le canon. Celui-ci tourne autour d'une charnière placée en avant, le tonnerre est décou-

vert; on y prend la culasse mobile qui porte en dessous la cheminée sur laquelle le chien frappe de bas en haut. Toute la platine est portée par la sous-garde.

M. **932** et M. **933**. Deux mousquetons, système *Favarcq*. Le canon se brise autour d'une charnière horizontale. Il porte une plaque d'acier faisant ressort et traversée par une rainure dans laquelle s'engage un mentonnet du tonnerre. L'arme est alors fermée. Pour l'ouvrir, pousser sous le pontet le pied d'une tige de bronze, dont la tête soulève le bout du ressort de fermeture, qui est ainsi dégagé du mentonnet. L'arme se brise.

M. **934**. Carabine à aiguille, allemande. L'aiguille et le ressort à boudin sont dans la poignée de crosse. Le canon, mobile autour d'une charnière horizontale perpendiculaire à son axe, est amené en avant par un excentrique à axe vertical mû par une manivelle sous le fût. La fraisure qui termine la chambre est dégagée. Le canon se brise légèrement sur sa charnière et reçoit la charge. Le même mouvement de l'excentrique a poussé le ressort à l'armé.

M. **935**. Fusil double, de chasse, signé *Delebourse*, à Paris. Canons de Léopold Bernard. Calibre : 0 m. 016. Système à broche. Bascule à clef tournante sur le pontet, bascule noyée dans le bois. Arme d'une époque de transition, 1867, pouvant se charger à baguette au moyen de deux fausses cartouches en acier, portant une cheminée et dont l'emplacement est réservé dans la bascule. Ces fausses cartouches sont logées dans la crosse, sous la plaque de couche.

Don de Mme veuve Pargond.

M. **936**. Système *Valasse*, arquebusier à Châteauroux. L'arme se brise au tonnerre autour d'une charnière placée au-dessus du pontet. Un levier à excentrique fait reculer le canon et le dégage de l'obturateur. Par le mouvement contraire, il reçoit l'obturateur et y est pressé par un cran et un ressort.

M. **937** et M. **938**. Deux mousquetons se chargeant par la culasse, à silex, proposés par M. *Nicolas*, officier d'artillerie. Le tonnerre se découvre en faisant tourner le canon autour d'un axe parallèle à celui de l'arme. Une tige à ressort assure l'adhérence du tonnerre et du canon. Un renfort considérable a été donné à l'anneau de fermeture.

M. **939** à M. **944**. Six fusils se chargeant par la culasse, système *Leroy*. Le canon et son fût peuvent tourner autour d'un axe parallèle à celui du canon et placé en dessous. Ils sont fixés à la crosse par un mentonnet. En pressant sur le pied du mentonnet, on donne au canon la liberté de tourner, la chambre est alors découverte. Le chien à percussion agit de bas en haut dans l'intérieur. Le grand ressort est extérieur, ainsi que la détente à deux bras.

M. **945** et M. **946**. Deux mousquetons du même système; le plus long est à tringle.

M. **947**. Fusil du même système, mais dont toutes les pièces sont en fer, à l'exception des deux joues de crosse; plaques de bois vissées à la queue en fer.

M. **948**. Autre fusil du système *Leroy*, modifié. Le tonnerre est fraisé pour recevoir la culasse, qui est maintenue par une clavette horizontale placée en dessous, à 0 m. 10 en avant. On retire la clavette, le canon et le fût tournent autour de l'axe inférieur, parallèle comme dans les autres fusils Leroy. La baïonnette peut descendre le long d'une glissière, de façon que sa pointe est en dessous de la bouche du canon.

M. **949** et M. **950**. Deux fusils du système du sieur *Pidaut*. Un levier, qui se voit à la droite de la poignée de crosse, permet de faire tourner la culasse autour d'un axe placé au-dessous de celui du canon et de découvrir ainsi le tonnerre. Cette culasse porte sa cheminée dans l'axe du canon. Platine dans le genre des platines écossaises. Arme d'une exécution remarquable.

M. **951.** Mousqueton se chargeant par la culasse. En pressant sur un ressort qui se voit un peu au-dessus de la contre-platine, et faisant tourner le canon autour d'un axe parallèle à sa direction, on découvre l'âme. Le mouvement inverse replace l'arme dans l'état primitif.

M. **952.** Arquebuse à rouet, à tabatière, de la fin du XVIe siècle, portant la pomme de pin d'Augsbourg. Canon ciselé, autrefois doré et gravé. Platine à rouet maintenu sur le corps de platine par une bride circulaire ciselée, repercée à jour et dorée. Bois plaqué d'ivoire et d'ébène. Une petite tête d'homme à barbe ciselée est placée en arrière de la tabatière. En tirant la barbe de cette tête, qui conduit un verrou, on ouvre le canon et on dégage la culasse mobile où on place la charge. C'est l'origine des systèmes à tabatière modernes. — Provient du Conservatoire des arts et métiers.

M. **953.** Arquebuse à rouet, à tabatière, de la fin du XVIe siècle, allemande, portant pour poinçon un cœur la pointe en l'air, dans un écu. Sur la plaque de couche, des armoiries complètes. Au tonnerre, une petite tête à barbe ciselée en ronde bosse est le bouton d'un ressort qu'on tire en arrière, qui dégage la tabatière, de laquelle on retire, pour la charger, une culasse mobile qui porte la cheminée. La platine est à double feu, à rouet et à mèche; le tambour du rouet est repercé à jour. Riches incrustations d'ivoire blanc et vert; entre autres sujets, Léda et le Cygne.

M. **954** et M. **955.** Deux fusils système *Sartoris*, à silex, se chargeant par la culasse. A l'aide d'un levier, on fait tourner le canon d'un quart de tour d'une vis à filets interrompus; on fait avancer le canon. Le tonnerre est découvert et redressé pour l'introduction de la charge. Ce système a de l'analogie avec les armes à bloc.

M. **956** et M. **957.** Deux mousquetons du même système *Sartoris*.

M. **958**. Mousqueton se chargeant par la culasse, système du commandant d'état-major *Clerville*, 1855. C'est un système à tabatière ou à volet. En pressant sur la manette d'un ressort, on dégage le volet, qui est même repoussé à moitié du parcours nécessaire pour découvrir la chambre. On achève le mouvement à la main. La cartouche est à broche.

M. **959**. Autre mousqueton *Clerville;* le petit ressort dégage seulement le volet sans le pousser. Les garnitures sont finement gravées.

M. **960**. Mousqueton système *Joslyn*, à percussion centrale. Tirer dans le sens horizontal un bouton-verrou à ressort, agir ensuite sur ce bouton de bas en haut, la culasse mobile se renverse à gauche, la chambre est découverte. Dans ce mouvement, un bourrelet en plan incliné, engagé en avant du bourrelet du culot de la cartouche, la tire en arrière. — En 1864.

M. **961**. Fusil *Springfield*, à verrou, transformation sans nom, pour chargement par la culasse. Percussion centrale. Le chien étant au bandé, on peut relever en arrière la culasse mobile. Le chien, à l'aide d'une tige articulée horizontale, frappe le percuteur coudé articulé au levier de la culasse mobile. Système compliqué et détestable.

M. **962**. Fusil à tabatière différent du précédent, parce que la tabatière est en bronze et est fixée par un verrou dont la partie extérieure forme le percuteur. En arrière du tonnerre, un levier en fer à axe vertical sert d'arrache-cartouche. Il est traversé par la broche de la cartouche.

M. **963** et M. **964**. Deux fusils *Snider* à percussion centrale. La tabatière se relève de gauche à droite, puis, par le mouvement en arrière, on agit sur l'arrache-cartouche. L'un porte une baïonnette, l'autre un sabre-baïonnette.

M. **965**. Autre fusil du type *Snider*. L'arrache-cartouche agit par mouvement automatique quand on ouvre la tabatière. Celle-ci est maintenue par un verrou.

M. **966**. Autre fusil à tabatière, du genre *Snider?* Le percuteur est placé dans l'axe de la tabatière même; il est poussé par un marteau qui reçoit son impulsion directement par la détente. L'arrache-cartouche est celui du Snider réglementaire.

M. **967**. Fusil à tabatière, très simple. Cartouche à broche avec arrache-cartouche.

M. **968**. Autre fusil à tabatière, analogue à M. 967. La tabatière étant beaucoup plus longue, le chien n'agit que par l'intermédiaire d'un percuteur placé au-dessus du tonnerre.

M. **969** à M. **973**. Cinq mousquetons se chargeant par la culasse, à percussion, modèle de Charleville (1830). On ouvre le système en armant le chien et en relevant un coin placé en arrière de la culasse mobile. Cette dernière pivote autour d'un axe horizontal, lorsqu'on agit sur une vis à oreille qui sert en même temps de hausse. La chambre est ouverte.

M. **974** et M. **975**. Deux fusils se chargeant par la culasse, système *Robert*. Le tonnerre tourne autour de deux tourillons horizontaux; il est relevé à l'aide d'une queue à anneau rabattue sur la poignée de crosse. L'ouverture du canon est ainsi dégagée. Dans ce mouvement du tonnerre, le chien, qui est intérieur, s'arme, et il agit de bas en haut. — Ce modèle est de 1831.

M. **976**. Fusil *Lepage*, 1832, du même système que les fusils *Robert*, sauf les détails de l'arrêt de la queue-levier.

M. **977**. Mousqueton *Lepage*, du même système, et également de 1832.

M. **978**. Projet *Lefaucheux*, arquebusier à Paris. Le tonnerre mobile se relève en tournant autour de deux tourillons placés des deux côtés du canon. Il porte une sorte de coffre qui contient le mécanisme de la platine. En l'abaissant pour

reprendre sa première position, la gâchette entre dans ce coffre. L'obturateur ferme le canon. Le chien s'arme comme dans les armes ordinaires. La cheminée est placée sur le canon et à sa gauche.

M. **979**. Système de M. le général *Rémond*. Le coffre se relève comme dans les systèmes précédents. L'obturateur est une plaque carrée d'une grande force, qui soutient la partie tronconique qui entre dans le canon. Une bride articulée l'abaisse et le relève avec le coffre mobile autour des tourillons. La gâchette entre dans ce coffre, qui contient la platine. Le chien s'arme comme dans les armes ordinaires à percussion. La cheminée est placée sur le canon.

M. **980**. Fusil à silex se chargeant par la culasse. Système à bloc; celui-ci est maintenu par le mentonnet d'un second petit bloc en arrière et se renversant également du côté de la crosse. Le bloc porte un anneau sur lequel on agit en poussant vers l'arrière; les deux blocs deviennent indépendants et se renversent tous deux.

M. **981** et M. **982**. Deux mousquetons du même système que le fusil M. 980.

M. **983**. Mousqueton à tringle, système *Pottet-Delcusse*. Magasin à amorces fulminantes, ramené sur le bassinet cylindrique quand on arme le chien. Tonnerre mobile recouvert d'une plaque à oreilles, maintenu par un coin tournant autour d'une charnière parallèle à l'axe du canon, du côté gauche, et portant au côté droit le pivot d'un levier faisant ressort et arrêté en avant par un mentonnet sur la partie fixe du tonnerre.

M. **984**. Autre mousqueton dont le mécanisme de culasse est du même système, mais à simple percussion sur capsule.

M. **985** et M. **986**. Deux fusils dont le mécanisme est celui du mousqueton qui précède.

M. **987**. Fusil système *Albini*, à bloc et à percussion cen-

trale. Le chien étant au bandé, le verrou se dégage du bloc. Relever celui-ci dans le plan vertical à l'aide d'un levier placé sur le côté. Ce mouvement fait agir l'arrache-cartouche à griffe de chaque côté. L'arme chargée, abattre le bloc vers l'arrière.

M. **988.** Mousqueton du commandant *Minié*, en 1854. Un levier, placé sur le côté et tournant autour d'un axe horizontal perpendiculaire au canon, fait basculer à l'arrière un excentrique qui dégage le tonnerre de la chambre, puis le relève presque vertical. Après avoir chargé, on rabat le tonnerre et le levier; ce dernier mouvement arme le chien caché à l'intérieur et agissant de bas en haut sur la cheminée placée sous le tonnerre.

M. **989.** Fusil système *Gauchez*, arquebusier à Paris, 1855. Un fort levier, tournant autour d'un axe horizontal en arrière du pontet, est maintenu par un touret qu'on dégage; le levier est abaissé; sa tête entraîne en arrière le tonnerre, le dégage de la fraisure de la chambre et enfin le soulève. La chambre est découverte.

M. **990.** Autre fusil percutant du sieur *Gauchez*, 1855. Un levier, placé parallèlement au canon et pouvant tourner autour d'un axe vertical, est amené à angle droit; on le fait ensuite tourner autour d'un axe horizontal perpendiculaire au canon, il entraîne avec lui le tonnerre; la chambre est découverte.

M. **991.** Système *Reclus*, contrôleur d'armes à la Direction de Paris. A boulettes fulminantes. Un ressort, placé à la naissance de la crosse et sur lequel on presse, permet de relever et de découvrir ainsi le canon, pour y introduire la charge, après avoir renversé sur le côté le porte-fulminate. Un ressort à boudin pousse le frappeur qui écrase l'amorce contre la lumière.

M. **992.** Fusil à percussion centrale, système *Tancalen*. Le bloc est maintenu fermé par une goupille horizontale mue par un levier placé sur le côté et dont le pivot est vertical.

Pousser ce levier en avant, le bloc est libre, le relever en arrière à la main; dans ce mouvement, il entraîne l'arrache-cartouche articulé sur un petit chariot.

M. **993**. Fusil suisse, présenté en 1855 par *Davié*. Le tonnerre est mobile autour de deux tourillons; il porte en dessous une masse contre laquelle presse un disque en fer à crans recoupés, et dont l'arbre vertical porte à l'autre bout une tête en champignon, en bois, qu'on fait tourner à la main. La platine est à l'intérieur de la crosse, on arme à l'aide d'un levier. Un percuteur dans l'axe du canon frappe la cheminée à l'arrière du tonnerre. Double détente.

M. **994**. Système *Besnard*. Un fort levier tourne autour de tourillons horizontaux, perpendiculaires à l'axe, ou agit sur un double anneau à la partie supérieure. Deux bielles latérales du levier tirent en arrière l'obturateur. La chambre est découverte.

M. **995**. Autre fusil système *Besnard* modifié. Ce n'est plus l'obturateur seul qui est amené en arrière par les bielles, mais le tonnerre lui-même portant la chambre et la cheminée; il est en outre relevé à 45 degrés.

M. **996** et M. **997**. Deux carabines du système *du Tillet* et *Flobert*, à Paris, pour tir de salon. Système à bloc. Il se termine par une visière verticale sur laquelle on agit en poussant vers l'arrière; le bloc tourne, découvre la chambre. La platine est à l'intérieur. La cartouche ne contient que du fulminate.

M. **998**. Système du même type. Le tonnerre ne fait pas partie du bloc, il est donné par un petit chariot que conduit le bloc.

M. **999**. Autre système *Flobert*, du même type. Les organes qui relient le bloc et le chariot sont un peu différents.

M. **1000**. Fusil du système *Pidault*. Le tonnerre est mobile autour d'un axe perpendiculaire à celui du canon et horizontal.

Il est fixé à l'arrière par un verrou qui fait partie de l'axe du levier, rabattu sur le côté de la poignée. Ce levier porte en même temps un excentrique qui repousse le tonnerre au moment où le verrou est dégagé. Percussion annulaire.

M. **1001.** Fusil se chargeant par la culasse, système *Gilby*. Le tonnerre porte à sa partie inférieure une gâche qui reçoit le pêne d'un verrou placé à la partie inférieure du fût. Quand ce verrou est tiré, par un mouvement de droite à gauche donné à cette partie inférieure du fût, un ressort assez énergique, placé au tonnerre, le fait se redresser et permet d'y introduire la charge. Un magasin à capsules vertical débouche en arrière de la cheminée, qui se présente à la capsule lorsqu'on renverse le tonnerre. Canon rayé, en damas et à huit pans.

M. **1002.** Fusil se chargeant par la culasse, système *Gilby* modifié, analogue au précédent; il n'en diffère que par la manière dont le verrou est dégagé du tonnerre. Il ne comporte pas d'ailleurs de magasin à capsules, et porte un système de sûreté près du bouton du verrou.

M. **1003.** Carabine se chargeant par la culasse, à capsule, système *Scharps* (américaine). Longue sous-garde, mobile autour d'un axe horizontal à l'avant. La rabattre, elle entraîne de haut en bas un tiroir qui fermait la chambre. Celle-ci est découverte. — Arme présentée en 1864.

M. **1004.** Fusil identique au précédent, par *Gilby*.

M. **1005.** Analogue au fusil précédent; peut employer des capsules ou un ruban d'amorces dont l'ouverture se voit en arrière de la cheminée. Même inventeur.

M. **1006.** Carabine du système *Scharps*, à percussion centrale et cartouche métallique. Le chien agit sur la partie droite du percuteur. En abaissant le tiroir après le coup tiré, on renverse en arrière un arrache-cartouche placé sur le côté gauche de la chambre.

M. **1007.** Carabine à percussion se chargeant par la culasse,

système *Westley-Richard*. Le chien étant au cran de sûreté, le bloc, à charnière horizontale à hauteur du chien, se relève de l'arrière à l'avant. On peut alors introduire la charge dans le canon. Ce bloc porte intérieurement un verrou mobile muni d'un obturateur en cuivre qui s'introduit dans le canon, quand on remet le bloc à sa position primitive. Canon bruni, hausse mobile.

M. **1008.** Mousqueton de cavalerie du même système *Westley-Richard.*

M. **1009.** Fusil système *Remington* dit *Égyptien*, à bloc et percussion centrale. Le chien étant armé, ramener en arrière le bloc en agissant sur sa crête quadrillée, l'extracteur tire le culot. La chambre est découverte. A son sabre-baïonnette.

M. **1010.** Mousqueton *Remington* du même système.

M. **1011.** Autre fusil *Remington* dit *Espagnol.* A baïonnette quadrangulaire.

M. **1012.** Fusil *Remington* par transformation d'un Springfield.

M. **1013.** Fusil *Milbanck*, à bloc et à percussion centrale. Armer le chien qui commande une bielle, laquelle, au moyen d'une manivelle, fait tourner le verrou à pan. Le bloc peut alors se relever. Il est maintenu par le verrou quand le chien est abattu.

M. **1014.** Système *Milbanck-Amsler,* à percussion centrale et à bloc à charnière horizontale à l'avant. Le chien étant au bandé, faire effort sur l'oreille d'une pièce qui fait suite au bloc. Celui-ci devient libre. Alors le tout peut se relever ensemble. le tonnerre est ouvert. Le même mouvement fait agir l'arrache-cartouche.

M. **1015.** Fusil système *Springfield*, transformation *Allin.* Le bloc est fixé au canon par un verrou à mentonnet, dont l'axe est situé vers l'arrière du bloc. Faire effort sur la manivelle qui

conduit le verrou. Arrache-cartouche dont l'axe est celui du bloc et agit au milieu du tonnerre.

M. **1016**. Carabine à platine en avant, transformée à un système *Berdan*. La mobilité du bloc est obtenue par un procédé tout à fait analogue au précédent, mais plus lourd. Arrache-cartouche du même type.

M. **1017**. Autre carabine semblable. La transformation est faite sur une arme à platine en arrière.

M. **1018**. Fusil système *Berdan* (en service en Russie). Le verrou percuteur à ressort à boudin se termine à l'arrière par une crête quadrillée; la tirer en arrière, la culasse mobile est libre, la relever dans le plan de tir par un levier placé à droite; dans ce mouvement, l'arrache-cartouche ou extracteur fonctionne. Système à la fois à verrou et à bloc.

M. **1019**. Fusil à percussion se chargeant par la culasse, système *Duvivier*. La culasse, mobile autour d'une charnière horizontale, porte à l'avant une vis qui la relie au canon. A l'aide d'un levier, on fait tourner le canon qui s'éloigne de la culasse mobile, qu'on peut alors relever dans le plan vertical, en faisant effort sur un petit ressort placé à gauche.

Don fait au Musée par M. Deshaumes.

M. **1020**. Fusil anglais, transformation d'un type *Albini*, à bloc et percussion centrale. Le verrou qui porte le marteau est mobile autour d'un axe parallèle à celui du canon et fixé au bloc. Relever ce verrou en agissant sur le bouton placé à gauche, relever alors le bloc dans le plan de tir. Arrache-cartouche à griffes symétriques.

M. **1021**. Fusil système *Enfield*, transformation *Peabody*, à percussion périphérique. Le bloc, mobile autour d'un axe à l'arrière, se prolonge d'un côté par une queue et est à l'avant en forme de cuiller. Relever la queue d'arrière, placer la cartouche dans la cuiller, la pousser dans le canon. Rabattre la

queue du bloc, il remonte et fait la fermeture. L'arrache-cartouche fonctionne sur le côté gauche quand le bloc s'abaisse.

M. **1022.** Système *Peabody*. Système analogue au précédent. Le bloc est mû par la sous-garde qu'on pousse en avant, au lieu de l'être par la queue du bloc de l'arme précédente.

M. **1023.** Fusil *Werder*, bavarois. Le bloc est mû par une détente qu'on pousse de l'arrière à l'avant, au lieu de l'être par la sous-garde. Le mouvement d'armer ramène le bloc à la position de fermeture.

M. **1024.** Mousqueton-carabine à aiguille, exécuté au Dépôt central de l'Artillerie en 1853. Le porte-aiguille avec ressort à boudin est terminé par un bouton sur lequel on tire pour armer. On fait, à l'aide d'un levier, tourner la culasse mobile d'un quart de tour de la vis à filets interrompus. Avec le même levier, on ramène en arrière la culasse mobile; la chambre est ouverte.

M. **1025.** Fusil à aiguille par le sieur *Salles*, ouvrier, 1853. C'est la boîte de culasse qui porte l'écrou à filets interrompus. Le levier fixé au-dessus de la culasse mobile la fait tourner d'un quart de tour, dégage les filets et la fait reculer. Ce même mouvement arme l'aiguille et découvre la chambre.

M. **1026.** Mousqueton du système *Renette* père. Le canon est mobile et glisse en avant au moyen d'un levier à anneau placé sur le fût, et qui, en se relevant, ouvre un verrou et permet de pousser en avant le canon et de découvrir la chambre.

M. **1027.** Mousqueton ayant de l'analogie avec le précédent comme mouvement de glissement du canon à l'aide d'un levier; mais ici ce levier est articulé sur le fût, de sorte que c'est le fût qui recule. On fait alors tourner la culasse mobile autour de sa charnière horizontale, elle reçoit la charge. Même inventeur.

M. **1028.** Mousqueton du système *Montigny*, de Bruxelles, à aiguille. Au repos, un levier est abaissé sur la poignée. Il est articulé avec une bielle à tourillons horizontaux. Lorsqu'on

relève le levier, on ramène en arrière la culasse mobile, on découvre la chambre et en même temps on arme l'aiguille.

M. **1029.** Fusil *Marston*, de New-York, exécuté par Gastine-Renette. Le mouvement de la sous-garde découvre et ferme le canon dont l'ouverture est sur le côté. L'obturateur est tronconique. Cette arme, d'une exécution remarquable, est damasquinée en or, gravée et richement sculptée. Canon en damas à huit pans.

M. **1030.** Fusil du système *Pidault*, à broche et à verrou. Une gâchette logée en avant de la détente dégage le verrou et arme le chien placé en dessous du fût et en avant du pontet. Tirer le verrou en arrière, placer la cartouche dont la broche glisse dans une rainure jusqu'à son logement sous le canon. Le verrou porte un extracteur.

M. **1031.** Mousqueton du système du commandant *Minié*. La chambre est fermée par un verrou. Un levier fixé par charnière au verrou est d'abord relevé verticalement. A l'aide de ce levier, on tire en arrière le verrou, la chambre est découverte. Canon à six rayures. Modèle 1856.

M. **1032.** Système *Prince*, de Londres. Arme à verrou analogue à la précédente. L'arme fermée, le levier est abattu en arrière au lieu de l'être en avant.

M. **1033.** Mousqueton analogue à l'arme précédente.

M. **1034.** Mousqueton à culasse mobile dont le mouvement est analogue à celui du verrou des armes qui précèdent. La chambre tronconique emboîte l'arrière-tonnerre également en tronc de cône; c'est le modèle d'obturateur du fusil Dreyse.

M. **1035.** Fusil d'infanterie ayant de l'analogie avec les armes précédentes. Le verrou est maintenu à la fermeture par son chapeau qui s'engage dans une entaille du tonnerre.

M. **1036.** Carabine à aiguille, système *William Needham, London*, 1857. On fait tourner, à l'aide d'un levier coudé, la

culasse mobile terminée à l'arrière par un plan incliné. Elle recule et est dégagée de la fraisure; on la soulève, mouvement qui arme l'aiguille.

M. **1037.** Carabine système *Manceaux*, à percussion. Relever le levier à charnière qui est couché sur le tonnerre mobile, le tirer en arrière, faire tourner ce tonnerre autour de l'axe en rabattant le levier à droite, la chambre est découverte.

M. **1038.** Fusil du même modèle, en fer poli; le premier est en fer noirci.

M. **1039** et M. **1040.** Deux carabines du même système *Manceaux*, analogues aux deux armes qui précèdent.

M. **1041.** Fusil du système du sieur *Francotte*, à Liège, ayant quelque analogie avec le système Manceaux, présentant moins de solidité.

M. **1042.** Projet de fusil de dragons par M. *Chassepot*, à percussion, système à verrou, daté 1858. Avec la même main, agir sur la tête quadrillée d'un ressort à mentonnet, donner un quart de tour à droite à la culasse mobile, la ramener en arrière, placer la cartouche.

M. **1043** et M. **1044.** Deux autres fusils de longueurs différentes et du même système.

M. **1045.** Fusil du système *Salle*, de Châtellerault. Culasse mobile terminée à l'avant par une vis à filets interrompus. Une poignée à charnière, inclinée à droite quand l'arme est fermée, permet de faire décrire un quart de rotation à la culasse; on la pousse en arrière pour en dégager les filets.

M. **1046.** Arme toute semblable à la précédente, pour dragons. Ne diffère que par l'absence de charnière à la poignée.

M. **1047.** Arme du même type que les deux qui précèdent, mais plus perfectionnée. La culasse mobile est entourée par un manchon qui complète l'obturation. En outre, l'arme est à percussion centrale.

M. **1048.** Fusil à percussion. Cartouche à broche. Au moyen d'un levier, on fait tourner le tonnerre qui peut reculer et découvrir la chambre.

M. **1049.** Fusil *Dreyse*, à aiguille. Presser sur le talon du ressort qui est en avant de la crête du porte-aiguille, tirer en arrière, ramener le levier de droite à gauche verticalement, tirer la culasse mobile en arrière, mettre la cartouche. Pousser en avant la culasse par le levier, rabattre celui-ci, faire feu. Porte *Modèle 1862, Spandau*. Le fusil est disposé pour une baïonnette.

M. **1050.** Carabine *Dreyse*, du même système, disposée pour un sabre-baïonnette.

M. **1051.** Fusil à aiguille, système *Needham*, de Londres. Le tonnerre est vissé sur un cylindre mobile autour d'une charnière horizontale. On dévisse d'un quart de tour le tonnerre; il recule et se dégage de la fraisure du canon; on fait alors tourner le tonnerre et le cylindre autour de la charnière. Par ce mouvement le ressort est armé et la chambre découverte. Verrou de sûreté conduit par une manette, placée sur le tonnerre.

M. **1052.** Modèle du système *Salles*. Le verrou est conduit par un levier qu'on place vertical pour pouvoir tirer le verrou en arrière; ce mouvement arme le chien placé comme la cheminée sous le fût.

M. **1053.** Carabine à aiguille, du sieur *Schlesinger*, armurier anglais. Le système ne comporte pas de vis à filets interrompus. L'obturation est donnée par l'emboîtement des deux surfaces coniques de la culasse mobile et de la boîte.

M. **1054.** Mousqueton système *Friedrich*. Le ressort à boudin et l'aiguille sont dans la boîte de culasse, montés sur un axe terminé par un bouton à molette pour le démontage. A l'aide du levier, on fait tourner, puis reculer la boîte; ce mouvement arme le ressort.

M. **1055.** Fusil à aiguille, système *Malherbe*, de Liège. Par

le mouvement du levier on fait tourner la culasse mobile autour de l'axe du canon, et par un mouvement en arrière on découvre la chambre; en ramenant la culasse mobile, puis la rabattant, on arme l'aiguille.

M. **1056.** Fusil se chargeant par la culasse, à percussion centrale, système *Vetterling*, modèle suisse. On découvre la chambre en faisant effort sur un bouton quadrillé qui fait tourner un volet cylindrique. Puis on fait tourner de bas en haut un levier placé sur le côté; on ramène alors en arrière la culasse mobile. L'aiguille s'arme, on ferme la culasse. Un tire-cartouche fonctionne dans l'axe de la culasse.

M. **1057.** Fusil du sieur *Prince*, à Londres. La culasse est fixe, c'est le canon qui est mobile. A l'aide d'une poignée verticale en dessous, ou fait légèrement tourner le canon; il n'est plus retenu par un tenon fixe sur le côté droit du tonnerre; on le pousse en avant, la chambre est découverte.

M. **1058.** Arme à verrou et à percussion centrale sur cartouche métallique. Le chien étant armé, on fait tourner le verrou autour de l'axe du canon à l'aide d'un levier; on le repousse en arrière et on le relève prêt à recevoir la cartouche.

M. **1059.** Fusil du même type que le précédent. Le chien ne frappe pas directement la cartouche; il agit par l'intermédiaire d'une tige logée dans la culasse mobile; celle-ci porte en dessous un arrache-cartouche ou extracteur.

FUSILS À MAGASIN.

M. **1060.** Fusil à percussion périphérique et à magasin, système *Spencer*. Le magasin s'ouvre dans la plaque de couche; les cartouches sont poussées par un ressort à boudin. Ramener le pontet vers l'avant. L'arrache-cartouche tire en arrière l'ancien culot; le bec postérieur du bloc descend et reçoit une

cartouche. Relever le pontet, la cartouche remonte et enfin est poussée dans la chambre par le bec du bloc qui fait alors l'obturation.

M. **1061**. Mousqueton de cavalerie du même système que le précédent.

M. **1062**. Fusil *Krag Peterson*. Arme à bloc, cartouche à inflammation périphérique. Magasin dans le fût. Le mouvement d'armer fait, au moyen d'une bielle, descendre la culasse mobile qui découvre le tonnerre et le magasin. Dans ce mouvement, l'extracteur tire le culot vers l'arrière. Une cartouche du magasin, poussée par un ressort à boudin, se place dans l'auget de la culasse, puis, par une légère secousse donnée à l'arme, elle pénètre dans la chambre; le bourrelet du culot repousse l'extracteur qui arrêtait la culasse mobile. Celle-ci revient à sa position et le tonnerre est fermé, le chien s'arme complètement. Faire feu. Un arrêt latéral permet de neutraliser le magasin.

M. **1063**. Carabine système *Winchester*, à percussion centrale et à magasin. Le magasin est un canon placé sous le canon de tir; il est chargé par une ouverture latérale à droite. Faire basculer de haut en bas le pontet. Le percuteur s'arme et extrait le culot. Pendant la première partie du mouvement, un tiroir reçoit une cartouche, monte et la conduit dans la chambre. Relever le pontet, le tiroir descend et le percuteur vient faire obturation. Faire feu.

M. **1064**. Fusil du même système avec baïonnette.

M. **1065**. Carabine à magasin dans le fût, système *Kropatschek*. C'est le fusil modèle 1874 français, dont le fût et la boîte de culasse ont été modifiés pour recevoir le magasin. C'est donc, à quelques détails près, notre fusil modèle 1878. (Voir M. 1124.)

Don de M. Wernol.

FUSILS-REVOLVERS.

M. **1066.** Petite arquebuse française, de chasse, à mèche, à canon lisse, du milieu du XVII[e] siècle. Le barillet est à huit tonnerres. La lumière qui correspond à chacun d'eux est fermée par un couvre-feu à coulisse. Un ressort à crochet placé au pan supérieur du canon arrête successivement chaque tonnerre vis-à-vis le canon; le même serpentin leur fournit le feu. Canon à pans et corps de platine gravés. Le barillet se meut à la main.

M. **1067.** Arquebuse à mèche, à barillet, française, du milieu du XVII[e] siècle. Canon lisse. Le barillet contient cinq charges, tourne sur un axe parallèle à celui du canon; à chaque charge correspond un bassinet muni de son couvre-feu. Le système des bassinets tient au barillet lui-même. Le serpentin met successivement le feu à chaque charge. Le barillet se meut à la main. Platine ornée de quelques gravures.

M. **1068.** Arquebuse française, à canon lisse, à mèche, du milieu du XVII[e] siècle. Le barillet, tournant à la main autour d'un axe parallèle à celui du canon, contient cinq charges qui reçoivent successivement le feu par un seul bassinet dont on renouvelle l'amorce à chaque coup. Ce bassinet est pouvu d'un garde-feu et d'un couvre-feu. Canon à pans. Crosse garnie de plaques de fer.

M. **1069.** Mousquet allemand, à rouet, de la seconde moitié du XVII[e] siècle. Trois tonnerres liés entre eux, tournant sur un axe parallèle à celui du canon, remplacent le barillet des armes précédentes et vont successivement prendre leur feu au même bassinet dont l'armorce se renouvelle à chaque coup. Les culasses se mettent en mouvement à la main, en pressant sur un bouton placé à l'arrière de la queue de culasse. Le rouet est maintenu

par une bride circulaire. Crosse ornée de filets d'ivoire et d'incrustations en ivoire gravé.

M. **1070**. Fusil français, à silex, à barillet, à cinq coups, du XVIIIe siècle. Le corps de platine porte le nom : *Marchau, à Grenoble*. Une goupille à ressort, qui se voit à l'écusson de la sous-garde, sert à arrêter chaque tonnerre devant le canon.

M. **1071**. Fusil à silex, du XVIIIe siècle, allemand, à barillet, à six coups et à magasin d'amorces. Le barillet tourne à la main et chaque charge est arrêtée devant le canon par un ressort à crochet placé à la partie supérieure du canon. Le magasin d'amorces est au-dessus du couvre-feu et communique au bassinet par une ouverture qui est découverte par la pression d'un ergot lorsqu'on abat le couvre-bassinet. Le corps de platine porte le nom : *A. Leohtiew*. Bois sculpté finement et incrusté de filigranes de cuivre. Le fût porte une baïonnette à charnière se rabattant dans l'emplacement de la baguette.

M. **1072**. Fusil de chasse allemand, à silex, à trois tonnerres mobiles sur un axe commun, parallèle à celui du canon; chacun d'eux porte un bassinet muni de sa batterie et reçoit le feu du même chien. Le système se meut à la main; un ressort intérieur l'arrête à chaque coup. En pressant sur le devant de la sous-garde, le mouvement se reprend. Corps de platine ciselé et gravé, portant l'inscription : *Hohen, Elbe Christoph Ludwig*. Ornements en fer ciselé et gravé, à la poignée.

M. **1073**. Fusil à silex de même système que le précédent. La platine, en cuivre gravé, porte un écusson et des armoiries.

M. **1074**. Même modèle et mêmes armoiries que l'arme précédente; ne diffère que par la plaque de couche qui est en laiton.

M. **1075**. Fusil anglais, à silex et à barillet, moderne et d'une fabrication remarquable. Le barillet à cinq charges tourne à la main; on doit avoir soin de le tirer d'abord vers l'arrière; il est maintenu entre deux plateaux; le postérieur renferme un

ressort qui repousse le barillet vers le canon; le plateau antérieur ferme les tonnerres. La baguette servant à charger les culasses est placée dans la crosse. La batterie porte un magasin d'amorces qui est ouvert par l'action d'une bielle lorsqu'on ouvre le couvre-feu. Sur le corps de platine, on lit : *E. H. Collier Patent.*

M. **1076**. Fusil à répétition, à chariot transversal, à cinq cheminées et à cinq tonnerres, du sytème du colonel *Colth.* Le mouvement de la gâchette fait à la fois marcher le chariot et arme le chien. Les charges et les capsules se placent à la main dans les tonnerres et sur les cheminées.

M. **1077** et M. **1078**. Deux carabines-revolvers américaines, offertes à Napoléon III par le sénateur *James Jones* en 1853. Le barillet est un disque vertical; une manette placée au-dessus du tonnerre permet de dégager le côté droit de la boîte de culasse qui porte le chien, dont l'axe de rotation est vertical. On retire le barillet, on met les charges rayonnantes et les capsules sur la joue droite du disque. L'arme étant refermée, on fait tourner le disque après chaque coup en abattant et relevant la sous-garde. Chaque capsule vient se présenter au chien.

M. **1079**. Carabine d'un mécanisme analogue; mais les capsules sont remplacées par un ruban d'amorce qui est roulé autour de l'axe d'un disque placé entre celui des charges et le chien. Même origine.

M. **1080**. Carabine-revolver à mouvement continu, par *Adams* et *Deane*, 1854. Le barillet est à six coups. Enlever la petite tringle, en forme de tête de baguette, qui sert d'axe au barillet; on retire celui-ci; il reçoit les charges et les capsules. Le barillet étant remis en place et fixé, c'est le mouvement de la gâchette qui le fait tourner. Le chien placé intérieurement est dans l'axe de l'arme. Canon en damas, taillé à huit pans. Fabrique anglaise.

M. **1081**. Fusil-revolver du sieur *Tégniet*, Paris. Barillet à six coups. On charge le barillet et on place les capsules sans le

démonter; on le fait tourner à la main, mouvement qui arme le chien. Canon en damas, à large pan supérieur évidé, gravé et damasquiné en or, 1855.

M. **1082.** Carabine-revolver à cinq coups, à mouvement continu et à capsule. Canon, barillet et garnitures en fer bleui, enrichi d'ornements gravés.

FUSILS DE REMPART
SE CHARGEANT PAR LA CULASSE.

M. **1083.** Fusil de rempart à silex et à bascule, se chargeant par la culasse, du milieu du XVIIIe siècle. L'arme ayant été brisée, on fait, à l'aide d'une manivelle, mouvoir une crémaillère verticale qui entraîne un bloc carré donnant l'obturation et offrant à la partie supérieure du canon le bassinet qui reçoit l'amorce. Canon taillé à pans dans toute sa longueur, terminé par un bourrelet et portant deux tourillons pour affût. Crosse de forme lourde. Le chien porte à son pied, à l'arrière, un cran de sûreté. (Le canon de 2 m. 40 de long.) Calibre : 0 m. 028.

M. **1084** et M. **1085.** Projet de fusil de rempart à silex, lisse, proposé par la manufacture royale de Charleville, système à bloc; celui-ci est maintenu par un coin à charnière. Hausse mobile graduée. Arme à pivot pour tir sur chevalet. Calibre : 0 m. 021. Deux exemplaires.

M. **1086.** Arme identique aux précédentes, mais transformée à percussion.

M. **1087.** Projet de fusil de rempart, lisse, à silex, proposé par M. *Güy*, capitaine d'artillerie. Arme à brisure. Faire avancer jusqu'à la charnière de brisure le collier qui maintient l'arme fermée; faire reculer le tonnerre, le retirer, y mettre la charge.

Le tonnerre replacé, ramener le collier, le serrer avec sa vis de pression. Calibre : 0 m. 020.

M. **1088** et M. **1089**. Projet de fusil de rempart, lisse, proposé par le Dépôt central. Système à bloc ; celui-ci est maintenu par une pièce tournant sur charnière, en avant du bloc, et terminée en arrière par un retour d'équerre qui fait coin. Deux exemplaires. Calibre : 0 m. 021.

M. **1090**. Projet de fusil de rempart à silex, rayé, se chargeant par la culasse, proposé par la manufacture royale de Charleville. Bassinet en cuivre. La sous-garde tourne autour de l'axe d'une pièce verticale qui fait targette et exerce une pression sur l'arrière du bloc. C'est le mouvement de rotation horizontale de la sous-garde qui rend libre ou fixe le bloc. Arme à pivot pour tir sur chevalet. Calibre : 0 m. 021

M. **1091**. Fusil semblable au précédent, mais à âme lisse.

M. **1092**. Fusil semblable aux deux qui précèdent, rayé comme le premier et plus court de 0 m. 33.

M. **1093**. Fusil de rempart à âme lisse. Arme à bloc maintenu comme dans les trois armes qui précèdent. L'arme est à tourillons et non plus à pivot. Même calibre : 0 m. 021.

M. **1094**. Fusil de rempart à silex, rayé. Arme à bloc maintenu par un coin à charnière avec ressort. Pivot pour tir sur chevalet. Calibre : 0 m. 021.

M. **1095**. Fusil de rempart rayé, du système du commandant *Minié*, à aiguille, se chargeant par la culasse. La pièce qui ferme le tonnerre porte l'appareil à aiguille ; cette pièce est munie d'une vis à filets interrompus dont l'écrou forme une sorte de bague placée à la partie postérieure de l'arme. Tout le système est recouvert par une plaque à charnière liée à la pièce qui ferme le tonnerre. 1854. Calibre : 0 m. 018.

M. **1096**. Fusil de rempart lisse, à silex, projet présenté par le lieutenant-colonel *Denis*. Le canon se brise au tonnerre.

L'arme fermée est maintenue par une vis verticale qui s'engage dans le canon et dont le mouvement est déterminé par celui du pontet. Calibre: 0 m. 021.

M. **1097.** Fusil de rempart rayé, se chargeant par la culasse, pris à Bomarsund; système à bloc; celui-ci est serré à l'arrière par un coin à charnière. Trois hausses, dont deux sont mobiles. L'arme porte un pivot pour tir sur chevalet.

M. **1098.** Fusil de rempart prussien, rayé, se chargeant par la culasse. Pris au combat d'Épinay (siège de Paris 1870-1871), signé: *Dreyse, 1864.* Système à volet. Sur charnière verticale; une bague reçoit une vis qui ferme le tonnerre et est mue par une manivelle. La vis est traversée par une aiguille. Percussion centrale. Calibre: 0 m. 023.

M. **1099.** Projet de fusil de rempart se chargeant par la culasse. Arme à bloc maintenu par un coin à charnière. La cheminée est remplacée par un auget pour boule de fulminate. Platine noyée dans le fût, avec chien percuteur. Calibre: 0 m. 0218.

M. **1100.** Fusil du même système que le précédent, avec cheminée pour capsule. Le canon est plus court de 0 m. 33.

M. **1101.** Projet de fusil de rempart du même système que le précédent, mais dont le fût en bois se prolonge jusqu'au pivot pour tir sur chevalet. Il porte une cheminée pour capsule.

M. **1102.** Projet de fusil de rempart, à âme lisse, dont le bloc est organisé et fixé comme les précédents. Le coin à charnière porte sur sa face postérieure une cheminée pour percussion centrale. Le chien est, comme toute la platine, noyé dans le bois; il est armé à l'aide d'un levier à oreille. Pivot pour chevalet. Calibre: 0 m. 0218.

ARMES À FEU RÉGLEMENTAIRES
SE CHARGEANT PAR LA CULASSE.

M. **1103.** Mousqueton des cent-gardes, inventé par le capitaine d'artillerie *Treuille de Beaulieu* en 1854; monté avec un sabre de cavalerie non réglementaire. La description du mécanisme est donnée à M. 908. Calibre : 9 millim. 4.

M. **1104.** Fusil modèle 1866 (chassepot définitif). Arme à verrou et à aiguille. Armer le chien, faire tourner la culasse mobile à l'aide du levier, tirer en arrière, la chambre est découverte. L'obturateur consiste en une rondelle de caoutchouc entre deux disques d'acier. La cartouche est à étui combustible. Le calibre de toutes les armes modèle 1866 et 1874 est de 11 millimètres.

M. **1105** à M. **1108.** Quatre fusils du même modèle, en magasin, dont un est inachevé.

M. **1109.** Autre fusil modèle 1866, désigné sous le nom de *modification à la cuiller*. Celle-ci est à quatre crans transversaux dont l'office devait être de retirer les résidus incomplètement comburés.

M. **1110.** Carabine de gendarmerie à pied, modèle 1866, avec sabre-baïonnette.

M. **1111** et M. **1112.** Deux carabines de cavalerie, modèle 1866.

M. **1113.** Mousqueton d'artillerie, modèle 1866, avec sabre-baïonnette.

M. **1114.** Fusil rayé d'infanterie de la manufacture de Saint-Étienne, transformé en 1867, en chargement par la culasse.

Système dit *à tabatière,* de M. le capitaine d'artillerie *Queillé.* Longueur du canon : 0 m. 98.

M. **1115.** Fusil modèle 1866-1874, avec épée-baïonnette. Diffère du fusil 1866 par la cartouche qui est métallique. L'aiguille est remplacée par un percuteur. Le mouvement d'armer le chien est supprimé; l'armé est donné par le premier mouvement de la culasse mobile.

M. **1116.** Fusil d'infanterie, modèle 1874, arme neuve; ne diffère du modèle 1866-1874 que par la hausse.

M. **1117.** Fusil modèle 1874, modifié en 1880 pour faciliter l'échappement des gaz.

M. **1118.** Carabine de gendarmerie, modèle 1866-1874, avec sabre-baïonnette.

M. **1119.** Carabine de gendarmerie, modèle 1874, modifiée en 1880, avec sabre-baïonnette.

M. **1120.** Carabine de gendarmerie à cheval, modèle 1874, modifiée en 1880, avec baïonnette quadrangulaire.

M. **1121.** Carabine de cavalerie 1866-1874, modification du 1866.

M. **1122.** Mousqueton d'artillerie 1866-1874, avec modification 1880. Porte son sabre-baïonnette.

M. **1123.** Mousqueton d'artillerie 1874, modification de 1880, avec sabre-baïonnette.

M. **1124.** Fusil modèle 1878. Arme à répétition. Différences avec le modèle 1874 : 1° le canon est plus court et non bronzé; 2° sous le fût, un magasin à cartouches poussées par un ressort à boudin, avec système à répétition consistant essentiellement en un auget ou cuiller qui fait monter les cartouches successivement jusqu'à l'entrée de la chambre; 3° un arrêt de répétition placé au-dessus de la boîte de culasse et qu'on renverse en avant avec le doigt fait fonctionner l'arme à un seul

coup; 4° pas de baguette. Calibre de 11 millimètres comme le modèle 1874. L'arme porte l'épée-baïonnette.

M. **1125.** Fusil modèle 1884, avec épée-baïonnette. Diffère du modèle 1878 : 1° par le canon bronzé; 2° le rétablissement de la baguette; 3° le haut du magasin est fermé par un bouchon métallique. Le calibre est toujours de 11 millimètres.

M. **1126.** Fusil modèle 1885, avec épée-baïonnette. Différences avec le modèle 1884 : 1° la monture est en deux pièces : fût à magasin, poignée et crosse; la boîte de culasse descend jusqu'au bas de l'arme; 2° l'arrêt de répétition est donné par un levier de manœuvre placé sous la boîte de culasse. Calibre : 11 millimètres.

M. **1127.** Transformation 1874-1885. C'est l'arme 1885 obtenue par transformation du 1874. Calibre : 11 millimètres.

ARMES DU CALIBRE DE 8 MILLIMÈTRES.

M. **1128.** Fusil 1886. L'arme est exactement du système 1885, amenée au calibre de 8 millimètres. La balle est longue de 0 m. 0305, près de quatre fois le calibre; son poids est de 15 grammes, la charge de 2 gr. 75; c'est 1/5.5 du poids de la balle. Vitesse à 25 mètres : 610 mètres. Outre le calibre, le modèle 1886 définitif diffère du 1885 : 1° parce que la fermeture de culasse est assurée par deux tenons symétriques verticaux placés à l'avant de la culasse mobile; 2° le pied de la hausse à gradins est fixé au canon par une griffe; 3° l'embouchoir est à quillon pour permettre de former les faisceaux sans mettre la baïonnette; 4° épée-baïonnette à lame quadrangulaire avec poignée en maillechort; 5° la baguette en trois morceaux est portée dans le sac.

M. **1129.** Carabine de cavalerie 1890. Même cartouche que pour le fusil 1886. Le magasin est remplacé par un chargeur

portant trois cartouches posées l'une sur l'autre; le chargeur est placé sous la boîte de culasse; les cartouches sont élevées successivement jusqu'à la boîte par un élévateur à ressort. Le chargeur tombe de lui-même dès que la troisième cartouche est introduite dans l'âme. La monture est en une seule pièce, embrassant les côtés de la boîte de culasse. Levier coudé. Les tenons de la fermeture de culasse sont horizontaux. Le battant de la grenadière est sur le côté, la baguette est dans le fût. Pied de hausse à gradin, fixé par une douille.

M. **1130.** Carabine de cuirassier 1890, diffère de celle de la cavalerie : 1° par la crosse un peu plus longue; 2° la plaque de couche est en cuir et non métallique.

M. **1131.** Carabine de gendarmerie, modèle 1890, avec épée-baïonnette du modèle 1886. Fût un peu plus court que celui de la cavalerie.

M. **1132.** Mousqueton d'artillerie, modèle 1892. Ne diffère de la carabine de gendarmerie que par le sabre-baïonnette court, au lieu d'une épée-baïonnette. La poignée est en bois.

M. **1133** et M. **1134.** Deux fusils de rempart se chargeant par la culasse, du modèle réglementaire 1831. Arme à bloc; celui-ci est maintenu par un coin à charnière sur le côté droit de l'arme et mû par un levier qui se rabat sur le côté gauche du tonnerre. Pivot pour tir sur chevalet. Douze rayures paraboliques. La balle était ronde. Modèle abandonné depuis près de cinquante ans. Calibre : 21 millim. 8.

ARMES ÉTRANGÈRES RÉGLEMENTAIRES.

ARMES ANGLAISES.

ARMES À SILEX.

M. **1135** à M. **1145.** Onze fusils d'infanterie et de voltigeur. Le n° 1135 est le modèle type de la fourniture des fusils (*India Patern*) achetés en 1831.

M. **1146** à M. **1149.** Quatre mousquetons à batterie. Le n° 1146 porte une tringle.

M. **1150** à M. **1155.** Six carabines à batterie, portant sabre-baïonnette.

M. **1156** et M. **1157.** Mousquetons de cavalerie, à tringle et à batterie, baguette à bascule.

ARMES À PERCUSSION.

M. **1158.** Carabine avec canon à deux rayures. La balle porte une ceinture.

M. **1159.** Fusil d'infanterie envoyé par l'ambassade de France en 1842.

MODÈLES REÇUS EN 1845.

M. **1160.** Fusil d'infanterie, modèle 1845.

M. **1161.** Carabine à deux rayures, modèle 1845.

M. **1162.** Mousqueton modèle 1845.

M. **1163.** Cartouches et accessoires des armes à feu portatives.

M. **1164**. Fusil d'infanterie, modèle 1853; diffère seulement par quelques détails des garnitures du modèle 1857 (M. 1168). L'arme a été établie à la manufacture de Saint-Étienne.

MODÈLES REÇUS EN 1858.

M. **1165**. Carabine de la manufacture d'Enfield, canon à trois rayures, modèle 1854.

M. **1166**. Carabine du même modèle, ne différant que par la hausse à deux feuillets mobiles.

M. **1167**. Giberne et ceinturon en usage dans l'armée anglaise.

M. **1168**. Fusil d'infanterie, modèle 1857. Manufacture d'Enfield.

M. **1169** à M. **1171**. Carabines de la manufacture d'Enfield, modèle 1857.

M. **1172**. Mousqueton rayé à trois rayures, sabre-baïonnette, modèle 1857.

M. **1173**. Mousqueton de cavalerie se chargeant par la culasse. Rayé à trois rayures. Système d'*Edward Maynard* qui n'est que la répétition du système Scharps décrit au n° M. 1003.

M. **1174** et M. **1175**. Deux carabines système *Withworth*, modèle 1859. Canon à six rayures.

M. **1176** à M. **1181**. Outre ces deux carabines Withworth, six autres dont deux avec leur sabre-baïonnette, rapportées de l'expédition du Mexique.

M. **1182**. Tableau de cartouches, fourreaux, accessoires.

MODÈLES REÇUS EN 1869.

M. **1183**. Fusil d'infanterie de la manufacture d'Enfield, 1867. Transformation *Snider* décrite aux n^{os} M. 963 et M. 964.

Il a sa baïonnette. Le canon de ce fusil et des suivants est bruni.

M. **1184.** Fusil de marine anglaise. Même système. Sabre-baïonnette.

M. **1185.** Fusil de sapeur-mineur anglais. Canon *Lancastre.* Même système Snider. Sabre-baïonnette.

M. **1186.** Mousqueton d'artillerie, système Snider, avec sabre-baïonnette.

M. **1187.** Mousqueton de cavalerie, système Snider.

M. **1188.** Tableau des détails des fusils Snider : platine, culasse, cartouches, fourreaux.

ARMES RUSSES.

ARMES À SILEX.

M. **1189** à M. **1192.** Quatre fusils d'infanterie, ancien modèle à batterie.

M. **1193.** Fusil de Cosaque, crosse du type circassien.

MODÈLES À SILEX REÇUS EN 1845.

M. **1194.** Fusil d'infanterie à silex.

M. **1195.** Fusil de dragon et de sapeur.

M. **1196.** Fusil de Cosaque, crosse circassienne.

M. **1197.** Mousqueton à tringle, de pionnier à cheval.

M. **1198.** Mousqueton de cavalerie.

M. **1199.** Carabine de cavalerie à huit rayures.

M. **1200.** Tableau de cartouches, moules à balles, accessoires.

MODÈLES À PERCUSSION.

M. **1201.** Fusil du système *Heurteloup.*

M. **1202.** Fusil *Heurteloup,* transformé. Ces deux armes s'amorcent au moyen d'un ruban métallique chargé de poudre fulminante.

M. **1203.** Fusil d'infanterie, modèle 1845.

M. **1204.** Fusil d'infanterie, modèle 1845, à silex, transformé à percussion.

M. **1205.** Fusil de dragon et de sapeur, transformé.

M. **1206.** Carabine pour les bataillons de tirailleurs. Fabrique de Liège.

M. **1207.** Mousqueton de pionnier à cheval, transformé.

M. **1208.** Mousqueton de cavalerie, transformé.

M. **1209.** Carabine de cavalerie, transformée.

M. **1210.** Tableau des cartouches, moules à balles, accessoires.

M. **1211.** Fusil d'infanterie, modèle 1852. Lisse.

M. **1212.** Fusil d'infanterie (calibre: 7 lignes, ou 0 m. 018), modèle 1854, rayé.

M. **1213.** Fusil du bataillon des tirailleurs de la famille impériale. Rayé.

M. **1214.** Fusil de dragon, modèle 1847. Lisse.

M. **1215.** Carabine de tirailleurs (calibre: 6 lignes), modèle 1856, rayé.

M. **1216.** Mousqueton de cavalerie, modèle 1855, rayé.

M. **1217.** Tableau de cartouches, moules à balles, accessoires.

ARMES REÇUES EN 1869.

M. **1218.** Fusil d'infanterie russe, à percussion, système à verrou : *Terry Normann;* destiné aux troupes de Sibérie. Relever le levier à charnière horizontale couché sur le tonnerre; le faire tourner d'un quart de tour vers la droite et retirer la culasse en arrière, la chambre est découverte. Il a sa baïonnette. Le canon est bruni.

M. **1219.** Carabine de tirailleur. Canon bruni. Même système. Il a sa baïonnette.

M. **1220.** Tableau de cartouches, fourreaux de baïonnettes, accessoires.

M. **1221** à M. **1224.** Quatre moules à balles, russes, pour balles ogivales.

ARMES RUSSES AYANT SERVI PENDANT LA GUERRE D'ORIENT DE 1877.

M. **1225.** Fusil de chasseurs russes, modèle 1868. Système *Berdan* n° 1. Déjà décrit sous le n° M. 1018.

M. **1226.** Fusil d'infanterie russe, modèle 1871. Système *Berdan* n° 2 se chargeant par la culasse, à verrou. Par un quart du tour du levier, on dégage la culasse, on la ramène en arrière. La chambre est découverte pour recevoir la charge; l'aiguille est armée par le mouvement en arrière.

M. **1227.** Fusil d'infanterie russe, système *Krink*. A tabatière, à percussion centrale et avec arrache-cartouche. Diffère des autres modèles à tabatière par le peu de longueur de celle-ci.

ARMES RUSSES PRISES EN CRIMÉE SUR DIVERS CHAMPS DE BATAILLE (CAMPAGNE DE 1855).

M. **1228** à M. **1245.** Dix-huit fusils d'infanterie, lisses, modèle 1852.

M. **1246.** Carabine de la fabrique de Liège, rayée, prise à Bomarsund.

M. **1247.** Mousqueton de Cosaque, à crosse circassienne.

M. **1248.** Gibernes, cartouchières, ceinturons et bandoulières pris dans la tour de Malakoff.

ARMES AUTRICHIENNES.

ARMES À SILEX.

M. **1249** à M. **1252.** Quatre fusils d'infanterie.

M. **1253.** Fusil de voltigeur.

M. **1254.** Mousqueton avec garnitures en cuivre.

M. **1255.** Carabine lisse, avec baïonnette.

M. **1256.** Carabine rayée, canon bruni.

M. **1257** et M. **1258.** Deux carabines rayées, avec baïonnette en forme de sabre droit.

ARMES REÇUES EN 1845.

M. **1259.** Fusil d'infanterie, modèle 1845, rayé. Inflammation de boule fulminante par le système belge *Consolé*, décrit à M. 753.

M. **1260.** Fusil de voltigeur, modèle 1845. Même mode d'inflammation.

M. **1261.** Carabine rayée, modèle 1845. Même mode d'inflammation.

M. **1262.** Mousqueton modèle 1845, lisse, à silex et à tringle, pour la cavalerie.

M. **1263.** Carabine de cavalerie, rayée, modèle 1845, à silex.

M. **1264.** Tableau de cartouches, accessoires.

MODÈLES REÇUS EN 1858.

M. **1265** et M. **1266.** Deux fusils d'infanterie, rayés, modèle 1858, avec baïonnette.

M. **1267** et M. **1268.** Deux carabines rayées, modèle 1858, à quatre rayures, avec sabre-baïonnette.

M. **1269.** Mousqueton rayé, à baïonnette évidée.

M. **1270.** Cartouches, moules à balles, accessoires.

ARMES REÇUES EN 1869.

M. **1271.** Fusil d'infanterie à bloc et à percussion centrale, se chargeant par la culasse, système *Wrantzel.* On arme le chien; on relève la culasse mobile vers l'avant, la chambre est découverte. A l'abattu, le chien fait entrer un verrou dans l'axe de la culasse et fixe le système. Avant l'abattu, il donne déjà un cran de sûreté. Baïonnette quadrangulaire.

M. **1272.** Carabine de chasseur autrichien. Même système. Canon taillé à pans. Baïonnette à lame de sabre.

M. **1273.** Mousqueton d'artillerie autrichienne. Même système, baïonnette quadrangulaire.

M. **1274.** Tableau de cartouches, moules à balles ogivales, accessoires.

ARMES AUTRICHIENNES PRISES EN ITALIE SUR DIVERS CHAMPS DE BATAILLE (CAMPAGNE DE 1859).

M. **1275** à M. **1278.** Quatre fusils d'infanterie, modèle 1845.

M. **1279.** Carabine modèle 1845.

M. **1280** à M. **1282**. Trois mousquetons modèle 1845, sans leur baïonnette.

ARMES PRUSSIENNES.

ARMES À SILEX.

M. **1283** à M. **1291**. Neuf fusils d'infanterie d'ancien modèle.

M. **1292** et M. **1293**. Deux mousquetons.

M. **1294** à M. **1299**. Six carabines rayées de différents modèles.

ARMES REÇUES EN 1845.

M. **1300** à M. **1302**. Trois fusils d'infanterie, à percussion, dont deux par transformation.

M. **1303**. Carabine rayée de chasseur à pied, avec couvre-cheminée.

M. **1304**. Mousqueton de cavalerie à silex. Canon à huit rayures.

M. **1305**. Mousqueton de cavalerie à silex, à canon lisse.

M. **1306**. Mousqueton de cavalerie, à percussion. Canon à huit rayures et à pans, avec couvre-cheminée.

M. **1307**. Mousqueton de cavalerie à percussion, lisse, avec couvre-cheminée.

M. **1308**. Tableau de cartouches, gibernes, moules à balles sphériques et accessoires.

M. **1309**. Projet de fusil à percussion, à âme lisse.

M. **1310** et M. **1311**. Deux carabines à percussion, rayées à tourelles. L'une d'elles porte une pompe sur le côté du canon, pour y introduire une certaine quantité d'air comprimé.

M. **1312.** Fusil à aiguille, système *Dreyse;* diffère peu des fusils n^os M. 1320 et M. 1322, décrits plus loin.

M. **1313.** Autre fusil *Dreyse* exécuté à Liège.

MODÈLES REÇUS EN 1858.

M. **1314.** Fusil de chasse proposé comme arme de guerre sous le nom de *fusil à épingle*. L'arme se charge par la bouche; elle est à percussion centrale sur amorce fulminante. Redresser le levier d'un excentrique conduisant une bielle qui pousse en arrière et arme le porte-épingle. Le levier étant ramené en avant, faire feu avec la détente.

M. **1315.** Fusil d'infanterie, modèle 1858, à cinq rayures.

M. **1316.** Fusil de dragon, modèle 1858, rayé.

M. **1317.** Carabine de chasseur, modèle 1858, rayée. Couvre-cheminée; n'a pas son sabre-baïonnette.

M. **1318.** Mousqueton de cavalerie, modèle 1858, lisse.

M. **1319.** Tableau de cartouches, moules à balles ogivales, accessoires.

ARMES REÇUES EN 1863 ET EN 1869.

M. **1320.** Fusil à aiguille prussien (dragon), modèle 1862, système *Dreyse*. Reçu en 1863. Mettre le chien au bandé, tirer en arrière la tête de l'aiguille mobile; faire tourner le levier de droite à gauche, le ramener en arrière en suivant la rainure. La chambre est découverte, la charge est introduite. On repousse la tête mobile; l'aiguille est armée et ne rentre qu'à la pression de la détente. Canon bruni. Baïonnette triangulaire brunie.

M. **1321.** Fusil d'infanterie prussienne, à aiguille, reçu en 1869. Ne diffère que parce que le canon n'est pas bruni et est plus long. Baïonnette triangulaire, polie.

M. **1322**. Fusil de dragon identique au n° M. 1320, mais reçu en 1869.

M. **1323**. Fusil de voltigeur prussien, même système. Canon bruni. Sabre-baïonnette; fourreau en cuir; poignée en laiton.

M. **1324**. Carabine de chasseur. Même système. Canon à pans, bruni. Sabre-baïonnette en lame de scie; poignée en laiton; fourreau en cuir.

M. **1325**. Mousqueton d'artillerie. Même système. Canon bruni. Sabre-baïonnette; poignée en corne; garnitures en fer.

M. **1326**. Mousqueton de cavalerie. Même système. Canon poli.

M. **1327**. Tableau de cartouches, moules à balles, accessoires.

ARMES BELGES.

ARMES REÇUES EN 1845.

M. **1328** et M. **1329**. Deux fusils d'infanterie à percussion, modèle 1845. Masselotte arasant le corps de platine.

M. **1330**. Carabine à canon bruni. Sabre-baïonnette.

M. **1331**. Mousqueton de cavalerie, à percussion par transformation.

M. **1332**. Projet de fusil, système *Consolé*, à boules fulminantes.

M. **1333**. Tableau de cartouches, accessoires.

ARMES REÇUES EN 1858.

M. **1334**. Fusil d'infanterie, modèle 1857. Platine en avant, même masselotte qu'au fusil n° M. 1328.

M. **1335.** Fusil d'infanterie, modèle 1857. Platine en arrière, même masselotte.

M. **1336.** Carabine à sabre-baïonnette, modèle 1857. Canon bruni.

M. **1337.** Mousqueton de cavalerie, modèle 1857 transformé. Même masselotte.

M. **1338.** Tableau de cartouches, moules à balles, accessoires.

ARMES REÇUES EN 1869.

M. **1339.** Fusil d'infanterie belge, se chargeant par la culasse. Système *Albini*, décrit au n° M. 987. Sabre-baïonnette, poignée en laiton.

M. **1340.** Fusil d'infanterie belge, se chargeant par la culasse, à bloc et à percussion centrale. Système *Tercin.* Mettre au cran du bandé. Relever la culasse mobile vers l'avant. La chambre est découverte. Le chien, en s'abattant, pousse un verrou qui frappe le percuteur tenu avant l'abattu complet; le verrou est assez engagé dans la culasse pour la maintenir; il donne donc un cran de sûreté. Il a sa baïonnette.

ARMES DE HESSE-DARMSTADT.

ARMES REÇUES EN 1846.

M. **1341.** Mousqueton de cavalerie, à percussion, modèle 1846.

M. **1342.** Tableau d'accessoires.

ARMES SUÉDOISES.

ARMES À SILEX ANCIEN MODÈLE.

M. **1343** et M. **1344.** Fusil d'infanterie et de voltigeur.

M. **1345.** Carabine à sabre-baïonnette droit, garde en cuivre, canon à quatre rayures.

M. **1346.** Mousqueton de cavalerie.

ARMES REÇUES EN 1845.

M. **1347** et M. **1348.** Fusils d'infanterie à percussion, modèle 1845.

M. **1349.** Carabine rayée, modèle 1840. Platine en arrière.

M. **1350.** Tableau de gibernes, cartouches, moules à balles, accessoires.

ARMES REÇUES EN 1858.

M. **1351** et M. **1352.** Fusils d'infanterie, modèle 1845, transformés à percussion.

M. **1353.** Carabine rayée à six rayures, se chargeant par la culasse, modèle 1858. Système à bloc; on le relève à l'aide d'un levier au côté droit de l'arme; le bloc porte en dessous la cheminée. Le chien est en dessous, dans le plan vertical de l'axe de l'arme.

M. **1354.** Carabine rayée à quatre rayures, modèle 1858 à percussion.

M. **1355.** Tableau de cartouches, moules à balles, accessoires.

ARMES REÇUES EN 1869.

M. **1356.** Fusil à percussion. Hausse fixe, en cuivre, portée par une bague fixée au canon. Garnitures en cuivre. Cran de sûreté au talon du chien.

M. **1357.** Carabine à percussion, modèle 1863. Canon bronzé avec baïonnette.

M. **1358.** Carabine suédoise, système *Remington.*

M. **1359.** Tableau de cartouches, moules à balles, accessoires.

ARMES NORVÉGIENNES.

ARMES REÇUES EN 1846.

M. **1360.** Fusil d'infanterie se chargeant par la culasse, même système de chargement que le fusil suédois n° M. 1353.

M. **1361.** Fusil d'infanterie, modèle 1846, à percussion.

M. **1362.** Carabine modèle 1846, rayée.

M. **1363.** Tableau de cartouches, moules à balles, accessoires.

ARMES REÇUES EN 1853.

M. **1364.** Carabine norvégienne du même modèle que M. 1360.

ARMES REÇUES EN 1861.

M. **1365.** Fusil d'infanterie se chargeant par la culasse, rayé à six rayures. Même mode de chargement qu'au n° M. 1360.

M. **1366.** Carabine se chargeant par la culasse, rayée à six rayures. Même système que le précédent.

M. **1367.** Mousqueton rayé à six rayures. Même système que le précédent.

M. **1368.** Tableau de cartouches, moules à balles, accessoires.

ARMES REÇUES EN 1869.

M. **1369.** Fusil d'infanterie se chargeant par la culasse, système *Lund*, qui ne diffère de celui des armes précédentes que parce que le percuteur n'agit plus sur une capsule, mais sur le fuminate d'une cartouche périphérique.

M. **1370.** Fusil norvégien se chargeant par la culasse. Système Remington, déjà décrit sous le n° M. 1009. Il a son sabre-baïonnette.

ARMES AMÉRICAINES.

ARMES REÇUES EN 1848.

M. **1371.** Fusil d'infanterie à percussion. Masselotte arasant le corps de platine; toutes les armes américaines à percussion reçues en 1848 ont la même masselotte.

M. **1372.** Carabine 1847, modèle *Harpers Ferry*. Canon bruni.

M. **1373.** Mousqueton de cavalerie, à baguette, à bascule et à tringle.

M. **1374.** Mousqueton d'artillerie à sabre-baïonnette.

M. **1375.** Carabine 1842, modèle *H. Ferry,* se chargeant par la culasse. Système à bloc se renversant en arrière et portant la platine complète, y compris le chien et la cheminée en dessus. Canon bruni.

M. **1376.** Tableau de baudrier, poche à capsules, cartouches, accessoires.

M. **1377.** Fusil d'infanterie à percussion transformé, à ru-

ban d'amorce (modèle 1845, projet). Système *Maynard*. Système identique au système Scharps décrit au n° M. 1005.

M. **1378** et M. **1379**. Mousquetons se chargeant par la culasse. Système *Scharps* (1852).

M. **1380**. Carabine-revolver se chargeant par la culasse à l'aide d'un disque mobile à neuf charges (système *Porter*), décrit aux n^os M. 1077 et 1078, sans le nom de l'inventeur.

M. **1381**. Carabine se chargeant par la culasse (système *Marstons*, 1850, New-York), système décrit au n° M. 1029.

M. **1382**. Fusil d'infanterie, rayé, à ruban d'amorce enfermé dans l'épaisseur du corps de platine. Le mouvement d'armer du chien pousse le ruban en face de la cheminée. Daté 1857.

M. **1383**. Tableau de moules à balles, cartouches, accessoires.

ARMES REÇUES EN 1858.

M. **1384**. Carabine armée du sabre-baïonnette et identique comme système au fusil n° M. 1382.

M. **1385**. Mousqueton rayé, identique comme système aux fusils n^os M. 1377 et M. 1382.

M. **1386**. Tableau de gibernes, cartouches et ceinturons.

ARMES REÇUES EN 1869.

M. **1387**. Mousqueton américain, se chargeant par la culasse, système *Scharps*. Décrit sous le n° M. 1005.

M. **1388**. Fusil d'infanterie américain, se chargeant par la culasse, système *Springfield*, transformation *Allin*. Décrit sous le n° M. 1015.

M. **1389.** Mousqueton américain se chargeant par la culasse, à magasin, système *Spencer,* décrit au n° M. 1060.

M. **1390.** Tableau de cartouches, moule à balles, accessoires.

ARMES PIÉMONTAISES.

ARMES REÇUES EN 1845.

M. **1391.** Fusil d'infanterie à silex.

M. **1392.** Fusil d'infanterie à percussion.

M. **1393.** Fusil de chasseur, de sapeur du génie et de marine, à percussion.

M. **1394.** Carabine rayée à ruban d'amorce. Le ruban est engagé dans le chien même et fixé par une platine vissée au chien; il est conduit par le mouvement d'armer. Sabre-baïonnette large et plat.

M. **1395.** Mousqueton des gardes du corps du roi. Platine en avant et chien transformé à percussion. Couvre-cheminée.

M. **1396.** Mousqueton de gendarmerie (carabiniers royaux à cheval). Platine et chien transformés à percussion.

M. **1397.** Mousqueton d'artillerie, même transformation.

M. **1398.** Mousqueton de chevau-légers de Sardaigne, même transformation.

M. **1399** et M. **1400.** Deux mousquetons très courts, pour la cavalerie. Même transformation. Crochet de ceinturon un peu différent dans les deux armes.

M. **1401.** Tableau de cartouches et accessoires.

M. **1402.** Tableau de giberne, baudrier, ceinturon et fonte de pistolets en usage dans l'armée piémontaise en 1845.

ARMES ITALIENNES.

ARMES REÇUES EN 1861.

M. **1403.** Fusil d'infanterie, modèle 1857. Canon lisse. A percussion et platine en avant comme toutes les armes qui suivent.

M. **1404.** Carabine rayée de tirailleur, modèle 1857.

M. **1405.** Mousqueton modèle 1857, canon lisse.

M. **1406.** Mousqueton avec hausse, modèle 1857. Canon rayé.

M. **1407.** Mousqueton avec sabre-baïonnette, modèle 1857. Canon rayé.

M. **1408.** Mousqueton de cavalerie, modèle 1857. Canon rayé.

M. **1409.** Tableau de cartouches, moules à balles, accessoires.

ARMES REÇUES EN 1869.

M. **1410.** Fusil italien, à percussion. Porte hausse à charnière; il a sa baïonnette. Signé : *Torino, 1866.* Toujours la platine en avant.

M. **1411.** Fusil d'infanterie italienne, à aiguille. Celle-ci se termine par un bouton qu'on tire en arrière pour l'armer. On amène le levier horizontal à la position verticale. Par un mouvement en arrière de la culasse mobile, on découvre la chambre. A sa baïonnette.

M. **1412.** Carabine de chasseur du même système à aiguille. A son sabre-baïonnette.

ARMES SAXONNES.

ARMES REÇUES EN 1845.

M. **1413.** Fusil d'infanterie, modèle 1845, à percussion.

M. **1414.** Carabine modèle 1845, à percussion. Un bouton moletté, qu'on peut pousser en avant ou en arrière, agit sur un ressort intérieur qui fait le cran de sûreté.

M. **1415.** Mousqueton de cavalerie, modèle 1844, avec grand couvre-cheminée.

M. **1416.** Tableau de cartouches, moules à balles, accessoires.

ARMES REÇUES EN 1858.

M. **1417.** Fusil d'infanterie à canon lisse et à percussion.

M. **1418.** Fusil d'infanterie rayé à quatre rayures. Hausse mobile à deux feuillets.

M. **1419.** Mousqueton de cavalerie à canon lisse, muni d'un couvre-cheminée comme le n° M. 1415.

M. **1420.** Carabine de cavalerie à huit rayures et à tringle.

M. **1421.** Tableau de cartouches, moules à balles, poches à capsules, poire à poudre, accessoires.

ARMES HOLLANDAISES.

M. **1422.** Fusil d'infanterie, platine à silex, ancien modèle.

M. **1423** et M. **1424.** Fusils hollandais à silex, anciens modèles divers.

M. **1425.** Fusil léger, ancien modèle, à silex.

M. **1426.** Fusil d'infanterie, à silex; fabrique d'Amsterdam.

ARMES REÇUES EN 1845.

M. **1427.** Fusil d'infanterie à percussion, transformé.

M. **1428.** Fusil de sapeur à percussion, transformé.

M. **1429.** Carabine. Canon à pans dans toute sa longueur, rayé à huit rayures et armé du sabre-baïonnette.

M. **1430.** Tableau de cartouches, moules à balles, poire à poudre, accessoires.

ARMES REÇUES EN 1858.

M. **1431.** Fusil d'infanterie à canon lisse, modèle 1858. Platine neuve en avant.

M. **1432.** Fusil d'infanterie à canon lisse, pourvu d'une hausse à curseur, modèle 1858. Platine neuve en avant.

M. **1433.** Mousqueton de cavalerie, rayé à quatre rayures. Platine neuve en avant. La tête du chien est un anneau fermé. A la poignée est fixé un anneau de suspension.

M. **1434.** Tableau de cartouches, moules à balles, accessoires.

ARMES REÇUES EN 1869.

M. **1435.** Fusil modèle 1863, à percussion; il a sa baïonnette.

M. **1436.** Fusil d'infanterie du système *Snider,* décrit aux n^os M. 963 et M. 964.

M. **1437.** Tableau de cartouches, culasses mobiles, accessoires.

M. **1438.** Fusil système *Beaumont,* faisant partie d'une

collection d'armes réglementaires néerlandaises venues de l'Exposition de Batavia en 1878. Ce fusil, assez semblable à l'extérieur et comme maniement au fusil français 1874, diffère essentiellement par le mode d'action : le percuteur, au lieu d'être poussé par un ressort à boudin, est actionné par un ressort puissant à deux branches logé dans le levier qui est creux et formé de deux parties fixées l'une à l'autre par une vis. En outre, la culasse mobile est reliée à sa boîte par un verrou-mentonnet au lieu d'une vis-arrêtoir.

M. **1439.** La boîte des collections de Batavia contient des accessoires et outils pour entretien et réparations.

ARMES DANOISES.

M. **1440.** Fusil d'infanterie à silex. Ancien modèle.

M. **1441.** Fusil de voltigeur à silex. Ancien modèle.

M. **1442.** Carabine à silex. Le canon a huit rayures.

M. **1443.** Mousqueton à tringle pour cavalerie, malgré la force et le poids de l'arme.

ARMES REÇUES EN 1845.

M. **1444.** Fusil d'infanterie, modèle 1822, transformé à percussion. La culasse à chambre portant la cheminée comporte une énorme masselotte débordant le corps de platine et fixée par une bride vissée.

M. **1445.** Fusil d'infanterie, modèle 1828, transformé à percussion par le même mode que le précédent.

M. **1446.** Fusil rayé, de chasseurs, modèle 1831. Même transformation.

M. **1447.** Carabine pour les sous-officiers d'infanterie de

ligne et de chasseurs, modèle 1829. Même mode de transformation, mais moins grossier.

M. **1448.** Mousqueton danois de cavalerie légère, à silex, modèle 1806 à tringle.

M. **1449.** Tableau de cartouches, poire à poudre, moules à balles, poches à capsules, accessoires.

ARMES REÇUES EN 1858.

M. **1450.** Fusil d'infanterie, modèle 1848, à percussion. La masselotte est venue de forge avec le canon; elle est néanmoins serrée par une bride à vis traversant le corps de platine à silex, transformé pour percussion. La platine porte : 1828.

M. **1451.** Carabine à tige, modèle 1848, à percussion par le même mode de transformation.

M. **1452.** Mousqueton à tige, modèle 1848 à percussion, sur platine à silex de 1832, recevant la masselotte, mais sans la bride signalée au n° M. 1450.

M. **1453.** Mousqueton à canon lisse, modèle 1848. Même masselotte et même platine qu'à l'arme précédente.

M. **1454.** Tableau de moules à balles, instruments complets pour la fabrication des cartouches. Cartouches de tout calibre. Accessoires complets.

ARMES REÇUES EN 1869.

M. **1455.** Fusil d'infanterie se chargeant par la culasse, système Snider, modifié. Un verrou de sûreté se trouve à gauche de la culasse mobile. Il suffit de faire effort sur son bouton pour l'ouvrir. Il a sa baïonnette.

M. **1456.** Carabine de chasseur. Système *Remington*, déjà décrit. A son sabre-baïonnette.

M. **1457.** Mousqueton d'artillerie se chargeant par la culasse, système *Remington*.

M. **1458.** Tableau de cartouches, moules à balles, accessoires.

ARMES WURTEMBERGEOISES.

ARMES REÇUES EN 1845.

M. **1459** et M. **1460.** Deux fusils d'infanterie, à percussion par transformation sur une platine en avant. Hausse à deux feuillets.

M. **1461.** Fusil de voltigeur, même transformation.

M. **1462.** Fusil d'artillerie à percussion par la même transformation.

M. **1463** et M. **1464.** Deux mousquetons de carabinier à cheval, modèle à canon court. Même transformation.

M. **1465.** Tableau de cartouches et accessoires.

ARMES BAVAROISES.

ARMES REÇUES EN 1846.

M. **1466.** Fusil de rempart, rayé à sept rayures, pour balles sphériques. Canon à pans. A percussion par transformation sur platine en avant. Hausse en saillie. Modèle 1846.

M. **1467.** Fusil d'infanterie du même modèle 1846.

M. **1468.** Fusil de gendarmerie du même modèle 1846.

M. **1469.** Carabine bavaroise à sept rayures, à percussion, modèle 1846.

M. **1470.** Mousqueton de cavalerie à percussion, modèle 1846.

M. **1471.** Tableau de cartouches, moules à balles spériques, accessoires.

ARMES REÇUES EN 1858.

M. **1472.** Fusil de rempart identique au n° M. 1466.

M. **1473.** Fusil à canon lisse. Toujours même transformation.

M. **1474.** Carabine rayée de quatre rayures, à sabre-baïonnette. Hausse à curseur, canon bruni. Même transformation.

M. **1475.** Fusil d'artillerie. Canon lisse, bruni, avec baïonnette.

M. **1476.** Mousqueton rayé à sept rayures. Canon bruni, sabre-baïonnette.

M. **1477.** Mousqueton de cavalerie, modèle 1851.

M. **1478.** Tableau de cartouches, moules à balles sphériques, accessoires.

M. **1479.** Fusil bavarois à percussion, se chargeant par la culasse, système *Amberg*. La culasse mobile est à filets interrompus comme les culasses des canons français.

ARMES SUISSES.

ARMES REÇUES EN 1858.

M. **1480.** Carabine suisse, du sieur *Jacques,* à Genève, 1851, à percussion. Platine en avant, hausse et baïonnette.

M. **1481.** Carabine suisse. Hausse à lame d'acier flexible. Canton de Vaud. A percussion, platine en arrière, double détente, baïonnette.

M. **1482**. Carabine à petit calibre, à double détente, canon bruni. Hausse mobile autour d'un pivot. Canton de Berne. Platine en avant. Sabre-baïonnette.

M. **1483**. Carabine suisse, double détente. Hausse de même type que la précédente. Canon taillé à pans. Platine en avant, avec baïonnette.

M. **1484**. Tableau de cartouches, moules à balles pour balles sphériques et balles ogivales de gros et petit calibre. Accessoires.

ARMES REÇUES EN 1858.

M. **1485**. Carabine suisse, petit calibre. Canon bruni, rayé à huit rayures. Platine en avant. Baïonnette.

M. **1486**. Fusil d'infanterie à percussion. Platine en avant et baïonnette.

M. **1487**. Fusil d'infanterie suisse, se chargeant par la culasse, système *Milbanck-Amsler,* déjà décrit au n° M. 1014.

ARMES ESPAGNOLES.

M. **1488** à M. **1491**. Quatre fusils d'infanterie à platines à la Miquelet, aux dates de 1791, 1800, 1806. Trois ont leur baïonnette.

M. **1492** et M. **1493**. Deux fusils de voltigeur; platines à la Miquelet. Un a sa baïonnette.

M. **1494**. Mousqueton de cavalerie portant un crochet de ceinture. Platine à silex ordinaire.

M. **1495**. Mousqueton de cavalerie, platine à la Miquelet.

ARMES REÇUES EN 1861.

M. **1496.** Fusil d'infanterie transformé à percussion, avec couvre-cheminée. Arme lisse, modèle 1857. A sa baïonnette.

M. **1497.** Carabine de tirailleurs, 1858. Arme neuve, rayée pour balle ogivale. A sa baïonnette.

M. **1498.** Fusil (sans anneau de bretelle) 1858. Arme lisse, à percussion sur platine en avant. Couvre-cheminée. A sa baïonnette.

M. **1499.** Fusil (avec anneau de bretelle) 1858. Arme lisse, avec baïonnette.

M. **1500.** Mousqueton de cavalerie, 1858, rayé. Arme neuve à percussion avec platine en avant.

M. **1501.** Mousqueton (avec anneau de bretelle) 1858; rayé.

M. **1502.** Tableau de balles ogivales, accessoires.

M. **1503.** Mousqueton d'artillerie, modèle 1859. Platine en avant.

M. **1504.** Mousqueton de cavalerie, modèle 1859. Même platine.

ARMES REÇUES EN 1863.

M. **1505.** Fusil d'infanterie à platine en avant, à percussion, avec baïonnette. Modèle 1861 (canon rayé).

M. **1506.** Fusil d'infanterie à platine en avant, à percussion, avec baïonnette. Modèle 1862 (canon rayé).

M. **1507.** Carabine, platine en avant, canon rayé, sans baïonnette, modèle 1861.

M. **1508.** Carabine à platine en avant, canon rayé, avec baïonnette, modèle 1862.

M. **1509.** Carabine, même platine, canon rayé, avec sabre-baïonnette, modèle 1861.

ARMES PORTUGAISES.

M. **1510.** Fusil d'infanterie, platine à silex, avec baïonnette.

M. **1511.** Fusil de voltigeur, platine à silex, sans baïonnette.

M. **1512.** Mousqueton, platine à silex, sans baïonnette.

ARMES REÇUES EN 1869.

M. **1513.** Fusil d'infanterie à percussion, modèle 1867. Canon bronzé, sous-garde et plaque de couche en laiton.

M. **1514.** Carabine portugaise se chargeant par la culasse système *Westley-Richard*, déjà décrit au n° M. 1007.

M. **1515.** Mousqueton d'artillerie, à percussion, avec sabre baïonnette. Garnitures en cuivre. Canon bronzé.

M. **1516.** Mousqueton de cavalerie se chargeant par la culasse. Système *Westley-Richard*, déjà décrit au n° M. 1007.

M. **1517.** Tableau de cartouches ogivales.

ARMES TURQUES.

ARMES AYANT SERVI PENDANT LA GUERRE D'ORIENT DE 1877.

M. **1518.** Fusil turc, système *Snider* (court), conforme au modèle Snider, déjà décrit n° M. 963, avec son sabre-baïonnette. Le canon a été troué par une balle.

M. **1519**. Autre fusil Snider, long. Tout semblable d'ailleurs. Avec baïonnette triangulaire. Le canon a été troué par une balle.

M. **1520**. Carabine à répétition, système *Winchester*, conforme au modèle Winchester déjà décrit n° M. 1063. Le magasin a été perforé par une balle.

M. **1521**. Fusil d'infanterie ROUMAIN, modèle 1868, système *Peabody*, déjà décrit au Musée sous le n° M. 1022.

FUSILS À VENT.

M. **1522** à M. **1535.** Quatorze pompes à plongeur pour fusils à vent, se manœuvrant comme les pompes à piston habituelles. Réparties sous les fusils à vent ou en magasin.

M. **1536.** Pompe à plongeur montée sur récipient sphérique, pour les cinq fusils à vent M. 1539 à M. 1543.

M. **1537.** Pompe à plongeur montée sur une crosse à récipient d'air.

M. **1538.** Pied de biche articulé, pour faire effort sur le piston plongeur d'une pompe.

M. **1539.** Fusil à vent. Le récipient est une sphère de cuivre rouge vissée sous le devant du pontet. Fausse platine à grand ressort extérieur. Le chien à l'abattu repousse la tige qui découvre le clapet. Deuxième moitié du XVIIIe siècle.

M. **1540.** Fusil à vent allemand du même système et de la même époque. La fausse platine est à silex.

M. **1541.** Fusil à vent du même système, français. Est signé *Nicolas Évrard*, *Verdun*. Le chien et la sphère-récipient manquent.

M. **1542.** Fusil à vent anglais du même système que les trois qui précèdent. Il porte sur le pan supérieur du canon : *Bate London.*

M. **1543.** Fusil à vent du même système. La sphère-récipient est au-dessus de l'arme. La platine est signée : *I.-C. Æperlin.*

M. **1544.** Fusil à vent dont le récipient à air comprimé est dans la crosse, et chargé par l'ouverture de la plaque de couche. L'arme doit être du XVIIIe siècle comme tous les autres fusils à vent, généralement allemands. On a simulé une arquebuse à rouet du commencement du XVIIe siècle, à crosse droite et à

section polygonale. Le canon est en laiton. Sur le bois, quelques incrustations de nacre.

M. **1545.** Fusil à vent allemand du même système. Arme à rouet simulant une arquebuse à rouet du XVIIe siècle Les incrustations d'ivoire : figures, animaux, rinceaux, rappelleraient cette époque; mais la hausse est bien du milieu du XVIIIe siècle.

M. **1546.** Fusil à vent dont la crosse se dévisse du canon pour recevoir la charge d'air, à l'aide d'une pompe qui se visse à sa place. La balle est introduite par la bouche. Le chien, se rabattant sur une manivelle, pousse en arrière une tige qui repousse le clapet de la crosse à air. Deuxième moitié du XVIIIe siècle, d'après les gravures du grand coffre qui couvre le grand ressort.

M. **1547.** Système du même type que le précédent. La manivelle, dès qu'elle a été frappée par le chien, s'échappe; la tige n'agit plus sur le clapet qui se referme. La platine est tout extérieure et n'est pas cachée par un coffre : arme très simple.

M. **1548** à M. **1551.** Quatre fusils à vent semblables aux deux qui précèdent. Le chien d'un de ces fusils manque.

M. **1552.** Fusil à vent anglais du même système que les précédents; il est signé : *Stephan London.* Le manchon de la poignée est en laiton richement ciselé, comme la platine et la contre-platine en fer. Canon et crosse ornés de rinceaux dorés. Fort belle arme.

M. **1553.** Fusil à vent allemand qui diffère des précédents parce qu'il ne porte pas de manivelle extérieure; le clapet doit être repoussé par un excentrique que fait mouvoir le chien en s'abattant. La monture est en cuivre doré, ciselé et gravé avec luxe. Au-dessus du chiffre J N ? est ciselé un bonnet d'électeur.

M. **1554.** Fusil à vent du même système. On lit sur le pan supérieur : *Frantz Heintz.*

M. **1555.** Fusil à vent dont le récipient à air est également dans la crosse, comme dans les armes qui précèdent; le chien conduit le clapet comme dans l'arme précédente. En avant de la platine est un robinet en laiton permettant d'introduire la balle dans le tonnerre.

M. **1556** et M. **1557.** Deux fusils à vent différents des précédents. Le récipient à air, dans la crosse fixe, se charge à l'aide de la pompe, mais par une ouverture de la plaque de couche. Fausse platine à silex; le chien fait manœuvrer la tige, ouvre le clapet du récipient du côté de la poignée. Le modèle est du XVIIIe siècle. Allemand. Signé à la platine : *Ehresbreitstein.*

M. **1558** à M. **1560.** Trois fusils à vent du même système que les deux qui précèdent. Tous trois portent : *Coblentz;* deux le même nom de l'armurier *Durel,* l'autre de *Frenzel.*

M. **1561.** Fusil à vent du même système que le précédent. La pompe fait partie de la crosse. Canon, sous-garde, contre-platine et plaque de couche en laiton. XVIIIe siècle.

M. **1562.** Fusil anglais, à vent. Le canon en laiton porte dans une devise le nom de l'inventeur. La fausse platine à silex porte aussi son nom : *Bate.*

M. **1563** à M. **1572.** Dix fusils à vent du même système. Le récipient dans la crosse est chargé par l'ouverture de la plaque de couche. Toutes ces armes sont allemandes, du milieu du XVIIIe siècle. Toutes, excepté deux, ont le pontet en laiton. On lit sur trois de ces armes : *Berlin, Darmstadt* et *Fack Steyer.*

M. **1573.** Fusil à vent qui ne diffère des autres armes à récipient dans la crosse que par ce détail : c'est toute la partie inférieure de la crosse qui, sur 3 centimètres, se décroche du bois pour donner l'ouverture du récipient. Fausse platine à silex.

M. **1574.** Fusil à vent. Canon portant sur le pan supérieur : *P.-F. KORENFELD.* Un petit canon sert à loger les balles qui

pénètrent dans un tiroir à ressort, que l'on fait glisser dans un encastrement avec la paume de la main. La crosse est chargée comme aux précédents. La détente pousse une petite tige qui refoule la soupape de la crosse et donne passage à l'air comprimé.

M. **1575.** Fusil à vent du même modèle que le précédent signé *Lepage* sur la platine.

M. **1576.** Fusil à vent du même système que les précédents.

M. **1577.** Fusil à vent allemand du même système que les trois qui précèdent. Il est signé : *Contriner in Wien*. La poignée, avant la crosse-récipient, est couverte par une pièce d'acier finement gravée comme le corps de platine. Bois sculpté, fort belle arme.

M. **1578** et M. **1579.** Deux fusils à vent du même système que les précédents. La poignée est couverte par une pièce de laiton comme la contre-platine. Une des platines est signée : *L. P.* (Lepage ?).

M. **1580** à M. **1584.** Cinq fusils à vent, à récipient dans la crosse et chargés d'air à l'aide d'un soufflet mû par une clef. Le carré sort du bas de la crosse. Les cinq armes sont à brisure ou à bascule; elles ne présentent pas de fausse platine. Les garnitures sont en laiton assez richement ciselé. Ils portent les noms d'armuriers et de villes : *Joseph Kuchenreuter*, ou *Lorenz Paur in Linz*, ou *Carl Starrk in Wienn, May . . . in Salz . . .*

M. **1585.** Fusil à vent à chargement par la culasse. Système à bloc; on le relève vers la bouche de l'arme. Par le tonnerre ainsi découvert, on charge la crosse d'air comprimé. Le mouvement d'armé ferme le récipient. On place la balle dans le bloc, on le rabat. Canon en laiton; crosse de la forme de celles de la fin du XVIII[e] siècle.

PISTOLETS À ROUET.

M. **1586.** Pistolet allemand du milieu du XVIe siècle. Canon court, terminé par un bourrelet, à pans entièrement gravés et dorés. Platine à rouet intérieur maintenu par un tambour cylindrique percé à jour. Bois entièrement couvert d'incrustations en ivoire d'un travail ordinaire, ainsi que celui du corps de platine où est gravé l'écu de *Nuremberg*, et dans un autre écu une couronne au-dessus de A et P, séparés par un cœur (?). Sur le pan supérieur du canon, la *guivre* des *Visconti*.

M. **1587.** Paire de pistolets allemands, du milieu du XVIe siècle. La crosse fait avec le canon un angle prononcé. Canon à pans. Rouet extérieur maintenu par un tambour gravé et reperçé à jour. Larges filets et plaques d'ivoire gravé. Bois d'ébène. Sur le corps de platine, un écu portant une étoile et au-dessous A B.

M. **1588.** Pistolet allemand incomplet. Canon taillé à pans, portant sur le supérieur la date 1547 et quelques traces d'anciennes dorures. Platine à rouet maintenu par une bride en forme de croissant. Cette bride fournit le ressort du chien, finement ciselé. Corps de platine gravé et doré. Sur les pans du canon, de nombreuses inscriptions latines, parmi lesquelles on a pu lire : *Dominus vobiscum . . . . . . verbum domini manet in æternum . . . . . . O Deus miserere mei secundum misericordiam tuam . . . . . Spes mea Christus XDXXXXVII.*

M. **1589.** Pistolet allemand du milieu du XVIe siècle. Canon à pans sur le tiers de la longueur. Rouet recouvert par un timbre en calotte. Aucune gravure. Bois incrusté de rinceaux, baguettes et points en ivoire. Sur le pan supérieur du canon, une sorte de pomme de pin et dans un écu : W.

M. **1590.** Pistolet à rouet, allemand, portant sa date : 1556

à la culasse. Canon à pans. Platine à rouet maintenu sur le corps de platine par une bride circulaire. Chien sans bride. Bois sculpté en grains. Pommeau en boule aplatie.

M. **1591.** Pistolet à rouet, allemand, du même modèle que le précédent, mais un peu plus riche. Le rouet est recouvert par un tambour repercé à jour, ciselé et doré. Une petite bride également dorée maintient le ressort du chien. Plusieurs marques de fabrique sur le canon légèrement gravé.

M. **1592.** Petite arquebuse de chasse, allemande [1], portant sa date : 1560 sur une plaque d'ivoire incrustée dans la crosse. Canon taillé à pans dans toute sa longueur, entièrement gravé. Platine à rouet, gravée et autrefois dorée dans les fonds pointillés. Bois couvert d'incrustations en ivoire, représentant des sujets de chasse et des figures nues.

La forme de la crosse et le crochet de ceinture indiquent que cette arme se portait à cheval. Elle se rapproche du pétrinal.

M. **1593.** Paire de pistolets allemands, de la seconde moitié du xvie siècle. Le canon porte sa date : 1563; il est à pans, entièrement et finement ciselé. Platine à rouet, gravée, maintenu par un timbre en deux parties. Bois incrusté de rinceaux à fleurs et de figures de chasse. Pommeau taillé à pans. Sur le pan supérieur, dans un écu, deux épées en croix, avec garde à quillons droits pattés.

M. **1594.** Pistolet allemand de la même époque que le précédent, de forme presque droite. Canon long, à pans, entièrement gravé. Corps de platine gravé. Rouet extérieur recouvert d'un tambour et maintenu par une bride circulaire. Bois enrichi d'incrustations d'ivoire, à feuillages. Pommeau taillé à pans. Sur le pan supérieur, la même marque qu'aux pistolets qui précèdent.

M. **1595.** Pistolet allemand de la dernière moitié du xvie siècle.

[1] Cette arme aurait dû être classée aux arquebuses; n'a pas été remarquée dans une vitrine des pistolets.

Canon carré à âme également carrée. Le pan supérieur est profondément ciselé de rinceaux à feuilles. Rouet recouvert d'un timbre. Fût en bois de poirier incrusté d'ivoire à rinceaux. Embouchoir gravé de feuilles imbriquées. Pommeau décoré par six cercles d'ivoire gravé.

M. **1596.** Pistolet allemand de la seconde moitié du XVIe siècle. Canon à pans, entièrement gravé et doré. Platine à rouet très saillant, maintenu par une bride circulaire repercée à jour. Corps de platine gravé et doré. Fût enrichi d'incrustations en ivoire à rinceaux et figures d'animaux. Gros pommeau sphérique portant à sa calotte une tête de lion et des bandes en cuivre ciselé et repoussé. Crochet de ceinture. Sur le corps de platine, la marque de *Nuremberg* et un éperon bien net à la suite d'une marque trop enfoncée.

M. **1597.** Paire de pistolets de la même époque que le précédent. Canon à pans. Platine à rouet à tambour d'un seul morceau. Bois entièrement couvert d'incrustations d'ivoire d'une grande finesse. Sur le canon, un poinçon de fabrique représentant un cygne et les deux lettres H et K.

M. **1598.** Paire de pistolets à rouet, montés en fer, seconde moitié du XVIe siècle. Canon taillé à pans, orné de quelques gravures. Platine à rouet extérieur maintenu sur le corps de platine par une bride circulaire. Chien ciselé et à bride. Fût, crosse et pommeau en fer. Le pommeau sphérique se compose de deux calottes dont la postérieure s'ouvre pour former magasin. Sur le corps de platine, un écu à l'ours debout, s'appuyant sur un bâton, et les lettres C B, et enfin l'écu de *Nuremberg*.

M. **1599.** Pistolet à rouet de la seconde moitié du XVIe siècle. Platine à rouet maintenu par une bride ciselée, faisant corps avec le bassinet. Chien sans bride, en ronde bosse. Ressort ciselé et gravé représentant deux serpents entrelacés. Gâchette sur le côté de la sous-garde. Bois noirci. Pommeau de forme oblongue, taillé à pans. La nationalité est douteuse : le pommeau, précédé d'une bague, est assez de forme allemande; mais

le fût suivant la forme du rouet et la gâchette sur le côté sont d'un type bien français. — Venu du Conservatoire des arts et métiers.

M. **1600.** Pistolet de la même époque. Platine à rouet extérieur maintenu sur le bassinet par une petite bride dont le mentonnet a été cassé. Bois teint en noir, orné de légers filets en fer. Pommeau oblong taillé à pans. L'origine française de ce pistolet paraît plus certaine que pour le précédent.

M. **1601.** Pistolet allemand de la deuxième moitié du XVIe siècle, à rouet. Canon bruni, finement damasquiné d'or et d'argent comme la platine. Rouet recouvert d'un timbre. Cran de sûreté. Fût incrusté d'ivoire présentant des figures grossières et des chasses.

Legs de M. le baron des Mazis.

M. **1602.** Pistolet allemand, à rouet, de la seconde moitié du XVIe siècle. Canon simple n'appartenant pas à l'arme. Le corps de platine présente quelques traces de damasquine. Rouet maintenu par une bride circulaire en cuivre rouge doré. Fût incrusté d'ivoire de différentes couleurs, orné de figurines et de deux chasses à l'ours; pommeau sphérique incrusté d'attributs en ivoire, terminé par une tête de lion sculptée en haut-relief, moderne.

Même legs.

M. **1603.** Pistolet à rouet, allemand, de la seconde moitié du XVIe siècle. Arme entièrement en fer ciselé en relief: figures nues, figures à l'antique et figures du XVIe siècle. Fût et crosse en fer, également ciselé, représentant une chasse entourée de rinceaux et de feuillages; sur la crosse, un guerrier à l'antique.

Même legs.

M. **1604.** Pistolet du même modèle et du même travail que le précédent avec lequel il pourrait faire une paire, s'il n'y avait quelques variantes dans les figures : ainsi le guerrier à l'antique de la poignée de l'un est remplacé par le groupe

d'Adam et Ève, et les mêmes figures ne sont pas placées dans le même ordre. Les calottes du pommeau portent toutes deux la marque (B).

M. **1605.** Pistolet allemand de la deuxième moitié du XVI[e] siècle. Canon bruni, au tonnerre deux marques de fabrique. Arrêt de sûreté à la platine. Rouet à tambour à bride en cuivre, découpé à jour. Incrustations en ivoire blanc et vert. Chasses au sanglier et au lièvre. Pommeau sphérique terminé par une tête de lion en cuivre. Une des marques paraît être l'écu de Nuremberg.

Legs de M. le baron des Mazis.

M. **1606.** Pistolet allemand, portant sa date : 1579 sur le pan supérieur du canon, ciselé et gravé. Platine à rouet recouvert d'un timbre en deux parties. Le bois, la crosse et le pommeau entièrement ornés d'incrustations en ivoire gravé, de la plus grande finesse. Comme marque de fabrique, sur le pan supérieur du canon, un écu à la tête de chèvre.

M. **1607.** Pistolet allemand de la deuxième moitié du XVI[e] siècle. Canon à pans, puis rond, richement gravé de dessins d'ornement et de rinceaux, comme le corps de platine et le tambour du rouet. Bois incrusté d'ivoire : animaux en chasse, une figure nue. Pommeau en octogone allongé.

M. **1608.** Pistolet identique au précédent; n'en diffère que par la gravure du tambour du rouet.

M. **1609.** Pistolet allemand de la fin du XVI[e] siècle. Canon entièrement ciselé, orné de masques et de palmettes, d'un travail remarquable, doré, portant une visière et une mouche. Platine à rouet recouvert par un timbre gravé et doré, ainsi que le corps de platine. Bois entièrement orné d'incrustations en ivoire, à rinceaux et à feuillages, et de plaques d'ivoire gravé. Crosse en ivoire, en pied-de-biche. Sur le corps de platine, une fleur de lis dans un écu. Crochet de ceinture.

M. **1610.** Arme de chasse allemande, de la fin du XVI[e] siècle,

à trois canons de pistolet séparés, maintenus par une rondelle percée à son milieu. Cette arme est pourvue d'une double douille qui recevait une hampe traversant la rondelle et portant un fer d'épieu qui dépassait l'extrémité des canons. A chaque canon correspond une platine à rouet maintenu par un tambour cylindrique. Les gâchettes des platines se voient à la partie hémisphérique qui surmonte la douille; elles sont percées pour recevoir le cordon au moyen duquel on pouvait faire feu, en tenant la hampe par son extrémité inférieure. Les nos K. 658 à K. 661 du Musée sont des armes complètes de cette nature. Les gravures des canons, des douilles et de la partie hémisphérique sont d'un bon modèle allemand de la fin du XVIe siècle.

M. **1611.** Pistolet de chasse allemand de la fin du XVIe siècle. A rouet, à deux coups. Entièrement couvert d'ornements à rinceaux ciselés et fortement dorés. Rouets recouverts de leurs tambours avec leurs arrêts de sûreté. Poignée en corne de cerf dans le prolongement des canons. Pièce rare et précieuse, à remarquer.

M. **1612.** Pistolet de la fin du XVIe siècle, à deux coups l'un sur l'autre. A chaque canon correspond une platine à rouet séparée. Canons entièrement et richement gravés et dorés. Rouets maintenus par des plaques repercées à jour. Exécution remarquable des platines. Pommeau de forme presque sphérique, enrichi de garnitures en cuivre ciselé et doré. Sur le corps de platine, l'écu de Nuremberg.

M. **1613.** Pistolet allemand de la fin du XVIe siècle, à rouet. Platine tout unie. Système de sûreté. Sous le fût, une femme nue tenant un poignard, et à la poignée une autre femme tenant une culasse de canon.

M. **1614.** Paire de pistolets à rouet, allemands, de la fin du XVIe siècle (1587). La poignée et le fût entièrement ornés de rinceaux incrustés en ivoire. Rouet maintenu sur le corps de platine par une bride circulaire en bronze gravé. Crochets de

ceinture. Sur le tonnerre, pour marque de fabrique, dans un écu, un cœur surmonté d'une croix accostée de L S.

M. **1615.** Pistolet allemand portant sa date : 1588 sur le pan supérieur du canon, et sur les pans latéraux, les lettres H et R. Platine à rouet d'un tambour. Fût en bois noir finement granulé et décoré de quelques plaques d'ivoire gravées de dessins d'ornement et de feuilles imbriquées.

M. **1616.** Pistolet allemand identique au précédent, sauf la date 1589 et les lettres N et I.

M. **1617.** Pistolet allemand de la fin du XVIe siècle. Platine avec système de sûreté, sans gravure. Chien gravé. Comme décor, en ivoire, des têtes de lion et des dessins d'ornement. Sur le canon, la marque de Nuremberg et la guivre de Milan. Sur le corps de platine, l'écu de Nuremberg et une marque inconnue.

M. **1618.** Pistolet à rouet, à deux canons convergents, de la fin du XVIe siècle; ces canons, à pans, sont entièrement gravés et dorés. Platine à rouet maintenu par une bride circulaire appuyée sur le corps de platine et fournissant le ressort du chien entièrement gravé et doré. Sur l'un des rouets est en relief l'aigle éployée et sur l'autre deux cornes d'abondance. Crosse droite et plaquée d'ivoire gravé, ainsi que le fût. Baguette sur le côté du fût. Sur le corps de platine, un écu portant une flèche accostée de B et H.

M. **1619.** Paire de pistolets allemands de la fin du XVIe siècle. Canons et platines damasquinés d'or avec figures et rinceaux d'or et d'argent, sur fonds noircis. Tout le bois entièrement couvert de riches incrustations en ivoire gravé, teint en vert par places, représentant des sujets variés de figures et d'animaux en chasse. Pommeaux presque sphériques de grande dimension. Ces beaux pistolets sont de la même main que le pétrinal M. 127 et le pistolet M. 1644 qui font partie d'un même armement, mais ce pistolet diffère par la teinture verte de certains ivoires.

M. **1620.** Long pistolet allemand en fer, à rouet, à deux canons superposés, de la fin du XVI[e] siècle. Fût et crosse en fer uni. A chaque canon correspond une platine à rouet maintenu sur le corps de platine par une plaque de fer circulaire, gravée, portant deux vis. Pommeau sphérique. Canon à pans, portant quelques traces de gravure. Sur le pan supérieur du canon, l'écu de Nuremberg, et sur le corps de platine, un écu portant un cygne et B H.

M. **1621.** Pistolet de la fin du XVI[e] siècle, se chargeant par la culasse. Système à tabatière. Celle-ci est dégagée en tirant sur le petit dauphin de queue de culasse. Étui à charge. Le canon en partie à pans coupés et ornements ciselés et dorés. Crosse plaquée de bois de cerf; la platine de cette arme, qui devait être à coffre et à rouet, manque; le fût manque également. Il est difficile de décider la nationalité d'une arme si incomplète.

M. **1622.** Pistolet allemand à deux coups, à rouet, de la fin du XVI[e] siècle. Canons superposés portant au tonnerre cinq marques de fabrique, parmi lesquelles le poinçon de Nuremberg. Crosse presque droite terminée en olive aiguë à pans et enrichie de filets, de rinceaux et de sujets en ivoire gravé. Platine à double feu. Rouets maintenus au corps de platine par deux brides circulaires. Chiens et ressorts légèrement gravés. Bride d'embouchoir en cuivre gravé.

M. **1623.** Pistolet à rouet de la fin du XVI[e] siècle. Canon à huit pans jusqu'à environ la moitié de sa longueur. Platine à rouet maintenu par une bride circulaire. Fût et pommeau incrustés d'ornements en ivoire : spirales et feuillages. Sur le canon qui est moderne, la date 1516 qui est fausse pour lui et pour toute l'arme qui est de la fin du XVI[e] siècle.

Legs de M. le baron des Mazis.

M. **1624.** Pistolet à rouet allemand, de la fin du XVI[e] siècle. Sur le canon, au tonnerre, en demi-ronde bosse, Bacchus et l'Abondance. Au-dessus, des ornements incrustés d'argent. Pla-

tine simple moderne à rouet, rayée. Fût incrusté d'ivoire. Une chasse à la contre-platine. Rinceaux et figurines. Pommeau sphérique, à l'extrémité la tête du Christ en bas-relief.

Legs de M. le baron des Mazis.

M. **1625.** Une paire de grands pistolets de la fin du XVIe siècle, allemands. A deux rouets et deux canons superposés. Fûts et garnitures en fer entièrement gravés en entrelacs. Les canons sont ciselés; la partie supérieure porte un lansquenet et des armoiries. Les corps de platine et les fonds des ciselures sont dorés. Sur le corps de platine, un écu : au cygne accosté des lettres B et H.

M. **1626.** Pistolet de la fin du XVIe siècle, allemand. Canon très court, en partie taillé à pans et entièrement gravé et doré ainsi que la platine. Bois orné d'incrustations d'ivoire. Pommeau sphérique, richement garni d'ornements en cuivre ciselé et doré, à médaillons. Le canon et la platine portent l'écu de Nuremberg et la guivre de Milan.

M. **1627.** Pistolet de la fin du XVIe siècle, allemand. Canon à pans, puis rond, entièrement gravé de rinceaux comme le corps de platine. La bride du rouet est repercée à jour. On voit encore des traces de dorure. La crosse est analogue à celle du pistolet qui précède.

M. **1628.** Pistolet allemand de la fin du XVIe siècle. Canon à pans sur la moitié de sa longueur. Corps de platine et garniture en cuivre gravé et doré. La clef du rouet est fixée à l'axe et est, ainsi que le pontet en fer, repercée à jour. Fût en bois incrusté de filets en cuivre et portant quelques plaques d'ivoire; crochet de ceinture, pommeau ovale à axe vertical.

M. **1629.** Paire de pistolets français, de la fin du XVIe siècle. Long canon ciselé en gouttières et en filets. Au tonnerre est frappée une jolie marque de fabrique accostée de I et G. Platine à rouet extérieur maintenu par une bride à deux vis. Fût enrichi d'incrustations de nacre, d'ornements à feuillages, en fili-

granes de cuivre, d'une grande finesse d'exécution. Arme d'une rare élégance.

M. **1630.** Pistolet allemand à deux canons superposés, brasés l'un sur l'autre, de la fin du XVIe siècle. Canon supérieur taillé à pans. Platine à rouet très saillant, maintenu par des brides circulaires en fer doré. Bois incrusté de plaques d'ivoire, découpées et gravées. Crosse en octogone très allongé, recouverte par une plaque à bordure gravée et ciselée. Crochet de ceinture ciselé. Sur le pan supérieur du canon, la lettre N au-dessus de l'écu de Nuremberg et au-dessous une roue.

M. **1631.** Petite arquebuse de chasse, allemande, de la fin du XVIIe siècle. Canon lisse, à pans. Rouet très saillant maintenu par une bride circulaire repercée à jour. Bois entièrement orné de rinceaux d'ivoire, sur lequel se détachent des figures d'hommes et d'animaux gravées [1].

M. **1632.** Petit pétrinal à canon lisse, allemand, de la fin du XVIe siècle. La crosse porte des armoiries écartelées très effacées. Un médaillon qui se voit au dos du fût donne une figure armée d'un pétrinal et qui est bien de la fin du XVIe siècle. Tout le bois finement décoré d'incrustations d'ivoire à feuillages et de rinceaux de cuivre. Il porte un grand crochet de ceinture [2].

M. **1633.** Pistolet ou petite arquebuse de chasse, de la fin du XVIe siècle, à deux canons superposés, à chacun desquels correspond une platine à rouet. Canons taillés à pans, ornés de ciselures dorées. Rouets extérieurs maintenus par une bride circulaire repercée et ciselée à jour, dorée, ainsi que le ressort des chiens et leurs brides, d'un travail remarquable. Bois plaqué d'ébène et entièrement incrusté de plaques d'ivoire gravé, représentant des sujets de chasse. Certains détails de forme sont assez français, mais le décor et les brides du rouet sont bien du

(1) Cette arme devait être classée aux arquebuses.

(2) Même remarque qu'à l'arme qui précède.

modèle allemand; d'ailleurs le canon supérieur porte la *pomme de pin d'Augsbourg*.

M. **1634.** Pistolet saxon de la fin du XVI[e] siècle, à deux canons superposés et à deux rouets se regardant. Entièrement en fer et couvert, crosse et canon, de gravures d'une grande finesse d'exécution, représentant une chasse à courre, avec figures à cheval en costume du temps et les armes de Saxe. Pommeau sphérique aplati.

M. **1635.** Pistolet allemand à deux canons superposés, de longueurs inégales. Le premier canon pour deux charges superposées auxquelles répondent deux rouets opposés. Les trois rouets sont maintenus par des brides circulaires repercées à jour. Canons à pans, ciselés et gravés de rinceaux d'une grande finesse. Fût dont les gravures représentent des courses de chars à l'antique et des personnages de la fin du XVI[e] siècle. Poignée revêtue d'un filigrane de cuivre. Pommeau sphérique, à calotte pouvant s'ouvrir.

M. **1636.** Pistolet allemand de la fin du XVI[e] siècle, en fer entièrement gravé; tous les fonds en pointillé étaient dorés. Les gravures représentent des dessins d'ornement, des rinceaux et un personnage de la fin du XVI[e] siècle, à plastron de la forme polichinelle excessive. Le pommeau, terminé par un méplat hexagonal très allongé, n'est pas du type allemand habituel; sa gravure représente un Hongrois. Tout le décor de l'arme ne laisse aucun doute sur l'origine allemande.

M. **1637.** Pistolet allemand, vers 1600, à deux canons superposés; le supérieur taillé à pans et ciselé, plus court que l'autre, brasés l'un sur l'autre. A chaque canon correspond une platine dont le rouet est entièrement couvert d'un timbre ciselé comme sa bride circulaire. Bois orné de filets d'ivoire. Crosse terminée par un octogone très allongé. Crochet de ceinture.

M. **1638.** Petite arquebuse de chasse, vers 1600, d'origine douteuse. Canon lisse, gravé au pointeau, qui indique la date.

Bois entièrement incrusté d'ivoire et de disques de nacre. Le tambour maintenu par un seul crampon et le fût épousant la forme du rouet indiqueraient l'origine française, mais la crosse et le pontet avec prises des doigts sont de modèle allemand[1].

M. **1639.** Court pistolet à deux canons convergents. Crochet de ceinture. Le rouet de la platine est maintenu par une bride à trois pointes, ciselée et repercée à jour, tenant au bassinet et par une forte bride circulaire joignant le corps de platine et fournissant le ressort du chien. L'exécution et l'invention de cette platine sont à remarquer. Pommeau de forme bifurquée. Sur le pan supérieur, un cimeterre répété deux fois au-dessus l'un de l'autre. Le travail de la platine semble indiquer une arme italienne.

M. **1640.** Pistolet allemand tout en fer, vers 1600, à deux canons superposés; à chacun répond une platine, l'une sur le côté droit, l'autre sur le côté gauche du fût. Rouets maintenus par une forte bride circulaire fournissant le ressort du chien. Crosse droite en fer, creuse, revêtue de fils de fer. Pommeau terminé par une calotte aplatie, s'ouvrant par la pression sur un ressort et contenant des accessoires. Sur le canon, une belle marque de fabrique.

M. **1641.** Paire de pistolets de forme droite, probablement italiens, vers 1600. Longs canons à pans jusqu'au quart de leur longueur. Platine à rouet maintenu par une bride circulaire et deux vis, dans le type italien. Bois incrusté de plaques de nacre gravées et de rinceaux en ivoire. Pommeau de forme échancrée. L'arme paraît plutôt italienne que française.

M. **1642.** Paire de pistolets allemands, portant la date de 1608 sur le pan supérieur de la culasse. Canon à pans et ciselé sur la moitié de sa longueur. Rouet couvert entièrement par un tambour de cuivre doré. Crosse droite terminée par un

(1) Cette arme devait être classée aux arquebuses.

pommeau en forme de poire, évidé. Incrustations d'ivoire à rinceaux.

M. **1643**. Paire de pistolets à rouet, du commencement du XVIe siècle, français et se chargeant par la culasse. Système à tabatière; pour l'ouvrir, faire effort sur la hausse de la queue de culasse. Rouet intérieur maintenu par un seul crampon; fût en pommier orné de quelques points en ivoire, crosse échancrée, pommeau en forme d'olive allongée et arquée, avec frette en fer.

M. **1644**. Pistolet du commencement du XVIIe siècle. Canon légèrement évasé à la bouche; riches incrustations d'or et d'argent donnant des figures élégantes encadrées au milieu de rinceaux, oiseaux. Platine à rouet sans décor, maintenu par un timbre en deux parties. Bois entièrement couvert d'incrustations d'ivoire d'une grande finesse. Ce pistolet est de la même main que le beau pétrinal M. 127; il devait appartenir au même fourniment.

M. **1645**. Pistolet à rouet, de nationalité inconnue, du commencement du XVIIe siècle. Platine à coffre; le canon à crochet de ceinture est placé sur le côté du coffre. Un bouton sur l'avant du corps de platine fait gâchette. Le pistolet, tout en fer, s'arrête à l'arrière du chien. Pas de fût en bois. Venu du Conservatoire des arts et métiers.

M. **1646**. Pistolet allemand du commencement du XVIIe siècle. Canon à pans jusqu'au tiers de sa longueur, portant le W et la pomme de pin d'Augsbourg très effacée? Rouet recouvert d'un timbre. Bois incrusté d'ivoire en larges rinceaux à feuilles. Pommeau très aplati, divisé par six cercles d'ivoire.

M. **1647**. Grand pistolet allemand du commencement du XVIIe siècle. Portant au tonnerre comme marque de fabrique I R, sous une couronne. Rouet à plaque repercée à jour. Fût en bois d'ébène incrusté de plaques et de filets en ivoire gravé. Pommeau sphérique aplati. Tête de lion en cuivre doré, repoussé et ciselé.

M. **1648.** Long pistolet allemand du commencement du XVIIe siècle, d'une richesse et d'une exécution remarquables. Canon de petit calibre, entièrement gravé et doré, ainsi que la platine, dont le rouet est maintenu par une bride dorée. Fût d'ébène incrusté de plaques de nacre découpées et gravées, d'une belle exécution. Les sujets représentés sont des scènes de guerre et de chasse. Pommeau de forme ovale, aplati, orné de garnitures et de médaillons en cuivre repoussé, ciselé et doré. Sur le tonnerre, le poinçon de Nuremberg.

M. **1649.** Paire de pistolets français, à long canon et de forme droite, du commencement du XVIIe siècle. Canon ciselé à filets. Platine à rouet extérieur maintenu par un crampon ciselé en coquille. Fût enrichi de belles incrustations en nacre et de rinceaux à feuillages, en filigranes de cuivre. Pommeau en olive allongée, à six pans, incrustés de médaillons de nacre gravés d'oiseaux.

M. **1650.** Pistolet français de la première moitié du XVIIe siècle, à double rouet sur un seul corps de platine et à deux coups dans le même canon. Ce dernier, taillé à cinq pans sur toute sa longueur, offre, ainsi que la platine, une fine damasquine d'or sur fond bruni. Pontet gravé et repercé à jour. A la contre-platine, le mécanisme qui isole les deux coups de feu. Fût entièrement couvert d'incrustations en cuivre doré. Pommeau renflé, divisé en huit compartiments par des filets.

M. **1651.** Paire de pistolets français, à rouet. Canon long taillé à pans sur toute sa longueur, portant au tonnerre deux marques de fabrique. Rouet maintenu par un seul crampon; ressort de gâchette fixé au pontet. Bois en noyer noirci; pommeau de forme de queue d'aronde. Commencement du XVIIe siècle. Longueur du canon : 0 m. 77.

M. **1652.** Pistolet français du commencement du XVIIe siècle. Canon à pans. Rouet maintenu par le bassinet et une bride en S, à deux vis. Bois uni, orné de quelques garnitures en fer repercé à jour. Le pontet ciselé et repercé à jour.

M. **1653.** Long pistolet français du commencement du XVIIe siècle, signé *Gabriel*, au canon et au corps de platine. Sur le pan supérieur, comme marque, une tête de roi couronnée, dorée. Rouet à tambour gravé, maintenu par un crampon ciselé. Crosse droite, ornée de plaques de nacre et de rinceaux pointillés en fer, ainsi que le fût. Pommeau en forme d'ellipse allongée, du même travail.

M. **1654.** Pistolet français de la première moitié du XVIIe siècle. Canon taillé à cinq pans sur toute sa longueur. Marque de fabrique au tonnerre. Bois noir sculpté à filets; il a été brisé à l'entrée de la baguette. Arrêt de sûreté à la détente; virole de fer au pommeau.

M. **1655.** Paire de pistolets allemands, à crosse droite, de la première moitié du XVIIe siècle. Canon à pans, gravé et ciselé en pointes. Les armes de Saxe sont gravées sur des plaques d'ivoire qui embrassent la queue de culasse. Rouet recouvert d'un timbre en cuivre doré. Bois incrusté d'ivoire gravé. La sous-garde porte un ressort d'arrêt pour la gâchette. Pommeau à pans évidés, en forme de poire, incrusté de roses et de filets d'ivoire.

M. **1656.** Pistolet allemand de la première moitié du XVIIe siècle. Canon à pans. Rouet recouvert d'un tambour complet, gravé et doré, présentant la double aigle de l'Empire. Calotte en cuivre ciselé et doré. Bois peint et orné de veines noires. Malgré la forme française du fût, l'arme est bien allemande par les détails de la gravure et le modèle des écus.

M. **1657.** Pistolet italien de la première moitié du XVIIe siècle, de *Maffeo Badile*, signé sur le pan supérieur du canon. Platine à rouet maintenu par une bride circulaire. Pontet repercé à jour. Pommeau en hexagone très allongé, ciselé à côtes très saillantes, avec frette finement gravée. Crochet de ceinture.

M. **1658.** Pistolet de la première moitié du XVIIe siècle. Le canon est en cuivre, la culasse en fer. Platine finement travaillée, à rouet maintenu par une bride circulaire qui ne

couvre que les deux tiers du rouet. Ce détail, comme la forme du pommeau, pourrait indiquer une origine italienne.

M. **1659** et M. **1660.** Deux paires de pistolets du milieu du XVIIe siècle, à rouet, à deux coups successifs par un même canon. Les rouets sont intérieurs, se remontant du côté gauche; la tête du pivot est cachée sous la contre-platine. Deux chiens en blocs pleins et contenant la pyrite répondent aux deux lumières. Canons à huit pans, légèrement gravés au tonnerre. Platines en laiton gravé et doré, sur lesquelles on lit : *Grenoble, par Pierre Bergier, horloger-inventeur, avec privilège du Roy.* Calottes taillées à pans. Toutes les garnitures sont dorées.

M. **1661.** Pistolet français à rouet, du milieu du XVIIe siècle. Platine à rouet maintenu par une bride, ainsi que le chien et son ressort. Bois simple suivant la forme du rouet comme à tous les pistolets français qui suivent. Calotte en fer et à pans.

M. **1662.** Pistolet français du même modèle, mais un peu plus fin.

M. **1663.** Pistolet français à peu près du même modèle, mais il n'a pas de bride de rouet : celui-ci est maintenu par un simple ergot. Corps de platine à bords arrondis et non plus à pans.

M. **1664.** Pistolet français du même modèle que le précédent. La calotte de crosse est en laiton.

M. **1665.** Paire de pistolets du même modèle que le précédent, avec cette seule différence : filets saillants sur le tiers du canon, qui est noirci.

M. **1666.** Pistolet français du même modèle que les précédents. Le bout de crosse est en bois avec cordons d'ivoire.

M. **1667.** Paire de pistolets français du milieu du XVIIe siècle, du même modèle que les précédents. Le pommeau en bois est sculpté de quelques ornements précédés d'un cordon de fer.

M. **1668.** Paire de pistolets français de même époque et

de même système que les précédents. Le corps de platine est gravé et les pommeaux sont incrustés d'ivoire.

M. **1669.** Paire de pistolets français de même époque et du même modèle que les précédents. La calotte de crosse est en fer et non arrondie. Le fût est cannelé.

M. **1670.** Paire de pistolets analogues aux précédents. Canon gravé et ciselé. Quelques traces de gravure au poinçon sur le corps de platine ainsi que sur la calotte en fer.

M. **1671.** Pistolet du milieu du XVIIe siècle, semblable aux précédents, avec cette différence : le canon est bruni et les gravures, d'ailleurs du même modèle, sont dorées. La calotte, un peu différente de forme, est unie.

M. **1672.** Paire de pistolets français du milieu du XVIIe siècle, à rouet. Canons brunis, à cinq pans, portant sur le pan supérieur : F par *de Vannes*. Bois noir. Pommeaux en fer, taillés à huit pans.

M. **1673.** Paire de pistolets français du milieu du XVIIe siècle. Canon gravé et taillé à pans dans toute sa longueur. Rouet maintenu par un crampon ciselé en S. Bois simple à filets. Pommeau en forme d'olive allongée, à six pans, terminé par une petite calotte ciselée et à bouton.

M. **1674.** Petit pistolet italien à rouet, du milieu du XVIIe siècle. Canon taillé à pans. Rouet maintenu par une bride circulaire, finement ciselée. Fût et crosse en bois d'ébène, incrustés de jolis ornements en fil de fer.

M. **1675.** Pistolet à rouet, français, du milieu du XVIIe siècle. Canon à pans ciselés et orné des effigies de saint Pierre, saint Thomas et saint Martin. La platine est à rouet maintenu par un crampon du type français; elle porte l'image de la Vierge. Bois sculpté et incrusté de pièces d'ivoire figurant en relief des animaux en chasse et un buste de seigneur, vers 1650.

M. **1676.** Pistolet français. Canon taillé à cinq pans; à sa

partie supérieure, il porte la date 1656, et est rayé en tourelle. Rouet légèrement gravé. Bois entièrement incrusté d'ivoire et de nacre : oiseaux, animaux, rinceaux et une fleur de lis. La sous-garde est munie d'un appendice à charnière, pour placer les doigts à la main droite. Frette en fer gravé à la crosse.

M. **1677.** Paire de pistolets italiens de la deuxième moitié du XVIIe siècle, du plus beau travail, signés : *Lazarino Cominazzo.* Canon à pans, ciselé. Platine à rouet d'une très belle exécution. La sous-garde, la calotte et le pontet sont finement repercés à jour.

M. **1678.** Pistolet italien de la même époque, signé sur le pan supérieur du canon à fines cannelures : *Gio Batt Francino.* Le travail est d'une précieuse exécution et analogue à celui de l'arme précédente.

M. **1679.** Paire de pistolets allemands, finement travaillés, de la deuxième moitié du XVIIe siècle. Bois entièrement orné de rinceaux en ivoire, à feuillages. Corps de platine bleui. Rouet recouvert par un tambour repercé à jour et doré comme la bride du chien. Crosse en queue d'aronde, terminée par un méplat. Sur le canon, la pomme de pin d'Augsbourg. Crochet de ceinture.

M. **1680.** Paire de pistolets français de la deuxième moitié du XVIIe siècle. Canon rond portant un filet saillant à l'arête supérieure. Platine simple, à rouet maintenu par un crampon. Sous-garde dorée. Bois simple et sans ornement. Calotte en fer, ciselée en relief, à masques et à figurines, sur fond doré.

M. **1681.** Pistolet à rouet, allemand, de la fin du XVIIe siècle. Canon gravé sur fond d'or. Au tonnerre, la marque de Nuremberg. Rouet maintenu par une bride circulaire découpée à jour. Platine gravée. A la contre-platine, un arrêt de sûreté. Fût incrusté d'ivoire : une chasse et au-dessous un Hongrois. Pommeau sphérique. A la calotte, une tête de lion et des bandes en cuivre, ciselées, repoussées et dorées.

Legs de M. le baron des Mazis.

M. **1682.** Pistolet allemand de la fin du XVIIe siècle, tout en fer, entièrement gravé et doré. Rinceaux entremêlés d'animaux. Rouet saillant maintenu par une bride circulaire. Pommeau en forme de plaque de couche, portant une figure de femme. Sur la platine et sur le canon, des marques de fabrique et le poinçon de Nuremberg.

Legs de M. le baron des Mazis.

M. **1683.** Paire de pistolets français dont le canon porte un nom allemand : *Rudolstat*. Rouet noyé et maintenu par un tambour pris dans le corps de platine. Calotte en fer avec brides prolongées sur la poignée.

M. **1684.** Paire de pistolets allemands de la fin du XVIIe siècle. Le canon à pans porte la date 1690. Rouet recouvert par un tambour et maintenu par une bride circulaire. Bois orné de quelques plaques d'ivoire gravé. Le pommeau, qui a été refait, est à six pans allongés, recouverts par une calotte de laiton de cette même forme, qui n'est pas allemande.

M. **1685.** Paire de pistolets à rouet, italiens, de la fin du XVIIe siècle. Les canons, ciselés à filets, d'une grande finesse de travail, portent le nom de l'armurier : *Domenico Bononimo*. Bois se rapprochant des formes modernes, richement décorés d'ornements en fer repercés à jour, ciselés et gravés.

M. **1686.** Paire de pistolets italiens de la fin du XVIIe siècle. Canon à huit pans jusqu'au tiers de sa longueur, portant sur le pan supérieur : *Lazarino Cominazzo*. Garnitures en acier ciselé et repercé à jour, ainsi que la sous-garde et la calotte. La gâchette représente un dauphin.

Legs de M. le baron des Mazis.

M. **1687.** Paire de pistolets à rouet, italiens, de la fin du XVIIe siècle. Canon à filets saillants, bride du rouet, ressort et corps du chien ciselés en relief, présentant des feuilles d'acanthe. Sous-garde ciselée et repercée à jour, d'une grande finesse d'exécution. Pommeau à six pans, portant une calotte

en fer, terminé par deux feuilles d'acanthe. Il porte un crochet de ceinture. Ce pistolet est certainement de la même maison, sinon de la même main, que les précédents.

Legs de M. le baron des Mazis.

M. **1688.** Pistolet de chasse français de la fin du XVIIe siècle. La crosse est emboîtée dans une autre de la forme allemande, qui n'est pas de même bois et a été faite après coup pour un Allemand; mais le fût suivant le rouet maintenu par un seul crampon est bien du modèle français. Canon à pans. Corps de platine gravé. Crossette ornée de rinceaux en filigranes de cuivre, à fleurons de nacre.

M. **1689.** Pistolet italien de la fin du XVIIe siècle. Le canon à pans et à filets ciselés porte le nom de *Lazarino Cominazzo*. Platine à rouet maintenu par une bride finement ciselée. La calotte, la sous-garde et la monture sont d'une exécution remarquable.

M. **1690.** Pistolet français de la fin du XVIIe siècle. Canon rond orné de filets saillants, ciselés. Rouet à crampon. Platine simple. Fût et crosse entièrement ornés d'incrustations en ivoire. La forme de la crosse à calotte en fer uni est déjà celle du XVIIIe siècle.

M. **1691.** Pistolet du même modèle que les précédents et de la fin du XVIIe siècle. Simple, sans ornements.

M. **1692.** Paire de pistolets de la fin du règne de Louis XIV, signés : *Jean-Paul Cleft*. Rouet et ressort du chien noyés dans la platine. Calotte en fer gravé.

M. **1693.** Pistolet français, vers 1700, portant sur le pan supérieur de son canon : *à Paris*, suivi d'un nom effacé. Platine à fonds creusés à l'eau-forte, puis burinés profondément. Calotte en fer ciselé. Rouet noyé dans la platine.

M. **1694.** Pistolet français du commencement du XVIIe siècle. Canon entièrement ciselé en relief et doré, présentant Pluton, Harmonie, Minerve, entourés d'ornements et de rinceaux d'une grande richesse. Platine et sous-garde plaquées de cuivre. Rouet

saillant maintenu par une bride demi-circulaire. Fût incrusté de filets de cuivre. Pommeau sphérique découpé à jour. Plaqué de bandes de cuivre ciselé.

Legs de M. le baron des Mazis.

M. **1695.** Paire de pistolets français du commencement du XVIIIe siècle. Canons ronds, taillés à pans près du tonnerre. Bois sculptés. Contre-platines repercées à jour. Poignée et pommeau à calotte de fer, de la forme du XVIIIe siècle.

M. **1696.** Paire de pistolets français, du milieu du XVIIIe siècle. Canon simple, à pans. Rouet entièrement noyé dans la platine. Corps de platine gravé. On y lit : J B F. Bois simple. Calotte et garnitures en fer.

M. **1697.** Huit petits pistolets à rouet, allemands, du milieu du XVIe siècle. Deux de 0 m. 09 à 0 m. 10 de longueur totale; les six autres, de 0 m. 04 à 0 m. 06 de longueur totale, devaient servir de breloques. Ils sont en fer recouvert d'une fine plaque de laiton ciselé et doré qui ne laisse voir le fer que du côté du rouet.

M. **1698.** Paire de pistolets à canon bronzé, rayé, avec quelques décors en or, entre autres le nom de : *Lepage, arquebusier du Roi,* avec la date 1829. Platine à rouet. Calotte en fer ciselé, à couronne de chêne et bronzé.

Don de M. Lepage.

PISTOLETS À SILEX.

M. **1699.** Paire de pistolets espagnols du commencement du XVIIIe siècle. Platine à la Miquelet. Fût, crosse et pommeau entièrement recouverts d'ornements en cuivre découpé et gravé. Baguette ciselée en fer.

M. **1700.** Pistolet espagnol du commencement du XVIIIe siècle. Platine à la Miquelet, canon taillé à pans jusqu'à moitié de sa longueur. Fût entièrement recouvert de cuivre ciselé en plein.

M. **1701.** Autre pistolet identique, si ce n'est que le cuivre est ajouré et ciselé.

M. **1702.** Pistolet italien du commencement du XVIIIe siècle, dont le canon est signé : *Lazarino Cominazzo*. Platine à la Miquelet, ciselée. Garnitures et calotte en fer ciselé. Écusson en fer à la poignée. Crochet de ceinture.

M. **1703.** Pistolet du commencement du XVIIIe siècle, à silex. Canon long, pommeau allongé, en forme d'ellipse, avec virole de fer.

M. **1704.** Pistolet à silex, français, de la première moitié du XVIIIe siècle, signé au canon et à la platine : *Liouville, Paris*. Canon bronzé, orné de quelques damasquines d'or. Fût entièrement orné d'incrustations d'ivoire et de nacre, d'une jolie exécution. Calotte en fer ciselé, portant une tête sous couronne de laurier, dans le style de l'époque.

M. **1705.** Pistolet français du milieu du XVIIIe siècle. Le canon est signé à la queue de culasse : *H. Renier*. Platine finement ciselée. Contre-platine découpée à jour. Calotte en argent ciselé en relief, d'une précieuse exécution.

M. **1706.** Pistolet français du milieu du XVIIIe siècle. Canon,

platine, calotte ciselés en haut-relief. Sur le canon, une figure de carrousel. Contre-platine découpée à jour.

M. **1707.** Pistolet italien du milieu du XVIIIe siècle, signé au tonnerre : *Lazaro Lazarino.* Canon portant un pan supérieur à filets, ciselé et gravé. Platine ciselée et signée : *Antonio Bonisolo.* Contre-platine, calotte et pontet ornés de masques en fer ciselé.

M. **1708.** Paire de pistolets italiens du milieu du XVIIIe siècle, signés au pan supérieur du canon : *Lazarino Cominazzo,* et au corps de platine : *Diomede in Brescia.* Garnitures, calotte... ciselées, en fer, d'une grande richesse et d'une exécution remarquable.

M. **1709.** Pistolet italien à silex, du milieu du XVIIIe siècle. Le canon à pans et à filets creux porte la signature : *Gironimo Motto.* Corps de platine, sous-garde, garnitures, calotte ciselés à rinceaux, à feuillages, d'une grande richesse et d'une remarquable exécution. En arrière du chien, un arrêt de sûreté analogue à celui des platines à la Miquelet.

M. **1710.** Pistolet de la même fabrique et de la même signature; il ne diffère du précédent que par la moindre longueur du canon.

M. **1711.** Pistolet à silex, du milieu du XVIIIe siècle, signé : *Lamarre,* au canon et sous le ressort du chien. Canon bleui, portant un pan supérieur. Platine finement ciselée. Contre-platine en fer découpé et ciselé, d'un beau travail. Écusson à la poignée. Calotte portant au centre un ornement de cuivre, en relief, ornée de figurines d'un goût remarquable.

M. **1712.** Paire de pistolets français du milieu du XVIIIe siècle. Canon rond damasquiné en or, portant un pan supérieur. Platine gravée. Contre-platine repercée à jour et gravée. Calotte, sous-garde, écusson richement damasquinés en or.

M. **1713.** Belle paire de pistolets hollandais du milieu du XVIIIe siècle. Canons ronds, brunis, richement damasquinés en

or. Poignées et fûts en ivoire sculpté, d'une exécution remarquable. Les pommeaux représentent deux têtes de guerriers. Sur la platine, on lit : *Johan Louroux Maestrich.*

M. **1714.** Paire de pistolets du milieu du XVIIIe siècle. Canon à huit pans, portant au tonnerre, en lettres d'or entourées d'ornements, les noms : *Poitevin Laisné,* et près du guidon, une fleur de lis. Platine et contre-platine ciselées et dorées. A la poignée, un écusson en argent dans lequel se trouve un dauphin couronné, qui est reproduit ciselé en ronde bosse à la calotte, sur fond d'or.

Legs de M. le baron des Mazis.

M. **1715.** Pistolet du milieu du XVIIIe siècle. Porte une poignée en laiton en avant du pontet pour le tirer à deux mains, bien que l'arme soit des dimensions ordinaires des pistolets. Garnitures et calotte en laiton, avec masque ciselé. Crochet de ceinture. Est signé : *Waters Gill.*

M. **1716.** Pistolet allemand du milieu du XVIIIe siècle, de *Georges Keiser in Wien,* signé au canon et à la platine. Canon à pan supérieur. Sous-garde, contre-platine et garnitures en laiton ciselé. A la poignée, un écu portant en cœur les armes d'Autriche sous couronne de marquis. Calotte en laiton ciselé.

M. **1717.** Pistolet à silex, danois, du milieu du XVIIIe siècle, signé à la platine : *Valentin Makl,* et sous le ressort du chien : *A Coppenhagen.* Platine fine et ciselée. Bois sculpté. Garnitures, contre-platine, pontet et calotte en fer ciselé. Le tonnerre orné d'un médaillon à tête de femme.

M. **1718.** Pistolet à silex, du milieu du XVIIIe siècle. Pan supérieur ciselé. Canon orné de gravures. Corps de platine gravé. Garnitures, sous-garde, contre-platine et calotte en laiton gravé et ciselé.

M. **1719.** Paire de pistolets italiens. Sur le canon à pans et dans une marque poinçonnée, on lit : *Coma.* Sur le corps de platine, dans une devise, le mot : *Sallern.* Platine à la Miquelet

entièrement gravée. Pontet, contre-platine et garnitures en laiton ciselé. Écusson à jour à la poignée. Calotte en cuivre ciselé.

M. **1720.** Paire de pistolets italiens du milieu du XVIIIe siècle, signés au canon : *Lazaro Lazarino*, et au corps de platine : *Gio Catane*. Canon gravé à pans. Garnitures et calotte en fer, ciselées, à filets. Écusson à la poignée.

M. **1721.** Paire de pistolets de la deuxième moitié du XVIIIe siècle, signés : *Gathy à Liège*. Canon rond, à bouche dorée, tonnerre ciselé finement sur fond doré. Crosse en argent, gravé, ciselé. A l'emplacement de la calotte, les fonds sont dorés.

M. **1722.** Paire de pistolets de la deuxième moitié du XVIIIe siècle, italiens, de *Lazarino Cominazzo*. Canon à filets d'une grande finesse. Platine ciselée en relief, ainsi que la tête de baguette et de la calotte. Fût en noyer presque entièrement couvert d'un ornement en dentelle en fer repercé à jour, à figurines, animaux, oiseaux, etc.

M. **1723.** Paire de pistolets italiens, à silex, de la deuxième moitié du XVIIIe siècle, tout en fer. Canon à filets saillants au tonnerre avec le nom du fabricant : *Geronimo Mutto*. Platine légèrement ciselée sur laquelle on lit : *Cioli in Brescia*. La vis du chien porte l'effigie d'un empereur romain. Contre-platine ciselée et repercée à jour; fût gravé et bruni. Calotte terminée par un médaillon représentant une tête de Romain.

Legs de M. le baron des Mazis.

M. **1724.** Paire de petits pistolets probablement italiens, de la deuxième moitié du XVIIIe siècle. Garnitures et calotte en argent repoussé, ciselé, portant un écu non reconnu, sous une couronne qui paraît celle de Toscane. Bois en ébène.

M. **1725.** Paire de pistolets français de la deuxième moitié du XVIIIe siècle, signés au corps de platine : *Jean Reyniers, à Paris*. Canon rond portant un pan supérieur. Tonnerre à

pans, gravé et doré. Platine ciselée et dorée ainsi que les garnitures en vermeil. Sur le bois, de fines incrustations, les unes en argent blanc, les autres en vermeil.

M. **1726.** Pistolet à silex, allemand, de la deuxième moitié du XVIIIe siècle, signé au canon et au corps de platine : *J.-A. Kuchenreiter.* Platine finement travaillée. Garnitures, sous-garde, contre-platine et calotte en laiton. Bois sculpté.

M. **1727.** Paire de pistolets italiens, à silex, deuxième moitié du XVIIIe siècle. Canon portant un ruban sur la partie supérieure, avec le nom du fabricant : *Lazaro Lazarino;* platine légèrement ciselée, portant : *Jean Kranz-Amastrich*[1]. Sur la contre-platine, une chimère surmontée d'un marcassin. Fût en palissandre avec garnitures et calotte en argent.

Legs de M. le baron des Mazis.

M. **1728.** Paire de pistolets en fer, de la deuxième moitié du XVIIIe siècle, de fabrique anglaise. Le chien, la platine et le bassinet sont à l'intérieur. Gâchette à charnière. Canon, monture, en fer gravé, autrefois doré.

M. **1729.** Paire de pistolets français de la fin du XVIIIe siècle. Canon ciselé donnant en relief, sur fond noir, des figures, dessins d'ornement dorés et d'autres en acier poli. Les garnitures ciselées donnent, sur fond d'or sablé, des reliefs en acier poli. Sur un écusson : *Charles Ferdinand, duc de Berry* (plus tard Charles X). Ils sont signés : *Laroche à Paris.* Armes précieuses.

M. **1730.** Paire de pistolets de la fin du XVIIIe siècle, portés en Espagne par M. Coste, lieutenant aux chasseurs à pied de la garde impériale, et oncle du colonel Lichtenstein. Ces pistolets étaient fixés au ceinturon, dans une gaine. Canon rond et noirci, signé : *Cazes, arquebusier du roy à Paris.*

Don du colonel Lichtenstein.

M. **1731.** Pistolet français de la fin du XVIIIe siècle. Canon

(1) Peut-être pour : à Maestrich.

à filets portant à son milieu un mascaron ciselé en relief. Platine simple portant : *Girard et Compagnie.* Corps du chien légèrement ciselé. Contre-platine repercée à jour. Calotte en acier portant un médaillon à tête de guerrier.

Legs de M. le baron des Mazis.

M. **1732.** Paire de pistolets de poche, de la fin du XVIIIe siècle, signés : *Billard à Paris.* Platine à coffre.

M. **1733.** Paire de pistolets français de la fin du XVIIIe siècle, signés sur la platine : *Allary, St Étienne.* Toutes les garnitures en argent repoussé et ciselé.

Don de M. Stade, ancien officier du premier Empire.

M. **1734.** Paire de pistolets de poche, de la fin du XVIIIe siècle, signés : *Boutet* sur le tonnerre et *Manufacture de Versailles* sur le coffre de la platine. Crosse en ébène, ornée de perles d'argent et d'une bombe à foudres.

M. **1735.** Paire de pistolets du commencement du XIXe siècle, signés : *Boutet, Mre de Versailles.* Canon évasé en tromblon, bleui, doré à plein par parties; une bague après la partie retaillée à pans et décors géométriques au tonnerre. Calibre à la bouche : 0 m. 037.

M. **1736.** Paire de pistolets à canon évasé, de même origine et de même modèle que les précédents. N'en diffèrent que par les décors du tonnerre : dessins d'architecture, fleurs.

M. **1737.** Paire de pistolets de la même époque et également de Boutet. Canon à rayures à cheveux, à pans et bleui. Au tonnerre, des dessins d'architecture, drapeaux..., ciselés et dorés. A la crosse, une plaque d'argent ciselée donnant en relief une tête de Jupiter au milieu de rayons et de foudres.

M. **1738** à M. **1740.** Trois paires de pistolets de même époque et de même origine; rayures à cheveux. Canons à pans, bleuis; ne diffèrent entre eux que par la ciselure des garnitures.

M. **1741** à M. **1743.** Trois pistolets de la manufacture de Versailles, portant sur le pan supérieur du canon bleui : *Ent**ce* *Boutet*. Calotte en argent ciselé, représentant des trophées à l'antique.

M. **1744.** Pistolet de la manufacture de Versailles, portant sur le canon : *Boutet Dr artiste*. Calotte en fer, unie.

M. **1745** à M. **1747.** Trois paires de pistolets dans leur boîte, avec leurs accessoires, par *Boutet Dr artiste*, du même modèle que les précédents.

M. **1748.** Petit pistolet de la même époque et également de Boutet. Toute la crosse est en bois, la calotte sculptée en coquille.

M. **1749.** Paire de pistolets un peu plus forts que le précédent, du même modèle et de même origine.

M. **1750.** Paire de pistolets dans une boîte, avec accessoires, ayant appartenu à Napoléon Ier. Canon à huit pans, bruni, semé d'étoiles d'or et décoré d'ornements en or. Bois incrusté d'argent. A la crosse, une aigle sous médaillon encadrant une plaque de la Légion d'honneur, surmonté de la couronne impériale. Au dos du fût, l'aigle sur un faisceau de drapeaux. Sur le pontet, la figure d'Hercule. Calotte en argent ciselé en relief. Platine à silex, gravée, signée : *Boutet*.

Don du colonel Lichtenstein.

M. **1751.** Paire de pistolets de la manufacture de Versailles, du commencement du siècle et transformés à percussion après 1840.

Don de M. de Beaumont.

M. **1752.** Paire de très beaux pistolets du commencement du XIXe siècle, qui accompagnaient le magnifique fusil M. 640. Leur décor est identique à celui du fusil. Le croissant en brillants de la poignée sur le fusil est ici remplacé par un soleil à rayons en brillants et en rubis.

M. **1753.** Paire de pistolets portés par le père du colonel Lichtenstein, lieutenant de hussards, premier Empire. Canon noirci, à huit pans, rayé à filets et portant une inscription en partie effacée : . . . . . *Paris* . . . . . Bois simple quadrillé à la poignée.

Don du colonel Lichtenstein.

M. **1754.** Paire de pistolets à silex trouvée dans les fourgons de Napoléon Ier après la bataille de Waterloo. Toutes les garnitures en argent. Canon légèrement renflé à la bouche. Bois en noyer sculpté et quadrillé à la poignée; la calotte est ornée de l'aigle impériale. On lit sur la platine les noms : *Fréconnet Roule à Saint-Étienne.*

Don de M. le major anglais Blood.

M. **1755** et M. **1756.** Deux paires de pistolets à silex ayant appartenu au maréchal Bessières. Canons rayés très finement. Sur la platine se lit : *Lepage à Paris.* Sur la calotte sont gravés les chiffres du maréchal : J B B.

M. **1757.** Paire de pistolets anglais du commencement du XIXe siècle, de *John Campbell.* Montés en fer, à crochet de ceinture. Canon, crosse et fût entièrement gravés. Bouton mobile à la calotte, pour recevoir une lanière.

M. **1758.** Paire de pistolets anglais des premières années du XIXe siècle, signés *Clark,* au corps de platine. Canon en cuivre à pans et à bourrelet à son extrémité. Platine à silex. Monture en cuivre. La baïonnette mobile, à charnière, est rabattue sur le canon qui porte : *London.*

M. **1759.** Projet de pistolet de cavalerie, modèle an XI. Diffère du modèle réglementaire par le détail des garnitures. Manufacture impériale de Tulle.

M. **1760.** Projet de pistolet de cavalerie, modèle 1816, sans baguette.

M. **1761.** Projet de pistolet d'officier, à silex, avec platine à

coffre, fixée au canon par une bride longitudinale. Poignée quadrillée. Calotte en laiton, plate et ovale.

M. **1762.** Projet de pistolet de guerre, à recouvrement du bassinet pour conserver l'amorce; est signé sur le corps de platine : *Perin à Poitiers, 1820.*

Don de M. H. Lepage.

PISTOLETS À SILEX, À PLUSIEURS COUPS.

M. **1763.** Pistolet de la fin du XVIIe siècle, à trois canons divergents. Une rigole relie les lumières des deux canons extérieurs à une ouverture percée sur le canon du milieu; cette rigole est remplie de poudre d'amorce qui communique le feu aux deux canons extérieurs. Platine à la Miquelet. Crosse courte ayant la forme d'un crochet, garnie de fer. Crochet de ceinture.

M. **1764.** Pistolet du commencement du XVIIIe siècle, à deux canons tournant sur le même axe, pourvus chacun d'une batterie et d'un bassinet et pouvant ainsi se présenter successivement au même chien. Corps de platine damasquiné en or, sur fond noir.

M. **1765.** Paire de pistolets du commencement du XVIIIe siècle, à quatre canons mis en faisceau. Tirer en bas la partie antérieure du pontet, on fait tourner les canons autour du même axe et ils viennent ainsi présenter successivement leur lumière au bassinet, dont on renouvelle l'amorce à chaque coup. La platine est gravée et signée : *Jean Dubois à Sedan.* Contre-platine et garnitures en fer ciselé, d'une belle exécution.

M. **1766.** Paire de pistolets de la première moitié du XVIIIe siècle, à robinet, pour les balles et les charges. Les deux réservoirs se chargent par la crosse, fermée par une plaque à charnière. La rotation d'un levier sur le côté gauche arme le

chien et ouvre les deux réservoirs. Canon rayé, platine et garnitures en cuivre gravé. Sur le coffre on lit : *Me fecit et invenit Wetschgi, Augustæ.*

M. **1767**. Pistolet du milieu du XVIIIe siècle, à réservoirs. Le magasin à balles est dans un canon placé sous celui de tir. La poudre est mise dans une boîte carrée, fermée par un couvercle à ressort. Le mouvement de rotation du pontet donne la communication du réservoir à balles avec le canon, qu'on doit placer en dessous. Corps de platine gravé et signé : *Jan Sander, Hannover.* Garnitures en fer, ainsi que la calotte.

M. **1768**. Pistolet se chargeant par la culasse, système à bloc, du milieu du XVIIIe siècle, portant sur le corps de platine : *Magasin royal.* Le canon est coupé en deux parties, l'une fixe, l'autre mobile autour d'un pivot à hauteur du bassinet. Un arrêt maintient les deux parties du canon fermé; pour les séparer, presser sur un bouton à ressort à l'extrémité postérieure du bloc. Canon, platine et calotte gravés.

M. **1769**. Pistolet du milieu du XVIIIe siècle, se chargeant par la culasse, système à bascule. On fait tourner à la main le canon qui se dévisse du tonnerre; on le fait alors basculer en bas pour découvrir la chambre. Il est signé : *Cousin à Rambouillet.*

Don de M. Leguier.

M. **1770**. Pistolet du milieu du XVIIIe siècle, à deux canons superposés, correspondant chacun à une platine séparée. Garnitures en fer.

M. **1771**. Paire de pistolets à quatre coups simultanés. Le feu se communique aux quatre canons à la fois par le même bassinet. Bois en ébène portant quelques incrustations d'ivoire. Le chien et le corps de platine offrent quelques gravures.

M. **1772**. Pistolet du milieu du XVIIIe siècle, à sept âmes percées dans un gros canon en bronze. Les sept coups partent

simultanément sous l'action d'une seule platine à silex. Corps de platine gravé. Garnitures et contre-platine découpée, en laiton.

M. **1773.** Pistolet tout en fer, du milieu du XVIIIe siècle, comme l'indique sa gravure. Quatre canons tournent autour de l'axe de l'arme lorsqu'on pousse le pontet en arrière. Chaque canon porte sa batterie et son bassinet, et répond à l'une des deux platines à gâchette.

M. **1774.** Pistolet à silex à deux canons superposés, portant chacun son bassinet pour un seul chien, les deux canons se présentant successivement en dessus, par rotation, autour d'un axe longitudinal. Dégager au préalable le verrou par pression sur le devant du pontet qui est en deux parties. Milieu du XVIIIe siècle.

M. **1775.** Pistolet du même système que le précédent; platine gravée, garnitures en laiton.

M. **1776.** Paire de pistolets-revolvers du milieu du XVIIIe siècle. Les trois tonnerres tournent autour du même axe et viennent successivement se présenter au canon. A chaque culasse correspondent une batterie et un bassinet. C'est en appuyant sur la partie antérieure de la sous-garde qu'on peut à la main faire tourner les tonnerres. Canon bruni, damasquiné en or. Contre-platine, pontet et calotte en cuivre repoussé, ciselé et doré, d'une grande richesse.

M. **1777.** Paire de pistolets français de la seconde moitié du XVIIIe siècle, à deux coups, portant la signature : *Frappier à Paris*. Les deux coups peuvent partir en même temps ou l'un après l'autre, par suite d'une disposition ingénieuse des gâchettes, l'une rentrant dans l'autre. Garnitures en argent découpé et gravé sur fond doré. Bois finement sculpté.

M. **1778.** Paire de pistolets à deux coups, à silex et à deux platines. Les corps de platine, les sous-gardes et les calottes de crosse sont en fer gravé. Seconde moitié du XVIIIe siècle.

M. **1779**. Paire de très petits pistolets à un coup et à silex. Les canons sont rayés et se dévissent pour le chargement à balle forcée. La crosse est quadrillée. La monture en fer, grossièrement gravée, offre un chien et un lièvre. Fin du XVIII[e] siècle.

M. **1780**. Pistolet de la fin du XVIII[e] siècle, rayé à quatre canons. La glissière de droite étant fermée, on décharge d'abord le canon supérieur gauche. En tournant un robinet, on découvre la lumière du canon inférieur gauche; le deuxième coup parti, on découvre la glissière droite: on décharge le canon supérieur, puis l'inférieur, par le mouvement de robinet inverse. Sur le coffre : *Hunter* d'un côté et *Edinburgh* de l'autre.

M. **1781**. Paire de pistolets probablement italiens, de la fin du XVIII[e] siècle, à deux canons tournant autour du même axe. Lorsqu'on presse sur une petite gâchette en avant du pontet, chaque canon présente sa batterie au chien unique. Canon rond, bruni, incrusté d'or et d'argent. Fût et crosse en ivoire sculpté. Le pommeau représente une tête de Turc, à turban, orné d'une turquoise. Le corps de platine porte le nom : *Acquis Grani.*

M. **1782**. Paire de pistolets français de la fin du XVIII[e] siècle, à réservoir pour la poudre et à robinet pour les balles. Le robinet est ouvert à l'aide de son arbre carré, sur le côté gauche. Canon, platine et garnitures en acier richement ciselés de masques, figures, rinceaux, oiseaux. . . . . Arme très précieuse, signée : *Cotel.*

M. **1783**. Projet de pistolet de cavalerie se chargeant par la culasse, à magasin d'amorces placé sur la batterie et articulé avec le chien dont il suit le mouvement. Le canon, en tournant, se dévisse et se sépare de la culasse. Projet exécuté sur un pistolet du modèle de l'an IX à la manufacture de Saint-Étienne.

M. **1784**. Pistolet à deux coups, à batterie, du commence-

ment du XIXe siècle. Canon noirci portant cette inscription : *Fourni par Lepage à Paris*. Bois simple, poignée de crosse quadrillée. Platine sans gravure.

Don du colonel Lichtenstein.

PISTOLETS À SILEX, DE DIVERS SYSTÈMES.

M. **1785.** Projet de pistolet de la fin du XVIIIe siècle, pour tirer de haut en bas, dans les places ou les haubans des navires? L'arme se charge par la culasse au moyen d'un tiroir à coulisse; la balle, chassée dans un long canon, rencontre à sa bouche un obstacle qui la fait dévier et la dirige vers la terre. Platine et garnitures en laiton. Exécuté sur un pistolet modèle 1763.

M. **1786.** Long pistolet français de la fin du XVIIIe siècle. On peut fixer à la crosse, au moyen d'un T, une crosse de fusil avec coussinet en cuir vert. Canon damasquiné d'or et gravé; il porte ainsi que la platine : *Rives à Paris*. Contre-platine, pontet et garnitures en argent gravé. Bois sculpté.

M. **1787** et M. **1788.** Deux longs pistolets portant au bout de la poignée une crosse brisée. Tringle à anneau à l'un des deux, et sans anneau à l'autre, qui porte une calotte en laiton. Ont été proposés pour mousquetons.

M. **1789.** Autre pistolet-mousqueton qui diffère des précédents parce qu'il n'a pas de tringle, mais un anneau en arrière de la crosse.

M. **1790.** Paire de petits pistolets-espingoles. Canon à bouche circulaire. Bois légèrement sculpté. Incrustations de filigranes de fer à la crosse. Platine à silex, garnitures en fer. Calibre : 0 m. 026

M. **1791.** Petit pistolet-espingole. Canon taillé à pans, bouche ovale. Garniture en fer. Calibre o m. o3o sur o m. o18.

M. **1792.** Pistolet-espingole. Canon taillé à pans sur la moitié de sa longueur. Bouche ovale. Garniture en laiton. Calibre à la bouche : o m. o44 sur o m. o24.

M. **1793.** Pistolet-espingole. Canon en cuivre, à bouche circulaire. Platine à silex. Monture en laiton. Calibre : o m. o4o.

M. **1794.** Paire de pistolets-tromblons de la fin du XVIIIe siècle. Canon à pans jusqu'au milieu de sa longueur, portant les noms *Joseph-Stokla Neustat.* Platine à silex, garnitures en cuivre doré.

M. **1795.** Pistolet-dague, probablement italien, du XVIIe siècle. La lame est en deux parties : l'une percée en canon de pistolet, l'autre engagée dans le canon par sa soie faisant baguette. Quillons droits et pommeau en forme d'olive à huit pans, orné de filets d'argent sur fond noir. Fusée en bois incrusté d'ivoire.

M. **1796.** Pistolet à silex du milieu du XVIIIe siècle, monté sur un fouet de postillon. Le bois est ouvert en dessus, laissant voir la platine dans l'axe du canon. Chien à tête insuffisante pour armer, détente en petit bouton. Poignée droite en bois sculpté en cordons.

M. **1797.** Pistolet sur fouet de postillon, du même modèle; ne diffère que par l'enveloppe de la poignée en velours vert.

M. **1798.** Faux pistolet à platine à silex complète. De son fût, à la place d'un canon, sort une lame de poignard. Au-dessus de la platine est montée une lanterne de siège qui est ainsi armée réellement d'un poignard, et en apparence d'un pistolet.

M. **1799.** Pistolet-éprouvette du milieu du XVIIIe siècle, à cadran dentelé et divisé. Platine finement gravée, offrant un

combat de cavaliers; le chien à silex est circulaire à sa base et offre en gravure un château fort.

M. **1800.** Petit modèle de *grenadier,* à l'échelle de un tiers; la platine est à l'échelle de un demi. Milieu du XVIII[e] siècle.

M. **1801.** Briquet tout en fer, du XVIII[e] siècle, qui paraît français. Finement damasquiné en or. Sur le côté et dans la crosse, des réserves de pierres et d'amadou.

Don de M. le baron des Mazis.

PISTOLETS À PERCUSSION, DE DIVERS SYSTÈMES.

M. **1802.** Pistolet percutant à balle forcée. Canon rayé se chargeant par la bouche, sans le secours du maillet, d'après le système *Delvigne*. Culasse à chambre, platine en arrière. Proposé par le colonel *de Pontcharra,* inspecteur des manufactures d'armes en 1828.

M. **1803.** Projet de pistolet en fer, sans platine. Le grand ressort fait fonction de chien, frappant de côté la cheminée montée sur le pan latéral droit du canon. Une tige horizontale faisant partie du chien remplit l'office de noix.

Don de M. H. Lepage.

M. **1804.** Pistolet percutant pour amorce fulminante, de *Julien Leroy*. Arme se chargeant par la culasse; le canon tourne autour d'un axe longitudinal.

M. **1805.** Pistolet se chargeant par la culasse, à quatre rayures. Système à brisure autour d'un axe vertical. La fermeture est assurée par un excentrique. Une béquille verticale fait l'office de crosse de pistolet; l'arme est prolongée par une crosse de mousqueton. Projet du commandant *Minié*.

M. **1806.** Paire de pistolets se chargeant par la culasse, à

brisure autour d'un axe horizontal. Cartouche à broche. La fermeture est assurée par un levier tournant autour d'un axe vertical et suivant la forme du pontet. Système *Berenger, Paris*.

M. **1807**. Pistolet système *Flobert*, arquebusier à Paris. Chargement par la culasse. Le chien, dans le plan médian de l'arme, choque par son frappeur, à travers un volet mobile qu'il entraîne, le culot de la cartouche portant le fulminate.

Don de l'auteur.

M. **1808**. Pistolet de salon, système *Flobert*. Diffère du précédent par le modèle du chariot qui n'est plus un volet ouvert.

M. **1809**. Paire de pistolets, système *Thomas* (Clerville modifié). Arme à tabatière pour cartouche à broche.

M. **1810**. Pistolet-mousqueton moderne à percussion. Canon de très petit calibre à cinq rayures et pourvu d'une baguette à bascule. Bois simple portant une double crosse démontable qui permet d'épauler. La masselotte en dehors du canon. Platine en arrière.

M. **1811**. Modèle de système à verrou, par *Pidault*, arquebusier. La culasse mobile n'a que le mouvement longitudinal sans le mouvement de rotation. Le chien, tout en dessous, est de la même pièce que la gâchette; il est terminé par un petit marteau qui frappe de bas en haut le culot de la cartouche périphérique. Modèle pour fusil ou pistolet.

NOTICE

SUR LES PISTOLETS-REVOLVERS.

Le nom de *revolver* est donné à des pistolets à répétition dont les cartouches, généralement au nombre de six, sont placées parallèlement et en couronne dans un *barillet* dont l'axe est un peu au-dessous de celui du canon unique, de façon que le barillet, en tournant, présente successivement ses cartouches à la chambre du canon.

On peut, dans les revolvers, obtenir l'inflammation des cartouches par les divers modes employés dans les armes à percussion : avec la capsule, la cartouche n'est pas métallique; elle l'est nécessairement dans tous les autres cas : cartouche à broche, à inflammation périphérique, à percussion centrale.

Les revolvers sont différenciés par le mode de chargement des cartouches dans le barillet. Dans les systèmes les plus anciens, il faut démonter le barillet ou éloigner le canon en avant pour avancer le barillet, de façon que ses ouvertures postérieures soient dégagées. Dans les systèmes plus perfectionnés, le chien étant mis au cran de sûreté et le petit volet d'arrière étant renversé, on fait tourner à la main le barillet dont une ouverture d'arrière est ainsi dégagée.

Les revolvers peuvent enfin être classés suivant les mouvements à exécuter pour faire tourner, pendant le tir, le barillet après chaque coup, pour qu'il présente au canon la cartouche suivante. Dans les systèmes les

moins perfectionnés, il faut avec le pouce amener le chien au cran de sûreté.

Mouvement automatique. — Une première pression de l'index sur la détente agit, par l'intermédiaire d'une petite pièce nommée *barrette,* sur une des six dents de la crémaillère circulaire qui termine le barillet; une dernière pression vigoureuse de l'index fait abattre le chien.

Ce mode de tir, le dernier adopté, est plus expéditif et laisse libre la main de la bride, mais il comporte un certain danger pour les voisins du tireur. Si le cheval n'est pas calme au feu, si le cavalier manque d'habileté ou de sang-froid, la dernière pression de son index peut faire partir le coup pendant un demi-tour de sa monture.

Modèle 1892. — Du calibre de 8 millimètres. Le chien est rebondissant, c'est-à-dire qu'il se met de lui-même au cran de sûreté après le choc sur la cartouche. En outre, un dispositif particulier permet de chasser tous les étuis vides à la fois, au lieu de les pousser successivement avec la baguette. Une pièce verticale montée à pivot sur la tranche antérieure de la cage du barillet est rabattue horizontale, entraînant le barillet en dehors de sa cage, sur le côté droit. Les six culots sont alors chassés à la fois par le disque échancré de six trous, que porte la baguette à l'arrière. Le dégagement des six étuis est ainsi plus rapide et le nettoyage du barillet libre sur le côté de l'arme est rendu plus facile.

REVOLVERS DE DIVERS SYSTÈMES.

M. **1812.** Système *Starr* à capsules. Pour charger, il faut enlever le barillet maintenu par une bride supérieure tournant autour d'un pivot horizontal en avant et au-dessous du barillet; cette bride est maintenue à l'arrière par une vis à tête moletée. Dévisser celle-ci, soulever la bride, le barillet est libre.

M. **1813.** Autre revolver *Starr;* diffère du précédent parce qu'il est à mouvement automatique.

M. **1814.** Autre revolver à capsules, système *Starr*. Pour charger le barillet, abattre un levier arrêté sous le canon par un petit ressort. Lever la broche-verrou. Le barillet peut être séparé du revolver.

M. **1815.** Revolver système *Cott,* à capsules. Ne s'arme qu'avec le pouce. Pour charger le barillet, abattre le levier arrêté par le petit ressort, sous le canon. Tirer la clavette qui fixe celui-ci à la tige centrale, faire tourner un peu le barillet de façon que la broche s'appuie sur un plein du barillet, retirer le canon; le barillet est libre. Calibre : 0 m. 012.

M. **1816.** Même revolver, système *Cott,* dans sa boîte avec les accessoires.

M. **1817.** Revolver *Remington,* exactement du modèle du revolver *Starr* (M. 1814). La monture est en maillechort et le calibre moindre. Calibre : 0 m. 009.

M. **1818.** Revolver *Remington.* A chaque coup, armer avec le pouce. Percussion annulaire. Pour charger, mettre le chien au cran de sûreté. Il n'y a pas besoin de démonter le barillet. L'échancrure du tonnerre permet le chargement. Si l'on veut démonter le barillet, agir comme pour les systèmes précédents.

M. **1819.** Pistolet-revolver du sieur *Fairfay,* à Birmingham. A capsules, ne peut s'armer qu'avec le pouce. Pour charger l'arme, mettre le chien au cran de sûreté. Pour ôter le barillet, dégager une clavette qui fixe le canon à la broche; le canon se brise, le barillet est libre.

M. **1820.** Revolver *Lefaucheux* pour cartouche à broche. Le chien ne peut être armé qu'à l'aide du pouce. Le barillet est immobilisé par une baguette sur le côté. Poignée quadrillée. Calibre : 0 m. 009.

M. **1821.** Autre revolver *Lefaucheux,* du même système, mais modèle plus fort. La poignée est lisse. Calibre : 0 m. 012.

M. **1822.** Même revolver *Lefaucheux,* dans sa boîte avec les accessoires.

M. **1823.** Revolver à percussion centrale, système *Froncotte.* Même mécanisme que le système Lefaucheux qui précède. Longueur : 0 m. 15.

M. **1824.** Revolver à six coups, à broche, système *Guerriero.* Il faut à chaque coup armer le chien avec le pouce. Pour charger le barillet, avancer le canon de 0 m. 06 à 0 m. 08 sur une broche placée en dessous et parallèle; avancer ensuite le barillet en le séparant du tambour d'arrière couvre-feu. On peut alors charger le barillet sans l'enlever.

M. **1825.** Système *Galand,* à percussion centrale. Armement automatique. Pour dégager le barillet, ramener en avant la sous-garde qui, à l'aide d'une bielle, tire le canon et le barillet en avant. Le barillet est découvert. Calibre : 0 m. 009.

M. **1826.** Revolver *Smith* et *Wesson* à percussion annulaire. Ne s'arme qu'avec le pouce. Pour dégager le barillet, agir sur le petit ressort qui fixe le canon au-dessous de la monture. Briser l'arme en relevant le canon. Le barillet est dégagé par-devant. La broche qui est sous le canon sert à chasser les étuis.

M. **1827.** Pistolet-revolver du sieur *Perrin*, arquebusier à Paris. Arme à percussion centrale et à mouvement automatique. Pour charger, dégager un petit volet à axe horizontal. La baguette qui fait l'axe du barillet ne peut chasser les cartouches qu'après l'avoir amenée sur le côté en la faisant tourner avec le manchon qui embrasse le canon.

M. **1828.** Revolver du système *Adam*, de Londres, à capsules et à mouvement automatique. Pour charger le barillet, tirer la broche en avant, le barillet est libre, l'enlever. L'arme est dans une boîte avec les accessoires.

PISTOLETS RÉGLEMENTAIRES À SILEX.

M. **1829.** Pistolet de grosse cavalerie, modèle 1763. Platine à batterie. Bassinet taillé à pans. Anneau de lanière à la crosse. Manufacture de Charleville.

M. **1830.** Même modèle, à l'exception de l'anneau de lanière.

M. **1831** et M. **1832.** Deux paires de pistolets du modèle du pistolet précédent.

M. **1833** à M. **1837.** Cinq pistolets de gendarmerie, modèle 1763. Diffèrent des pistolets de cavalerie par les dimensions réduites d'un tiers.

M. **1838.** Pistolet de grosse cavalerie, modèle 1763, avec platine 1777, corrigé, connu comme modèle de l'an II, dont le bassinet est en laiton.

M. **1839.** Pistolet de cavalerie, à coffre, modèle 1777, dit *à la Mandrin.* Toutes les garnitures, y compris le corps de platine faisant coffre, embrassant le canon, sont en laiton.

M. **1840** à M. **1844.** Cinq pistolets de marine, à coffre,

dits *à la Mandrin*, modèle 1777. Même modèle que les pistolets de cavalerie; en outre, un crochet de ceinture en fer.

M. **1845** à M. **1847.** Trois pistolets de cavalerie, modèle an IX. Le corps de platine est en fer et ne fait plus coffre.

M. **1848.** Pistolet de marine du modèle an IX. Porte le crochet de ceinture.

M. **1849** à M. **1851.** Trois pistolets de gendarmerie, modèle an IX. Même modèle que le pistolet de cavalerie an IX, mais de dimensions réduites d'un tiers. Toutes les garnitures sont en fer.

M. **1852** à M. **1855.** Quatre pistolets de cavalerie, modèle an XIII. Diffèrent du modèle an IX par l'embouchoir qui ne comporte qu'un seul bracelet, et par le modèle de la contre-platine. Un de ces pistolets porte un anneau de calotte.

M. **1856.** Pistolet de marine avec crochet de ceinture, modèle de l'an XIII. Diffère du pistolet de cavalerie par le crochet de ceinture.

M. **1857.** Paire de pistolets d'officier de gardes du corps, modèle 1816. On lit sur les canons damasquinés en or : *Garde du corps du roi.* La calotte porte l'écusson de France, à trois fleurs de lis, surmonté de la couronne royale. Les poignées sont lisses. Sur les platines : *Manufacture royale de Maubeuge.*

M. **1858** à M. **1861.** Pistolets des gardes du corps du roi, modèle 1816. Diffèrent des précédents parce que le canon est sans inscription, et par la calotte qui porte trois fleurs de lis au lieu des armes de France.

M. **1862.** Paire de pistolets de gendarmerie de la garde royale, modèle 1816. Le canon est à rubans, à pans, et porte : *Gendarmerie de la garde.* Poignée quadrillée. Toutes les garnitures en fer grisé.

M. **1863** à M. **1867.** Pistolets d'officier, modèle 1816.

Canon à rubans. Toutes les garnitures sont en laiton, y compris la calotte. Poignée quadrillée.

M. **1868** à M. **1871.** Pistolets de cavalerie, modèle 1816. Garnitures en laiton; anneau de calotte.

M. **1872.** Pistolet de marine, modèle 1816. Diffère du modèle de cavalerie par le crochet de ceinture.

M. **1873** et M. **1874.** Deux pistolets de gendarmerie, modèle 1816. Les dimensions sont réduites d'au moins un tiers. Le bassinet seul est en laiton. Pas d'anneau de calotte.

M. **1875.** Pistolet de cavalerie, modèle 1822; identique au pistolet 1816.

M. **1876.** Pistolet de marine, modèle 1822; a, en outre, le crochet de ceinture.

M. **1877.** Pistolet de gendarmerie, modèle 1822.

PISTOLETS RÉGLEMENTAIRES À PERCUSSION.

M. **1878.** Pistolet de cavalerie, modèle 1822, transformé à percussion par le mode de 1841. Masselotte vissée sur le canon.

M. **1879.** Pistolet de cavalerie, modèle neuf, à percussion, du Dépôt central, avec platine neuve en avant. Daté 1856.

M. **1880.** Pistolet de cavalerie, rayé, à percussion. Platine neuve du Dépôt central. Daté 1861. Canon transformé par le mode de 1841.

M. **1881.** Pistolet rayé du même modèle. Le canon de 1855, avec masselotte de forge.

M. **1882.** Pistolet de gendarmerie, modèle 1822, transformation à percussion 1841.

M. **1883** et M. **1884.** Deux pistolets de gendarmerie, modèle 1842, à percussion. Platine en arrière.

M. **1885.** Pistolet d'officier de gendarmerie, à percussion et à balle forcée, d'après le système *Delvigne,* proposé par le colonel *de Pontcharra.* Platine en arrière, du modèle *Pontcharra.*

M. **1886.** Pistolet d'officier de cavalerie, modèle 1833. Quarante-huit rayures. Culasse à chambre, cheminée de chasse. Platine en arrière. Calotte fermée à vis, contenant la mesure à poudre et une cheminée de rechange. Poignée quadrillée.

M. **1887.** Pistolet d'officier d'état-major, modèle 1855. Deux

canons superposés, à quarante-huit rayures. Une platine en arrière répond à chaque canon. Poignée cannelée.

M. **1888** à M. **1890.** Trois pistolets de marine, modèle 1837, à percussion. Platine en arrière. Culasse à chambre tronconique, cheminée de chasse.

M. **1891** à M. **1893.** Trois pistolets de marine, modèle 1849. Platine en arrière. La masselotte de forge sur le canon.

REVOLVERS RÉGLEMENTAIRES.

MARINE.

M. **1894.** Revolver système *Lefaucheux*, modèle 1858. A été en usage dans la marine jusqu'en 1870. Système pour cartouche à broche. Le chien ne peut être armé qu'à l'aide du pouce. (Voir M. 1820.) Longueur : 0 m. 15. Calibre : 0 m. 012.

M. **1895** et M. **1896.** Deux revolvers de marine, système *Lefaucheux*, modèle 1858, avec glissière pour la baguette. Longueur du canon : 0 m. 16.

ARMÉE DE TERRE.

M. **1897.** Revolver modèle 1873. Percussion centrale, mouvement automatique. Pour charger : renverser en arrière le volet, mettre le chien au cran de sûreté, le barillet est libre. Sur le côté droit, une baguette pour renvoyer les cartouches ou les étuis.

M. **1898.** Revolver modèle 1874, pour officier. Même modèle que celui de la troupe, 1873. Tout est bronzé, sauf le chien, la broche, la détente et la baguette.

M. **1899.** Revolver modèle 1892, du calibre de 0 m. 008, comme tout l'armement depuis 1886. Diffère du modèle 1873 par ces perfectionnements : 1° le chien est rebondissant (voir la notice sur les revolvers); 2° la baguette porte à l'arrière un disque à six trous qui repousse à la fois les six culots, après renversement du barillet sur le côté droit.

PISTOLETS ÉTRANGERS RÉGLEMENTAIRES.

PISTOLETS ANGLAIS.

PISTOLETS À SILEX.

M. **1900.** Pistolet portant sur le corps de platine G R sous couronne royale, et *Tower*. Garnitures en laiton. Crosse sans calotte.

M. **1901** et M. **1902.** Deux pistolets qui diffèrent du précédent par la calotte en laiton.

M. **1903.** Diffère des précédents par la longueur du canon.

M. **1904.** Pistolet qui diffère des précédents par l'allongement des oreilles de la calotte et par l'écusson sur la poignée.

M. **1905.** Pistolet dont le canon est bruni. Crochet de ceinture en fer.

M. **1906** et M. **1907.** Deux pistolets avec baguette à bascule.

M. **1908.** Pistolet du même modèle avec cran de sûreté à l'arrière du pied du chien.

PISTOLETS À PERCUSSION.

M. **1909.** Pistolet à percussion. Baguette à bascule. Cran de sûreté au pied du chien. A la calotte, un battant de crosse en guise d'anneau.

M. **1910.** Pistolet reçu en 1845, du modèle 1845. Platine en avant, canon bronzé. Baguette à bascule. Calotte de crosse plate.

M. **1911.** Pistolet reçu en 1858, du modèle 1857. Il peut être allongé par une crosse de mousqueton.

M. **1912.** Pistolet du même modèle, mais ne comportant pas la crosse de mousqueton.

PISTOLETS RUSSES.

PISTOLETS À SILEX.

M. **1913.** Pistolet daté 1799. Garnitures en laiton. Calotte de crosse à oreilles.

M. **1914.** Pistolet à silex reçu en 1845. Calotte de crosse à longues oreilles.

PISTOLETS À PERCUSSION.

M. **1915.** Pistolet à percussion par transformation (notre mode 1841); est daté 1845.

M. **1916.** Pistolet modèle 1848, reçu en 1861, à percussion. Platine neuve en arrière.

PISTOLETS AUTRICHIENS.

PISTOLETS À SILEX.

M. **1917.** Pistolet à silex. Garnitures en fer. Calotte à oreilles latérales longues et minces.

M. **1918.** Pistolet à garnitures en laiton. Calotte sans oreilles.

M. **1919** et M. **1920.** Deux pistolets à silex reçus en 1845, modèle 1845. Garnitures en laiton.

PISTOLETS À PERCUSSION.

M. **1921.** Pistolet pris à Magenta en 1859. Chien à percussion pour amorce fulminante, protégée par un couvre-bassinet massif en fer.

M. **1922** et M. **1923.** Deux pistolets pris pendant la même campagne, à percussion et à quatre rayures. Une bride à pivot protège la cheminée comme sûreté.

PISTOLETS PRUSSIENS.

PISTOLETS À SILEX.

M. **1924** et M. **1925.** Deux pistolets à garnitures en laiton. Sur la calotte F R sous couronne d'électeur. Seraient donc antérieurs à 1702.

M. **1926.** Pistolet portant les mêmes armes sur un écusson à la poignée.

M. **1927.** Pistolet portant l'aigle de Prusse sur l'écusson de poignée.

M. **1928** et M. **1929.** Deux pistolets qui portent sur le même écusson un dessin mal défini.

M. **1930.** Pistolet sans écusson.

M. **1931.** Pistolet à silex reçu en 1845, portant sur le canon : F W, et sur la platine : *Postdam*, sous couronne royale.

PISTOLETS À PERCUSSION.

M. **1932.** Pistolet reçu en 1845, à percussion et platine en avant. La cheminée est protégée au repos par un cylindre à bascule. Le fût va jusqu'au bout du canon.

M. **1933.** Pistolet reçu en 1858. Le fût est très court et le pontet retourné en crossette.

PISTOLETS BELGES.

PISTOLETS À PERCUSSION REÇUS EN 1845 ET 1858.

M. **1934** et M. **1935.** Deux pistolets transformés à percussion. Une large masselotte est brasée sur le canon.

M. **1936** et M. **1937.** Deux pistolets du même modèle, mais sans canal de baguette.

PISTOLET DE HESSE-DARMSTADT REÇU EN 1846.

M. **1938.** Pistolet transformé à percussion, modèle 1846; la masselotte, très en saillie, est vissée sur le canon. Pièce de sûreté en avant du chien. Le bois est de la longueur du canon.

PISTOLETS SUEDOIS.

PISTOLETS À SILEX.

M. **1939.** Pistolet à silex, avec crochet de sûreté à l'arrière du pied du chien. Garnitures en laiton.

M. **1940.** Pistolet du même modèle, mais pouvant être allongé par une crosse de mousqueton fixée à l'extrémité de la crosse du pistolet par un verrou à ressort, et à la naissance de la crosse par un touret.

PISTOLETS À PERCUSSION.

M. **1941.** Pistolet reçu en 1845; c'est le modèle M. 1939 transformé à percussion au moyen d'une masselotte brasée sur le canon.

M. **1942.** Pistolet du modèle de M. 1940, transformé à percussion comme le précédent.

M. **1943** et M. **1944.** Deux pistolets à percussion et à crosse de mousqueton, du même modèle que M. 1942, sauf le cran de sûreté au pied du chien. La crosse de pistolet est quadrillée.

M. **1945** et M. **1946.** Deux pistolets identiques aux précédents, à quatre rayures, disposés pour recevoir la crosse de mousqueton; l'un d'eux ne la porte pas.

M. **1947.** Pistolet suédois, modèle 1858; semblable au précédent. A sa crosse de mousqueton.

PISTOLETS NORVÉGIENS.

M. **1948.** Pistolet reçu en 1845, transformé à percussion. Masselotte très en saillie, brasée sur le canon. Cran de sûreté à l'arrière du chien. Une crosse de mousqueton est montée sur celle du pistolet.

M. **1949.** Pistolet du même modèle, à quatre rayures, sans crosse de mousqueton. Reçu en 1846.

PISTOLETS AMÉRICAINS.

M. **1950.** Pistolet reçu en 1848, transformé à percussion. Masselotte en saillie, brasée. Platine en avant, baguette à bascule.

M. **1951.** Pistolet reçu en 1858, à six rayures. Masselotte très en saillie; en arrière, un canal pour ruban d'amorce. Baguette à bascule. Une crosse de mousqueton est montée sur celle du pistolet.

M. **1952.** Pistolet-revolver système *Remington*, déjà décrit (M. 1814).

M. **1953.** Pistolet-revolver système *Cott*, déjà décrit (M. 1815).

PISTOLETS PIÉMONTAIS REÇUS EN 1845.

M. **1954.** Pistolet pour sous-officiers et trompettes d'artillerie et de cavalerie, transformé à percussion avec culasse à chambre vissée. Platine en avant.

M. **1955.** Pistolet de gendarmerie, transformé à percussion avec masselotte brasée.

M. **1956.** Pistolet de marine du même type que le précédent, mais de dimensions moindres.

PISTOLETS ITALIENS REÇUS EN 1861.

M. **1957.** Pistolet de cavalerie, modèle 1857. Canon lisse. Arme à percussion avec masselotte de forge. Baguette à bascule.

M. **1958.** Pistolet de gendarmerie, modèle 1857. Canon lisse. Baguette simple.

PISTOLETS SAXONS.

M. **1959** et M. **1960.** Deux pistolets de cavalerie, modèle 1845; transformés à percussion. Masselotte très forte brasée

sur le canon. Une pièce à pivot se rabat sur la cheminée pour la protéger au repos. Fabrication belge, de Liège; l'un d'eux reçu en 1845, l'autre en 1858.

PISTOLETS HOLLANDAIS.

M. **1961.** Pistolet de cavalerie, à silex.

M. **1962** et M. **1963.** Deux pistolets à percussion. Le canon est neuf, la platine en avant est transformée. L'un des deux est à baguette à bascule, l'autre sans baguette.

M. **1964.** Pistolet reçu en 1858. Diffère du précédent par la tête du chien en anneau fermé.

M. **1965.** Revolver de cavalerie (*Chamelot-Delvigne*), nickelé, analogue au revolver français 1873; a comme lui la baguette mobile dans son canal, pour repousser les étuis.

M. **1966.** Autre revolver bronzé; celui-ci ne porte pas de baguette pour repousser les étuis.

PISTOLETS DANOIS.

M. **1967.** Pistolet à silex. Le pied du chien porte en avant une entaille répondant à un logement ébauché dans le corps de platine. Ce serait une indication de platine à la Miquelet. Est daté 1833.

M. **1968.** Pistolet à silex du même modèle, mais sans rien de particulier au chien et au corps de platine.

M. **1969.** Pistolet à canon lisse, modèle 1848, transformé à percussion; masselotte brasée. Tête du chien en anneau fermé.

PISTOLET WURTEMBERGEOIS.

M. **1970.** Pistolet reçu en 1845, transformé à percussion; forte masselotte brasée. Garnitures en fer.

PISTOLETS BAVAROIS.

M. **1971.** Pistolet modèle 1846. Masselotte brasée remplissant le logement du bassinet. Garnitures en fer, pas de baguette.

M. **1972.** Pistolet du même modèle, mais avec baguette à bascule.

M. **1973.** Pistolet reçu en 1858, du même modèle que M. 1971; la platine et le chien sont grisés.

M. **1974.** Pistolet du même modèle que M. 1972, avec platine et chien grisés.

PISTOLET SUISSE.

M. **1975.** Pistolet suisse reçu en 1858; à percussion. Culasse à chambre vissée et remplissant le logement du bassinet. Garnitures en laiton.

PISTOLETS ESPAGNOLS.

M. **1976.** Pistolet de cavalerie avec crochet de ceinture. Régiment des cavaliers volontaires. Platine à la Miquelet; arme de la deuxième moitié du XVIII[e] siècle.

M. **1977** et M. **1978.** Deux pistolets de la fin du XVIII[e] siècle. Platines à la Miquelet. L'un d'eux a le crochet de ceinture.

M. **1979.** Pistolet modèle 1857, à percussion, lisse. Platine en avant avec pièce à bascule pour protéger la cheminée au repos. Baguette à bascule.

M. **1980.** Pistolet-revolver rayé, modèle 1858. Barillet à cheminées. Pour le charger : démonter le barillet; celui-ci remis en place chargé, on assujettit les cartouches avec la béquille fraisée d'un levier à bascule qu'on rabat en arrière contre la crosse.

M. **1981.** Pistolet-revolver modèle 1861; c'est notre pistolet de marine système *Lefaucheux*, décrit à M. 1894.

PISTOLET PORTUGAIS.

M. **1982.** Pistolet se chargeant par la culasse, système *Westley-Richard*, décrit à M. 1007.

PIÈCES D'ARMES À FEU INCOMPLÈTES.

Lorsqu'une arme à feu du XVIe ou du XVIIe siècle est complète, aussi bien pistolet que mousquet ou arquebuse, on peut, dans la grande majorité des cas, déterminer sa nationalité. On a vu dans la notice sur les armes à feu que la monture était généralement caractéristique de l'origine; mais pour les pièces détachées, surtout les canons, la nationalité est le plus souvent indécise. La bride du rouet n'est généralement pas du même modèle dans les armes allemandes, françaises et italiennes; elle pourra donc servir de guide pour déterminer l'origine de bon nombre de platines. Quant aux canons, s'ils sont très riches, décors, damasquines ou figures en relief, le type de ces décors pourra faire présumer à quelle nationalité appartenait l'artiste; mais ce n'est pas là un renseignement positif.

M. **1983.** Canon d'arquebuse, fin du XVIe siècle, ciselé au tiers de sa longueur ainsi que vers la bouche. Du côté du tonnerre, cinq bagues. Le décor des première, troisième et cinquième consiste en guerriers en fort relief, entourés de rinceaux; dans les autres bagues, de simples filets creux.

Legs de M. le baron des Mazis.

M. **1984.** Canon de pistolet à rouet, probablement allemand, de la fin du XVIe siècle; très orné de ciselures présentant une chasse. Fond sablé, les reliefs dorés.

M. **1985.** Canon de mousquet à mèche, de la fin du XVIe siècle. Canon taillé à cinq pans dans toute sa longueur.

Visière à tube. Les trois pans supérieurs sont décorés sur fond noir d'une damasquine d'or d'un dessin et d'une exécution remarquables. Cette magnifique pièce paraît plutôt italienne que française.

M. **1986.** Canon de pistolet à rouet du commencement du XVIIe siècle. Sur la partie supérieure, un trophée d'armes ciselé en ronde bosse, et un croissant à l'extrémité.

Legs de M. le baron des Mazis.

M. **1987.** Canon de pistolet à rouet, très long et d'un très petit calibre, du commencement du XVIIe siècle. L'ornementation, d'un style mixte oriental et européen, consiste en incrustations en relief de cuivre rouge et jaune, d'un type très rare.

Même legs.

M. **1988.** Canon d'arquebuse du XVIIe siècle, taillé à huit pans, présentant sur la partie supérieure sept médaillons à figurines mythologiques.

Même legs.

M. **1989.** Canon d'arquebuse à rouet du milieu du XVIIe siècle, ciselé et gravé de rinceaux et de feuillages sur toute sa longueur.

Même legs.

M. **1990.** Paire de canons de pistolets, probablement espagnols, à silex, damasquinés en argent. Deuxième moitié du XVIIe siècle.

M. **1991.** Canon de tromblon. Époque de la première République. Portant incrusté en argent un faisceau de verges de licteur surmonté du bonnet phrygien et d'un étendard. Longueur du canon : 0 m. 53.

M. **1992.** Projet de canon de fusil à évents, pour empêcher le recul en permettant l'échappement des gaz. Ce canon a servi aux études du colonel *Treuille de Beaulieu*. Calibre : 0 m. 19. Longueur du canon : 0 m. 94. Poids : 2 kilogr. 190.

M. **1993.** Platine à mèche, de la fin du XVIe siècle, qui devait accompagner le canon de mousquet. M. 1985.

M. **1994** et M. **1995.** Deux platines à rouet, françaises; l'une, la plus simple, est pourvue de sa clef et a son petit ressort à l'extérieur; l'autre, taillée à pans, a son ressort à l'intérieur et quelques gravures. Première moitié du XVIIe siècle.

M. **1996.** Platine à rouet, allemande; le rouet et le chien sont recouverts par deux plaques de fer, ciselées, repercées à jour et gravées, ainsi que la bride du chien et son ressort. Contre-platine entièrement gravée, représentant un sujet érotique de mauvais goût.

M. **1997.** Platine allemande de la première moitié du XVIIe siècle, à deux rouets placés symétriquement sur le même corps de platine, pour un seul canon, à double charge. Les rouets sont maintenus par deux tambours en cuivre, en forme de timbres gravés.

Legs de M. le baron des Mazis.

M. **1998.** Platine d'arquebuse allemande du milieu du XVIIe siècle. Rouet entièrement noyé dans la platine. Corps de platine assez finement gravé, représentant une chasse au buffle. Est signée : *Johann Stiffter.*

Même legs.

M. **1999.** Platine à rouet, allemande, de la deuxième moitié du XVIIe siècle. Le chien, ciselé en relief, porte des têtes de chimère. Sur le corps de platine, gravé au burin, *Neptune* et *Amphitrite* dans un char traîné par des chevaux marins. Sur le tambour du rouet, deux dauphins.

Même legs.

M. **2000.** Platine à la Miquelet, d'origine inconnue, peut-être espagnole, de la fin du XVIIe siècle. Corps de platine et bassinet en cuivre gravé. Chien et batterie en fer gravé. Exécution d'une grande finesse. Ce décor ne se retrouve dans au-

cune de nos platines orientales; d'ailleurs elle est beaucoup plus longue que toutes les platines à la Miquelet.

M. **2001.** Platines d'une paire de pistolets de la première moitié du XVIIIe siècle. Ciselures fines représentant des figures et des feuilles d'acanthe. Signature italienne illisible.

Legs de M. le baron des Mazis.

M. **2002.** Platine à silex de la deuxième moitié du XVIIIe siècle, italienne. Figures mythologiques au couvre-bassinet, à la tête et à la queue de la platine et sur la vis de chien, très finement ciselées en relief. Signée à l'intérieur : *Gius... Le Brun Roma.*

Même legs.

M. **2003.** Platine de chasse, à silex, ciselée, de la fin du XVIIIe siècle. Bassinet taillé à pans.

M. **2004.** Platine de chasse, allemande, de la même époque, gravée, ciselée et signée : *Johann Schifter in Neustat.*

M. **2005.** Calotte de pistolet, en fer ciselé en arabesques à fleurs. Paraît italienne.

ACCESSOIRES D'ARMES À FEU.

M. **2006**. Clef de mousquet à deux carrés, de la fin du XVIe siècle, entièrement gravée, portant un ornement découpé à jour.

Legs de M. le baron des Mazis.

M. **2007**. Clef tournevis de mousquet, portant une rosace découpée à jour, d'une rare finesse.

Même legs.

M. **2008**. Clef de rouet, en fer forgé, d'une excellente exécution.

M. **2009**. Double clef de mousquet à l'extrémité d'une pièce plate faisant tournevis à l'autre bout. Au milieu de la pièce, un œil pour y engager une broche.

M. **2010** à M. **2015**. Six clefs de rouet, simples.

M. **2016**. Fourche d'officier de mousquetaires, vers 1600; elle est terminée en forme d'antennes ou de lyre pour recevoir le mousquet, et armée d'une pointe en fer pour la ficher en terre.

M. **2017**. Fourquine très simple, à fers noircis.

M. **2018**. Grande fourquine de mousquet de rempart, du commencement du XVIIe siècle. Les deux branches sont roulées en double volute. Hampe cannelée.

M. **2019** et M. **2020**. Deux fourquines de mousquet du commencement du XVIIe siècle. Fers noircis, garnitures du temps en soie noire, avec franges de cuivre doré.

M. **2021.** Petite fourquine de mousquetaire. La fourche, en cuivre ciselé, est terminée par des têtes d'aigle.

M. **2022.** Poire à poudre allemande, en corne de cerf, du milieu du XVIe siècle, comme l'indique le costume qui se voit au dos. Entièrement gravée. Le sujet représente une figure sur un piédestal, assise sur des flammes auxquelles des gens semblent vouloir allumer leurs lanternes.

M. **2023.** Poire à poudre, d'un beau travail, en corne de cerf, sculptée. Le sujet représente l'un des combats d'Hercule. Les deux pieds de la poire sont terminés, l'un par une tête de lion, l'autre par une tête d'homme. Milieu du XVIe siècle.

M. **2024.** Grande poire à poudre du milieu du XVIe siècle, en cuir noirci, montée en fer noir, pour canon ou gros mousquet.

M. **2025.** Poire à poudre, en corne de cerf, de la seconde moitié du XVIe siècle, sculptée en relief. Le sujet représente une femme nue sur la mer, le pied droit sur une sphère, le pied gauche dans une coquille et tenant une voile. Garnitures en cuivre jaune.

M. **2026.** Belle poire à poudre complète, de la seconde moitié du XVIe siècle; sa date est donnée par un médaillon sculpté en relief, portant le costume de Charles IX, et de l'art le plus fin, style de *Clouet*. Garnitures en fer noirci damasquiné en or. Ivoire sculpté avec une grande finesse. Le sujet représente Jésus-Christ sortant du tombeau au milieu de ses gardes endormis; à la partie inférieure de gauche, on lit : *Hac spe patent cœli;* à droite, dans des ornèments, le chiffre HLS. Cette pièce est certainement française.

M. **2027.** Grande poire à poudre, en corne teinte couleur acajou, puis gravée à la pointe de dessins d'ornement gros-

siers et d'une figure de la fin du xvie siècle. Elle est montée sur la patelette d'un sac à balles, en cuir gaufré et piqué.

Don du colonel Leclerc.

M. **2028.** Poire à poudre, de la deuxième moitié du xvie siècle, en bois de cerf. Personnages du temps, sculptés.

M. **2029.** Poire à poudre en corne de cerf, de la seconde moitié du xvie siècle. Sculptée en relief du plus beau travail. Le sujet représente une apparition du Seigneur au-dessus d'une ville assiégée; les soldats, à l'antique, paraissent frappés de stupeur. On remarque au bas de cette intéressante pièce, un cavalier tombé de cheval et ces deux devises : *SAVLE SAVLE QUID ME PERSEQVERIS — DOMINE QVID ME VIS FACERE.* Monture en fer, autrefois dorée.

M. **2030.** Poire à poudre de la seconde moitié du xvie siècle, en cuir sculpté, en forme de grosse gourde. Médaillons d'animaux à rinceaux et feuillages. Garnitures et crochet de ceinture simple, en fer noirci, autrefois doré.

Legs de M. le baron des Mazis.

M. **2031.** Poire à poudre allemande, en demi-tronc de cône. En fer ciselé à fines cannelures. En relief, une Diane nue accompagnée de sa biche. Crochet de ceinture. Fin du xvie siècle.

M. **2032.** Poire à poudre du même modèle, mais sans les figures en relief.

Legs de M. le baron des Mazis.

M. **2033.** Poire à poudre, en ivoire sculpté. Le sujet représente le retour de l'enfant prodigue. Garnitures en cuivre doré. Crochet de ceinture. Fin du xvie siècle.

Même legs.

M. **2034.** Poire à poudre allemande, en bois de cerf. Des personnages de la fin du xvie siècle, sculptés. Les bouchons et garnitures manquent.

Même legs.

M. **2035.** Grande poire à poudre, en bois recouvert de velours vert, décorée de garnitures en fer découpé, ciselé et gravé. Sur un des côtés, un arquebusier de la fin du XVIe siècle entièrement équipé; sur l'autre côté, des feuilles, un masque, deux fleurs de lis et les initiales C L entrelacées.

Legs de M. le baron des Mazis.

M. **2036.** Poire à poudre de la fin du XVIe siècle, en corne de cerf sculptée en demi-ronde bosse. Un homme et une femme à l'antique sont assis, ayant entre eux des tables écrites; on y lit : *Tu n'auras point d'autres dieux devant?* L'homme est peut-être Moïse.

Même legs.

M. **2037.** Poire à poudre, en corne de cerf, sculptée, d'une belle exécution. Le médaillon central représente, presque en ronde bosse, les amours de Mars et de Vénus. On remarque deux figures de cavaliers armés de pistolets. Masques, figurines, etc. Cette belle pièce n'a pas de garnitures; elle est de la fin du XVIe siècle et paraît allemande.

M. **2038.** Poire à poudre de la fin du XVIe siècle, en velours rouge, portant des ornements en cuivre coulé, ciselé et doré, d'un bel effet décoratif. Dans le médaillon du centre, un buste de femme. Travail italien ou français. Le velours a été changé.

M. **2039.** Poire à poudre, allemande, pour la chasse, de la fin du XVIe siècle, entièrement gravée et portant un crochet de ceinture. C'est un vrai nécessaire d'arquebusier. On y trouve : un magasin pour la poudre à charger, un autre pour le pulvérin à amorcer, deux réservoirs pour les balles, un pour les chevrotines et une clef pour remonter le rouet.

M. **2040.** Poire à poudre, portant la date de 1592, en velours noir, garnitures en cuivre gravé et doré. Au centre, dans un médaillon ciselé, en relief : *Berthould, fabricant la poudre sous l'inspiration de Satan.*

M. **2041.** Poire à poudre, vers 1600, en bois recouvert de cuir gaufré et noirci, représentant des griffons. Au centre, un médaillon.

M. **2042.** Petite poire à poudre pour la chasse, finement gravée, de même époque que la précédente. Elle porte une bourse en peau noire, à fermoirs, pour recevoir les balles.

M. **2043.** Grosse poire à poudre, en bois, recouverte de velours rouge. Garnitures en cuivre doré et émaillé, représentant des ornements et des figurines d'une belle exécution, du style italien.

Legs de M. le baron des Mazis.

M. **2044.** Petite poire à poudre allemande, pour la chasse, vers 1600. En bois recouvert de cuir. Garnitures en fer entièrement gravé; elle porte une poche en peau noire pour les balles. Elle est du modèle de l'épée, de la trousse et de tout l'équipement allemand J. 189.

Même legs.

M. **2045.** Poire à poudre, en bois noirci, sculpté, représentant un lansquenet allemand ou suisse du commencement du XVII[e] siècle. Garnitures en fer noirci. Sac pour les balles, en cuir noir piqué de soie jaune. Lanières de suspension en cuir tressé.

M. **2046.** Fourniment identique, sauf ce détail : les piqûres du sac sont couvertes de galons de soie jaune.

M. **2047.** Fourniment identique, sauf ces détails : le sac est en velours noir uni; le couvercle est à trois dents ferrées.

M. **2048.** Fourniment saxon, du commencement du XVII[e] siècle. La poire à poudre, à garnitures dorées et en corne gravée, porte les armes de Saxe et les lettres : CDIIHZSG. Glands et sac à balles, en soie noire rehaussée de fils d'or. Cette pièce devait être le fourniment d'un officier du régiment des gardes saxonnes.

M. **2049.** Poire à poudre, droite, en corne gravée. Comme décors, un cerf poursuivi par un chien et un loup emportant un agneau.

M. **2050.** Poire à poudre, en bois revêtu de cuir gaufré. Bouchon en ivoire. Garnitures en fer.

M. **2051.** Grande poire à poudre, en bois de cerf, en forme de fourche, et complètement gravée. Les principaux motifs de la décoration sont des rosaces et des enroulements d'un dessin primitif.

M. **2052.** Pulvérin en cuivre repoussé et ciselé, du commencement du XVIIe siècle, orné des portraits en relief du roi Henri IV et de Marie de Médicis. On lit autour : *Henri IIII, R. Christ, Maria Augusta.* Au-dessus du médaillon, le Temps armé de sa faux, d'une excellente exécution.

Don de M. le comte d'Armaillé.

M. **2053** et M. **2054.** Deux poires à poudre, en cuir, avec bouchon en bois taraudé.

M. **2055.** Poire à poudre, en bois recouvert de cuir, avec bouchon en bois taraudé.

M. **2056.** Poire à poudre, en cuir gaufré, en forme de grosse gourde, à rinceaux, feuillages et animaux. Garnitures en fer noirci, autrefois doré. Commencement du XVIIe siècle.

M. **2057.** Poire à poudre du commencement du XVIIe siècle, en bois, revêtue de cuir garni de fer. Outre la poire à poudre et l'amorçoir, un sac en cuir pour les balles, avec étui pour trois cartouches.

Toutes ces poires à poudre sont en forme de trapèze à côtés concaves.

M. **2058.** Poire à poudre du même modèle ; elle porte son crochet de ceinture.

M. **2059.** Autre poire à poudre, du même modèle. Plus petite.

M. **2060.** Poire à poudre du XVIIe siècle, en bois revêtu de velours vert, garnie de cornières et de plaques en fer repercées à jour et noircies.

M. **2061.** Autre poire à poudre du même genre, plus simple.

M. **2062.** Poire à poudre saxonne, en bois recouvert de velours noir, avec garnitures en cuivre fondu et ciselé. Sur une face, les épées saxonnes; sur l'autre, le manteau et le bonnet d'Électeur. Première moitié du XVIIe siècle.

Legs de M. le baron des Mazis.

M. **2063.** Grande poire à poudre allemande, commencement du XVIIe siècle. En bois recouvert de velours rouge, garnitures en fer repoussé d'un travail grossier; d'un côté, un lansquenet; de l'autre, le triomphe de Galatée.

Même legs.

M. **2064.** Poire à poudre de grosse dimension, en cuir, portant la date 1623; probablement amorçoir pour l'artillerie.

M. **2065.** Poire à poudre, en bois sculpté, portant sa date : 1628. Feuillages et figure grossièrement sculptés. Elle a son crochet de ceinture.

M. **2066.** Petite poire à poudre, en bois de cerf, sculpté en ronde bosse. Le sujet est Hercule terrassant le lion de Némée. Garnitures simples en cuivre portant les lettres C B.

Legs de M. le baron des Mazis.

M. **2067.** Poire à poudre du XVIIe siècle, en bois recouvert de cuir gaufré. Garnitures en cuivre fondu et doré, présentant Minerve dans le médaillon central.

Même legs.

M. **2068.** Grande poire à poudre de l'époque de Louis XIII. En corne gravée, offrant un soldat armé d'une épée et d'un mousquet. Garnitures en fer noirci.

M. **2069.** Grande poire à poudre de la même époque.

Gravée grossièrement sur ivoire. Combat d'un guerrier et d'un dragon. Sur l'autre face, le crochet de ceinture.

M. **2070.** Poire à poudre du XVIIe siècle, en corne, même époque et mêmes formes que les précédentes.

M. **2071.** Poire à poudre allemande, en corne. Des figures grossièrement sculptées et des inscriptions allemandes.

M. **2072.** Poire à poudre, en corne de cerf, sculptée. Bas-relief représentant Mars et Vénus.

Don de M. Boucher de Perthes.

M. **2073.** Fragment de poire à poudre, en corne de cerf sculptée. Sujet représentant Dieu tirant la femme des côtes du premier homme. — Trouvé à Abbeville.

Même donateur.

M. **2074.** Poire à poudre de la première moitié du XVIIe siècle, en poirier. Garnitures en cuivre ciselé, de la plus grande finesse; bandes d'ivoire à rinceaux d'une rare élégance. Sur une plaque d'ivoire est gravée une figure accompagnée d'un aigle, peut-être saint Jean, composition certainement française, d'un goût parfait, comme les deux petits panneaux, l'un de trophées, l'autre d'animaux en chasse. Sur l'autre face, un bas-relief d'ivoire représentant une mêlée de cavaliers, d'une exécution lourde et moderne.

M. **2075.** Poire à poudre, en fer doré sur fond bruni. Comme décor, quelques-uns des travaux d'Hercule. Figurines, rinceaux, feuillages d'un goût et d'une exécution remarquables. Pièce probablement française, du milieu du XVIIe siècle.

Legs de M. le baron des Mazis.

M. **2076.** Poire à poudre, en acajou sculpté. Comme décor, des oiseaux entourés de rinceaux et de feuillages; au centre, un médaillon en écaille. Garnitures en cuivre doré, découpé à feuillages. Elle porte son crochet de ceinture. Paraît française, du milieu du XVIIe siècle.

Même legs.

M. **2077.** Poire à poudre du milieu du XVIIe siècle, qui paraît italienne. En bois recouvert de velours vert. Garnitures en cuivre ciselé, gravé et doré. Au centre, dans une couronne, deux guerriers à l'antique.

Legs de M. le baron des Mazis.

M. **2078.** Poire à poudre du XVIIe siècle, en cuir bouilli et repoussé en forme de gourde à côtes de melon. Garnitures en laiton. Crochet de ceinture.

M. **2079.** Poire à poudre, en corne gravée. Ornements en cuivre, présentant trois carrés pour remonter les armes à rouet. — Provient de la Bibliothèque nationale.

M. **2080.** Petite poire à poudre française, de la deuxième moitié du XVIIe siècle, en bois, recouverte de velours. Riches garnitures ciselées et découpées à jour, d'un travail précieux. On remarque au centre de chacun des côtés, également décorés, un médaillon ciselé en relief, présentant un sujet érotique.

M. **2081.** Poire à poudre en corne de bœuf, décorée d'ivoire sculpté à l'effigie de Louis XIV. Les ivoires sont modernes.

M. **2082.** Grande poire à poudre, en tôle stuquée grise, de la deuxième moitié du XVIIe siècle. Le décor consiste en ornements en relief en cuivre ciselé et doré. Chasse aux lions par des cavaliers turcs. En haut de la poire à poudre, un guerrier à l'antique, en pose de combat.

M. **2083.** Poire à poudre de la fin du XVIIe siècle, en corne de bouc. Elle porte trois clefs à rouet, et ses montures sont en cuivre.

Don de M. le comte d'Armaillé.

M. **2084.** Poire à poudre de la fin du XVIIe siècle, très simple, en corne. La garniture en fer est découpée en dents de scie.

M. **2085.** Poire à poudre de la fin du règne de Louis XIV,

en cuivre repoussé et peint. La forme est celle d'un tronc de cône légèrement aplati.

Don de M. le comte d'Armaillé.

M. **2086.** Poire à poudre, en corne de bélier, sculptée. Elle porte, d'un côté, les armes de France, la figure d'un ange et une tour; de l'autre, un cœur gardé par deux chimères. Travail extrêmement grossier qui ne peut être français, vers 1700.

M. **2087.** Grande poire à poudre du commencement du XVIIIe siècle. En os gravé de feuillages; au milieu, le soleil. Crochet de ceinture.

M. **2088.** Grosse poire à poudre de canonnier. En bois recouvert de cuir et revêtue d'ornements en cuir découpé et piqué. XVIIIe siècle.

M. **2089.** Poire à poudre saxonne, du milieu du XVIIIe siècle, en corne gravée. D'un côté, un personnage attaquant un ours avec un épieu et cette devise: *La vertu et le courage surmonte tout*, et sur l'autre côté, des trophées d'armes et un écusson portant cette inscription : *A la guerre, à la paix*, et des tambours aux armes de Saxe.

M. **2090.** Grande poire à poudre, en corne de buffle. Garnitures en fer découpé en festons. Crochet de ceinture. Milieu du XVIIIe siècle.

M. **2091.** Grande poire à poudre, en corne, bouchon en bois.

M. **2092.** Poire à poudre, en corne, probablement américaine. Aux armes d'Angleterre avec des noms de villes des États-Unis. XVIIIe siècle.

M. **2093.** Poire à poudre en forme de trapèze, portant la date 1755. En cuir gaufré. Ferrures et garnitures complètes, crochet de ceinture et courroie de suspension. Les côtés du trapèze sont droits et non plus concaves.

M. **2094.** Amorçoir en fer de la seconde moitié du XVIe siècle. Ornementation à rinceaux et feuillages incrustés d'argent. A la partie supérieure, un médaillon dans lequel est couchée une figurine; il porte un crochet de ceinture, une double clef de rouet et un tournevis à son extrémité.

Legs de M. le baron des Mazis.

M. **2095.** Amorçoir allemand, fin du XVIe siècle, en fer, entièrement gravé et doré. Dans un médaillon, un cavalier. Crochet de ceinture, et à l'extrémité une double clef de rouet terminée par un tournevis.

Même legs.

M. **2096.** Amorçoir en forme de disque ouvert au centre. En pommier incrusté d'ornements en cuivre et ivoire de différentes couleurs. Garnitures en cuivre. Fin du XVIe siècle.

Même legs.

M. **2097.** Amorçoir en bois de cerf, de la fin du XVIe siècle. Gravure grossière représentant le Christ en croix et auprès une femme en costume du temps. Garnitures en fer.

M. **2098.** Amorçoir de la fin du XVIe siècle, en bois de cerf sculpté, dépourvu de ses garnitures. Le sujet représente Diane et deux nymphes.

M. **2099.** Amorçoir de la fin du XVIe siècle, entièrement en fer noirci. Fermoirs à ressort portant deux anneaux de suspension.

M. **2100.** Amorçoir en tube, de 0 m. 15 de long, servant de poignée à une dague à lame quadrangulaire, dont le fourreau fait baguette. Les quillons, à angle droit, donnent deux clefs de rouet.

M. **2101.** Petit amorçoir portant un tournevis et deux clefs de mousquet. Ornements incrustés d'argent. Commencement du XVIIe siècle.

Legs de M. le baron des Mazis.

M. **2102.** Petit amorçoir plat, en forme d'as de pique. Sur une des faces est brasée une pièce à trois trous faisant trois clefs de rouet. Du bas part une longue tige faisant baguette.

M. **2103.** Amorçoir du même modèle, un peu plus fort.

Legs de M. le baron des Mazis.

M. **2104.** Autre amorçoir, du même modèle; au lieu d'incrustations, il est décoré de ciselures à feuilles d'acanthe.

Même legs.

M. **2105.** Amorçoir sphérique allemand. Incrustations à rinceaux en feuillages. Garnitures en ivoire. Bouchon portant un dégorgeoir. Sous la base de l'amorçoir, un petit cavalier, finement gravé, en costume du temps, donne la date. Commencement du XVIIe siècle.

M. **2106.** Amorçoir saxon de forme hémisphérique, en bois de pommier, entièrement orné d'incrustations en ivoire. Monture en fer gravé, exactement du modèle de l'épée complète saxonne, comprenant trousse, fourreau et bélières : J. 189.

M. **2107.** Amorçoir en forme de gourde, en cuivre ciselé et argenté. Bouchon en étain taraudé, formant anneau de suspension. Première moitié du XVIIe siècle.

M. **2108.** Amorçoir en cuivre doré, du XVIIe siècle. Au centre, un décor d'ornement, et autour, des feuillages légèrement gravés.

Legs de M. le baron des Mazis.

M. **2109.** Grand amorçoir de chasse, du XVIIe siècle. En pommier sculpté, représentant un cerf attaqué par des chiens; garnitures simples, en fer. Paraît français.

Même legs.

M. **2110.** Amorçoir en fer portant l'inscription : *Philippes-Grenier, advocat à la Cour seigneurial de Nozal, N H.* La

poudre s'introduit par une des faces qui s'ouvre au moyen d'un bouton à ressort.

Legs de M. le baron des Mazis.

M. **2111.** Amorçoir du XVIIe siècle, en disque. En bois sculpté et percé au centre. Couvercle de l'embouchure en cuivre.

M. **2112.** Petit amorçoir en bois, en forme de disque.

M. **2113.** Grande corne d'amorces pour canon, portant à sa base des clous à tête de laiton. Le bouchon est en forme de dé à coudre.

M. **2114.** Amorçoir en disque, en corne tournée et garnie de cuivre jaune.

M. **2115.** Petit amorçoir en buis, en forme de gourde, entièrement sculpté et couvert d'ornements d'une exécution remarquable. Milieu du XVIIe siècle. Italien ou français.

M. **2116.** Amorçoir en disque, en vermeil gravé, enrichi d'émaux et de pierreries. Seconde moitié du XVIIe siècle. Les émaux représentent des oiseaux entourés d'ornements.

M. **2117.** Amorçoir en ivoire, de la fin du XVIIe siècle. Les médaillons en argent, repoussés et ciselés, représentent des combats et sièges contre les Turcs, avec différentes dates de victoires remportées par les chrétiens.

M. **2118** et M. **2119.** Deux bandoulières de mousquetaires, premières années du XVIIe siècle. La charge de chaque coup est placée dans un étui en bois recouvert de cuir.

M. **2120.** Bandolière ou bandoulière de mousquetaire, du XVIIe siècle, en velours noir, ornée de huit têtes de lion dorées, qui portaient les charges dans leurs étuis en bois.

M. **2121.** Bandoulière de mousquetaire, garnie de soie jaune et portant neuf charges. Même époque.

M. **2122**. Bandoulière portant onze étuis en bois, suspendus par des ficelles à une courroie qui fait bandoulière.

M. **2123**. Bandoulière pour mousquet de guerre de gros calibre, en cuir, pourvu de six étuis. XVIIe siècle.

M. **2124**. Bandoulière pour mousquet. Elle est en peau de sanglier, bordée de cuir fauve.

M. **2125**. Cartouchière du milieu du XVIe siècle. Plaquée en ivoire, à cinq pans. Les figures gravées sur ces pans sont : *Arithmetica, Grammatica, Musica, Geometria.* Sur le dos de cette pièce, on lit : *Sicut leo fortis ad nullum pavescit occursum.*

M. **2126**. Cartouchière à cinq cartouches, de la fin du XVIe siècle. En bois incrusté de plaques d'ivoire gravées de figures du temps. Garnitures en fer.

M. **2127**. Cartouchière de la seconde moitié du XVIe siècle. Entièrement repoussée, d'un travail assez grossier; le sujet représente la Justice entourée de rinceaux; le couvercle porte une tête de lion.

Legs de M. le baron des Mazis.

M. **2128**. Cartouchière de la seconde moitié du XVIe siècle, en cuir sculpté. Le sujet représente une chasse au cerf. Garnitures en cuivre découpé à jour; elle porte un crochet de ceinture.

Même legs.

M. **2129**. Cartouchière allemande de la seconde moitié du XVIe siècle. Tout en fer repoussé et ciselé. Le sujet représente Vénus tenant un cœur enflammé. Cinq cartouches.

Même legs.

M. **2130** et M. **2131**. Deux cartouchières allemandes, de même époque, en fer noirci et repoussé. A quatre cartouches.

M. **2132.** Cartouchière italienne, en fer repoussé, d'un beau dessin décoratif, autrefois doré. A cinq cartouches. Fin du XVIe siècle.

M. **2133.** Cartouchière en fer repoussé en haut-relief et ciselé. Rinceaux d'où sortent des têtes de monstres; celle que porte le couvercle est très grossière.

M. **2134.** Cartouchière de la fin du XVIe siècle, probablement espagnole ou portugaise. A médaillon représentant une tête de femme entourée de lions héraldiques et de figures de fantaisie assez barbares.

M. **2135** et M. **2136.** Cartouchières allemandes de la fin du XVIe siècle, entièrement incrustées d'ivoire. Garnitures en fer noirci. Elles sont à quatre cartouches.

M. **2137.** Cartouchière allemande de la fin du XVIe siècle, grossièrement repoussée; le sujet représente des guerriers du temps ou à l'antique?

Legs de M. le baron des Mazis.

M. **2138.** Cartouchière allemande du commencement du XVIIe siècle, entièrement gravée et dorée. D'un côté, un lansquenet agenouillé au pied de la croix; de l'autre, Adam et Ève, et sur le couvercle, un lion héraldique. Elle porte son crochet de ceinture.

Même legs.

M. **2139.** Cartouchière du commencement du XVIIe siècle; bandes de corne noire et d'ivoire gravé. Garnitures en fer bruni.

Don de M. le comte d'Armaillé.

M. **2140.** Cartouchière du commencement du XVIIe siècle. En fer repoussé et ciselé, d'une exécution extrêmement fine, représentant Vulcain forgeant une flèche sous les yeux de Vénus et de l'Amour. Pièce française ou italienne.

M. **2141.** Cartouchière de l'époque de Louis XV, peut-être

d'exécution orientale. En cuivre repoussé. Comme décor, une corbeille de fruits, des rinceaux, fleurs et fruits. Style Louis XV.

Legs de M. le baron des Mazis.

M. **2142.** Grande giberne ou porte-grenades en cuir recouvert de cuivre repoussé et doré. Le dessin représente un trophée de drapeaux, d'armes et de grenades enflammées. Large baudrier recouvert de galons d'or et d'argent, avec garnitures et porte-mèche également dorés. D'anciennes estampes de 1705 représentent ces gibernes dans l'équipement de la garde suisse au service de la France.

M. **2143.** Giberne en cuir rouge, ornée de dessins gaufrés en relief représentant un trophée d'armes et de drapeaux encadrant un écusson sur le champ duquel est figurée une grue héraldique; il est surmonté d'une couronne de comte. On lit au-dessus de cette couronne: *Régiment de Gruyère*, et sur la face interne, la date 1743. Elle provient d'un des régiments suisses au service de la France.

M. **2144.** Giberne en velours noir, galonné d'argent avec trophée et attributs d'artillerie Troupe étrangère. (Savoie ou Suède au service de la France). Règne de Louis XV.

M. **2145** et M. **2146.** Deux gibernes en maroquin rouge, époque de Louis XVI. Les ornements ont été enlevés.

M. **2147.** Giberne d'officier du 5e hussards, sous Napoléon Ier. En cuir noir. Sur le corps de giberne, une aigle dans une couronne de lauriers; sur le porte-giberne, une aigle dans un écusson et une tête de lion, en cuivre ciselé et doré. A été portée par le père du donateur.

Don de M. le colonel Lichtenstein.

M. **2148.** Giberne de cavalerie munie de son porte-giberne. Règne de Napoléon Ier.

M. **2149.** Giberne en maroquin rouge des mousquetaires

à cheval de la maison du roi Louis XVIII; elle porte la croix or et argent avec fleurs de lis.

M. **2150.** Giberne en cuivre des gendarmes de la garde, maison militaire du roi, 1814-1815.

M. **2151.** Giberne d'officier des gardes du corps (règne de Louis XVIII). En cuir recouvert de velours de soie rouge; à chacun des angles, une grenade brodée d'argent et d'or; au centre, les armes de France.

M. **2152.** Giberne d'infanterie sous Napoléon III.

M. **2153.** Giberne des voltigeurs de la garde impériale. Règne de Napoléon III.

M. **2154.** Giberne des chasseurs à pied et des zouaves de la garde impériale. Règne de Napoléon III.

M. **2155.** Giberne des grenadiers de la garde impériale. Règne de Napoléon III.

M. **2156.** Giberne d'officier d'artillerie sous Napoléon III.

Don de M. Millot.

M. **2157.** Giberne d'officier de lanciers sous Napoléon III.

Même donateur.

M. **2158** et M. **2159.** Deux gibernes d'officier de cavalerie de la garde impériale. Règne de Napoléon III.

M. **2160.** Giberne de la cavalerie de la garde impériale. Règne de Napoléon III.

M. **2161.** Giberne d'officier de chasseurs à cheval, modèle 1872.

Don de M. Millot.

M. **2162.** Giberne d'officier de hussards, modèle 1872.

Même donateur.

M. **2163.** Giberne d'officier de dragons, modèle 1872.

Même donateur.

M. **2164.** Plaque de giberne provenant de l'équipement des élèves de l'École polytechnique, sous Napoléon I[er]; ayant appartenu à M. Gardeur-Lebrun, promotion de 1808.

Don de M. Caro, employé au laboratoire des Arts et Métiers.

M. **2165.** Plaque de giberne de chasseurs à pied, règne de Louis-Philippe.

M. **2166.** Plaque de giberne de la garde municipale de Paris, 29 juillet 1830.

M. **2167.** Plaque de giberne de l'artillerie de la garde nationale. Règne de Louis-Philippe.

M. **2168.** Étui de revolver d'officier, en cuir noir verni. Modèle actuel.

M. **2169.** Moule en bronze pour balles et chevrotines, usité en France pendant la deuxième moitié du XVI[e] siècle, portant l'inscription : *Faict à Chesnebrun,* suivie d'un nom effacé. Les chevrotines ne sont pas toutes sphériques. Les lingots fondus sont placés au-dessus du moule. On remarque dans certains de ces projectiles la forme à peu près cylindro-conique.

M. **2170.** Moule en bronze pour balles et chevrotines, du même genre. Les caractères sont illisibles. La première et la dernière branche sont terminées aux deux bouts par un plumail.

NOTICE

SUR LES ARMES À FEU

DE CONTRÉES DIVERSES.

Dans les tomes II et III, on a compris, parmi les armures et armes blanches *non européennes* ou de *contrées diverses*, l'armement de *l'ancienne* Turquie d'Europe[1], parce que les populations si disparates de cette contrée, même celles qui sont chrétiennes, ont conservé, au moins jusqu'au premier tiers de ce siècle, comme costumes et comme armes, un caractère franchement oriental; on fera le même classement pour les armes à feu de ces nationalités qui sont restées si longtemps en dehors des progrès des Européens. Ainsi, tandi que les arquebuses ou mousquets à mèche, puis à roue étaient successivement amenés à perfection, puis abandonnés en Europe, les chrétiens et les musulmans de cette contrée, comme ceux d'Asie et d'Afrique, passaient sans transition, à la fin du XVIIe siècle, de l'arquebuse à mèche de l'origine au fusil à silex du type à la Miquelet.

[1] C'est-à-dire telle qu'elle était constituée politiquement avant la fin de la guerre de l'Indépendance. Cette restriction relative aux temps, le colonel Le Clerc l'avait déjà faite dans la notice sur la galerie ethnographique; elle doit s'appliquer aussi bien aux armes qu'aux costumes de toutes les contrées diverses.

Pour abréger, au lieu de : armes de la Turquie d'Europe avant 1832, on dira : armes des Balkans. Dans l'ancien catalogue, on disait : *albanais*. On a encore quelquefois conservé cette dénomination. On les considérera toutes trois comme synonymes, malgré l'inexactitude de temps ou de lieux.

Aujourd'hui, il est vrai, on voit à peu près partout, surtout dans *les Balkans*, en usage, sinon en fabrication, les fusils à tir rapide des derniers modèles; mais on doit considérer ces armes comme européennes, et elles ne peuvent, à ce titre, figurer dans ce chapitre avec les armes nationales des contrées diverses.

En dehors de l'Europe proprement dite, on ne trouve pas trace d'arquebuses à rouet ni de fusils à percussion (si ce n'est quelques fusils grossiers de ce dernier type chez les Chinois). La platine à rouet était compliquée, et avant qu'on ne fût parvenu à une grande habileté d'exécution, le mousquet à rouet était trop pesant pour les musulmans, surtout pour les Arabes, qui se servent de l'arme à feu autant à cheval qu'à pied.

Lorsque les Espagnols inventèrent la platine à silex dite *à la Miquelet*, le nouveau mécanisme, léger et relativement assez simple, fut de suite en faveur chez les musulmans d'Afrique, puis de Turquie d'Europe et d'Asie, et tandis que les Asiatiques : Indiens, Chinois, etc., conservaient leurs armes de jet et concurremment l'arquebuse à mèche de l'origine, tous les musulmans, à la fin du XVIIe siècle, fabriquent le fusil à silex, dit *à la Miquelet*, qui depuis deux cents ans est leur arme nationale.

On rencontre chez les musulmans trois types de platines à la Miquelet : la *platine turque*, la *platine arabe*, la *platine marocaine*.

Platine turque. — C'est la platine espagnole de l'origine, sans modification; elle est ou était fabriquée par les musulmans d'Asie, par les populations des Balkans,

aussi bien chrétiennes que musulmanes; enfin, par les Sardes aux XVIIe et XVIIIe siècles.

Platine arabe. — Employée exclusivement par les Arabes. Le corps de platine est prolongé en arrière du chien pour porter sur pivot une sorte de dent de loup qu'on rabat en avant pour l'engager dans un cran taillé à l'arrière du pied du chien. où elle fait *cran de sûreté.*

Le pied du chien donne donc une noix complète. (Voir M. 3, vitrine des platines, la platine N arabe.)

Platine marocaine. — Tandis que la platine *turque* ou espagnole de l'origine et la platine *arabe* sont tout à l'extérieur et donnent chacune un cran de sûreté, la platine *marocaine* est tout à l'intérieur et ne donne aucun cran de sûreté; mais sa détente, de forme européenne, est protégée par un pontet, et le ressort de gâchette, par le corps de platine prolongé. Ces trois détails sont empruntés à la platine européenne, postérieure à la Miquelet espagnole.

Les nationalités des armes des musulmans, autres que les Arabes et les Marocains, ne peuvent donc être décidées par le modèle de platine.

Canons de fusils. — Les canons des contrées diverses ou orientales sont du type turc. Ils sont souvent en beau damas et richement damasquinés d'or ou d'argent; presque toujours décorés d'arabesques ciselées en relief, terminées par des variantes élégantes de la fleur de lis. Le canon n'est donc pas distinctif des diverses nationalités orientales; toutefois il faut

noter que les fusils des Turcs proprement dits portent tous au tonnerre une visière parfois très développée et de la forme d'une arcade mauresque; en outre, la bouche est souvent terminée en long bourrelet en tulipe.

Ainsi le canon pas plus que la platine ne peut faire reconnaître d'une façon certaine l'origine d'une arme à feu orientale.

On sait que c'est le bois qui départage, aux XVIe et XVIIe siècles, les armes à feu allemandes, françaises, italiennes... Ici ce sera encore la forme du bois qui décidera l'origine d'une arme orientale, et le renseignement ne laissera aucun doute, les Orientaux étant restés, aussi bien pour les armes que pour les costumes, fidèles aux types anciens, sans accepter aucune influence, même de leurs voisins les plus proches.

Fusils turcs. — Platine et canon turcs. Le bois est, à 0 m. 08 ou 0 m. 10 du tonnerre, tranché verticalement pour dégager la poignée comprise dans cinq plans : en dessous, un plan large de 0 m. 03 à 0 m. 04 (pour les fusils de force moyenne), à droite, deux plans verticaux faisant les joues, puis deux plans inclinés formant un toit dont l'arête est chanfreinée. Crosse et poignée sont donc données par un seul tronc de pyramide à cinq faces (en négligeant le chanfrein); la dimension verticale de la plaque de couche varie de 0 m. 08 à 0 m. 10.

Fusils circassiens. — Platine et canon turcs. La platine est richement damasquinée d'or; l'ensemble de

l'arme est très léger. Le bois est tranché comme celui du fusil turc, mais poignée et crosse sont données par une sorte de tronc de cône, à section ronde, de 0 m. 03 à 0 m. 04 à la naissance de la poignée, et ovale à la plaque de couche haute de 0 m. 05 à 0 m. 06. Les capucines et autres garnitures sont en argent *niellé,* caractère exclusif des armes des populations voisines de la mer Noire et de la mer Caspienne.

Persans. — Il ne semble pas que les Persans aient fabriqué eux-mêmes des armes à feu; ils sont restés aussi longtemps que les Indiens fidèles à l'arme de jet, et leurs rares fusils étaient empruntés aux Turcs et de préférence aux Circassiens dans la partie nord, montagneuse, où les armes légères sont plus pratiques. Le canon, reçu forgé, pouvait être décoré par eux de motifs plus variés et plus élégants que ceux des fusils turcs, de rinceaux, fleurs...

Fusils arabes. — Platine *arabe* à cran de sûreté à l'arrière, décrit précédemment; ce détail suffit à lui seul pour décider que l'arme est arabe. Le canon est du type turc, mais généralement moins riche et sans visière au tonnerre. La poignée ne fait pas de ressaut après la platine. La section de la crosse est bien moins massive que celle de la crosse turque; sa plus grande épaisseur est à mi-hauteur. Le bois des armes riches est décoré d'argent et de corail; le canon maintenu par des capucines en argent, en étain, dont le nombre peut être tel que parfois elles sont jointives.

Armes de la presqu'île des Balkans. — Depuis un demi-siècle, les armes à feu européennes, et des der-

niers modèles, ont été peu à peu introduites dans ces contrées. Le souvenir des types anciens des diverses nationalités a dû se conserver sur les lieux, mais il est difficile pour nous de préciser si tel modèle est plutôt albanais que grec, ou monténégrin, ou serbe... On ne peut que donner les caractères généraux des armes qui étaient encore en usage chez ces populations diverses : platine à la Miquelet *turque;* canon du type turc, léger, élégant comme toute l'arme. La poignée et la crosse sont de modèles assez variables; la courbure est concave tantôt en dessus, tantôt en dessous; la poignée est fine et la plaque de couche creuse pour bien épauler. La poignée et le fût sont en partie enveloppés dans un manchon de fer ciselé. Les armes les plus modernes peuvent avoir la platine à silex européenne; le décor du bois est parfois fort riche dans le genre turc.

Fusils sardes. — Il existe au Musée trois fusils et un pistolet dont le type est assez oriental et qui avaient été considérés comme monténégrins. Leur origine est *sarde,* de la deuxième moitié du XVIIe siècle. La platine est à la Miquelet, modèle espagnol; le fût et la crosse sont recouverts de fer ciselé dans le goût autant des Balkans que des Espagnols; la crosse seule est d'un modèle assez européen, celui des jolies arquebuses françaises de l'époque de Louis XIII.

Fusils marocains. — Platine du type *marocain,* généralement très grossière et peu décorée. Le bois est de forme exactement opposée à celle du bois circassien. Le profil de la poignée et de la crosse est, en dessus, celui d'une faucille; en dessous, la courbure

est bien plus douce, de façon que la plaque de couche atteint 0 m. 12 à 0 m. 18 en hauteur; sa largeur est celle de la poignée ronde, de 0 m. 03 à 0 m. 04 de diamètre. Cette forme de bois se retrouvera encore exagérée au Népaul.

Armes indiennes. — Ce sont des arquebuses à mèche dont le serpentin traverse le bois qui est souvent comme le tonnerre enveloppé dans un manchon métallique. Le bois est tranché verticalement comme celui des fusils turcs et circassiens, et la section de la poignée et de la crosse est un pentagone; mais cette section est la même d'un bout à l'autre, de sorte que la plaque de couche n'est pas plus forte que la poignée dont l'axe fait avec celui du canon un angle très faible. Le bois est généralement peint de diverses couleurs et souvent décoré d'or.

Armes du Népaul. — Elles étaient à mèche comme celles des Indiens; le Musée ne possède que deux fusils relativement modernes, fort riches, avec platines à silex anglaises. La poignée est concave en dessus, donnant au moins un demi-cercle. C'est l'exagération de la forme des bois marocains.

Fusils chinois. — Il y a une quarantaine d'années, on trouvait chez les Chinois un certain nombre de fusils à percussion très grossiers; mais l'arme à feu la plus usuelle après les armes de jet était l'arquebuse ou le fusil à mèche du type le plus primitif en Europe. Le bois, très simple et généralement peint en rouge, qu'il fût à une seule courbure ou à double courbure, donnait partout la même section à peu près ronde,

sans épanouissement à la crosse. L'arme était disposée pour engager la crosse sous le bras, comme on le faisait en Europe avec l'arquebuse à mèche de l'origine[1].

Fusils japonais. — L'arme était à mèche, mais d'une bonne exécution. Le canon, très épais, était généralement bronzé et souvent incrusté d'or ou d'argent. Le bois est parfois décoré d'incrustations; il a peu de pente et est de même force à la crosse qu'à la poignée. L'arme est peu pratique.

La nationalité de chaque arme ayant été décidée par le modèle de son bois, renseignement qui ne doit pas permettre d'erreur, puis les armes étant classées à la suite par nationalités, il est inutile de décrire pour chacune d'elles le type des autres éléments communs à toute la série; il suffit de donner les détails particuliers du décor, pour bien les différencier entre elles et faire apprécier leur valeur comme richesse ou goût artistique.

On trouvera classées à la suite des armes d'une même nationalité les armes mixtes dont un ou plusieurs éléments sont européens, les autres appartenant à la contrée dont on vient de cataloguer les armes. Enfin, après toutes les armes nationales des diverses contrées, on a réuni un certain nombre de fusils de

[1] Les armes chinoises du Musée sont, pour les deux tiers environ, venues des campagnes de 1857 et de 1860.

fabrication européenne, mais plus ou moins décorés, au goût barbare des populations de l'Afrique, de l'Amérique.....

ACCESSOIRES D'ARMES.

Il est parfois difficile de décider l'origine d'accessoires et d'objets d'équipement de décor oriental. Les plus riches et du meilleur goût peuvent être attribués aux Persans, qui, s'ils ne fabriquaient pas l'arme proprement dite, ont pu la décorer par partie, et qui se sont certainement réservé d'exécuter des accessoires conformes à leur goût artistique.

La même observation peut s'appliquer à des populations peu civilisées qui accommodaient à leur goût l'arme reçue toute faite et fabriquaient eux-mêmes les objets d'équipement.

FUSILS ET PISTOLETS DE CONTRÉES DIVERSES, PAR NATIONALITÉS.

M. **2171**. Arquebuse turque, à mèche. Canon à pans. Serpentin en partie noyé dans la platine et le tonnerre enveloppés d'un manchon en laiton gravé. Bassinet garni de son couvre-feu. Crosse incrustée de plaques d'ivoire. Aiguille à dégorger avec sa chaînette.

M. **2172**. Arquebuse turque, à mèche, du même modèle que la précédente. Le canon seul diffère : il est à douze pans et terminé par un bourrelet en tulipe en gueule de monstre, précédé d'une torsade ciselée. Toute cette partie est dorée à plein.

M. **2173**. Arquebuse à mèche, européenne, de la première moitié du XVIIe siècle, dont le serpentin se rabat vers l'arrière, suivant le mode européen. Le canon seul est turc; son décor près de la bouche est du même type que celui de l'arme précédente; la visière du canon est turque.

M. **2174**. Arme mixte comme la précédente. Toute l'arme, sauf le canon turc, est une arquebuse à rouet, allemande, de la fin du XVIIe siècle. Le canon en damas est bien de fabrication turque; il porte encore des traces de la visière limée; il est orné d'incrustations en argent et d'une belle marque de fabrique poinçonnée, offrant une inscription arabe. Platine à rouet, signée : *Andreas Kleine,* à double détente. Bois simple, sans ornements. Crosse du type allemand.

M. **2175**. Fusil turc. Canon en damas, rayé à tourelles. Marque de fabrique au tonnerre. Petite platine à la Miquelet. Garniture, ornements et huit capucines en argent repoussé. Crosse en ivoire, enrichie de boutons en argent. — Venu de la Bibliothèque nationale.

M. **2176.** Fusil turc. Canon en damas, rayé, incrusté d'or au tonnerre et à la bouche. Platine à la Miquelet, également incrustée d'or du même travail. Bois en thuya avec ornements et garnitures en argent, cuivre et ivoire peints en vert et violet.

Legs de M. le baron des Mazis.

M. **2177.** Fusil turc. Canon rond en beau damas, orné d'arabesques dorées et portant une inscription arabe. Platine à la Miquelet, turque, plaquée d'argent. Bois décoré d'ornements en argent, découpés et gravés. Cinq capucines en argent.

M. **2178.** Long fusil dont le canon turc en damas est incrusté de dessins en cuivre du type turc. Bois simple, incrusté de plaques de nacre.

M. **2179.** Fusil turc. Canon en damas rond, rayé à tourelles, portant un filet saillant à son arête supérieure, orné d'arabesques damasquinées en or. Petite platine en acier bruni, décoré de quelques damasquines d'or. Bois entièrement revêtu d'ivoire, orné de rosaces en filigrane de cuivre et d'ivoire teint en vert. Crosse enrichie de boutons dorés, de bandes de nacre et de pierreries.

M. **2180.** Fusil turc. Canon en damas, rayé à tourelles, taillé à pans dans toute sa longueur, décoré d'arabesques dorées. Petite platine à la Miquelet, ornée de fleurons dorés sur fond bruni. Crosse ornée de pierreries; plaque de couche en ivoire massif. Ornements et garnitures en vermeil, d'un beau travail.

M. **2181.** Fusil turc de même modèle que le précédent; n'en diffère que par le dessin des arabesques au tonnerre.

M. **2182.** Beau fusil turc. Canon en damas, d'une fabrication particulière [1], orné de rinceaux damasquinés en argent,

[1] Le canon est en damas; dans les creux donnés par l'acide, on coule de l'or qu'on arase ensuite au gratte-bosse. Il en résulte une sorte de damasquine d'or très fine, accusant bien le damas gris et or au lieu de gris et noir.

taillé à pans dans toute sa longueur. Petite platine plaquée d'argent, gravée et ornée de perles de corail. Bois plaqué d'écaille. Garnitures en vermeil. Crosse ornée de rubis et d'émeraudes. Large plaque de couche en ivoire massif.

M. **2183.** Fusil turc. Beau canon en damas, orné d'arabesques damasquinées en argent. Petite platine à la Miquelet. Bois incrusté de rosaces en ivoire, de filigranes de cuivre d'un bel effet décoratif et de plaques de nacre.

M. **2184.** Fusil turc. Canon taillé à pans. Toute l'arme est plaquée de cuivre doré et repoussé. Petite platine à la Miquelet, couverte de filigranes de cuivre doré. Crosse revêtue d'une étoffe rouge, richement brodée. La gâchette en bouton porte quatre glands de soie, à tête de cuivre doré.

M. **2185.** Fusil turc. Canon en damas, taillé à pans dans toute sa longueur, du plus beau travail. Petite platine à la Miquelet. Ornements en ivoire blanc et teint en vert. Incrustations de cuivre découpées en rosaces.

M. **2186.** Fusil turc. Canon en damas, d'une fabrication remarquable, rond, portant un filet saillant à son arête supérieure. Platine en acier bruni, ornée de damasquines en or. Le bois est entièrement garni de plaques de laiton repoussé et doré, qui sont au nombre de trois, portant chacune cinq capucines. Les trois plaques sont mobiles le long du fût. Le bois porte en outre quelques incrustations de corail. Crosse revêtue de toile collée sur le bois.

M. **2187.** Fusil turc. Beau canon rond en damas, orné d'arabesques damasquinées en or. Petite platine à la Miquelet, d'un travail remarquable, damasquinée en or. Bois enrichi d'ornements découpés et gravés en argent.

M. **2188.** Court fusil turc. Canon en damas, rayé à tourelles, taillé à pans, légèrement renflé à son extrémité. La platine et son large couvre-bassinet sont ornés de cuivre gravé. Trois ca-

pucines en argent, décorées d'ornements repoussés. Bois richement orné d'incrustations en cuivre et en ivoire.

M. **2189.** Petit fusil turc. Canon en damas, taillé à pans. Platine à la Miquelet. Chien de forme circulaire. Bois entièrement revêtu de plaques d'argent repoussé. Une partie de la crosse recouverte de drap olive bordé de ganses violettes.

M. **2190.** Fusil de rempart, turc, à mèche. Beau canon en damas, ciselé, enrichi de nombreux ornements incrustés en argent. Platine à serpentin enfoncé dans le corps de platine enveloppé d'un manchon d'argent. Garnitures en argent découpé et ciselé. Bois orné de quelques plaques d'ivoire. Calibre : 0 m. 025.

M. **2191.** Fusil de rempart, turc, du XVIIIe siècle. Canon en damas, rayé à tourelles, enrichi de beaux ornements à fond d'or. Hausse en mitre, massive, percée de douze ouvertures circulaires. Bois orné d'incrustations en argent gravé. La partie inférieure de la crosse, en ivoire massif de 0 m. 11. Calibre : 0 m. 016.

M. **2192.** Fusil de rempart, turc. Canon en damas, finement orné de filigranes d'or, portant un filet saillant supérieur. Bouche terminée en chapiteau précédé de torsades. Platine à la Miquelet, turque, décorée de plaques d'argent. Bois simple et sans ornements. Calibre : 0 m. 023.

M. **2193.** Gros fusil de rempart, turc, du XVIIIe siècle. Canon taillé à pans, portant une hausse fixe, massive, très élevée, en forme de mitre, percée de dix ouvertures. Le canon est en damas, orné de quelques ornements ciselés pris dans le métal. Platine à la Miquelet. Bois richement orné d'incrustations d'argent gravées et découpées. Calibre : 0 m. 020.

Don de M. le docteur Clot-Bey.

M. **2194.** Fusil turc, à part peut-être le canon simple, à pans et sans visière. Platine turque finement gravée, engagée comme la contre-platine dans de belles incrustations de nacre

taillées en losange. Bois orné, autour de la gâchette, de fines incrustations de cuivre, genre oriental.

M. **2195.** Fusil turc ou arabe. Canon turc, en damas, taillé à pans, orné de marques de fabrique et de fleurons damasquinés en argent. Platine à la Miquelet, turque. La forme de la poignée et de la crosse est plutôt arabe que turque. Crosse enrichie d'incrustations en nacre et de rinceaux en filigranes de cuivre.

M. **2196.** Fusil turc. Canon signé *Lazarino Cominazo*. Sept capucines. Platine à la Miquelet, plaquée d'argent gravé. Bois incrusté d'ornements en cuivre et en écaille; sur l'écaille, des petits dessins rouges qui complètent le décor de style oriental.

M. **2197.** Carabine turque. Canon rayé à tourelles à sept rayures, à huit pans, orné de riches damasquines d'or. Au tonnerre, de belles marques de fabrique qu'on pourrait aussi bien croire turques qu'européennes; mais l'absence de visière indique un canon européen. Crosse et fût ornés d'incrustations d'ivoire et de cuivre. Bandoulière en soie verte.

M. **2198.** Petite espingole turque dont toute la fabrication est européenne, de la fin du XVIII[e] siècle, avec platine à silex, européenne, de cette époque. La décoration du bois de forme européenne est seule turque : elle consiste en incrustations de nacre, de cuivre et d'ivoire blanc ou teint en vert.

M. **2199.** Lourd fusil espagnol, du milieu du XVIII[e] siècle, dont le canon est turc. Bois et fût de forme moderne, ornés de sculptures en haut-relief, d'un beau travail : têtes de lion à crinière en feuilles d'acanthe. La platine à la Miquelet est du type espagnol. Le canon turc, ciselé, est richement orné, noirci et doré.

M. **2200.** Pistolet turc, à deux canons superposés, damasquinés d'or et de noms européens illisibles; à chacun de ces canons correspond un bassinet séparé. Ces deux bassinets glissent l'un sur l'autre, avec le même chien mettant le feu successivement aux deux charges. Corps de platine européen damasquiné

en or. Fût en bois incrusté de filigranes d'argent : crosse droite en argent doré, servant de gaine à un poignard.

M. **2201.** Canon de fusil turc, à mèche, rond, renflé à son extrémité, sans ornements. Visière au tonnerre.

M. **2202.** Canon turc, à mèche, taillé à sept pans. Bouche à bourrelet en tulipe avec deux lames en argent faisant canal en guise de guidon. Belle ciselure avant le tonnerre qui est rond.

M. **2203.** Canon de fusil turc, à mèche, taillé à neuf pans, orné de filets ciselés, portant à son extrémité un bourrelet en tulipe cannelé et deux saillies en argent faisant canal, en guise de guidon.

M. **2204.** Canon turc, à mèche, à sept pans, orné d'arabesques ciselées et sortant d'une tête de crocodile à gueule ouverte, avec des yeux et un nez en argent en forte saillie. Même tête de monstre à la bouche du canon. En outre, une partie du canon est ciselée en écailles. Bourrelet en tulipe prononcé, avec cran de mire argenté.

M. **2205.** Canon turc, à mèche, taillé à sept pans dans toute sa longueur, terminé par un fort bourrelet en tulipe portant deux saillies en argent. Visière élevée. Marque de fabrique orientale.

M. **2206.** Canon de fusil turc, à mèche, taillé à sept pans, orné d'arabesques ciselées au-dessus de la culasse et à son extrémité. Bourrelet en tulipe, ciselé à pans. Visière élevée et bassinet à mèche.

M. **2207.** Canon d'arquebuse à mèche, turc, terminé par un bourrelet en tulipe. Le canon est taillé à pans très adoucis; il est richement orné de fleurons, d'arabesques et de devises arabes. Cran de mire élevé, placé au tonnerre. Bassinet à mèche, avec son couvre-bassinet.

M. **2208.** Canon turc pour platine à la Miquelet, en beau

damas. Après le tonnerre, une partie est à pans. Décors ciselés en relief, du type turc. La visière a été entaillée.

M. **2209.** Canon turc, en damas d'étoffe grossière, orné d'arabesques ciselées, autrefois argentées et dorées. Léger bourrelet à son extrémité; taillé à pans à son milieu.

M. **2210.** Canon turc, en damas d'une étoffe très fine, rayé à tourelles, taillé à huit pans. Au tonnerre et à l'extrémité, ornements argentés et gravés. Visière élevée à trois trous.

M. **2211.** Canon turc, rond, en damas, portant un filet saillant supérieur; renflé à la bouche. Hausse fixe, en mitre.

M. **2212.** Canon turc, taillé à huit pans, en damas, rayé à tourelles. Hausse élevée. Le damas, d'une rare finesse, fait l'unique décor.

M. **2213.** Canon turc, damasquiné d'argent et incrusté de cuivre dans toute sa longueur. Bourrelet ciselé et cannelé. Le tonnerre a éclaté et présente des déchirures intéressantes.

M. **2214.** Canon turc, en damas taillé à pans au tiers de sa longueur. Ornements gravés, ciselés, en laiton et en argent.

M. **2215.** Canon turc, en damas, taillé à huit pans. Le joli ornement du tonnerre paraît persan.

M. **2216.** Canon turc, en damas, taillé à huit pans. Les belles damasquines d'or, donnant des rinceaux, fleurs et feuillages, gravés et dorés à sa culasse et à son extrémité, semblent d'un travail persan. Haute visière turque.

M. **2217.** Petit canon turc, en beau damas, rayé à tourelles, rond et portant un filet supérieur saillant. Au tonnerre, une grande hausse en mitre. Le dessin damasquiné en or qui orne le tonnerre est d'un goût et d'une exécution remarquables, qui semblent plutôt dans le goût albanais que dans le style turc.

M. **2218.** Canon turc ou albanais, en damas, taillé à huit pans, rayé à tourelles, orné à sa culasse et à son extrémité

d'arabesques argentées. Visière haute qui indique l'origine turque; le décor peut être albanais.

M. **2219.** Canon turc ou albanais, du même type que le précédent. Visière à trois trous.

M. **2220.** Canon oriental, incrusté de cuivre rouge en chevrons dans le premier quart du canon, puis en hélice. Bague et guidon en laiton. Quelques décors en nacre. Lumière sur le côté, pour platine à la Miquelet.

M. **2221.** Fusil arabe. Canon taillé à pans jusqu'à environ un tiers de sa longueur; il porte sur son pan supérieur des caractères orientaux et des ornements en incrustations d'argent. Bois en noyer incrusté d'argent et enrichi de corail. Platine plaquée de cuivre. Plaque de couche en ivoire ornée de boutons de corail. Six capucines en argent repoussé.

M. **2222.** Fusil arabe. Canon taillé à pans sur toute sa longueur, entièrement incrusté d'argent; il porte sur les pans latéraux et au tonnerre des caractères orientaux. Bois en noyer incrusté d'ornements en argent, rehaussés de quelques boutons de corail. Platine plaquée d'argent. Trois capucines en argent repoussé.

M. **2223.** Fusil arabe, simple. Trois capucines d'argent légèrement repoussé. Platine à la Miquelet plaquée de cuivre. Le bois décoré de quelques incrustations d'ivoire.

M. **2224.** Fusil arabe long. Canon taillé à pans. Platine à la Miquelet, *placée à gauche*. Huit capucines en fer-blanc. Bois en noyer incrusté de plaques d'ivoire. Sur le pan supérieur du canon, des inscriptions arabes.

M. **2225.** Fusil arabe. Canon en damas, à huit pans, incrusté d'or sur le tonnerre et près de la bouche. Platine incomplète, garnie d'une plaque de laiton sur toute sa surface. La crosse et le fût sont incrustés d'ivoire et de corail.

M. **2226**. Fusil arabe. Canon portant une petite hausse fixe en argent. Sept capucines en argent fortement repoussé et ciselé. Bois incrusté d'argent découpé et gravé, avec boutons de corail. Platine plaquée de cuivre.

M. **2227**. Fusil arabe du même genre, beaucoup plus simple. N'a guère pour décor que neuf capucines se reliant presque.

M. **2228**. Fusil arabe. Le canon, taillé à pans sur le quart de sa longueur, est couvert d'incrustations en argent sur toute la longueur. Trois capucines d'argent. Platine plaquée de cuivre. Bois incrusté d'argent. Crosse sculptée. Rosettes en ivoire.

M. **2229**. Fusil arabe. Canon taillé à pans. Platine à la Miquelet, enrichie de plaques d'argent gravé. Bois entièrement couvert d'ornements découpés en argent, comme les capucines. Crosse fine, taillée à pans.

M. **2230**. Fusil arabe du même modèle; ne diffère que par des variantes dans le dessin des plaques d'argent découpé. Plaque de couche en argent. Baguette décorée d'argent.

M. **2231**. Fusil arabe. Canon en damas orné de damasquines en argent et taillé à pans dans toute sa longueur. Bois enrichi d'ornements en argent découpé et d'incrustations de corail. Platine à la Miquelet, plaquée de cuivre et gravée.

M. **2232**. Fusil arabe, platine à la Miquelet, richement ciselée. Trois capucines en laiton, sans ornements.

M. **2233**. Fusil arabe. Six capucines en argent ciselé et repoussé. Platine plaquée d'argent. Bois incrusté d'ornements en argent ciselé, rehaussé de corail. Plaque de couche en cuivre, ornée de boutons de corail.

M. **2234**. Fusil arabe du modèle du précédent; n'en diffère que par la disposition des ornements en argent et des boutons de corail.

M. **2235**. Fusil arabe, richement incrusté d'argent et de co-

rail. Six capucines en argent ciselé et gravé. Canon taillé à pans dans toute sa longueur. Baguette ornée d'argent.

M. **2236.** Fusil arabe. Canon à pans relié au fût par six capucines en argent. Platine à la Miquelet arabe plaquée de cuivre, ciselée et assez élégamment gravée.

M. **2237.** Fusil arabe. Canon à huit pans; au tonnerre, des marques de fabrique. Six capucines en argent. Corps de platine arabe plaqué de laiton. Le chien et les accessoires sont plaqués d'argent gravé.

M. **2238.** Fusil arabe. Canon incrusté d'argent sur toute sa longueur. Cinq capucines repoussées en argent et repercées à jour. Bois en noyer, entièrement recouvert d'ornements découpés; plaque de couche et garniture de la baguette en argent.

M. **2239.** Fusil de rempart, arabe, pris à Alger en 1830. Canon profondément ciselé, figurant au premier et au deuxième tiers des têtes de crocodiles à gueule ouverte, et finement cannelé vers la bouche terminée en bourrelet en tulipe. Platine arabe plaquée de laiton. Bois de forme arabe, uni sans décor. Calibre : 0 m. 025.

M. **2240.** Fusil de rempart, arabe, dont la platine et le bois sont pareils à ceux de l'arme qui précède. Canon simple, taillé à pans et légèrement évasé à la bouche. Calibre : 0 m.0 23.

M. **2241.** Fusil de rempart, arabe, pris à Alger en 1830. Beau canon de Constantinople, enrichi d'ornements argentés d'un large dessin. Platine arabe, plaquée d'argent ciselée. Bois incrusté d'argent et de corail. Calibre : 0 m. 030.

M. **2242.** Fusil de rempart pris à Alger en 1830. Canon à pans, cylindrique au tonnerre; bourrelet en tulipe à la bouche. Jolies incrustations en nacre, en corail, d'un effet décoratif assez particulier.

M. **2243.** Fusil arabe. Canon à pans, décoré de gravures usées qui semblent européennes. Ornements en argent et quelques boutons de corail.

M. **2244.** Fusil arabe à canon long, à un seul pan décoré d'un ornement style Louis XV, ciselé en relief. Platine incrustée d'argent. Fût incrusté d'argent et de corail.

M. **2245.** Fusil arabe. Canon taillé à pans, signé de l'armurier italien *Lazaro Lazzarino*. Platine à la Miquelet arabe, ciselée et plaquée de cuivre. Bois incrusté d'argent. Sept capucines en argent et en fer-blanc.

M. **2246.** Fusil arabe, simple, dont le canon est européen et porte sur le tonnerre des ornements en feuilles gravées et les lettres *A M*. Platine grossièrement gravée avec deux lames de laiton. Huit capucines : six en laiton et deux en fer-blanc.

M. **2247.** Fusil arabe, à canon espagnol bruni, taillé à pans, portant sur le pan supérieur trois marques espagnoles et au tonnerre des damasquines d'argent. Platine plaquée d'argent. Bois entièrement orné de rinceaux en argent, découpés et gravés, et d'incrustations de corail.

M. **2248.** Petit tromblon dont la crosse est celle des fusils européens; platine à silex européenne. Toutes les garnitures en laiton sont ajoutées par les Arabes.

M. **2249.** Tromblon espagnol du commencement du XIXe siècle. Canon en damas, ciselé à filets longitudinaux. Bois décoré par les Arabes. Crosse sculptée et semée de fleurs de lis en argent. Capucine et embouchoir en argent repoussé. Platine gravée, signée d'un nom illisible. Plaque de couche et pontet en laiton.

Don de M. le colonel Lichtenstein.

M. **2250.** Pistolet arabe. Comme dernière capucine, une longue virole en argent repoussé et ciselé. Platine également incrustée. Contre-platine et calotte en argent massif ciselé. Bois

en noyer incrusté d'argent. Poignée enveloppée de poils de chameau et de corde.

M. **2251.** Pistolet arabe. Canon rond, à filets, maintenu par deux capucines en argent, dont une gravée, étamée et repoussée. Platine européenne, grossièrement ciselée. Contre-platine en argent repoussé, ainsi que la calotte de crosse. Bois simple en noyer.

M. **2252.** Pistolet probablement espagnol, modifié par les Arabes. Platine à silex, européenne. Calotte en laiton. Capucine en tôle ajoutée par les Arabes, qui ont supprimé le pontet et fait une réparation en tôle au bois, derrière la queue de platine.

Don de M. Penguilly-L'Haridon.

M. **2253.** Fusil circassien. Canon en damas, à huit pans, rayé et damasquiné d'or dans toute sa longueur. Fût en bois, simple. Plaque de couche en ivoire, reliée à la crosse par une bride damasquinée. Trois capucines en argent niellé. Platine à la Miquelet, turque. Chien et corps de platine décorés d'une damasquine de même travail.

M. **2254.** Fusil circassien. Canon turc (?) en damas à rubans, avec petite visière; quelques incrustations d'argent. Fût en bois, portant, ainsi que la baguette, des garnitures en argent niellé et doré. Plaque de couche en ivoire. Il porte sa bretelle en cuir noir, avec plaque et passants en argent niellé; elle traverse le fût par une ouverture sous le tonnerre.

M. **2255.** Pistolet circassien. Canon et platine damasquinés d'or. Fût recouvert de maroquin noir; garnitures en argen niellé. Pommeau de crosse en ivoire. Est du même modèle que le fusil circassien M. 2253.

M. **2256.** Pistolet circassien. Canon en damas portant des traces de damasquine en or. Platine également damasquinée.

Fût en bois recouvert de cuir. Pommeau en ivoire. Garnitures en argent niellé.

M. **2257.** Fusil des Balkans. Canon à pans dans toute sa longueur. Petite platine à la Miquelet, turque. Le bois est remplacé par une monture en fer, enrichie de plaques d'argent ciselé et repoussé. Crosse très fine, de forme échancrée vers la plaque de couche.

M. **2258.** Fusil des Balkans. Canon en gros damas, rond, damasquiné d'argent dans toute sa longueur. Larges capucines en argent repoussé, très ornées. Fût entièrement incrusté de plaques de nacre. Platine à la Miquelet, turque, légèrement ciselée.

M. **2259.** Fusil des Balkans, à silex. Canon taillé à pans, terminé en tulipe et rayé à pans. Platine à silex, européenne. Quatre larges capucines en cuivre gravé. Poignée garnie de fer, avec quelques incrustations de cuivre. Crosse garnie de fer, ornée d'incrustations en fer et sculptée.

M. **2260.** Fusil des Balkans, à silex. Le canon, de fabrication turque, se termine en une large tulipe taillée à pans. La platine à silex, anglaise, est signée : *Tower*. Poignée très courbe, concave en dessus, garnie de fer et sculptée. La plaque de couche, haute, est échancrée pour épauler.

M. **2261.** Fusil des Balkans, à silex. Canon à pans. Platine européenne grossièrement gravée. Poignée et crosse du même modèle qu'au fusil qui précède.

M. **2262.** Pistolet grec du général Marco Botzaris. Canon à pans, bronzé. Fût et crosse droite en argent massif, ciselé. Pommeau en olive, terminé par un fleuron. La détente et la pièce qui couvre la queue de culasse sont seules dorées.

M. **2263.** Pistolet grec. Fût, crosse et pommeau plaqués de cuivre gravé. Platine à la Miquelet, turque.

M. **2264.** Pistolet grec(?). Canon italien signé : *Rossi*. Monture en argent massif, ciselé à fleurs. Crosse droite. Pommeau en olive, terminé par un ornement en fleurons. Platine gravée. Bride de batterie découpée à jour.

M. **2265.** Paire de pistolets des Balkans, à silex. Platine européenne. Canon à filets jusqu'au tiers environ de sa longueur. Bois en noyer. Garnitures et baguette en argent ciselé et repoussé en rinceaux et feuillages.

M. **2266.** Pistolet des Balkans. Canon incrusté d'or, dans le style oriental; les gravures sont du style Louis XV. Il porte sur le pan supérieur : *Conunonuno*(?). Platine européenne. Calotte allongée en laiton ciselé comme toutes les garnitures. Embouchoir en fer-blanc.

M. **2267.** Baguette de pistolet en argent ciselé en torsade dans le haut et terminée par une pomme.

M. **2268.** Baguette de pistolet, orientale.

Don de M. le colonel d'état-major comte de Lagondie.

M. **2269.** Baguette de pistolet, orientale, simple, en fer orné de quelques ciselures.

M. **2270.** Fusil marocain à cinq capucines en fer-blanc. Platine grossière du type marocain. La poignée de crosse présente pour la prise de pouce une échancrure assez fréquente chez les fusils marocains, et analogue à celle des mousquets allemands de la fin du XVIe siècle.

M. **2271** et M. **2272.** Deux fusils de chefs marocains. Canon taillé à pans, lié au fût par de nombreuses capucines en laiton. Poignée de crosse ayant conservé sa garniture en cuir vert, fixée par des clous en laiton. La plaque de couche en ivoire manque à l'un des deux fusils.

M. **2273.** Fusil marocain à bois et platine simples. Le canon

est espagnol, bruni, décoré de gravures dorées. Cinq capucines en laiton, à dessin en pointillé.

M. **2274.** Fusil marocain. Canon turc orné d'incrustations d'or et d'argent; bourrelet en tulipe à la bouche. Platine et pontet décorés de damasquines d'or qui indiquent la fabrication turque. Cinq capucines en argent repoussé et ciselé.

M. **2275.** Fusil marocain. Canon à pans presque effacés, fixé au fût par trois capucines en laiton gravé. Grande platine du type marocain, grossièrement gravée à l'eau-forte. Bois simple, décoré de quelques plaques d'ivoire qui enchâssent des petites perles en corail. Plaque de couche en ivoire.

M. **2276.** Fusil marocain. Canon taillé à pans jusqu'au tiers de sa longueur, enrichi d'une belle damasquine en or; le pan supérieur porte des caractères orientaux et le tonnerre cinq marques de fabrique. Fût en noyer, avec plaque de couche en ivoire. Cinq capucines en argent repoussé, sous-garde damasquinée. Hausse refendue.

M. **2277.** Petit tromblon à silex, marocain, de fabrication probablement espagnole. Canon damasquiné d'argent. Platine à silex légèrement gravée. Sur le bois, des incrustations de filets en laiton. Garnitures et contre-platine en laiton.

M. **2278.** Fusil sarde du XVIIe siècle. Le canon, taillé à pans, gravé et richement orné, porte : *Franc sar*. Platine turque plaquée d'argent et signée : *Barbutt*. Tout le bois couvert d'un ornement continu à rinceaux et à figurines en fer repercé, ciselé et gravé, d'un travail remarquable. La crosse fine se rapproche de celle des arquebuses françaises ou italiennes de la première moitié du XVIIe siècle.

M. **2279.** Fusil sarde de la deuxième moitié du XVIIe siècle. Canon à pans, platine turque. Bois recouvert entièrement de fer

repoussé et ciselé, à rinceaux et à feuillages. Il est repercé à jour à la crosse.

Legs de M. le baron des Mazis.

M. **2280.** Fusil sarde de la fin du XVIIe siècle. Canon taillé à pans, incrusté d'ornements présentant des ceps de vigne en argent; sur son pan supérieur sont gravées les lettres S A J S. Platine à la Miquelet, turque, ciselée en fer. Bois entièrement recouvert de fer repoussé et ciselé, et à partir du tonnerre repercé à jour. Feuillages, rinceaux et figures grotesques.

Même legs.

M. **2281.** Pistolet sarde, à silex. Platine à la Miquelet, turque, légèrement ciselée. Sur le canon, quelques traces de gravure. Fût entièrement en fer, gravé de rinceaux élégants. Calotte sphérique, gravée de même. Crochet de ceinture.

M. **2282.** Fusil indien, à canon en damas, maintenu par dix ligatures en cuir, comme capucines. Hausse fixe. Platine à mèche. Le serpentin, engagé dans le fût, est damasquiné d'or, comme la détente. Couvre-bassinet en argent gravé. Au-dessous, une épinglette et un étui à mèche. Bois de cèdre sculpté, près de l'anneau de bretelle, orné de quelques étoiles en argent. Crosse longue, droite, taillée à pans.

M. **2283.** Fusil indien, analogue au précédent; il ne diffère que par le tonnerre, le bourrelet en tulipe et le battant, qui sont damasquinés en or; la plaque de couche porte une enveloppe en velours rouge. Le damas du canon est à ruban fin et serré comme un fil.

M. **2284.** Fusil indien, à mèche. Canon damasquiné en or au tonnerre. Platine à serpentin enfoncé dans un manchon d'argent. Le bassinet et la gâchette damasquinés en or. Bois peint et verni, relié au canon par des capucines en fer-blanc, peintes en vert, au nombre de douze (trois groupes de quatre). Crosse mince, très allongée, coupée à pans.

M. **2285.** Fusil indien. Canon de forme extérieure carrée, à arêtes dentelées, damasquiné en or et en argent, et terminé par une tête de monstre dorée à plein. Platine à serpentin enfoncé. Le couvre-feu du bassinet manque. Bois entièrement peint, verni et doré, d'un effet décoratif remarquable. Crosse mince, longue, droite, taillée à pans.

M. **2286.** Fusil indien, à mèche. Beau canon rond, en damas, entièrement damasquiné en argent. Platine du type de l'arme précédente; cinq capucines en argent ciselé. Bois peint, donnant, sur fond noir, des tigres, des biches, des oiseaux, des roses. — Venu de la Bibliothèque nationale.

M. **2287.** Fusil indien. Canon rond, richement damasquiné en argent. Platine à serpentin enfoncé. Douze capucines en fil de laiton. Bois entièrement peint, orné et doré; la crosse est bien caractéristique : c'est le type turc, s'amincissant vers le bout au lieu de s'élargir, et portant un ressaut à 0 m. 08 ou 0 m. 10 du tonnerre. Elle est droite, longue, mince, taillée à pans. Dégorgeoir à chaînette.

M. **2288.** Portion de fusil indien, à mèche. Il en reste encore le bois et le canon. Canon rond, légèrement renflé à son extrémité, et orné d'arabesques damasquinées en or et d'un dessin remarquable, notamment à la culasse. Fût peint et verni, à fleurs et à feuillages colorés sur fond d'or.

M. **2289.** Fusil du Népaul. Canon en damas à rubans en relief; le bourrelet en tulipe est décoré de bandes en hélice damasquinées d'or. Au tonnerre, de riches incrustations d'or, comme à la platine et au chien, du type européen. Quatre capucines, un battant et une bague en argent émaillés vert. Le même émail vert décore le talon du fût et le bec de crosse. Arme orientale des plus belles.

Legs de M. le baron des Mazis.

M. **2290.** Fusil du Népaul. Canon en damas, d'une étoffe remarquable, orné de dessins damasquinés en or, rayé à tou-

relles et terminé par une tête de monstre, ciselée, dorée et enrichie de pierreries. Platine anglaise à silex; le bois paraît avoir été refait. On a gardé les belles garnitures en émail bleu du bois primitif.

Don de M. le général Ventura.

M. **2291.** Fusil à mèche, chinois, très simple. Canon rond sans bassinet. Le serpentin et son levier à prises des doigts faisant détente sont d'une seule pièce tournant sur pivot. C'est le mode de mécanisme des armes chinoises primitives.

M. **2292.** Arquebuse chinoise, à mèche. Canon rond assez court. Le bassinet fait partie d'une longue tige de fer prise entre la première capucine et le manchon du tonnerre; toutes ces garnitures en laiton. Crosse courte, descendante.

M. **2293.** Arquebuse chinoise, à mèche. Canon rond; bassinet brasé. Crosse courte peinte en rouge brun et vernie.

M. **2294.** Fusil chinois, à mèche. Serpentin, bassinet et garnitures en cuivre. Le canon offre quelques caractères chinois poinçonnés. Le bois porte au fût une espèce de mentonnet garni de cuivre, pour soutenir une fourche, comme les anciens mousquets européens. Le couvre-feu du bassinet se recouvre complètement comme une boîte.

M. **2295** à M. **2301.** Sept arquebuses à mèche, de soldats chinois. Canon rond. Couvre-bassinet en laiton comme les garnitures. Crosse à double courbure peu accusée. Bois peint en rouge.

M. **2302.** Deux arquebuses à mèche, chinoises, très grossières. Garnitures en laiton. La poignée, droite et courte, reçoit dans une mortaise une béquille à tenon qui fait crosse.

M. **2303.** Long fusil chinois, à mèche. Canon bruni, légèrement évasé à la bouche. Crosse courte et courbe, percée à

son extrémité pour recevoir une bretelle; le trou est bordé d'ivoire.

M. **2304.** Long fusil à mèche. Canon taillé à cinq pans au tonnerre. Nombreuses inscriptions chinoises entre les deux premières des sept capucines. Crosse courbe et très courte, percée pour recevoir la bretelle. Embouchoir en os.

M. **2305.** Grand fusil à mèche. Canon taillé à cinq pans au tonnerre. Crosse longue se rapprochant de la forme des arquebuses du XVI[e] siècle. Fourche de support en bois, vers le tiers antérieur du canon.

M. **2306.** Fusil à mèche. Canon à cinq pans dans le premier quart; il est évasé et ciselé à la bouche. Quatre capucines en cuivre rouge.

M. **2307.** Fusil à mèche. Canon à trois pans dans le premier quart, avec inscription chinoise sur deux des pans. Le bassinet, le serpentin et son manchon, et les deux frettes en laiton.

M. **2308** et M. **2309.** Deux fusils à mèche, de soldats chinois. Canon rond. Le bassinet manque à l'un d'eux. Quatre frettes en laiton à l'un, en cuivre rouge à l'autre.

M. **2310** et M. **2311.** Deux fusils à mèche, de soldats chinois. Canon à pans dans le premier quart. Cinq frettes en cuivre rouge.

M. **2312.** Long fusil chinois, à crosse courte et taillée comme celle des pistolets européens. Canon en damas plaqué de cuivre rouge, portant trois écussons. Platine à serpentin, à grand ressort extérieur. En armant le serpentin, le milieu du chien rencontre un arrêt comme dans les platines à la Miquelet. Le corps de platine est en fer noirci, incrusté de dessins en cuivre rouge.

M. **2313.** Fusil à mèche, de soldat chinois. Canon rond de fabrication grossière, à garnitures en tôle de laiton. Platine à serpentin de grandes dimensions, de forme simple et très recourbée. Bassinet ayant pour couvre-feu une plaque de cuivre

mobile autour d'un pivot. L'arme porte sa bretelle, et à la crosse un sac en peau, destiné aux cartouches. Le canon est muni d'une mire triangulaire, percée d'une ouverture et d'un guidon.

Don de M. Gernaert, consul de France en Chine.

M. **2314.** Fusil chinois, à mèche. Canon à huit pans, entièrement bruni. Bois verni, crosse courbe et repercée pour le passage de la bretelle; embouchoir en os. Six capucines en argent.

M. **2315.** Mousqueton chinois, à mèche. Canon en laiton, d'abord à pans, puis rond. Couvre-bassinet en laiton, comme les garnitures. Crosse courbe et courte, coiffée de laiton.

M. **2316.** Grand fusil de rempart, chinois, à mèche. Canon rond, portant au tonnerre l'effigie gravée du dragon impérial. Couvre-bassinet en alliage de cuivre, orné d'une gravure à la pointe. Haute visière du type turc. Crosse se rapprochant de la forme des crosses européennes. Garnitures en cuivre. Calibre : 0 m. 021.

M. **2317.** Grand fusil de rempart, analogue au précédent. Il en diffère par une fabrication plus grossière et l'absence d'ornements. Calibre : 0 m. 024.

M. **2318.** Gros mousquet de rempart, se chargeant par la culasse à l'aide d'une boîte mobile, et porté sur pivot comme nos canons et couleuvrines de l'origine. — Expédition de Canton, 1857.

M. **2319.** Grand fusil de rempart, à mèche. Canon rond, uni et terminé en tulipe. Crosse portant une longue inscription en caractères chinois, en argent incrusté dans le bois. Plaque de couche en jade blanc. Cette arme est pourvue d'une fourche de support en corne d'antilope. — Provient du Palais d'été des empereurs de la Chine.

M. **2320** à M. **2326.** Sept fusils de rempart, chinois, à mèche. Canon rond. Garnitures en laiton. Crosse à double courbure. Bois peint en rouge. Calibre : 0 m. 023.

M. **2327.** Fusil de rempart, chinois, à mèche. Fût simple, peint en rouge. Canon maintenu par deux brides. Calibre : 0 m. 019.

M. **2328.** Pistolet chinois, à mèche, d'un travail grossier. Deux capucines en laiton.

M. **2329** et M. **2330.** Deux fusils chinois, à percussion. Canon rond et bruni. La platine est celle de nos armes à percussion; la cheminée est entourée d'un pare-éclats cylindrique. Détente en olive. Crosse en forme d'S (c'est la forme du Népaul incomplète). Elle est percée pour recevoir une bretelle et garnie de cuir à la plaque de couche.

M. **2331** et M. **2332.** Deux mousquetons à percussion du modèle des deux fusils qui précèdent, sauf la crosse qui n'est qu'à une seule courbure.

M. **2333.** Fusil chinois, à percussion, du modèle des armes qui précèdent, sauf la forme de la crosse à peu près droite, à fourche de support en corne d'antilope.

M. **2334.** Pistolet ou mousqueton chinois, à percussion. Canon à pans, puis rond. La cheminée enveloppée par un pare-éclats en cuivre rouge. Détente en olive. Crosse très recourbée. Capucines en argent. — Provient du Palais d'été.

M. **2335.** Pistolet chinois, de la même forme que l'arme qui précède, mais de moindres dimensions. La bouche du canon est très finement ciselée.

M. **2336.** Fusil japonais, à mèche. Sur le pan supérieur du canon, près de la hausse, une feuille incrustée en argent. Bourrelet en tulipe avec guidon très saillant. Garnitures en cuivre, Arme lourde, mais d'exécution très soignée.

M. **2337.** Fusil japonais, à mèche. Canon à huit pans, damasquiné en or. Serpentin en fer noirci incrusté d'argent. Platine et couvre-bassinet en laiton. Sous le fût, des caractères japonais, les uns sculptés, les autres peints en rouge.

M. **2338.** Fusil japonais, à vent. Crosse en cuivre contenant le récipient d'air. Canon en fer recouvert de cuir chagriné. Platine en fer à grand ressort extérieur. Tonnerre en cuivre jaune.

Don de M. Lebon, capitaine d'artillerie.

M. **2339.** Mitrailleuse japonaise, portative. Huit canons légèrement divergents. Platine à serpentin en laiton comme les entretoises.

Même donateur.

M. **2340.** Pistolet japonais, exactement du type du fusil M. **2337,** sauf le canon, qui est poli et sans damasquine, et qui porte une inscription gravée.

M. **2341.** Fusil de rempart, japonais, à mèche. Fort canon à huit pans, hausse et guidon très massifs. Bassinet fermé par une chape à charnière en laiton. Fût en bois taillé à pans à la crosse. Platine entièrement en laiton. Calibre : 0 m. 032.

M. **2342** et M. **2343.** Deux mousquetons japonais, de fabrication anglaise, se chargeant par la culasse, rayés, à aiguille. En abaissant la sous-garde, on fait descendre la culasse mobile et on découvre l'ouverture du tonnerre. L'aiguille est armée; mouvements inverses pour faire feu. Un cran de sûreté en arrière de la détente. Fût en bois de cèdre. Sabre-baïonnette d'un mécanisme européen, mais la lame est japonaise, comme le décor du coffre du mécanisme.

M. **2344** et M. **2345.** Deux mousquetons japonais, rayés, système à bascule. Presser sur un bouton de laiton du côté droit, lever le levier devenu libre. Le canon bascule, le tonnerre est

découvert, l'aiguille est armée. Le canon est japonais, bronzé, incrusté de feuillages, oiseaux en or. Sur la joue droite de la crosse, des décors japonais. Même sabre-baïonnette qu'aux fusils qui précèdent.

M. **2346.** Fusil européen décoré par les habitants de Madagascar. Canon à pans jusqu'au tiers de sa longueur. Platine à silex dont le corps et la contre-platine sont en laiton comme toutes les garnitures. Bois incrusté de filets en laiton et de nombreux clous.

Don de M. Grandidier.

M. **2347.** Fusil anglais, ornementé par les nègres de la Nouvelle-Guinée. Platine anglaise. Fût garni de plaques en fer et en cuivre, découpées et repercées à jour. Crosse entourée de deux bracelets en drap rouge, ornés de coquillages.

M. **2348.** Carabine rapportée de Bornéo par l'ambassade française en 1846. Origine probablement mixte, inconnue. Canon en damas, rayé à tourelles. Platine européenne à silex. Bois peint en rouge et en noir, style oriental; il est gravé et quadrillé au fût et à la crosse. Baguette en bois.

ACCESSOIRES DES ARMES À FEU DE CONTRÉES DIVERSES.

M. **2349.** Belle poire à poudre en vermeil, couverte d'ornements émaillés et enrichie de pierreries, imitation orientale d'une précieuse exécution. Le revers de cette pièce présente l'ornementation caractéristique de l'art français de la seconde moitié du XVIIe siècle. Elle est pourvue de son galon doré, de ses boucles et de ses passants en vermeil, ornés de pierres précieuses.

M. **2350.** Fonte turque de pistolet, en cuir fauve, ornementé de bossettes en cuivre jaune.

M. **2351.** Poire à poudre turque ou persane, recouverte de velours rouge, richement ornée de broderies en fils d'argent. Système de fermeture en fer doré, garni de corail.

M. **2352.** Fonte de pistolets, persane. En cuir vert brodé d'argent, d'or et de soie rouge, de la plus grande élégance, montée avec sa cartouchière sur ceinture.

Legs de M. le colonel Penguilly-L'Haridon.

M. **2353.** Poire à poudre persane, à peu près en forme de pistolet; en peau, à dessins gaufrés et peints. Bretelle de suspension en cuir.

M. **2354.** Amorçoir persan en ivoire de morse et en forme de dent. Fermeture en fer incrusté d'argent, portant des caractères arabes et un anneau de suspension.

Legs de M. le baron des Mazis.

M. **2355.** Amorçoir persan en laiton plaqué d'argent gravé, en forme de croissant. Fermoir à ressort et anneau de suspension.

M. **2356.** Djebira (ou cartouchière arabe) en cuir maroquiné, brodé d'or et d'argent, avec appliques de soie; porte quatorze logements pour cartouches.

M. **2357.** Poire à poudre de fantassin arabe, toute en cuir noir.

M. **2358.** Cartouchière arabe, en cuir décoré de dessins donnés par des petits clous en fer, rivés. Elle se portait à la ceinture.

M. **2359.** Cartouchière arabe disposée pour recevoir douze cartouches. En bois recouvert de cuir rouge, décorée de broderies en fils d'argent.

M. **2360.** Cartouchière arabe, en cuir fauve; confection très grossière. Dix-neuf étuis à cartouches, un sac à balles, un sac à pierres et un tournevis.

M. **2361.** Fonte arabe pour pistolets, en cuir fauve, ornée de broderies d'argent et d'ornements en drap noir et rouge.

M. **2362.** Porte-pistolet arabe, en cuir rouge décoré de broderies en argent doré, monté sur bandoulière en cuir rouge.

M. **2363.** Ceinture arabe portant une fonte pour recevoir deux pistolets. En cuir maroquin rouge, piqué de soie jaune et brodé d'argent.

M. **2364.** Deux sacs arabes pour la poudre et pour les balles, montés sur une ceinture en maroquin rouge, piquée en soie; boucles de laiton.

M. **2365.** Fourniment de soldat tunisien, composé d'une ceinture porte-cartouches à vingt étuis, d'un sac à balles et d'un sac à accessoires. Le couvre-étui et les couvre-sacs sont en cuir découpé; des lanières pendantes forment les glands et les effilés.

M. **2366.** Amorçoir circassien, en ivoire. Garnitures en

laiton gravé, portant des ornements en argent niellé et deux anneaux de suspension.

M. **2367.** Amorçoir circassien, en corne, à bouchon d'ivoire et garniture en argent niellé. Avec ses lanières de suspension, en cuir.

M. **2368.** Deux cartouchières circassiennes, à six étuis. Douilles en argent niellé suspendues par des chaînes à une plaque du même décor.

M. **2369.** Poire à poudre des Balkans, en argent repoussé, entièrement couverte d'ornements à rinceaux et à fleurs. Elle porte à ses extrémités deux perles de corail. Fermoir en argent découpé, à ressort.

M. **2370.** Amorçoir des Balkans, en métal blanc repoussé et argenté. Fermoir à ressort, de même métal, découpé et repercé à jour. Sept petites chaînettes avec rondelles de clinquant.

M. **2371.** Ceinture albanaise, en cuir découpé, brodé de soie et d'or, portant des étuis à cartouches en fer-blanc, deux poches en cuir (l'une pour balles, l'autre pour pierres), un amorçoir en argent repoussé et ciselé, avec corail, et enfin une chargette du même modèle.

M. **2372.** Cartouchière bulgare, en cuir fauve, recouverte de velours vert, de passementerie et de glands en soie verte. La cartouchière, de grandes dimensions, est à plusieurs compartiments; l'un d'eux contient un étui en bois pour quatorze cartouches confectionnées.

M. **2373.** Ceinture bulgare composée de plusieurs épaisseurs de cuir, à bordure dentelée, cousues aux deux bouts, et donnant ainsi quatre compartiments pour loger pistolets, kandjars, etc. Les parties apparentes sont ornées de croissants, d'étoiles et de fleurs en broderies d'argent.

M. **2374.** Poire à poudre marocaine rapportée de Tanger. En forme de cône sur plaque triangulaire. En bois garni de

cuir, recouvert de laiton décoré d'une infinité de clous à tête ronde. A deux des oreilles du triangle, un grand anneau de suspension.

Don de M. le colonel Lichtenstein.

M. **2375.** Poire à poudre marocaine, en bois recouvert de cuir rouge fauve et vert; le centre est orné d'un dessin présentant une rose formée de plaquettes en argent et de broderies en fils d'or.

M. **2376.** Large ceinture marocaine, en cuir, portant douze étuis de cartouches, une poche à balles, une poche à silex et une chape pour maintenir un poignard.

M. **2377.** Poire à poudre indienne, en ivoire sculpté d'une grande finesse. A chaque extrémité, un tigre attaquant une antilope. Des groupes de gazelles, d'éléphants et de tigres, sculptés en ronde bosse, forment l'ornementation du corps de la poire à poudre. Les yeux des animaux sont en rubis.

M. **2378.** Amorçoir indien, en ivoire sculpté en ronde bosse.. A son ouverture, une tête d'antilope, et sur les autres parties qui sont également sculptées, des gazelles, des têtes d'éléphants et de tigres.

Legs de M. le baron des Mazis.

M. **2379.** Amorçoir indien, en ivoire, sculpté, à figurines d'animaux en bas-relief et en ronde bosse. Fermoir à ressort, en argent.

M. **2380.** Grosse poire à poudre indienne, en bois recouvert de velours rouge. La forme est celle d'un escargot; embouchure en ivoire. La ceinture, portant deux cartouchières et un sac à balles, est placée au n° 78 de la galerie ethnographique.

M. **2381** et M. **2382.** Deux amorçoirs indiens, en corne d'antilope, à bouche d'ivoire. Montures en fer; l'une est dorée, l'autre a été argentée.

M. **2383.** Cartouchière indienne, en laiton ciselé : figures d'animaux, feuillages et fleurons. Elle se plaçait sur une ceinture.

M. **2384.** Ceinture indienne, en velours violet, portant une poire à poudre, deux sacs à balles et un petit sachet pour pierres ou mèches. Toutes ces pièces en étoffe de soie brochée d'or.

M. **2385.** Cartouchière mongole faite par un gros coquillage naturel en forme d'escargot, en nacre. La plaque de dessus et l'embouchure au centre sont en pièces également en nacre, rapportées. — Provient de la Bibliothèque nationale.

M. **2386** à M. **2399.** Quatorze cartouchières de l'armée chinoise (sept grandes et sept petites), construites sur modèle uniforme, en cotonnade violette. Chaque cartouchière renferme les petites et grandes charges. Les charges sont renfermées dans des étuis en bois comme dans les anciennes bandoulières françaises des mousquetaires du XVII[e] siècle. — Campagne de 1860.

M. **2400** à M. **2413.** Quatorze poches à poudre chinoises, en forme de gourde. Le bouchon creux sert de mesure à poudre et de chargette. — Campagne de 1860.

M. **2414** à M. **2427.** Quatorze amorçoirs en fer-blanc, de modèle uniforme, provenant de l'armée chinoise; une cheville en bois sert de bouchon. — Campagne de 1860.

M. **2428.** Cartouchière de soldat chinois, en cuir fauve verni, compartimentée pour recevoir trente cartouches.

M. **2429.** Poire à poudre japonaise, en bambou. Le fond et le couvercle à tube sont en corne.

M. **2430.** Poire à poudre orientale, plaquée de cuivre, de nacre et de plaques d'ivoire teint en vert. Sa partie supérieure est fermée par une bourse en peau. La poudre se verse dans le canon par un cylindre qui donne la mesure de la poudre et se ferme comme un robinet.

M. **2431.** Poire à poudre orientale, en bois sculpté en dentelés. Un sac pour les balles, une chargette, un briquet et un crochet porte-sabre. Le tout passé dans une ceinture de cuir.

M. **2432.** Cartouchière de ceinture, en maroquin rouge piqué de soie et orné de bandes de cuir teint en vert. Sac à balles, amorçoir pour poudre fine, en tôle; ceinture portant le tout.

M. **2433.** Poire à poudre du Sénégal, en cuir gaufré; dessins gravés et peints.

M. **2434.** Cartouchière du Sénégal, en cuir rouge, avec broderies d'argent; disposée pour douze cartouches.

M. **2435.** Poire à poudre sénégalaise, en corne, revêtue de cuir cousu et ornementé. A cinq cordons saillants.

M. **2436.** Poire à poudre de la côte de Guinée, en corne, terminée par une tête d'oiseau; la partie supérieure est en bois, la partie inférieure est enveloppée de coton.

M. **2437.** Cartouchière des côtes de Guinée, composée de trois poches à cartouches et d'une poche à balles, glissant sur une ceinture en cuir vert.

M. **2438.** Petit sac du Gabon, en cuir noir, pour cartouches. Pour ornement, des petites étoiles repoussées au poinçon; une tresse double pour suspension.

Don de M. Aubry-Lecomte.

M. **2439.** Poire à poudre de Madagascar, en corne, garnie de clous en cuivre.

M. **2440.** Ceinture de Madagascar, en cuir, portant une cartouchière ornée d'une bossette argentée. Sur la même ceinture, trois étuis pour petits couteaux.

M. **2441.** Poire à poudre de la côte d'Aden, en tôle, ayant la forme d'un cor; elle est ornée de filigranes en laiton et d'ornements à dents.

M. **2442.** Ceinture de la côte d'Aden, en peau, portant douze étuis à cartouches, un sac à balles et une cartouchière.

M. **2443.** Poire à poudre africaine, en laiton repoussé, portant des ornements gravés. Deux anneaux de suspension; petits sacs en cuir pour pierres et pour balles.

M. **2444.** Poire à poudre mexicaine, en corne sculptée : animaux, arbres, petits personnages.

M. **2445.** Cartouchière mexicaine, en ceinture de cuir finement ciselé; elle porte dix étuis.

M. **2446.** Ceinture-cartouchière mexicaine, en cuir, à douze étuis.

M. **2447.** Poire à poudre de la Plata, en corne de bœuf, bouchée à sa partie inférieure par un tampon en acajou.

M. **2448.** Poire à poudre européenne, du XVIIe ou du XVIIIe siècle, en corne, montée par les sauvages de l'Amérique du Nord sur un large baudrier rouge, bordé de cotonnade blanche de ces contrées.

CATALOGUE DES COLLECTIONS

COMPOSANT

LE MUSÉE D'ARTILLERIE.

CATALOGUE DES COLLECTIONS

COMPOSANT

LE MUSÉE D'ARTILLERIE

EN 1889,

PAR

L. ROBERT,

COLONEL D'ARTILLERIE EN RETRAITE, CONSERVATEUR DU MUSÉE.



TOME CINQUIÈME.



PARIS.

IMPRIMERIE NATIONALE.



M DCCC XC.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME CINQUIÈME.

Chaque pièce du Musée est désignée par une lettre et un chiffre. La lettre indique la série dont elle fait partie; le chiffre, la pièce elle-même dans la série.

ARTILLERIE.

NOTICE

SUR L'ARTILLERIE[1].

Les anciens employaient comme matières incendiaires des mélanges qui comprenaient, sous diverses formes, la plupart des éléments chimiques de la poudre.

Il est établi que les Chinois, longtemps avant notre ère, ont compris le rôle important que le salpêtre jouait dans ces compositions dont ils se servaient aussi, comme plus tard les Arabes, pour leurs pièces d'artifices et de réjouissance.

Les uns et les autres attachèrent à des flèches lancées par des arcs des tubes chargés de ces mélanges incendiaires. On put constater que, lorsque cette

[1] La partie de cette notice relative aux origines de l'artillerie a été rédigée principalement d'après :

Les origines de l'artillerie française de 1324 à 1354 et les bombardiers de Metz, par M. Lorédan-Larchey;

L'*Histoire des progrès de l'artillerie*, par le général Favé.

Les auteurs de ces trois ouvrages citent toutes les sources, tous les manuscrits où ils ont puisé leurs documents :

Pour le XVIe siècle, d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale 7113, actuellement F 651, leur date est 1550-1552;

F 3198 sous Charles IX et Henri III;

6994 et 592. Vasselieu. Malgré les dédicaces en 1613 et 1620 de deux ces manuscrits, la date de l'original perdu est 1574;

De 16690 à 16695, plusieurs manuscrits ou imprimés datés du milieu du XVIe siècle à 1633;

Enfin, nombre de manuscrits ou imprimés, qui concordent avec les ouvrages principaux qu'on vient de citer.

fusée laissait échapper des gaz à l'arrière, la portée de la flèche était augmentée.

De cet effet mécanique on pouvait conclure par induction la force propulsive de la composition. Mais le hasard mit plus directement en lumière cette propriété inattendue. On remarqua que des parties de cette *poudre* non comburées, sans doute par suite de l'imperfection du mélange, étaient lancées avec force au milieu des flammes.

Cette expérience involontaire amena les Arabes à employer la poudre pour lancer des corps placés à l'avant d'un tube rempli de la nouvelle composition, à laquelle on mettait le feu à la main.

Les projectiles étaient des flèches courtes, des balles. . . . . mais tous étaient animés de si faibles vitesses qu'ils ne pouvaient produire qu'un effet moral et de courte durée.

Aussi, lorsque la connaissance des nouveaux engins se répandit en Europe, soit par l'intermédiaire des Italiens et surtout des Vénitiens qui étaient en rapports commerciaux dès le XIIIe siècle avec les orientaux, soit par l'usage que les musulmans firent en Espagne de leur nouvelle artillerie, les chrétiens n'y attachèrent qu'une médiocre importance, et l'on ne doit pas s'étonner que les historiens du temps ne soient pas plus explicites sur une invention qui ne devait, que deux siècles plus tard, avoir une influence réelle sur l'art de la guerre.

Ce n'est en effet que par les registres des comptes ou inventaires des villes qu'on a des renseignements souvent assez vagues sur la confection et l'emploi de la poudre, sur les bouches à feu et le matériel jusqu'au commencement du XVe siècle.

Les chrétiens n'ayant fait au début que copier ce qui avait été découvert par les orientaux, la recherche de la priorité des applications de la poudre à la guerre chez les Européens n'a qu'un intérêt secondaire; on exposera donc brièvement et sans commentaires les faits les plus anciens cités à la fois par le le général Favé et par M. Lorédan-Larchey, bien que ces deux archéologues également érudits et consciencieux n'aient pas cru devoir accorder le même degré de confiance à un ou deux précieux documents qu'ils ont soumis à une rigoureuse critique.

En 1324, la ville de Metz fait usage de deux petites bouches à feu dans une guerre qu'elle soutient contre les forces coalisées de l'archevêque de Trèves, du comte de Bar et du roi de Bohême.

En 1326, le gouvernement de Florence donne l'autorisation à deux magistrats de la République de nommer des commissaires d'artillerie pour confectionner des balles de fer et des canons de métal.

En 1336, il existait à Rouen un canon lançant de grosses flèches appelées *carreaux* avec la poudre à canon.

En 1338, un compte de Barthélemy du Drach, trésorier des guerres, alloue une certaine somme à Henri de Faumechon *pour avoir poudres et autres choses nécessaires aux canons qui étaient devant Puy-Guillaume en Auvergne.*

En novembre et décembre de la même année, deux documents publiés par M. Lacabane établissent le prix d'achat de dix canons et des poudres nécessaires à leur service pour la défense de Cambrai.

Un compte de 1339 indique le prix de *quatre tuyaux de tonnoires de garrots et pour cent garrots* pour l'armement de Lille...

On pourrait encore emprunter aux recherches de M. Lorédan-Larchey sur l'artillerie en France ou en pays de langue française plus de trente documents, tous antérieurs à l'époque où le moine Barthold Schwartz parvenait à donner aux canons une force de résistance et des dimensions jusqu'alors inconnues. Le moine allemand n'eut pas le mérite de découvrir les applications de la poudre à l'artillerie et encore moins la poudre elle-même, mais il fit faire des progrès sensibles à la fabrication des nouveaux engins. C'est vers 1355 que ces résultats furent connus en France.

De l'étude comparative de ces nombreux documents on peut tirer ces conclusions :

Les pièces de l'origine étaient de calibres extrêmement faibles. Elles consistaient peut-être, au début, en un seul tube fermé à un bout, comme les premières armes à feu portatives ou couleuvrines à main; mais on est certain que bientôt le canon se compose d'un tube ouvert complété par une boîte ou chambre à poudre, qui n'est réunie au tube qu'après avoir reçu la charge. Les deux parties sont reliées par un étrier, le plus souvent à queue; puis la boîte à feuillures s'engageant un peu dans le canon est pressée contre lui par un coin. Le tube de la volée est composé de douves de fer forgées, ressoudées à chaud sur un mandrin et enfin serrées par des anneaux ou frettes, dont les joints sont généralement couverts par des bagues. Deux petits tourillons, soudés latéralement au tube, servaient d'axe à un étrier qui présentait, en son milieu, un pivot entrant dans un trou de la *charpenterie* ou affût fixe.

Le Musée possède dix-sept spécimens de ces canons

de petites dimensions ainsi organisés et qui, pour la plupart, sont du xiv[e] siècle; ils font bien comprendre l'artillerie de l'origine.

En outre, aux petits modèles, O. 7, du même type, est restitué avec sa charpenterie, recevant le pivot de l'étrier des tourillons. La queue de l'étrier de culasse repose sur une broche de fer mobile entre deux montants.

Les premiers projectiles étaient le plus souvent des carreaux analogues à ceux que lançaient les arbalètes de petits calibres; ils étaient relativement courts avec pointe ferrée et portaient des ailettes ou pennes de cuivre fixées le long du bois par de petits clous. Ils étaient centrés par des rondelles de cuir du calibre de l'âme et placées perpendiculairement à son axe. On employait aussi de petits projectiles fondus en plomb dits *plommées* et pesant au plus trois livres.

Les composants de la poudre étaient ceux de la poudre moderne, mais pris dans des proportions qu'il est bien difficile de déterminer.

Tant par suite de la mauvaise fabrication de cette poudre que par l'organisation défectueuse de la bouche à feu, perte de gaz par la culasse ou par le vent du projectile quel qu'il fût, la portée était extrêmement faible et irrégulière, et bien inférieure à celle des carreaux lancés par une arbalète; en effet, les instructions du temps recommandent d'employer dans la défense d'abord les arbalètes, en réservant les bouches à feu pour le tir à bout portant. L'effet de la nouvelle artillerie était surtout moral, du moins à l'origine de son emploi.

Le feu était mis à l'aide d'une tringle légèrement recourbée et rougie à l'un des bouts.

Lorsque la bouche à feu n'était pas montée avec tourillons et étrier à pivot entrant dans la charpenterie (comme O. 7 déjà cité), elle était portée par des pièces de bois généralement creusées en forme d'auget; elle était alors reliée par des brides de fer à la charpenterie, donnant le plus souvent un retour d'équerre qui faisait fonction de heurtoir. La bouche à feu n'ayant pas alors d'étrier embrassant la chambre à poudre, celle-ci était pressée par le coin poussé entre elle et le heurtoir [1].

Dans tous les cas, la pièce et l'affût ainsi reliés faisaient un ensemble dont le recul était arrêté par des obstacles fixes ou des crochets labourant le sol. Grâce à la mauvaise qualité de la poudre, l'effort à vaincre était assez faible.

Plusieurs bouches à feu de très petit calibre pouvaient être réunies et fixées sur un même plateau et constituaient un *ribeaudequin*.

A la fin du XIVe siècle, on fait des canons de fortes dimensions, qui prennent le nom de *bombardes*, plus particulièrement quand le calibre est considérable en proportion de la longueur.

A partir de ce moment, les bouches à feu reçoivent des noms différents, suivant que leur dimension longitudinale est plus grande relativement au calibre. D'ailleurs rien n'est fixe dans ces appellations.

Le *veuglaire* est une bouche à feu de calibre moindre que celui de la *bombarde*, mais la longueur est plus considérable. Il se charge par la culasse et est en fer forgé.

Les *couleuvres* ou *couleuvrines* sont de faibles calibres

[1] Voir, aux petits modèles, trois bouches à feu ainsi organisées (O. 9 et O. 11).

et très longues relativement; elles se chargent par la bouche.

La *serpentine* est de calibre encore moindre.

Les grosses bombardes de la fin du XIVe siècle ou du commencement du XVe lançaient des boulets de pierre dont le poids pouvait atteindre 200 livres.

Le Musée possède de la fin du XVe siècle d'énormes projectiles, dont un venant de l'île de Rhodes (diamètres, 0 m. 60 et 0 m. 55).

Dans l'Histoire du siège d'Orléans, publiée par M. Jollois, il est parlé d'une grosse bouche à feu de cette espèce, prêtée par la ville de Montargis à la ville d'Orléans et nommée le *rifflart*.

Au siège de Constantinople (1413), Mahomet II met en batterie des bombardes qui lancent des boulets de pierre de 200 livres, etc.

Celle du Musée, aux armes du grand maître d'Aubusson, fut probablement fondue d'après celle du sultan.

Au milieu du XVe siècle, l'artillerie avait déjà fait de sérieux progrès comme forge du fer et puissance des calibres des bouches à feu; mais, d'une part, les projectiles étaient encore en pierre, et par suite leur portée était insuffisante; d'autre part, le gros matériel n'avait aucune mobilité. Sous Louis XI, l'artillerie entre dans une voie nouvelle; elle devient à la fois plus puissante et mobile. La métallurgie permet de fabriquer des boulets en fonte de fer; les anciennes bombardes en fer forgé ne pouvaient plus résister à l'emploi des nouveaux projectiles plus lourds et plus durs. Mais, en même temps, l'art du fondeur s'était perfectionné et on pouvait couler des bouches à feu en bronze dont la fonte était parfaitement homogène.

En même temps le tourillon fut trouvé, et la pièce se lia désormais à son affût d'une manière intime. L'affût qui résulta de cette découverte n'eut plus besoin de s'opposer au recul; en y cédant, au contraire, il évitait les destructions rapides inhérentes aux anciens systèmes. La charge put être augmentée, le pointage s'améliora. Le boulet de fonte avec des calibres inférieurs aux boulets de pierre produisait des effets bien supérieurs; les dimensions furent réduites. Dès lors, il n'y eut plus de château fort, de donjon féodal qui fût en mesure de résister à la puissance de l'artillerie nouvelle, ce qui eut, comme chacun sait, de sérieuses conséquences.

L'histoire a conservé la mémoire de ces douze pièces que le roi fit couler en fonte verte et qu'il nomma les *douze pairs de France*. Elles figurent à la bataille de Montlhéry (l'une d'elles fut prise par les Bourguignons).

Louis XI laissa à Charles VIII un matériel d'artillerie considérable, qui fit partie de celui que ce prince mena dans son célèbre voyage de Naples. Paul Jove nous a transmis l'impression qu'il fit alors. Il parle de l'espèce d'effroi qu'inspirait ce grand train de guerre si nouveau pour les hommes de cette époque.

Il n'est rien resté du grand armement de Charles VIII. Une partie des bouches à feu ne repassèrent pas les frontières, furent disséminées dans les places italiennes et probablement fondues plus tard.

Quand, après cette campagne de Naples et profondément dégoûté de la guerre, le roi passa par Lyon, il donna à la ville tout ce qui lui restait de ses pièces pour en faire des cloches.

Louis XII (1498) refit une artillerie considérable, qui devait, du reste, peu différer de celle de Charles VIII. Le N. 51 du Musée offre un excellent spécimen de l'art du fondeur et de la beauté de ces grandes bouches à feu du commencement du XVIe siècle.

Fleuranges, dans ses *Mémoires,* donne la composition de l'artillerie de Louis XII marchant sur Gênes, en 1507.

Sous François Ier (1515), l'artillerie s'augmente encore et reçoit une organisation plus centrale.

On a la nomenclature des diverses bouches à feu sous ce prince.

Le Musée en possède de nombreux spécimens, entièrement semblables, du reste, à la pièce de Louis XII; elles portent des tourillons, un bouton de culasse de petite dimension, n'ont pas d'anse et présentent souvent un seul renfort d'un faible relief.

Toute la pièce, au moins la volée, est à huit pans pour les bouches à feu de campagne, qui conservent cette forme élégante, sinon rationnelle, jusqu'à Henri IV.

Les pièces, sous François Ier, sont décorées de fleurs de lis et de la salamandre. Sous Henri II, elles présentent en relief les lettres H et C ou D, rappelant Henri et Catherine ou Diane.

C'est aux ordonnances de 1552 que l'artillerie française doit son caractère d'unité, la régularisation et la réduction du nombre des calibres; progrès capital qui avait déjà été ébauché par les ordonnances de 1540, 1543, 1546, sous François Ier. Ce système est connu sous le nom des *six calibres de France.*

Dans un article publié en 1882 dans la *Revue d'ar-*

tillerie[1], il a été établi que c'est en 1574 qu'a été écrit l'original de l'aide-mémoire si instructif de Vasselieu, commissaire et ingénieur de l'artillerie de France. Par cette date reconstituée, il est bien constaté que le système des six calibres de France était arrêté sous Charles IX, mais il est également prouvé que ce système s'est immobilisé au moins jusqu'aux premières années du règne de Louis XIII, puisque cet aide-mémoire de 1574 est considéré, en 1620 environ, comme le manuel le plus parfait qui puisse être mis entre les mains du frère du roi. Les instructions et manuels dressés par le second Sully, en 1633, confirment le même fait[2].

Ainsi l'artillerie française, qui avait devancé, au milieu du XVIe siècle, toutes les artilleries de l'Europe au point de vue de la régularité et de la simplicité, reste stationnaire pendant près de cent ans, et, à la fin du règne de Louis XIII, c'est aux Allemands et aux Provinces-Unies que l'artillerie devra ses progrès les plus importants et qu'on résume ici :

1° L'usage des bombes et des mortiers (introduit en France seulement depuis 1633);

2° L'adoption des avant-trains pour toutes les pièces, à la place des limonières, et par suite le transport de coffres à munitions à portée de la pièce.

Le canon de 33 livres est le seul qui, en 1633, soit porté sur un chariot;

[1] *Notice sur la reconstitution de l'artillerie du XVIe siècle*, par le colonel Robert, conservateur du Musée d'artillerie (juin 1882).

[2] Le Musée représente, à l'échelle de $\frac{1}{6}$, tout ce matériel de la deuxième moitié du XVIe siècle, avec des légendes suffisamment explicites et deux tableaux des équipages de l'artillerie française.

3° Un mode pratique d'attache des armements et le remplacement des rivets par des écrous facilitant les démontages;

4° Une position rationnelle des corps d'essieu, permettant des angles de tir suffisants, etc.

C'est seulement sous Henri IV que les pièces sont fondues avec des anses. Les Allemands en avaient depuis deux siècles [1].

Malheureusement, en même temps que l'artillerie française adoptait des perfectionnements déjà en usage dans le matériel des autres pays, elle leur empruntait un peu au hasard leurs calibres, sans pour cela renoncer à ses six calibres de France, qui étaient encore en service en 1646.

Les collections du Musée présentent à l'échelle de 1/6, neuf calibres de canons datés de 1663 à 1694. Le poids de leurs boulets en livres est : 100, 64, 48, 36, 30, 24, 12, 8 et 4 livres. Il faut y ajouter un obusier de 10 pouces et des mortiers de 12 et 8 pouces [2].

Ces bouches à feu sont bien de modèles adoptés ou au moins acceptés en France, puisqu'ils portent des écus aux armes de France et des dauphins, ou le nom du duc du Maine, grand maître de l'artillerie. (On

[1] Voir au Musée une belle bombarde de 1404, une autre de 1523 et le beau canon qui a été longtemps à l'arsenal de Metz et qui venait d'Ehrenbreitstein (il avait été fondu en 1528).

[2] Nous pouvons donner comme certains les calibres que nous citons, grâce à un pied en bronze de la fin du XVIIe siècle, qu'a reçu récemment le Musée et sur lequel on voit en regard tracés les diamètres des boulets et ceux des âmes. Le poids des boulets obtenu par calcul, d'après les diamètres des âmes, est bien moins exact, le vent (différence entre le diamètre de l'âme et celui du boulet) atteignant, d'après ce pied gradué, 0 m. 0075 pour le 64.

établira que ces derniers canons sont de 1694.) Il faut d'ailleurs noter qu'à ces divers calibres de nos petits modèles répondent plusieurs longueurs d'âme.

Les affûts de la seconde moitié du XVIIe siècle étaient encore moins réguliers que leur bouche à feu. Les petits modèles du Musée n'accusent pas ce manque d'unité, parce que toute la collection des dix-sept canons de divers calibres fondus en 1663 est montée sur des affûts sortant du même atelier; il en est de même pour les affûts des neuf canons du duc du Maine; mais il faut noter, en outre, que ces affûts ne sont pas de la date des canons, ils sont du système Vallière, soit postérieurs de vingt-cinq à trente ans.

SYSTÈME DU LIEUTENANT GÉNÉRAL DE VALLIÈRE.

En 1732, le lieutenant général, premier inspecteur général de l'artillerie, de Vallière, proposa un système nouveau qui marque le premier pas important fait dans la voie des idées modernes.

L'ordonnance royale du 7 octobre 1732 porte à cinq le nombre des calibres et règle d'une manière uniforme toutes les dimensions des bouches à feu. Ces bouches à feu sont :

1° Les canons de 24, de 16, de 12, de 8 et de 4, sans distinction entre les pièces de siège ou de place et les pièces de bataille;

2° Un pierrier de 15 pouces, à chambre tronconique;

3° Les mortiers de 12 pouces (0 m. 32), à chambre cylindrique; le mortier de 8 pouces 3 lignes (0 m. 22),

à chambre en forme de poire, contenant cinq livres et demie de poudre;

4° Un obusier de 8 pouces (0 m. 22), dont le modèle n'était pas bien déterminé;

5° Un mortier-éprouvette dont le globe pesait 60 livres. La portée du globe, pour une charge de 3 onces, devait être de 50 toises.

Pour prolonger la durée des canons de 24 et 16, il y avait au fond de l'âme des chambres porte-feu.

A chacun des cinq calibres de l'ordonnance de 1732 correspondait un affût particulier, dont le tracé était déterminé par des tables de construction; les modèles antérieurement en usage étaient rejetés. Ces affûts portaient la limonière; les essieux étaient en bois et les deux trains se réunissaient par une cheville ouvrière placée à la partie la plus élevée de l'avant-train, les roues maintenues plus basses que le point de jonction; les crosses très lourdes afin que le centre de gravité de la voiture pût se trouver entre les deux essieux, ce qui, du reste, rendait plus difficile la séparation du train pour la mise en batterie.

Quant au reste des voitures employées pour le service de l'artillerie, on laissait subsister l'ancien ordre de choses.

Ainsi le système de Vallière marquait, comme nous l'avons dit, le premier progrès dans les idées actuelles, en fixant les dimensions définitives des bouches à feu françaises et en établissant les tables de construction de leurs cinq affûts.

SYSTEME DE GRIBEAUVAL, 1765.

Le système proposé par le lieutenant général de Gribeauval et adopté en 1765 a pour trait caractéristique la distinction entre les différentes parties du matériel, suivant la spécialité de chacun des quatre services de l'artillerie :

Artillerie de campagne [1];
Artillerie de siège;
Artillerie de place;
Artillerie de côte.

Ces divisions nettement tranchées, on déterminera les bouches à feu destinées à chacun de ces services.

ARTILLERIE DE CAMPAGNE.

Canons de 12, de 8, de 4; obusier de 6 pouces; un mortier-éprouvette de 7 pouces.

ARTILLERIE DE SIÈGE.

Canons de 24, de 16; obusiers de 8 pouces; mortiers de 12 pouces, de 10 pouces à grande portée, de 10 pouces à petite portée; mortier de 8 pouces; pierrier de 15 pouces.

ARTILLERIE DE PLACE.

Canons de 24, de 16, de 12, de 8; mêmes mortiers que pour le siège.

(1) On proposa un canon d'une livre, dit *de troupes légères*, mais il ne fut pas mis en service. Son modèle existe dans la collection du Musée.

ARTILLERIE DE CÔTE.

Canons de 36, de 24, de 16, de 12 en fonte de fer; mortiers en bronze, à chambre tronconique, de 12 pouces, de 10 pouces.

Les bouches à feu de côte proposées par Gribeauval ne furent adoptées qu'après sa mort. Les mortiers de côte à chambre tranconique ont été coulés en très petite quantité. Ils se distinguent des autres par leurs tourillons, placés à l'extrémité postérieure de la bouche à feu.

La nature des bouches à feu une fois arrêtée, on adopta pour leur tracé à peu près les mêmes principes que pour le système de Vallière. On supprimait les chambres porte-feu, les moulures inutiles et les ornements ciselés.

Pour construire les voitures nécessaires au service de ces bouches à feu, on étudia à fond les conditions auxquelles chacune d'elles devait satisfaire, et, sur ces études, on établit les dessins et les tables qui réglaient la forme et les dimensions de toutes les pièces en bois ou en fer qu'exigeait leur construction.

Les collections du Musée donnent à l'échelle de 1/4 les petits modèles de tout ce matériel, à l'exception toutefois des équipages de ponts, qui sont incomplets ou en trop mauvais état; on rappellera que ces équipages présentaient quatre éléments : un bateau, une nacelle, un haquet à bateau, un haquet à nacelle. Le chariot à munitions, le caisson de parc, la charrette à munitions et la forge de campagne suffisaient au transport des agrès et aux réparations.

Nos petits modèles ont été établis sous la direction

même de Gribeauval; ils suffisent pour rappeler ou faire connaître ce matériel dont la destinée a été si brillante et qui ne devait cesser d'être en usage qu'en 1825.

Cependant, entre les deux systèmes de Gribeauval et celui de 1825, on avait créé le système de l'an XI, dont les affûts et voitures étaient moins bien conçus que ceux de Gribeauval. Les calibres de 8 et de 4 étaient remplacés par ceux de 6 et de 3; l'obusier de 15 était adopté. Ce matériel rendit, pendant les guerres de l'Empire, de moins bons services que celui de Gribeauval.

SYSTÈME 1825.

En 1825, on conserve ou reprend sans modification, sauf quelques moulures supprimées, toutes les bouches à feu de Gribeauval, à l'exception du calibre de 4.

Par contre, on adopte, en 1829, un obusier de montagne de 12; quant à l'obusier de 15 (1828), il existait déjà dans le système de l'an XI, comme l'obusier de 16 dans celui de Gribeauval.

Ce qui caractérise l'artillerie de 1825 et années suivantes, c'est le changement radical des affûts et du matériel roulant; l'indépendance des avant-trains et arrière-trains, leur mode de liaison; la substitution d'une flèche étroite aux deux flasques, d'où un angle de tournant bien plus ouvert, malgré la grandeur uniforme des roues; le placement d'un coffre sur les avant-trains d'affût et sur ceux des caissons, voitures à deux roues qui portent deux coffres sur l'arrière-train et des roues de rechange... On peut dire que ce matériel réalisait tous les progrès souhaitables, tant pour

l'artillerie de campagne que pour celle de siège et de place; car il sert encore de type pour les affûts et voitures de la nouvelle artillerie se chargeant par la culasse, sauf quelques variantes des forme et dimensions permises par la substitution des métaux au bois.

En 1853, d'après les idées exposées depuis quelques années par le prince Napoléon Bonaparte (plus tard Napoléon III), on adopte le canon-obusier. C'est l'ancien canon de 8, foré au calibre de 12; il pouvait tirer à volonté des boulets ou obus de 12, il conservait l'ancien affût de 8.

En 1859, l'artillerie rayée se fit entendre pour la première fois sur les champs de bataille, pendant la guerre d'Italie. Le nouveau système datait de 1858.

Cependant la supériorité des armes portatives rayées, comme portée et comme justesse, était reconnue depuis longtemps, quelle que fût la forme des balles. Depuis une quinzaine d'années, on avait mis en expérience des carabines rayées tirant des projectiles cylindro-coniques, et enfin en 1846, on avait adopté la carabine à tige. Dès lors, la recherche d'un système d'artillerie s'imposait et plusieurs procédés avaient été mis en essai pour donner aux projectiles un mouvement de rotation autour de l'axe même du canon. Mais la matière des projectiles s'opposait à l'emploi des procédés qui avaient réussi avec des balles de plomb. Celles-ci, quelle que fût leur forme, prenant appui sur les rebords d'une chambre centrale ou sur la tête d'une tige, s'épanouissaient sous les coups de la baguette, et même la seule inertie de la balle

avait suffi pour obtenir son forcement, l'impression du plomb dans les rayures et le centrage.

Deux voies étaient ouvertes à l'artillerie : ou bien tirer dans une bouche à feu se chargeant par la culasse un projectile enveloppé dans une chemise de plomb [1], ou bien armer les obus cylindro-coniques de tenons ou ailettes soit fixes, soit mobiles, et faites d'un métal suffisamment tenace pour résister aux arrachements et assez malléable pour éviter la déformation des rayures d'une bouche à feu en bronze. On n'était pas alors disposé, en France, à adopter le chargement par la culasse et l'emploi de l'acier. On objectait que le bronze était en grande abondance dans nos arsenaux et dans l'industrie, qu'au contraire la métallurgie de l'acier était encore à ses débuts; d'autre part, le chargement par la culasse et le frettage n'inspiraient pas une confiance suffisante. Dans ces conditions, on ne pouvait trouver la solution que dans l'adoption d'un système d'ailettes assurant le centrage et la rotation d'un projectile cylindro-conique chargé par la bouche dans un canon en bronze ou en fonte. Après bien des tentatives infructueuses, le problème fut résolu par l'adaptation d'ailettes fixes, dont les deux flancs différemment inclinés, flanc de chargement et flanc directeur de tir, assuraient le centrage de l'obus. Cette heureuse idée était due au colonel Treuille de Beaulieu [2]. L'obus cylindro-conique portait deux cein-

[1] C'est le procédé qu'adoptèrent les Prussiens en 1862. Les canons étaient en acier, le système de fermeture était celui de Warendorf; bientôt après, on employa le système à double coin, puis le coin prismatique de Krupp.

[2] Cependant cet ingénieux inventeur était partisan de l'emploi de l'acier, du frettage et du chargement par la culasse. Bientôt, en effet, d'après la demande de l'Empereur, au cours même de la campagne

tures de six ailettes en zinc. Elles étaient conduites par six rayures en hélice à flancs inégaux et tournant de gauche à droite dans la partie supérieure. La pièce unique au début pour le service en campagne était le canon de 4. Ce nom répondait au poids, 4 kilogrammes, de l'obus chargé; c'était sensiblement le poids en livres du boulet plein sphérique.

Le même système de rayures, le même type d'obus furent successivement adoptés pour les pièces anciennes de 12, de 24, de 8, de 50 et de 80..., qui conservèrent leur nom dans la nomenclature, les obus chargés de poudre ayant sensiblement en kilo-

d'Italie, le colonel Treuille transforma, au chargement par la culasse, douze canons en fonte de 24 de la marine qui faisaient partie de l'armement de la place de Paris.

Ces canons étaient frettés d'acier puddlé; la fermeture de culasse était donnée par une vis à filets interrompus, procédé tout personnel au colonel Treuille. C'est ce mode de fermeture qu'ont adopté depuis tous les systèmes français et plusieurs puissances étrangères.

Les préliminaires de la paix de Villa-Franca ne permirent pas d'utiliser les douze canons de fonte transformés pour le chargement par la culasse; mais quatre d'entre eux furent envoyés en Chine en 1860 et contribuèrent à la prise du fort Nord de l'embouchure du Peï-ho.

A la suite de ces expériences de guerre concluantes, la marine adopta son système d'artillerie rayée se chargeant par la culasse (1862); la première application en fut faite au canon de 30 (0 m. 16). Son modèle était celui des douze canons de 24 de fonte destinés, en 1859, à la campagne d'Italie.

Entre temps, en 1861, le colonel Treuille avait obtenu la construction d'un canon d'acier de 16, fretté et comportant la même fermeture (la vis à filets interrompus). Ce canon, la *Marie-Jeanne*, à la fin des expériences, fut percé de trente-six trous disposés en hélice sur la volée et inclinés à l'arrière. Ce procédé devait diminuer le recul et atténuer l'influence déviatrice des gaz. Le premier résultat fut pleinement obtenu.

A divers moments de sa carrière, le général Treuille inventa des modèles d'armes portatives, dont rend compte la notice sur les armes à feu (tome IV) : fusil de dragon, mousqueton des Cent gardes...

grammes le même poids que les anciens obus sphériques correspondants en livres.

On s'imposait ainsi, pour les dimensions et épaisseurs des nouveaux projectiles, une règle empirique que rien ne justifiait, sinon une apparente simplification ou uniformité des appellations.

On renonça plus tard à ce mode de désignation, lorsqu'on raya l'ancien canon de 16.

Les collections de petits modèles du Musée ne présentent, comme artillerie de terre, rien de plus moderne que ce système 1858. La multiplicité des travaux, essais, imposés à l'atelier de précision depuis dix-huit ans n'a pas permis de reproduire à petite échelle le matériel de transition du 5, 7 et 138, dont les bouches à feu se chargent par la culasse et dont les affûts et caissons sont aujourd'hui en fer [1].

Les modèles de ce matériel comme ceux de la dernière artillerie, système Lahitolle, de Bange..., ne pouvant figurer au Musée, on se contentera d'indiquer ici sommairement les caractères distinctifs des trois ou quatre types créés depuis vingt ans. C'est du nouvel aide-mémoire publié en 1880 et de ses annexes que sont extraits les historiques et descriptions très abrégés qui suivent :

Pendant la guerre de 1870, le colonel de Reffye crée le premier système d'artillerie de campagne se chargeant par la culasse. Le colonel avait pris pour type de fermeture celui du général Treuille de Beau-

[1] La construction de ce matériel de transition, à l'échelle de 1/5, vient d'être acceptée en principe par le Ministre. Le dernier matériel adopté depuis quelques années viendra plus tard compléter les collections des petits modèles.

lieu, la vis à filets interrompus. La bouche à feu s'appelait canon de 7, l'obus chargé pesant environ 7 kilogrammes. En 1873, le canon de 5, dont l'obus chargé pèse 5 kilogrammes, complète ce système de campagne.

Caractères distinctifs. — Les pièces en bronze ou en acier fretté comportent quatorze rayures à pas constant. Le projectile très allongé (3 calibres) est muni d'une chemise ou de deux couronnes en plomb. La poudre comprimée est en rondelles enveloppées dans une gargousse métallique, assurant l'obturation de la lumière percée dans l'axe de la culasse. Le mécanisme de culasse comporte une vis à filets interrompus (système Treuille de Beaulieu) et un volet à charnière. La vis se manœuvre au moyen d'une poignée et d'une manivelle munie d'un *œil à toc*. Son mouvement est dirigé par trois vis-guides fixées au volet et glissant dans des rainures. Un verrou automoteur relie, en temps voulu, le volet à la vis ou à la pièce, grâce aux actions combinées d'un ressort à boudin et d'un *cliquet* ou d'un *heurtoir de verrou* (canon de 138). Un tenon d'arrêt limite le mouvement de rotation de la manivelle pour la fermeture. La partie antérieure de la vis constitue un godet dans lequel sont pratiquées des entailles destinées à assurer l'extraction de la gargousse; celle-ci, par son adhérence avec la chambre, tient lieu de système de sûreté contre le dévirage. L'oreille de la poignée fixe, grâce à la présence d'un couvre-lumière porté par le volet, ne permet d'introduire l'étoupille dans la lumière que lorsque la culasse est parfaitement fermée. Il n'y a point de grain de lumière; la mise de feu se fait par un canal percé

dans la vis de culasse, obliquement par rapport à l'axe de la pièce.

La pression des gaz provenant de la combustion des rondelles de poudre repousse la cuvette rentrante qui fait le fond du culot métallique et appuie avec force la tête d'un petit *rivet-paillette* sur le trou de prise de feu : l'obturation est ainsi assurée.

Lorsque, trois ou quatre années après la guerre, on raya l'ancien canon de 16 en lui adaptant un mécanisme de culasse analogue à celui des canons de 7 et de 5, l'obus atteignit le poids de 24 kilogrammes, précisément le poids de l'obus de l'ancien canon de 24 rayé; on reconnut alors la nécessité de désigner les bouches à feu, non plus par le poids du projectile qui pouvait n'être pas unique pour une même bouche à feu, mais par le calibre de l'âme exprimé en millimètres et pris entre les cloisons opposées. La nouvelle pièce rayée à chargement par la culasse prit le nom de *canon de 138*.

Les trois bouches à feu de 7, 5 et 138 furent montées sur des affûts métalliques, dont la flèche est composée de deux flasques prolongés en fer ou en acier.

C'est ainsi que depuis sont construits tous les affûts des systèmes qu'on va rapidement analyser. En outre, on modifia les affûts de siège et de place en bois existants, en exhaussant sur coussinets métalliques les encastrements des tourillons afin d'augmenter les angles de tir et de diminuer, sinon supprimer, les embrasures.

MATÉRIEL DE 95 (MODÈLE DE LAHITOLLE).

Caractères distinctifs. — Le projectile, très allongé, porte, après l'ogive, un renflement de centrage. Vers

le culot, une ceinture étroite en cuivre rouge, tronconique avec gorge, fait le forcement en s'imprimant dans les rayures.

La poudre est à gros grains dans une gargousse en toile *amiantine*.

Le corps du canon est un tube en acier renforcé à la partie postérieure par six frettes en acier puddlé. La lumière est percée normalement à l'axe de la pièce dans un grain en cuivre rouge vissé. Les 28 rayures (à gauche) en *anse de panier* sont progressives dès l'origine.

Le mécanisme de culasse diffère de celui des systèmes de Reffye par certains détails qu'on ne pourrait exposer clairement dans cette courte notice sans l'aide de figures. L'obturation est assurée par une *tête mobile* que maintient une tige de serrage et un *obturateur plastique* consistant en une galette d'*amiante* et de suif, enfermée dans une enveloppe de toile maintenue entre deux *coupelles* d'étain et deux bagues fendues en laiton, l'une en avant de la galette, l'autre en arrière. Cet obturateur, automatique par compression, est dû au colonel de Bange, qui avait déjà pu en constater la perfection et allait l'appliquer à tout le système d'artillerie aujourd'hui adopté.

SYSTÈME DE BANGE.

L'artillerie de terre du dernier type est conforme aux tracés du colonel de Bange [1]. Elle comporte :

Le canon de 80 de campagne, plus spécialement servi par l'artillerie à cheval, adopté en 1877 ;

(1) Le colonel de Bange a été directeur de l'atelier de précision de la section technique de l'artillerie de 1872 à 1882.

Le canon de 90, plus spécialement servi par les batteries montées, adopté en 1877;

Le canon de 80 de montagne, adopté en 1878;

Le canon de siège de 120, adopté en 1878;

Puis les canons de siège et place de 155 long et 155 court, de 240, de 220;

Les mortiers de 220 et de 270 de terre et de côte.

Pour tout ce matériel de siège et de place, les bouches à feu, les affûts, hausses, tables de construction, ont été adoptés à des dates différentes qu'on ne détaillera pas dans cette notice. Ces dates sont échelonnées de 1877 à 1883, à l'exception des deux mortiers de 270; celui de côte vient d'être adopté en 1889; quant au 270 de terre, arrêté comme modèle depuis 1885, il n'est pas encore officiel.

Toutes ces bouches à feu, depuis les pièces de campagne jusqu'aux mortiers, répondent aux mêmes caractères distinctifs qu'on va rapidement indiquer.

Les pièces sont en acier fretté, les projectiles à ogive très allongée; vers le culot, une ceinture en cuivre rouge; un renflement de centrage à la naissance de l'ogive.

La poudre est à gros grains, la gargousse en toile amiantine.

Le corps du canon se compose d'un tube en acier coulé (trempé à l'huile et recuit); les frettes en acier puddlé (trempées à l'huile ou l'eau). Dans une même bouche à feu et suivant les calibres, le dispositif et la forme des frettes varie pour la protection du mécanisme de culasse et pour empêcher le glissement vers l'avant.

Les bouches à feu de campagne ou de montagne n'ont pas d'anses.

Les rayures en anse de panier, nombreuses et de faible profondeur, tournent à droite, comme les filets de la vis de culasse, pour éviter le dévissement; elles sont progressives et se terminent près de la bouche par une partie à pas constant, différente de longueur suivant les calibres, mais dont l'inclinaison finale est toujours de 7 degrés.

La vis de culasse est dans le type des systèmes précédents, avec quelques simplifications et perfectionnements de détail. Elle se manœuvre à l'aide d'une poignée fixe et d'un *levier-poignée* mobile. Les mouvements de rotation, de translation en avant et en arrière sont limités par des dispositifs nouveaux. Le *loquet,* actionné par un ressort en pince, relie en temps voulu le volet à la vis ou à la pièce. Des dégagements dans la *frette-culasse* ou dans le volet permettent de faire fonctionner le loquet malgré le bris du ressort. La tête du levier-poignée, tracée en came, forme système de sûreté contre le dévirage, en pénétrant dans une mortaise du volet, et permet le décollement de l'obturateur, en appuyant contre une partie plane ménagée à cet effet vers la butée gauche du volet (dans la partie hélicoïdale supérieure).

La mise de feu se fait par un canal de lumière pris dans l'axe d'une *tête mobile* à longue tige, munie d'un épaulement qui est destiné à empêcher les projections en cas de rupture de la *tête mobile,* grâce à la présence d'une butée dans le trou central de la vis. Ce perfectionnement est postérieur aux premiers modèles adoptés.

Le débouché de la lumière se fait au travers d'un

grain en cuivre rouge, qui résiste mieux que l'acier aux affouillements.

L'obturateur plastique du colonel de Bange déjà décrit assure l'obturation du mécanisme de culasse.

Les divers calibres du système comportent des variantes de détail, mais les dispositifs généraux qu'on vient d'indiquer sont bien distinctifs des nouvelles bouches à feu de campagne, de siège et de place, qui ont déjà reçu et peuvent recevoir encore des perfectionnements.

Le nouveau matériel de campagne et de montagne, affûts et avant-trains, est en acier, à l'exception des roues et des corps d'essieu en bois.

Les affûts de siège et de place sont également en acier, à l'exception des roues. Leurs avant-trains sont en bois, à l'exception des ferrures et des pièces accessoires.

L'artillerie de place emploie encore le canon-revolver de 1879, destiné au flanquement des fossés, et enfin une dizaine de bouches à feu en fonte de la marine, des calibres 16, 19, 22, 24, 27, rayées, se chargeant par la bouche ou par la culasse et frettées.

Le canon de 95, modèle Lahitolle, est employé au service des sièges et aussi dans les équipages réservés de campagne.

Le système de Bange, à peu près complètement arrêté depuis dix ans en moyenne, avait alors une supériorité incontestable sur tous les systèmes européens; il tient encore aujourd'hui le premier rang. Néanmoins, on ne peut être assuré qu'il ne devra pas être modifié, sinon remplacé, par un autre à une époque peut-être peu éloignée. A la suite de décou-

vertes récentes, on a adopté, pour les armes portatives, de nouvelles poudres, de nouveaux explosifs pour les projectiles d'artillerie; d'autres combinaisons d'un effet plus puissant pourront imposer le changement des épaisseurs ou de la nature des projectiles, puis celles des bouches à feu et de leurs affûts.

D'autre part, les progrès incessants de la métallurgie, de nouveaux métaux ou alliages peuvent amener une révolution radicale dans tout le matériel.

Quelque parfait que soit un système, on est toujours menacé d'être obligé de l'abandonner avant qu'il ait été utilisé et jugé dans les sièges et sur les champs de bataille.

N

Les objets classés sous la lettre N se trouvent dans les cours,
les péristyles et corridors des deux étages.

ARTILLERIE FRANÇAISE

OU D'ORIGINE INCONNUE.

N. **1.** Canon de la seconde moitié du xive siècle, en fer forgé. Se chargeant par la culasse. La culasse mobile ou chambre à feu est maintenue par un coin de serrage. La queue qui sert au pointage est en grande partie détruite par l'oxydation. Le tube intérieur est formé de douves ressoudées ensemble, dont on ne peut compter le nombre; il est enveloppé de cinq frettes jointives. Longueur totale, o m. 85; diamètre de l'âme, o m. o5.

N. **2.** Canon de la seconde moitié du xive siècle, du même type. Le tube, dont le nombre de douves est incertain, est renforcé par six frettes entre lesquelles sont de petits anneaux indépendants. Longueur, 1 m. o5; calibre, o m. o5. — Trouvé dans la baie de Fréjus.

Don de M. le Ministre de la marine en 1868.

N. **3.** Canon du commencement du xve siècle et du même type, bien conservé. Les joints des six frettes sont couverts par de petits anneaux. La chambre à feu comporte deux crans de mire, elle est sans poignée. Calibre, o m. o55.

N. **4.** Canon de la même époque et du même type en assez bon état de conservation. Tube à douves maintenues par sept

frettes, à joints recouverts par des anneaux. La culasse mobile manque. Calibre, 0 m. 062.

N. **5.** Bouche à feu entièrement semblable à la précédente. Six frettes à joints recouverts. La culasse mobile manque. Calibre, 0 m. 062.

N. **6.** Bouche à feu complète, exactement du type qui précède. Les dimensions sont un peu supérieures. Les huit frettes à joints recouverts. Longueur totale, 1 m. 57; calibre, 0 m. 080.

N. **7.** Bouche à feu du même type. Quatre frettes à joints recouverts par des anneaux. Incomplet; n'a plus son étrier à pivot ni sa culasse mobile. Longueur totale, 1 m. 39; calibre, 0 m. 100.

N. **8.** Bouche à feu du commencement du xve siècle. On peut vérifier que le nombre de douves est de quatre. Elles sont reliées par quatre frettes à joints recouverts par des anneaux. L'étrier est soudé à la dernière frette. L'étrier de pivot de charpenterie et la culasse mobile manquent. Longueur totale, 1 m. 09; calibre, 0 m. 060.

N. **9.** Bouche à feu de la première moitié du xve siècle, en fer forgé, sans tourillons, portant deux anneaux de manœuvre à la volée. La chambre à feu n'existe plus et cette pièce n'est en quelque sorte qu'une volée; elle comporte douze frettes à joints recouverts par des bagues. Le renfort est fretté par une vingtaine de bagues soudées. Cette bouche à feu serait ce qu'à cette époque on appelait un *veuglaire*. Calibre, 0 m. 182. — Trouvée dans les anciennes fortifications de la ville de Rennes.

N. **10.** Chambre à feu d'une bouche à feu du commencement du xve siècle. Longueur, 0 m. 51; diamètre, 0 m. 070. — Provenant de Péronne.

N. **11.** Chambre à feu d'une bombarde du xve siècle, en fer forgé. Elle porte en arrière un renfort taillé à pans. La poignée

a été brisée. Longueur totale, o m. 70; diamètre de l'âme, o m. 08.

N. **12.** Chambre de veuglaire en fer forgé du commencement du xv[e] siècle. Le tube est formé de douze douves frettées par des bagues soudées sur lesquelles on a martelé quatorze pans longitudinaux qui dissimulent les bagues. Cette chambre devait compléter un veuglaire du type de N. 9. — Provenant de Meaux, où elle avait été abandonnée par les Anglais en 1422.

N. **13.** Chambre à feu à épaulement d'une grosse bombarde. On ne peut pas vérifier le mode de fabrication du tube, qui est serré par douze ou quinze frettes plus rapprochées vers le tonnerre. — Même origine que la précédente.

N. **14.** Quatre chambres de veuglaires composées d'anneaux soudés ensemble et recouverts par des frettes au nombre de quatre à sept. — Même provenance.

N. **15.** Chambre à feu d'un gros veuglaire. Tube composé d'anneaux soudés et recouverts par six frettes soudées ensemble. — Même provenance.

N. **16.** Boîte à poudre. — Trouvée dans des fouilles faites, près de Melun, dans un champ dénommé *la Fosse-aux-Anglais.*

N. **17.** Boîte à poudre du même type. Longueur, o m. 40; calibre, o m. 07. — Trouvée à Guise, lors de la construction d'un pont sur l'Oise.

N. **18.** Petit canon en fer forgé du commencement du xv[e] siècle. Cette bouche à feu ne porte pas de chambre à feu séparée et se charge par la bouche; la lumière est percée dans une sorte de renfort. Les douves sont serrées par dix petites bagues à o m. 05 de distance et soudées sur les douves. — Trouvé à Ardres, près de Dunkerque.

N. **19.** Trois grosses bombardes de la seconde moitié du xv[e] siècle, à tourillons placés à peu près à mi-hauteur. Chambre de 20 centimètres de profondeur et 8 à 10 de diamètre. Tube

composé de vingt à vingt-quatre douves serrées par une vingtaine de frettes soudées. Les douves de l'une de ces bombardes, mangées par l'oxydation vers le tonnerre, laissent bien voir les frettes. — L'une d'elles vient de Laon, les deux autres de la Fère.

N. **20**. Petite bombarde en fer forgé. Tube formé par des douves. Le frettage et le renfort de l'arrière sont du type de N. 9. Tourillons analogues à ceux des bombardes qui précèdent. — Trouvée à Metz, à quelque distance des anciennes fortifications de la ville.

N. **21**. Volée ou portion de volée d'une bouche à feu du modèle de N. 9. Longueur totale, 0 m. 60; calibre, 0 m. 115. — Trouvée dans un puits au château de Bléguin (Pas-de-Calais), avec des monnaies anglaises.

N. **22**. Veuglaire dont le tube devait comporter huit douves; il n'en subsiste que trois. La première des neuf frettes est rivée sur les trois douves existantes. Entre ces frettes, des cordons indépendants (système de N. 2). Un de ces cordons porte des anneaux de brélage. — Venu de l'arsenal de la Rochelle.

N. **23**. Canon du XVe siècle en très mauvais état de conservation et dont on ne peut voir l'organisation. On distingue encore quatre cordons; le deuxième porte deux œils pour des anneaux de brélage. — Provient des fouilles de la Floride au Havre.

Don de M. le baron Quinette de Rochemont, ingénieur des ponts et chaussées.

N. **24**. Bouche à feu du milieu du XVe siècle, en fer forgé d'un seul morceau soudé parallèlement à l'axe. La boîte de culasse est soudée au tube. Elle est complète; elle a son étrier de pivot, sa chambre à poudre avec son coin. La queue est terminée par un anneau. Calibre, 0 m. 055.

N. **25**. Du même modèle et de la même époque. La chambre à feu et son coin manquent. Calibre, 0 m. 052.

N. **26**. Bouche à feu de la même époque et du même système. La boîte de culasse est soudée au canon et n'a pas de tenons. La boîte mobile et la clavette manquent. Longueur, 1 m. 06; âme, 0 m. 05. — Provient de la prise de Sfax.

N. **27**. Bouche à feu semblable à la précédente. La volée est renforcée de deux frettes. La boîte mobile et la clavette manquent. Longueur, 1 m. 42; calibre, 0 m. 038. — Même provenance.

N. **28**. Bouche à feu semblable à la précédente, huit pans sur toute sa longueur. La boîte mobile et le coin manquent. — Même provenance.

N. **29**. Bouche à feu identique à la précédente. Diamètre de l'âme, 0 m. 032. — Même provenance.

N. **30**. Fragment d'un canon du même type que les précédents. L'étrier porte-boîte a 0 m. 48 de longueur. Calibre, 0 m. 072.

N. **31**. Canon en bronze de la deuxième moitié du xve siècle. Toutes les parties sont semblables à celles des bouches à feu en fer forgé et à chambre décrites précédemment. L'étrier porte-boîte à poudre est venu de fonte; sa queue lui est rivée, elle est en fer comme la fourche ou étrier de pivot de charpenterie. Calibre, 0 m. 072. — Pris à Constantine.

N. **32**. Canon entièrement semblable au précédent. Sans boîte.

N. **33**. Bouche à feu en fer forgé, probablement d'une seule pièce, de la fin du xve siècle, se chargeant par la culasse au moyen d'un procédé qui se rapproche de ceux tentés dans les temps modernes. La partie inférieure du premier renfort est percée d'une large ouverture carrée qui reçoit un coin de fer faisant fonction d'obturateur. L'inclinaison des tourillons témoigne du long service de cette bouche à feu. Le cul-de-lampe est plat et ne porte pas de bouton de culasse. On re-

marque sur la pièce trois écussons sans armoiries. Cette bouche à feu rentrerait encore dans l'espèce de celles que l'on nommait veuglaires à cette époque. Poids, 2,338 kilogrammes; calibre, 0 m. 22. — Trouvée en 1794 dans une commanderie de l'ordre de Malte, près de Verdun.

N. **34.** Trois bouches à feu bourguignonnes, en fer forgé. Chambre à feu. Courtes et larges volées, comme dans certains mortiers d'origine ancienne. Elles proviennent du château de Sainte-Ursanne, en Suisse, où elles étaient conservées comme ayant été prises aux Bourguignons, à la bataille de Morat. Ces bouches à feu sont sans doute d'une date plus ancienne que les dates des grandes défaites du duc de Bourgogne. On peut expliquer cette sorte d'anomalie en faisant la remarque qu'à la bataille de Granson, Charles le Téméraire avait perdu complètement sa première artillerie. Il fallut, pour la campagne suivante, en réorganiser une nouvelle. On se servit alors de toutes les bouches à feu qui armaient les châteaux forts et étaient susceptibles de mobilité (comme le mentionnent les écrivains contemporains). Calibres, 0 m. 152 et 0 m. 125.

N. **35.** Chambre à feu d'un veuglaire de l'artillerie des ducs de Bourgogne (xve siècle), en fer forgé. — Trouvée, en 1837, dans un souterrain sous la barbacane d'entrée du château de Dijon, dont l'existence était depuis fort longtemps oubliée.

N. **36.** Canon français de la seconde moitié du xve siècle (règne de Louis XI). On lit sur la tranche de la bouche l'inscription suivante en caractères de l'époque : *1478. Au commendement de Loys, par la grâce de Dieu, roi de France, onzième de ce nom, me fit fondre à Chartres, Jehan Chollet, chevalier maître de l'artillerie du dit seigneur.* Elle est pourvue de tourillons et n'a ni anse ni bouton de culasse. Sa forme générale est celle des bombardes en fer du commencement du xve siècle. La volée porte les armes de France, surmontées de la couronne royale. Poids, 1,603 kilogrammes; longueur,

2 m. 24; calibre, 0 m. 245; diamètre des tourillons, 0 m. 180. — Elle provient de l'île de Rhodes.

Donnée à Napoléon III par le sultan Abd-ul-Aziz et entrée au Musée en 1862 [1].

N. **37.** Canon français de la même époque que le précédent (règne de Louis XI). Il ne porte pas d'inscription; son renfort est semé de fleurs de lis. Poids, 1,421 kilogrammes; calibre, 0 m. 180; longueur, 2 m. 56. — Même provenance.

N. **38.** Fragment de serpentine en fer forgé. La forme du bouton de culasse est à remarquer. — Trouvé dans les fortifications de la ville de Lille (Nord).

N. **39.** Petite pièce en bronze du genre des fauconneaux, à pans depuis les tourillons jusqu'à la bouche et grossièrement arrondie à la lime. Entre les tourillons et la culasse, elle porte l'inscription suivante : *Donné par Charles VIII à Bartemi, seigneur de Pins, capitaine de l'artillerie, en 1490*. Une pièce pareille est conservée au château d'Aubagnères (Gers), appartenant à la famille de Pins. Calibre, 0 m. 03.

Don de M. le marquis de Pins.

N. **40.** Serpentine en fer forgé à tourillons, taillée à huit pans. Porte sur le pan supérieur : *Suis ici mi pôr reposser les innimis, tires vous arrière*..... Le reste est illisible. Fin du XVe siècle.

N. **41** à **43.** Copies en bois de trois pièces en fer forgé. Elles reproduisent des types de pièces vraies déjà décrites. — Trouvées en Bourgogne par M. Lépine de Dijon.

Don de M. Lépine de Dijon.

[1] Toutes ces belles bouches à feu, venues de Rhodes, portent des inscriptions arabes faites après la perte de Rhodes, et presque toutes ont la lumière entourée d'un croissant qui indique qu'elles avaient été fondues pour armer une place orientale.

N. **44.** Copie en bois d'une chambre à poudre du XVe siècle. — Même origine.

Même donateur.

N. **45.** Copie en bois d'une couleuvrine ou arquebuse en fer, portant son croc comme les arquebuses à croc du XVIe siècle, qui seront décrites un peu plus loin aux n^os N. 73 et 74. — Même origine.

Même donateur.

N. **46.** Couleuvrine à main de la seconde moitié du XVe siècle. Le canon est fixé au fût par des frettes. L'une d'elles porte des tourillons tournant dans les œils d'un étrier à queue, analogue à celui des bouches à feu des XIVe et XVe siècles, montées sur charpenterie. La queue de l'étrier de la couleuvrine s'engageait dans la tête d'un chevalet. Un canonnier portait la couleuvrine, l'autre le chevalet. Pour le tir, celui-ci supportait le fût à l'épaule, la volée portant sur le chevalet, l'autre canonnier mettait le feu. Tout cet attirail, bien que portatif pour deux hommes, appartient à l'artillerie et non aux armes portatives. Lumière percée sur le haut du tonnerre. Toutes les ferrures paraissent du temps, le bois seul est moderne. Longueur du canon, 0 m. 77; calibre, 0 m. 025.

N. **47.** Couleuvrine exactement du modèle de la précédente. Les ferrures sont modernes comme le bois.

N. **48.** Canon de couleuvrine en fer, de la fin du XVe siècle, carré au tonnerre et taillé à pans jusqu'au milieu de la longueur. Bourrelet saillant à huit pans. Visière en canal et guidon. Lumière du côté droit; au-dessous, on voit le logement d'un bassinet qui devait être brasé au canon. Un goujon soudé à la culasse avec écrou carré pour fixer le canon au fût. Diamètre de l'âme, 0 m. 021; longueur du canon, 1 m. 035.

N. **49.** Grosse bombarde en bronze de la fin du XVe siècle, fondue par ordre du grand maître Pierre d'Aubusson, probablement après le siège de 1480 par l'armée de Mahomet II

commandée par Missah Paléologue. On lit sur la plate-bande de volée : *Petrus Aubusson, M. Hospitalis Jerusalem*, et sur la volée elle-même on voit les armes de l'ordre écartelées de celles d'Aubusson (au 1 et au 4 de l'ordre qui sont de gueules à la croix pleine d'argent; au 2 et au 3 d'Aubusson, qui sont d'or à la croix ancrée de gueules). Poids, 3,325 kilogrammes; diamètre de l'âme, 0 m. 580; longueur de la bouche à feu, 1 m. 95. Le projectile qui accompagne sa pièce est en granit de 0 m. 568 de diamètre et pèse 261 kilogrammes. — Même provenance que les précédentes, N. 36 et 37.

N. **50.** Canon en bronze de la même époque. Il porte à la volée trois écussons séparés : celui de l'ordre, celui d'Amboise, et au-dessous un écusson non reconnu (sans émaux). Sur le côté de la volée on lit en relief : *Turris S. Nicolai prodeffensor.* Le grand maître d'Amboise eut à réorganiser les défenses de la ville et son armement, ruinés dans le siège de 1480. Cette bouche à feu était destinée à armer la tour Saint-Nicolas, qui joue un si grand rôle dans l'histoire militaire de Rhodes. Poids, 1,427 kilogrammes; longueur, 2 m. 60; calibre, 0 m. 232. — Même provenance.

N. **51.** Grande couleuvrine du commencement du XVIe siècle, divisée en trois parties taillées à pans. Elle porte un écu écartelé aux armes d'Émery d'Amboise et de l'ordre. Émery d'Amboise succéda, en 1503, à Pierre d'Aubusson, le ministre et l'ami de Louis XII. L'exécution remarquable de cette bouche à feu donne une idée de l'art du fondeur à cette époque. L'appendice qui se voit à la culasse est l'origine du bouton de culasse. Poids, 3,343 kilogrammes; calibre, 0 m. 165; longueur, 5 m. 40 (son projectile était un boulet de 24 à 30 livres). — Même provenance.

Donnée à Napoléon III par le sultan Abd-ul-Aziz.

N. **52.** Canon de la même époque portant un écu écartelé à l'inverse du précédent et sur le premier renfort l'inscription : *Faict à Lion 1507. Le Furieux.* La culasse figure une tête de

lion écrasée. Longueur, 1 m. 90; poids, 1,838 kilogrammes; calibre, 0 m. 26. — Même provenance.

N. **53.** Canon du commencement du XVIe siècle. Sur le renfort, on voit en relief le porc-épic couronné, emblème adopté par le roi Louis XII. Le deuxième renfort et la volée sont ornés de fleurs de lis ainsi que le devant de la plate-bande de culasse. Poids, 1,927 kilogrammes; longueur, 4 m. 05; calibre, 0 m. 177. — Même provenance.

N. **54.** Canon du commencement du XVIe siècle portant sa date et son nom. On lit au renfort : *Faict à Lion 1507* et *St Gilles*. Au-dessous de *St Gilles*, deux écussons : l'un de l'ordre, l'autre écartelé de Bourbon *ancien* et probablement de la ville de Lyon, avant qu'elle portât le *chef de France*. La volée taillée à pans est ornée de fleurs de lis et de lions. La culasse figure une tête de lion écrasée. Le commandant de Bourbon était prieur de Saint-Gilles. Poids, 2,032 kilogrammes; longueur, 3 mètres; calibre, 0 m. 23. — Même provenance.

N. **55.** Canon français du règne de Louis XII. Premier renfort portant le porc-épic couronné. Tourillons. Petit bouton de culasse taillé à pans. Volée semée de fleurs de lis. Calibre, 0 m. 172. — Pris à Alger en 1830.

N. **56.** Canon en bronze de l'époque de Louis XII. La volée est semée de fleurs de lis; le premier renfort porte la lettre *L* engagée dans une couronne. — Envoyé au Musée par la fonderie de Bourges.

N. **57.** Grande bouche à feu de la première moitié du XVIe siècle. Elle porte deux renforts, les tourillons et cet appendice qui précéda le bouton de culasse. Elle est taillée à pans sur toute sa longueur, la volée recoupée par quatre cordons. Au premier renfort un écu écartelé, aux armes du grand maître et à celles de Villiers de l'Isle-Adam [1]. L'écu entouré de deux

[1] Les armes de Villiers de l'Isle-Adam se blasonnent ainsi : d'or au chef d'azur chargé d'un dextrochère d'argent, mouvant du flanc se-

dauphins affrontés. Villiers de l'Isle-Adam fut élevé à la dignité de grand maître en 1521 et commandait Rhodes au dernier siège de 1523. Poids, 2,533 kilogrammes; longueur, 3 m. 67; calibre, 0 m. 144. — Provenant de l'île de Rhodes.

N. **58.** Canon de l'époque de François Ier, à la salamandre couronnée. Volée ornée d'*F* et de fleurs de lis. Poids, 2,045 kilogrammes; longueur, 3 m. 15; calibre, 0 m. 175. — Même provenance.

N. **59** et **60.** Deux canons de l'époque de François Ier ornés d'*F* et de fleurs de lis et portant la salamandre en relief sur le premier renfort. Pour le canon (N. 59), longueur, 3 m. 05; calibre, 0 m. 18. Pour le canon (N. 60), longueur, 3 mètres; calibre, 0 m. 11. — Même provenance.

N. **61** à **64.** Quatre canons de même modèle, de l'époque de François Ier. Volées ornées de fleurs de lis. Ils portent la salamandre couronnée avec la devise : *Nutrisco et extingo.* Les calibres sont : 0 m. 18, 0 m. 14, 0 m. 18, 0 m. 14. Le premier provient de l'île de Rhodes, a été donné à Napoléon III par le sultan. Le second a été pris en 1830 à Alger.

N. **65.** Canon français du temps de François Ier du calibre de 0 m. 110. Un cordon saillant sépare la partie postérieure de la pièce de la volée taillée à pans et tordue en hélice. Il porte la salamandre couronnée.

N. **66** à **68.** Trois couleuvrines en bronze portant la salamandre couronnée de François Ier sans la devise. Les calibres sont : 0 m. 082, 0 m. 085, 0 m. 075.

N. **69.** Fauconneau en bronze, taillé à huit pans, orné de la devise : *Laus deo,* et de deux écussons armoriés. Le bouton de culasse présente une tête de loup muselé. Époque de François Ier. — Trouvé près de Lyon en 1842.

nextre sur le chef, la manche d'hermine revêtue d'un fanon de même, pendant sur l'or jusqu'à la pointe de l'écu.

N. **70.** Fauconneau en bronze de l'époque de François Ier et taillé à huit pans. Le pan supérieur porte l'inscription : *Leo fortissimus bestiarum, ad nullius pavescit occursum.* Calibre, 0 m. 032.

N. **71.** Pièce française en bronze de l'époque de François Ier, taillée à 8 pans sur toute sa longueur. La croix de Lorraine est ciselée sur le pan supérieur de la culasse, dont le bouton est cylindrique. Longueur, 2 m. 53; calibre, 0 m. 07. — Venue d'Alger en 1877.

N. **72.** Arquebuse à croc en fer, de la fin du xve siècle. L'usage du croc qui est au-dessous de la volée, encore mal organisé à l'origine, sera donné par la description des couleuvrines perfectionnées du xvie siècle (N. 73 et N. 74). Le fût en bois s'engage dans le tonnerre où il est maintenu par une goupille. Lumière percée un peu sur le côté dans le métal refoulé en forme de bassinet.

N. **73.** Belle arquebuse à croc en bronze, de la première moitié du xvie siècle. Le croc qui est au-dessous de la volée est percé pour recevoir une broche horizontale, faisant tourillons entre les oreilles d'un pivot à axe vertical engagé dans la tête d'un chevalet. (Voir aux petits modèles le chariot orgue de l'artillerie de Henri II, restitué et armé au n° O. 28.) Le canon est monté sur son fût comme celui de N. 72. Il est à huit pans comme toute l'artillerie du xvie siècle. La lumière avec bassinet est percée du côté droit. La bouche est terminée par un chapiteau élégant. Sur le pan supérieur, un écu ovale sans figure héraldique est entouré d'un ornement ciselé. Longueur du canon, 1 m. 05; calibre, 0 m. 026.

N. **74.** Arquebuse identique à la précédente et montée de même. L'écu est aux armes de la ville de Paris.

N. **75.** Couleuvrine de l'époque de Henri II portant sa date 1548. Taillée à huit pans. Sur le pan supérieur, la fleur de lis,

puis les chiffres entrelacés de Catherine et de Henri, l'*H* couronné et enfin le croissant de Diane entouré d'arcs. Tourillons; bouton de culasse *percé*. Calibre, 0 m. 085; poids, 1,075 kilogrammes; poids du projectile, 8 livres. C'est la bâtarde de siège.

N. **76**. Faucon de la même époque et portant les mêmes emblèmes que la bouche à feu précédente. Calibre, 0 m. 055; le boulet pesait 1 livre 1/2 à peu près. — Pris à Biskra en 1844.

N. **77**. Deux canons en fer forgé de petit calibre et de longueur considérable. Premier renfort taillé à pans. Ces canons se chargent par la culasse avec boîte mobile à poignée, serrée par une clavette retenue par une chaînette. L'un de ces canons porte la date 1555. — Trouvés au fort de Queyras.

N. **78**. Mortier en fer forgé du milieu du XVIe siècle. A très longue chambre portant des tourillons à l'arrière, et, presque à angle droit, une queue terminée par un écrou. — Trouvé dans les fouilles pratiquées, en 1856, dans les ruines des travaux d'attaque de l'armée espagnole, devant Metz en 1552.

N. **79**. Roue d'affût du système Henri II, avec un débris de bandage. Provenant des fouilles de la Floride, au Havre.

Don de M. le baron Quinette de Rochemont, ingénieur des ponts et chaussées.

N. **80**. Canon de 4 en bronze, portant la date 1590. Anses ciselées en dauphins. Sur la volée : une fleur de lis, les armes de Jérusalem, l'alérion de Lorraine. Au-dessous, un double *C* enlacé dans la croix de Jérusalem et accosté de deux dauphins. Au-dessous, la double croix de Lorraine et l'inscription : *Protector meus et refugium meum es tu*. Le premier renfort porte un alérion, la fleur de lis et l'inscription : *Claudius a Guisia abbas Cluniacensis fieri fecit anno Domini 1590*. Le second renfort présente la croix de Lorraine et les armes du bâtard de Guise sur-

montées de la mitre et de la crosse abbatiale. Claude de Guise, abbé de Cluny, était fils naturel de Claude Ier, duc de Guise. Le cardinal Claude de Lorraine le nomma son coadjuteur à l'abbaye de Cluny, dont il devint abbé titulaire en 1574. Il se montra un des ligueurs les plus zélés, fut compris dans l'amnistie que Henri IV accorda en 1594 et mourut en 1612.

N. **81**. Petit canon en fonte de fer de l'époque de Henri IV; volée semée de la lettre *H*. Sur le premier renfort des armoiries surmontées d'un casque de face à lambrequins, et environnées du collier de Saint-Michel.

N. **82**. Canon en bronze de l'époque de Louis XIII. Premier et second renforts faiblement marqués. Tourillons, anses sculptées en dauphins. Bouton de culasse représentant une tête de Méduse. Le premier renfort porte les armes du cardinal de Richelieu; à la volée l'inscription : *Armand, cardinal de Richelieu,* et les deux ancres de marine en sautoir de grand amiral de France. Toute la pièce, richement ornée et sculptée, est d'une exécution remarquable. Calibre, 0 m. 108.

N. **83**. Canon de l'époque de Louis XIII. Deux renforts. Tourillons, bouton de culasse, anses ciselées en dauphins. Il porte au premier renfort sa date 1636, l'inscription : *Cardinal Richelieu,* les deux mots séparés par une ancre de marine et les armes de France et de Navarre. Sa volée, terminée par un bourrelet en tulipe, porte un *L* couronné. Calibre, 0 m. 112.

N. **84**. Petit canon en bronze *le Rolland*. Anses en forme de lézards. Sur la volée une épée traversant une couronne accompagnée d'une palme et d'une branche de laurier. Fin du XVIIe siècle. Calibre, 0 m. 040.

N. **85**. Cloche fondue en 1658. Transformée plus tard en mortier. Les fleurs de lis et les hermines qui la décorent sont d'une exécution très fine. — Venue de la Rochelle.

N. **86**. Canon de 24, *le Protecteur,* coulé à Douai en 1683. Sur la volée les armes du duc du Lude, grand maître de l'ar-

tillerie et sur ce premier renfort les armes de France avec la devise : *Nec pluribus impar*[1].

N. **87.** Canon de 16, *l'Opulence,* coulé à Douai en 1681. Mêmes inscriptions que le précédent; duc du Lude.

N. **88.** Pierrier de 15 pouces, coulé à Douai (1684), par Keller. Il porte sur le tonnerre les armes de France et du duc du Lude.

N. **89.** Pierrier de 15 pouces, sans indication, portant à la lumière une tête de satyre.

N. **90.** Canon de 12 allongé, dit quart de canon, nommé *le Solide,* portant à la volée les armes du maréchal duc d'Humières, grand maître de l'artillerie. Au premier renfort, les armes de France, surmontées de la couronne royale, de l'image du soleil et de la devise : *Nec pluribus impar.* Fondu à Douai par Keller en 1688. — Provenant de la prise de Saint-Jean-d'Ulloa en 1838.

N. **91.** Canon de 16; coulé à Rochefort en 1706; il porte sur la volée les armes du comte de Toulouse, grand amiral de France.

N. **92.** Canon de 12 coulé en 1706. Il porte sur la volée les armes du comte de Toulouse, grand amiral de France.

N. **93.** Canon de 24, *l'Invincible,* coulé en 1720 à Rochefort. Toutes les armoiries et inscriptions ont été grattées.

N. **94.** Canon de 24, *le Déloyal,* fondu à Douai par Bé-

(1) Derniers grands maîtres et premiers inspecteurs généraux de l'artillerie : duc du Lude, 1669; Louis de Crevant, maréchal duc d'Humières, 1685; Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine, 1694; Louis-Charles de Bourbon, comte d'Eu, duc d'Aumale, 1710; de Vallière père, premier inspecteur général, 1755; de Vallière fils, 1758; de Gribeauval, de 1776 à 1789.

ranger, en 1715. Sur la culasse les armes de France et sur la volée celles du duc du Maine[1].

N. **95.** Canon de 12, *le Médecin,* fondu à Douai en 1711. Mêmes inscriptions que le précédent.

SYSTÈME VALLIÈRE.

(ORDONNANCE DE 1732[2].)

N. **96.** Canon de 24 de siège, *l'Horganiste.* Aux armes de France; sous la couronne royale sur la volée : *Louis-Charles de Bourbon, comte d'Eu, duc d'Aumale* et : *Ultima ratio regum* (1746).

N. **97.** Canon de 24 de siège, *le Gentil.* Mêmes inscriptions et mêmes décors que le précédent (1746).

N. **98.** Canon de 24, *l'Affineur.* Mêmes inscriptions et mêmes décors que les précédents (1748). — Provient du Vénézuéla.

N. **99.** Canon de 24, *l'Arpenteur.* Mêmes inscriptions et mêmes décors que les précédents (1742).

N. **100.** Canon de 16 de siège, *le Belliqueux.* Mêmes inscriptions et mêmes décors que les précédents (1738).

N. **101.** Canon de 16, *la Furibonde.* Mêmes inscriptions et mêmes décors que les précédents (1744).

N. **102.** Canon de 16, *Claris.* Mêmes inscriptions et mêmes décors que les précédents (1744).

[1] Le duc du Maine a quitté la charge de grand maître en 1710, les pièces ont pendant encore longtemps porté son nom.

[2] Les pièces portent l'inscription : Louis-Charles de Bourbon, comte d'Eu, duc d'Aumale. Le comte d'Eu a été grand maître de l'artillerie de 1710 à 1755.

N. **103.** Canon de 16, *le Glaucus.* Mêmes inscriptions que les précédents (1744).

N. **104.** Canon de 16, *le Sirus.* Mêmes inscriptions que les précédents (1744).

N. **105.** Canon de 12, *l'Uenseur.* Mêmes inscriptions que les précédents (1736).

N. **106.** Canon de 12, *la Frayeur.* Mêmes inscriptions que les précédents (1736).

N. **107.** Canon de 12, *le Tonnerre.* Mêmes inscriptions que les précédents (1736).

N. **108.** Canon de 12, *l'Amyntor.* Au premier renfort, les armes de France avec la devise : *Nec pluribus.* Fondu en 1739. — Pris à Saint-Jean-d'Ulloa, le 27 novembre 1838.

N. **109.** Canon de 12. Même signalement que le précédent. Les devises et le nom de la pièce sont effacés. Fondu en 1741. — Même provenance.

N. **110.** Canon de 12, *le Taureau.* Fondu par Béranger, 1733. — Pris à Saint-Jean-d'Ulloa.

N. **111.** Canon de 12, *le Danois.* Mêmes inscriptions. Fondu en 1748 par J. Maritz, à Douai.

N. **112.** Canon de 8, *le Pèlerin.* Mêmes inscriptions que les précédents (1740).

N. **113.** Canon de 6, même ordonnance, *le Pénétrant.* Mêmes inscriptions que les précédents. Fondu par J. Gor, commissaire général des fonderies, 1742.

N. **114.** Canon de 4 de place, *l'Ardent.* Fondu à Paris en 1747. La devise et les noms sont effacés.

N. **115.** Canon de 4 de campagne, *la Pie.* Fondu par Béranger en 1756. Il porte au renfort les armes de France et la devise : *Nec pluribus impar.* Sur la volée des foudres à la place du nom du grand maître.

N. **116.** Canon de 4 en bronze portant sa date 1755 et l'inscription : *Compagnie des Indes et Douai par J. Béranger.*

N. **117.** Pierrier en bronze du calibre de 15 pouces. Fondu à Lyon en 1751 par J. Maritz de l'ordonnance de 1732. Il porte l'inscription : *Louis-Charles de Bourbon, comte d'Eu, duc d'Aumale.*

N. **118.** Pierrier de 15 pouces. Fondu par Béranger, en 1743.

N. **119.** Mortier de 8 pouces. Fondu à Douai par Béranger, en 1755.

Sous le n° N. **120.** 65 fragments de pièces de l'artillerie des règnes de Louis XIV et Louis XV, en bronze ciselé, savoir : 45 boutons de culasse, 16 anses, 4 fragments de premier renfort de culasse. — Envoyés au Musée par la fonderie de Bourges.

N. **121.** Six boutons de culasse provenant des canons de l'ordonnance de 1732, sciés en 1875 pour être transformés au chargement par la culasse.

N. **122.** Surmoulage en galvanoplastie d'un cul-de-lampe de canon de 24 de l'époque de Louis XIV. Comme décor des serpents enlacés. — Venu de la fonderie de Bourges en 1878.

N. **123.** Canon de 24 de transition, *l'Indien*. Coulé à Douai par Béranger, en 1763. Les initiales des noms du roi sont effacées[1].

N. **124.** Canon de 24 de transition, *le Têtu*. Coulé à Douai en 1764. Il porte sur le premier renfort les initiales du roi.

[1] N. 123 et 124 sont déjà du type Gribeauval, mais antérieurs à l'ordonnance de 1765.

SYSTÈME GRIBEAUVAL.

(ORDONNANCE DE 1765 [1].)

N. **125.** Canon de 24, *le Gourmand*, système Gribeauval, ordonnance de 1765; fondu en l'an II de la République.

N. **126.** Canon de 16, *le Héros*, système Gribeauval; coulé à Douai l'an X de la République.

N. **127.** Deux mortiers de 8 pouces, système Gribeauval, à chambre; fondus à Strasbourg en 1773. Anses ciselées. — Provenant de la direction d'artillerie de Saint-Malo.

N. **128.** Canon de 12 de réserve. Sur le premier renfort A. N. et sur le cul-de-lampe : *Frèrejean frères. Pont-de-Vaux, an II de la République.*

N. **129.** Canon de 8, *le Rigide*, système Gribeauval; fondu à Douai en 1789.

N. **130.** Canon de 4. Il porte sur la volée l'inscription : *N. Liberté, Égalité.*

N. **131.** Mortier de 12 pouces, système Gribeauval; fondu à Douai en 1789.

N. **132.** Mortier de 12 pouces, système Gribeauval; coulé par Bouquero à Douai l'an II de la République.

N. **133.** Mortier de 8 pouces; coulé par Béranger en 1807.

N. **134.** Canon de 12 de place, *le Conquérant*, système Gribeauval; coulé à Strasbourg en 1810.

N. **135.** Canon de 8 de place, *le Clytie*, système Gribeauval; coulé à Douai en 1822.

[2] Gribeauval a été premier inspecteur de l'artillerie de 1776 à 1789. Après le comte d'Eu, les pièces ne portent plus le nom du grand maître ou de l'inspecteur général de l'artillerie.

N. **136.** Canon de 12, *le Mulet*, système Gribeauval; portant la date de 1823.

N. **137.** Canon de 12, *le Brave*, système de l'an XI; coulé à Turin par Bouquero en 1808.

N. **138.** Canon de 6, *l'Ixion*, système Gribeauval; coulé à Strasbourg en 1813.

N. **139.** Obusier de 22, *la Sirène*, modèle 1825; coulé à Douai en 1831.

N. **140.** Canon de 8, *le Pompée*, modèle 1825; fondu à Douai en 1842.

N. **141.** Obusier de 16, sans nom, modèle 1825; coulé à Strasbourg en 1830.

N. **142.** Obusier de 15, *le Nasillard*, modèle 1825; coulé à Strasbourg en 1845.

N. **143.** Obusier de 12, *le Bélier*, modèle 1825; coulé à Douai en 1844.

N. **144.** Canon obusier, *le Letellier*, modèle 1853; coulé à Douai en 1854.

N. **145.** Canon de 24, *La Tour-d'Auvergne*, coulé à Douai en 1828. Rayé conformément au modèle 1858.

N. **146.** Canon de 12 de place, *le Paris;* coulé à Douai en 1833. Rayé conformément au modèle 1858.

N. **147.** Canon de 12 de réserve, *le Papegay;* coulé à Douai en 1824. Rayé conformément au modèle 1858.

N. **148.** Canon-obusier de 12, *le Rameau;* coulé à Strasbourg en 1856. Rayé conformément au modèle 1858.

N. **149.** Canon de 8, *le Dedain;* coulé à Strasbourg en 1847. Rayé conformément au modèle 1858.

N. **150.** Canon de 4 de campagne rayé, *le Gros-Jean;* modèle 1858; coulé à Douai en 1859.

N. **151.** Canon de 4 de montagne rayé, *le Bombardier,* modèle 1859; coulé à Strasbourg en 1861.

N. **152.** Canon de 24 de siège, court, rayé, modèle 1866.

N. **153.** Mortier de 32, modèle 1825; fondu à Douai en 1862.

N. **154.** Mortier de 27, modèle 1825; coulé à Toulouse en 1848.

N. **155.** Mortier de 22, modèle 1825; coulé à Douai en 1841.

N. **156.** Mortier de 15, modèle 1825; coulé à Toulouse en 1844.

PIÈCES PARTICULIÈRES, PROJETS DIVERS.

N. **157.** Deux canons de 24 de siège en bronze, *le Français* et *le Royal.* Ils armaient la batterie de brèche au siège de Constantine, les 11, 12 et 13 octobre 1837.

N. **158.** Canon français de 24, mis hors de service par le feu de l'ennemi à Sébastopol [1].

N. **159.** Quatre tronçons, en bronze, de canons de 24 de siège, mis hors de service par le feu de l'ennemi (siège de Sébastopol, 1854-1855).

N. **160.** Deux petits canons en bronze. — Provenant de Saumur.

N. **161.** Canon de 8 en fer forgé, fabriqué en 1810 par la

[1] Quatre autres pièces françaises, mises également hors de service au siège de Sébastopol, sont placées dans une cour de la section technique, à Saint-Thomas-d'Aquin.

compagnie Étienne, de Lyon. (Voir Gassendi, 3e édition, p. 734.) Calibre, 0 m. 108.

N. **162**. Essai de fabrication de canon en fer forgé, avec parties en cuivre. — Fonderie de Strasbourg.

N. **163**. Essai de fabrication de canon dont la première enveloppe est en cuivre, la deuxième en fer forgé et l'âme en bronze. — Fonderie de Strasbourg.

N. **164**. Essai de fabrication de canon avec l'âme en fer forgé enveloppée de bronze. — Fonderie de Strasbourg.

N. **165**. Essai de fabrication de canon en feuilles de cuivre et en feuilles de fer, soudées à l'aide d'étain. — Fonderie de Strasbourg.

N. **166**. Pièce en fer forgée en 1822 par le sieur G.-B. Le Glab, maréchal ferrant aux Ilettes (Marne).

N. **167**. Canon en fer forgé. Calibre, 0 m. 060.

N. **168**. Canon rayé en fer forgé et destiné par l'inventeur Perkins à lancer des boulets à l'aide de la vapeur. C'est ce canon qui a servi aux expériences faites à Vincennes en 1826.

N. **169**. Projet de pierrier de marine, en bronze. — Provenant du Conservatoire des arts et métiers.

N. **170**. Petit canon à vent, en bronze, du XVIIIe siècle. Le corps de pompe est placé sous le premier renfort; l'air est comprimé au moyen d'un levier à bascule placé à l'arrière de la pièce; à la lumière, un bouton métallique sur lequel on presse ouvre la soupape du corps de pompe et chasse le projectile.

N. **171**. Canon à grande puissance rayé et fretté, se chargeant par la culasse. Étude de M. le colonel Treuille de Beaulieu (*la Marie-Jeanne*). Les ouvertures pratiquées à la volée avaient pour but d'empêcher le recul. La pièce a été brisée par suite des charges croissantes employées dans les expériences de Gavres sur les plaques de blindage des frégates cuirassées. Longueur totale, 4 m. 57; diamètre de l'âme, 0 m. 165.

N. **172.** Affût en fer forgé (siège et campagne), d'après un modèle construit à Vienne (Dauphiné), en 1650, sous la direction de M. Souarq, commissaire provincial de l'artillerie, qui a perfectionné ce système et l'a appliqué à la plupart des calibres de cette époque. Le canon en fonte est dressé au mur, sous le même numéro.

Don du Ministre de la guerre en 1873.

N. **173.** Affût du même type que le précédent, pour canon de 8. Le canon en fonte, sous le même numéro, est dressé au mur. — Même origine.

N. **174.** Affût du type Gribeauval, confectionné à l'arsenal de Metz vers 1850 pour recevoir *le Griffon* (N. 240).

N. **175.** Mortier et affût à flasques du calibre de 0 m. 22 (échelle de 1/2).

N. **176.** Ribeaudequin du XVIIIe siècle. Plateau monté sur pivot portant six canons de fusil à deux charges superposées. Système de pointage à quart de cercle à crémaillère.

N. **177** et N. **178.** Deux affûts de fusil de rempart à vis de pointage. Petit coffret entre les flèches d'affût.

N. **179.** Traîneau que Napoléon Ier fit construire pour faire passer, au mont Saint-Bernard, les bouches à feu prises à l'arsenal de Toulon.

N. **180.** Modèle à l'échelle de 2/5 du chariot à canon n° 2, servant au transport des pièces de 24 et pouvant transporter de 16 à 20 tonnes.

N. **181.** Chevrette de parc.

ARTILLERIE DE LA MARINE.

PIECES DE LA MARINE.

N. **182.** Canon de 36, modèle 1781.

N. **183.** Canon de 24 n° 1, long, modèle 1786.

N. **184.** Canon de 18 n° 1, long, modèle 1786.

N. **185.** Canon de 18 n° 2, court, modèle 1786.

N. **186.** Canon de 12 long, modèle 1786.

N. **187.** Canon de 8 long, modèle 1786.

N. **188.** Canon de 36, modèle 1820.

N. **189.** Caronade de 30, modèle 1820.

N. **190.** Caronade de 24, modèle 1820.

N. **191.** Caronade de 18, modèle 1820.

N. **192.** Caronade de 12, modèle 1820.

N. **193.** Canon de 30 n° 1, long, modèle 1820.

N. **194.** Canon de 30 n° 2, court, modèle 1820.

N. **195.** Canon Paixhans, modèle 1827.

N. **196.** Canon de 12 n° 2, modèle 1830.

N. **197.** Obusier de 30, modèle 1831.

N. **198.** Canon de 30 n° 1, modèle 1840.

N. **199.** Canon de 30 n° 2, modèle 1840.

N. **200.** Obusier de 27, modèle 1841.

N. **201.** Obusier de 22 n° 1, modèle 1842.

N. **202.** Obusier de 22 n° 2, modèle 1842.

N. **203.** Canon de 50, modèle 1849.

N. **204.** Canon de 36, modèle 1849.

N. **205.** Canon de 30 n° 1, modèle 1849.

N. **206.** Canon de 30 n° 2, modèle 1849.

N. **207.** Canon de 30 n° 3, modèle 1849.

N. **208.** Canon de 30 n° 4, modèle 1849.

N. **209.** Canon de 12 n° 3, modèle 1849.

N. **210.** Obusier de 22 n° 1, modèle 1849.

N. **211.** Obusier de 22 n° 2, modèle 1849.

N. **212.** Canon de 16 rayé, modèle 1855, se chargeant par la bouche.

N. **213.** Canon de 16 rayé, modèle 1858, se chargeant par la bouche.

N. **214.** Canon de 16 rayé, modèle 1860, se chargeant par la bouche.

N. **215.** Canon de 16 rayé, modèle 1861, se chargeant par la culasse.

N. **216.** Canon de 18 n° 1, modèle 1862, rayé, fretté et se chargeant par la bouche.

N. **217.** Canon de 18 n° 2, modèle 1862, rayé, fretté et se chargeant par la bouche.

N. **218.** Canon de 27, modèle 1864, rayé, fretté et se chargeant par la culasse.

N. **219.** Canon de 24, modèle 1864, rayé, fretté et se chargeant par la culasse.

N. **220.** Canon de 19, modèle 1864, rayé, fretté et se chargeant par la culasse.

N. **221.** Canon de 16, modèle 1864, rayé et fretté et se chargeant par la culasse.

N. **222.** Canon de 14, modèle 1867, rayé, fretté et se chargeant par la culasse.

N. **223.** Pierrier de marine avec platine à batterie.

N. **224.** Pierrier de marine avec platine à percussion et vis de pointage en arc de cercle. Projet du colonel Parrizot (échelle de 1/4).

N. **225.** Sous le même numéro, deux pierriers français en bronze. Longueur du canon, o m. 94; diamètre de l'âme, o m. 05. — Provenant de l'expédition du Mexique.

N. **226.** Sous le même numéro, deux pierriers en bronze, avec chandelier et coin.

N. **227.** Sous le même numéro, deux espingoles avec chandelier.

N. **228.** Espingole en bronze ayant servi jadis à l'armement des embarcations de douane. La platine manque. — Envoyée par la direction d'artillerie de la Rochelle.

N. **229** à N. **231.** Trois espingoles en bronze, sans platine, ayant servi à l'armement des embarcations de douane. — Même provenance.

N. **232.** Quatre chandeliers (affûts en fer) d'espingoles, ayant servi à l'armement des embarcations de douane. — Même provenance.

N. **233.** Canon-mitrailleuse à six canons rayés, en fer. Affût en fer (système Hotchkiss). — Reçu de la fonderie de Bourges.

N. **234.** Petite pièce en fer forgé de la fin du XVIIIe siècle, d'un travail grossier. Calibre o m. 063. — Provenant probablement d'une embarcation; venue de la Rochelle.

N. **235.** Deux ancres de marine russe en fer forgé, de fortes dimensions. — Prises à Sébastopol en 1855.

N. **236.** Deux plaques de blindage de navires cuirassés

(expériences de Gavres). Elles ont, l'une 20 centimètres d'épaisseur, l'autre 15 centimètres. Les projectiles étaient les uns cylindro-coniques, les autres cylindriques; tous en acier. — Reçues de la Marine en 1875.

N. **237.** Plaques de plomb recouvrant les joints de l'épave. — Provenant des fouilles de la Floride du Havre.

Don de M. le baron Quinette de Rochemont, ingénieur des ponts et chaussées.

ARTILLERIE ÉTRANGÈRE.

N. **238**. Bombarde allemande en bronze, du commencement du xve siècle[1]. On voit à la tranche de la bouche l'inscription (en allemand) : *Je me nomme Catherine, méfie-toi de mon contenu. Je punis l'injustice. Georges Endarfer me fondit.* Sur la deuxième douve de la volée, on lit dans un cartouche : *Sigismond, archiduc d'Autriche, anno 1404*, puis le chiffre 87 (probablement le poids du projectile). Au-dessus du cartouche, sur la première douve, deux écussons, l'un aux armes de l'empereur d'Allemagne, l'autre de l'archiduc d'Autriche. Enfin, une dernière inscription près de la plate-bande de la culasse donne : *Georges Endarfer me fondit.* Poids, 4,597 kilogrammes; calibre, 0 m. 390; longueur, 3 m. 65. — Elle provient de l'île de Rhodes.

N. **239**. Bouche à feu saxonne, en bronze, à chambre cylindrique. Fabriquée en 1523, elle porte à son premier renfort les armes de l'électeur de Saxe et au-dessus une inscription allemande qui donne la date 1523[2]. Ornements en relief au renfort et à la volée. Anses et tourillons. Cul-de-lampe sculpté en tête de lion. Cette pièce est peut-être ce qu'au xvie siècle on appelait un courtaut. Son projectile était en pierre. Calibre, 0 m. 306. — Provient du siège d'Alger, 1830.

N. **240**. *Le Griffon*, bouche à feu célèbre et particulièrement connue sous le nom de *Couleuvrine d'Ehrenbreitstein*, elle

[1] Les caractères de ces inscriptions sont en partie détruits par le temps; mais il y a une trentaine d'années ils étaient suffisamment lisibles pour qu'on ait pu traduire les inscriptions.

[2] La traduction de l'inscription est : *Je me nomme le Lion; Je ne recule pas devant le travail. Pierre Muluh me fondit : anno Domini 1523.*

fut coulée en 1528; elle était placée au château d'Ehrenbreitstein, en face de Coblentz sur la rive droite du Rhin, où résidaient les archevêques de Trèves. Le renfort porte en allemand l'inscription : *Je m'appelle* le Griffon, *je sers mon gracieux seigneur de Trèves, là où il m'ordonne d'agir par la force, je vais enfoncer portes et murailles.* Au-dessus de cette inscription est représenté le griffon attaqué par deux lansquenets. Sur la volée on remarque les armoiries de l'archevêque, et au-dessus : *Simon m'a fondu en 1528.* Elle fut prise par l'armée française avec 189 autres canons, le 28 janvier 1799, pendant le congrès de Rastadt. C'est une des pièces les plus remarquables du XVIe siècle et un des plus beaux trophées qui nous restent des victoires de la République. Calibre, 0 m. 284; celui du boulet, 0 m. 27; longueur totale, 4 m. 685; poids, 12,589 kilogrammes. — Venu de l'arsenal de Metz en 1865.

N. **241**. Six petites bouches à feu bavaroises en bronze (fauconneaux) portant leur date 1566. Sur le bourrelet en tulipe l'inscription : *Leonhart, Peringeri opus.* Sur le premier renfort les armes de Bavière, surmontées d'une devise qui porte la date 1566 et les lettres *A, H, I, B.* Elles sont entourées du collier de l'ordre de la Toison d'or. A la volée, chacune de ces pièces porte une lettre de l'alphabet. Celles du musée sont : *D, E, F, H, I, N.* Calibre, 0 m. 030.

Don de M. le colonel d'artillerie Pernety, des lettres *D* et *I.*

N. **242**. Petite couleuvrine allemande en bronze, portant sa date 1570. La volée se termine en une tête de dragon couverte d'écailles. Le renfort taillé à huit pans présente la double aigle de l'empereur d'Allemagne portant en cœur les armes d'Autriche et de Bourgogne ancien. Au-dessous, une devise en allemand, et en relief une femme en costume du temps et portant un enfant. Calibre, 0 m. 042.

N. **243**. Trois canons hollandais. Sur la plate-bande de culasse on lit : *Assverus Koster me fecit Amstebredam.* Dates, 1628 pour le premier, et 1624 pour les deux autres.

N. **244.** Mortier anglais donné au régiment Royal Auvergne par le général Washington, après la prise de la redoute d'Yorktown en Virginie, le 19 octobre 1781.

N. **245.** Canon espagnol du XVI[e] siècle. Tourillons et renfort. La volée présente une tête de dragon d'où sort la bouche de la pièce et une figure de cavalier armé, lancé au galop. Sur le renfort est une aigle portant en cœur les armes d'Espagne. Cette pièce n'a pas de bouton du culasse. Cul-de-lampe sculpté en tête de lion. Calibre, o m. 188. — Il provient selon toute probabilité de l'expédition de Charles-Quint en Afrique (1535).

N. **246.** Canon espagnol, pris à Alger, 1830. Calibre, o m. 092 (du 6 moderne). — Il provient de l'expédition de Charles-Quint en Afrique, 1535, et porte à la volée les deux colonnes d'Hercule surmontées d'une couronne fermée; et la devise : *Nec plus ultra.* Le bouton de culasse et le cul-de-lampe représentent la tête d'un animal fantastique.

N. **247.** Fauconneau espagnol, en bronze, du commencement du XVII[e] siècle ou de la fin du XVI[e] siècle. Tourillons, anses, bouton de culasse. Le premier renfort à pans porte un écusson armorié surmonté d'une couronne de marquis. Au-dessous de l'écusson on remarque une inscription en caractères abréviatifs qui n'a pu encore être déchiffrée. Volée cannelée. Calibre, o m. 05.

N. **248.** Trois petits fauconneaux du commencement du XVIII[e] siècle, nommés *l'Alexandre, le Marc-Antoine* et *le Cneius Pompée.* Tourillons, anses et bouton de culasse. Ils portent au premier renfort les armes royales d'Espagne, de la maison de Bourbon, et le nom de Philippe V. Calibre, o m. 045.

N. **249.** Sous le même numéro, deux canons provenant des galions coulés dans la baie de Vigo, en 1702.

Donnés au Musée par M. le Ministre de la marine.

N. **250.** Canon espagnol, *El Magno,* de l'époque de Ferdinand VI, portant la date 1747, et la devise : *Violati fulmina*

regis. Longueur totale, 3 m. 52; diamètre de l'âme, 0 m. 15. — Provenant de l'expédition du Mexique.

N. 251. Canon espagnol, *l'Acidulo,* de l'époque de Charles IV. Il porte sur son premier renfort le chiffre du roi surmonté de la couronne royale, et la date de 1801 à la plate-bande de culasse. — Même provenance.

N. 252. Canon espagnol, en bronze; porte au premier renfort les armes d'Espagne entourées du collier de la Toison d'or, surmontées de la couronne royale; sous les armes, on lit l'inscription : *Carolus III, Hispan. et Ind. rex.* Enfin sur la volée, la devise : *Violati fulmina regis.* — Pris à Saint-Jean-d'Ulloa, le 27 novembre 1838.

N. 253. Obusier espagnol, court, en bronze, coulé en 1780 à Santa-Fé-de-Bogota. Calibre, 0 m. 165.

N. 254. Canon rayé, pris à Puebla, de fabrication européenne, portant l'inscription : *Estado librey Sabérano de Tamantipos, 1860.* Longueur totale, 1 m. 15; diamètre de l'âme, 0 m. 095.

N. 255. Canon rayé, pris à Puebla, de fabrication européenne. On lit sur le premier renfort : *Republica, Mexico,* 1860. Longueur totale, 1 m. 84; diamètre de l'âme, 0 m. 115.

N. 256. Canon mexicain en fer forgé. Longueur totale, 2 m. 60; diamètre de l'âme, 0 m. 165. — Même provenance.

N. 257. Deux canons en bronze rayés de 4, portant sur le renfort une aigle surmontée d'un bonnet phrygien entouré d'une couronne de chêne et de laurier, et au-dessus les mots : *Republica Mexicana.* Longueur totale, 1 m. 34; diamètre de l'âme, 0 m. 085.

N. 258. Canon espagnol, *le Vulcano,* aux armes de Philippe V, portant la date de 1707 et la devise : *Violati fulmina regis.* Longueur totale, 3 m. 52; diamètre de l'âme, 0 m. 15. — Provenant de l'expédition du Mexique.

N. **259.** Canon espagnol, *le Mercurio,* de l'époque de Charles III. Sur le premier renfort, les armes d'Espagne entourées du collier de la Toison d'or et sur la volée, la devise : *Violati fulmina regis.* Longueur totale, 2 m. 41 ; diamètre de l'âme, 0 m. 085. — Même provenance.

N. **260.** Canon espagnol, *l'Elphero,* du règne de Charles III, aux armes d'Espagne, avec la devise : *Violati fulmina regis.* Longueur totale, 2 m. 41 ; diamètre de l'âme, 0 m. 085. — Pris le 1er octobre 1864, par le colonel du Pin.

N. **261.** Canon espagnol, *le Toscano,* de l'époque de Charles IV. Il porte sur son premier renfort le chiffre du roi surmonté de la couronne royale. Diamètre de l'âme, 0 m. 085. — Provenant de l'expédition du Mexique.

N. **262.** Obusier espagnol, *le Prisco,* du règne de Charles IV. Au tonnerre, le chiffre du roi, et à la plate-bande de culasse, la date de 1795. Longueur totale, 0 m. 93; diamètre de l'âme, 8 pouces.

N. **263.** Canon en fer forgé du plus beau travail, orné de ciselures d'une exécution remarquable. Il porte sur la plate-bande de culasse : *Madrid, 1773,* et sur son premier renfort, les armes d'Espagne ciselées en relief sur fond doré. Calibre, 0 m. 04.

N. **264.** Canon en fer forgé semblable au précédent. Calibre, 0 m. 03; date, 1775.

N. **265.** Mortier en fer forgé comme les deux bouches à feu précédentes et de même provenance; porte sa date 1775. Ses tourillons sont placés à la partie inférieure comme dans les mortiers de côte du système Gribeauval.

N. **266.** Pièce de 3. Fabrication anglaise ou américaine. Sur la volée, l'inscription : *Presented to the mexican Constitutional governement, by Hot....... and Sons.* Et au dessous : *Scharon Conn......* Longueur, 1 m. 26; calibre, 0 m. 075. — Prise à Puebla.

N. **267.** Sous le même numéro, trois canons en fer forgé de petit calibre, se chargeant par la culasse, à tourillons. La culasse est taraudée en vis et se place au moyen d'une clef. L'âme est rayée à 16 rayures en hélice, dont le pas est de 1 mètre. On voit sur le renfort l'inscription : *T. Senner inventor,* 1746, et au-dessus une aigle couronnée portant en cœur les armes de Savoie.

N. **268.** Canon italien richement orné de ciselures. Anses formées par deux lions. Un blason portant en abîme les armes de Savoie est ciselé sur le premier renfort. Longueur, 3 m. 20; calibre, 0 m. 012.

N. **269.** Sous le même numéro deux petits canons avec leur affût. Portant au premier renfort les armes de la maison de Savoie et leur date, 1709. Longueur, 1 m. 02; calibre, 0 m. 041. — Provenant de l'arsenal de Strasbourg.

N. **270.** Canons du roi Gustave-Adolphe. L'âme en cuivre rouge de 0 m. 02 d'épaisseur est garnie de douves en bois assez épaisses et fortement ficelées; le tout est recouvert par une enveloppe de cuir. La lumière est placée au centre de la culasse. La poudre d'amorce se mettait dans une sorte de bassinet cylindrique évidé à sa partie supérieure. — Pris à Lutzen, par les troupes bavaroises.

N. **271.** Canon en bronze anglais, portant sa date, 1810. Sur le premier renfort et sur la volée, un écusson couronné avec l'initiale *G* et la devise : *Honni soit qui mal y pense.* Diamètre, 0 m. 075.

N. **272.** Ribeaudequin danois à neuf canons et à charges superposées. Le feu se met par la bouche des canons au moyen d'une mèche. Le feu se communique successivement à toutes les cartouches.

Don du Gouvernement danois.

N. **273.** Canon danois daté de 1761, au chiffre de Frédéric V, roi de Danemark, de 1746 à 1766. Les anses à têtes et

trompes d'éléphant rappellent l'ordre de l'Éléphant de Danemark.

N. **274**. Canon hollandais, en bronze. Le cul-de-lampe, le bouton de culasse et l'écusson, en partie effacés, sont ciselés. Sur la plate-bande de culasse : *Amsterdam*, et la date 1628. Longueur, 1 m. 50; diamètre de l'âme, 0 m. 10. — Provenant d'Alger.

N. **275**. Mortier du calibre de 0 m. 13 à la Coëhorn. — Pris à la citadelle d'Anvers en 1832, avec son affût et ses armements.

N. **276**. Canon en bronze très finement exécuté et monté sur affût avec avant-train du type Gribeauval. Porte la date 1792, a été fait à Turin par ordre du roi Victor-Amédée et offert au comte d'Artois (plus tard Charles X) pour les ducs d'Angoulême et de Berry, ses fils. Calibre, 0 m. 055.

N. **277**. Affût de place suédois, en fonte de fer.

BOUCHES À FEU RUSSES

PRISES DANS LES CAMPAGNES DE 1854-1856.

N. **278**. Canon de campagne en bronze, approchant du calibre de 0 m. 12 français. — Pris à Bomarsund, 1854.

N. **279**. Obusier de campagne dit *licorne*, en bronze, approchant du calibre de 0 m. 16. — Même provenance.

N. **280**. Deux obusiers de campagne dits *licornes*. Calibre de 0 m. 124. Fabrication de 1813-1828. — Pris à Sébastopol en 1855 [1].

N. **281**. Deux canons de campagne en bronze. Même ca-

[1] En dehors des 31 pièces russes qui figurent au Musée d'artillerie, il en existe autant de même provenance dans les cours de la section technique.

libre, 0 m. 097. Fabrication, de 1815-1832. — Même provenance.

N. **282.** Trois canons russes, en fonte de fer. Calibre, 0 m. 172. L'un d'eux est monté sur affût de place en fer.

N. **283.** Un canon de place en fonte de fer. Calibre, 0 m. 095.

N. **284.** Deux obusiers longs, de siège, dits *licornes*, en bronze. Fabrication de 1794. — Même provenance.

N. **285.** Canon de montagne en bronze. Calibre, 0 m. 075. — Même provenance.

N. **286.** Obusier de montagne en bronze. Calibre, 0 m. 078. — Même provenance.

N. **287.** Sous le même numéro, deux caronades de marine en fonte de fer. L'une des deux est montée sur affût dit *sauterelle*. Calibre, 0 m. 018. — Même provenance.

N. **288.** Caronade de marine en fonte de fer. Calibre, 0 m. 138. — Même provenance.

N. **289.** Caronade de marine en fonte de fer de 0 m. 175. — Même provenance.

N. **290.** Deux mortiers russes en fonte de fer. Calibre, 0 m. 24. — Même origine.

N. **291.** Mortier à semelle en bronze. Calibre, 0 m. 120.

N. **292.** Quatre petits mortiers russes portatifs. Calibre, 0 m. 104. — Pris à Sébastopol.

N. **293.** Cinq mortiers portatifs en bronze, système Coëhorn. Celui qui est monté sur son plateau porte la date 1839. Calibre, 0 m. 152. — Pris à Sébastopol.

N. **294.** Deux portières russes, fabriquées de cordages de chanvre, l'une d'embrasure et l'autre de meurtrière. — Prises à Sébastopol en 1855.

BOUCHES À FEU AUTRICHIENNES.

(CAMPAGNE D'ITALIE, 1859.)

N. **295**. Canon autrichien de campagne, en bronze. Fabrication de 1849. Calibre, 0 m. 118. — Pris à Solférino, le 26 juin 1859.

N. **296**. Canon autrichien de campagne, en bronze. Fabrication de 1857. Calibre, 0 m. 118. — Même provenance.

N. **297**. Canon autrichien de campagne, en bronze. Fabrication de 1810. Calibre, 0 m. 095. — Pris à la bataille de Marignan.

N. **298**. Canon autrichien de campagne, en bronze; fabrication de 1781. Calibre, 0 m. 095. — Pris à la bataille de Palestro.

N. **299**. Canon de campagne autrichien, en bronze; fabrication de 1807. Calibre, 0 m. 095. — Pris à la bataille de Magenta.

N. **300**. Canon italien en bronze, du calibre de 3 livres, portant sa date, 1743. Sur le premier renfort sont ciselées les armes du grand-duc de Toscane, surmontées de la devise : *Et adhuc spes durat avorum.* On remarque à la partie inférieure de ce renfort les alérions et la double croix de Lorraine. Cette pièce a été prise à Brescia, campagne d'Italie, 1859. Les armes du duc de Toscane portent de Hongrie, de Naples, de Jérusalem, d'Aragon, d'Anjou moderne, de Gueldres, de Juliers, de Bar et sur le tout du tout de Lorraine parti de Toscane.

N. **301**. Six canons de montagne, système Krupp, avec limonières et affûts, pris à la bataille de Muï-Bop, le 4 janvier 1885, par M. le général de Négrier. — Campagne du Tonkin.

N. **302.** Quatre canons de montagne, système Krupp, sur affût avec limonières, l'un d'eux est pourvu d'une hausse. — Provenant du Tonkin.

N. **303.** Canon américain en acier fondu avec son affût, système de M. le colonel Francis Saltus, de New-York. Longueur totale, 1 m. 05; diamètre de l'âme, 0 m. 06.

N. **304.** Mitrailleuse, système Gatling, à dix canons en acier du calibre de 0 m. 011, tournant autour de l'axe central à l'aide d'une manivelle placée au côté droit de la culasse; cette manivelle commande également les percuteurs. Affût en fer. Entre les deux flèches, près de la crosse, un coffret contenant les accessoires de rechange.

N. **305.** Canon revolver, système Gatling, à cinq canons en acier, du calibre de 0 m. 011, fixés sur un disque tournant autour de l'axe du cylindre de bronze qui enveloppe tout le système. La manivelle à l'arrière de la culasse imprime au disque sa rotation et conduit également les percuteurs. Affût en fer pourvu de deux coffrets d'essieux contenant les étuis chargeurs.

N. **306.** Canon en bronze, projet américain, système revolver, à trois charges. En faisant tourner le disque circulaire, les charges se trouvent successivement en face de la bouche à feu.

N. **307** et **308.** Deux longues couleuvrines en fer forgé, taillées à pans jusqu'aux tourillons, munies d'une hausse fixe et d'un couvre-lumière à coulisse. Portent les dates 1611 et 1602. — Nationalité inconnue.

ARTILLERIE ORIENTALE.

N. **309.** Canon oriental du XV[e] siècle, en bronze, se chargeant par la culasse. (La boîte de culasse manque.) Canon taillé à huit pans, il porte ciselé sur le pan supérieur un écus-

son de forme ovale. Longueur, 1 m. 25; diamètre de l'âme, 0 m. 05. — Venu de la Direction d'Alger en 1877.

N. **310.** Pièce orientale du XVIe siècle, en bronze, se chargeant par la bouche. Sur la volée qui est brisée, des cannelures longitudinales; le bouton de culasse et le premier renfort à hauteur des tourillons portent des ornements ciselés. Longueur, 1 m. 45; calibre, 0 m. 055. — Même provenance.

N. **311.** Pièce orientale en bronze du XVIe siècle, se chargeant par la bouche. Sur le premier renfort dans un losange, des caractères en partie effacés. Longueur, 1 m. 72; calibre, 0 m. 045. — Même provenance.

N. **312.** Canon algérien en bronze, le calibre est de 0 m. 218. Tourillons, bouton de culasse, premier renfort prononcé; toute la pièce, divisée en quinze parties égales par des cordons saillants parallèles, estornée de palmettes à son premier renfort et à la volée d'ornements composés. Elle porte trois inscriptions arabes. La traduction de la première inscription est: *Sous le règne puissant du Sultan, fils de sultan, sultan Selim Han, Dieu protège la puissance.* Celle de la seconde : *Fait par ordre du puissant Emir Djajezuhlah pacha, Dieu le protège. Commencement du mois de Ramazan 985 (avril 1581).* Celle de la troisième : *Fait par Djafer, instructeur à Alger.* — Pris à Alger, en 1830.

N. **313.** Canon algérien du même type que le précédent. Calibre, 0 m. 178. — Pris à Alger en 1830.

N. **314.** Bouche à feu algérienne en bronze, à neuf âmes. Tourillons et anneaux en bronze de manœuvre remplaçant les anses. Petit bouton de culasse. — Même provenance.

N. **315.** Deux canons pierriers algériens en bronze. Ils ont été fabriqués sous le règne de Selim III. Calibre, 0 m. 350; poids, 4,000 kilogrammes. — Pris à Alger en 1830.

N. **316.** Bouche à feu algérienne en bronze; taillée à pans.

Bourrelet en tulipe taillé comme la pièce. Inscription arabe à la culasse. Calibre, 0 m. 052. — Même origine.

N. **317.** Bouche à feu turque, imitation des canons français. Elle porte un cordon de fleurs de lis autour de la plate-bande de culasse; six fleurs de lis dans la longueur du premier et du second renfort, et sept sur la volée; sur le second renfort, un cartouche renferme une légende turque. Commencement du XVI[e] siècle. Calibre, 0 m. 170. — Prise à Alger en 1830.

N. **318.** Petit canon en bronze. La volée et les deux renforts sont ornés de trophées au milieu desquels sont les trois croissants du sultan de Constantinople. Calibre, 0 m. 076. — Même origine.

N. **319.** Cinq canons en bronze coulés par ordre d'Abd-el-Kader. Quatre sont montés sur affûts anglais. — Pris à Tlemcen en 1842.

N. **320.** Un obusier monté sur affût et un sans affût. — Même provenance et origine que les cinq canons N. 319.

N. **321.** Obusier en bronze. Calibre, 0 m. 11.

Offert à l'empereur Napoléon III par S. A. le vice-roi d'Égypte, 7 octobre 1857.

N. **322.** Canon arabe en fer, monté sur affût.

Don de M[me] la comtesse de Martimprey.

PIECES DES CAMPAGNES DE CHINE ET DU TONKIN.

N. **323.** Petite couleuvrine en fer forgé. Longueur totale, 1 m. 40; diamètre de l'âme, 0 m. 030. — Provenant de l'expédition de Chine.

N. **324.** Petite couleuvrine en fer forgé. Longueur totale, 1 m. 40; diamètre de l'âme, 0 m. 03. — Même provenance.

N. **325.** Canon chinois en bronze, campagne de 1860, portant trois cordons saillants. Sur le tonnerre entre les deux premiers cordons des caractères chinois en partie effacés. Lon-

gueur totale, 2 m. 49; diamètre de l'âme, 0 m. 10. — Provenant de Sin-Koo.

N. **326.** Obusier chinois en bronze. Il porte quatre cordons saillants. Expédition de Chine. Longueur totale, 1 m. 64; diamètre de l'âme, 0 m. 185. — Provenant de Chang-Kio-Wang.

N. **327.** Canon chinois. — Expédition de Cochinchine.

N. **328.** Affût chinois pris au fort de Ta-Koo, rive droite de l'embouchure du Pei-Ho, campagne de 1860. Cet affût et son avant-train ont été refaits par l'atelier de la section technique et repeints par les Annamites venus pour l'Exposition du Centenaire.

N. **329.** Canon chinois en cuivre jaune portant quatre cordons saillants. Longueur totale, 1 m. 58; diamètre de l'âme, 0 m. 075. — Pris à Pékin, campagne de 1860.

N. **330.** Canon chinois en cuivre jaune portant quatre cordons saillants. Longueur totale, 1 m. 58; diamètre de l'âme, 0 m. 075. — Même provenance.

N. **331.** Canon chinois, en cuivre jaune, d'une fabrication grossière. Portant huit cordons dont trois avec moulures. Grain de lumière en fer. Longueur totale, 2 mètres. — Provenant de Sin-Koo.

N. **332.** Sous ce numéro six canons chinois de fabrication grossière, en cuivre jaune. Portant sept cordons et des caractères chinois entre le troisième et le quatrième cordon. Longueur totale, 1 m. 59; diamètre de l'âme, 0 m. 07. — Même provenance.

N. **333.** Canon chinois en cuivre jaune. Sur le premier renfort, de l'écriture chinoise; le cul-de-lampe et la tranche de la bouche sont ciselés en feuillage. Longueur totale, 3 m. 40; diamètre de l'âme, 0 m. 175. — Pris au fort de Ka-Kao, rive droite de l'embouchure de Pei-Ho.

N. **334.** Canon chinois en cuivre jaune. Longueur, 3 m. 30; diamètre de l'âme, 0 m. 16. — Même provenance.

N. **335.** Autre canon chinois sans ornements. Poids, 5,160 kilogrammes. — Même provenance.

N. **336.** Canon chinois en cuivre jaune sans ornements. Longueur totale, 3 m. 40; diamètre de l'âme, 0 m. 195. — Même provenance.

N. **337.** Canon chinois en cuivre jaune sans ornements. Longueur totale, 3 m. 40; diamètre de l'âme, 0 m. 195. — Même provenance.

N. **338.** Canon chinois en cuivre jaune, cul-de-lampe et tranche des tourillons ciselés représentant des rinceaux en feuillages et des animaux. Le premier renfort porte des caractères chinois. Longueur totale, 3 m. 40; diamètre de l'âme, 0 m. 175. — Même provenance.

N. **339.** Canon chinois. Longueur totale, 3 m. 40; calibre, 0 m. 18. — Même provenance.

N. **340.** Canon chinois en bronze, portant aux tourillons des caractères chinois. Longueur totale, 3 m. 40; diamètre de l'âme, 0 m. 20. — Même provenance.

N. **341.** Sous ce numéro, deux canons chinois en cuivre jaune, portant sept cordons. Longueur totale, 1 m. 73; diamètre de l'âme, 0 m. 075.

N. **342.** Canon chinois en fer forgé, incrusté d'argent. Sur la volée, des caractères chinois. Longueur, 1 m. 23; diamètre de l'âme, 0 m. 10.

N. **343.** Canon chinois en cuivre jaune. Il porte entre le deuxième et le troisième cordon de l'écriture chinoise.

N. **344.** Fauconneau en bronze. Longueur totale, 0 m. 77; diamètre de l'âme, 0 m. 035. — Provenant de l'expédition de Chine.

N. **345.** Fauconneau en bronze. Longueur totale, o m. 77; diamètre de l'âme, o m. o35. — Même provenance.

N. **346.** Ribaudequin chinois à quatre roues, armé de quatre canons en fer. Calibre, o m. o3. — Même provenance.

N. **347.** Canon cochinchinois. Ame en fer enveloppée de bois fretté de fer. — Pris dans la forteresse de Vinch-long.

Donné au Musée par l'Exposition permanente des colonies.

N. **348.** Canon cochinchinois en fer à quatre cordons. Ces sortes de canons étaient placés dans un tronc d'arbre qui était ensuite cerclé de fer. Longueur, o m. 83; diamètre de l'âme, o m. o83.

N. **349.** Canon en bronze conquis sur les armées annamites. Il porte à la plate-bande de culasse et à la tranche des tourillons des caractères annamites. Longueur totale, 1 m. 52; diamètre de l'âme, o m. o9o.

N. **350.** Canon en fer forgé conquis sur les armées annamites. Il porte sur le premier renfort des caractères annamites, incrustés en argent, ainsi que des dessins à la culasse, entre les tourillons et à la tulipe. Longueur totale, 1 m. 14; diamètre de l'âme, o m. 10.

N. **351.** Petit canon en fer du XVIIe siècle. — Rapporté de la province d'Atché (Sumatra) par M. Fauque, chargé d'une mission dans cette contrée.

N. **352.** Canon et affût japonais. Le canon est entièrement couvert de dessins en rinceaux; il porte à la culasse des caractères japonais. L'affût se compose de deux parties distinctes, celle qui porte la pièce glisse au moment du tir sur la partie fixe. Elle est ramenée ensuite en batterie au moyen d'un treuil

placé en arrière de l'affût. Longueur du canon, 1 m. 65; calibre, 0 m. 087. — Pris au détroit Simonosoki.

Donnés au Musée au nom des marins de la division navale des mers de Chine, par M. le vice-amiral Jaurès.

N. **353.** Canon japonais en bronze, se chargeant par la culasse. (La boîte de culasse manque.) On lit sur la volée : *Pe-Mou-Yu.*

Donné par M. Cazavau, directeur de la Société des forges et chantiers de la Méditerranée.

PROJECTILES.

N. **354.** Projectile de bombarde, sphérique, en granit. Poids, 300 kilogrammes; diamètre, 0 m. 60. — Provient de l'île de Rhodes.

Don de Napoléon III.

N. **355.** Gros boulets de pierre de 0 m. 26 à 0 m. 22. — Trouvés à Alger en 1830.

N. **356.** Huit gros boulets en pierre provenant de la citadelle de Ham.

N. **357.** Onze boulets en pierre de différents calibres; l'un d'eux est en partie recouvert de fer très oxydé, par suite du séjour dans la mer, pendant trois siècles, à côté d'anciennes ferrures du matériel du XVIe siècle[1]. — Provenant des fouilles du bassin de la Floride au Havre.

Don de M. le baron Quinette de Rochemont, ingénieur des ponts et chaussées.

N. **358.** Quatre boulets en pierre trouvés dans l'ancien château du Crotoy, bâti par les Anglais en 1366. Calibre, 0 m. 110 à 0 m. 080.

N. **359.** Trois boulets en pierre trouvés sur l'emplacement de l'ancien hôtel de ville à Laon. Calibre, 0 m. 085 à 0 m. 07.

Donnés au Musée par M. le capitaine Dionis.

N. **360.** Quatre boulets en pierre de 0 m. 12 à 0 m. 065. — Provenant du château construit à Abbeville en 1469, par Charles le Téméraire.

Donnés au Musée par M. Boucher de Perthes.

(1) Voir N. 79, roue d'affût, système Henri II, trouvée dans le même bassin de la Floride.

N. **361.** Boulets en pierre de 0 m. 15. — Trouvés dans la Seine.

Donnés au Musée par M. Forgeais.

N. **362.** Boulet très déformé. Calibre moyen, 0 m. 15. — Trouvé dans la Seine.

Donné au Musée par M. Forgeais.

N. **363.** Gros projectile sphérique en pierre pour bombarde. Diamètre, 0 m. 55.

N. **364** et **365.** Deux projectiles sphériques en pierre pour moyennes bombardes. Diamètre, 0 m. 11 et 0 m. 13.

N. **366.** Un projectile sphérique en pierre. Diamètre, 0 m. 23.

N. **367.** Boulet en pierre trouvé sous les fortifications de l'ancienne porte Saint-Michel de Paris. Poids, 1 kilogr. 26.

Don de M. Selix.

N. **368.** Boulet en fer de 0 m. 075. — Trouvé dans la petite rivière qui traverse le champ de bataille de Crécy (postérieur à cette époque).

Donné au Musée par M. le baron de la Pylaie.

N. **369.** Boulet en fer. Calibre, 0 m. 06. — Trouvé dans un canon à boîte du XVe siècle.

N. **370.** Boulet plein de 0 m. 27, du poids de 71 kilogrammes pour le service de la couleuvrine d'Ehrenbreitstein.

N. **371.** Projectile très ancien en fer, de forme cylindrique.

N. **372.** Trois projectiles sphériques en fer. Diamètres : 0 m. 12, 0 m. 15, 0 m. 095.

N. **373.** Boulet creux en bronze. — Trouvé en 1863 sous les fondations de la citadelle de Hesdin; poids, 1 kilog. 970.

Don de M. Boucher de Perthes.

N. **374.** Quatre boulets en bronze, sans indication d'origine.

N. **375.** Grand projectile cylindrique en fonte. — Trouvé dans un champ près d'Aire (Pas-de-Calais).

N. **376.** Sous le même numéro huit boulets de 48, de 36, de 24, de 18, de 16, de 8, de 6 et de 4.

N. **377.** Bombes de 32, 27 et 22 à anneaux.

N. **378.** Deux bombes de 0 m. 22 sans anneaux mais à chape.

N. **379.** Deux bombes de 0 m. 27 à anneaux et contenant intérieurement un obus, le tout coulé ensemble.

N. **380.** Deux bombes de 0 m. 32 à anneaux.

N. **381.** Obus de 0 m. 22 et de 0 m. 16. L'obus de 16 est ensaboté.

N. **382.** Obus de 0 m. 15 et de 0 m. 12.

N. **383.** Bombe de 32 du système Valière. — Provenant des fouilles de la Floride au Havre.

N. **384.** Bombe de 32 du système Gribeauval. — Même provenance.

N. **385.** Deux bombes à la Cominge. Diamètre, 0 m. 48.

N. **386.** Obus oblong de 0 m. 22, de la marine.

N. **387.** Obus oblong de 0 m. 24.

N. **388.** Obus oblong de 0 m. 12.

N. **389.** Obus à balles de 12.

N. **390.** Obus à balles de 7.

N. **391.** Boîte à balles de 7.

N. **392.** Six anciens boulets pleins et creux de divers calibres.

N. **393.** Deux boulets de 36. — Trouvés dans les murs de l'ancien château de la Bastille, à Paris.

N. **394.** Balles en fer forgé, des modèles qui ont été réglementaires, des numéros 2, 3, 4 et 5.

N. **395.** Boîte à balles de 12.

N. **396.** Boîte à balles de 16.

N. **397.** Six boîtes à balles des calibres de 16, 12, 8, 6, 4 et 3 livres.

N. **398.** Calottes en fonte pour boîtes à balles, têtes et culots.

N. **399.** Huit projets de boîtes à balles pour obusiers de divers calibres.

N. **400.** Tableau présentant les projectiles de 5, à balles et à double paroi.

N. **401.** Paquet de mitraille annamite. Rapporté et donné au Musée par le capitaine d'artillerie Saillard. — Pris à Kihoa, le 23 février 1861.

N. **402.** Boulet ramé de 24, à champignon.

N. **403.** Boulet ramé de 24, en fonte.

N. **404.** Projectiles sphériques soudés ensemble. (Projet.)

N. **405.** Trois boulets ramés, en fer forgé, autrefois en usage dans la marine.

N. **406.** Sorte de boulet ramé; deux demi-boulets terminent deux tiges mobiles autour d'un anneau.

N. **407.** Balles ramées. — Trouvées à la casbah d'Alger.

N. **408.** Trois boulets de 24 et de 8, à lames pour couper les cordages et la mâture des vaisseaux. Projet de M. Peyrard.

N. **409.** Trois grenades à feu grégeois de l'origine de la

poudre. En grès ornées de dessins et portant des marques de fabrique. — Trouvées à Tripoli (Syrie).

Don de M. de Saulcy, membre de l'Institut.

N. **410**. Deux projectiles incendiaires en terre cuite. — Trouvés à Dax dans le lit de l'Adour.

Don de M. Charles Braquehaye, de Bordeaux.

N. **411**. Grenade chinoise en fer, de 0 m. 095 de diamètre, composée de deux coquilles obtenues dans une matrice, puis réunies par soudure. Creuse et percée de deux ouvertures dont l'une est fermée au moyen d'un prisonnier en fer taraudé. Cette grenade a été trouvée avec d'autres armes chinoises, à Pékin, à la suite de fouilles dans un terrain sur lequel s'élevaient jadis des magasins impériaux détruits par un incendie sous la dynastie des Ming, vers 1400. Cette découverte est d'un grand intérêt, parce qu'elle confirme que dès le XIVe siècle les Chinois connaissaient la poudre puisqu'ils employaient des grenades et de petits boulets de fer, alors que nous ne faisions que des boulets de pierre.

Don de M. Collin de Plancy, consul de France.

N. **412**. Boulet chinois de la fin du XIVe ou du commencement du XVe siècle. En fer, de 0 m. 048 de diamètre obtenu dans une matrice. — Même origine.

Même donateur.

N. **413**. Boulets incendiaires en fer forgé, à claire-voie, destinés à recevoir des matières inflammables et en usage autrefois dans la marine.

N. **414**. Deux projectiles incendiaires en terre cuite. — Trouvés à Dax, dans le lit de l'Adour.

Don de M. Charles Braquehaye, de Bordeaux.

N. **415**. Grenades de rempart des calibres de 0 m. 10 et 0 m. 08.

N. **416**. Grenade vénitienne en verre. Les grenades en

verre ont été employées en France sous le règne de Louis XIV. Il y en avait une grande quantité à Sarrelouis, en 1815. — Apportée de Corinthe en 1832, par M. Peytier, capitaine d'état-major.

N. **417**. Trois grenades ensabotées, servant aux armes appelées grenadiers.

N. **418**. Obus avec projet de fusée à vis. Les fusées sont en bois et au nombre de cinq.

N. **419**. Deux boîtes à grenades. — Prises à Sébastopol en 1855.

N. **420**. Grappe de raisin. — Même provenance.

N. **421**. Paquets de grosse mitraille à disques. — Même provenance.

N. **422**. Boulets Lancastre en fer forgé, forme cylindro-conique. — Même provenance.

N. **423**. Trois cartouches montées en fer-blanc pour canon de campagne. — Même provenance.

N. **424**. Boulet de 24 en fonte de fer, de forme ovoïde. — Provenant de l'approvisionnement de Puebla (campagne du Mexique).

N. **425**. Obus de 24 en fonte de fer, de forme ovoïde. — Même provenance.

N. **426**. Boulet de 12 en fonte de fer, de forme ogivale. — Même provenance.

N. **427**. Boîte à mitraille de 12. — Même provenance.

N. **428**. Boulet de 6 en fonte de fer, de forme ogivale. — Même provenance.

N. **429.** Boîte à mitraille de 6. — Même provenance.

N. **430.** Boulet de 6 dépouillé de ses enveloppes (toile, plomb et fer-blanc). — Même provenance.

N. **431.** Obus à balles de 15 en fonte de fer, de forme sphérique. — Même provenance.

N. **432.** Boulet de 6 en bronze, de forme sphérique. — Même provenance.

N. **433.** Deux balles en bronze pour boîte à mitraille. — Même provenance.

N. **434.** Trois fusées pour obus à balles. — Même provenance.

N. **435** et **436.** Deux projectiles mexicains, dont l'un a conservé son enveloppe de plomb. — Même provenance.

N. **437.** Projectile creux de fabrication américaine. Poids, 4 kilogr. 25. — Provenant de l'expédition du Mexique.

N. **438.** Sous le même numéro deux obus prussiens de 24, allongés et incendiaires (siège de Paris).

N. **439.** Sous le même numéro trois obus prussiens de 24, ordinaires (siège de Paris).

N. **440.** Sous le même numéro, deux obus prussiens de 12 ordinaires (siège de Paris).

N. **441.** Obus prussien incendiaire de 12 à évents (siège de Paris).

N. **442.** Obus à balles de 12 prussien (siège de Paris).

N. **443.** Obus ordinaire de 6 prussien (siège de Paris).

N. **444.** Quatre boulets sphériques de 30, 12, 8 et 6, système Wharendorff.

N. **445.** Projectile oblong, creux, système Wharendorff. Poids, 38 kilogrammes; calibre, 0 m. 22.

N. **446.** Deux projectiles creux, garnis d'oreilles, système Wharendorff. Calibre, 0 m. 22; poids, 25 kilogrammes.

N. **447.** Deux projectiles sphériques, creux, système Wharendorff. Calibres, 0 m. 12 et 0 m. 08.

N. **448.** Obus oblong, système Tamisier.

N. **449.** Boulet du premier système Tamisier.

N. **450.** Boulet en fer forgé, éprouvé sur des plaques de vaisseaux cuirassés.

Don de Napoléon III, 1860.

N. **451.** Cinq projectiles ayant figuré à l'Exposition universelle de 1878.

Don de de MM. Maré et Ekman, à Ankarsrum et Finopon (Suède).

N. **452.** Trente-quatre projectiles cylindro-coniques ou à deux calottes sphériques et de formes diverses ayant servi à des essais et expériences de tir de 1858 à 1870.

Don de la section technique de l'artillerie.

N. **453.** Dix-sept projectiles dont onze oblongs et six sphériques. — Provenant de l'Exposition suédoise à Paris en 1878.

N. **454.** Deux projectiles creux, l'un en fonte, l'autre en cuivre contenant des chausse-trapes.

N. **455.** Projectile creux en cuivre.

N. **456.** Projectile indien à lames d'acier brisées et tranchantes.

Don de Napoléon III.

ARTIFICES[1].

N. **457.** Flambeau ordinaire n° 1.

N. **458.** Flambeau modifié n° 1.

N. **459.** Flambeau n° 2.

N. **460.** Balle à feu de 22.

N. **461.** Tourteau goudronné.

N. **462.** Boîte éclairante de 25.

N. **463.** Bombe ogivale de 27.

N. **464.** Fusée de 12 sans armures.

N. **465.** Fusée de 12 sans armures.

N. **466.** Affût à trépied avec son auget.

N. **467.** Porte-lance garni.

N. **468.** Espolette de communication pour boîte incendiaire.

N. **469.** Espolette de communication pour bombe de 19.

N. **470.** Espolette de communication pour boîte explosible.

N. **471.** Espolette de communication pour obus de 9.

N. **472.** Espolette de communication pour boîte éclairante et incendiaire.

N. **473.** Espolette de communication pour boîte éclairante.

[1] Tous ces artifices, du n° 457 au n° 555, à l'exception de quelques objets dont l'origine est indiquée, sont venus de l'École centrale de pyrotechnie le 23 mai 1872. Ils étaient en service à cette époque, ou au moins jusqu'à celle de l'adoption de l'artillerie rayée en 1858.

N. **474** et **475.** Deux fusées hexagonales à deux durées.

N. **476** et **477.** Deux fusées hexagonales à quatre canaux, pour obus oblong à balles, modèle 1864.

N. **478** et **479.** Deux fusées mixtes par les gaz; proposées par le maréchal des logis Saussier, modèle 1868.

N. **480.** Cinq fusées de projectiles avec coupes et percuteurs. — Provenant des ateliers de Tarbes en 1875.

N. **481.** Deux fusées n° 1, en bois, à calice, pour bombes de 27 et de 32, modèle 1840.

N. **482.** Deux fusées n° 2, en bois, à calice, pour bombes de 32, modèle 1840.

N. **483.** Deux fusées n° 2 *bis*, en bois, à calice, pour obus de 22, modèle 1840.

N. **484.** Deux fusées n° 3, en bois, à calice, pour obus de 16 et 15, modèle 1840.

N. **485.** Deux fusées n° 3 *bis*, en bois, à calice, pour obus sphérique de 12, modèle 1840.

N. **486.** Deux fusées n° 1, à évents, pour bombes de 32 et de 27, modèle 1852.

N. **487.** Deux fusées n° 1 *bis*, en bois, à évents, pour bombes de 32 de côte, modèle 1852.

N. **488.** Deux fusées n° 2 *bis*, en bois, à évents, pour bombes de 22, modèle 1852.

N. **489.** Deux fusées n° 3, en bois, à évents, pour obus de 16 et de 15, modèle 1852.

N. **490.** Deux fusées n° 4, en bois, à évents, pour obus sphérique de 12, modèle 1852.

N. **491.** Deux fusées à calice, pour obus ordinaire sphérique de 12, modèle 1854.

N. **492.** Deux fusées n° 5, à calice, pour grenades à main, modèle 1845.

N. **493.** Deux fusées n° 6, à calice, pour pétard cubique, modèle 1849.

N. **494.** Deux fusées en bois, à trois canaux, pour obus sphérique à balles de 12, modèle 1854.

N. **495.** Deux fusées n° 1, à tube métallique, pour bombes de 32 et de 27, modèle 1869.

N. **496.** Deux fusées percutantes de 0 m. 022, pour obus oblongs, modèle 1859.

N. **497.** Deux fusées percutantes de 0 m. 025, pour obus oblongs, modèle 1859.

N. **498.** Deux fusées percutantes de 0 m. 030, pour obus oblongs, modèle 1859.

N. **499.** Deux fusées n° 1 *bis*, à tube métallique, pour bombes de 32 de côte, modèle 1869.

N. **500.** Deux fusées à tube métallique, pour bombes de 22, modèle 1869.

N. **501.** Deux fusées n° 3, à tube métallique, pour obus de 16 et de 15, modèle 1869.

N. **502.** Deux fusées hexagonales à six durées, pour obus oblongs, modèle 1859.

N. **503.** Deux fusées à trois canaux, pour obus oblongs à balles, modèle 1868.

N. **504.** Deux fusées à six durées, pour obus oblongs à balles de 24, modèle 1869.

N. **505.** Deux fusées mixtes à deux durées, percutantes par le fulminate, du colonel Schnéegans, modèle 1866.

N. **506.** Fusée percutante par les gaz, système Florentin, modèle 1861.

N. **507.** Fusée mixte par les gaz, système Rigaud, sous-chef artificier, modèle 1860.

N. **508.** Fusée mixte par les gaz, système du capitaine Duchêne, modèle 1860.

N. **509.** Fusée fusante à quatre durées, pour obus oblongs à balles, système du maître artificier Marsault, modèle 1862.

N. **510.** Fusée mixte par les gaz, système du capitaine Florentin.

N° **511.** Fusée fusante à quatre durées, pour obus oblongs à balles, système de l'ouvrier d'État Gaillard, modèle 1861.

N. **512.** Fusée mixte à deux durées par le fulminate, système du lieutenant-colonel Maucourant, modèle 1869.

N. **513.** Fusée mixte par les gaz, système du maître artificier Marsault, modèle 1861.

N. **514.** Fusée percutante par le fulminate (École de pyrotechnie), modèle 1868.

N. **515.** Fusée de 0 m. 095, modèle de la Guerre. — Envoyée au Musée par la place de Rochefort en 1878.

N. **516.** Fusée vide de 0 m. 095, simulée. — Envoyée au Musée par la place de Rochefort en 1878.

N. **517.** Fusée de signal de 0 m. 034.

N. **518.** Fusée de signal de 0 m. 027.

N. **519.** Fusée de signal de 0 m. 020.

N. **520.** Lance à feu.

N. **521.** Fusée de mine. — Trouvée dans la tour Malakoff (Crimée).

Don de M. le docteur Frédéric Lépine, de Dijon.

N. **522.** Machine à battre la composition des fusées de guerre.

Don de M. le capitaine Mowat en 1866.

N. **523.** Affût-chevalet pour fusées de 0 m. 095. — Venu du ministère de la marine.

N. **524.** Affût à pivot pour fusées de 0 m. 095. — Même origine.

N. **525** à **528.** Quatre étoupilles en roseau pour le siège et la campagne.

N. **529** à **532.** Quatre étoupilles-lances pour fusée de guerre.

N. **533.** Étoupille française; détail de sa fabrication et de son chargement.

N. **534** et **535.** Étoupilles en plume.

N. **536.** Étoupille à T en plomb.

N. **537.** Étoupille en fer-blanc.

N. **538** et **539.** Étoupilles anglaises.

N. **540** et **541.** Étoupilles américaines, système Parott.

N. **542.** Mèche à canon ordinaire.

N. **543.** Mèche à étoupille au pulvérin et à l'eau-de-vie.

N. **544.** Mèche à étoupille à l'eau-de-vie, avec un de soufre et deux de pulvérin.

N. **545.** Mèche à étoupille au pulvérin et au vinaigre.

N. **546.** Cordeau porte-feu.

N. **547.** Boute-feu.

N. **548.** Porte-lance.

N. **549** et **550.** Mèches à canon en papier.

N. **551.** Mèche à étoupille, avec un de soufre et quatre de pulvérin.

N. **552.** Marron ordinaire cubique de 33.

N. **553.** Marron ordinaire cubique de 40.

N. **554**. Marron ordinaire cubique de 27.

N. **555**. Deux serpenteaux de signal.

N. **556**. Quatre boîtes de réjouissance en fonte de fer.

N. **557**. Fusée incendiaire prise sur un vaisseau anglais. Elle contient du sulfure d'arsenic en grande quantité.

N. **558**. Tire-fusées à cercle en bronze, fait à la Fère par la 6e compagnie d'ouvriers d'artillerie en 1806.

N. **559**. Tire-fusées ancien modèle, deux manivelles, par Merkleinn, en l'an XII.

N. **560**. Tire-fusées à châssis et à vis.

N. **561**. Modèle de tire-fusées à tenailles.

N. **562**. Deux grands tire-fusées de sûreté par le colonel Parrizot.

N. **563**. Machine russe explosible, sous-marine. — Prise dans la mer Baltique, en 1854.

N. **564**. Deux fusées russes. — Prises dans la tour de Malakoff.

HAUSSES, ARMEMENTS, ACCESSOIRES.

N. **565**. Tableau d'arcs et quarts de cercle pour le pointage des mortiers avec niveau à bulle d'air, ou fil à plomb, ou aiguille à pendule.

N. **566**. Quart de cercle à articulations pour le pointage des mortiers; les différentes parties peuvent se replier de manière à former un faisceau allongé. Les deux bras à angle droit s'engagent jusqu'à leurs crans dans la bouche des mortiers de 27 et 32.

N. **567**. Deux quarts de cercle pour pointage des mortiers.

Ils sont munis de pinnules, d'un limbe divisé et d'une verge carrée faisant index. Inventés et exécutés par Billion, à Paris (1795).

N. **568.** Quart de cercle à pinnules et à fil à plomb, propre au pointage des mortiers, par le sieur Patron, à Paris.

N. **569.** Tableau de cinq appareils de pointage pour mortiers, canons et obusiers. Le n° *a* est un quart de cercle en fer qui se fixe par deux goujons dans des trous percés dans le tourillon de gauche d'un mortier. Une vis de serrage l'assujettit.

N. **570.** Hausse à canon munie d'un quart de cercle avec index pour les angles et d'une vis de rappel pour corriger la direction. XVIIe siècle.

N. **571.** Tableau de systèmes de pointage pour canons. Le n° *a* est du même modèle que les précédents du tableau N. 569. N° *b*, bouton de culasse avec trou dans l'axe pour recevoir les goujons de cinq appareils; quatre de ceux-ci portent une lunette pour viser. Nos *c*, *d*, *e*, *f*, hausses diverses montées par un goujon sur le bouton de culasse, et maintenues verticales par une masselotte pesante.

N. **572.** Tableau de systèmes de pointage et hausses pour canons. N° *a*, longue tige terminée par un arc de cercle à fil à plomb; à l'autre extrémité se visse une rondelle (nos *b*, *c*, *d*) du calibre du canon. La tige introduite dans l'âme est maintenue par la rondelle. Nos *e*, *f*, hausses adaptées au cul-de-lampe. N° *g*, hausse-pendule permettant de corriger l'inégalité de hauteur des roues. Les autres hausses sans intérêt.

N. **573.** Hausse en fer pour la marine.

N. **574.** Guidon en bronze pour pièce de marine.

N. **575.** Tableau de hausses pour canons. Les deux premières se vissent sur la plate-bande de culasse, elles ont des lunettes de visée; la seconde porte en outre un niveau à bulle d'air. Les autres hausses sans intérêt.

N. **576.** Hausse russe. — Prise le 7 juin 1855 dans la redoute de Volhynie sous Sébastopol.

N. **577.** Deux hausses : l'une à pendule, l'autre à niveau à bulle d'air. — Prises à Sébastopol, en 1855.

N. **578.** Percuteurs pour canons de marine (18 projets divers).

N. **579.** Cercles et platines en cuivre à silex, pour les canons de la marine, ancien système.

N. **580.** Platine de brûlot anglais, campagne de Boulogne (1804).

Donnée au Musée par M. le baron de Lacrosse.

N. **581.** Deux portions en bois de culasse de canon, avec platines percutantes du général bavarois Zoller.

N. **582.** Gargoussier d'espingole, en cuir, ayant jadis servi à l'armement des embarcations de douane. — Envoyé par la Direction de la Rochelle.

NOTICE

SUR LES PETITS MODÈLES.

Tous les petits modèles des collections sont classés sous la lettre O; ils sont tous placés sur les tables de la salle de droite au deuxième étage.

On peut les classer en trois séries :

1° Les machines de guerre des anciens reconstituées par le Musée en 1864;

2° Les bouches à feu et le matériel reconstitués également par le Musée d'après les objets eux-mêmes ou des dessins exacts authentiques du temps. Cette série comprend la seconde moitié du XIVe siècle, tout le XVe, et enfin l'artillerie des six calibres de France qui était d'un type assez uniforme de Henri II au commencement du XVIIe siècle;

3° Les bouches à feu et le matériel du milieu du XVIIe siècle au matériel de 5, 7 et 138.

Tous les petits modèles de cette série ont été exécutés à l'époque même où le matériel qu'ils reproduisent était en service; ils ont donc, comme documents historiques, toute la valeur du matériel de guerre qui a été réellement ou est encore réglementaire.

O

ARTILLERIE.

PETITS MODÈLES RESTITUÉS.

MACHINES DES ANCIENS

À ÉCHELLES INDÉTERMINÉES.

Certaines machines des anciens pouvaient lancer des traits et au besoin des pierres; leur mécanisme était exactement celui des arbalètes du moyen âge. Suivant leur force, elles s'appelaient *catapultes, scorpions* ou *onagres.*

D'autres machines plus fortes que les catapultes ne pouvaient lancer que des pierres ou des poutres; elles s'appelaient *balistes.* Un arbre, tournant sur tourillons horizontaux fixés à l'un de ses bouts, portait à l'autre bout la poutre ou les pierres dans un auget. Lorsqu'on lâchait la détente, l'arbre se projetait violemment en avant comme le chien d'une platine, puis butait contre un arrêt; les pierres étaient lancées comme par une fronde.

O. **1.** Catapulte, machine à lancer des traits, restituée d'après des auteurs anciens, grecs et romains, par le capitaine de Reffye en 1864.

O. **2** et **3.** Deux catapultes à lancer des pierres ou des traits à volonté, restituées d'après des auteurs grecs et romains par le même officier.

O. **4.** Baliste exclusivement destinée à lancer des pierres ou des poutres, reconstituée par le même officier.

O. **5.** Baliste à treuil en avant, reconstituée d'après les anciens par un mécanicien inconnu du siècle dernier.

O. **6.** Baliste inventée par Poullet, constructeur à Paris. Commencement du XIXe siècle.

ARTILLERIE À POUDRE

DU MILIEU DU XIVe SIÈCLE AU MILIEU DU XVIIe.

O. **7.** Bombarde à queue du milieu du xive siècle. Affût reconstruit d'après une miniature du manuscrit 7239 de la Bibliothèque nationale. Échelle de 1/5.

O. **8.** Deux bombardes du xive siècle à affûts fixes reconstruites d'après la miniature du manuscrit 5718 de la Bibliothèque nationale. Échelle indéterminée.

O. **9.** Sous le même numéro, deux bombardes avec leur affût, trouvées dans les débris d'un navire échoué à la barre de l'îlot d'Antholt, xive siècle. Échelle de 1/5.

O. **10.** Ribaudequin du commencement du xve siècle, armé de quatre canons se chargeant par la culasse, et de cinq lances dont trois à artifices et deux à crocs. Reconstruit d'après un dessin d'Hanzelet. Échelle de 1/5.

O. **11.** Bombarde allemande de l'an 1404, reconstruite, d'après la belle pièce existant au Musée, sous le N. 238. L'affût a été exécuté sur un dessin de M. Viollet-le-Duc. Échelle de 1/10.

O. **12.** Deux bombardes de la première moitié du xve siècle. Les originales sont placées de chaque côté de la porte d'entrée du Mont Saint-Michel, où elles furent abandonnées en 1423 par les Anglais. Échelle de 1/10.

O. **13.** Bombarde italienne avec son affût à manteau, nommé bouclier à canon, de la première moitié du xve siècle. Reconstruits d'après Valturi. Échelle de 1/5.

O. **14.** Bombarde avec son affût, du commencement du xve siècle. Reconstruits d'après Valturi. Échelle de 1/5.

O. **15.** Bombarde avec son affût de la première moitié du xve siècle, d'après le traité des machines de Marianus Jacobus. Manuscrit de la République de Venise. Échelle de 1/5.

O. **16.** Bombarde de Gand, ainsi nommée parce qu'elle orne une des places de cette ville. Échelle de 1/10.

O. **17.** Bombarde d'Édimbourg, ainsi nommée parce que l'original orne une des places de cette ville. Échelle de 1/10.

O. **18.** Bombarde italienne avec son affût, du milieu du xve siècle, reconstruite d'après Valturi. Échelle de 1/5.

O. **19.** Bombarde avec son affût, de la seconde moitié du xve siècle, reconstruite d'après un manuscrit de Froissard (Bibliothèque nationale). Échelle de 1/5.

O. **20.** Grosse bombarde de la fin du xve siècle, reconstruite d'après le N. 21 du Musée. L'affût a été refait d'après un dessin de Bonaccorto Ghiberti, vers 1500 (Florence, bibliothèque Magliobenhiano). Échelle de 1/10.

O. **21.** Six canons avec leurs affûts reconstitués d'après les pièces de l'artillerie de Charles le Téméraire prises par les Suisses à la bataille de Granson, le 3 mars 1476, et conservées à l'arsenal de Neuveville, canton de Berne. Échelle de 1/5.

MATÉRIEL DU XVIe SIÈCLE, DIT DE HENRI II.

Ces petits modèles ont été exécutés en 1882 par l'atelier du Musée, d'après un manuscrit d'environ 1575, par Vasselieu, commissaire de l'artillerie pendant la seconde moitié du xvie siècle.

Échelle de 1/6.

O. **22.** *Le Canon* (poids du boulet, 32 à 33 livres), monté sur son affût et sa plate-forme de batterie de siège. L'épaulement consiste en gros gabions debout, hauts de six pieds et de trois pieds de diamètre, remplis de terre et couronnés par deux ou trois saucissons. Portière d'embrasure. Pour le tir, la limonière est relevée sur les crochets des flasques. Pour traîner

le canon, vingt et un chevaux, à deux de front, après celui de limonière. Pas d'avant-train. Les crosses frottent à terre. Poids de la pièce, 2,600 kilogrammes; affût, pièce et armements, 4,000 kilogrammes.

O. **23.** *La grande Couleuvrine.* Poids du boulet, 16 livres. Pièce de siège, traînée par dix-sept chevaux à deux de front après le limonier. Poids de la pièce, 2,200 kilogrammes; affût, pièce et armements, 3,200 kilogrammes.

O. **24.** *La Bâtarde.* Poids du boulet, 8 livres. Pièce de siège, traînée à onze chevaux, à deux de front après le limonier. Poids de la pièce, 1,200 kilogrammes; affût, pièce et armements, 2,200 kilogrammes.

O. **25.** *La Moyenne.* Poids du boulet, 3 livres. Pièce de campagne, traînée à sept chevaux en file. Poids de la pièce, 750 kilogrammes; affût, pièce et armements, 1,100 kilogrammes.

O. **26.** *Le Faucon.* Poids du boulet, 2 livres. Traîné à quatre chevaux. Poids de la pièce, 375 kilogrammes; affût, pièce et armements, 700 kilogrammes.

O. **27.** *Le Fauconneau.* Poids du boulet, 1 livre. A quatre chevaux. Poids de la pièce, 200 kilogrammes; affût, pièce et armements, 400 kilogrammes.

O. **28.** *Le Chariot,* orgue à quatre chevaux, portant douze corselets, douze piques et six arquebuses à croc, avec position de route et position de tir. En cas d'attaque, les chariots se mettaient en travers, servant d'appui aux arquebuses et d'épaulement aux tireurs. A l'intérieur, coffres à charges et armements.

ARTILLERIE DU XVIIe SIÈCLE

ET MATÉRIEL DE TRANSITION JUSQU'AU SYSTÈME DE GRIBEAUVAL.

(Échelle de 1/6.)

O. **29** à **37**. Dix-sept canons fondus à Nuremberg en 1663, comme on le voit gravé sur la plate-bande de la culasse. Tous portent sur le premier renfort un écu écartelé de France et de Dauphin, entouré des colliers des deux ordres, et surmonté de la couronne royale (couronne fermée). Tous ont les deux anses en dauphin et le bouton de culasse en pomme de pin allongé. La lumière est en avant de la plate-bande de culasse avec couvre-lumière à charnière, ou bien elle est percée en arrière de la plate-bande et couverte par une coquille de Saint-Jacques à pivot.

29. Canon de 64 livres, boulet de 0 m. 206.

30. Canon de 48 livres, boulet de 0 m. 185.

31. Trois canons de 36, boulet de 0 m. 170.

32. Deux canons de 24, boulet de 0 m. 148.

33. Deux canons de 48 sur affût, boulet de 0 m. 185.

34. Canon de 36 sur affût, boulet de 0 m. 170.

35. Deux canons de 24 sur affût, boulet de 0 m. 148.

36. Trois canons de 16, couleuvrines, boulet de 0 m. 130.

37. Deux canons de 8, bâtardes légères, boulet de 0 m. 102.

O. **38**. Obusier de 10 pouces (0 m. 270). Le projectile plein aurait été de 144 livres. Porte le même écu que les pièces pré-

cédentes mais sans inscriptions de fabrication. Lumière en avant de la plate-bande sans couvre-lumière. Anse unique en travers. Bouton de culasse en forme d'anse en dauphin.

O. **39.** Canon de 8, bâtarde légère, la lumière en avant de la plate-bande, clavette en fer traversant toute la culasse, derrière la lumière. Pas de marque.

O. **40.** Canon de 12, porte à la volée le nom *le Généreux* et des foudres. Sur le premier renfort, un écu surmonté d'un casque héraldique. Anses en dauphins. Bouton de culasse en forme de massue; est monté sur un affût à barbette et à roulettes. Inventé par Vauban?

O. **41.** Affût de canon de 16, sans la pièce.

O. **42.** Affût de canon de 8, sans la pièce.

O. **43.** Deux mortiers de 12 pouces (0 m. 32) à chambre cylindrique. Tonnerre cylindrique d'un diamètre moindre que celui de la volée. Bassinet en tête de faune. Les tourillons sont à l'arrière du mortier. Sur le tonnerre est sculpté l'écu de France avec couronne ducale; vers la volée, un soleil. Affût à flasques inclinés vers l'avant et vers l'arrière. Les entretoises et flasques sont en fer. Sus-bandes maintenues par des étriers de fer. Ces deux mortiers sont du type d'un pierrier de 15 pouces (0 m. 40) qui porte les inscriptions: *Duc du Lude ..... 1684.* L'une des deux pièces est un don du général Morin, alors directeur du Conservatoire des arts et métiers.

O. **44.** Trois mortiers de 12 pouces sur leurs affûts. Chambre cylindrique. Le tonnerre est en sphère d'un diamètre supérieur à celui de la volée. D'ailleurs tous trois semblables comme décors aux précédents. Les affûts sont en bois, avec les étriers de fer comme les précédents.

O. **45.** Canon court de 100 livres (9 pouces ou 0 m. 24). Pourtour de la chambre sphérique. Bouton de culasse tronqué. Lumière en arrière de la plate-bande avec bassinet. Au premier renfort : l'écu de France avec couronne ducale et entouré des

deux colliers; porte sur la volée : *Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine*, et le nom *l'Octavien*. En avant de la lumière : *Béranger de Falize, Douai, 1694*.

O. **46.** Canon de 64 (o m. 21), *le Justinien*. Mêmes formes, mêmes inscriptions, même date.

O. **47.** Canon de 48 (o m. 192), *le Tibère*. Mêmes formes, mêmes inscriptions, même date.

O. **48.** Canon de 30 (o m. 162), *Trajan*. Mêmes décors et inscriptions.

O. **49.** Canon de 30 (o m. 162), *Othon*. Forme allongée. Bouton de culasse cylindrique, porte les mêmes inscriptions que le précédent.

O. **50.** Canon de 24 qui serait du modèle des précédents à part ces détails de la volée : 1° le bourrelet en tulipe est sculpté; 2° sur le ruban : *le Foudroyant;* 3° une gerbe de foudres liée avec un ruban à la devise : *Ratio ultima regum*.

O. **51.** Canon de 24 portant à la volée le ruban à devise, puis un écu sous couronne ducale. Au premier renfort l'écu de France, sous couronne royale, et sans les colliers des deux ordres.

O. **52.** Triqueballe, probablement à 1/6, dont les roues semblent de l'époque de Louis XIV.

O. **53.** Chèvre de place, probablement de la même époque.

O. **54.** Chariot d'artillerie qui paraît de la même époque, portant, dans le prolongement des limonières, des couteaux de brèche.

O. **55** à **64.** Neuf canons et un mortier de même origine. Les moulures et le décor sont identiques, mais incomplets pour les calibres les plus faibles. Les canons sont des calibres de 24, 12, 8, 6 et 16. Le décor du premier renfort est complet pour tous les canons : 1° le soleil à la devise : *Nec pluribus*

impar; 2° l'écu de France entouré de palmes, sous couronne royale. Les fleurs de lis manquent sur certains écus. Le décor de la volée est complet pour les trois premières pièces : 1° un ruban avec la devise : *Ratio ultima regum;* 2° sur un autre ruban : *Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine;* 3° l'écu de France entouré des deux colliers sous couronne ducale. Pour les autres pièces, le décor de la volée manque. Le mortier porte le soleil identique à celui des pièces, et le même perlé des anses. Six des pièces et le mortier sont sur affûts peints en bleu passé décorés de fleurs de lis d'or; ces affûts paraissent intacts, ils sont certainement plus modernes d'une trentaine d'années que les pièces, et par suite de soixante ans plus modernes que les affûts des pièces O. 29 à 37. Ils sont déjà du système Vallière qui devait être définitivement adopté en 1732. L'affût de 24 avec avant-train n'est pas peint; d'ailleurs ses roues et la plupart des ferrures ont dû être refaites au Conservatoire des arts et métiers, où ce canon était encore en 1850. C'est le général Morin qui en a fait don au Musée. Les six canons montés ont été reçus de Chantilly où ils étaient depuis 1794. Enfin ces dix bouches à feu auraient fait partie d'une collection de douze petits modèles qui avaient été déposés au château de Clagny par le duc du Maine, lorsque les officiers de la ville de Paris lui en firent présent à l'occasion de sa nomination de grand maître de l'artillerie[1].

O. **65.** Mortier de 32 à plaque, il est du commencement du XVIIIe siècle ou de la fin du XVIIe. Ce mortier est exactement du modèle du mortier qui figure parmi les dix bouches à feu du duc du Maine; l'affût est peint et décoré de même. —

[1] En 1885, M. Bonnassieux, archiviste aux Archives nationales, à propos d'un travail fort intéressant qu'il publiait sur le château de Clagny (une des résidences du duc du Maine), vint nous demander si nous avions connaissance des douze petits modèles offerts au duc du Maine en 1694, et dont il avait lu l'historique dans le dictionnaire de l'abbé Expilly, 1764. C'est ce renseignement qui nous a permis de reconnaître et préciser l'origine commune de ces dix petits modèles.

On aurait peut-être pu le comprendre dans la même collection, malgré la différence d'échelle. Échelle de 1/4.

O. **66.** Mortier de 32 sur affût. Chambre sphérique à l'extérieur. L'affût est à flasques inclinés descendant à l'avant et à l'arrière. Commencement du XVIIIe siècle.

O. **67.** Mortier de 32 sur son affût. Chambre cylindrique à l'extérieur. L'affût est symétrique à flasques horizontaux. Un coussinet de volée mobile prend appui sur des butoirs placés aux deux bouts de l'affût, de façon qu'on peut à volonté tirer dans les deux sens. Même époque.

O. **68.** Trois affûts identiques à celui qu'on vient de décrire. Un des trois coussinets manque. Même époque.

O. **69.** Mortier de 32. Chambre cylindrique, et à l'extérieur, en sphère d'un diamètre moindre que celui de la volée. Outre l'anse transversale, une petite anse est près de la bouche dans le plan de tir. Les tourillons sont à l'arrière du tonnerre. En avant du bassinet un écu sous casque héraldique, et sur le cylindre-tourillon on lit : *Fait à Douai, 1722*. L'affût est exactement du modèle des quatre qui précèdent et dont la date est ainsi fixée au premier quart du XVIIIe siècle. Échelle de 1/4.

O. **70.** Mortier de 32. Il ne diffère que par l'écu en avant du bassinet, qui est aux armes de France. Même affût. Échelle de 1/4.

O. **71.** Affût de place à roulettes, les rosettes semblables à celles du matériel Vallière. Échelle inconnue.

O. **72** à **76.** Modèles, à l'échelle de 1/4, des affûts à limonière des cinq calibres fixés par l'ordonnance de 1732, pour l'artillerie de terre, savoir : de 24, 16, 12, 8 et 4. Le général Saint-Auban avait fait présent au roi Louis XVI, en 1777, de cette collection des modèles de l'artillerie du système du lieutenant général de Vallière, premier inspecteur général de l'arme. Elle fut transportée de Versailles au Musée

de l'artillerie en 1794. On peut constater sur ces petits modèles si bien exécutés les progrès du matériel. La sellette qui porte le coin de pointage est plus longue et à coulisses. Les boulons d'assemblage des flasques sont mieux répartis; leurs rosettes sont découpées en croix élégantes. L'avant-train est mieux compris, les roues plus légères; le carrossage, qui était nul à la fin du XVII[e] siècle, est maintenant de 1/10; enfin l'écuanteur est sensiblement plus prononcé.

SYSTÈME DE GRIBEAUVAL, 1765[1].

(Modèles à l'échelle de 1/4, exécutés en acajou.)

O. **77.** Canon de 24, en bronze, de siège ou de place. Porte à la plate-bande de la culasse : *Douai, Béranger, 1788.*

O. **78.** Canon de 16, en bronze, de siège ou de place. Mêmes inscriptions.

O. **79.** Canon de 12 de place (12 allongé). Mêmes inscriptions.

O. **80.** Canon de 8 allongé de place. Mêmes inscriptions.

O. **81.** Canon de 8 allongé de siège. Mêmes inscriptions.

O. **82.** Canon de 8 de campagne. Mêmes inscriptions.

O. **83.** Pièce de 4 de campagne. Mêmes inscriptions.

O. **84.** Canon de troupes légères ou de montagne. Canon de 1 livre.

O. **85.** Obusier de 22 de siège. *Douai, Béranger, 1788.*

O. **86.** Obusier de 16 de siège et campagne. Mêmes inscriptions.

O. **87.** Canon de 24 sur affût de côte. Coin de mire à vis horizontale. L'affût est monté sur le grand châssis à roulettes.

[1] Toutes les pièces de cette belle collection ont été exécutées sous les yeux même de Gribeauval. Ce fut au moyen de ces petits modèles qu'il arrêta définitivement son système. Il ne les avait pas encore déposés au Magasin royal lors de la prise du château de la Bastille, ce qui sauva cette précieuse collection de la destruction. A sa mort, Gribeauval la légua en totalité à son secrétaire, le sieur Rolland, qui la laissa en héritage à sa veuve. En 1806, un arrêt du Conseil d'État en ordonna l'acquisition par le Gouvernement, et elle fut définitivement placée au Musée d'artillerie.

O. **88.** Canon de 16 sur affût de côte et châssis des mêmes types que le canon de 24 précédent.

O. **89.** Canon de 16 sur affût de place. Vis de pointage verticale. Le grand châssis est à lisoir directeur.

O. **90.** Affût de 16 de place avec châssis du modèle des précédents. En outre, une flèche à lunette permet de transporter l'affût sur avant-train de siège.

O. **91.** Canon de 12 de place sur affût et châssis disposés comme les précédents.

O. **92.** Affût de 8 de place, même système que les deux précédents. La flèche-lunette manque.

O. **93.** Canon de 24 sur son affût de siège, avec avant-train de siège à limonière. Le coin de pointage est conduit par une vis horizontale.

O. **94.** Canon de 16 avec affût et avant-train de siège; même système de pointage.

O. **95.** Obusier de 8 pouces (0 m. 22) sur son affût de siège; avec vis de pointage horizontale conduisant un coin. Avant-train à limonière.

O. **96.** Obusier de 6 pouces (0 m. 16) sur son affût; avec avant-train à timon. Même système de pointage que l'obusier de siège.

MORTIERS.

O. **97.** Mortier en bronze de 32 sur son affût. Chambre cylindrique. Sus-bandes en fer fixées par des étriers de fer. Coin de pointage à tourillons. Les coins sont renforcés de fer et comportent un petit coin en dessous.

O. **98.** Mortier en bronze de 27 sur son affût. Même chambre, mêmes systèmes d'affût et de pointage que le précédent.

O. **99.** Mortier à la Gomer de 27. Chambre tronconique. Tourillons renforcés. Monté sur son affût avec sus-bandes.

O. **100.** Mortier de 27 pareil au précédent. Monté sur son affût sans sus-bandes.

O. **101.** Pierrier du calibre de o m. 32, à chambre tronconique; il ne présente que l'anse près de la bouche. Les tourillons sont à l'arrière de la culasse, qui porte sur une semelle de bronze.

O. **102.** Pierrier du calibre de 15 pouces (o m. 41), à chambre tronconique. Outre l'anse habituelle en travers, il porte près de la bouche une petite anse dans le plan de tir; il est monté sur son affût et y est fixé comme O. 97 et 98.

O. **103.** Pierrier de o m. 27, à chambre tronconique sur son affût. La tête de la vis de pointage agit sur deux bielles à tourillons engagées dans les flasques de l'affût.

O. **104.** Affût de 12 avec avant-train de campagne à limonière. Coffre à munitions entre la lunette et la pièce. Vis de pointage verticale tournant dans un écrou mobile autour d'un axe horizontal.

O. **105.** Affût de canon de 8 avec avant-train à palonniers. Système de l'affût précédent.

O. **106.** Affût à canon de 4 avec avant-train à timon. Système de l'affût précédent.

O. **107.** Affût de canon, de 1 livre, de montagne ou troupes légères, à limonière. Deux coffres d'essieu. Vis de pointage horizontale conduisant un coin.

O. **108.** Pétard fixé par quatre pointes sur son plateau.

O. **109.** Affût de mortier de 22.

O. **110.** Chariot à canon, ou porte-corps, avec avant-train de siège à timon et à palonniers.

O. **111.** Caisson d'obusier de 16 à timon avec palonniers, avec son avant-train.

O. **112.** Caisson de 8 avec son avant-train.

O. **113.** Deux caissons de canon de 12 avec leurs avant-trains. L'un à timon et palonniers; l'autre n'a pas ses palonniers, mais porte son timon de rechange.

O. **114.** Caisson de cartouches d'infanterie; avec son avant-train à timon et à palonniers.

O. **115.** Caisson de parc; avant-train à timon et à palonniers.

O. **116.** Forge de campagne à timon et à palonniers.

O. **117.** Forge de campagne à deux roues et à limonière.

O. **118.** Chariot à munitions dit aussi *de division*, avec son coffre à outils.

O. **119.** Charrette à munitions à deux roues et à limonière.

O. **120.** Charrette à boulets à deux roues et à limonière.

O. **121.** Triqueballe à vis pour transporter les bouches à feu suspendues par les anses. Le crochet de suspension est le prolongement de la vis verticale qui traverse le corps d'essieu. La vis ne tourne pas : elle est conduite par un écrou mû à l'aide d'un tourne-à-gauche à deux bras.

O. **122.** Triqueballe du système du commerce. C'est le grand fardier avec avant-train de siège à limonière.

O. **123.** Civière à bombes de 0 m. 22, et à obus.

O. **124.** Brouette pour le transport des bombes.

O. **125.** Traîneau à rouleaux tournant à l'aide de pinces en fer, pour le transport des pièces.

O. **126.** Traîneau à rouleaux indépendants, avec entretoises mobiles.

O. **127.** Traîneau à glissement, pour transport sur la neige.

O. **128.** Chèvre ordinaire à trois épars fixes.

O. **129.** Autre chèvre de même forme. Les épars fixés par des crochets peuvent être démontés pour le transport.

O. **130.** Camion pour le transport des mortiers. Le côté d'arrière du cadre est mobile.

O. **131.** Vindas pour équipage de pont.

MATÉRIEL DE L'AN XI.

(Échelle de 1/6.)

O. **132.** Affût de siège de 24 long, sur roues, avec avant-train. Encastrement de route pour le transport. Il a sa vis de pointage, ses sous-bandes et sus-bandes, ses étriers de flasques.

O. **133.** Affût de siège de 24 court, sur roues, avec encastrement de route. L'affût ne comportait ni sous-bandes ni étriers de flasques.

O. **134.** Affût de place de 24 court sur roulettes, à encastrement de route. Ne comportait ni sous-bandes ni étriers de flasques.

O. **135.** Affût de siège de 6 long sur roues, à encastrement de route. Ne comportait ni sous-bandes ni étriers.

O. **136.** Affût de siège ou de campagne à volonté, pour le 6 court. Il est organisé pour la route comme le 24 long, avec sous-bandes, sus-bandes, étriers de flasques et lunette d'entretoise pour l'avant-train.

O. **137.** Affût de place d'obusier de 6 pouces ou 0 m. 16

sans sous-bandes ni sus-bandes, ni étriers de flasques. Le châssis est monté sur roulettes. Lisoir directeur à roulette.

O. **138.** Affût de place du canon de 12 court, organisé comme l'affût qui précède.

O. **139.** Affût de campagne avec manchon mobile pour les tourillons du canon de campagne de 12 court ou de 6 long à volonté. L'affût est complet avec toutes ses ferrures et son avant-train qui porte le coffre à munitions.

O. **140.** Affût de campagne complet, organisé comme le précédent pour porter à volonté le canon de 6 court ou le canon de 3 de montagne.

O. **141.** Caisson à grand tournant; l'intérieur est garni de coffrets pour le chargement.

O. **142.** Forge de campagne complète, à grand tournant.

(Échelle de 1/4.)

O. **143.** Obusier de 5 pouces 7 lignes ou 0 m. 15, sur son affût de campagne avec avant-train. Coffre entre les flasques.

O. **144.** Forge portative pour la guerre de montagne. Elle se démonte, et on la transporte en campagne sur un chariot à munitions.

O. **145.** Triqueballe pour le transport des bouches à feu.

(Échelle de 1/3.)

O. **146.** Deux affûts à quatre roulettes, ou traîneaux en immobilisant les grandes roulettes, pour la guerre de montagne; l'un pour canon de 6, l'autre pour le canon de 3 de montagne.

O. **147.** Leviers ou palonniers pour atteler des hommes aux

affûts qui précèdent, dans la guerre de montagne. Échelle indéterminée.

O. **148**. Modèle de cabestan du système 1822. Échelle de 1/6.

O. **149**. Vindas. Matériel de pont, système 1822. Échelle de 1/6.

SYSTÈMES 1825, 1828, 1829 À 1858.

(Échelle de 1/5.)

O. **150.** Canon obusier de côte en fonte de 0 m. 22, modèle 1827. Système du général Paixhans.

O. **151.** Canon de 30 de côte en fonte.

O. **152.** Canon de 24 de siège et place.

O. **153.** Canon de 16 de siège et place.

O. **154.** Canon de 12 de campagne.

O. **155.** Canon de 8 de campagne.

O. **156.** Obusier de 22 de siège et place.

O. **157.** Obusier de 16 de campagne.

O. **158.** Obusier de 15 de campagne.

O. **159.** Obusier de 12 de móntagne.

O. **160.** Affût de place de 24, modèle 1828, avec grand châssis et lisoir directeur.

O. **161.** Affût de côte en fonte pour le canon de 30 de fonte et obusier de 22, grand châssis et lisoir directeur.

O. **162.** Canon de 24 de siège monté sur son affût à chevilles-arrêtoirs pour le transport en route. Avant-train de siège à palonniers.

O. **163.** Affût et avant-train de 16 de siège.

O. **164.** Affût de campagne pour pièce de 12 et obusier de 16, et son avant-train.

O. **165.** Affût d'obusier avec limonière et obusier de 12, pour la montagne.

O. **166.** Mortiers de 32 et 27 à tourillons renforcés à l'avant, montés sur leurs affûts à flasques en fonte. Entretoises en bois.

O. **167.** Mortier de 22 sur son affût.

O. **168.** Mortier de 15 sur son affût, plateau en bois avec leviers portereaux.

O. **169.** Chariot porte-corps pour le transport des pièces de gros calibre et des mortiers, avec cadre pour les projectiles, modèle 1825.

O. **170.** Triqueballe pour le service des places, modèle 1830.

O. **171.** Chèvre de place et de campagne, à câble sans disque, modèle 1825.

O. **172.** Chèvre à chaîne à disque et à crémaillère, modèle 1840 modifié en 1847.

O. **173.** Bât et caisse à munitions, pour le transport à dos de mulet, modèle 1828.

O. **174.** Caisson de campagne 1827 avec coffre modèle 1840.

O. **175.** Forge de campagne et son avant-train, modèle 1827.

O. **176.** Chariot de batterie, modèle 1827.

O. **177.** Chariot de batterie, modèle 1833, avec son avant-train et deux essieux de rechange.

O. **178.** Chariot de parc avec avant-train, modèle 1827.

O. **179.** Charrette de siège, modèle 1825.

O. **180.** Coffre à munitions, modèle 1827.

O. **181.** Forge portative pour l'artillerie de montagne et

pour la cavalerie, avec les deux caisses et l'outillage; transportables à dos de mulet, modèle 1831.

O. **182.** Canon obusier de 12 de campagne, modèle 1853. Il remplace l'obusier de 15 et le canon de 8. Le canon est foré à 0 m. 121; il s'appelle canon de 12 léger pour les batteries à cheval. L'affût est celui de l'ancien 8. Coffre revêtu de tôle.

O. **183.** Même bouche à feu sur même affût. Échelle de 1/10.

ARTILLERIE RAYÉE DE 1858.

(Construit par l'atelier du Musée de 1864 à 1868.)

O. **184.** Canon de 4 rayé de campagne, placé sur son affût.

O. **185.** Caisson pour canon de 4 rayé de campagne.

O. **186.** Chariot de batterie pour matériel de 4 rayé de campagne.

O. **187.** Forge pour matériel de 4 rayé de campagne.

O. **188.** Modèle à échelle de 2/5 du chariot à canon n° 2, servant au transport des pièces de 0 m. 24, pouvant transporter de 16 à 20 tonnes.

MODÈLES D'ESSAI DE MATÉRIEL

TYPE GRIBEAUVAL.

O. **189.** Canon de 12 de campagne avec avant-train. Échelle de 1/6.

O. **190.** Caisson d'obusier de 0 m. 15 avec avant-train et roue de rechange. Timon à palonnier. Échelle de 1/6.

O. **191.** Caisson de campagne avec avant-train et timon à palonnier. Échelle de 1/6.

O. **192.** Canon de une livre, de Gribeauval, monté sur affût avec coffret de flèche et tous ses armements. Sur le premier renfort un écu : or à six besants.

O. **193.** Trois affûts des calibres de 12, 8 et 4. Le coin de mire est en deux parties, le coin inférieur est à crémaillère. L'un des affûts a l'avant-train à palonniers et le coffre à munitions. Échelle de 1/4.

O. **194.** Affût de 16 du même modèle, avec échantignolles sous les têtes d'affût et sous les crosses pour exhausser et le transformer en affût de place avec roulette unique dans l'axe. Échelle de 1/4.

O. **195.** Deux canons de 24 et 16 Gribeauval montés sur des affûts de modèle d'essai dont toutes les ferrures sont en laiton. Échelle de 1/6.

O. **196.** Obusier de 8 pouces (0 m. 22), sur affût du modèle des précédents, à ferrures en laiton. Avant-train à limonière et à arcs-boutants. Échelle de 1/6.

O. **197.** Canon de 12 sur affût. Étriers de manœuvre, crochets et anneaux de leviers portereaux. Avant-train à timon et à palonnier.

O. **198.** Deux affûts du même type que le précédent; l'un pour canon de 8, l'autre pour obusier de 6 pouces (o m. 16).

O. **199.** Deux canons de 12 et un canon de modèle irrégulier montés sur affûts exactement du modèle des précédents avec les mêmes avant-trains, mais dont les ferrures sont en fer. Échelle de 1/6.

O. **200.** Canon de une livre ou de montagne, sur affût du même type. Échelle de 1/4.

O. **201.** Canon de une livre sans encastrement de route et sans avant-train. Échelle de 1/4.

O. **202.** Canon de une livre dont l'affût est surélevé. Les anneaux portereaux sont dans le plan des flasques. Il diffère aussi par le système de pointage.

O. **203.** Canon de 12 en fonte sur affût de côte à roulettes. Roue dentée en dent de loup. Châssis et lisoir directeur. Vis de pointage verticale. Échelle de 1/4.

O. **204.** Forge à quatre roues, du système Gribeauval, modifiée en 1808. Échelle de 1/4.

O. **205.** Charrette à munitions à deux roues et à brancards. Échelle de 1/8.

O. **206.** Charrette à boulets à deux roues et brancards. Échelle de 1/8.

O. **207.** Chariot à munitions avec avant-train à timon. Échelle de 1/8.

O. **208.** Chariot porte-corps pour le transport des bouches à feu de gros calibre. Échelle de 1/8.

O. **209.** Chariot porte-corps pour mortiers. Échelle de 1/8.

O. **210.** Triqueballe. Échelle de 1/8.

O. **211.** Chevrette pour le service des parcs.

MATÉRIEL IRRÉGULIER
ET PROJETS À ÉCHELLES DIVERSES.

OBSERVATION GÉNÉRALE SUR CETTE SÉRIE.

Le classement chronologique de ce matériel irrégulier peut comporter des erreurs comme la reconnaissance des essais réellement faits par Gribeauval. Lorsqu'on a rencontré une pièce montée sur un affût de modèle plus moderne ou plus ancien que celui de la pièce, on a pu souvent dans le premier cas décider que l'affût est un essai devançant l'époque de l'adoption du modèle régulier. D'autres fois, l'affût est bien d'un modèle déjà adopté, mais il a été complété par une pièce plus ancienne. Ce montage est-il bien du temps de Gribeauval? ou bien a-t-il été fait plus tard au Musée pour économiser la place et présenter du matériel complet? C'est ce qu'on ne peut constater aujourd'hui.

O. **212.** Canon monté sur son affût, offert au roi Louis XIV par la province de Franche-Comté, après la seconde conquête, en 1674, et son annexion à la France. Canon entièrement ciselé en relief et doré, présentant: Louis XIV, les armes de France, les villes de Besançon et de Dôle, etc., entourées d'ornements d'un bel effet décoratif. Affût en bois de pommier, avec garnitures en cuivre doré. Pièce de la plus grande valeur et d'une exécution merveilleuse. Cette magnifique pièce aurait été classée de O. 334 à 363 avec les autres pièces de *parement,* si elle n'avait pas une origine historique, et si elle n'était pas complétée par son affût du temps.

O. **213.** Affût de canon de place en fer forgé conforme au modèle de l'affût n° 172 décrit aux gros modèles d'artillerie. Avant-train à limonière. Milieu du XVIIe siècle.

O. **214.** Deux affûts de canons de 36 décorés de fleurs de lis d'or. Fin du XVIIe siècle. Échelle de 1/6.

O. **215.** Affût de canon de siège de nationalité inconnue. Crochets d'attelage de chaque côté de la crosse. Fin du XVIIe siècle.

O. **216.** Canon de 64 sur affût peint en rouge. Les tourillons sont terminés par un médaillon ciselé comme toute la pièce. Anses et bouton de culasse en dauphin. Charnière de couvre-lumière. Échelle de 1/6.

O. **217.** Longue couleuvrine en fer forgé à neuf rayures *en hélice* à tourelles; paraît, d'après les moulures, de la fin du XVIIe siècle. Bouton de culasse, cul-de-lampe et bassinet en bronze. Anses en bronze rapportées, fixées par des goujons.

O. **218.** Canon de 8 de la seconde moitié du XVIIe siècle, monté sur affût du commencement du XVIIIe dans le type du système Vallière. L'affût est peint en vert et décoré de fleurs de lis d'or. Échelle de 1/6.

O. **219.** Autre affût du même modèle sans canon.

O. **220.** Affût du même type peint en gris, avec avant-train à limonière. Il porte une bouche à feu de la seconde moitié du XVIIe siècle qui a dû être sciée à l'astragale.

O. **221.** Affût du même modèle sans avant-train.

O. **222.** Affût du même type, probablement pour obusier.

O. **223.** Affût de la même époque, avant-train à limonière. Échelle inconnue.

O. **224.** Deux affûts armés de leur canon, de la même époque. Le petit nombre de rais indique un très faible calibre. Échelle inconnue.

Don du baron de Mazis.

O. **225.** Canon de l'époque de Louis XV. Anses ciselées en dauphins, sur le premier renfort se trouvent des armes portant une épée et une clef en sautoir, au-dessous le nom *Brégenz* et la date *1721*. Calibre de l'âme, o m. 044, longueur o m. 604. Échelle probable 1/6.

Don d'un habitant de Strasbourg.

O. **226.** Canon de la même époque que le précédent. Sur le premier renfort des armes entourées des noms *Ernest, Graf, Zumontfort* et la date *1733*. Diamètre de l'âme o m. 028, longueur o m. 520. Échelle probable 1/6.

Même donateur.

O. **227.** Canon de 16. Sur le premier renfort, un écu de gueules au chien passant; l'écu sous une couronne de comte. L'affût, du milieu du XVIIIe siècle, est décoré de deux C sous couronne ducale. Échelle de 1/6.

O. **228.** Canon de 24 du même modèle, sur affût semblable au précédent, mais sans décor.

O. **229.** Canon de 12 du modèle des deux canons de 16 et 24 qui précèdent, monté sur un affût identique au précédent comme modèle et dimensions et qui devrait porter aussi son canon de 24. Les roues sont peintes en rouge.

O. **230.** Projets d'affûts, armés de leurs canons en bronze, propres à tirer de haut en bas; l'un monté sur quatre roulettes, l'autre à châssis tournant. Armés de leurs pièces. 1827.

O. **231.** Obusier de o m. 15 sur un traîneau pouvant être employé sur des affûts du genre des précédents.

O. **232.** Projet de pièce portant des roulettes aux tourillons et au bouton de culasse et établie sur un châssis. — Proposé par M. le général Gassendi.

O. **233.** Affût de place à flasques prolongés, se brisant à volonté pour permettre un tir au-dessous de l'horizon. Vis de

pointage verticale portant sellette. L'affût peut recevoir des roulettes. — Conservatoire des arts et métiers.

O. **234.** Affût de place avec avant-train de campagne. Dans le recul, la pièce descend sur son châssis dont les faces internes pressent les arcs-boutants en fer obliques reliés aux tourillons par des colliers. Cette pression fait frein. — Proposé par le général Eblé.

O. **235.** Modèle d'affût, avec avant-train, propre à élever la pièce au-dessus du parapet, avec son canon. — Proposé par M. Gontaut de Canolle, en 1813.

O. **236.** Projets de pièce de montagne. Affût à flasques faisant l'office de brancards. Coin de pointage.

O. **237.** Affût de place dont les arcs-boutants sont en fer. La vis de pointage est montée sur des supports à colonne en fer. Elle peut se mouvoir de l'avant à l'arrière dans une glissière. — Proposé en 1828 par M. Buffel, lieutenant d'artillerie.

O. **238.** Canon de 12, sur affût sans flasques. L'encastrement en fer des tourillons est boulonné sur une pièce de la largeur du corps d'essieu et formant avec lui une haute pièce verticale. Une flèche en fer porte la haute pièce étroite en bois qui fait flèche, et sur laquelle glisse le coin de pointage. Roues en fer, moyeux en bronze; tenons de manœuvres à la crosse. Levier de pointage en fer proposé par le professeur Ruty. Échelle de 1/6.

O. **239.** Système différant du précédent par les arcs-boutants en fer. Fausse flèche pour le transport. — Même inventeur.

O. **240.** Affût complètement en fer sans flasques. Les encastrements des tourillons sur des montants de fer reliés au corps d'essieu. Lunettes de leviers portereaux. — Proposé par le général Laurent.

O. **241.** Canon de 24 sur affût de place à roues pleines en

bois avec étriers de manœuvre. Avant-train à roulette, à timon et à palonniers. Coin de pointage. Échelle de 1/6.

O. **242.** Affût de côte composé de montants à l'avant et à l'arrière reliés par des arcs-boutants. Roulettes à l'avant, un rouleau à l'arrière. Châssis à lisoir directeur.

O. **243.** Canon de 8 en fonte sur affût de casemate à roulettes et à rouleau; sur châssis à lisoir directeur et à galets. Vis de pointage verticale. Échelle de 1/4.

O. **244.** Canon de 24 en bronze sur affût de place à roues pleines en bronze avec tenons de manœuvre; roulette unique à l'arrière, vis de pointage verticale. Sur le premier renfort, la croix de Lorraine sous couronne ducale. Échelle de 1/6.

O. **245.** Canon de campagne sur affût du type Gribeauval. Le canon porte à la volée: *le Caillebot*. Au premier renfort, un écusson armorié surmonté d'une couronne ducale. — Origine inconnue.

O. **246.** Canon de 36. Fin du XVIIe siècle. Échelle de 1/6.

O. **247.** Deux canons de 8 : *le Foudroyant*, porte la date *1788*, et *le Guerrier*. Échelle de 1/4.

O. **248.** Canon de 12, porte la date *1776*. Échelle de 1/4.

O. **249.** Canon en fer forgé lisse. XVIIIe siècle.

O. **250.** Deux canons de 12 en bronze, système Gribeauval. L'un porte le nom *le Résolu*. Échelle de 1/6.

O. **251.** Deux canons de 16. L'un porte le nom *Tonnant* et la date *1788*. Échelle de 1/6.

O. **252.** Canon de la même époque: *la Brillante*. Tourillon du calibre de 16, alésé après coup au calibre de 0 m. 18. Canon d'expériences?

O. **253.** Canon marqué au chiffre de Napoléon Ier sous couronne. Tourillons de longueur excessive. Échelle inconnue.

O. **254.** Même époque probablement. Échelle inconnue.

O. **255.** Deux obusiers de 22. L'un du commencement et l'autre de la fin du XVIIIe siècle. Échelle de 1/6.

O. **256.** Canon se chargeant par la bouche et partagé pour le transport en cinq parties réunies par de fortes vis à écrou au nombre de 4, 5, 6 et 6 : *le Commode*, inventé et fait par Saint-Hubert à Rochefort. Commencement du XVIIIe siècle.

O. **257.** Canon à secret se chargeant par la bouche; celle-ci est couverte par un bouchon, la lumière par une fausse culasse filetée. On lit l'inscription : *1775, Vivat Ludovicus decimus sextus.*

O. **258.** Mortier à chambre, Louis XIV. Deux anses parallèles à l'axe en dauphin. Bassinet à tête ciselée.

O. **259.** Pierrier de 10 pouces à chambre, Louis XV, avec affût de même époque. Sous la volée une semelle à charnière est poussée par une vis de pointage. Échelle de 1/4.

O. **260.** Mortier à chambre, même époque. Sus-bandes fixées par des brides. Échelle inconnue.

O. **261.** Pierrier du calibre de 12 pouces. Louis XIV. Échelle de 1/6.

O. **262.** Projet de mortier à plaque en bronze, de l'époque de Louis XIV; la volée et la culasse ciselées aux armes de France. Il n'y a pas de tourillons. Tout est venu de fonte, le mortier, la plaque et les six petites pattes qui la supportent, et un crochet au-dessous de la plaque servant à fixer le tout sur l'affût qui n'existe pas au Musée. Échelle inconnue, peut-être à 1/6.

O. **263.** Mortier du milieu du XVIIIe siècle. Tourillons à l'arrière. N'a pas son affût.

O. **264.** Mortier sur affût. Est maintenu par un quart de cercle à ressort glissant dans une chape fixée à l'avant de la semelle.

O. **265.** Mortier du commencement du XVIIIe siècle, sur

affût droit portant à l'arrière un cabestan pour relever la bouche du mortier qui est reliée par une entretoise à deux quarts de cercle. Ceux-ci sont arrêtés par des clavettes.

O. **266.** Mortier Gribeauval. Deux paires de roulettes.

O. **267.** Modèle de crapaud ou affût de mortier en bois, encastrement des tourillons en bronze.

O. **268.** Mortier avec vis de pointage sous la volée. Le tourillon droit porte une aiguille répondant à un quart de cercle sur le flasque.

O. **269.** Affût de mortier à deux vis de pointage, l'une sous la volée, l'autre sur la culasse.

O. **270.** Mortier du XVIIIe siècle terminé par une longue chape pour recevoir un boulon.

O. **271.** Petit mortier portant : *Douai, 1776;* sur affût Vallière.

O. **272.** Mortier à la Gomer, chambre tronconique en fonte.

O. **273.** Mortier à tourillons à l'arrière. Affût de l'an XI. La vis de pointage sous la volée est retenue par un étrier et est mue par un écrou.

O. **274.** Affût de mortier. Le pointage est celui du mortier qui précède. Le coup parti, on desserre la vis de pointage; le mortier pèse sur des bielles qui font descendre un rouleau qui facilite la mise en batterie.

O. **275.** Projet d'affût de mortier. A l'avant de chaque flasque, deux tenons de manœuvre l'un au-dessus de l'autre et un coussinet de pointage. Le mortier est en bois, calibre 0 m. 080. Échelle inconnue.

O. **276.** Mortier du commencement du XIXe siècle. La bouche est tirée à l'aide d'un cabestan. Coin de pointage sous la volée.

O. **277.** Mortier fixé sur plaque et presque vertical.

O. **278.** Projet de mortier de 0 m. 27, en bois, monté sur son affût du modèle 1825. Vis de pointage sous la bouche du mortier. La vis fait mouvoir une plaque graduée; le devant de l'entretoise est aussi gradué. Échelle de 1/5.

O. **279.** Mortier presque vertical à plaque, pour le tir des bombes d'artifice. Il est relié à la plaque par quatre têtes dans les angles, XVIIIe siècle.

O. **280.** Mortier à chambre sphérique et à semelle, par l'adjudant-commandant Mayer. A l'arrière, tenons de manœuvre. A l'avant, de chaque côté, une paire de galets aux extrémités d'un double bras. La pince du levier en fer soulève un des galets et fait porter l'affût sur l'autre galet.

O. **281.** Mortier du même modèle en bois. Un seul galet à l'arrière de la semelle.

O. **282.** Mortier en bois du même modèle. Les galets sont noyés dans la semelle, sous le centre de gravité. Système Maseline.

O. **283.** Essai de mortier du modèle 1825 sur affût de ce modèle. Les sus-bandes sont maintenues par des brides. A l'avant, un coin pousse une semelle à charnière.

O. **284.** Mortier éprouvette à plaque, sur semelle carrée en bois. Premier Empire.

O. **285.** Modèle du mortier bilboquet du général Lamartinière.

O. **286.** Modèle de mortier, en bois, avec un système de coin de pointage à coulisse.

O. **287.** Mortiers de 22 et 27 à la Gomer, munis de l'appareil de pointage par Bouquero, chef d'escadron d'artillerie.

O. **288.** Même système de pointage. Le mortier porte le chiffre du premier Empire. Échelle inconnue.

O. **289.** Modèle de mortier, par Bouquero. L'affût porte en dedans une vis de pointage qui agit sur une oreille ménagée dans la fonte, au ventre du mortier. Daté de l'an XI.

O. **290.** Même système que celui de O. 287. Le mortier porte à la bouche le nom et les armes du duc de Villequier. Restauration.

O. **291.** Pierrier, mortier et obusier, sciés en deux pour montrer l'intérieur de l'âme.

O. **292.** Modèle de caisson par M. Berre, capitaine d'ouvriers d'artillerie, avec projet de caisses mobiles intérieures, à compartiments.

O. **293.** Modèle de caisson à grand tournant, proposé par M. le général Dorssner.

O. **294.** Avant-train du système 1825 avec sassoire à flèche qu'on reliait à celle de l'affût (probablement avec une corde) de façon à maintenir le timon horizontal (projet).

O. **295.** Affût de côte et de casemate. Modèle commun aux canons en fonte de 24, de 30 et de 36, et à l'obusier de côte de 0 m. 22 avec châssis pour le tir à barbette, et lisoir directeur pour le tir à embrasures. Par le colonel Pourchet. L'affût porte un obusier en bois peint. Échelle de 1/5.

O. **296.** Affût de casemate, modèle commun aux cinq canons en bronze et aux trois obusiers de siège et de campagne, avec lisoir directeur et coussinets de rechange. Par le même colonel Pourchet. L'affût porte un canon en bois peint. Échelle de 1/5.

O. **297.** Projet de voiture à quatre roues, portant un fourneau garni de ses soufflets pour rougir les boulets. — Proposé par M. le général Eblé.

O. **298.** Autre projet de fourneau portatif, à un seul soufflet, pour rougir les boulets.

O. **299.** Projet de chèvre de place à pignon, à roue dentée et manivelle, proposé par M. Arrenger, sergent-major d'artillerie en 1824, puis chef ouvrier d'État.

O. **300.** Modèle de fardier ou triqueballe à treuil et à vis sans fin.

O. **301.** Modèle de grue roulante, de l'arsenal de Metz. Échelle de 1/6.

O. **302.** Modèle de grue roulante avec avant-train, pour le service des fonderies. Par le sieur Choisy, ouvrier d'État, sous la Restauration.

O. **303.** Modèle de grue double ou à deux ranchets, portée sur un pied à quatre roulettes, treuil et vis sans fin.

O. **304.** Ancien modèle de grue à chevalet et à double treuil.

O. **305.** Projet de chèvre de place à chapeau, montée sur trois roulettes avec treuil et déclic. Système de timon qui permet de la rouler plus facilement. — Par M. Capitan, officier d'artillerie.

O. **306.** Modèle d'une paire de roues à voussoirs, avec leur essieu, proposé par le général d'Aboville père.

O. **307.** Roue à deux moyeux avec son essieu. Par l'emploi du moyeu excentrique, on obtenait un affût à éclipse. Proposé par le capitaine Silvy.

O. **308.** Roue en fer à double moyeu pour le même usage que la disposition précédente.

O. **309.** Modèle de gril pour rougir les boulets, pour le service du tir à boulets rouges.

O. **310.** Projet de voiture bavaroise portant des marmites à la Rumfort. A été exécuté en 1806.

BOUCHES À FEU À PLUSIEURS COUPS.

O. **311.** Canon à cinq charges avec lumière communiquant le feu aux cinq âmes, monté sur son affût à flèche. Porte sur la plate-bande de culasse : *Inventé et fait par Saint-Hubert à Rochefort en 1710.*

O. **312.** Canon à trois âmes ayant chacune leur lumière. Est monté sur affût à roulettes. Fin du XVIIe siècle.

O. **313.** Canon revolver à six coups, monté sur affût avec paraballes. Les âmes du barillet sont lisses. A l'extérieur, six lames en hélice reliées par quatre bagues, dont l'axe répond à celui du canon de tir, doivent donner la rotation à la balle? Inventé par M. Brame, Français habitant New-York. Donné à Napoléon III.

O. **314.** Jeu d'orgues de douze canons défendu par sept baïonnettes et porté par un affût à deux roues et à timon. Les canons se chargent par la bouche, après avoir renversé en arrière leur plateau autour d'un axe horizontal.

O. **315.** Jeu d'orgues de six canons. Les charges placées dans un chargeur mobile sont présentées à la fois aux six chambres et y descendent en relevant brusquement la crosse. Le chargeur étant retiré, on ramène, à l'aide d'un système de roue dentée, les canons contre la pièce fixe percée de lumières. Le feu est mis à la mèche.

O. **316.** Batterie mixte : à l'étage supérieur, douze canons en ligne armés de platines à percussion. Au-dessous, trois tiroirs forés pour donner les âmes de vingt-six fusils; chacun porte son couvre-lumière; le feu est mis successivement avec une mèche. Un tiroir déchargé était remplacé par le suivant.

O. **317.** Batterie tournante de douze bouches à feu à deux

étages, huit en haut, quatre en bas; montée sur des plaques circulaires à axe vertical.

O. **318.** Mortier à sept âmes pareilles dont une centrale, cran de mire à la bouche, anses en travers, lumière unique. N'a pas d'affût, porte : *Inventé par Saint-Hilaire, 1710.* Aux armes de France effacées.

O. **319.** Quatre mortiers accouplés sur un même affût. Lumière unique pour les quatre. — Même époque.

O. **320.** Deux mortiers portant à l'extérieur de la volée douze petits mortiers reliés par un collier. — Même époque.

O. **321.** Mortier dont la volée est forée de quinze âmes de petits mortiers; leur lumière ouvre dans l'âme du mortier central. Anses en dauphin, l'une dans le plan de tir près de la bouche, l'autre en travers. Tourillons à l'arrière du tonnerre. — Même époque.

CANONS SE CHARGEANT PAR LA CULASSE

À ÂMES LISSES.

O. **322.** Canon se chargeant par la culasse, à coin avec loquet. Le coin est percé de la lumière pour étoupille.

O. **323.** Canon se chargeant par la culasse, à robinet en tronc de cône, tournant autour de son axe avec une clef du côté droit et tiré à fond par une vis dont la manivelle est du côté gauche. La clef manque.

O. **324.** Canon se chargeant par la culasse; l'ouverture conique sur le dessus du premier renfort est fermée par un clapet tournant autour d'un axe horizontal et maintenu par un étrier qu'on serre à l'aide d'une forte vis verticale. *Coquet fecit Nancy, 1780.*

O. **325.** Canon se chargeant par la culasse. Culasse mobile

retenue par un étrier à axe horizontal perpendiculaire à l'âme. — Proposé par le général Gassendi.

O. **326.** Projet de canon à sept coups, se chargeant par la culasse au moyen d'une boîte mobile maintenue par un étrier serré par une vis de pression dans l'axe du canon central.

O. **327.** Canon se chargeant par la culasse, fermé par deux rondelles en bronze, la première portant la lumière oblique et l'autre faisant coin.

O. **328.** Chargement par la culasse à l'aide d'une vis portée par un volet à axe vertical. Type du système Treuille de Beaulieu et de Reffye, mais dont la vis n'est pas à filets interrompus.

O. **329.** Canon se chargeant par la culasse au moyen d'un levier à roue dentée, qui fait mouvoir verticalement un coin en fer, dont une des faces est taillée en crémaillère. Est monté sur un affût du commencement du XVIIIe siècle.

O. **330.** Canon de même modèle sans affût.

O. **331.** Canon se chargeant par la culasse au moyen d'un cylindre tournant à manivelle et à robinet, et monté sur son affût. Garnitures en cuivre; fin du XVIIe siècle.

O. **332.** Canon se chargeant par la culasse, système Hug, sur affût à exhaussement. La culasse est fermée par une vis-lunette. Trois coins fixés par des boulons ou charnières à la vis-lunette répondent à trois plans inclinés dans l'intérieur de l'âme. Lorsqu'on visse la culasse les trois coins repoussés par les plans inclinés se rapprochent et font l'obturation de l'âme. Dans un écrou relié au-devant du corps d'essieu se meut une vis dont la tête porte sous la tête d'affût. La pièce étant solidaire de l'affût, la vis soulève le tout autour de la crosse. On peut ainsi donner à la pièce une inclinaison d'environ 45 degrés.

O. **333.** Canon à décor oriental ciselé et inscrusté d'argent. Se dévisse au second renfort. Une fausse culasse entre dans le tonnerre et y est maintenue par un coin.

CANONS ARMORIÉS.

OBSERVATION GÉNÉRALE SUR CETTE SÉRIE.

La plupart de ces pièces sont décorées avec luxe, d'ailleurs elles ne portent pas toutes des armoiries; on aurait pu les désigner : *canons de parement,* comme les casques à l'antique et les rondaches du XVIe siècle; il en est de même des beaux canons en batterie devant l'esplanade des Invalides.

Nous ne décrirons qu'imparfaitement les armoiries de ces canons parce que les couleurs et les émaux ne sont pas tous indiqués par la gravure. En outre *les armes* sont pour la plupart étrangères, et il serait difficile de reconnaître la maison qui les portait.

O. **334.** Couleuvrine du plus riche décor du XVIIe siècle. Deux figures de femme debout sur la volée et sur le deuxième renfort; le dieu Mars sur le premier renfort. La bouche de la tête de Méduse donne la lumière.

O. **335.** Couleuvrine ciselée. Sur la volée, une Minerve; sur le premier renfort, un écu sans figure.

O. **336.** Canon richement ciselé portant un écu sur le premier renfort avec la date 1654 et sur la plate-bande *Rotterdam.*

O. **337.** Canon de la fin du XVIIe siècle. Sur le premier renfort, un écu et une devise illisible.

O. **338.** Canon entièrement ciselé en demi-ronde bosse, portant la date 1679. Sur la volée une salamandre. Près du bourrelet les noms du modeleur et du fondeur *Schenkirchen* et

Mungatzini. Puis la légende *Ratio ultima regum.* Le bouton de la culasse a été scié. Diamètre de l'âme, 0 m. 025; longueur du canon, 0 m. 380. — Échelle inconnue.

O. **339.** Canon allemand de 18 à 20 livres, si l'échelle est de 1/6. Lumière à l'arrière de la plate-bande; le couvre-lumière manque. Au premier renfort, un écu surmonté d'un bonnet d'électeur avec l'inscription : *Vienne, 1685.*

O. **340.** Canon ciselé. Sur le premier renfort, un écu écartelé sous couronne de comte. Commencement du XVIIIe siècle.

O. **341.** Canon de siège espagnol, en bronze ciselé portant sur la volée un écu au lion sous une couronne de marquis, et sur le premier renfort des armoiries avec la date 1717.

Don de M. Lefebvre.

O. **342.** Obusier de 22, époque de Vallière, orné de fines ciselures du style Louis XV le plus riche. Au tonnerre, un écu surmonté d'une couronne de comte. On lit sur la plate-bande de culasse : *Fondu par Jean Maritz, commissaire des fontes de l'artillerie de France.* Échelle de 1/3.

O. **343.** Canon du commencement du XVIIIe siècle. Sur le premier renfort, sous une couronne de marquis, un écu portant un L sous bonnet d'électeur.

O. **344.** Canon portant à la place des anses un petit mortier. Sur le premier renfort, l'écu de France couvrant une ancre de la marine.

O. **345.** Deux canons richement ciselés. Sur la volée un écu à deux ancres en sautoir. Sur le premier renfort un écu sans couleurs ni émaux; probablement Flandre? Milieu du XVIIIe siècle.

O. **346.** Sous le même numéro, deux canons : *le Gros Tas* et *le Terrible.* Faits à Douai, 1731. Sur le premier renfort, un écu sous casque à grille de face et ayant pour support deux éléphants.

O. **347.** Deux canons du XVIIe siècle; trace de couvre-lumière. Écu effacé, bouton de culasse en pomme de pin.

O. **348.** Deux canons portant la devise : *Ratio ultima regum*. Un écu sur la volée, et sur le premier renfort un autre écu aux armes du comte d'Eu, grand maître de l'artillerie de 1710 à 1755.

O. **349.** Mortier allemand. Porte le nom du fondeur et la date *1749*. Échelle inconnue.

O. **350.** Deux mortiers hollandais portant la date *1750* et le nom du fondeur *Cornelis Crans Hago*.

O. **351.** Canon richement ciselé, portant à la volée sur un ruban : *Vénus;* au-dessous une trophée d'armes. Au premier renfort un écu sous couronne ducale, et sur la plate-bande : *Strasbourg, 1760*.

O. **352.** Canon portant sur le premier renfort un écu à la fasce diminuée, chargée de trois étoiles sous casque à grille; XVIIIe siècle.

O. **353.** Sous le même numéro, quatre canons portant la date *1785*, et sur le premier renfort sous couronne ducale, un écu ayant pour support deux sauvages. Sur la plate-bande de culasse de deux de ces canons, on lit : *Franche*.

O. **354.** Canon du XVIIIe siècle. Sur le premier renfort, sous couronne de comte, un écu de gueules au chien passant d'or.

O. **355.** Canon *l'Amassone, Douai*, *1740*. Sur le premier renfort sous couronne de comte, un écu de gueules à trois roses posées deux et une.

O. **356.** Sous le même numéro, trois canons semblables. Sur le premier renfort sous une couronne ducale, un écu écartelé, fleurs de lis et croix.....

O. **357.** Canon sans caractère défini, époque indéterminée.

O. **358.** Canon de l'époque de Gribeauval : *l'Émancipé*.

O. **359.** Sept canons du même modèle et du même calibre; fin du XVIIe siècle. Anses en dauphin; bouton de culasse terminé par un gland précédé de deux gorges. Sur le premier renfort, deux écus accolés; celui de droite porte trois trèfles, le second mal gravé.

O. **360.** Trois canons du milieu du XVIIIe siècle. Anses en dauphin.

O. **361.** Trois canons du commencement du XVIIIe siècle en laiton. Anses en dauphin; elles manquent à l'un des trois. Trace de couvre-lumière. Sur le premier renfort un écu d'or à la fasce de sable accompagnée de trois trèfles.

O. **362.** Canon de la même époque et du même genre. Anses et couvre-lumière arrachés.

O. **363.** Canon portant sa date *1760*. Anses en dauphin; bouton de culasse en tête d'animal fabuleux avec ailes.

ARTILLERIE DE MARINE[1].

Échelle de 1/5.

O. **364.** Canon de marine de 0 m. 27 (en bois peint), modèle 1864-1866, se chargeant par la culasse; sur affût de côte modèle 1870 avec plate-forme, armements, assortiments et gréement. — Reçu de la direction de Rochefort.

O. **365.** Canon de marine de 0 m. 27, modèle 1864-1866, se chargeant par la culasse, sur affût de casemate modèle 1870, avec plate-forme, armements et gréement. — Même provenance.

O. **366.** Affût, canon, gréement et système de pointage pour canon de 0 m. 14, modèle 1867. — Même provenance.

O. **367.** Canon obusier de 0 m. 22 rayé, avec armements et affût. — Reçu de la direction de Toulon.

O. **368.** Canon de 0 m. 16 de marine, avec armements et affût. — Même provenance.

O. **369.** Canon de 30 n° 1 de marine, avec armements et affût. — Même provenance.

O. **370.** Canon de 30 n° 2 de marine, avec armements et affût. — Même provenance.

O. **371.** Canon de 30 n° 3 de marine, avec affût et armements. — Même provenance.

O. **372.** Caronade de 30 de marine, avec affût et armements. — Même provenance.

[1] Toutes ces bouches à feu de la marine venues des directions de Rochefort et de Toulon sont en bois peint en noir figurant la fonte.

O. **373.** Canon de 30 n° 4 de marine, avec affût et armements. — Même provenance.

O. **374.** Canon de 4 de montagne de la marine, avec affût et armements. — Même provenance.

O. **375.** Canon de 4 rayé de montagne de la marine, avec affût et armements. — Reçu de la direction de Rochefort.

O. **376.** Canon de 12 n° 2, dit de montagne et de marine, avec affût et armements. — Même provenance.

O. **377.** Canon rayé de 0 m. 16, modèle 1858-1860, de marine, avec affût et armements. — Même provenance.

O. **378.** Canon de 30 n° 1, avec affût marin à flèche directrice et armements. — Même provenance.

O. **379.** Obusier de 22 n° 1, modèle 1841, avec affût et sabord pour batterie flottante. — Même provenance.

O. **380.** Obusier de 0 m. 27 avec affût à double pivot et armements. — Même provenance.

O. **381.** Obusier de 0 m. 22 n° 1, modèle 1841, de marine, avec affût à châssis et armements. — Même provenance.

O. **382.** Caronade de 30 de marine, avec affût à châssis et armements. — Même provenance.

O. **383.** Obusier de 22 n° 1, modèle 1841, de marine, avec affût à châssis et armements. — Même provenance.

O. **384.** Obusier de 0 m. 22, modèle 1841, de marine, avec affût à châssis, à pivot bitte et armements. — Même provenance.

O. **385.** Affût, canon, gréement et système de pointage, pour canon de 0 m. 16, modèle 1864-1866. — Même provenance.

O. **386.** Petit modèle d'artillerie de marine, comportant : affût, canon, gréement et système de pointage pour canon de 0 m. 14, modèle 1867. — Même provenance.

O. **387.** Affût tout en fer, à frein. Plate-forme à crémaillère. La culasse porte sur une chaîne à la Vaucanson, à manivelle. Le frein consiste en huit lames au milieu du châssis, embrassées par neuf lames reliées aux flasques de l'affût par une vis horizontale à pas opposés et manœuvrée de chaque côté par un levier. Celui de gauche est à quart de cercle et à crémaillère.

Don de M. le Ministre de la marine.

O. **388.** Affût tout en fer. La culasse portant sur la vis de pointage ordinaire. Le frein consiste en deux groupes de trois lames de chaque côté du châssis, répondant à deux groupes de trois lames fixées à l'affût et serrées à volonté, comme dans l'affût précédent.

Même donateur.

ÉQUIPAGES DES PONTS MILITAIRES

DU SYSTÈME GRIBEAUVAL À 1839.

O. **389.** Deux haquets portant le ponton en cuivre, système Gribeauval. Échelle de 1/4.

O. **390.** Haquet avec ponton en cuivre, système Gribeauval. Échelle de 1/10.

O. **391.** Haquet avec ponton en cuivre, système Gribeauval. Même système en bois, modèle 1839. Échelle de 1/12.

O. **392.** Haquets avec poutrelles, madriers et pontons en cuivre. Échelle de 1/12.

O. **393.** Portion de pont Gribeauval, construit réglementairement; pontons en cuivre. Échelle de 1/12.

O. **394.** Haquet Gribeauval avec sa nacelle. Échelle de 1/6.

O. **395.** Haquet Gribeauval avec bateau. Échelle de 1/4.

O. **396.** Haquet portant un bateau modèle 1822. Échelle de 1/8.

O. **397.** Haquet portant une nacelle, ses poutrelles et des madriers. Nacelle du modèle 1829. Échelle de 1/8.

ARTILLERIE ÉTRANGÈRE.

SYSTÈME BAVAROIS.

Collection de modèles construits à l'échelle du 1/6 sous les yeux du général d'artillerie Zoller, et offerte par la famille du général à Napoléon III.

O. **398.** Trois mortiers montés sur affût à flasques en fer avec vis de pointage sous la volée.

O. **399.** Mortier du même type, les flasques sont en bronze.

O. **400.** Affût de place du système Gribeauval sur son grand châssis.

O. **401.** Affût du même type mais de calibre moindre sans châssis.

O. **402.** Sous le même numéro, trois affûts de place du système Zoller. L'un porte sa pièce; un autre est monté sur son châssis. Les trois affûts ont une fausse flèche pour les relier à un avant-train.

O. **403.** Canon en bronze sur affûts de casemate système Zoller; l'un des deux affûts est sur son châssis.

O. **404.** Affût de marine du même type que les précédents; à l'arrière un petit galet remplace la roulette. Levier de pointage.

O. **405.** Affût de siège Gribeauval, modification du général Zoller. Pièce en bronze.

O. **406.** Affût à flèche, commun aux deux obusiers de 0 m. 22, long et court, système du général Zoller. Il est armé de sa bouche à feu en bronze.

O. **407.** Affût à flèche commun aux deux bouches à feu, obusier de 15 et canon de 8, même système.

O. **408.** Affût d'obusier de 16, probablement de siège, système Zoller, à flasque avec son obusier.

O. **409.** Affût d'obusier de 0 m. 16 en bronze. L'affût beaucoup plus léger répond au campagne. L'avant-train est à coffre, à timon et à palonniers.

O. **410.** Chèvre à quatre pieds avec croisillons aux extrémités du treuil. Un obusier de 22 lui est suspendu.

O. **411.** Chevrette de parc.

O. **412.** Canon et affût de campagne de 12, système Zoller. Avant-train avec coffre à dossier.

O. **413.** Canon de campagne, système Zoller, avec essieu et roue de rechange. Sans avant-train.

O. **414.** Caissons système Gribeauval avec modification du général bavarois Zoller. Tous deux ont la roue de rechange. L'un a son avant-train et un coffret formant siège à l'avant.

O. **415.** Forge de campagne complète avec son avant-train. Le soufflet et l'âtre sont enfermés. Coffre à outils à l'arrière, un autre sur l'avant-train.

O. **416.** Caisson wurtembergeois. Avant-train à coffre avec dossier. Le couvercle du coffre est rembourré pour servir de selle aux servants. Le coffre est suspendu. Fourragère à l'arrière.

O. **417.** Caisson du même type plus court, sans avant-train ; roue de rechange à l'arrière.

O. **418.** Caisson à munitions avec avant-train sans coffre. Sous la flèche, un cadre peut recevoir les fusils ou mousquetons des hommes.

O. **419.** Mortier autrichien, sur affût à quatre roues, traîné à bras.

O. **420.** Deux canons autrichiens se chargeant par la cu-

lasse, l'un en bronze, l'autre en fer, montés sur des affûts à flasques, de modèles du XVIII[e] siècle. Le pointage est donné par un arc à crémaillère mû par une manivelle à axe horizontal.

O. **421**. Canon de 6 de l'artillerie napolitaine. Affût du type du modèle 1825 français. Un crochet à l'extrémité de la flèche tire sur une tringle horizontale à l'arrière de l'avant-train pour empêcher la bascule. Petits coffrets d'essieu. Sur l'avant-train, un coffre avec siège rembourré.

O. **422**. Caisson avec avant-train. Type du modèle 1825 français. Roue et timon de rechange.

O. **423**. Obusier russe sur affût à peu près du système Gribeauval. Tonnerre tronconique. Anses en forme d'oiseau.

O. **424**. Canon de campagne russe monté sur affût analogue au modèle Gribeauval. Vis de pointage sur le côté du flasque gauche. Avant-train de type moderne. Les bouts d'essieu sont reliés à la volée par des tirants en fer. Le canon porte la date 1854.

Donné par l'empereur Alexandre II à Napoléon III, qui l'a donné au Musée en 1855.

O. **425**. Caisson de campagne à limonière. Coffre unique carré. — Même provenance.

Même donateur.

O. **426**. Canon suédois de 30 en fonte, se chargeant par la culasse. Système Wharendorff.

Don de Napoléon III.

O. **427**. Même modèle du calibre de 24 monté sur son affût en fonte (le tout est exécuté en bois peint). Est mis en batterie sous casemate sur une plate-forme à quart de cercle à crémaillère.

O. **428**. Autre modèle de canon, d'affût et de plate-forme exécuté en fer par M. Thérond, lieutenant d'artillerie.

O. **429.** Projets d'affûts de place, anglais, en fer. Échelle de 1/8.

O. **430.** Mortiers espagnols à flasques en bronze, calibres de 32, 22 et 12.

O. **431.** Mortier espagnol sur affût différant peu du modèle français 1825.

O. **432.** Canon rayé de campagne, en acier, se chargeant par la culasse, système Krupp, placé sur affût et accompagné de son avant-train. Matériel en usage dans l'armée prussienne en 1870.

O. **433.** Canon à échelle réduite d'une pièce de grande dimension offerte à l'empereur Napoléon III. L'original fut fondu pendant l'hiver de la vingt et unième année du règne de l'empereur Toa-Kouang (1841) par les ouvriers de Hoan-hoa-Chan. Son poids était de mille livres chinoises (la livre égale environ 614 grammes). Canon en laiton offrant quatre cordons et des caractères chinois, fixé à l'affût par un étrier en laiton. Tête de crosse en forme de fût de pistolet et dans laquelle est fixé l'essieu de derrière.

Don de M. Collin de Plancy, consul de France.

O. **434.** Haquet à bateau avec poutrelles et madriers. A été reçu comme modèle autrichien. Échelle de 1/8.

P

Les objets classés sous la lettre P sont généralement réunis dans la salle des petits modèles, au deuxième étage.

MACHINES, INSTRUMENTS
POUR LA CONSTRUCTION.

P. 1. Ancienne machine verticale à forer les canons en bronze. Échelle de 1/12.

P. 2. Modèle de la forerie horizontale de la fonderie de Strasbourg. La pièce tourne régulièrement sur son axe de gauche à droite; elle est en même temps forée et tournée. Échelle de 1/4.

P. 3. Machine horizontale à arrondir les tourillons successivement. Le tourillon est pris dans une boîte en cuivre armée intérieurement de couteaux et recevant son mouvement de rotation d'une manivelle ou machine à vapeur. Échelle de 1/12.

P. 4. Modèle de machine verticale à arrondir les tourillons. Échelle de 1/4.

P. 5. Machine à fileter les grains de lumière. Le pignon d'une manivelle fait tourner trois roues dentées dont les axes sont ceux de deux vis mères et du cylindre en cuivre rouge, qui doit être fileté et devenir la vis de pointage; les vis mères conduisent deux boîtes à outils armées de couteaux, qui coupent le filet et reproduisent sur le cylindre de cuivre le même pas que celui des vis. Échelle de 2/5.

P. 6. Tableau de grains de lumière, tarauds et coussinets pour mettre les grains de lumière aux bouches à feu.

P. **7.** Boîte renfermant l'outillage servant à mettre les grains de lumière des trois numéros. Échelle de 2/5.

P. **8.** Boîte contenant les modèles de tous les clous employés dans l'artillerie de Gribeauval.

P. **9.** Modèle de tarière à percer les moyeux, par M. Champy, chef ouvrier d'État (1823). Échelle de 1/4.

P. **10.** Clef à griffe pour écrous.

P. **11.** Modèle à fileter les vis de pointage du système de Gribeauval. Une double manivelle fait tourner un arbre, dont une partie est la vis mère, l'autre partie la vis de pointage à fileter; celle-ci passe par un écrou armé des couteaux à tailler. Au moyen de cet appareil, la vis de pointage reçoit le même pas que la vis mère. Échelle de 1/4.

P. **12.** Machine à fileter les vis de pointage, du général Zoller.

P. **13.** Machine à fileter les grains de lumière, du général Zoller.

P. **14.** Deux modèles de tables à plier les sus-bandes de l'artillerie de Gribeauval.

P. **15.** Deux autres tables à plier les étriers d'essieu, les anneaux de manœuvre, les sus-bandes et les anneaux porte-leviers.

P. **16.** Deux modèles de tables pour appliquer les tôles aux couvercles des caissons et des coffrets.

P. **17.** Modèle de chevalets avec châssis en fer et vis de pression servant à préparer le logement des grains de lumière des bouches à feu. Échelle de 2/5.

P. **18.** Modèles d'outils servant autrefois à la fabrication des boulets ramés.

P. **19.** Modèle de machine à levier, avec volant, pour découper les culots, les rosettes et les écrous à l'usage de l'artil-

lerie. Un arbre à une came rencontre l'extrémité du grand bras de levier, dont le petit bras porte l'appareil à découper.

P. **20.** Ancien modèle de balancier à découper les rosettes.

P. **21.** Modèle de mouton à découper les rosettes.

P. **22.** Cabriolet. Machine employée dans les fonderies pour retirer les bouches à feu des fosses à couler. Échelle de 1/4.

P. **23.** Collections de dix doubles coquilles pour le moulage en sable des bombes de 27, 22, 15, 16 et des boulets de 24, 12, 8 et 6 livres.

P. **24.** Boîte à noyau pour le moulage en sable des noyaux des projectiles creux.

P. **25.** Moulin à meules en cuivre pour la trituration du soufre.

P. **26.** Moulin à pilons pour la fabrication de la poudre.

P. **27.** Lissoir pour la fabrication de la poudre. Modèle du général Zoller.

P. **28.** Petit modèle d'une machine à aléser, fonctionnant à l'arsenal de Toulouse. Échelle de 1/5. — Versé en décembre 1887.

P. **29.** Ancienne machine à redresser les plaques pour les cuirasses, par le colonel d'artillerie Parizot.

P. **30.** Ancienne machine à découper les cuirasses, inventée par M. le colonel Parizot.

P. **31.** Machine à rayer les bouches à feu, par le colonel Burnier. L'outil à rayer s'avance dans la bouche à feu, qui reçoit la rotation voulue par le pas de la rayure. Échelle de 1/5.

P. **32.** Modèle de tour à chariot pour tourner les canons de fusils. Échelle de 1/5.

P. **33.** Machine verticale pour rayer les canons de carabine, par M. le colonel Parizot. Échelle de 2/5.

P. **34.** Modèle de machine à mouler les obus oblongs. Inventée par M. Voruz aîné (1859).

Don de l'inventeur.

P. **35.** Tableau présentant les diverses phases de la fabrication de la gargousse.

P. **36.** Quatre tableaux présentant l'outillage pour la fabrication des bouches à feu du système du général Zoller. Échelle de 1/6.

P. **37.** Vingt tableaux représentant toutes les ferrures des voitures de l'artillerie bavaroise, du système du général Zoller. Échelle de 1/6.

P. **38.** Quatre tableaux représentant l'outillage en bois et en fer de tous les ouvriers qui concourent à la construction de l'artillerie bavaroise, du général Zoller. Échelle de 1/6.

INSTRUMENTS D'ÉPREUVE ET DE VÉRIFICATION.

P. **39.** Éprouvette à crémaillère pour la poudre à mousquet, marteau en fer. Elle porte la date de 1784.

P. **40.** Éprouvette à roue dentée. Le principe est le même que dans l'instrument précédent. La crémaillère est circulaire au lieu d'être rectiligne.

P. **41.** Pendules à éprouver les poudres fulminantes, par Régnier.

P. **42.** Pendule-éprouvette du chevalier d'Arcy, pour poudre fulminante. Cet instrument se compose de deux branches terminées par un marteau, l'une fixe, l'autre mobile, et d'un limbe

circulaire gradué. La poudre fulminante est placée dans un logement pratiqué au centre des marteaux. Sa force est déterminée par l'écartement nécessaire pour que le choc des deux marteaux produise l'explosion. L'écartement est mesuré sur le limbe.

P. **43.** Éprouvettes à recul, construites par Merkleinn, à Strasbourg, en 1828, de modèles divers. Un petit mortier, placé à la partie supérieure d'une tige en cuivre verticale, reçoit la charge de poudre; la partie inférieure de la tige est soutenue par un double ressort. Le mortier, fermé par un plateau fixe en fer, recule sous l'impulsion des gaz d'une quantité appréciable, au moyen d'un limbe gradué vertical.

P. **44.** Petit modèle d'éprouvette d'ordonnance en bronze, monté sur son plateau. La poudre est mise dans la chambre du mortier, après avoir été pesée; le projectile est chassé par l'expansion des gaz. La force est donnée par la mesure de la distance franchie par le projectile.

P. **45.** Modèle de mortier-éprouvette à bilboquet en cuivre. Le nom vient de la forme sphérique concave donnée à la partie du mortier qui reçoit le projectile.

P. **46.** Modèle de mortier-éprouvette en bronze, sans plateau.

P. **47.** Deux éprouvettes à bilboquet, proposées par le général Lamartinière, avec leur globe en bronze. Portent la date : Douai, 1813.

P. **48.** Projet d'éprouvette à bilboquet avec plateau en cuivre.

P. **49.** Éprouvette d'ordonnance en bronze avec son globe. Strasbourg, 1821.

P. **50.** Modèle différant des précédents par les dimensions, qui sont plus petites.

P. **51.** Éprouvette de forme circulaire et à cadran, par

M. Lepage, arquebusier, an XII. Un petit mortier placé sur le côté du cadran chasse le marteau, dont l'extrémité fait mouvoir une aiguille qui marque sur un timbre le point extrême de sa course.

P. **52.** Éprouvette à roue dentée, en forme de pistolet. La poudre est placée dans une chambre en cuivre correspondant au bassinet, comme dans les armes ordinaires. La roue dentée porte un marteau qui s'appuie sur la tranche de la bouche de cette chambre... Saint-Remy donne le dessin de cette éprouvette.

P. **53.** Mortier vertical et à crémaillère, du général Zoller. Cet instrument offre les deux systèmes du mortier-éprouvette et de l'éprouvette à crémaillère réunis ensemble.

P. **54.** Mortier-éprouvette du général Zoller. Il se rapproche sensiblement du modèle français.

P. **55.** Éprouvette à bilboquet russe en bronze, montée sur son plateau. Elle porte la date de 1829. — Prise à Sébastopol en 1855.

P. **56.** Machine pour mesurer la force de recul du fusil. Porte sa date, 1821.

P. **57.** Pendule balistique (fusil-pendule). Cet instrument sert à déterminer la vitesse initiale des projectiles, vitesse au moyen de laquelle on peut apprécier et comparer la force de diverses poudres. Ce modèle est celui du fusil-pendule établi en 1835 dans les poudreries.

P. **58.** Projet de machine à éprouver le grand ressort du fusil monté sur le corps de platine, avec indicateur et cercle gradué.

P. **59.** Affût de pointage du sous-lieutenant Muller (1867), pour déterminer les hausses du fusil de guerre et pour en faire connaître le recul. L'arme est fixée dans un châssis mobile dans tous les sens, au moyen de trois vis de rappel.

P. **60.** Deux moutons pour éprouver les fourreaux de sabre.

P. **61.** Pied de France en laiton, donnant les divisions du pied sur une face et, sur l'autre, les calibres des bouches à feu et ceux des projectiles avec leurs poids (XVIIe siècle).

P. **62.** Règle-étalon.

P. **63.** Fléau de balance en fer forgé, époque de Louis XIV. Sur les deux faces on lit, incrusté en cuivre : *AN° 1700. Monsieur Jean Baptiste de Vigny, lieutenant général commandant l'artillerie de Flandre, Haynau, Artois, Picardie, Boullonnois, pays conquis et reconquis, Capitaine général des Bombardiers de France, m'a fait faire pour le service du Roy, l'an 1700.* Et sur le champ : *Le sieur Deronq Donicourt, Commissaire d'artillerie, l'an 1700.*

P. **64.** Romaine à cadran.

P. **65.** Dynamomètre de Régnier.

P. **66.** Tableau des règles et mesures :

1. Mètre en cuivre étalonné.

2. Mètre en cuivre poinçonné.

3 et 4. Deux pieds en cuivre de 14 pouces, le premier et le dernier divisés en points. Un des pieds est à talon mobile, l'autre à talon fixe. Celui-ci porte des dimensions de tarauds; il est daté 1765, l'autre de 1793.

5. Tringle en cuivre analogue, donnant les calibres des canons et des mortiers.

6. Compas à coulisse servant à mesurer les diamètres extérieurs des canons.

P. **67.** Tableau d'instruments vérificateurs :

1. Ancien compas à coulisse pour mesurer la distance des tourillons à la tranche de la bouche de la pièce.

2. Ancien compas à verge en bois, servant à mesurer des longueurs, des diamètres, etc.

3. Ancienne sonde graduée pour vérifier les culots des projectiles creux.

4. Règle double pour prendre les angles.

5. Instrument pour trouver le calibre des âmes. Un des sommets du losange est fixe, l'autre sommet glisse sur une règle qui porte les calibres.

6. Niveau pour la vérification des bouches à feu.

7. Pied de France du commencement du XVII[e] siècle, donnant les diamètres des canons désignés par le poids du boulet, et en face le diamètre du boulet.

P. **68**. Ancien support à quatre branches pour la vérification des mortiers; système Gribeauval.

P. **69**. Instruments vérificateurs: deux compas d'épaisseur, deux calibres à coulisse, quatre doubles équerres portant les calibres des bouches à feu et mortiers, les poids et calibres des projectiles.

P. **70**. Neuf sommiers pour vérifier les distances des embases.

P. **71**. Instrument en cuivre à trois branches pour calibrer les canons et prendre le diamètre des boulets.

P. **72**. Vérificateur des coquilles pour les moulages en sable des boulets de 24.

P. **73**. Calibre à crans pour vérifier les lunettes des bombes de 32, 27, 22.

P. **74**. Calibres pour grandes et petites lunettes de vérification des calibres des obus de 16, 15, et des boulets de 24, 16, 12, 8 et 4 (1812).

P. **75**. Tableau d'instruments vérificateurs :

1. Sept calibres en acier pour vérifier les diamètres extérieurs des bouches à feu, à des distances indiquées dans les tables de construction.

2. Trois étoiles à un coulisseau mobile pour la vérification des chambres des mortiers.

3. Deux anciennes étoiles en cuivre à branches mobiles pour la vérification des chambres des mortiers, par Lamy à Strasbourg.

4. Étoiles mobiles pour la vérification des cylindres-calibres des boulets de 16 et 12.

P. **76.** Deux grands compas à verge pour mesurer la distance des tourillons.

P. **77.** Compas-étalon à coulisse pour vérifier les diamètres extérieurs des canons.

P. **78.** Équerre double pour la vérification des embases du canon de 16.

P. **79.** Tableau d'instruments vérificateurs :

1. Grand compas pour la vérification des projectiles creux.

2. Compas courbe en fer pour prendre les diamètres extérieurs et intérieurs.

3. Compas courbe, avec ses pointes de rechange, pour la vérification des projectiles creux.

4. Vérificateur pour l'œil des projectiles.

5. Ancien vérificateur pour le même emploi.

P. **80.** Chat hampé à cinq branches pour la recherche des soufflures dans l'âme des canons.

P. **81.** Plan-milieu hampé pour prendre, avec la cire, l'empreinte des soufflures reconnues par le chat hampé, avec ses pointes de rechange et sa clef.

P. **82.** Tableau des rondelles doubles pour la vérification des cylindres de 24, 16, 6 et 3.

P. **83.** Cylindres de réception des projectiles de 24, 16, 6 et 1 livre, et rondelles simples pour les grenades, balles de fer et de plomb.

P. **84.** Tableau de rondelles en cuivre pour vérification des lunettes des calibres des projectiles creux de 27, 22 et 16.

P. **85.** Tableau de rondelles en cuivre pour vérification des lunettes des calibres de 24, 16, 12, 8 et 4. Outre la rondelle-calibre, rondelles maxima et minima.

P. **86.** Modèle de l'étoile mobile, en usage en 1870, pour la vérification des bouches à feu, avec jeu de pointes de rechange et le T pour soutenir, dans l'âme de la pièce, la hampe de l'instrument.

P. **87.** Collection de douze lunettes servant à la vérification de l'étoile mobile qui précède.

P. **88.** Tableau de neuf lunettes en acier pour vérifier les pointes de l'ancienne étoile mobile à tambour.

P. **89.** Tableau de têtes d'étoiles mobiles à tambour des premiers modèles. Le tambour tourne sous l'action d'une ficelle enroulée; son arbre, fileté d'un côté, se meut dans un écrou fixe; l'autre extrémité de l'arbre sort, faisant pointe mobile.

P. **90.** Jeu de pointes de ces étoiles mobiles. Les unes sont terminées en pointe pyramidale, les autres en goutte de suif.

P. **91.** Ancienne tête d'étoile mobile; modèle étranger.

P. **92.** Anciens nécessaires de lunettes pour la vérification des mortiers-éprouvettes.

P. **93.** Tableau de douze carrés d'acier pour vérifier les pointes de l'étoile mobile du premier modèle de Gribeauval.

P. **94.** Instruments vérificateurs :

1. Huit carrés de vérification en cuivre pour l'étoile mobile de Gribeauval, avec de légères modifications.

2. Sonde pour vérifier la longueur des bouches à feu.

3. Anciens instruments de vérification pour le mortier-éprouvette.

4. Lunette à manche pour vérification de la coquille du boulet de 24.

5. Deux lunettes à vis de pression pour maintenir dans l'axe du mortier la tige carrée d'un instrument vérificateur du modèle qui suit.

P. **95.** Étoile modèle de Gribeauval, exécutée par M. Savart, à l'école d'artillerie et du génie, à Metz.

P. **96.** Petit modèle de l'étoile de Gribeauval pour la vérification des mortiers.

P. **97.** Deux étoiles mobiles du système Gribeauval, avec de légères modifications.

P. **98.** Tête d'ancienne étoile mobile, du système Gribeauval, à plan incliné.

P. **99.** Jeu de pointes de rechange de l'étoile mobile de Gribeauval.

P. **100.** Étoiles mobiles, du système Gribeauval, pour servir à la vérification des bouches à feu.

P. **101.** Étoile mobile pour la vérification des chambres des mortiers, par Diébolt, de Strasbourg.

P. **102.** Ancienne étoile-équerre à une seule pointe mobile pour la vérification des mortiers de 32.

P. **103.** Ancienne étoile mobile pour la vérification des

mortiers. Trois pointes sont mobiles; une règle, également mobile s'applique sur l'une des génératrices de l'âme.

P. **104.** Niveau pour la vérification des bouches à feu.

P. **105.** Lunette double pour la réception des projectiles. — Prise à Sébastopol.

P. **106.** Diverses échelles graduées propres aux calibres autrichiens, peints sur bois.

P. **107.** Instruments pour la vérification de l'intérieur des bouches à feu. Vérificateur de Désaguliers. — Provient de l'arsenal de Hanovre.

ARMES PORTATIVES.

P. **108.** Nécessaire de vérification pour le fusil modèle 1777.

P. **109.** Nécessaire de vérification pour le fusil modèle 1816.

P. **110.** Nécessaire de vérification pour le fusil d'artillerie, modèle 1816.

P. **111.** Nécessaire de vérification pour le mousqueton de cavalerie, modèle 1816.

P. **112.** Nécessaire de vérification pour le pistolet de cavalerie, modèle 1816.

P. **113.** Nécessaire de vérification pour le pistolet de gendarmerie, modèle 1816.

P. **114.** Nécessaires de vérification pour les vis de platine et de culasse, 1816.

P. **115.** Nécessaire de vérification pour le fusil d'infanterie, modèle 1822.

P. **116.** Nécessaire de vérification pour le mousqueton de gendarmerie, 1825.

P. **117.** Collection de cylindres pour la vérification des canons de fusil.

P. **118.** Nécessaire de vérification des armes blanches, modèles 1816 et 1822.

P. **119.** Nécessaire de vérification du sabre de cavalerie légère, modèle 1822.

P. **120.** Nécessaire de vérification du sabre d'infanterie, 1831.

P. **121.** Nécessaire de vérification du sabre de canonnier monté, modèle 1820, fabrication 1853.

P. **122.** Nécessaire de vérification du sabre de troupes à pied, modèle 1831, fabrication 1854.

P. **123.** Nécessaire de vérification pour les pierres à fusil, 1822.

P. **124.** Tableau offrant la baïonnette et la garniture du fusil dans les différents états de leur fabrication (modèles antérieurs à 1866).

P. **125.** Tableau offrant la platine et les vis dans les différents états de leur fabrication (modèles antérieurs à 1866).

P. **126.** Tableau offrant le canon de fusil et la culasse dans les différents états de leur fabrication (modèles antérieurs à 1866).

P. **127.** Tableau offrant le bois de fusil dans les différents états de sa fabrication. Bois entièrement fait à la mécanique. Invention du chevalier Pierre de Girard (1831).

Don de l'inventeur en 1834.

P. **128.** Tableau offrant le canon de fusil dans les différents états de sa fabrication, pour le damas et le ruban.

Don de M. Deuster, fabricant d'armes à Liège.

P. **129.** Tableau offrant les instruments pour la fabrication des pierres à fusil à silex; différents états de ces pierres pour les divers calibres; lunettes de vérification; rondelles de plomb embrassant la pierre dans les mâchoires du chien.

P. **130.** Tableau présentant la fabrication des cartouches métalliques.

Don de l'atelier de construction de Puteaux.

NOTICE

SUR LES DRAPEAUX ET DÉCORATIONS.

Au dernier chapitre du catalogue de 1862, sous la rubrique : *Instruments, machines, objets divers,* on voit portés six drapeaux-étendards ou parasols étrangers, et pas une enseigne européenne, bien que le Musée en possédât plus de 250 tant françaises qu'étrangères. C'est une omission que l'on a dû réparer dans le nouveau catalogue.

DRAPEAUX ÉTRANGERS.

A la veille de la Révolution de 1830, les trophées du Musée comprenaient :

6 drapeaux ou étendards venus de Strasbourg en.......................... 1817.

129 trophées retirés de la chapelle des Invalides en 1814, déposés on ne sait où jusqu'en .. 1827, et remis alors au Musée.

20 trophées donnés au Musée par le roi Charles X, qui les avait reçus, en mai............ 1830, d'un sieur Durand, qui était devenu possesseur de la collection du docteur baron Percy, lequel avait accompagné l'Empereur dans ses campagnes. On ne peut savoir exactement à quel titre il possédait ces vingt trophées.

Aux journées de 1830, 15 drapeaux disparaissent;

il en restait donc au Musée 140, lorsque, le 9 mai 1831, le Ministre de la guerre demanda au président du comité d'artillerie l'inventaire des drapeaux pris à l'ennemi existant au Musée, son intention étant de les faire verser aux Invalides. Après échange de lettres entre le Ministre et le président du comité, qui appuyait les protestations du conservateur du Musée, le Ministre décida que 110 trophées seraient versés aux Invalides et que les 30 autres resteraient la propriété du Musée [1].

Aujourd'hui, ces 30 trophées sont exposés dans la salle des chevaliers montés. Ils sont dans un état de conservation très suffisant, grâce à l'attention qu'on a de coller sur les parties qui se déchirent du taffetas teinté sur lequel on repeint le décor. Après soixante-quinze ans de soins constants donnés à ces glorieux souvenirs, on peut espérer qu'ils feront encore longtemps l'honneur de nos collections.

Pour les 21 trophées rapportés de nos guerres lointaines depuis une trentaine d'années, en Chine, Cochinchine, au Mexique, leur origine et leur date d'entrée ne font aucun doute. 6 figurent déjà à l'ancien catalogue, comme on vient de le rappeler.

DRAPEAUX FRANÇAIS.

Le Musée ne possède que 4 drapeaux ou étendards français antérieurs à la Révolution de 1789. On ne connaît les donateurs que de deux de ces enseignes si

[1] Le procès-verbal de réception de ces 110 drapeaux ou étendards par les Invalides existe aux archives du comité avec leur nomenclature individuelle. Il en est de même de toutes les pièces relatives à ce règlement définitif.

intéressantes. Pour toutes, d'ailleurs, on ignore comment elles ont été conservées jusqu'à nous.

Depuis le commencement du siècle, les drapeaux sont versés au Musée : 1° quand ils sont remplacés au corps par suite d'usure; 2° quand le modèle est changé; 3° quand un corps est supprimé. L'existant actuel serait énorme s'il n'y avait pas à en déduire ce qui a pu être détruit, brûlé par décision ministérielle, à la suite de chaque changement de gouvernement. On a retrouvé presque toutes les décisions prescrivant aux chefs de corps de verser aux directions d'artillerie leurs enseignes, pour qu'elles y fussent brûlées; mais il ne reste aucune trace d'une mesure semblable pour les drapeaux qui pouvaient avoir été antérieurement versés au Musée. Cependant il est de tradition que les drapeaux de la Restauration existant en 1830 au Musée, y ont été brûlés par ordre.

En effet, lorsqu'en 1820 les 86 légions départementales furent remplacées par 80 régiments, chaque légion comportant 3 bataillons ayant chacun son drapeau [1], il a dû être alors versé au Musée un total de 258 drapeaux. D'ailleurs, de 1820 à 1830, le Musée avait dû recevoir un certain nombre d'enseignes de régiments. Or il n'existe, depuis 1831, que 9 drapeaux ou étendards de la Restauration et 82 faces ou revers de drapeaux dédoublés, soit en tout 91. Il est vraisemblable qu'avant de procéder à la destruction des drapeaux du Musée, on en a dédoublé 91. L'ordre aurait donc ainsi reçu son exécution complète en apparence.

[1] Le premier bataillon avait un drapeau blanc; le deuxième un drapeau à deux triangles, l'un blanc, l'autre rouge; le troisième bataillon un drapeau à deux triangles, l'un blanc, l'autre vert.

De la première République et du premier Empire, il reste 10 drapeaux et 12 étendards. Pour 7 de ces enseignes, on connaît le donateur et la date d'entrée au Musée, toujours postérieure à 1830. Les renseignements particuliers pour ces 7 enseignes sont donnés dans ce catalogue.

De la royauté de 1830, il ne reste que 16 drapeaux ou étendards. On n'a pas pu retrouver l'ordre qui a dû être donné de détruire les enseignes du dernier règne existant au Musée en 1848, non plus que l'ordre de brûler les drapeaux qui étaient alors dans les corps; mais nous avons vu, du 4 février 1849, l'ordre du Ministre prévenant le président du comité que, sur la demande du colonel commandant le 47e de ligne, il a décidé que le drapeau de ce régiment ne serait pas brûlé, comme ayant été arboré le premier sur la brèche de Constantine, et qu'il serait versé au Musée d'artillerie, avec inscription de ce fait glorieux.

De la République de 1848, il ne reste que 9 enseignes.

Enfin, pour les drapeaux du second Empire, une circulaire ministérielle du 15 juillet 1871 prescrivit à tous les chefs de corps de verser leurs drapeaux à la direction d'artillerie la plus prochaine pour y être brûlés. Or, à cette date, toutes les collections du Musée étaient en caisse loin de Paris. Il n'y a donc pas eu lieu de donner l'ordre de détruire les 97 enseignes impériales que possédait alors le Musée et qui, pour la plupart versées de 1860 à 1862, avaient fait les campagnes de Crimée et d'Italie. Depuis, le Musée a reçu 10 enseignes ou fragments qui avaient échappé aux désastres de la dernière guerre.

Tel est l'historique d'ensemble des enseignes françaises et étrangères qui décorent les salles du Musée et dont le plus grand nombre ont été témoins de campagnes glorieuses pour nos armes.

En 1873, le colonel Le Clerc a reconstitué 31 oriflammes, bannières, drapeaux français, depuis l'oriflamme de Saint-Denis jusqu'aux drapeaux des campagnes de la République. Cette restitution des plus intéressantes complète la série de nos enseignes militaires, depuis les Carlovingiens jusqu'à nos jours.

ORDRES MILITAIRES.

Dans le même ordre d'idées, le colonel Le Clerc réunit les éléments d'une collection de croix, médailles, colliers des ordres militaires français depuis l'ordre de la Toison d'or, institué par Philippe le Bon de Bourgogne, en 1429, et l'ordre de Saint-Michel par Louis XI, en 1469, jusqu'aux médailles commémoratives de nos dernières campagnes : Tunisie, Tonkin, Madagascar. On a été parfois obligé de restituer par des *fac-simile* les décorations qu'on ne peut se procurer, ainsi les deux premières du xve siècle; mais cette impossibilité est tout exceptionnelle et le nombre des pièces vraies, aujourd'hui existantes, est de plus de 130. Quelques ordres, il est vrai, sont représentés par plusieurs exemplaires, mais tous différents, soit par la classe, soit par les modifications apportées par les changements de gouvernement. Il en est ainsi pour la Légion d'honneur, depuis la croix de chevalier jusqu'à celle de grand officier et depuis le Consulat jusqu'à la République actuelle.

En outre, on a réuni les modèles des décorations

ou médailles que nos officiers et soldats ont reçues des puissances étrangères auxquelles nous avons prêté le secours de nos armes, ainsi en Crimée, en Italie...

Cette précieuse collection s'enrichit encore tous les jours par les dons, soit de généreux collectionneurs, soit des héritiers d'officiers qui ont porté sur leur poitrine ces insignes militaires.

DRAPEAUX RESTITUÉS.

Les drapeaux restitués
se trouvent dans la salle des armures de droite.

ÉTENDARDS, BANNIÈRES, DRAPEAUX FRANÇAIS
DU IXe SIÈCLE À LA FIN DU XVIIIe,

RESTITUÉS PAR LE MUSÉE D'APRÈS MM. LE GÉNÉRAL SUZANNE, DESJARDINS, DE BOUILLET, ETC.

P. **131.** Étendard de Charlemagne, du IXe siècle.

P. **132.** Oriflamme de Saint-Denis, 1250.

P. **133.** Bannière du roi de France, vers 1250 (époque de saint Louis).

P. **134.** Bannière de saint Louis aux armes de France et de Castille (du chef de sa mère Blanche de Castille).

P. **135.** Bannière d'un grand feudataire, Amaury de Montfort, connétable, 1231.

P. **136.** Étendard de la guerre de Cent ans, rouge avec la croix blanche.

P. **137.** Bannière du roi de France, règne de Charles V.

P. **138.** Bannière de commune; ville de Paris, 1412.

P. **139.** Étendard de Jeanne d'Arc.

P. **140.** Bannière aux couleurs personnelles du roi Louis XII, 1507.

DRAPEAUX DES BANDES
PUIS RÉGIMENTS RÉGULIERS DEPUIS LOUIS XII.

P. **141.** Étendard des bandes de Picardie, 1512. Cette troupe, formée par Louis XI, au camp du Pont-de-l'Arche en 1480, fut le premier noyau de l'infanterie française. Cet étendard ou drapeau est au costume de guerre porté par le bas-officier des bandes de Picardie. Tous les drapeaux des autres bandes ou régiments eurent la même forme carrée, partagée par une croix blanche en quatre cantons, dont la couleur était différente pour chaque régiment.

P. **142.** Drapeau des gardes françaises (un des six régiments vieux, c'est-à-dire de ceux qui étaient entretenus par le roi à la fin du XVI[e] siècle). Ce régiment date de 1563.

P. **143.** Drapeau du régiment de Picardie, formé en 1569. C'est un des six régiments vieux.

P. **144.** Drapeau du régiment de Piémont, formé en 1569. Ce régiment conserve le drapeau des bandes de delà les monts, ou du Piémont. C'est un des six régiments vieux.

P. **145.** Drapeau du régiment de Champagne, formé en 1569, provenant des bandes qui, sous la conduite du duc de Guise, défendirent Metz contre Charles-Quint. C'est un des six régiments vieux.

P. **146.** Drapeau du régiment de Navarre, formé avec les gardes du roi de Navarre. La cravate blanche est le signe du parti protestant. Ce régiment fut définitivement organisé en 1589. C'est un des régiments vieux.

P. **147.** Drapeau du régiment de Normandie, formé en 1561 par Boniface de la Môle. La cravate verte est le signe du parti de la Ligue. C'est un des six régiments vieux.

P. **148.** Drapeau du régiment de Flandre; il reçut ce nom

en 1762 et fut créé en 1597, sous le nom de Sault, avec les gardes de Lesdiguières.

P. **149.** Drapeau du régiment d'Auvergne, lequel reçut ce nom en 1635; il fut d'abord appelé Bourg-de-Lespinasse, du nom de son premier colonel, qui se rallia à Henri IV. Le chevalier d'Assas servit dans ce régiment.

P. **150.** Drapeau du régiment de Poitou, qui reçut ce nom en 1682. Il fut levé par César de Choiseul, comte d'Hôtel, sous le nom d'Hôtel, en 1616.

P. **151.** Drapeau du régiment de Condé, qui fut créé en 1644. La cravate indique l'époque de 1651, où ce régiment, pendant les troubles de la Fronde, suivit le prince de Condé.

P. **152.** Drapeau du régiment du Roi, qui fut créé en 1663. Il est représenté en 1669, au moment où il reçut les restes du régiment de Lorraine.

P. **153.** Drapeau de la compagnie colonelle générale, compagnie qui était, dans un certain nombre de régiments, sous l'autorité immédiate du colonel général de l'infanterie. Dans ce drapeau, les cantons de couleur du drapeau du régiment sont remplacés par des cantons blancs. Mais la croix conserve les ornements qui pouvaient décorer la croix du drapeau du régiment. C'est ici le drapeau colonel du régiment du Roi.

P. **154.** Drapeau du régiment de Beauce, créé en 1684; cordon aux couleurs de La Tour du Pin, colonel de ce régiment, en 1762.

P. **155.** Drapeau colonel du régiment de Beauce ou de tout autre régiment dont la croix est simplement blanche.

P. **156.** Drapeau du régiment Auxerrois. Ce régiment fut formé en 1776 par le dédoublement du régiment de la Marine. Représenté ici à la date du 22 octobre 1790, où paraît le décret qui attribue la cravate tricolore à tous les drapeaux.

P. **157.** Drapeau du district de Saint-Germain-des-Prés, 1789 (Garde nationale).

P. **158.** Drapeau de 1791. Le 30 juin 1791, un décret modifie le drapeau colonel en y ajoutant une bordure rouge et bleue et un quartier tricolore.

P. **159.** Drapeau en 1794. Par décret du 15 février 1794, la Convention adopte le drapeau aux trois couleurs, à bandes verticales. Mais les corps français continuèrent pendant longtemps à se distinguer entre eux par les dispositions très variées des trois couleurs, ainsi : voir au Musée les drapeaux et étendards authentiques conservés.

P. **160.** Drapeau de la 32e demi-brigade, complètement différent du modèle de 1794.

P. **161.** Drapeau de la 12e demi-brigade, complètement différent du modèle de 1794.

DRAPEAUX FRANCAIS ANTÉRIEURS À 1789.

Les drapeaux français
sont répartis dans toutes les salles du Musée.

P. **162.** Drapeau du régiment de Bourgogne, levé le 20 mars 1635 par Charles de Damas, comte de Chalançay, licencié le 12 décembre 1659. Il est de soie blanche encadrée de soie rouge et porte brodés un cavalier et les bâtons noueux de la maison de Bourgogne.

P. **163.** Étendard de la fin du règne de Louis XIV, en soie bleue, portant un soleil brodé d'or.

Don de M. Dupont-Auberville.

P. **164.** Étendard de la compagnie des gendarmes du Dauphin (règne de Louis XV).

Don de M. le comte de Belleval.

P. **165.** Drapeau du régiment suisse de Vatteville, au service de la France sous Louis XVI. La croix blanche partage le drapeau en quatre cantons. Dans chacun d'eux, dix flammes ondées jaunes, noires et rouges. C'est le modèle de 1738.

DRAPEAUX ET ÉTENDARDS.

PREMIÈRE RÉPUBLIQUE ET EMPIRE.

P. **166.** Drapeau d'honneur offert au général Augereau par le Directoire exécutif, 1792.

Don de Mme la comtesse Sainte-Aldegonde, le 3 novembre 1858.

P. **167.** Drapeau de la 9e demi-brigade, 1792. Remis au

Musée le 17 septembre 1858; avait été caché par le sergent-major Paul Borde, au moment où les drapeaux de la République allaient être brûlés par ordre de l'Empereur, en janvier 1805.

P. **168.** Drapeau de la 80e demi-brigade, 1796.

Don de M. Wattelin, le 15 avril 1884.

P. **169.** Drapeau du 123e régiment d'infanterie (règne de Napoléon Ier). Remis au Musée le 31 août 1842.

P. **170.** Drapeau du 108e régiment d'infanterie (règne de Napoléon Ier). Pas de trace de l'entrée au Musée.

P. **171.** Drapeau du 6e régiment d'infanterie légère (règne de Napoléon Ier).

Don de Napoléon III, le 9 août 1866.

P. **172.** Drapeau du 85e régiment d'infanterie (règne de Napoléon Ier). Pas de trace de l'entrée au Musée.

P. **173.** Drapeau du 2e bataillon des gardes nationales de Roanne (règne de Napoléon Ier). Pas de trace de l'entrée au Musée.

P. **174.** Drapeau du 126e régiment d'infanterie (règne de Napoléon Ier). Remis au Musée le 31 août 1842.

P. **175.** Drapeau du régiment d'artillerie de la Légion italienne (règne de Napoléon Ier). Pas de trace de l'entrée au Musée.

ETENDARDS DE LA PREMIERE RÉPUBLIQUE.

P. **176.** Étendard du 1er escadron des guides.

P. **177.** Étendard du 2e escadron des guides.

P. **178.** Étendard du 3e escadron des guides.

P. **179.** Étendard du 4e escadron des guides.

P. **180**. Étendard de la gendarmerie nationale.

P. **181**. Étendard de la gendarmerie nationale.

P. **182**. Étendard de l'artillerie des guides.

P. **183**. Étendard des canonniers du port de Saint-Malo.

ÉTENDARDS SOUS LE PREMIER EMPIRE.

P. **184**. Étendard du 10ᵉ régiment de hussards.

P. **185**. Étendard du 23ᵉ régiment de dragons.

P. **186**. Sous le même numéro, deux étendards du 4ᵉ régiment de dragons. Les aigles sont du second Empire.

P. **187**. Étendard de l'artillerie à cheval de la garde impériale.

Don du lieutenant général baron Duchand de Sancey, grand officier de la Légion d'honneur, ancien colonel de l'artillerie à cheval de la garde impériale, le 15 novembre 1847.

DRAPEAUX DE 86 LÉGIONS.

RÈGNE DE LOUIS XVIII, DE 1815 À 1820.

P. **188**. Drapeau de la légion du Doubs.

P. **189**. Drapeau de la légion de Maine-et-Loire.

P. **190**. Drapeau de la légion du Cher.

P. **191**. Sous le même numéro, vingt faces de drapeaux de légions.

P. **192**. Sous le même numéro, trente-neuf revers de drapeaux des légions de Loir-et-Cher, Creuse, Puy-de-Dôme, Puy-de-Dôme, Landes, Deux-Sèvres, Isère, Loire-Inférieure, Eure, Aisne, Haute-Marne, Doubs, Var, Hautes-Alpes, Orne, Pyrénées-Orientales, Ain, Gers, Hérault, Landes, Bas-Rhin, Haute-Vienne, Côtes-du-Nord, Charente-Inférieure, Somme, Vendée,

Indre-et-Loire, Loire, Ariège, Aube, Seine, Manche, Lot, Gard, Dordogne, Ille-et-Vilaine, Meuse, Jura, Hautes-Pyrénées.

DRAPEAUX DE RÉGIMENTS.

RÈGNE DE LOUIS XVIII, DE 1820 À 1824.

P. **193.** Drapeau du 2ᵉ régiment d'artillerie à pied.

P. **194.** Drapeau du 2ᵉ régiment du génie.

P. **195.** Face du drapeau de l'artillerie à pied.

P. **196.** Étendard des chasseurs de la Vienne.

ÉTENDARDS DE CAVALERIE.

RÈGNE DE LOUIS XVIII.

P. **197.** Étendard du 2ᵉ régiment de la Reine (2ᵉ chasseurs).

P. **198.** Étendard des dragons du Rhône.

P. **199.** Étendard du train d'artillerie de la garde royale.

REVERS DES DRAPEAUX DE RÉGIMENTS.

RÈGNE DE LOUIS XVIII, DE 1820 À 1824.

P. **200.** 1ᵉʳ régiment de la garde royale.

P. **201.** 6ᵉ de ligne.

P. **202.** 9ᵉ de ligne.

P. **203.** 24ᵉ de ligne.

P. **204.** 26ᵉ de ligne.

P. **205.** 34ᵉ de ligne.

P. **206.** 40ᵉ de ligne.

P. **207.** 44ᵉ de ligne (partie flottante).

P. **208.** 69ᵉ de ligne.

P. **209.** 75ᵉ de ligne.

P. **210.** 78ᵉ de ligne.

P. **211.** 79ᵉ de ligne.

P. **212.** 82ᵉ de ligne.

P. **213.** 85ᵉ de ligne.

P. **214.** 88ᵉ de ligne.

P. **215.** 4ᵉ d'infanterie légère.

P. **216.** 6ᵉ d'infanterie légère.

P. **217.** 10ᵉ d'infanterie légère.

P. **218.** 14ᵉ d'infanterie légère.

P. **219.** Régiment de Metz, corps royal du génie.

P. **220.** 1er régiment du génie.

DRAPEAUX DE L'INFANTERIE.

RÈGNE DE LOUIS-PHILIPPE.

P. **221.** 1er de ligne (le coq dans une couronne).

P. **222.** 1er de ligne (sans couronne).

P. **223.** 11ᵉ de ligne.

P. **224.** 25ᵉ de ligne.

P. **225.** 67ᵉ de ligne.

P. **226.** École spéciale militaire.

P. **227.** Légion étrangère.

P. **228.** Chasseurs Basques (1846).

P. **229.** Drapeau du 47e de ligne, qui a été arboré le premier sur la brèche de Constantine. Le Ministre de la guerre, en février 1849, sur la demande du colonel commandant le 47e de ligne, décide que son drapeau ne sera pas brûlé, qu'il sera versé au Musée d'artillerie, avec mention de ce fait glorieux.

ÉTENDARDS DE CAVALERIE.

RÈGNE DE LOUIS-PHILIPPE.

P. **230.** 1er régiment de cuirassiers.

P. **231.** 1er régiment de cuirassiers.

P. **232.** 1er régiment de hussards.

P. **233.** 10e régiment de chasseurs.

P. **234.** 13e régiment de chasseurs.

P. **235.** 14e régiment de chasseurs.

P. **236.** 15e régiment de chasseurs.

DRAPEAUX D'INFANTERIE.

RÉPUBLIQUE DE 1848.

P. **237.** 23e de ligne.

P. **238.** 34e de ligne.

P. **239.** 53e de ligne.

P. **240.** 69e de ligne.

ÉTENDARDS DE CAVALERIE.

RÉPUBLIQUE DE 1848.

P. **241.** 1er régiment de chasseurs.

P. **242.** 15e régiment de chasseurs.

P. **243.** 3e régiment de hussards.

P. **244.** 5e régiment de dragons.

P. **245.** Escadrons du train des parcs d'artillerie; portant dans les angles le chiffre L. N. du président en 1850; l'aigle a été mise ultérieurement.

DRAPEAUX D'INFANTERIE.

RÈGNE DE NAPOLÉON III.

P. **246.** 2e de ligne.

P. **247.** 5e de ligne.

P. **248.** 6e de ligne.

P. **249.** 6e de ligne (partie flottante).

P. **250.** 7e de ligne (partie flottante).

P. **251.** 8e de ligne.

P. **252.** 9e de ligne.

P. **253.** 11e de ligne.

P. **254.** 14e de ligne.

P. **255.** 15e de ligne.

P. **256.** 18e de ligne.

P. **257.** 20e de ligne.

P. **258.** 20e de ligne (partie flottante).

P. **259.** 21e de ligne.

P. **260.** 23e de ligne.

P. **261.** 25e de ligne.

P. **262.** 26e de ligne.

P. **263.** 27e de ligne.

P. **264.** 29^e^ de ligne (partie flottante).

P. **265.** 30^e^ de ligne.

P. **266.** 33^e^ de ligne.

P. **267.** 34^e^ de ligne.

P. **268.** 37^e^ de ligne.

P. **269.** 38^e^ de ligne.

P. **270.** 39^e^ de ligne.

P. **271.** 40^e^ de ligne.

P. **272.** 41^e^ de ligne.

P. **273.** 42^e^ de ligne.

P. **274.** 43^e^ de ligne (partie flottante).

P. **275.** 44^e^ de ligne.

P. **276.** 45^e^ de ligne.

P. **277.** 49^e^ de ligne.

P. **278.** 51^e^ de ligne.

P. **279.** 53^e^ de ligne.

P. **280.** 55^e^ de ligne.

P. **281.** 56^e^ de ligne.

P. **282.** 61^e^ de ligne.

P. **283.** 62^e^ de ligne.

P. **284.** 64^e^ de ligne.

P. **285.** 65^e^ de ligne.

P. **286.** 70^e^ de ligne.

P. **287.** 72^e^ de ligne.

P. **288.** 73^e^ de ligne.

P. **289.** 74e de ligne (partie flottante).

P. **290.** 78e de ligne.

P. **291.** 85e de ligne.

P. **292.** 90e de ligne.

P. **293.** 97e de ligne.

P. **294.** 99e de ligne (partie flottante).

P. **295.** 101e de ligne.

P. **296.** 102e de ligne.

P. **297.** 103e de ligne.

DRAPEAUX D'INFANTERIE LÉGERE.

RÈGNE DE NAPOLÉON III.

P. **298.** 1er léger.

P. **299.** 3e léger.

P. **300.** 8e léger.

P. **301.** 13e léger.

P. **302.** 14e léger.

P. **303.** 15e léger.

P. **304.** 16e léger.

P. **305.** 17e léger.

P. **306.** 18e léger.

P. **307.** 23e léger.

P. **308.** 24e léger.

DRAPEAUX DES CORPS SPÉCIAUX D'INFANTERIE.

RÈGNE DE NAPOLÉON III.

P. **309.** Régiment des sapeurs-pompiers de Paris (sans aigle).

P. **310.** Bataillon des chasseurs à pied (décoré).

P. **311.** École spéciale militaire.

P. **312.** 3e régiment de zouaves.

P. **313.** Infanterie de la garde de Paris.

P. **314.** Régiment de tirailleurs algériens.

P. **315.** 2e régiment de tirailleurs algériens.

P. **316.** 2e régiment de tirailleurs algériens.

P. **317.** 1er régiment étranger.

P. **318.** 2e régiment de la légion étrangère.

DRAPEAUX DE LA GARDE IMPÉRIALE.

RÈGNE DE NAPOLÉON III.

P. **319.** Gendarmerie à pied.

P. **320.** Régiment de zouaves.

P. **321.** Bataillon de chasseurs à pied (décoré).

P. **322.** Régiment de zouaves.

P. **323.** 1er régiment de grenadiers.

P. **324.** 2e régiment de grenadiers.

P. **325.** 3e régiment de grenadiers.

P. **326.** 1er régiment de voltigeurs.

P. **327.** 2e régiment de voltigeurs.

P. **328.** 1er régiment de voltigeurs.

P. **329.** 2e régiment de voltigeurs.

P. **330.** 3e régiment de voltigeurs.

P. **331.** 4e régiment de voltigeurs.

ETENDARDS DE CAVALERIE.

RÈGNE DE NAPOLÉON III.

P. **332.** 3e chasseurs.

P. **333.** 2e hussards.

P. **334.** Régiment de carabiniers.

P. **335.** 1er régiment de carabiniers.

P. **336.** 2e régiment de carabiniers.

P. **337.** Cavalerie de la garde de Paris.

ÉTENDARDS DE LA GARDE IMPÉRIALE.

RÈGNE DE NAPOLÉON III.

P. **338.** Régiment des guides.

P. **339.** Régiment de dragons.

P. **340.** Régiment de chasseurs.

P. **341.** Régiment de cuirassiers.

P. **342.** 2e régiment de cuirassiers.

DRAPEAUX, ÉTENDARDS, AIGLES.....

DU SECOND EMPIRE,

RENTRÉS AU MUSÉE DEPUIS 1871.

P. **343.** Aigle du 30e régiment de ligne, sauvée à Sedan. Versée au Musée par dépêche ministérielle du 29 juillet 1876.

P. **344.** Drapeau du 49e de ligne. Versé au Musée par dépêche ministérielle du 29 juillet 1876.

P. **345.** Drapeau du 83e de ligne. Versé au Musée par dépêche ministérielle du 25 août 1884.

P. **346**. Lambeau du drapeau du 68e régiment d'infanterie de ligne, racheté en Allemagne et déposé au Musée par ordre du Ministre de la guerre du 14 avril 1881.

P. **347**. Aigle et fragment du drapeau du 8e cuirassiers, versés au Musée par dépêche ministérielle du 6 juin 1878.

P. **348**. Étendard du 6e régiment de cuirassiers, versé au Musée par dépêche ministérielle du 26 février 1880.

P. **349**. Étendard du 4e régiment de cuirassiers, versé au Musée par dépêche ministérielle du 26 février 1880.

P. **350**. Étendard du 7e régiment de chasseurs (la cravate manque). Versé au Musée par dépêche ministérielle du 26 février 1880.

P. **351**. Cravate du drapeau du 78e régiment d'infanterie de ligne, sauvée à Sedan par Bergogne (Étienne), soldat au 78e, remise en septembre 1888 au maire de Bayac, chef de bataillon en retraite. Versée au Musée par dépêche ministérielle du 28 novembre 1888.

P. **352**. Fragment de la partie flottante du drapeau du bataillon de chasseurs à pied de la garde (très incomplet). Versé au Musée par dépêche ministérielle du 31 mars 1889.

SÉRIE DES ENSEIGNES DE DRAPEAUX ET ÉTENDARDS RÉDEPUIS LA PUBLIQUE DE 1792 JUSQU'À 1880.

P. **353**. Enseigne d'un étendard de la République de 1792.

P. **354**. Projet d'aigle pour drapeau d'infanterie, au commencement du premier Empire.

P. **355**. Aigle du 2e régiment de grenadiers de la garde impériale, sous Napoléon Ier.

P. **356**. Aigle du 25e régiment de ligne, sous le premier Empire.

P. **357.** Aigle du premier Empire, portant le n° 5. — Trouvée dans la rivière du Doubs après les invasions de 1814-1815.

Don de M. Meines, maire de l'Isle-sur-le-Doubs.

P. **358.** Deux enseignes de drapeaux sous la Restauration.

P. **359.** Coq du 26e régiment de ligne. Drapeaux français de 1830 à 1848.

P. **360.** Enseigne de drapeau (coq gaulois), en bronze doré (République de 1848). L'époque est indiquée par la devise *Liberté,* en relief sur le caisson.

P. **361.** Lance de drapeau de la République de 1848. Porte le millésime 1848.

P. **362.** Aigle du 5e chasseurs à cheval, sous la Présidence, en 1849.

P. **363.** Aigle en aluminium de la garde de Paris, de 1861 à 1870.

P. **364.** Aigle du 30e de ligne, déjà portée au n° 343 comme ayant été sauvée à Sedan.

P. **365.** Enseigne de drapeau, de 1870 à 1880.

P. **366.** Enseigne de drapeau, depuis 1880.

DRAPEAUX DE LA GARDE NATIONALE.

P. **367.** Ve arrondissement de Paris, 2e bataillon (ancien 59e).

P. **368.** 151e, 160e (République de 1848).

P. **369.** 90e bataillon de la Seine (République de 1848).

P. **370.** 113e bataillon de la Seine (République de 1848).

P. **371.** Bataillon de Vitry-le-François (République de 1848).

P. **372.** Bataillon du Loiret (République de 1848).

GARDE NATIONALE DE PARIS EN 1870.

P. **373.** 85e bataillon de Paris, 1870.

DRAPEAUX, BANNIÈRES ET ÉTENDARDS DIVERS.

P. **374.** Drapeau de 1619, sous la régence de Marie de Médecis, mère de Louis XIII. Les Grisons étaient en guerre avec leurs voisins d'Italie et le Pape. Richelieu accorda aux Grisons la protection de la France en disant qu'il fallait être plus catholique que le Pape. Marie de Médicis leur envoya ce drapeau avec cette devise : *Si Dieu est pour nous, qui peut être contre nous.*

P. **375.** Bannière de la Sainte-Alliance. Soie jaune dans une couronne de feuilles de laurier et de chêne. Sur une épée en pal, un écu azur broché blanc à trois fleurs de lis, et en fasce, trois écus aux armes de Russie, d'Autriche et de Prusse, avec les initiales des trois souverains alors régnants; sous l'écu la légende : *Unis pour le bonheur du monde.*

P. **376.** Étendard de fantaisie de la Restauration, bleu et blanc. Sur la face un écu : écartelé au premier et quatrième d'argent au chevron d'azur chargé de quatorze besants d'or, et au deuxième et troisième de France. Sous l'écu les ordres de Saint-Michel, Saint-Louis et du Lys. Sur le revers on lit : *Valeur, fidélité, honneur, loyauté.*

P. **377.** Drapeau tricolore portant : *République française, au prince Louis-Napoléon Bonaparte*, et : *Dieu protège la France*, et dans les cantons du bas les armes de la ville de Lyon.

P. **378.** Drapeau du 54e régiment d'infanterie de marche en 1870, brodé par les femmes de Bitche aux armes de la ville avec cette légende : *La ville de Bitche à ses défenseurs, 6 août 1870, 12 mai 1871.* Déposé au Musée d'après la de-

mande de M. le colonel Teyssier qui commandait cette place, et après ordre ministériel.

P. **379**. Drapeau des francs-tireurs volontaires de Frouard, 1870-1871.

DRAPEAUX ÉTRANGERS.

Les drapeaux étrangers se trouvent presque tous dans la salle des armures de droite.

P. **380**. Drapeau des Grisons à l'époque de Louis XI. Le canton des Grisons combattit sous ce drapeau Charles le Téméraire, qui fut vaincu à la bataille de Morat en 1476. Après la victoire, on fit hommage de ce drapeau au chef des Grisons qui s'était distingué dans la bataille. Un de ses descendants s'est défait de ce trophée dont il ne connaissait pas la valeur.

P. **381**. Deux drapeaux autrichiens pareils. A deux cantons bleus décorés de flammes jaunes, et deux autres cantons jaunes à flammes bleues, aux armes de l'Empire et aux chiffres de Charles VII. Milieu du XVIIIe siècle.

P. **382**. Étendard autrichien de cavalerie, en soie jaune; bordure composée de dentelés alternativement rouge, or, noir et argent. Sur l'aigle impériale les initiales de François II et au revers, celles de Marie-Thérèse. Fin du XVIIIe siècle.

P. **383**. Drapeau autrichien en soie jaune, aux armes de l'Empire, sur les deux faces; la bordure en dentelés alternativement rouge, or, noir et argent. Sur les aigles les armes de la maison d'Autriche.

P. **384**. Drapeau bavarois d'infanterie en soie jaune à la bordure fuselée bleu et blanc. Aux angles : les armes du duché de Bavière et du Palatinat du Rhin. Armes de Bavière au

milieu du drapeau, sous le bonnet d'électeur, et sous les armes un lion couché, et enfin la devise : *Dominus virtutum, nobiscum.*

P. **385.** Drapeau bavarois en taffetas, probablement autrefois bleu, avec bordure blanche. Au centre les armes de Bavière et du Palatinat du Rhin; les armes d'un modèle beaucoup plus petit que dans l'autre drapeau bavarois.

P. **386.** Drapeau bavarois du même modèle que le drapeau précédent. L'écu du centre est remplacé par l'image d'une Vierge en broderie, tenant l'enfant Jésus dans ses bras. Audessus de la Vierge on lit : *Sub tuum præsidium virgo gloriosa.*

P. **387.** Sous le même numéro deux drapeaux portugais (Royal-infanterie) pareils. Le taffetas en seize trapèzes blancs et bleus alternativement. Croix de Saint-André blanche. Au centre les armes du Portugal, sous la couronne fermée.

P. **388.** Drapeau portugais (Royal-infanterie). Les seize trapèzes sont bleus, blancs et rouges. La croix à branches inversement bleues et blanches. Au centre les armes du Portugal sous la couronne fermée, et environnées de palmes d'or.

P. **389.** Sous le même numéro deux drapeaux espagnols pareils. Aux bâtons noueux rouges en croix de Saint-André, les bâtons terminés chacun par un écu. Dans deux de ces écus un plus petit en losange aux armes d'Aragon accostées de deux LL (*Leale*, loyal) qui est les armes de Valence. Les deux autres écus donnent probablement des armes de villes ou provinces.

P. **390.** Drapeau espagnol d'infanterie en soie blanche. Sur les bâtons noueux rouges en croix de Saint-André, les armes d'Espagne. Sur le tout les armes de Léon et de Castille, et sur le tout du tout les armes de Bourbon. L'écu entouré du collier de la Toison d'or et de quatre petits drapeaux rouges. Enfin, l'une des branches de la croix de Saint-André est terminée par les mêmes armes de Valence que dans le drapeau précédent, et l'autre branche par des armes provinciales.

P. **391.** Drapeau d'infanterie aux armes d'Espagne, sans croix de Saint-André. Dans les quatre cantons, les écus terminés comme dans les drapeaux précédents par des armes provinciales.

P. **392.** Drapeau d'infanterie espagnole aux armes d'Espagne. Semblable au précédent sauf que le premier bâton est terminé par les armes d'Aragon, l'autre par des armes de villes ou provinciales.

P. **393.** Drapeau d'infanterie espagnole. Le fond a vingt-quatre flammes partant du centre, bleues, blanches et jaunes; sur le tout, la croix de Saint-André, rouge portant à la croisée un cerf courant, et terminé par des armes de villes ou provinces.

P. **394.** Drapeau espagnol en soie blanche. Au centre, sur un tableau la Vierge (del Pilar), vierge du pilier de Sarragosse.

P. **395.** Drapeau espagnol de l'artillerie royale. En soie bleue, portant les bâtons noueux en croix de Saint-André, rouge. Aux angles un trophée composé de mortiers, de canons montés sur leurs affûts, au-dessous des armes d'Espagne couronnées. Sur un ruban, on lit : *Réal artillerie.*

P. **396.** Deux drapeaux de l'électeur et prince du Saint-Empire romain, archevêque de Mayence au XVII[e] siècle. D'un côté, les armes de l'électeur ayant pour soutiens deux lions, brodées en fort relief en or, argent et crins, sur taffetas façonné. Sur un ruban, on lit : *Pro Deo, Cesare et Imperio.* Le revers est bordé de la même façon, sur un fond bleu. Au bas, un lion couché sur un trophée composé d'un côté, d'armes, et de l'autre côté, d'attributs d'église, et s'appuyant sur la roue de Mayence; au-dessus, au milieu de nuages un triangle inscrivant Jehova, et à gauche : *Adjutor es tu Domine.* Un des drapeaux montre la face et l'autre le revers. Pièces d'une richesse et d'une exécution merveilleuses; du milieu du XVII[e] siècle.

P. **397.** Drapeau prussien d'infanterie; en taffetas bleu.

Dans une couronne de palmes d'or et sous la couronne royale le chiffre du roi Frédéric. Huit flammes aux quatre angles et au milieu des quatre côtés.

P. **398.** Quatre drapeaux prussiens d'infanterie. Dans une couronne de lauriers verts, l'aigle de Prusse sous la devise : *Pro gloria et patria.* Le tout sous la couronne royale. Aux quatre angles, le chiffre du roi Frédéric, sous la couronne royale. Quatre flammes noires ou or, au milieu des quatre côtés. Ces quatre drapeaux sont le premier : de couleur rouge ; le second et le troisième couleur bleu clair ; le quatrième a été probablement aussi bleu clair. Le médaillon du centre qui porte l'aigle est d'une couleur différente de celle de l'ensemble du drapeau, qui est encore décoré, dans chaque angle, par un secteur d'une autre couleur.

P. **399.** Étendard prussien de cavalerie, fond blanc, médaillon bleu entouré de feuilles de laurier d'or sous la couronne royale. Dans le médaillon l'aigle de Prusse avec la devise : *Pro gloria et patria.* Dans les quatre angles, le chiffre du roi Frédéric entouré de lauriers et sous couronne. L'étendard est à deux pointes et bordé d'un dentelé rouge. Trois flammes d'or sur les trois grands côtés.

P. **400.** Autre étendard prussien ne différant du précédent que par les couleurs du fond et du médaillon qui sont inverses, et par la devise au-dessus de l'aigle : *Non soli cedit.* Le chiffre des angles est celui de Frédéric-Guillaume.

P. **401.** Étendard russe de cavalerie. Satin jaune à l'aigle éployée à deux têtes. Sur le ruban bleu, en lettres rouges, il est écrit en russe : *Garde du corps, régiment à cheval.* Au revers : *Escadron de réserve.*

P. **402.** Sous le même numéro, deux guidons turcs à queue de cheval, aux signes distinctifs du Vizir.

P. **403.** Sous le même numéro, deux étendards indiens

donnés à l'empereur Napoléon III par un prince indien, en 1867. En tissu végétal, brodé d'or et décoré de feuillages et fleurs en clinquant vert et rose. Volants de soie tricolore, comme la hampe terminée par une aigle de fabrication indienne, ainsi que le reste. Sur l'étendard, sont brodés en or les chiffres de l'Empereur et de l'Impératrice, sous une couronne.

P. **404**. Drapeau de janissaires (commencement du XIXe siècle) en faille rouge. Bordure verte, et bande verticale de même couleur recoupant le drapeau parallèlement à la hampe. Dix médaillons brochés d'or avec inscriptions turques; deux portent le croissant. Au bout de la hampe une enseigne en cuivre ciselé et doré. Longueur, 3 m. 60; largeur, 2 m. 50.

P. **405**. Drapeau persan en taffetas rouge, tramé or et argent. Bordure taffetas vert. Cinq rosaces décorées de caractères et de dessins orientaux. Longue hampe très élégante ornée de franges et de glands à pompons. Dimensions, 1 m. 90 sur 1 m. 30.

DRAPEAUX PRIS À L'ENNEMI.

GUERRES LOINTAINES.

Ces drapeaux sont répartis dans plusieurs salles.

P. **406**. Drapeau chinois de mandarin. Triangulaire, en beau satin, vert, au dragon à une tête, brodé en or. Bordure en soie rouge, tailladée parallèlement et perpendiculairement à la hampè. Grand côté de 2 m. 25, petit côté de 1 m. 75.

P. **407**. Autre drapeau chinois de mandarin du même modèle; seulement de dimensions plus fortes : 3 m. 25 et 2 m. 25. Les couleurs sont d'ailleurs très éteintes.

P. **408**. Sous le même numéro, neuf étendards cochinchinois, pris sur le rebelle Axoa. Huit triangulaires en coton

rouge, blanc ou noir, avec bordure d'une autre couleur. Un seul n'a pas de bordure; il porte des caractères et une figure de femme; sur un autre blanc à bordure bleue, une figure d'archer. Enfin, le neuvième est carré, rouge avec une bordure blanche.

Don de M. l'Amiral président de la commission permanente des colonies.

P. **409.** Fanion de commandement du général mexicain Casado, pris le 13 juillet 1864 par la contre-guérilla du colonel du Pin, dans la Huesteca, à la suite du combat de Tantina où Casado a été tué. Au milieu de l'étendard noir une tête de mort, et deux os en croix. Au-dessus : *Fedéracion o Muerte*, et au dessous : *Viva la constitucion de 1857*.

Don de M. le Ministre de la guerre.

ORDRES MILITAIRES, CROIX, MÉDAILLES.

Tous ces objets se trouvent dans une vitrine
de la salle de droite des armes portatives.

P. **410.** Croix de l'ordre de Saint-Michel, la croix seule; ordre fondé à Amboise par Louis XI, le 1er août 1469; en or à huit pointes émaillées de blanc, cantonnées de quatre fleurs de lis. En cœur une médaille représentant saint Michel foulant le dragon. Cette croix était attachée à un long ruban noir et portée en écharpe. Celle-ci est de l'époque de Louis XVIII.

P. **411.** Collier de l'ordre de Saint-Michel créé par Louis XI, le 1er août 1469; en cuivre doré. (*Fac-simile* exécuté par le Musée.)

P. **412.** Médaille de l'ordre de Saint-Michel. Règne de Louis XV. (*Fac-simile* galvano).

P. **413.** Collier de la Toison d'or créé par Philippe le Bon, duc de Bourgogne, en 1429. Il se compose d'une toison d'or suspendue à un collier formé de briquets et de pierres à feu desquelles s'échappent des flammes. Le nombre des chevaliers fut successivement de vingt-quatre et trente, et Charles-Quint le porta à cinquante et un. Dans la suite il devint illimité (fabrication moderne, cuivre).

P. **414.** Croix de la confrérie de Saint-Sébastien ou chevaliers de l'arc et de l'arbalète, ordre créé au XIIIe siècle. Cet exemplaire serait des premières années du XVIIIe siècle. On portait la croix suspendue à la boutonnière par un ruban ponceau, liséré blanc.

P. **415.** Collier de l'ordre du Saint-Esprit créé par Henri III

en 1579, le jour de la Pentecôte. Composé alternativement de la lettre H, d'une fleur de lis à flammes et d'un trophée d'armes. A ce collier pendait la croix de l'ordre. Fabrication moderne, en cuivre.

P. **416.** Sceau de l'ordre du Saint-Esprit exécuté par Germain Pilon (en bronze).

Don de M. Benjamin Fillon.

P. **417.** Plaque de l'ordre du Saint-Esprit. Croix à quatre branches en étoffe, brodée d'argent avec fleur de lis, dans les quatre cantons. Au milieu le Saint Esprit aux ailes éployées.

Don de M. Charles Lair.

P. **418.** Plaque de l'ordre du Saint-Esprit.

Même donateur.

P. **419.** Deux *fac-simile* galvano de la médaille de l'institution de l'ordre du Saint-Esprit. Règne de Henri III.

P. **420.** Deux *fac-simile* galvano de la médaille des promotions des chevaliers du Saint-Esprit. Règne de Louis XIV.

P. **421.** Deux médaillons de l'ordre du Saint-Esprit, datés 1654, donnés le lendemain du sacre du roi.

P. **422.** Médaille de l'ordre militaire de Saint-Lazare de Jérusalem. Restitué par Louis XIV en 1672. *Fac-simile* en galvano.

P. **423.** Plaque de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel, en soie mi-partie rouge et bleue semée de fils d'or. Portant une fleur de lis entre chaque branche et au centre la Vierge et l'enfant Jésus. Ordre fondé en 1607 par Henri IV, puis réuni l'année suivante à l'ordre de Saint-Lazare. Le comte de Provence en fut le dernier grand maître.

Don de M. le docteur Frédéric Lépine de Dijon.

P. **424.** Croix de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel, renouvelé en faveur des élèves de l'école des orphelins militaires, le 20 janvier 1779. D'or, à quatre branches émaillées

vert et blanc. Au centre les armes de France, entre chaque branche une fleur de lis.

Don de MM. Le Serrurier.

P. **425.** Croix de chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, institué par Louis XIV pour les officiers, en 1693. Croix à huit pointes émaillées et bordées d'or. Dans chaque canton une fleur de lis; sur la face, l'image de saint Louis cuirassé d'or couvert de son manteau royal, tenant à la main une couronne de laurier, et de sa main gauche une couronne d'épines. Le fond du médaillon est rouge et parsemé des clous de la Passion. Autour la légende : *Ludovicus Magnus instituit 1693.* Le médaillon du revers est aussi émaillé de rouge avec une épée flamboyante, la pointe passée dans une couronne de laurier, liée de l'écharpe blanche; sur la devise on lit, écrit en lettres d'or : *Bellicæ virtutis præmium.*

P. **426.** Deux médailles commémoratives de la promotion d'un chevalier de Saint-Louis, montrant l'une la face, l'autre le revers. *Fac-simile* en galvano.

P. **427.** Deux médailles commémoratives de l'institution de l'ordre de Saint-Louis, montrant l'une la face, l'autre le revers. *Fac-simile* en galvano.

P. **428.** Croix d'officier de Saint-Louis ayant appartenu au général de division Bessières.

Don du colonel Bessières, fils du général.

P. **429.** Autre croix de Saint-Louis.

P. **430.** Croix de l'ordre du Mérite militaire créé par Louis XV, en 1759, pour les officiers protestants. Elle ressemble beaucoup à la croix de Saint-Louis. Sur la face la devise : *Pro virtute bellica.* Sur le revers une couronne de laurier entourée de la devise : *Lud. XV instituit 1759.* Ruban bleu.

P. **431.** Médaillons de vétérans, distinction établie par une ordonnance du 27 mai 1771 en faveur des soldats ayant vingt-quatre ans de service; en cuivre repoussé, offrant deux épées

disposées en sautoir. Les lames de ces épées sont découpées à jour. Ce médaillon était doublé en drap rouge et se portait cousu au côté gauche de l'habit.

Don de M. Lorédan Larcher.

P. **432.** Deux médaillons de vétérans de Louis XV; en cuivre ciselé. Deux épées reliées entre elles par un ruban se détachant sur fond rouge.

Don de M. le docteur Frédéric Lépine, de Dijon.

P. **433.** Médaille de soldat vétéran. Époque de Louis XV.

P. **434.** Médaillon d'officier vétéran de l'époque de Louis XV; de petite dimension, en or, portant deux épées en sautoir sur fond rouge (1759).

P. **435.** Autre médaille d'officier vétéran. — Même époque.

P. **436.** Autre médaille de vétéran; en cuivre jaune repoussé. Trophée composé d'armes et de drapeaux avec l'inscription : *Vétérans.*

Don de M. le docteur Frédéric Lépine, de Dijon.

P. **437.** Décoration des vainqueurs de la Bastille (1789). Deux exemplaires pour montrer la face et le revers.

P. **438.** Décoration instituée pour avoir sauvé le trésor de la ville de Paris (1789). Deux exemplaires pour montrer la la face et le revers.

P. **439.** Médaille de la Fédération, fondée le 14 juillet 1790, en cuivre doré; sur la face un tableau représentant la Paix et la France armée prêtant le serment sur l'autel de la patrie. Au revers : *Confédération des Français.*

P. **440.** Médaille de la Fédération en cuivre doré. D'un côté : des troupes nationales prêtant serment à la Constitution, et ces mots : *Pacte fédéral, 14 juillet 1790,* et de l'autre dans un cartouche : *Nous jurons de maintenir de tout notre pouvoir la Constitution du royaume.*

Don de M. Albert Bosset.

P. **441.** Médaillon des élèves de l'école des trompettes de la première République.

Don de M. le docteur Frédéric Lépine, de Dijon.

LÉGION D'HONNEUR.

L'ordre de la Légion d'honneur est fondé le 12 mai 1802 par le Premier Consul, Napoléon Bonaparte.

P. **442.** Croix de commandeur de l'origine, Consulat. La croix est suspendue directement au ruban écarlate sans couronne. Effigie de Bonaparte sans laurier avec la légende : *Bonaparte premier consul, 17 mai 1802.* Au revers deux drapeaux tricolores en croix et au-dessous : *Honneur et Patrie;* et en bordure : *République française.*

Don de Mme Lepel-Cointet.

P. **443.** Médaille de l'institution de la Légion d'honneur, en 1802.

P. **444.** Médaille de la distribution des croix au camp de Boulogne. *Fac-simile* en galvano.

P. **445.** Vitrine spéciale de décorations, armes..... ayant appartenu au maréchal Bessières, duc d'Istrie.

Don du colonel Bessières, fils du général de division baron Bessières et neveu du maréchal.

1. Croix d'officier du Consulat, les pointes n'ayant pas de perles, et la croix étant suspendue directement au ruban écarlate sans couronne. Le médaillon à l'effigie de Napoléon avec couronne de laurier, l'aigle impériale au revers..... appartiennent à l'époque de l'Empire. Le médaillon primitif a dû être changé.

2. Deux croix d'officier, dont une très petite, toutes deux du premier Empire.

3. Deux croix de grand-croix avec rubans et rosettes rouges à glands d'or. Toutes les deux du premier Empire.

4. Quatre plaques de grand officier de la Légion d'honneur, du premier Empire.

P. **446.** Deux croix de chevalier de la Légion d'honneur du premier Empire, ayant appartenu au général de division baron Bessières.

Don du colonel Bessières, fils du général.

P. **447.** Une croix d'officier du premier Empire. — Même provenance.

Même donateur.

P. **448.** Autre croix d'officier. La couronne au moins a dû être refaite sous le second Empire. Elle porte au-dessus du bandeau, au lieu de fleuron, des aigles. C'est le modèle du second Empire. — Même provenance.

Même donateur.

P. **449.** Croix de commandeur du premier Empire, avec la même restriction pour la couronne, qui est aussi du modèle du second Empire. — Même provenance.

Même donateur.

P. **450.** Croix de chevalier sous la Restauration. Sur le médaillon l'effigie de Henri IV remplace celle de Napoléon Ier. Au revers : Trois fleurs de lis.

P. **451.** Plaque de grand officier. Époque de la Restauration.

P. **452.** Sous le même numéro deux croix de chevalier, sous le règne de Louis-Philippe. L'effigie de Henri IV sur la face, et au revers les deux drapeaux tricolores en croix. Elles ont été portées par les deux fils du général baron Bessières, qui ont été tués en Afrique, l'un capitaine aux turcos en 1846, l'autre capitaine aux zouaves, à El-Agouat, en décembre 1852.

Don de leur frère le colonel Bessières.

P. **453.** Autre croix sous le règne de Louis-Philippe.

P. **454.** Plaque de grand officier sous le règne de Louis-Philippe.

P. **455.** Grand croix de la Légion d'honneur de la même époque.

P. **456.** Croix de chevalier de la République de 1848. On a repris le modèle de la création sous le Consulat, à l'effigie de Bonaparte sans couronne de laurier, avec la légende : *Bonaparte premier consul, 19 mai 1802*. Au revers les trois drapeaux tricolores.

P. **457.** Plaque de grand officier, sous la République de 1848. Même modèle que la croix précédente.

P. **458.** Croix de chevalier sous le second Empire. Elle est identique à celle du premier Empire, sauf les aigles qui remplacent les fleurons au-dessus du bandeau de la couronne impériale.

P. **459.** Plaque de grand officier sous le second Empire. Même remarque que pour la croix précédente.

P. **460.** Croix de chevalier de la Légion d'honneur. Décorait le drapeau (unique) des bataillons de chasseurs à pied, dont certains bataillons avaient pris des drapeaux ennemis pendant les guerres du second Empire.

P. **461.** Croix de chevalier de la Légion d'honneur. Décorait le drapeau du 76e de ligne, qui avait pris un drapeau autrichien à la bataille de Solférino.

P. **462.** Croix d'officier sous la République de 1870. Plus de couronne de suspension. Sur le médaillon de la croix, une tête de femme avec la légende : *République française de 1870*. Au revers, les deux drapeaux tricolores, et : *Honneur et Patrie*.

P. **463.** Six croix de l'ordre de la Couronne de fer. Ancien ordre du royaume Lombard-Vénitien. Réorganisé par Napo-

léon Ier le 5 juin 1805, pour le nouveau royaume d'Italie. Ayant appartenu au maréchal Bessières.

Don de son neveu le colonel Bessières, fils du général de division baron Bessières.

P. **464.** Deux médaillons de l'ordre de la Couronne de fer. Règne de Napoléon Ier. En cuivre, frappés lors de l'institution, 5 juin 1805.

P. **465.** Croix de l'ordre de la Réunion de la France et de Hollande. Créé par Napoléon Ier, le 18 décembre 1811, pour mérites civils ou militaires. Grands commandeurs et chevaliers.

Don de Mme Lepel-Cointet.

P. **466.** Plaque de l'ordre de la Réunion. Règne de Napoléon Ier.

P. **467.** Croix de l'ordre des Deux-Siciles, créé par Joseph Napoléon, le 14 janvier 1808. L'insigne est une croix à cinq branches émaillées de brun. Ruban rouge à large bordure bleue.

Même donateur.

P. **468.** Croix de l'ordre royal de Westphalie, institué par le roi Jérôme-Napoléon, le 15 décembre 1809. Ruban noir à filets jaunes.

Même donateur.

P. **469.** Ordre du Lys, créé sous Louis XVIII. Croix de chevalier réglementaire. Le lis tout en argent est suspendu à la couronne royale. Ruban bleu et blanc.

Don de M. Albert Bosset.

P. **470.** Décoration du Lys, adoptée par les gardes du corps. En argent doré, à douze pointes et soleil rayonnant; cartouche émaillé, offrant d'un côté l'effigie de Louis XVIII et cette inscription : *Vive le roi;* de l'autre côté, une fleur de lis, et cette devise : *Gage d'amour*. Elle est surmontée de la couronne royale et suspendue à un ruban bleu et blanc.

Même donateur.

P. **471.** Croix du Lys, modèle du département de l'Oise. Elle porte le ruban du département,

Don de M. de Marsy.

P. **472.** Autre croix du Lys. Elle n'est pas d'un modèle régulier; le lis devrait être en argent comme la couronne.

Don de M[me] Lepel-Cointet.

P. **473.** Croix du Lys, ayant appartenu au général de division baron Bessières; en argent.

Don de M. le colonel Bessières, fils du général.

P. **474.** Croix de la Fidélité instituée par Louis XVIII; en argent, à cinq branches émaillées de blanc. Sur la face, l'effigie de Louis XVIII avec la devise : *Fidélité et dévouement.* Sur le revers, une fleur de lis, avec l'inscription : *12 avril, 3 mai 1814, 8 juillet 1815.* Suspendue par un ruban blanc, bordé de bleu.

P. **475.** Décoration des volontaires royaux de Lyon. En argent, à quatre branches et cartouche émaillé. D'un côté l'effigie de Louis XVIII et l'inscription : *Dieu, le Roi et la Patrie*; et sur l'autre côté : *1815, Volontaires royaux.*

Don de M. Albert Bosset.

P. **476.** Médaillon dit *brassard*, de Bordeaux; institué par Louis XVIII, le 12 mars 1814.

P. **477.** Ordre royal hospitalier militaire du Saint-Sépulcre de Jérusalem. Ordre institué aux premières croisades. Modèle de la Restauration.

Don de M. Pinart.

P. **478.** Croix de l'ordre de Malte (province française); d'or, à huit pointes émaillées de blanc. Fleurs de lis dans les cantons. Surmontée d'une couronne fermée. L'agrafe porte un trophée composé d'attributs militaires. Le ruban est noir. Modèle de la Restauration.

Don de MM. Le Serrurier.

P. **479.** Croix de Juillet, instituée en 1830, en faveur de ceux qui avaient pris une part active à la Révolution.

P. **480.** Médaille de Juillet en souvenir de la Révolution.

P. **481.** Médaille des blessés de 1848, entièrement en argent; l'un de ses côtés offre l'image de la République tenant un drapeau de la main droite, la main gauche appuyée sur un faisceau de licteur; l'autre face porte cette inscription : *Blessés pour la liberté, 22, 23, 24 février 1848.*

Don de M. Albert Bosset.

P. **482.** Cocarde nationale de représentant du peuple en 1848. Elle est formée d'un ruban tricolore sur lequel est fixé un faisceau de flèches entouré de deux branches de laurier en cuivre doré. Au-dessus se trouvent les lettres R. F. et une rosette également tricolore. Le ruban se termine par une agrafe maintenant cinq glands en cuivre doré.

Don de Mme Lepel-Cointet.

P. **483.** Insigne de conseiller d'État sous la République de 1848. En soie bleue, portant un faisceau de licteurs en argent doré.

Don de M. Pouteau.

P. **484.** Médaille militaire instituée par Napoléon III, le 29 janvier 1852. Donnée pour services militaires aux sous-officiers et soldats, ou aux généraux et maréchaux qui auraient commandé en chef. Ruban jaune, large liséré vert.

P. **485.** Médaille de Sainte-Hélène, instituée le 12 août 1857, accordée à tous les militaires qui ont servi de 1792 à 1815. Elle est de bronze, on voit d'un côté la figure de Napoléon Ier et de l'autre l'inscription suivante : *A ses compagnons de gloire, sa dernière pensée; Sainte-Hélène, le 5 mai 1821.* Ruban vert à filets rouges.

P. **486.** Médaille d'Italie fondée par Napoléon III, le 11 août 1859. Elle porte d'un côté les noms : *Montebello, Pa-*

lestro, Turbigo, Magenta, Marignan et Solférino; de l'autre, l'effigie de Napoléon III. Ruban rouge à filets blancs.

P. **487.** Médaille commémorative de la campagne de Chine, instituée par Napoléon III, le 22 janvier 1861. Sur la face son effigie et au revers l'inscription: *Expédition de Chine 1860. — Ta-kou, Chang-kia, Wan-li-kiao, Peking.* Ruban jaune portant des caractères chinois qui signifient Pékin.

P. **488.** Médaille commémorative donnée aux troupes ayant fait l'expédition du Mexique. Sur la face, l'effigie de Napoléon III. Au revers les noms: *Cumbres, Cerro-Borrego, San-Lorenzo, Puebla, Mexico.* Ruban blanc avec croix de Saint-André verte et rouge, à l'aigle noir tenant un serpent vert.

P. **489.** Médaille militaire transformée en 1870 par un décret de la Défense nationale. La face porte l'effigie de la République; l'aigle est remplacé par un trophée d'armes, le revers n'a pas été changé.

P. **490.** Médaille commémorative du Tonkin.

P. **491.** Médaille commémorative de Madagascar.

PUISSANCES AMIES OU ALLIÉES.

P. **492.** Ordre de l'Épée de Suède. Créé par Adolphe-Frédéric, roi de Suède, en 1748, et porté par les officiers du régiment Royal-suédois au service de la France. A quatre branches d'or émaillé. Dans chaque canton, une petite couronne d'or ducale. Sur la face une épée entourée de trois couronnes. Au revers une épée avec la devise: *Pro patria.* Ruban jaune, liséré bleu.

P. **493.** Croix de Cincinnatus décernée au comte de Grabowski, officier de la légion de Lauzun, qui sous les ordres du maréchal Rochambeau fit aux États-Unis la guerre de l'indépendance (1781).

Don de M. le comte Adam-Charles de Grabowski, son fils.

P. **494.** Brevet de l'ordre américain de Cincinnatus délivré par Washington, au comte d'Autichamps.

Don de Mlle Gabrielle Fillon.

P. **495.** Croix de l'ordre de Saint-Ferdinand (Espagne), fondé, en 1811, par les Cortès et confirmé par Charles VII. Donnée aux officiers français pour services rendus pendant la campagne de 1823. Sur la face un souverain tenant d'une main un globe et de l'autre un sceptre. En bordure: *Al merito militar.* Sur le revers, deux hémisphères surmontés d'une couronne fermée entourée de la devise : *El Rey y la Patria.*

P. **496.** Médaille offerte par le schah de Perse aux officiers français instructeurs, dans l'armée persane, sous le règne de Napoléon Ier. Rosette d'officier. Ruban orange et noir.

P. **497.** Ordre du Christ de Portugal ou de la Couronne d'épines. Grand médaillon en or émaillé blanc. Sur les deux faces, une croix en émail rouge, les bras horizontaux fleurdelisés, la croix pendant à un cœur entouré d'une couronne d'épines, le tout sous une petite croix. Était porté en sautoir avec un ruban rouge lilas. Appartenait au maréchal Bessières.

Don de son neveu le colonel Bessières, fils du général de division.

P. **498.** Croix de l'ordre de Saint-Henri de Saxe, créé en 1736 par Auguste III, en or émaillé, à quatre branches. Sur la face l'effigie du roi de Saxe entourée de l'inscription : *Frid. Auguste roi l'institua.* Sur le revers, les armes de Saxe avec la devise : *Virtuti in bello.* Était portée en sautoir avec ruban bleu à liséré jaune. — Même origine.

Même donateur.

P. **499.** Autre croix de l'ordre de Saint-Henri de Saxe, identique à la précédente. Ayant appartenu au maréchal Davout.

Don de Mme la marquise de Blocqueville, sa fille.

P. **500.** Plaque de l'ordre de Saint-Maurice de Saxe, en

étoffe brodée d'or formant un soleil. Au milieu un écusson en broderie identique à l'écusson d'émail de la croix précédente. — Même origine.

Même donateur.

P. **501**. Grand'croix de l'ordre de Saint-Étienne de Hongrie (Autriche), créé en Hongrie par un bref du pape Benoît XIV. En or, émaillé vert, à quatre branches. Sur la face une couronne surmontée d'une croix de Lorraine, accostée des lettres M. T.; autour la devise: *Publicum meritorum premium*. Sur le revers au centre: *Sto-St-Ri-Ap*. Portée en sautoir par un ruban rouge à liséré vert. — Même origine.

Même donateur.

P. **502**. Plaque de l'ordre de Saint-Étienne de Hongrie, en étoffe brodée d'or et d'argent, formant un soleil rayonnant. Au milieu un écusson en broderie reproduisant celui de la croix précédente.

P. **503**. Croix de l'ordre de Saint-Georges de Russie, créé le 26 septembre 1769, par l'impératrice Catherine II. En argent gravé et ciselé à quatre branches. Sur une face, la figure équestre de saint Georges terrassant le dragon, de l'autre, F. C. entrelacés. Ruban orange et noir. A appartenu au général de division d'artillerie Larchey.

Don de son fils, M. Lorédan Larchey.

P. **504**. Croix de l'ordre du Sauveur de Grèce. Décoration pour les officiers français qui se sont distingués pendant la campagne de Morée, 1828. D'argent, à quatre branches. Sur a face l'effigie du souverain; au revers une croix blanche et des caractères grecs. Ruban bleu clair, liséré blanc.

P. **505**. Croix de l'ordre de Léopold de Belgique. Décoration donnée à des officiers français à la suite du siège d'Anvers, en 1832. Sur la face un lion avec la devise: *L'union fait la force*. Au revers les chiffres du souverain entrelacés. Ruban rouge violacé.

P. **506.** Médaille offerte par le Pape aux troupes françaises et napolitaines à la suite du siège de Rome, en 1849. En bronze. Sur la face les armes du Saint-Siège entourées de: *Sedes apostolica romana*. Ruban jaune, liséré blanc.

P. **507.** Croix de l'ordre de Saint-Grégoire, donnée aux officiers français par le pape Pie IX, pour services rendus au siège de Rome en 1849. Croix émaillée rouge. Sur la face saint Grégoire avec une auréole et entourée de : *Sanctus Gregorius Magnus*, et au revers : *Pro Deo et Principe*. La croix suspendue à un trophée d'armes. Ruban rouge, liséré jaune.

P. **508.** Croix de l'ordre du Bain, troisième classe, chevaliers-compagnons. Ordre fondé par le roi Henri IV d'Angleterre en 1399. D'or, à quatre branches émaillées de blanc. Entre les branches, un lion. Dans le cartouche du centre le chardon d'Écosse et trois couronnes royales. Ruban rouge cramoisi. Cette croix a appartenu à M. le général de division Larchey.

Don de M. Lorédan Larchey.

P. **509.** Autre croix de l'ordre du Bain. Même modèle, imitation.

P. **510.** Décoration de l'ordre du Medjidié donnée par le sultan Abd-ul-Medjid aux militaires français pour services pendant la campagne de Crimée. En argent, divisée en sept secteurs; dans chacun un croissant et une étoile entourée de pointes rayonnantes. Dans le cartouche en or, des caractères arabes, une bordure émaillée rouge. Ruban rouge, liséré vert.

P. **511.** Plaque de l'ordre du Medjidié. Même modèle que la décoration précédente, mais à échelle double. C'est ici la plaque de deuxième classe. A appartenu au général de division Larchey.

Don de M. Lorédan Larchey.

P. **512.** Croix de l'ordre de Saint-Maurice et de Saint-Lazare en métal émaillé et doré. Croix blanche latine, à quatre branches terminées en forme de trèfle. Entre les bras de la

croix, une branche à deux pointes en émail vert. Ordre créé en 1434 par Amédée VIII, premier duc de Savoie, qui s'en déclara grand maître.

P. **513.** Médaille commémorative donnée aux militaires français par la reine d'Angleterre, à son effigie. On y lit d'un côté : *Victoria Regina,* et de l'autre : *Baltic, 1854-1855.* Ruban jaune, bordure bleue.

P. **514.** Médaille commémorative de la campagne de Crimée 1854 à 1856, donnée par la reine d'Angleterre dont l'effigie est sur la face de la médaille.

P. **515.** Médaille de l'ordre de la Valeur militaire, de Savoie, donnée aux soldats français à l'occasion de la campagne d'Italie. En argent, offrant d'un côté les armes de Savoie et l'inscription : *Al valore militare,* de l'autre côté : *Guerra d'Italia, 1859.* Ruban bleu.

P. **516.** Médaille de l'indépendance et de l'unité de l'Italie, 1859, portée par nos soldats savoisiens, en argent. On lit d'un côté : *Vittorio Emanuelo II re d'Italia,* de l'autre côté : *Guerra per l'independenza et l'unita d'Italia.* Ruban mi-parti rouge, blanc et vert, pourvu d'une agrafe en argent portant la date 1859.

P. **517.** Croix de l'ordre du Mérite militaire de Savoie. D'or, à quatre branches émaillées de blanc, terminées en pointes reliées entre elles par une couronne émaillée de vert. Sur la face, une croix blanche sur fond rouge ; en bordure : *Al merito militare.* Sur le revers, deux épées en croix, et la date *1855.* Un trophée d'armes et de drapeaux relie l'anneau à la croix. Ruban bleu, bande rouge au milieu, rosette d'officier.

P. **518.** Ordre de la Guadalupe du Mexique, créé par Maximilien qui régna de 1864 à 1867. Donné aux officiers français pour services rendus pendant l'expédition. D'or, à quatre branches émaillées vert, blanc et rouge. Sur la face une Vierge avec l'inscription : *Religion, indépendance, union.* Sur le revers : *Al merito y virtudes.* Ruban bleu foncé, liséré lilas.

P. **519.** Médaille du Mérite militaire. Ordre institué par Maximilien; sur la face, son effigie entourée de: *Maximiliano imperador,* sur le revers: *Al merito militar.* Ruban rouge et blanc.

P. **520.** Croix offerte par le Pape aux troupes françaises et pontificales qui ont pris part au combat de Mentana, en 1867. Sur la face les armes du Saint-Siège entourées de: *Fidei et virtuti.* Sur les bras de la croix: *Pius IX.* Au revers une croix avec la légende: *Hinc victoria.* Ruban bleu et blanc.

P. **521.** Décoration de l'ordre du Dragon de Chine. A été donnée aux officiers des troupes françaises qui ont réduit les rebelles Taïpings aux environs de Schangaï. A été créée peu de temps après la mort de l'amiral Protot, tué à la porte de Nékio.

P. **522.** Décoration tunisienne, d'officier. Ordre du Nischan-Iftikar, offerte par le bey de Tunis aux officiers et soldats français, après la campagne de 1881.

MÉDAILLES ET DÉCORATIONS
DE PUISSANCES ÉTRANGÈRES NON ALLIÉES À LA FRANCE.

P. **523.** Médaille commémorative de l'expédition de Java de 1825 à 1830. Créée par le roi Guillaume I[er] des Pays-Bas. Ruban tricolore dans le sens vertical.

Don de M. de Marsy.

P. **524.** Médaille de la Distinction militaire des Pays-Bas. Instituée en 1815, par le roi Guillaume I[er]. Entourée d'attributs militaires. Ruban rouge.

Même donateur.

P. **525.** Médaille de la Distinction militaire pour la marine des Pays-Bas. Instituée en 1815 par le roi Guillaume I[er]. Entourée d'attributs de marine. Ruban jaune.

Même donateur.

P. **526.** Croix commémorative de la défense du territoire, 1830 et 1831. Créée par le roi Guillaume Ier des Pays-Bas. Ruban rayé orange et violet.

Même donateur.

P. **527.** Médaille commémorative de la défense d'Anvers, en 1832. Instituée par le roi Guillaume Ier des Pays-Bas. Ruban blanc.

Même donateur.

OBJETS DIVERS

EN DEHORS DE TOUTE CLASSIFICATION.

P. **528.** Caisse de tambour d'une compagnie d'ouvriers d'artillerie du temps de Louis XIV. On voit, représentés sur cette caisse en bois, deux trophées d'armes portant au centre deux écussons, l'un au soleil, l'autre aux armes de France, la devise: *Nec pluribus impar,* au-dessus du soleil, et la désignation de la compagnie: *Compagnie d'ouvriers d'Ostale.* Fond rouge, bords de la caisse peints en bleu. Elle provient de l'ancien arsenal de Douai.

P. **529.** Caisse de tambour du régiment d'artillerie sous Louis XIV. Une figure de canonnier mettant le feu à sa pièce et des fleurs de lis sont peintes sur la caisse qui est en bois. Elle provient de l'arsenal de Douai.

P. **530.** Autre caisse d'une compagnie d'ouvriers d'artillerie de la même époque. En bois, fond rouge, sans la désignation de la compagnie.

P. **531.** Caisse de tambour de dragons du XVIIIe siècle. En cuivre repoussé représentant un pélican entouré d'un trophée d'armes et de drapeaux au-dessus duquel on lit cette devise: *Concordia res parvæ crescunt.*

P. **532.** Hautbois de dragons du XVIIIe siècle.

P. **533.** Caisse de tambour portant sa date, *1742;* sur l'un des panneaux on lit l'inscription écrite à la plume: *Guillaume Lombard, tambour.* Elle est percée d'un trou de balle. Le trophée peint sur la caisse en bois porte sur son écusson la devise: *Luctor et emergo.* Elle provient de l'arsenal de Douai et a probablement appartenu à quelque corps des milices brabançonnes

du temps de l'électeur Maximilien-Emmanuel, 1694 à 1746. Les troupes françaises entrèrent à Douai en 1749, après la remise de Bruxelles aux Autrichiens.

P. **534.** Caisse de tambour de la 16e demi-brigade. Dans le trophée peint sur la caisse, on remarque le bonnet phrygien et les mots : *Liberté, Égalité.*

Don de M. Godefroy Jadin.

P. **535.** Caisse de tambour en cuivre, ancien modèle.

P. **536.** Caisse de tambour des grenadiers de la garde impériale, deuxième Empire.

P. **537.** Caisse de tambour, modèle actuel.

P. **538.** Caisse de tambour danoise du règne de Christian V, en cuivre repoussé et ciselé. Elle porte au centre les armes de Danemark.

Don de M. de la Roquette, consul de France en Norvège.

P. **539.** Deux caisses de tambour hollandaises, prises à la citadelle d'Anvers, campagne de 1832.

P. **540.** Trois caisses de tambour de régiments russes, prises à Sébastopol, campagne 1854 à 1856.

Don du maréchal duc de Malakoff.

P. **541.** Canne de tambour-major du 1er régiment d'artillerie à pied, sous la Restauration.

P. **542.** Canne de caporal-tambour de la 11e légion de la garde nationale, sous le règne de Louis-Philippe Ier.

P. **543.** Canne de caporal-tambour d'infanterie.

P. **544.** Canne de tambour-maître du 3e bataillon de la 3e légion de la garde nationale sous le règne de Louis-Philippe Ier.

P. **545.** Deux baguettes de tambour du règne de Louis XIV.

P. **546.** Trompette d'honneur donnée par le Premier Consul

au citoyen Bonnet pour s'être distingué à la bataille de Marengo.

P. **547.** Trompette d'honneur donnée par le Premier Consul au citoyen Norberg pour s'être distingué à la bataille de Marengo.

Don de M. Thomassin, chef de bataillon.

P. **548.** Dix-neuf plaques d'argent gravées pour armes d'honneur décernées par le Premier Consul.

P. **549.** Deux plaques d'argent gravées pour armes d'honneur données par le roi Louis XVIII au sieur de Rennes (J.-H.) et au sieur Corbin (René-Jean).

P. **550.** Épinglette d'honneur en argent. Prix de tir des troupes de l'Algérie.

P. **551.** Bretelle de porte-étendard recouverte de soie noire bordée d'un galon d'argent. Plaque et passants en cuivre ciselé. — Provenant du dépôt central.

P. **552.** Bretelle de porte-drapeau en cuir verni, boucles et passants en cuivre ciselé. On lit sur la plaque : *Chasseurs à pied.* — Même provenance.

P. **553.** Bretelle de porte-drapeau en cuir verni, garnitures en cuivre sans ornements. — Même provenance.

P. **554.** Bretelle porte-drapeau en étoffe tricolore. — Époque inconnue.

P. **555.** Sous le même numéro, deux trompes suisses en bronze, du poids de 25 kilogrammes. En usage dans les bandes de lansquenets suisses pendant le XVIe siècle. On lit à la bouche, avec la date 1588, l'inscription : *Dissgehert Consolothvzn.* Trois anneaux fondus avec la trompe recevaient une bretelle. Écusson armorié au centre. La moitié de la trompe est taillée à pans, l'autre ronde.

P. **556.** Trompette allemande du XVIIe siècle, pavillon gravé

portant quatre ornements à figurines et l'inscription : *Hanns Leonhard Nurnberg, 1685.*

P. **557.** Sous le même numéro deux trompettes en cuivre de 0 m. 80 de longueur; sur le pavillon on lit à la pointe : *Johann Leonhard Nurnberg*, sans date. Elles doivent être du XVIIe siècle comme la précédente. Elles ont conservé leurs anciennes garnitures, l'une en soie jaune, l'autre en soie bleue.

P. **558.** Deux contre-épaulettes de troupes étrangères.

P. **559.** Ball-trapp du XVIIe siècle pour lancer en l'air un projectile que le tireur devait atteindre au vol. Le système consiste en une cuiller portant la balle et maintenue par une tige dentée faisant détente. L'impulsion est donnée par un ressort agissant sous la cuiller. Cette petite machine est une réduction de la baliste des anciens, dans laquelle l'action de la corde est remplacée par celle du grand ressort des platines modernes.

P. **560.** Caisse de tambour japonais, ornée de feuillages et d'ornements dorés avec tresses de soie rouge, qui servent à tendre la peau.

P. **561.** Timbale chinoise portant des ornements dorés sur fond rouge.

Don de M. le maréchal Randon.

P. **562.** Deux timbales indiennes en bronze; les peaux sont tendues par un treillis de bandes de cuir.

P. **563.** Deux timbales indiennes en fer. La peau est tendue par des boutonnières sur des clous rivés faisant boutons en agrafes.

P. **564.** Quatre parasols chinois. Venus du mobilier national.

P. **565.** Parasol chinois, en satin rouge, orné d'inscriptions et figures en soie de couleurs variées. Offert à M. le capitaine

Dabry, du 51e de ligne, commissaire français, par les pêcheurs et les marchands de Thin-Haï. Les caractères chinois peints sur le parasol et brodés or expriment la reconnaissance des populations pour les bienfaits du protectorat français.

P. **566.** Parasol japonais en soie goudronnée et peinte.

Don de Napoléon III.

P. **567.** Menottes ou poucettes du XVIe siècle. Les doigts du prisonnier étaient placés entre les branches dentelées et évidées de l'instrument, ces branches serrées au moyen de deux écrous mobiles. Finement gravées à rinceaux.

P. **568.** Main articulée du XVIe siècle.

P. **569.** Menotte du XVe siècle. Poids, 1 kilog. 75.

P. **570.** Deux boulets de discipline, provenant de l'ancienne prison militaire de Verdun.

P. **571.** Chaîne garnie de cinquante carcans, prise dans le camp marocain par l'armée française après la bataille d'Isly, le 14 août 1844. — Cette chaîne était destinée aux prisonniers français. — Poids, 150 kilogrammes; longueur, 44 mètres.

P. **572.** Chaîne du Danube, ainsi appelée parce qu'elle servit pendant le siège, en 1683, à soutenir et à garantir le pont de bateaux que les Turcs avaient construit sur ce fleuve. Poids, 3,580 kilogrammes; longueur, 180 mètres.

P. **573.** Projet de crochet à compas pour saisir une bombe sans oreilles.

P. **574.** Oliphant en ivoire sculpté de la fin du XVe siècle, représentant saint Hubert à la chasse.

Legs de M. le baron de Mazis.

P. **575.** Oliphant du XIIe siècle, en ivoire sculpté. Les rinceaux sont du style roman, et les figures sculptées, hommes

et animaux, sont d'un dessin et d'une exécution dignes de l'art du XIIIe siècle. Ce riche oliphant doit être de la belle époque de transition du roman au gothique, fin du XIIe siècle.

P. **576.** Étoile du sieur Belpré, se déployant en présentant six fers de lance qui forment ainsi une grande chausse-trape.

P. **577.** Cheval de frise portatif de l'invention de M. Destouches, capitaine d'artillerie.

P. **578.** Modèle de cheval de frise, se repliant pour faciliter le transport.

P. **579.** Clef de la porte de Saint-Laurent de la citadelle d'Anvers.

P. **580.** Clefs de la porte de Saint-Pancrace, de Rome.

P. **581.** Clefs de la ville de Mexico avec plateau en argent. — Provenant de l'expédition du Mexique.

P. **582.** Marteau de bronze de l'une des portes de l'ancienne abbaye de Saint-Germain-des-Prés.

P. **583.** Débris de chaussure du XVIe siècle en cuir. — Provenant des fouilles de la Floride au Havre.

Don de M. le baron Quinette de Rochemont, ingénieur des ponts et chaussées.

P. **584.** Deux peignes de soldat, du XIVe siècle, trouvés dans la Somme.

Don de M. Boucher de Perthes.

P. **585.** Deux étrilles du XVIe siècle trouvées dans la Somme, près d'Abbeville.

Même donateur.

P. **586.** Patins norvégiens. Un corps de troupe porte en Norvège des patins de cette forme et de cette longueur.

Don fait au Musée par M. de la Roquette, consul de France en Norvège.

P. **587.** Quatre-vingt-un écussons des villes et provinces

suédoises. Ils ornaient le drap funèbre de Charles X, roi de Suède.

P. **588.** Trois fouets russes (ou knouts) de discipline.

P. **589.** Portefeuille du prince Menschikoff, pris à la bataille de l'Alma, le 20 septembre 1854.

P. **590.** Chaise dans laquelle était porté et est mort, à la bataille de Rocroi, le comte de Fontaine, commandant l'infanterie espagnole, le 19 mai 1643.

P. **591.** Lunette d'approche ayant appartenu au maréchal Bessières.

Don du colonel Bessières, neveu du maréchal.

P. **592.** Cocarde de chambellan.

Même donateur.

P. **593.** Cocarde de chambellan de Napoléon Ier, en soie verte bordée d'or, avec cordelière et glands de même métal.

Même donateur.

P. **594.** Deux cocardes en soie rouge ornées d'un bouton central et d'un gland d'or.

Même donateur.

P. **595.** Clef de chambellan de Napoléon Ier, en argent doré, avec nœud en soie verte et glands en or.

Legs de M. Lepel-Cointet.

P. **596.** Clef de chambellan de l'impératrice Marie-Louise avec nœud en soie bleue et glands en or.

Même donateur.

P. **597.** Serrure dont la clef est transformée en pistolet.

P. **598.** Mémorial des travaux de la manufacture d'armes de Versailles, de 1800 à 1818. (Manuscrit.)

Don de M. Quillet, petit-fils de Boutet, dessinateur-artiste de la manufacture de Versailles, de 1793 à 1818.

P. **599.** État militaire de France sur le pied de paix et de guerre (année 1787).

P. **600.** État militaire et marine royale de France, pour l'année 1782.

P. **601.** Deux portes d'une grille qui fermait une des chapelles de Notre-Dame de Paris, à l'occasion du mariage de Napoléon Ier avec Marie-Louise d'Autriche, en 1810.

P. **602.** Un tableau présentant une lanterne de cuivre, un amorçoir de canonnier, une cartouchière et une portion du fil conducteur pour mettre le feu aux mines du fort de Yénikalé, le 27 mars 1855. — Guerre franco-russe 1855.

Don de M. le lieutenant-colonel du génie Dubost.

P. **603.** Tableau d'ornements, d'insignes civils et militaires et de boutons d'uniformes depuis la fin du règne de Louis XVI jusqu'à nos jours.

Don de M. le docteur Lépine, de Dijon.

P. **604.** Soixante moulages de sceaux. — Provenant des Archives nationales.

P. **605.** Moulage d'un tombeau romain trouvé dans le Rhin (l'original est au musée de Mayence). — Le guerrier représenté est un vélite ou soldat armé à la légère (voir la *Notice sur les armes romaines*). On lit sur le socle l'inscription suivante :

ANNAIVS . PRAVAI . F. DAVERTVS.
MILEX COH·IIII·DELMATARVM
ANN XXX VI : STIPEND . XV
H. S. E. H. P.

Don de Napoléon III.

P. **606.** Moulage d'une pierre tumulaire trouvée dans le Rhin. — La figure représentée à mi-corps est celle d'un centurion romain, orné de ses décorations militaires. On distingue la couronne en chêne, trois torques, deux bracelets, cinq phalères ou grandes médailles qui se portaient sur la cuirasse, sus-

pendues à une légère armature de métal ornée de deux petites têtes de lion. Le centurion porte à la main un cep de vigne, insigne de son grade militaire. — On lit sur le socle une inscription où trop de lettres manquent pour qu'on ait pu la comprendre.

MCAELIOTFLEMBON
OLEGXIIX ANN·LIII·
CIDIT BELLO VARIANO OSSA
INFERRE LICEBIT.P.CAELIVS TE
LEMBO FRATER FECIT

Ce centurion faisait partie des légions de Varus détruites par les Germains. — Même provenance que le précédent.

Don de Napoléon III.

P. **607.** Moulage d'une pierre tumulaire romaine. — Elle représente une cuirasse ornée de ses phalères dans un état trop fruste pour qu'il soit possible d'en distinguer les détails. — Même provenance.

Même donateur.

P. **608.** Moulages de deux bas-reliefs en marbre, ayant fait partie de l'arc de triomphe d'Alphonse V, roi d'Aragon, à Naples (les originaux sont à Naples). — L'un d'eux représente l'entrée du roi dans la ville en 1443, l'autre, le triomphe proprement dit. — Ces deux monuments, qui ont été achevés environ dix années après cette date (1443), donnent les renseignements les plus précieux sur les armures et les coiffures militaires de cette époque. On peut en conclure que, même chez les Italiens, l'armet n'était pas encore en usage au milieu du xve siècle.

P. **609.** Château de Pierrefonds restauré par M. Viollet-le-Duc. Modèle exécuté à l'échelle de 0 m. 02 pour mètre, en pierre de Saint-Pierre-Aigles. — La construction du château a été commencée en 1390 par Louis d'Orléans, frère du roi Charles VI, et grand-père du roi Louis XII. Elle a été achevée dans les premières années du xve siècle. — La restauration par

M. Viollet-le-Duc, commencée en 1858, a été achevée en une vingtaine d'années [1].

P. **610.** Cinq tableaux donnant le plan et l'élévation des quatre faces du château de Pierrefonds (Oise).

P. **611.** Gravure égyptienne.

Don de M. Prisse, d'Avesnes.

P. **612.** Gravure égyptienne.

Même donateur.

P. **613.** Estampe d'un bas-relief égyptien.

Même donateur.

P. **614.** Deux sébilles en bois arabes, de forme demi-sphérique.

P. **615.** Deux tam-tams arabes en bois, recouverts de peau. — Venus du mobilier national.

P. **616.** Sous le même numéro, deux pilons en bois dur ayant été employés à la fabrication de la poudre dans le camp d'Abd-el-Kader.

P. **617.** Gong japonais en bronze repoussé au marteau, avec sa baguette.

P. **618.** Éventail japonais de commandement, en fer. Les lames du milieu sont en bois.

P. **619.** Collier égyptien, composé de perles en corail et de perles jaunes placées alternativement.

P. **620.** Collier égyptien, composé de perles et de tubes bleus.

P. **621.** Trois parties d'une voiture ayant appartenu à

[1] Voir pour plus de détails le *Catalogue du musée de Cluny*, p. 18, et le *Dictionnaire d'architecture* de Viollet-le-Duc. Ce modèle avait été donné au Musée de Cluny en 1879, par M. Mozet, qui en a autorisé la rétrocession au Musée d'artillerie en 1887.

l'empereur de Chine et provenant du Palais d'été. — Campagne de 1860. — Deux roues et deux panneaux.

P. **622.** Fronde de la Nouvelle-Calédonie.

P. **623.** Sac à projectiles de fronde de la Nouvelle-Calédonie.

P. **624.** Collier en polypiers troués et roulés. — Trouvé dans la Seine à Paris.

P. **625.** Collier en polypiers troués et roulés. (Employé pour le n° 1 de l'âge de pierre.) — Même origine.

P. **626.** Paire de chaussures indiennes, en cuir, ornées de feuilles d'argent. — Provenant de Pondichéry.

Don de Napoléon III.

P. **627.** Gourde persane en cuir pour contenir de l'eau, richement ornée et bordée de dessins peints et dorés d'une grande finesse.

P. **628.** Fragment de lazzo du Chili, en tresses de cuir terminées aux extrémités par des pierres sphériques enveloppées de cuir. Ce lazzo est employé en Amérique pour la chasse des animaux sauvages.

P. **629.** Grand sac de l'Abyssinie en peau peinte, décoré de figurines découpées et cousues dans chaque rectangle. Bretelle porte-sac et pendeloques également en cuir d'un travail semblable mais d'un dessin différent.

P. **630.** Poche à projectiles pour fronde, en fil maillé, renfermant sept projectiles de forme ovoïde. — Provenant de la Nouvelle-Calédonie.

P. **631.** Ceinture de Bourjat, de la vallée de Zélenga (Sibérie). En velours noir, garnie de rectangles et de fleurons en fer argenté, au centre desquels est serti un bouton de corail. Longueur, 1 m. 15; poids, 0 kilog. 80.

Don de M. Bergé, président de la Commission archéographique du Caucase.

P. **632.** Deux défenses d'éléphant prises à Chu (Tonkin). — Versées au Musée en avril 1888.

P. **633.** Briquet mongol des environs du lac Fareïnor en Sibérie. En argent, décoré de six boutons de corail.

Don de M. Bergé, président de la Commission archéographique du Caucase.

P. **634.** Scalp de l'Amérique du Nord.

P. **635.** Motif japonais en bois sculpté, présentant deux guerriers, l'un est armé d'un sabre et l'autre, d'une arme d'hast.

Don de M. Burty.

P. **636.** Cheval japonais complètement harnaché. Échelle de 1/10 environ.

Don de M. Minart, garde d'artillerie principal en retraite.

P. **637.** Fronde en ficelle. — Origine inconnue.

P. **638.** Vingt-quatre tableaux représentant des grands maîtres de l'artillerie depuis la fin du XIVe siècle jusqu'au maréchal Valée. Les noms des grands maîtres sont écrits en lettres d'or sur la toile.

P. **639.** Médaille de Henri IV.

P. **640.** Médaille de Sully, grand maître de l'artillerie de France.

P. **641.** Huit jetons du comte Laporte, marquis de la Meilleraye, grand maître de l'artillerie, de 1650 à 1654.

P. **642.** Douze jetons du duc du Lude, grand maître de l'artillerie, de 1654 à 1685.

P. **643.** Médaille de Maximilien Titon, intendant des manufactures d'armes. Règne de Louis XIV.

P. **644.** Deux jetons de la réunion de l'artillerie et du génie, de 1757 à 1758.

P. **645.** Médaillon représentant le général de Gribeauval.

P. **646.** Statue de J.-B. Vaquette de Gribeauval, premier inspecteur de l'artillerie 1715-1789, par M. A. Bartholdi, sculpteur, 1873.

P. **647.** Médaillon portant l'effigie du comte de Songis, premier inspecteur général de l'artillerie.

P. **648.** Portrait du général comte de Lariboisière, par Gros. Le général est représenté faisant ses adieux à son fils, lieutenant aux carabiniers, tué quelques instants après dans une des charges de la cavalerie à la bataille de la Moskowa.

Don de M. le comte de Lariboisière, petit-fils du général, à la suite de l'Exposition universelle de 1889.

P. **649.** Médaillon représentant le général de division baron de Treuille de Beaulieu, né en 1809, mort en 1886.

P. **650.** Médaille en bronze.

Don de M. Félix Escoffier, entrepreneur de la manufacture impériale d'armes de Saint-Étienne en 1853.

P. **651.** Tableau représentant le passage d'Annibal dans les Alpes, par M. Bénédict Masson.

ERRATA.

Page 1, ligne 8 du renvoi; *au lieu de :* pour le XVIe siècle, *lisez :* La partie de la notice relative au XVIe siècle a été rédigée d'après.

1, ligne 12 du renvoi; *au lieu de :* deux ces, *lisez :* ces deux.

13, ligne 21; *au lieu de :* du train, *lisez :* des trains.

14, ligne 11; *au lieu de :* déterminera, *lisez :* détermina.

30, ligne 11; *au lieu de :* incomplet, *lisez :* incomplète.

112, O. 189; *au lieu de :* Canon, *lisez :* Caisson.

136, O. 413; *au lieu de :* Canon, *lisez :* Caisson.

139, ligne 20; *au lieu de :* La vis de pointage, *lisez :* Le grain de lumière.

168, P. 233; *au lieu de :* Chasseurs, *lisez :* Cuirassiers.

174, titre en petites majuscules; *au lieu de :* Rédepuis la publique, *lisez :* Depuis la République.

CATALOGUE DES COLLECTIONS

COMPOSANT

LE MUSÉE D'ARTILLERIE

EN 1889,

PAR

L. ROBERT,

COLONEL D'ARTILLERIE EN RETRAITE, CONSERVATEUR DU MUSÉE.



TOME CINQUIÈME.



PARIS.

IMPRIMERIE NATIONALE.



M DCCC XC.

